



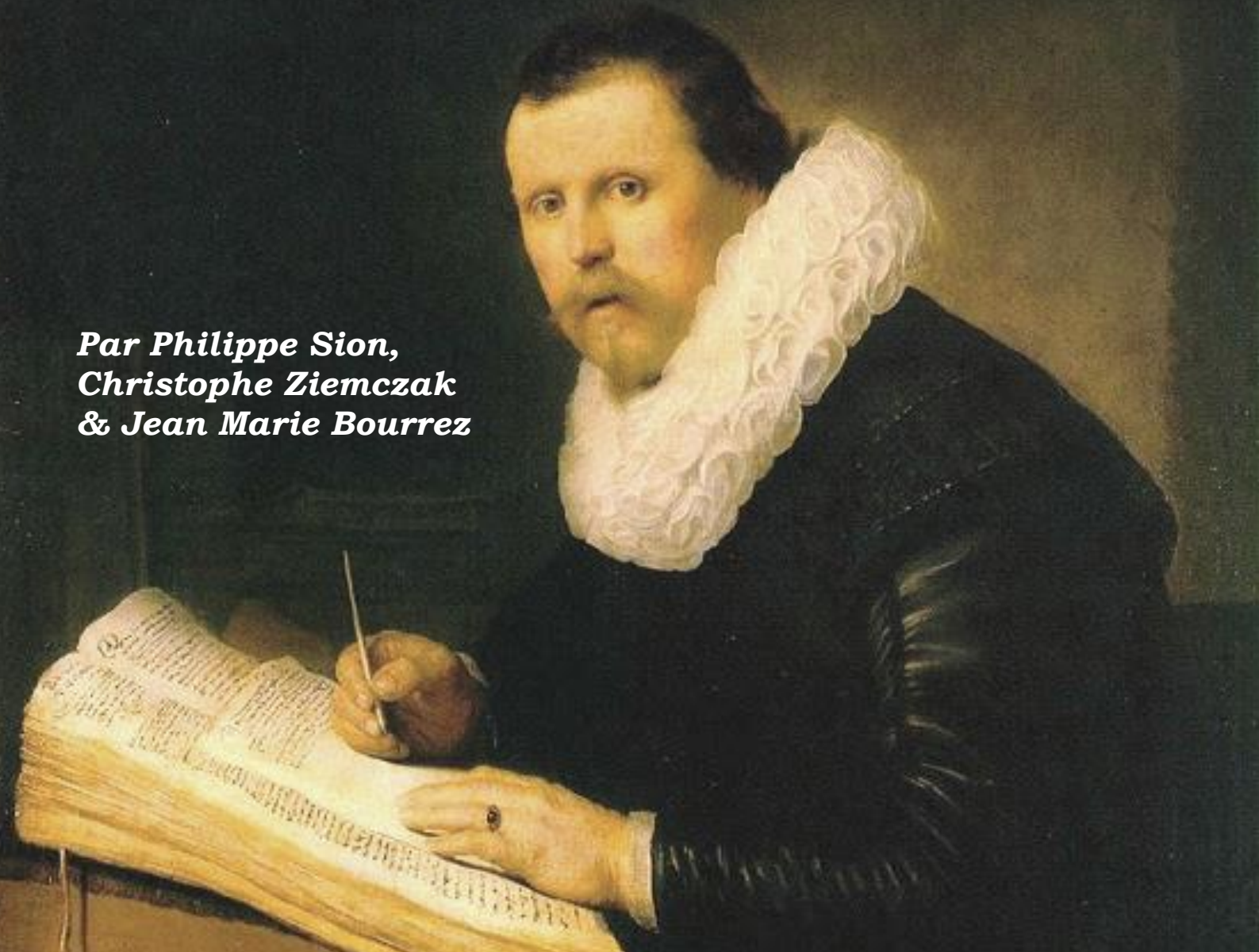
# *Le Castelo Lillois*



## **Notariat de Camphin en Carembault**

*M<sup>e</sup> Philippe Sion 1687-1696*

*Par Philippe Sion,  
Christophe Ziemczak  
& Jean Marie Bourrez*



Hors-série

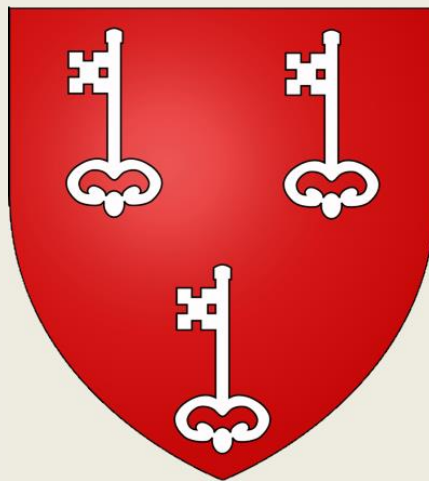
n° 45B – Février 2020

Dépouillements

Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes ISSN 2494-5315

# NOTARIAT DE CAMPHIN EN CAREMBAULT

Analyse systématique des actes



**CONSULTEZ CE NUMERO  
ET TELECHARGEZ-EN  
D'AUTRES GRATUITEMENT  
SUR**

**<http://www.lillechatellenie.fr>**

## Avant-Propos

Philippe Sion devient notaire de Camphin en Carembault en 1664, succédant à Guillaume Mallet.

Il décéda à Camphin en 1710.

Les Archives du Nord conservent, de manière continue, les liasses de ses actes de 1671 à 1710, numérotées 9018 à 9057.

En novembre 2000, Christophe Ziemczak publia l'analyse de tous les contrats de mariages.

Quelques années plus tard, Christophe Ziemczak et Philippe Sion (descendant direct du notaire), entreprirent le dépouillement systématique de tous les actes et publièrent par l'intermédiaire de l'A.G.P. (Association Généalogique du Pas de Calais), la période 1696-1710 (liasses No 9044 à 9057 dans la série 2 E 3).

Vers 2008, ils furent rejoints par Jean Marie Bourrez.

En ce mois de janvier 2020, le dépouillement de tous les actes est terminé.

Quelques actes analysés dans le détail par Michel Champagne et Jean Marie Eeckeman (+) ont été intégrés.

La plupart des actes concernent Camphin et les communes environnantes, en particulier, Attiches, Phalemphin, Carnin, Carvin, Wahagnies, Pont à Vendin, Annoeullin, Houplin, Allennes les Marais, Herrin, Gondécourt, Ostricourt, Meurchin. Bauvin, Provin, Chemy, Thumeries. Lille est également souvent citée.

En général les actes sont en assez bon état. Seule la liasse 9033 est en très mauvais état.

Pour les cas difficiles où le numéro de l'acte a disparu, nous avons rajouté le numéro de la photo (photos prises et numérotées par Philippe Sion).

### **Monnaies.**

Durant cette période et dans ces lieux on trouve les monnaies suivantes

- la livre parisis (quand il est écrit livre, c'est la livre parisis) aussi appelée livre de Flandres.

La livre vaut 20 sols ou 20 gros, et le sol ou gros vaut 12 deniers.

- le florin qui vaut 2 livres parisis. Le florin vaut 20 patars (ou pattars) et le patar vaut 12 deniers carolus.

- la livre de gros qui vaut 6 florins donc 12 livres parisis.

- le pattacon ou pattagon ou patagon vaut 48 patars soit 2 florins 8 patars ou 4 livres 16 gros.

### **Superficies**

Dans cette région on utilise principalement :

- le bonnier qui vaut 16 cents.


- le cent correspond à 8 ares 86 et vaut 100 verges.

Philippe Sion  
Christophe Ziemczak  
Jean Marie Bourrez

Janvier 2020

Vous Comte de Briay, Baron d'André, et de Rainetz, Sieg. d'Ambray, Monseigneur  
Curlin, d'Assingdem, Wandringhem, Rixensart, Boisnoir, General de la  
Gouverneur, et Cap. ne general de la Province de Lille, Comoy, Orchies  
etc. Salut, Certiffions et faisons sçavoir a tous qui se apprenendra que nous venemont  
informe de la science, et doinece de Philippe Syon (Ces) paroisiale de Polize de  
Campden lez Seclm, nous icelluy admis, et admettons a l'estat, et exercice de Notaire  
Escontours, et permettons qu'il puisse exercer ledit office de Notaire moyennant Serment  
par Luy presté en nos mains, ce dont il a promis, et sera tenu de estre a droit pardenant  
nous, ou nostre Lieutenant, en tenemont de la nous de presentes fait & celler de  
nosre Secl, Ce fut fait, et donne en nostre Court le trentidme jour  
du mois de May l'ezr mil six centz quatre

f. Masquiel



A.D.59 - 8 B 1 / 21534

Nomination de Philippe SYON comme notaire

2 E 3 / 9034 acte 1 - 04/01/1687 - Contrat de mariage

Hippolite **MORTREUX** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Pasquier MORTREUX son père, Pierre MORTREUX son frère et Nicolas MALLET aussi son frère utérin demeurant audit lieu.

Michelle **HENNEBEL** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Bernard HENNEBEL son père et Jean DUTILLOEUL son oncle.

2 E 3 / 9034 acte 2 - 07/01/1687 - Vente

Charles LEVIEUX fils de feu Charles, laboureur demeurant à LEZENNES, vend à Mathieu WARQUAIN fils de feu Quentin, laboureur demeurant à GONDECOURT, 4 cents en 2 pièces dont 2 cents à HERRIN et 2 cents à GONDECOURT, desquels le vendeur en a droit par contrat passé devant Michel DUBAR notaire, du 02/10/1678, à la charge du bail qu'en a Venant DUPRETZ, pour 348 livres.

2 E 3 / 9034 acte 3 - 12/01/1687 - Contrat de mariage

Bartholomé **GRARD** assisté de François et Marguerite ALEXANDRE ses père et mère et de Michel GRARD son frère.

Marie **VICART** assistée de Noël et de Michelle MOINAUX ses père et mère, de François, Claude Noël et de Michel VICART ses frères.

2 E 3 / 9034 acte 4 - 11/01/1687 - Contrat de mariage

Gilbert **PIPPELART** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Philippe PIPPELART son père (Rayé : *Pierre PIPPELART son frère*).

Jeanne **CHOMBART** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN, assistée de Daniel CHOMBART son frère, Joachim PLACET son beau frère et François D'ALLENES son cousin.

... à l'encontre de Marie CHOMBART sa soeur.

2 E 3 / 9034 acte 5 - 18/01/1687 - Accord

Ghislain DESBANS fils de feu Jean, tisserand demeurant à PHALEMPIN d'une part, Pierre CHIVORE fils de feu Adrien, tisserand demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord touchant le viage qu'a ledit DESBANS à cause du trespas de Cécile CHIVORE sa femme, soeur dudit Pierre, et héritière dudit feu Adrien. Le premier renonce à tous droits dans un lieu manoir contenant 4 cents à PHALEMPIN, duquel ledit CHIVORE en a les 2/3 et le second comparant transportera la maison où demeure ledit DESBANS, sur cent ½ à PHALEMPIN, avec un four. Le fils de ladite Cécile pourra récupérer le droit moyennant de payer 1/3 des arrérages des rentes héritières qui sont affectées audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 6 - 23/01/1687 - Bail

Louis VALLEZ fils de feu Arnould, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, et Jean LOHIER fils de Jacques, manouvrier demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, baillent à Médard THERY fils de Nicolas, marchand demeurant à CAMPHIN, un lieu manoir contenant 2 cents ½ à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 7 - 24/01/1687 - Bail

Pierre DURETESTE fils de Nicolas, procureur et receveur spécial de Catherine et Jeanne DUJARDIN filles non mariées demeurant à LILLE, baille à Jean Philippe BURBURE fils d'Artus, laboureur demeurant à WAHAGNIES, 29 cents dont 9 cents ½ à WAHAGNIES, et le reste à LIBERCOURT paroisse de CARNIN, pour 100 livres parisis par an.

2 E 3 / 9034 acte 8 - 24/01/1687 - Bail

Pierre DURETESTE fils de Nicolas, praticien demeurant à LILLE, procureur et receveur spécial de Catherine et Jeanne DUJARDIN filles non mariées demeurant à LILLE (procuracion passée devant Pierre MATHELIN notaire en date du 21/01/1687), baille un blocq à faire thuilles à WAHAGNIES se consistant en 1/6 de la thuyllerie, à Jean Philippe BURBURE fils d'Artus, laboureur demeurant à WAHAGNIES, avec l'ouvroir où Arthus DUSART a toujours travaillé, pour 34 livres par an.

2 E 3 / 9034 acte 9 - 24/01/1687 - Bail

Pierre DURETESTE fils de Nicolas, praticien demeurant à LILLE, procureur et receveur spécial de Catherine et Jeanne DUJARDIN filles non mariées demeurant à LILLE (procuration passée devant Pierre MATHELIN notaire en date du 21/01/1687), baille à André DURETESTE fils dudit Nicolas, laboureur et brasseur demeurant à WAHAGNIES, toute une thuillerie à WAHAGNIES, à la réserve d'un ouvroir et un blocq accordés à Jean Philippe BURBURE, se consistant en 10 cents de terres, pour 96 livres par an.

2 E 3 / 9034 acte 10 - 25/01/1687 - Contrat de mariage

François **DELEVALLEE** fils de feu Nicolas, relict de Françoise BECQUET laboureur demeurant à SECLIN, assisté de Thomas DELATTRE son ami acquis.

Marie **D'ATTICHES** jeune fille non mariée demeurant à GONDECOURT, assistée d'Antoine D'ATTICHES son frère.

2 E 3 / 9034 acte 11 - 25/01/1687 - Contrat de mariage

Jacques **DELEMASURE** jeune homme non marié demeurant à VERLINGHEM, assisté de Jacques DELEMASURE son père et Françoise BUTTIN sa mère alliée, Louis, Pierre et Jean DELEMASURE ses frères.

Marie Françoise **BERNARD** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Mathias et Marie DESTREZ ses père et mère, Amand DESTREZ son père grand et François Théodore BERNARD son frère.

2 E 3 / 9034 acte 12 - 27/01/1687 - Contrat de mariage

Philippe **HERBAULT** fils de feu Charles, relict de Marie BURBURE, demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN, assisté de Jean Philippe BURBURE son beau-frère.

Antoinette **BRISSE** jeune fille non mariée demeurant à WAHAGNIES, assistée de Marie D'APVRIL sa mère, de Nicolas BRISSE son frère et de François DUPUICHT son beau frère.

... ledit Philippe HERBAULT a eu de sa première conjonction une fille.

2 E 3 / 9034 acte 13 - 27/01/1687 - Vente

Gilles LERMINEZ fils de feu Gilles, laboureur demeurant à SANTES, ayant épousé en secondes noces, Catherine ROZE veuve de Mathias RAMON, pour décharger plusieurs rentes héritières, vend à Thomas DELEFOSSÉ fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, cent  $\frac{1}{2}$  et demi quartron de masurage à GONDECOURT, pour 120 livres. L'acheteur cassera la rente de 200 livres parisis, moyennant de lui payer ce jour 27 livres parisis 4 gros qui est le reste de la rente.

2 E 3 / 9034 acte 14 - 04/02/1687 - Bail

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin de WAHAGNIES, baille à André DURETESTE son fils laboureur et brasseur audit lieu, la moitié d'une cense contenant 6 cents impartis à l'encontre du preneur à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 15 - 04/02/1687 - Baux

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, naguère lieutenant de WAHAGNIES, baille à Nicolas Laurent BRISSE fils de Nicolas, couvreur de paille demeurant audit lieu, 7 cents à WAHAGNIES.

Il baille à Jacques VALLOIS fils de feu Pierre, sergent demeurant à WAHAGNIES, 4 cents audit lieu.

Il baille à Nicolas LEMESRE fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, une maison audit lieu contenant 5 cents  $\frac{1}{2}$ .

2 E 3 / 9034 acte 16 - 12/02/1687 - Bail

Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Bernard DE CARNIN son fils de libre condition demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant 321 verges à PHALEMPIN, item 3 cents en 2 pièces audit lieu dont 2 cents pris en 4 à l'encontre de Wallerand DE CARNIN.

2 E 3 / 9034 acte 17 - 13/02/1687 - Partage

Jean Baptiste DUPONCHEL, Pierre MARQUANT père allié et tuteur légitime, avec Luc DUPONCHEL, de Jean François DUPONCHEL en bas âge, Antoine DUJARDIN et Martine DUPONCHEL sa femme, et Marquette DUPONCHEL fille non mariée de libre condition, demeurant à GONDECOURT, lesdits DUPONCHEL, excepté ledit Luc, enfants et héritiers de Nicolas, en son vivant laboureur audit lieu, font le partage. Jean Baptiste et Jean François auront cent  $\frac{1}{2}$  pris en 6 cents à l'encontre dudit Luc DUPONCHEL et autres, sur lequel cent  $\frac{1}{2}$  y est érigée une maison à GONDECOURT. Martine et Marquette DUPONCHEL auront, par indivis, cent  $\frac{1}{2}$ , et recevront 178 livres dans 10 mois de leurs frères dont seulement 22 livres de Jean François. Ledit feu Nicolas père était marié avec feue Jeanne MARQUANT lors de sa 1ère conjonction et ledit Jean François est de sa

deuxième conjonction. Lesdits Jean Baptiste (pour  $\frac{3}{4}$ ) et Jean François (pour  $\frac{1}{4}$ ) retiennent à leur charge une rente héritière de 100 livres portant 6 livres 5 gros par an.

2 E 3 / 9034 acte 18 - 13/02/1687 - Accord

Jean Baptiste DUPONCHEL fils de feu Nicolas, de libre condition, demeurant à GONDECOURT d'une part, et Marquette DUPONCHEL jeune fille non mariée dudit feu Nicolas, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord touchant le partage de ce jour. Moyennant 126 livres, dont 89 livres prestement et le reste à mi juin 1687, ledit Jean Baptiste cède à sa sœur tous les droits qu'il a en 2 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 19 - 14/02/1687 - Bail

Mathias BERNARD fils de feu François, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Allard ROZE fils de feu Arnould, manouvrier audit lieu, 2 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 20 - 15/02/1687 - Vente

Barbe LALLOE veuve d'André MALBESIN, demeurant à CAMPHIN, vend à Jean BOUTTRY fils de Jean Jacques, laboureur demeurant audit lieu, la part qu'elle a dans un lieu manoir à l'encontre d'Adrien LEBORGNE, Pierre DESMONS, Jean LEBORGNE et sa femme, et Piat LEMESRE, contenant en totalité, 4 cents à CAMPHIN, pour 192 livres de charpentages, et 108 livres à l'avenant du cent de fond (mesurage à faire).

2 E 3 / 9034 acte 21 - 25/02/1687 - Vente

Gilles LARMINEZ fils de feu Gilles, laboureur demeurant à SANTES, pour décharger une lettre de rente héritière en laquelle il est obligé suivant la reconnaissance qu'il a faite en qualité de bail et mari de Catherine ROZE primitivement obligée en icelle rente, vend à Mathieu HELIN fils de feu Jean, coppeur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, la moitié de 6 cents  $\frac{1}{2}$  à CHEMY, à l'encontre de l'acheteur, pour 228 livres.

2 E 3 / 9034 acte 22 - 27/02/1687 - Bail

Bauduin CABY fils de feu Pierre, se faisant fort de Pierre et Rosarie (Rosalie ?) GRARD, Josse DE BEAUSART curateur aux biens délaissés vacants par Pérosne MOREL, Marie et Marguerite MOREL, sœurs, tous demeurant à TEMPLEMARS, baillent à Antoine et Piat RAMON fils de Piat, demeurant à GONDECOURT, 156 verges pris en 2 cents séant audit lieu

2 E 3 / 9034 acte 23 - 27/02/1687 - Partage

Jean et Philippe MOREL fils de feu Pierre, tisserand et manouvrier demeurant à GONDECOURT, Bauduin CABY fils de feu Pierre, laboureur demeurant à TEMPLEMARS, et Anne MOREL sa femme, icelui se faisant fort de Pierre et Rosarie (Rosalie ?) GRARD enfants de feu Jean et d'Elisabeth MOREL, Marie MOREL veuve de Philippe DUGARDIN et Marguerite MOREL femme de Jean DE BEAUSART, et Josse DE BEAUSART curateur avec Jean HERBAULT, commis aux biens délaissés vacants par le trespas de Pérosne MOREL, iceux MOREL héritiers de feu Maître Jean MOREL leur père-grand vivant greffier de GONDECOURT, se partagent un petit manoir venant dudit feu Maître Jean MOREL. Jean MOREL aura 22 verges pris en 2 cents, Philippe MOREL aura aussi 22 verges où il y a une maison lui appartenant. Le reste appartiendra par indivis aux autres héritiers ci-dessus nommés et ledit Jean jouira de l'advesture de soucion y étant actuellement et rendra autant d'advesture de bled sur sa part.

2 E 3 / 9034 acte 24 - 27/02/1687 - Vente

Jean DEFIVE fils de Jean, lieutenant de Monsieur DE JONCQUOY, demeurant à GONDECOURT, vend à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CAMPHIN pris en 4 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre de Barbe DE FRANCE, pour 180 livres.

2 E 3 / 9034 acte 25 - 08/03/1687 - Vente

Marie SION veuve de Jean MAUROIS, demeurant à MEURCHIN, tant en son nom qu'en qualité de procuratrice de ses enfants (procuracion passée le 08/03/1687 devant échevins de MEURCHIN), vend à François ROZE fils de feu Arnould, manouvrier demeurant à GONDECOURT, 3 cents en 2 pièces à GONDECOURT, à charge du bail qu'en a André CRAMETTE, pour 88 livres 5 gros.

2 E 3 / 9034 acte 26 - 01/03/1687 - Bail

Jean MOREL fils de feu Pierre, tisserand demeurant à GONDECOURT, baille à Piat RAMON fils de Piat, demeurant audit lieu, 22 verges pris en 2 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 27 - 06/03/1687 - Vente

Noël DUGARDIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, et Claire DATTICHES sa femme, pour satisfaire aux fondations et donations faites par feu Jean LE GROULX vivant soieur d'aix demeurant à ATTICHES, cousin germain à ladite DATTICHES, vendent à Laurent CAULIER fils de Jacques, en qualité de margliseur d'ATTICHES, 4 cents provenant dudit feu Jean LE GROULX séant audit lieu, pour par ladite église en jouir le trespas de Marie WEDDIER advenu, veuve dudit Jean LE GROULX, pour 280 livres. 100 livres iront à ladite église, 100 livres iront à Gilles DUGARDIN fils des vendeurs par donation que lui en a fait ledit feu LE GROULX, et le parfait payable auxdits vendeurs.

2 E 3 / 9034 acte 28 - 07/03/1687 - Bail

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à WAHAGNIES, baille à Nicolas LAURENT fils de feu Bon, chanlateur demeurant audit lieu, 4 cents  $\frac{1}{2}$  en 2 pièces à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 29 - 10/03/1687 - Accord

Hippolyte MARQUANT fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à GONDECOURT, Pierre, Mathias, Jeanne, Marguerite et Michelle MARQUANT, Nicolas DESNOULLET et Catherine MARQUANT sa femme, iceux se portant forts d'Antoine MARQUANT leur frère absent d'une part, Josse DE BEAUSART fils de Jean, laboureur demeurant à TEMPLEMARS, et Anne MARQUANT sa femme, lesdits MARQUANT enfants et héritiers dudit Hippolyte et de feu Michelle FREMIN d'autre part, passent un accord. Les premiers comparants cèdent aux seconds la part qui peut appartenir à ladite Anne MARQUANT du patrimoine provenant de ladite feu Michelle FREMIN, 2 cents  $\frac{1}{2}$  en une pièce à PHALEMPIN et les seconds renoncent au reste de l'héritage.

2 E 3 / 9034 acte 30 - 11/03/1687 - Dette

Roger LALLOE fils de Robert, laboureur demeurant à PHALEMPIN, doit à Gilles DUGARDIN fils de Noël, 100 livres provenant de la donation qu'en a fait feu Jean LE GROULX audit Gilles en qualité de parrain. Jean DUGARDIN fils de feu Martin, cordonnier à PHALEMPIN, s'est constitué caution. Paiement au 11/03/1688.

2 E 3 / 9034 acte 31 - 14/03/1687 - Bail

Gilbert DUPONT fils de feu Denis, laboureur demeurant à CARNIN, baille à Noël SION fils de feu Valérien, laboureur demeurant à CAMPHIN, 11 cents  $\frac{1}{2}$  en 3 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 32 - 17/03/1687 - Bail

Catherine LALLOE fille de libre condition de feu Pasquier, demeurant à LILLE, baille à Hubert LALLOE son frère laboureur demeurant à CHEMY, 11 cents en 2 pièces, dont 8 cents  $\frac{1}{2}$  à CHEMY, et 3 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 33 - 05/05/1687 - Vente

Jean DELAGRANGE fils de feu Nicolas, cordonnier demeurant à PHALEMPIN, tant en son nom privé qu'en qualité de procureur spécial de Pasques GELLEZ veuve de Jacques VANASTES (procuracion devant Philippe SION du 09/07/1686), d'Adrien PETIT et Marie Madeleine DELAGRANGE sa femme (procuracion devant gens de loy de ROUVROY tels que P. THUMEREL, Antoine COUBERT et Antoine Louis VINOCQ, le 29/07/1686), aussi procureur spécial de Jacques DELAGRANGE son frère présentement cavallier au service de Sa Majesté très Chrétienne, vend à Louis LE GROULX fils de feu Nicolas, échevin et laboureur à WAHAGNIES, un lieu manoir contenant 2 cents à WAHAGNIES, pour 400 livres. En présence de Maître François DESMASIERES fils de feu Nicolas, chirurgien à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 34 - 29/07/1687 - Cautions

Jean BARATTE fils de feu Pierre, Cornil MAILLARD fils de feu Guillaume, Jean et Antoine DUROTZ fils de feu Toussaint, Hubert LALLOE fils de feu Pasquier, Marguerite WARQUAIN veuve d'André DE CAIGNY, Jean DE CAIGNY fils de feu André, et Marguerite DE BEAUSSART veuve de Jean Jacques DESBIENS, tous laboureurs et principaux occupants et propriétaires des villages de CHEMY et Wachemy, lesquels, tant pour profiter de la surcéance accordée sur leur requeste présentée à Monsieur le lieutenant de la Gouvernance de LILLE, pour avoir quittances et modérations des rentes foncières et seigneuriales pour les années 1684 et 1686, ensemble pour éviter la saisie de leurs advestures pour lesdites années 1684, 1685 et 1686, pour lesquelles, les seigneurs ou leurs receveurs menacent de faire saisir, ils se sont l'un pour l'autre constitués pleiges et cautions pour les rentes seigneuriales et sousrentes.



2 E 3 / 9034 acte 35 - 22/03/1687 - Contrat de mariage

Jean **DUGARDIN** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Marie DELEFOSSE sa mère, Antoine, Druon et François DUGARDIN ses frères et Thomas DELEFOSSE son oncle.

Marquette **DUPONCHELLE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée dudit Antoine DUGARDIN son beau frère, Jacques DUMETZ son oncle et Jean DUMETZ son parrain et Pierre DELENEUVILLE son cousin du côté maternel.

2 E 3 / 9034 acte 36 - 22/03/1687 - Contrat de mariage

Pasquier **FREMAULT** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT assisté d'Elisabeth LEMESRE sa mère, de Pierre, Martin et Jean (Rayé : *Romain*) FREMAULT ses frères et Jean DELEFOSSE son parrain.

Jeanne **DELENEUVILLE** aussi jeune fille à marier demeurant à HERRIN, assistée de Simon BERNARD son père allié (Rayé : *Martine DUPISRE sa mère*), Jean DELENEUVILLE son frère, Josse ROZE son père grand par alliance et Pierre DELENEUVILLE son oncle.

... icelle Jeanne ... par donation que leur en a fait Jeanne DELENEUVILLE leur tante.

2 E 3 / 9034 acte 37 - 24/03/1687 - Vente

Pierre GRARD fils de feu Maurice, laboureur demeurant à PROVIN, et Antoinette GAILLARD sa femme, vendent à Jean LEQUESNE fils de feu Jean, laboureur et brasseur demeurant à BAUVIN, un lieu manoir contenant demi cent à PROVIN, pour 432 livres. En présence de Thomas POISSONNIER fils de feu Daniel, laboureur, et Louis DELEFOSSE fils de Pierre, manouvrier demeurant à BAUVIN.

2 E 3 / 9034 acte 38 - 24/03/1687 - Accord

Jacqueline LESCUTIER veuve de Maurice GRARD, demeurant à PROVIN d'une part, Pierre GRARD son fils, et Antoinette GAILLARD sa belle-fille et femme audit Pierre, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel les seconds peuvent rester demeurer avec elle.

2 E 3 / 9034 acte 39 - 31/03/1687 - Contrat de mariage

Pierre **MOREL** fils de feu Gabriel, relict de Marie Anne RINGOT, laboureur demeurant à CAMPHIN, assisté de Michel MOREL son frère, Denis DUGARDIN et Jean LALLOE ses oncles par alliance, Antoine DESBANS son beau frère et Jean Baptiste RINGOT son neveu aussi par alliance.

Marie Péronne **SAUVAGE** jeune fille non mariée demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Jacques SAUVAGE son frère, Jean et Simon DELECOURT ses oncles du côté maternel, Gabriel DUBOIS son beau frère.

2 E 3 / 9034 acte 40 - 01/04/1687 - Bail

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, naguère lieutenant de WAHAGNIES, baille à Piat DUQUESNE fils de Maximilien, laboureur demeurant à THUMERIES, 12 cents en 2 pièces dont 6 cents à THUMERIES et 6 cents à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 41 - 01/04/1687 - Bail

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à WAHAGNIES, baille à Guillaume BOUTILLIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant audit lieu, 3 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 42 - 07/04/1687 - Bail

Jean BUISSET fils de feu Mathias, Antoine CAMBIER fils de feu Bernard, laboureurs demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Maximilien HEREN laboureur demeurant à ALLENNES, baillent à André DUMETZ fils de feu Philippe, laboureur demeurant à GONDECOURT, 6 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 43 - 09/04/1687 - Contrat de mariage

Maximilien **DURIEZ** fils de feu Maximilien, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Marie Françoise GUILBERT sa mère, Gilles MARCHAND son frère, Luc DEMOUVAULX son beau frère, Pierre Jacques DURIEZ lieutenant bailli des sieurs doyen et chapitre de l'église collégiale de Saint Piat à SECLIN et de Philippe Adrien DURIEZ greffier de la ville dudit SECLIN, ses cousins.

Brigitte **BOUTTRY** aussi jeune fille à marier demeurant audit CAMPHIN, assistée de Jean Jacques BOUTTRY et Jeanne POLLET ses père et mère, Jean POLLET son oncle maternel et Jean Baptiste RINGOT son cousin.

2 E 3 / 9034 acte 44 - 10/04/1687 - Contrat de mariage

Louis Mathieu **MORTELECQUE** fils de feu Mathieu, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Marguerite DELERUYELLE sa mère, Marc et Pierre George MORTELECQUE ses frères, Guillaume DESBUISSONS son oncle et Noël DESBUISSONS son cousin.

Marie Catherine **PARSY** aussi jeune fille à marier demeurant à ANNOEULLIN, assistée de Nicolas PARSY et Marie Anne POTTEAU ses père et mère, Luc BOURRET son oncle, Thomas WINGLET aussi son oncle et Anselme BATTELET bailli dudit ANNOEULLIN son ami.

2 E 3 / 9034 acte 45 - 17/04/1687 - Baux

Jean Philippe BURBURE fils de feu Michel, ministre receveur et administrateur des biens de l'église de CAMPHIN EN CAREMBAUT, du consentement d'Henri COCHET prêtre pasteur, Antoine DUQUESNE lieutenant, Antoine DEREZ, Jean LALLOE, Simon DE LE CAMBRE et Jacques DE BEAUVOIS, échevins de CAMPHIN, baille à Jenne THERY fille de Nicolas, labourière audit lieu, 9 quartrons. Médard THERY fils de Nicolas son frère, s'est porté caution.

Il baille à Pierre BOISTEL fils de feu Philippe, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 cents à CAMPHIN. Médard THERY fils de Nicolas, s'est porté caution.

Il baille à Nicolas DUHAYON fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à PHALEMPIN, un cent. Jacques GRAUWIN fils de feu Jean, demeurant à CAMPHIN, s'est porté caution.

Il baille à Antoine DESBANS fils de feu Pierre, laboureur demeurant à CAMPHIN, 4 cents ½, à la caution de Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN.

Il baille à Pierre MOREL fils de feu Gabriel, laboureur demeurant à CAMPHIN, 5 quartrons audit lieu, à la caution de Jean LALLOE fils de Robert, demeurant audit lieu.

Il baille à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, demeurant audit lieu, 9 cents à CAMPHIN. Médard THERY fils de Nicolas, s'est porté caution.

Il baille à Antoine DESBANS fils de feu Pierre, 2/3 de 5 cents à CAMPHIN, à la caution de Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 46 - 17/04/1687 - Baux

Jean POLLET fils de feu Nicolas, ministre de la Carité des Pauvres de CAMPHIN EN CAREMBAUT, du consentement d'Henri COCHET prêtre pasteur, Antoine DUQUESNE lieutenant, Antoine DEREZ, Jean LALLOE, Simon DE LE CAMBRE et Jacques DE BEAUVOIS, échevins de CAMPHIN, baille à Jean LALLOE fils de Robert, laboureur et meunier demeurant à CAMPHIN, 3 cents audit lieu. Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, s'est porté caution.

Il baille à Louis LE GROULX fils de feu Anselme, laboureur demeurant à CAMPHIN, 6 cents à CAMPHIN, à la caution d'Antoine CANIPEL fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu.

Il baille à Antoine QUENNIPEL fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN, 7 quartrons à CAMPHIN, à la caution de Louis LE GROULX fils de feu Anselme, laboureur demeurant à CAMPHIN.

Il baille à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 4 cents à CAMPHIN, à la caution d'Antoine DESBANS fils de feu Pierre, tisserand demeurant à CAMPHIN.

Il baille à Pierre BOISTEL fils de feu Philippe, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 cents à CAMPHIN, à la caution de Médard THERY fils de Nicolas, demeurant audit lieu.

Il baille à Jean LALLOE fils de Robert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 21 cents 1/3 à CAMPHIN en 2 pièces. Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, s'est porté caution.

2 E 3 / 9034 acte 47 - 17/04/1687 - Bail

Maître Jacques COUVREUR fils de feu Jacques, clerc paroissial de GONDECOURT, baille à Nicolas DESBANS fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, 3 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 48 - 19/04/1687 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **BUISINE** fils de feu Thomas, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté de Jérôme BUISINE son frère, Adrien DELEVALLEE, Jean HERMAND, ses cousins et tuteurs, et Antoine THIBault aussi son cousin.

Marie Joseph **SAUVAGE** aussi jeune fille à marier demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Jacques SAUVAGE son frère, Jacques LOTTIN, Gabriel DUBOIS et Pierre MOREL ses beaux frères et Jean DELECOURT son oncle du côté maternel.

... dudit Jean Baptiste BUISINE ... seulement après le trépas de Mathieu BOISTEL son oncle par alliance.

(Suit daté du même jour un partage : Jacques SAUVAGE fils de feus Thomas et de Marie DELECOURT laboureur demeurant au PONT A VENDIN d'une part, Jacques LOTTIN fils de feu Jean, mari et bail de Marie SAUVAGE demeurant à AVION, Gabriel DUBOIS fils de feu Pierre et Anne SAUVAGE sa femme demeurant à Estevelle et Pierre MOREL fils de feu Gabriel et Marie Péronne SAUVAGE sa femme demeurant à CAMPHIN, Jean Baptiste BUISINE fils de feu Thomas demeurant à CARNIN et Marie Joseph SAUVAGE sa fiancée, lesdits du surnom SAUVAGE frère et soeurs enfants et héritiers des dits feus SAUVAGE et DELECOURT).

2 E 3 / 9034 acte 49 - 19/04/1687 - Partage

Jacques SAUVAGE fils de feus Jacques et de Marie DELECOURT, laboureur demeurant à PONT A VENDIN d'une part, Jacques LOTTIN fils de feu Jean, bail et mari de Marie SAUVAGE, demeurant à AVION, Gabriel DUBOIS fils de feu Pierre, et Anne SAUVAGE sa femme, demeurant à Estevele, et Pierre MOREL fils de feu Gabriel, et Marie Pérosne SAUVAGE sa femme, demeurant à CAMPHIN, Jean Baptiste BUISINE fils de feu Thomas, demeurant à CARNIN, et Marie Joseph SAUVAGE sa fiancée, lesdits SAUVAGE enfants et héritiers desdits feus SAUVAGE et DELECOURT, se partagent l'héritage. Jacques SAUVAGE aura un lieu manoir contenant un cent à PONT A VENDIN, pour le récompenser de son port de mariage et il paiera à Jacques LOTTIN 10 écus  $\frac{1}{2}$ , à Gabriel DUBOIS 20 écus, à Pierre MOREL et sa femme 100 florins, et à Marie Joseph SAUVAGE 100 florins. Les seconds comparants ont renoncé à leurs parts dans ledit lieu manoir.

2 E 3 / 9034 acte 50 - 21/04/1687 - Echange

Jean CAMBIER fils de Vaast, demeurant à PROVIN, procureur spécial de sondit père d'une part, Antoine LEDOUX fils de feu Jean, et Claire BOURRET sa femme, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, échangent lieu manoir et terres. Un lieu manoir contenant un quartron à PROVIN contre 3 cents advestis de colsats, provenant du chef de ladite Claire BOURRET, à PROVIN et 60 livres.

2 E 3 / 9034 acte 51 - 02/05/1687 - Bail

Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant de CAMPHIN, baille à Maître François DUQUESNE prêtre et chapelain de WAHAGNIES, un lieu manoir contenant 5 cents à WAHAGNIES, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  audit WAHAGNIES, item 4 cents, 3 cents, et 4 cents.

2 E 3 / 9034 acte 52 - 03/05/1687 - Bail

Bernard DE CARNIN fils de Jean, laboureur demeurant à RIBAU COURT, baille à Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, 3 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 53 - 03/05/1687 - Accord

Charles VERDIERE fils de feu Gérard, et Jeanne BACQUEVILLE sa femme, laboureur demeurant à ALLENES, Jean ALLARD fils de feu Jean, et Marie BACQUEVILLE sa femme, manouvrier demeurant à HERRIN d'une part, et Jean BACQUEVILLE jeune homme non marié de feu Mathieu, demeurant à présent à ESQUERMES d'autre part, lesdits BACQUEVILLE frère et soeurs, héritiers avec autres de Jean LEPEZ fils de feu Jean, vivant demeurant à GONDECOURT, passent un accord. Moyennant 134 livres que le second paiera aux premiers (68 livres auxdits VERDIERE et sa femme, et 66 livres auxdits ALLARD et sa femme), les premiers renoncent aux droits qu'ils ont dans un lieu manoir contenant un cent à GONDECOURT, provenant dudit feu Jean LEPEZ.

2 E 3 / 9034 acte 54 - 07/05/1687 - Partage

Pierre FLINOIS fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, fait le partage entre les enfants qu'il a eus de feu Agnès DE CARNIN sa femme. Sébastien FLINOIS aura un lieu manoir contenant 2 cents à PHALEMPIN, 5 cents à PHALEMPIN, la moitié de 4 cents, 5 quartrons à PHALEMPIN, 5 cents à CAMPHIN, 3 cents  $\frac{1}{2}$  et 3 cents à CAMPHIN. Pierre FLINOIS aura un lieu manoir contenant 4 cents à PHALEMPIN, item 5 cents 1 quartron, desquels il y en a le quart de 2 cents  $\frac{1}{2}$  et demi quartron qui appartient aux héritiers de Guillaume FLINOIS, occupé par ledit comparant, 4 cents, cent  $\frac{1}{2}$ , 1 cent à PHALEMPIN. Florent FLINOIS aura 6 cents à PHALEMPIN, 5 cents, 3 cents, l'autre moitié de 4 cents, 15 quartrons moins un quart appartenant aux héritiers de Guillaume FLINOIS, le tout à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 55 - 09/05/1687 - Bail

Pierre MORETZ fils de Georges, et Catherine CORSIMAU sa femme, marchand demeurant à PONT A VENDIN, baillent à Jacques WUIPLIER fils de François, et Marie Catherine LAURENT sa femme, taverniers demeurant audit lieu, une maison et chambre à usage de taverne audit lieu avec les  $\frac{3}{4}$  du jardin contenant en totalité 3 quartrons.

2 E 3 / 9034 acte 56 - 12/05/1687 - Bail

Michelle DELEHAYE veuve de Sébastien DAVRIL, demeurant à PHALEMPIN, baille à Noël MOREL fils de feu Erasme, homme de fief de l'Abbaye de PHALEMPIN, 4 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 57 - 12/05/1687 - Contrat de mariage

Jean Philippe **FOURURE** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à TEMPLEUVE EN PEVELE, assisté de Jacques FOURURE son frère et Jean DUMETZ son beau frère.

Agnès **GRARD** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Jean GRARD et Agnès MONTAIGNE ses père et mère, Nicolas MONTAIGNE son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9034 acte 58 - 16/05/1687 - Vente

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin de WAHAGNIES, n'ayant d'argent pour satisfaire à ce qu'il est redevable aux enfants de feus Thomas BRAME et de Marie Anne DUQUESNE, vend à Antoine DUQUESNE lieutenant de CAMPHIN, tuteur avec Jean BRAME et Noël Marc DESMASIERES, les adventures de bled et avoine étant présentement sur 25 cents à WAHAGNIES, appartenant auxdits enfants, pour 200 livres.

2 E 3 / 9034 acte 59 - 17/05/1687 - Accord

Charles BAILLET fils de feu Julien, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN d'une part, Agnès ROZE veuve de Martin DASSONNEVILLE, sa belle-sœur demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier nourrira ladite Agnès avec ses enfants jusqu'à la fin août prochain, tandis qu'elle travaillera pour lui avec ses enfants à faire maulles au maret et autres travaux qu'il leur commandera comme faisait ledit feu Martin DASSONNEVILLE.

2 E 3 / 9034 acte 60 - 30/05/1687 - Bail

Pierre DE BISSCHOP fils de feu Pierre, bailli de WATTRELOT et receveur de l'Abbaye de Saint Pierre lez GAND, baille à Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant de bailli de la principauté de CAMPHIN et laboureur audit lieu, qui fera obliger Anne DURETESTE sa femme, et à Joseph DUQUESNE leur fils, la cense de l'Abbaye de CAMPHIN contenant 82 bonniers 107 verges (*description complète des terres*). En présence de Bavon DE BISSCHOP fils du bailleur, bailli de HARNES, et Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin de WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 61 - 30/05/1687 - Donation

Claude LESCUTIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant à PROVIN, ancien et caduque, fort peu consolé par ses enfants fors Catherine LESCUTIER sa fille, lui donne entrevif 400 florins hors part sans y comprendre son port de mariage.

2 E 3 / 9034 acte 62 - 31/05/1687 - Contrat de mariage

Blaise **BELLET** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à ALLENNES, assisté de Barbe LECLERCQ sa mère et Antoine BERNARD son ami acquis.

Agnès **LEFEBVRE** fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Pierre LEFEBVRE son père.

2 E 3 / 9034 acte 63 - 02/06/1687 - Vente

Vincent MARCHAND fils de feu Jean, berger demeurant à GONDECOURT, vend à Gaspard LABBE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 cents audit lieu, pour 150 livres.

2 E 3 / 9034 acte 64 - 09/06/1687 - Partage

Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, relict de feu Catherine WARQUAIN, père et tuteur de Laurent et Nazart DELECOURT ses enfants qu'il a eus de ladite feu WARQUAIN, Alexandre et Anne DELECOURT, ladite à présent fiancée avec François HOUPE, lesdits DELECOURT enfants de ladite Catherine, partagent l'héritage. Alexandre DELECOURT aura un lieu manoir contenant 5 quartrons et 2 verges à Wachemy paroisse de CHEMA, item 3 cents  $\frac{1}{2}$  audit lieu, item 5 quartrons  $\frac{1}{2}$  pris en 11 audit lieu à l'encontre de Marguerite WARQUAIN, item 7 quartrons  $\frac{1}{2}$  audit lieu. Laurent DELECOURT aura 5 cents à Wachemy. Nazart DELECOURT aura 4 cents à Wachemy, item cent  $\frac{1}{2}$  audit lieu. Anne DELECOURT aura 2 cents à Wachemy, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  à PHALEMPIN, et cent  $\frac{1}{2}$  à PHALEMPIN. Alexandre DELECOURT prendra à sa charge une rente héritière vers les Coraux de l'église collégiale Saint Piat de SECLIN portant 20 livres par an au rachat de 400 livres avec 2 années d'arrérages. Comme ledit Simon DELECOURT, depuis le trespas de ladite Catherine WARQUAIN, paie 300 livres à Pierre et Marie DURIEZ aussi enfants de ladite feu Catherine WARQUAIN, laquelle somme

servira auxdits partageurs de paiement pour la formature mobilière de leur dite feu mère. En présence de Nicolas RUYANT fils de feu Nicolas, carlier demeurant à SANTES, et Pierre HOUPE fils de feu François, tisserand demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9034 acte 65 - 09/06/1687 - Contrat de mariage

François **HOUPE** jeune homme non marié demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, assisté de Pierre HOUPE son père.

Anne **DELECOURT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Simon DELECOURT son père et Alexandre DELECOURT son frère.

(Suit un partage daté du même jour : Simon DELECOURT fils de feu Alexandre relict de feu Catherine WARQUAIN père et tuteur légitime de Laurent et Nazart DELECOURT ses enfants qu'il a eus avec ladite feu WARQUAIN, Alexandre et Anne DELECOURT ladite à présent fiancée avec François HOUPE aussi présents et comparants, lesdits du surnom DELECOURT frères et soeur enfants et héritiers de ladite WARQUAIN).

2 E 3 / 9034 acte 66 - 12/06/1687 - Contrat de mariage

Pierre **BUTTIN** jeune homme non marié demeurant à SECLIN, assisté de Pierre BUTTIN son père, Jean COLLETTE et Ghislain DURIEZ ses beaux frères.

Anne **DELENEUVILLE** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Marie DELEFOSSE sa mère, Noël DELENEUVILLE son frère, Josse ROZE son père grand, et Pierre DELENEUVILLE son oncle et parrain.

2 E 3 / 9034 acte 67 - 16/06/1687 - dîme

Révérant Père en Dieu Florent DE BRAY Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, baille à Antoine VALLOIS fils de feu Hubert, laboureur demeurant à la Neuville paroisse de PHALEMPIN, toute la dîme de la Neuville, se consistant en 4 portions contenant 124 bonniers dont 2 portions du costé de PHALEMPIN contiennent 44 bonniers, l'une dite de la Longue Haye, et l'autre de la Cariette, item une autre portion vers les Noeufs Pretz contenant 43 bonniers, et finalement la portion de la dîme de la Chapelle s'étendant vers THUMERIES, d'environ 23 bonniers, le tout pour 400 livres.

2 E 3 / 9034 acte 68 - 19/06/1687 - Donation

Michel LEGRAIN fils de feu Guillaume, et Catherine MANNIER sa femme, laboureur demeurant à GONDECOURT, par affection pour Guillaume, Michel, Catherine et Pasques LEGRAIN, leurs enfants, leur donnent entrevifs tous les meubles qu'ils délaisseront à leurs trespas, à charge par eux de payer les dettes. Elisabeth LEGRAIN leur fille a déjà eu suffisamment sa part par son traité de mariage et depuis. En présence de Guillaume LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 69 - 19/06/1687 - Partage

Michel LEGRAIN fils de feu Guillaume, et Catherine MANNIER sa femme, laboureur demeurant à GONDECOURT, font le partage des biens qu'ils délaisseront à leurs enfants non mariés. Guillaume LEGRAIN aura 3 cents à GONDECOURT, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  à Wachemy paroisse de CHEMY, item cent  $\frac{1}{2}$  au bois à Quesne à GONDECOURT, item 7 quartrons à la Vacquerie à GONDECOURT. Michel LEGRAIN aura la moitié d'un lieu manoir contenant 3 quartrons à GONDECOURT impartis à l'encontre de Guillaume LEGRAIN son oncle, item la moitié de 6 cents pris à l'encontre dudit Guillaume, à CHEMY, item la moitié de 4 cents  $\frac{1}{2}$  au mollin à wedde, impartis comme dessus à GONDECOURT, item 2 cents à GONDECOURT, item 1 cent au bas de Carnin à GONDECOURT, item  $\frac{1}{2}$  cent au plat maret à GONDECOURT. Catherine LEGRAIN aura la moitié de 6 cents à CHEMY impartis à l'encontre dudit Guillaume LEGRAIN, item 3 cents à la Ruyelle Mordacque à GONDECOURT, item 3 cents à Wachemy paroisse de CHEMY. Pasques LEGRAIN aura la moitié de 4 cents  $\frac{1}{2}$  à la Campagne à GONDECOURT, item 3 cents  $\frac{1}{2}$  aux Wardelles à GONDECOURT, item 1 cent à la Vacquerie, et 2 cents au Ponchelet à GONDECOURT. Elisabeth LEGRAIN aussi leur fille aura sa part qui lui a été donnée par son traité de mariage avec André DELEFOSSE. Michel LEGRAIN donnera 100 livres à chacun de ses 3 frères et sœurs. En présence de Guillaume LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 70 - 20/06/1687 - Partage

Guillaume LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur à GONDECOURT, fait le partage entre ses neveux et nièces. Guillaume LEGRAIN son neveu aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  au cabaret à GONDECOURT, et 3 cents à GONDECOURT. Michel LEGRAIN aura la moitié de 6 cents à la Campagne impartis à l'encontre de Michel LEGRAIN son père à CHEMY, item la moitié de 4 cents  $\frac{1}{2}$  au mollin à weddes, à GONDECOURT. Catherine LEGRAIN aura la moitié de 6 cents à CHEMY, item 2 cents au Pacquelet à GONDECOURT. Pasques LEGRAIN aura 2 cents à GONDECOURT,

item 3 cents à GONDECOURT au hallot bruslé. Michel LEGRAIN paiera 200 livres à Mathieu LEGRAIN neveu du comparant et ledit Michel LEGRAIN filleul du comparant, pardessus sa part, aura la moitié d'un lieu manoir à GONDECOURT imparti à l'encontre de Michel LEGRAIN son père.

2 E 3 / 9034 acte 71 - 23/06/1687 - Bail

Charles LALLOE fils de feu Romain, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, baille à Nicolas DUGARDIN fils de feu Maximilien, tavernier à Wachemy, et Marie DU HOT sa femme, un lieu manoir contenant 3 cents ½ à Wachemy, à usage de taverne et brasserie, pour 84 livres par an en 2 termes.

2 E 3 / 9034 acte 72 - 23/06/1687 - Contrat de mariage

Simon **DELECOURT** fils de feu Alexandre, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, relict de Catherine WARQUAIN.

Adrienne **LEMETTRE** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Pierre LEMETTRE son père et Jean LEMETTRE son frère.

2 E 3 / 9034 acte 73 - 26/06/1687 - Bail

Pierre HENNEBICQUE fils de feu Baltasart, laboureur demeurant à TEMPLEMARS, et Marguerite DESBIENS sa femme, baillent à Jacques DESBIENS fils de feu Georges, laboureur demeurant à GONDECOURT, 6 cents en 4 pièces à GONDECOURT. En présence de Pierre Morand NICOLLE fils de feu Melchior, marchand demeurant à ARRAS.

2 E 3 / 9034 acte 74 - /1687

Pierre DE BISSCHOP fils de feu Pierre, bailli de WATTRELOT et receveur de l'Abbaye de Saint Pierre lez GAND, vend à Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant bailli de CAMPHIN, la dîme, terrage et soasté de CAMPHIN pour la dépouille 1687, pour 600 florins. En présence de François DUQUESNOIS sergent de WATTRELOT, et Bavon DE BISSCHOP fils de Pierre, bailli de HARNES.

2 E 3 / 9034 acte 75 - 08/07/1687 - Bail

Noël MOREL fils de feu Erasme, homme de fief de l'Abbaye de PHALEMPIN, baille à Pierre CREPEL fils de Richard, laboureur à CAMPHIN, un lieu manoir contenant 3 cents à CAMPHIN, item 2 cents 1 quartron à CAMPHIN. En présence de Antoine DE WULF fils de feu François, manouvrier demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 76 - 08/07/1687 - Bail

Bernard HENNEBEL fils de feu François, et Hippolyte MORTREUX fils de Pasquier, laboureurs demeurant à PHALEMPIN, baillent à Bernard DE CARNIN fils de Sébastien, jeune homme non marié de libre condition demeurant audit lieu, 11 cents pris en 21 cents à l'encontre de Roger LALLOE, appartenant à la Chapelle Saint Michel fondée en l'église Saint Jacques de DOUAI, séant à PHALEMPIN. En présence de Jacques CORNIL fils de feu Gaspard, manouvrier, et Luc DU TILLOEUL fils de Jean, jeune homme non marié, demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 77 - 09/07/1687 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Florent DE BRAY, humble Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, et Frère Ubalde REYS prêtre religieux et procureur de ladite Abbaye, baillent à Nicolas GRUMEL fils de feu Antoine, Antoine GRUMEL son fils et Catherine Thérèse LECOMTE sa femme, laboureurs demeurant à BENIFONTAINE, un lieu manoir, un petit manoir, 233 mencaudées et 3 coupes de terres à labour et à usage de pretz en plusieurs pièces à BENIFONTAINE (*Très longue description*).

2 E 3 / 9034 acte 78 - 09/07/1687 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Florent DE BRAY, humble Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, et Frère Ubalde REYS prêtre religieux et procureur de ladite Abbaye, baillent à Antoine LARCHER fils de feu Nicolas, bailli de PONT A VENDIN, et Marie Madeleine DESMASIERES sa femme, le droit de dîme à PONT A VENDIN et Estevele et à l'environ, comme aussi le dismeron dit de Clariou, compris aussi le droit de dîme qu'a l'Abbaye sur la dîme appartenant à la cure dudit lieu (qui est une jarbe du cent), étant le droit de dîme de 8 jarbes du cent, et ce pour 6 ans.

2 E 3 / 9034 acte 79 - 14/07/1687 - Contrat de mariage

Basil **ROZE** fils d'Antoine, relict de Jeanne MOREL, soieur dais demeurant à GONDECOURT.

Marie Catherine **BONNET** veuve de Théodore DURIEZ, demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 80 - 19/07/1687 - Bail

André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Jacques VALLOIS fils de feu Pierre, sergent demeurant à WAHAGNIES, un lieu manoir contenant 6 cents à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 81 - 23/07/1687 - Accord

Marie Françoise GUILBERT veuve en dernières noces de François MARCHAND, demeurant à CAMPHIN d'une part, Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien et de ladite GUILBERT, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, trouvent un accord par lequel la première comparante cède audit DURIEZ son fils, la moitié des adventures de bled sur 11 cents appartenant à l'hospital de WAVRIN, séant à CAMPHIN, la moitié de l'adventure de colsat sur 3 cents dudit hospital, à charge de par ledit DURIEZ payer toutes les tailles, vingtièmes et autres envois avec le rendage des 14 cents dudit hospital, et ledit DURIEZ cède à sa dite mère tous les droits qu'il a en qualité de fermiers desdits 14 cents. Ladite Marie Françoise cède à son dit fils, la moitié de 36 cents appartenant à la Prévosté de BERCLAU. Il labourera les terres de sa mère avec ses chevaux et celui de Gilles MARCHAND son frère, ... il livre à son frère Gilles MARCHAND de la toile pour faire un juste à corps, culotte et bas de chausse, le tout de toile d'étoupe, par tout le mois de mars prochain. Il a promis de lui laisser mettre sa vache dans son étable jusqu'à la Saint Remy, et mettre le fumier séparé en la court. Elle renonce à tous les meubles étant en la maison et taverne où pend pour enseigne « Saint Eloy » à CAMPHIN, au profit dudit Maximilien DURIEZ.

2 E 3 / 9034 acte 82 - 28/07/1687 - Cautions

Jean BARATTE fils de feu Pierre, Cornil MAILLARD fils de feu Guillaume, Jean DUROTZ fils de feu Toussaint, Hubert LALLOE fils de feu Pasquier, Marguerite WARQUAIN veuve de André DE CAIGNY, Antoine DUROTZ fils de feu Toussaint, Jean DE CAIGNY fils de feu André, et Marguerite DEBEAUSART veuve de Jean Jacques DESBIENS, tous laboureurs et principaux manans de CHEMY, pour satisfaire à l'appostille de la requête par eux présentée au lieutenant de la Gouvernance de LILLE, le 26/07/1687, se sont constitués pleiges et cautions l'un de l'autre pour les rentes seigneuriales qu'ils pourront devoir pour les dépouilles 1684 et 1686.

2 E 3 / 9034 acte 83 - 02/08/1687 - Bail

Amand PARMENTIER fils de feu Bartholomé, boulinger demeurant à LILLE, baille à Jean DE CAIGNY fils de feu André, brasseur et tavernier demeurant à CHEMY, 7 cents ½ à CHEMY.

2 E 3 / 9034 acte 84 - 03/08/1687 - Contrat de mariage

Pierre **DURIEZ** fils de feu Venant, jeune homme à marier demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean François DURIEZ son frère et Jean MOREL son beau frère.

Anne **BRISELANCE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée d'Antoine BRISELANCE son père, Jean BRISELANCE son frère et Luc MACHON son beau frère.

2 E 3 / 9034 acte 85 - 17/08/1687 - Contrat de mariage

Adrien **DUHOT** fils de Vincent, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté dudit Vincent et de Barbe MORTELECQUE ses père et mère, de Jacques MORTELECQUE son oncle.

Marie **POTTEAU** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Pasquier POTTEAU son père, Adrien POTTEAU son frère, Antoine HERMAND son beau frère, et Mathieu BOISTEL son parrain et oncle.

2 E 3 / 9034 acte 86 - 17/08/1687 - Partage

Jean BERNARD fils de feu Guillaume, et Marie Jeanne COCHET sa femme, laboureurs demeurant à ALLENES, et Marie Thérèse COCHET jeune fille non mariée demeurant à LORGIES, se portant fort avec Jacques MORTELECQUE et Jean MARCHAND, d'Anne COCHET demeurant à LILLE, lesdites COCHET filles et héritières de Nicolas et Marie MARCHAND en leurs vivants laboureurs demeurant à ALLENES, se partagent l'héritage. Marie Jeanne COCHET aura 10 cents en 4 pièces, savoir, 2 cents pris en 6 à GONDECOURT, item 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Anne à HERRIN, item 4 cents à GONDECOURT, et autres 2 cents à GONDECOURT. Anne COCHET aura 2 cents pris en 6 à GONDECOURT, 2 cents à HERRIN pris en 4. Marie Thérèse COCHET aura 2 cents pris en 6 à GONDECOURT, 2 cents à ALLENES, Jean BERNARD et sa femme retiennent à leur

charge 2 rentes héritières portant l'une 200 livres au profit de l'église de GONDECOURT, et l'autre portant 300 livres au profit des communs pauvres d'HERRIN, au fœur du denier 16. En présence de Guillaume BERNARD fils de feu Nicolas, et Henri DEFIVE fils de feu Allard, maréchal et laboureur, demeurant à ALLENES.

2 E 3 / 9034 acte 87 - 23/08/1687 - Contrat de mariage

Mathias **LESAGE** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Pierre son père, Simon LESAGE son frère et Robert LESAGE son oncle.

Marie Catherine **MALLET** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie ROHART sa mère, et Gérard ROHART son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9034 acte 88 - 25/08/1687 - Contrat de mariage

Jacques **DUMETZ** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'André son père, Marie LECLERCQ sa mère et Charles MAUPAYE son ami.

Marie Françoise **DEHENNIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Romain DEHENNIN son père, Bauduin DEHENNIN son frère et Piat LEBORGNE son ami.

2 E 3 / 9034 acte 89 - 25/08/1687 - Dispositions testamentaires

Barbe DE FRANCE femme en secondes noces d'Adrien MARCHAND, demeurant à GONDECOURT, prend des dispositions testamentaires pour que tous ses enfants tant fils que filles, héritent à parts égales.

2 E 3 / 9034 acte 90 - 06/09/1687 - Contrat de mariage

Jacques **BERNARD** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Maximilien et Marie CRESTAL ses père et mère.

Gabrielle **HAVETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jacqueline FLINOIS sa mère, Valentin HAVETZ son frère et Pierre BONNIER son beau frère.

(Un acte daté du même jour précise que Jacqueline est veuve de Jean HAVETZ).

2 E 3 / 9034 acte 91 - 06/09/1687 - Dette

Jacqueline FLINOIS veuve de Jean HAVETZ, demeurant à PHALEMPIN, doit à Valentin HAVET son fils, 124 livres. Elle charge ses autres enfants de restituer la somme à son trespas.

2 E 3 / 9034 acte 92 - 11/09/1687 - Rente viagère

André LHOSTE fils de feu François, et Marie LEROY sa femme, laboureurs demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, constituent au profit de Sœur Marie Catherine LHOSTE religieuse professe aux Sœurs Grises d'ETER (ESTAIRE) du Tiers Ordre de Saint François, une rente viagère de 24 livres par an dont la première année échouera au jour de tous les Saints 1689.

2 E 3 / 9034 acte 93 - 11/09/1687 - procuration

Piat DE LE CAMBRE fils de feu Guillaume, bailli de QUEAN pays d'Artois, donne procuration à Simon DE LE CAMBRE son frère. En présence de Jean Louis LACHEREZ fils d'Obert, laboureur à QUEAN.

2 E 3 / 9034 acte 94 - 15/09/1687 - Vente

François DUPONT fils de feu Antoine, navieur sur la Haute Deûle demeurant à Estevele paroisse de PONT A VENDIN, et Anne Jeanne DE LE RUYELLE sa femme (qui a approuvé le 5/01/1689 et a déclaré avoir reçu le montant de la vente), vendent à Philippe François DE LE RUYELLE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à Estevele, la moitié d'un lieu manoir contenant 2 cents audit lieu, pour 400 livres.

2 E 3 / 9034 acte 95 - 18/09/1687 - Baux

Pierre DELECOURT fils de feu Alexandre, Piat DOUTRELONG fils de feu Jean, et André THERY fils de Pierre, laboureurs demeurant à CARNIN, baillent en avant cense à François GRAVELINE fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à CAMPHIN, 6 cents et 4 verges audit lieu appartenant aux chapelains de Notre Dame de Cité lez ARRAS.

Ils baillent à Louis COCHET fils de feu Jean, manouvrier demeurant à CAMPHIN, 5 cents à CAMPHIN.

Ils baillent à Marguerite BONVOISIN veuve de Pierre BOVIN, demeurant à CAMPHIN, 6 cents audit lieu.

Ils baillent à Valentin MALLET fils de feu Piat, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 12 cents en 2 pièces à CAMPHIN.



Ils baillent à Jeanne DERACHE veuve de Jean RINGOT, demeurant à CAMPHIN, un lieu manoir contenant 3 cents  $\frac{1}{2}$ .

Ils baillent à François PROUVOST fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Catherine DELEFOSSE sa belle-mère, 8 cents  $\frac{1}{2}$  et 7 verges à CAMPHIN.

Ils baillent à Jean Philippe BURBURE fils de feu Michel, carlier demeurant à CAMPHIN, 7 cents 73 verges à CAMPHIN.

Le tout appartenant aux chapelains de Notre Dame de Cité lez ARRAS.

2 E 3 / 9034 acte 96 - 22/09/1687 - Bail

Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et fermier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Catherine DUPONT veuve de Jean DE LANNOY, labourière demeurant à THUMERIES, 9 cents en 2 pièces à Quintice. En présence de Jean François DUQUESNE fils d'Antoine, greffier de la Comté d'ONGNIES, et Jacques VALLOIS fils de feu Pierre sergent des bois de WAHAGNIES.

2 E 3 / 9034 acte 97 - 24/09/1687 - Dette

François DUQUESNE prêtre chapelain de WAHAGNIES, doit à Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN à cause de ferme et louage d'une maison et quelques terres à WAHAGNIES, et pour ce, lui vend la dette que lui doit Martin DU CATTEAU fils de feu François, laboureur demeurant à WAHAGNIES, suivant la dîme qu'il tient en ferme de Monsieur POLLETTE Chanoine de la Collégiale Saint Pierre de LILLE.

2 E 3 / 9034 acte 98 - 25/09/1687 - Vente

Pierre MORETZ fils de Georges, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Catherine CORSIMON sa femme, pour décharger une rente héritière, vendent à Adrien CAUROT fils de feu Jean, et Prudence GOUEDEMAN sa femme, tavernier demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant 3 quartiers à PONT A VENDIN, pour 800 livres.

2 E 3 / 9034 acte 99 - 04/10/1687 - Vente

Luc LABBE fils de feu Jacques, laboureur demeurant à TEMPLEMARS, et Marie LINGLET sa femme, vendent à Catherine MALLET veuve de Valérien SION, demeurant à CAMPHIN, 2 cents à CAMPHIN, à la charge du bail qu'en a Philippe SION, pour 144 livres parisis.

2 E 3 / 9034 acte 100 - 04/10/1687 - Echange

Pierre LE CUPPRE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à PROVIN, naguère bail et mari de feu Bauduine WAUCQUIER et ayant enfants d'elle d'une part, Augustin LE MENU fils de feu Augustin, fournisseur demeurant à PONT A MARCQ d'autre part, échangent terres et manoir. 7 cents à CAMPHIN échus auxdits enfants, contre les droits qu'a le second comparant dans  $\frac{2}{3}$  de lieu manoir contenant en totalité un quartier à PROVIN, l'autre tiers appartenant à Marie LE MENU femme de Nicolas PADIEU.

2 E 3 / 9034 acte 101 - 02/10/1687 - Contrat de mariage

Jean **LEZY** fils de Jacques, jeune homme non marié demeurant à WAVRIN, assisté dudit Jacques, Bauduin LEZY son oncle du côté paternel, Arnould DUHAYON aussi son oncle par alliance, et Gilbert DUPONT son ami. Augustine **BOULINGER** aussi jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de Catherine LEGROULX sa mère, Simon DE LE CAMBRE son parrain et cousin et Jean DE LE CAMBRE aussi son cousin.

2 E 3 / 9034 acte 102 - 03/10/1687 - Contrat de mariage

Pierre **CRESPER** relict de Catherine DELEVALLEE, manouvrier demeurant à CAMPHIN, assisté de Nicolas DELEVALLEE son beau père.

Marie Catherine **BOISTEL** jeune fille à marier demeurant à PHALEMPIN, assistée de Supply et Anne LEBOISTEL ses frère et soeur.

... et comme ledit CRESPEL a de sa première conjonction Adrien, Jean Philippe, Nicolas, Michelle et Marie Catherine.

2 E 3 / 9034 acte 103 - 04/10/1687 - Contrat de mariage

Jacques **DESCAMPS** fils de feu Guillaume, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Jean François et Wallerand DESCAMPS ses frères, et Pasquier MORTREUX son parrain par alliance.

Marie Marguerite **MORETZ** aussi jeune fille à marier demeurant à CHEMY, assistée de George MORETZ et Marie DUGARDIN ses père et mère, Jean DUGARDIN son oncle, Jacques LEDRU et Charles LALLOE aussi ses oncles du côté maternel.

2 E 3 / 9034 acte 104 - 15/10/1687 - Partage

Jacques et Pierre DUGARDIN, Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, procureur spécial de Marguerite et Michelle DUGARDIN (procuracion passée devant Antoine LEPEZ notaire, en date du 13/10/1687), Noël BERTOUL procureur spécial de Marie Catherine DUGARDIN (procuracion passée devant Sébastien DUBOIS notaire, en date du 27/10/1685), lesdits DUGARDIN enfants et héritiers de feu Jacques et de feu Anne MENGER, et Piat DESBIENS fils de feu Piat et de ladite feu Anne MENGER, et héritier d'icelle, font le partage. Jacques DUGARDIN aura un lieu manoir contenant demi cent à GONDECOURT, item un cent à GONDECOURT. Pierre DUGARDIN aura 4 cents  $\frac{1}{2}$  pris en 9, item 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Marguerite DUGARDIN. Marguerite DUGARDIN aura 4 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre dudit Pierre son frère, item 2 cents pris en 4. Michelle DUGARDIN aura 3 cents 17 verges à CARNIN, 2 cents 1 quartron audit CARNIN, 7 quartrons à WATTIGNIES. Marie Catherine DUGARDIN aura 3 cents à GONDECOURT, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  audit lieu, et elle paiera à Pierre et Marguerite chacun 15 livres 10 sols, et à ladite Michelle 15 gros. Piat DESBIENS aura cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT, item 3 quartrons pris en 6 à l'encontre des héritiers Paul DE LE HAYE, et finalement 1 cent à CARNIN. En présence de Philippe DE HALLUIN fils de feu Michel, chirurgien à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 105 - 15/10/1687 - Bail

Noël BERTOUL fils de feu Jean, procureur spécial de Marie Catherine DUGARDIN demeurant à HALLUIN (procuracion passée devant Sébastien DUBOIS notaire, le 27/10/1675), baille à Jacques DUGARDIN fils de feu Jacques, laboureur demeurant à GONDECOURT, 5 cents  $\frac{1}{2}$  audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 106 - 15/10/1687 - Bail

Pierre DUGARDIN fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à WATTIGNIES, baille à Jacques COUVREUR clerc paroissial de GONDECOURT, 4 cents  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 107 - 15/10/1687 - Partage

Adrien MARCHAND fils de feu Adrien, relict de Barbe DE FRANCE, laboureur demeurant à GONDECOURT d'une part, Antoine DUROTZ fils de feu Antoine et de ladite Barbe DE FRANCE, et Jean DEFIVE fils de feu Jean, tuteurs des enfants desdits feus DUROTZ et DE FRANCE, tels que Nicolas et Marie Anne DUROTZ frère et sœur audit Antoine d'autre part, passent un accord touchant la formature mobilière desdits enfants. Le premier comparant paiera aux dits DUROTZ 1500 livres pour la formature mobilière de leur dit feu père, la moitié dans 8 jours et l'autre dans 6 mois et il leur cède le parfait du bail de 35 cents qu'il tient des héritiers Jean DE FRANCHE demeurant à LILLE. Lesdits enfants pourront jouir des terres provenant des chefs de leurs feus père et mère. Les acquets d'héritage se partiront également entre ledit Adrien MARCHAND et lesdits enfants. Ils se répartiront les meubles mais ledit MARCHAND pourra reprendre 400 livres qui est son port de mariage.

2 E 3 / 9034 acte 108 - 18/10/1687 - Renonciation

François DUPUICT fils de feu Jacques, et Barbe BRISSÉ sa femme, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, déclarent que de crainte que l'hérédité des feus Ambroise BRISSÉ et Marie D'AVRIL, père et mère de ladite Barbe, ne leur soit onéreuse, renoncent à ladite hérédité au profit de Nicolas, Marguerite, Cécile et Antoinette BRISSÉ enfants et héritiers desdits défunts, ce acceptant même Philippe HERBAULT bail et mari de ladite Antoinette.

2 E 3 / 9034 acte 109 - 18/10/1687 - Partage

Nicolas, Marguerite, Cécile et Antoinette BRISSÉ enfants et héritiers des feus Ambroise BRISSÉ et Marie D'AVRIL, et Philippe HERBAULT mari de ladite Antoinette, demeurant à WAHAGNIES, se partagent l'héritage. Nicolas BRISSÉ aura 2 cents à WAHAGNIES, item 3 cents vers la Longue Haye, item cent  $\frac{1}{2}$  audit lieu. Marguerite BRISSÉ aura demi cent pris en cent  $\frac{1}{2}$  à l'encontre des dites Cécile et Antoinette BRISSÉ, item une grange de 36 pieds de long érigée sur l'autre cent, item 2 cents, item la moitié de 3 cents pris à l'encontre dudit Nicolas.

Cécile aura demi cent et 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Antoinette, item autres 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Antoinette, à WAHAGNIES. Antoinette BRISSE aura demi cent du manoir, item une étable contenant 15 pieds avec un petit carin et une autre étable, contenant ensemble 21 pieds, le tout situé sur le demi cent de manoir, item 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Cécile, et finalement autres 2 cents pris en 4 à l'encontre de ladite Cécile. Comme la maison mortuaire est obligée dans une rente héritière de 400 livres parisis au denier 16 au profit de Jeanne DE HEDIN demeurant à LILLE, les dites Marguerite, Cécile et Antoinette l'ont retenue à leur charge. Nicolas paiera à Antoinette 13 livres, et aux dites Cécile et Antoinette, chacune 12 livres. Lesdites Marguerite et Cécile paieront à ladite Antoinette, chacune 17 livres 15 gros.

2 E 3 / 9034 acte 110 - 18/10/1687 - Contrat de mariage

Allard **LAURENT** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à présent à COURRIERES, assisté de Martin et Philippe LAURENT ses frères et Charles ALLARD son oncle.

Catherine **BARBIEUX** aussi jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de Marie LEROY sa mère et de Philippe Mathieu LAGACHE son ami.

2 E 3 / 9034 acte 111 - 18/10/1687 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, labourière demeurant à GONDECOURT, baille à Mathias DELEVALLEE fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, 2 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 112 - 18/10/1687 - Contrat de mariage

Josse **ROZE** fils de feu Nicolas, relict de Marguerite RAMON, tavernier demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean ROZE son fils, et Pierre DELENEUVILLE son beau fils.

Marguerite **CRAMETTE** veuve de Jean BRASSART, demeurant à présent audit lieu, assistée de Jean BRASSART son fils et Nicanor CHUIN son beau fils.

2 E 3 / 9034 acte 113 - 23/01/1687 - Dette

Sébastien DE CARNIN fils de Bernard, brasseur et hoste, et Françoise LALLOE sa femme, demeurant à PHALEMPIN, doivent à Jacques DE PIETIN (PITAIN), 212 florins. Paiement au 21/10/1687. Jacques DE BEAUVOIS bailli d'ILLIES demeurant à CAMPHIN, s'est porté caution.

2 E 3 / 9034 acte 114 - 27/10/1687 - Baux

Messire Fery DE LA HAMAIDE Chevalier Seigneur du Fay, d'Ogimont, du Bois, demeurant en son château de THUMERIES, baille à Antoine DE LANNOY fils d'Erasmus, manouvrier demeurant à THUMERIES, 481 verges audit lieu nommé le Pret Velu.

Il baille à Arnould MILLEVILLE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à THUMERIES, 944 verges nommé l'Hermitage.

Il baille à Antoine DE LANNOY fils d'Erasmus, demeurant à THUMERIES, 7 à 8 cents (à mesurer), appelé la seiche pasture audit lieu.

Il baille à Honoré PLAISANT fils de feu Jacques, laboureur demeurant à THUMERIES, 1577 verges nommé la Flamingrie audit lieu.

Il baille à Nicolas PLAISANT fils de feu Joannes, laboureur demeurant à THUMERIES, une pièce d'aunois contenant 1925 verges audit lieu.

Il baille à André LE GROULX fils de François, laboureur demeurant à THUMERIES, 689 verges audit lieu.

Il baille à Antoine DE LANNOY fils d'Erasmus, demeurant à THUMERIES, une partie de 1717 verges.

Il baille à Jean Pierre CARLIER fils de feu Robert, laboureur demeurant à THUMERIES, l'autre partie des 1717 verges.

Il baille à Piat DUQUESNE fils de Maximilien, laboureur demeurant à THUMERIES, 13 cents audit lieu.

Il baille à Martin MELLEZ fils de Nicolas, laboureur demeurant à THUMERIES, 6 cents audit lieu.

Il baille à Gaspard DE BEAUCAMPS fils de Gaspard, demeurant à THUMERIES, 825 verges audit lieu.

Il baille à Louis SOILLE fils de feu Martin, maréchal demeurant à THUMERIES, 7 quartrons nommés la Place des Carneaux audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 115 - 29/10/1687 - Bail

Georges DE CARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Nicolas MOTTE fils de feu Clément, homme non marié, laboureur demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant 3 cents au Petit ATTICHES, item 5 cents en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 116 - 29/10/1687 - Bail

Georges DE CARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Venant DATTICHES fils de feu Jean, et Jeanne Catherine LENGART sa femme, demeurant à PHALEMPIN, 8 cents en 2 pièces à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 117 - 29/10/1687 - Dispositions testamentaires

Venant DATTICHES fils de feu Jean, et Jeanne Catherine LENGART sa femme, demeurant à PHALEMPIN, prennent des dispositions pour que tous leurs enfants, tant fils que fille se partagent également l'héritage, et comme ils ont encore une petite fille en très bas âge, ils veulent que tous leurs autres enfants plus âgés seront obligés de la nourrir et de l'entretenir des biens communs de la maison mortuaire, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de 15 ans. En présence de Philippe PIPPELART fils de feu Jacques, laboureur, et Joseph CANIPEL fils de feu Maximilien, cordonnier, demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9034 acte 118 - 30/10/1687 - Bail

Thomas HENNERON fils de feu Thomas, laboureur demeurant à Wattignes paroisse de BERSEE, baille à Noël SION fils de feu Valérien, laboureur demeurant à CAMPHIN, 8 cents en 3 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 119 - 30/10/1687 - Bail

Thomas HENNERON fils de feu Thomas, laboureur demeurant à Wattignes paroisse de BERSEE, baille à Henri COCHET prêtre pasteur de CAMPHIN, 7 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 120 - 30/10/1687 - Bail

Thomas HENNERON fils de feu Thomas, laboureur demeurant à Wattignes paroisse de BERSEE, baille à François DUPUIT fils de feu Jacques, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 2 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 121 - 07/11/1687 - Contrat de mariage

André **CRAMETTE** jeune homme non marié de feu Jean, demeurant à GONDECOURT, assisté de Péronne DELECROIX sa mère, et Melchior DELECROIX son oncle du côté maternel.

Jeanne **DURIEZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie MARCHAND sa mère et Jean DURIEZ son frère.

... sa dite mère ... qu'elle a acquis avec ledit Jean CRAMETTE son feu mari.

2 E 3 / 9034 acte 122 - 10/11/1687 - Partage

Michel et Jean CAMBIER, frères, Louis LE MENU fils de feu Jean, et Marie CROMBET sa femme, demeurant à PROVIN sauf ledit Michel à MEURCHIN, lesdits CAMBIER et CROMBET frères et sœurs enfants et héritiers de feu Vaast et Jacqueline WATTREQUIN, font le partage de la succession. Jean CAMBIER aura 3 cents à PROVIN, item cent ½ à PROVIN. Marie CROMBET aura 2 cents ½ à PROVIN. Ledit Michel CAMBIER n'a aucun héritage mais reçoit 240 livres de son frère Jean. Louis LE MENU et sa femme retiennent à leur charge une lettre de rente héritière passée devant auditeurs de LILLE au profit de Jean DE LE RUYELLE procureur à LILLE, portant 12 livres de gros au rachat de 200 livres avec 18 livres d'arrérages.

2 E 3 / 9034 acte 123 - 10/11/1687 - Contrat de mariage

Toussain **FACOMPRETZ** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Nicolas FLINOIS et Michel DECARNIN ses beaux frères.

Jeanne Catherine **SAMIER** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Isabeau LOHIER sa mère, Ignace SAMIER son frère et Augustin SAMIER son oncle du côté paternel.

2 E 3 / 9034 acte 124 - 07/11/1687 - refonte de la cloche

Pierre CAMBRON fils de feu Toussaint, fondeur de cloches demeurant à LILLE d'une part, Adrien DE LE HAYE fils de Philippe, lieutenant de HERRIN, Gilbert CUVELIER, Pasquier MORTELECQUE, Charles DE LE HAYE, Nicolas DU TILLOEUL et Guillaume DUPRETZ, hommes de fiefs dudit lieu, tant en leur nom que représentant la commune d'autre part, passent un accord pour la refonte de la grosse cloche d'HERRIN présentement cassée. Ledit CAMBRON prend à son compte la refonte de ladite cloche avec les 2 autres étant dans le clocher et la garantit un an, et les seconds comparants fourniront audit CAMBRON, le bois et briques qu'il commandera avoir pour faire le fourneau et fondre ladite cloche, de plus de fournir le métal qu'il commandera, et ils lui fourniront 204 livres, dont la moitié prestement et l'autre moitié dans 2 ans.

2 E 3 / 9034 acte 125 - 21/11/1687 - Bail

Thomas DU HOTZ fils de feu Vaast, laboureur demeurant à ALLENES, baille à Guillaume DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, 2 cents ½ à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 126 - 21/11/1687 - Bail

André LHOSTE fils de feu François, laboureur à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à titre d'arrentement et amphitéose, à Marie Françoise GUILBERT veuve en dernières noces de François MARCHAND, et à Gilles MARCHAND son fils, demeurant à CAMPHIN, 4 cents à usage de manoir audit lieu, pour en jouir pendant 40 ans, au rendage de 36 livres par an.

2 E 3 / 9034 acte 127 - 21/11/1687 - Testament

Jean LEBORGNE fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, par affection pour Mathieu LEGRAIN, Piat, Madeleine et Jeanne DATTICHES, ses frères et sœurs, tous enfants et héritiers de feu Marie MANNIER, il ordonne qu'ils se partissent également les biens qu'il délaissera provenant de son dit feu père

2 E 3 / 9034 acte 128 - 21/11/1687 - Donation

Pérosne DELECROIX veuve de Jean CRAMETTE, demeurant à GONDECOURT, par affection pour André CRAMETTE son fils, lui donne par donation d'entrevif, 2 cents à GONDECOURT, à condition que son dit fils avec Jeanne DURIEZ sa femme, seront obligés de la nourrir le reste de sa vie. En présence de Bartholomé MARCHAND fils de feu Pierre, et Estienne DELECROIX fils de Melchior, manouvriers demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 129 - 22/11/1687 - Accord

Philippe et Jean Jacques TAILLEZ fils de feu Jean, et Michel LOHER fils de feu Jean, beau-frère auxdits TAILLEZ, manouvrier, demeurant à PONT A VENDIN d'une part, Louis DESBUISSONS fils de feu Ambroise, laboureur et brasseur demeurant audit lieu d'autre part, ont passé un accord touchant un procès que le second comparant a intenté contre Jacqueline REMBAULT mère auxdits TAILLEZ, par lequel, moyennant 105 florins que les premiers paieront au second, la moitié au 1/11/1688 et l'autre moitié au 1/11/1689, plus 40 florins de dédommagement, et 20 florins qui se paieront par Maître Robert DE ROBESPIERRE et Antoine LARCHER greffier et bailli dudit lieu, ledit DESBUISSONS arrête le procès. En présence de François TOURBE fils de feu Sébastien, échevin de PONT A VENDIN, et Jean LAMPIN fils de feu Antoine, manouvrier audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 130 - 26/11/1687 - Accord

André CRAMETTE fils de feu Jean, manouvrier demeurant à GONDECOURT d'une part, Jean MASENGHIEN fils de feu Wallerand, manouvrier audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 36 livres que ledit CRAMETTE a promis payer, le second comparant renonce au viage des biens qu'il pourrait avoir après le trespas de Pérosne DELECROIX sa belle-mère, suivant son contrat de mariage qu'il a fait avec feu Marie CRAMETTE sa première femme fille et donataire de ladite DELECROIX. En présence de Melchior DELECROIX fils de feu Jacques, tisserand demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 131 - 26/11/1687 - Vente

Hubert LE BOISTEL fils de feu Louis, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, vend à Maximilien RUBIN fils de feu Gérard, cleric paroissial de CARNIN, 2 cents à CARNIN, pour 132 livres. En présence de Thomas LE BOISTEL fils dudit feu Louis, manouvrier demeurant à CARNIN.

2 E 3 / 9034 acte 132 - 25/10/1687 - Contrat de mariage

Noël COLLETTE jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Thomas son père, Noël MOREL son parrain et oncle du côté maternel, et Adrien CAUDRELIER aussi son oncle par alliance dudit côté.

Catherine LEMESRE aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Sainte DURIEZ sa mère, Mathieu LEMESRE son frère et François CANDILLIER son beau frère.

2 E 3 / 9034 acte 133 - 29/11/1687 - Bail

Charles Ignace CHASSE Chanoine de Saint Gery à CAMBRAY, héritier universel d'Antoine Ignace CHASSE son frère vivant chanoine de la Métropolitaine de CAMBRAY, baille à Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien, laboureur et tavernier demeurant à CAMPHIN, un lieu manoir contenant 8 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 134 - 01/12/1687 - garde des bestes au marais

Simon BERNARD fils de feu Basil, demeurant à HERRIN, déclara que le jour de Saint André 1687, il a pris au rabais, les bestes chevalines et à cornes que les manans de HERRIN sont coutumiers de mettre au marais, pour un an, à raison de 17 gros par beste à cornes, 34 gros pour un poulain, et 17 gros par cheval ou cavaille. (il y a aussi des demi gardes). Chaque ménage fournira en plus 2 pains, un au commencement et l'autre à la Saint Jean. Simon DU TILLOEUL fils de feu Philippe, laboureur à HERRIN, s'est porté caution.

2 E 3 / 9034 acte 135 - 01/12/1687 - Bail

Marguerite DUPRETZ veuve de Théodore DESMASIERES, demeurant à HERRIN, baille à Bernard DU TILLOEUL fils d'Antoine, laboureur demeurant à HOUPLIN, un lieu manoir avec 2/3 de 5 cents à HOUPLIN, tenant à l'héritage de Nicolas DESRUCQUES, qui est l'autre tiers de 5 cents.

2 E 3 / 9034 acte 136 - 01/12/1687 - Bail

Marguerite DUPRETZ veuve de Théodore DESMASIERES, demeurant à HERRIN, baille à Louis ALLARD fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant 1 cent audit lieu. En présence de Pierre BERNARD fils de feu Jérôme, tavernier à HERRIN, et Antoine DU TILLOEUL fils de feu Noël, laboureur demeurant à HOUPLIN.

2 E 3 / 9034 acte 137 - 01/12/1687 - Vente

Mathias ROHART fils de feu Antoine, laboureur demeurant à ESPINOY, et Gratienne BOCHU sa femme, vendent à François DARESMALX fils de feu Antoine, sergent d'Estevele, la moitié de demi bonnier à Estevele, pour 288 livres.

2 E 3 / 9034 acte 138 - 01/12/1687 - Vente

Mathias ROHART fils de feu Antoine, laboureur demeurant à ESPINOY, et Gratienne BOCHU sa femme, vendent à Catherine DE LE RUYELLE veuve d'Alexandre SION, demeurant à Estevele, la moitié de demi bonnier à Estevele, impartis à l'encontre de François DARESMALX son frère, pour 288 livres.

2 E 3 / 9034 acte 139 - 01/12/1687 - Caution

Jean Chrisostome MOTTE fils de feu David Antoine, demeurant à LILLE, pour satisfaire à la demeure à lui adjugée des tailles, vingtièmes et extraordinaires, le 20/07/1687 à la sortie de la grande messe paroissiale (*de CAMPHIN*), il livre caution de la personne de Gérard MORTREUX fils de feu Hippolyte, lieutenant de GONDECOURT.

2 E 3 / 9034 acte 140 - 28/11/1687 - Dette

Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, laboureur demeurant à PHALEMPIN, doit à Jacques DE PITAIN négociant à LILLE, 212 florins. Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, laboureur et brasseur demeurant à CAMPHIN, s'est constitué caution. Paiement au 21/10/1688.

2 E 3 / 9034 acte 141 - 04/12/1687 - Vente

Augustin LE MENU fils de feu Augustin, boulinger demeurant à PONT A MARCQ, vend à Jean DELEFOSSE fils de Nicolas, de libre condition, marchand demeurant à GONDECOURT, 7 cents à CAMPHIN, pour 441 livres.

2 E 3 / 9034 acte 142 - 18/12/1687 - Vente

Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE, demeurant à SECLIN, pour décharger une rente héritière, vend à Jean PINTE fils d'Antoine, tisserand demeurant audit lieu, une partie d'un lieu manoir avec un four, contenant 28 verges à SECLIN, pris en 2 cents, pour 1 pistole à la venderesse et à Pérosne LAGACHE, et 750 livres de prix principal. En présence de Maître Jacques DOUCHET fils de Maître Pierre, chirurgien, et Ghislain François HAPPELMANT serviteur dudit DOUCHET, demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9034 acte 143 - 09/12/1687 - Bail

Jean DESBIENS fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à HERRIN, baille à François ROHART fils de feu Jean, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 4 cents audit lieu.

2 E 3 / 9034 acte 144 - 11/12/1687 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Florent DE BRAY, humble Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, et Frère Ubalde REYS prêtre religieux et procureur de ladite Abbaye, baillent à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 17 cents moins un quartron en 2 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 145 - 13/12/1687 - Donation

Quentine DUHAYON fille de feu Antoine, demeurant à PROVIN, pour récompenser la Pauvreté dudit lieu des soins qu'elle a déjà reçus, et ceux à recevoir, ce que lui ont garanti Antoine THOBOIS bailli, Luc BOURRETZ, Pierre CROMBECQ et Jean THOBOIS échevins dudit lieu, donne entrevif à ladite Pauvreté, un petit lieu manoir contenant 3 quartrons à PROVIN. Elle donne aussi un cor à manches rouge pour être vendu au profit de la Chapelle de Notre Dame, item une baye violette et un corset rouge à Marie GRARD fille de feu Thomas, sa filleule. Elle donne à François GRARD une baye verte de toille avec une bayette rouge et un lincheul. Elle donne à Marie DESNOULLET une baye bleuse et une bayette rouge avec une autre baye vielle aussi bleuse. Elle donne à Anne POTTEAU sa filleule, une armoire à mettre pains. Elle donne à Noël POTTEAU aussi son filleul, un chaudron, et à Jean BOURSE aussi son filleul, une cramillier. Elle laisse le surplus des autres meubles à la discrétion des gens de loy. En présence de Marc DE BAYE fils de feu Denis, cordonnier, et Denis DE BAY fils de Marc, non marié, demeurant à PROVIN.

2 E 3 / 9034 acte 146 - 22/12/1687 - Bail

Jean POLLET ministre des Pauvres de CAMPHIN, baille à Bartholomé GRAUWIN fils de feu Claude, manouvrier demeurant audit lieu, 5 cents moins 1 quartron en 2 pièces à CAMPHIN, à la caution d'Antoine DELEVALLEE fils de feu Jacques, manouvrier audit lieu. En présence de Joseph DESCARPENTRIE fils de Jacques, couturier demeurant à COURCELLES, et Etienne DUPUIT fils de feu Nicaise, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9034 acte 147 - 29/12/1687 - Accord

François LEBORGNE fils de Jean, moleur demeurant à CHEMA, et Elisabeth HACHE sa femme d'une part, Ferdinand, Adrien, Georges et Laurent HACHE, enfants de feu Jean, demeurant ledit Ferdinand à Ennetières paroisse d'AVELIN, ledit Adrien à GONDECOURT, lesdits Laurent et Georges à WARNETON d'autre part, passent un accord. Moyennant 45 livres que les premiers ont reçus des seconds, ils renoncent à toutes les parts qu'ils ont dans un lieu manoir à CHEMA, venant de Catherine CHRESTIEN mère de ladite Elisabeth, contenant en totalité demi cent.

Gaspard DELEMER fils de feu Michel, relict de feu Jeanne HACHE, ayant enfant d'elle, renonce à la part que peut avoir sa fille Marie Catherine DELEMER dans ledit lieu manoir.

2 E 3 / 9034 acte 148 - 30/12/1687 - cassation de vente

Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE, demeurant à SECLIN d'une part, Jean PINTE fils d'Antoine, tisserand demeurant audit lieu d'autre part, déclarent que le 18/12/1687, ladite Bonne a vendu audit Jean PINTE, une partie d'un lieu manoir avec un four, contenant 28 verges à SECLIN. Ils cassent la vente.

2 E 3 / 9034 acte 149 - 30/12/1687 - Bail

Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CARNIN, tuteur des enfants puppils d'Athanase CAULLIER et de Marguerite DELEVALLEE, baille à Pierre LE CUPPRE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à PROVIN, la moitié de 26 cents en 5 pièces à ANNOEULLIN, PROVIN et BAUVIN.

2 E 3 / 9034 acte 150 - 30/12/1687 - Bail

Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CARNIN, tuteur des enfants puppils d'Athanase CAULLIER et de Marguerite DELEVALLEE, baille à Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur demeurant à PROVIN, la moitié de 26 cents en 5 pièces à ANNOEULLIN, PROVIN et BAUVIN, l'autre moitié ayant été occupée par Pierre LE CUPPRE.

2 E 3 / 9034 acte 151 - 25/02/1687 - Dette

Jacques DE LANNOY fils de feu Jean, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit au Prince d'ISENGHUIEN, 220 florins 13 sous 3 deniers à cause de reste de marchés de bois en 1684 et 1685. Catherine DE LANNOY et Antoine CHOCQUET son fils, demeurant audit lieu, se sont constitués cautions.

2 E 3 / 9034 acte 152 - 09/05/1687

François Joseph DUQUESNE fils de Piat, demeurant à WAHAGNIES, doit au Prince d'ISENGHUIEN, 42 florins pour vente d'une monstre de chesne contenant 5 arbres. Paiement à la Saint Remy.

2 E 3 / 9034 acte 153 - 12/11/1687 - Dette

Gaspard DE BEAUCAMPS fils de Gaspard, marchand de bois demeurant à THUMERIES, doit au Prince DE HENNIN, Duc DE BOURNONVILLE, 172 florins à cause de vente d'une portion de bois de raspe es bois de Cappel. Son père Gaspard s'est porté caution. Paiement la moitié à la Pentecôte et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste 1688.

2 E 3 / 9034 acte 154 - 24/10/1687 - Dette

Nicolas BRISSE fils de feu (*arraché*), et Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchands demeurant à WAHAGNIES, doivent au Duc de BOURNONVILLE, 120 florins à cause de vente de 2 portions de bois de raspe. Paiement la moitié à la Pentecôte et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste 1688.

2 E 3 / 9034 acte 155 - 12/11/1687 - Dette

Gaspard DE BEAUCAMPS fils de Gaspard, marchand de bois demeurant à THUMERIES, doit à Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, 115 florins à cause de vente de 2 portions de bois de raspe. Son père Gaspard s'est porté caution. Paiement la moitié à Pasques et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste 1688. Le 28/12/1687, Robert VANHEUSE fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à THUMERIES, s'est substitué comme caution.

2 E 3 / 9034 acte 156 - 20/11/1687 - Dette

Nicolas VALLOIS fils de feu Jean, laboureur et marchand demeurant à LIBERCOURT, doit à Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, 110 florins à cause de vente d'une portion de bois de raspe. Paiement la moitié à Pasques et l'autre moitié à Sant Jean Baptiste 1688.

2 E 3 / 9034 acte 157 - 29/12/1687 - Vente

Ferdinand, Adrien, Georges et Laurent HACHE, enfants de feu Jean, demeurant ledit Ferdinand à Ennetières paroisse d'AVELIN, lesdits Georges et Laurent à WARNETON, et ledit Adrien à GONDECOURT, vendent à Georges MORETZ fils de feu Jean, marchand demeurant à CHEMY, 11 quartrons audit CHEMY, pour 96 livres. Et comme François HERNEQUEAU fils de feu Michel, et Françoise RINGOT sa femme, ontensemencé ladite terre, iceux renoncent à ce qu'ils peuvent prétendre et consentent à la vente. François LEBORGNE fils de Jean, et Elisabeth HACHE sa femme, renoncent à leur droit de proximité.

2 E 3 / 9034 acte 158 - 02/12/1687 - Bail

Charles Ignace CHASSE prêtre et chanoine de la première collégiale de Saint Gery à CAMBRAI, héritier universel de Messire Antoine Ignace CHASSE son frère vivant chanoine de la Métropolitaine de CAMBRAI, tous deux fils de feu Pierre vivant échevin d'ARRAS, baille à Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, laboureur et brasseur à CAMPHIN, et Elisabeth DUMETZ sa femme, la cense de l'Abbiette séant audit lieu, contenant 15 cents, pour 180 florins par an, item 17 bonniers en plusieurs pièces à CAMPHIN (*très longue description*), pour 945 livres par an.

2 E 3 / 9035 acte 1 - 08/01/1688 - Vente

François PREVOST fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Marie HERMAND sa femme, vendent à François ROZE fils de feu Arnould, en qualité de receveur et administrateur des communs pauvres de GONDECOURT, 2 cents pris en 4 à l'encontre de Guillaume LEGRAIN fils de Piat, pour 126 livres.

2 E 3 / 9035 acte 2 - 09/01/1688 - Bail

Antoine DUMORTIER fils de feu Antoine, laboureur demeurant à WAMBRECHIES, déclara avoir pris en louage de Fery DE LA HAMAIDE Chevalier Seigneur du FAY, d'OGIMONT, 10 bonniers à WAMBRECHIES, pour 400 florins par an. En présence de Michel CALONNE fils de feu Michel, et Antoine LAGACHE fils d'Antoine, serviteur audit Seigneur.

2 E 3 / 9035 acte 3 - 10/01/1688 - Baux

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, et Jean BRASSART fils de feu Pasquier, laboureurs demeurant à ALLENES, baillent en avant cense à Martin GUILBERT fils de feu Nicolas, 4 cents pris en 4 bonniers au maretz d'ALLENES, pour 21 livres par an.



Ils baillent à Maximilien HEREN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ALLENES, 8 cents pris es 4 bonniers.  
Ils baillent à Jean LEBORGNE fils de Jacques, laboureur audit lieu, 4 cents pris es 4 bonniers.  
Ils baillent à Hubert LEBORGNE fils de feu Jean, laboureur audit lieu, 4 cents pris es 4 bonniers.  
Ils baillent à Jacques LABBE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ALLENES, 8 cents pris es 4 bonniers.  
Ils baillent à Antoine HERMETZ fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à ALLENES, 4 cents pris es 4 bonniers.  
Ils baillent à Jean MARCHAND fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENES, 8 cents pris es 4 bonniers.

2 E 3 / 9035 acte 4 - 10/01/1688 - Accord

Nicolas MONTAIGNE fils de feu Alexandre, tavernier demeurant à ALLENES d'une part, Nicolas BRASSART fils de Nicolas, jeune homme non marié demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier a vendu un fusil pour 6 livres si le second est marié avant la Toussaint et il ne paiera rien, s'il n'est pas marié. Ledit MONTAIGNE a encore vendu un mancheron pour 7 livres parisis audit BRASSART si avant que Jean DUFOUR fils d'Hubert soit marié le 1/08/1688 et si ledit BRASSART est défaillant d'avoir payé 15 jours après, il devra 12 livres. Ledit Nicolas BRASSART a vendu un cent de bourretz aussi longue et de la même grosseur que celle du bois de leens sans qu'il y peut mettre de ramasser aucun feuillet dedans, à livrer le jour de tous les Saints pour le prix de 11 livres parisis à payer au jour du mariage dudit BRASSART.

2 E 3 / 9035 acte 5 - 14/01/1688 - Partage

Jean LEBORGNE fils de feu Jean, et Françoise LALLOE sa femme, demeurant à CAMPHIN, partagent entre leurs enfants une petite maison contenant 2 cents provenant de ladite Françoise LALLOE. Marie LEBORGNE aura une maison avec une étable et chambrette avec 16 verges, item un cent et 12 verges  $\frac{1}{2}$  pris en 2 cents et 1 quartron à l'encontre de Barbe LEBORGNE, appelé le champ de Lespeette, le tout séant à CAMPHIN. Barbe LEBORGNE aura pareille portion pris esdits 16 verges, item 1 cent et 12 verges  $\frac{1}{2}$  qui est le parfait des 2 cents et 1 quartron. Adrien et François LEBORGNE aussi leurs enfants ont déjà été suffisamment récompensés par leur traité de mariage.

2 E 3 / 9035 acte 6 - 16/01/1688 - révocation

Mathias BERNARD fils de feu François, laboureur demeurant à GONDECOURT a fait partage à ses enfants de ses héritages venant de son dit feu père, passé devant le notaire, le 25/08/1683. Il révoque ledit partage.

2 E 3 / 9035 acte 7 - 17/01/1688 - Contrat de mariage

Gaspard **BUISINE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Madeleine GRARD sa mère et Jean GRARD son oncle du côté maternel.

Catherine **BERNARD** fille de Mathias et de Marie DESTREZ, assistée de ses dits père et mère, François BERNARD son frère et Jacques MASURE son beau frère.

2 E 3 / 9035 acte 8 - 17/01/1688 - Vente

Guillaume LELONG fils de feu Jean, soldat au service de Sa Majesté Très Chrétienne au régiment de Normandie, présentement en garnison à BOUCHAIN, et Antoinette BOUTILLIER sa femme, vendent à Antoine DUQUESNE lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, un cent de masurage à WAHAGNIES, pour 68 livres.

2 E 3 / 9035 acte 9 - 20/01/1688 - Vente

Jean LEBORGNE fils de feu Jean, manouvrier demeurant à CAMPHIN d'une part, Marie LEBORGNE sa fille de libre condition, non mariée, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel, le premier comparant accablé de vieillesse, incapable de nourrir sa vache, vend à sa dite fille, une vache de poil roux à blancq nez, et tous les droits qu'il a dans une maison érigée sur 16 verges, pris à l'encontre d'Adrien LEBORGNE aussi son fils, et en un cent et demi quartron pris en 4 cents  $\frac{1}{2}$ , à l'encontre dudit Adrien, à CAMPHIN, moyennant quoi ladite Marie s'occupera de son père.

2 E 3 / 9035 acte 10 - 24/01/1688 - Vente

Philippe DELEVALLEE, Bartholomé GRAUWIN et Marie DELEVALLEE sa femme, et Cécile DELEVALLEE, tous demeurant à CAMPHIN, lesdits DELEVALLEE enfants d'Antoine et de feu Jeanne PEPIN, vendent leurs droits dans un lieu manoir contenant demi bonnier au village de MAUBILLART, à Martin HANOTTEAU et sa femme, impartis à l'encontre de Marguerite PEPIN sœur de ladite feu Jeanne, pour 25 patagons. Leur père pourra recevoir les 23 patagons restant de la vente.

2 E 3 / 9035 acte 11 - 03/02/1688 - Contrat de mariage

Gaspard **DESNOULLET** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Mathias DESNOULLET son père et Nicolas DESNOULLET son frère.

Marie **RIVELOIS** aussi jeune fille non mariée de feu Pasquier, demeurant audit lieu.

... ladite Marie RIVELOIS ... de feu Péronne DESOBRY sa mère.

2 E 3 / 9035 acte 12 - 03/02/1688 - Vente

Martin MALLET fils de feu François, cordonnier demeurant à WARQUOIN en Flandres, vend à Jean LALLOE fils de Robert, mosnier et échevin de CAMPHIN, 1/6 de 5 cents à CAMPHIN pris à l'encontre de Philippe MALLET son frère à qui appartient aussi 1/6, et le surplus audit acheteur, pour 54 livres. En présence de Baltasart LEFIN fils de feu Bertin, marchand demeurant à CARVIN, et Louis DE MOUVAULX fils de feu Antoine, maréchal demeurant à CARNIN.

2 E 3 / 9035 acte 13 - 03/02/1688 - Vente

Charles VERDIERE fils de feu Gérard, laboureur demeurant à ALLENES, pour faire paiement à Antoine et Alexis VERDIERE ses fils, de leur formature mobilière de feu Marguerite COCQUELLE leur mère, et pour décharger des dettes, vend audit Antoine VERDIERE son fils, 2 vaches de poil roux et une génisse de poil noir à blanc nez, pour 84 livres, 2 chaudrons et un tonneau à battre beurre et autres menues de ménagerie pour 20 livres parisis. Les 2 frères déchargeront son dit père vers Monsieur CARION demeurant à LILLE de la somme de 60 livres parisis et 14 livres à Monsieur DU JONCQUOY. Ledit Charles tient quitte ses enfants du droit de viage qu'il a en un lieu manoir à ALLENES, et leur cède les droits de cense de 15 cents, 5 cents, 6 cents, 3 cents et baille aussi audit Antoine 3 cents à GONDECOURT. Enfin, il cède les forages, fumiers, etc...

2 E 3 / 9035 acte 14 - 03/02/1688 - Vente

Antoine WIPPLIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Anne LINGLET sa femme, vendent à Martin DESBANS fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, une maison, chambre et estable audit lieu, pour 200 livres parisis, et comme ledit Martin avait arrenté audit Antoine WIPPLIER un quartron où est à présent érigée la maison par contrat passé devant échevins de PONT A VENDIN, le 17/09/1778, lequel arrentement est annulé. En présence de Bettremieux MULLET fils de feu Jean, manouvrier, et Antoine BATTEUR fils de feu Jean, cordonnier, demeurant à PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9035 acte 15 - 30/01/1688 - Partage

Pierre, Michel, Jean Baptiste, François et Jacques BONNIER, et Henri DURIEZ fils de feu Nicolas, tuteur d'Alexandre BONNIER en bas âge, iceux BONNIER enfants de feu Jean en son vivant couturier demeurant à PHALEMPIN, comme y sont ses enfants, ledit DURIEZ demeurant à HOUPLIN, font le partage d'un lieu manoir à PHALEMPIN contenant 6 cents  $\frac{1}{2}$ . Pierre aura 7 quartrons  $\frac{1}{2}$ , ledit Jean Baptiste lui en ayant cédé la moitié contre 108 livres. Michel aura 209 verges de lieu manoir mais retiendra à sa charge 2 lettres de rentes héritières portant ensemble 250 livres parisis vers l'abbaye de PHALEMPIN, et une de 150 livres parisis vers les choraux de SECLIN. François BONNIER aura 3 quartrons 18 verges. Jacques aura 3 quartrons 18 verges. Alexandre BONNIER aura 3 quartrons 18 verges.

2 E 3 / 9035 acte 16 - 04/02/1688 - Vente

Pierre DESMONS fils de feu Jacques, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, vend les bestiaux tant chevalines que bestes à cornes, meubles et ustensils de labeur ci-après déclarés à Bernard MASURE fils de feu Valentin, et Pasques DESMONS sa femme, laboureurs demeurant à SANTES, savoir une cavaille de poil gry patardé de la hauteur de 15 à 16 paulmes, d'âge de 8 ans pour 60 livres, 2 vaches, l'une de poil roux, l'autre de poil noir et un veau d'un an roux et blanc, pour 72 livres, un chariot pour 50 livres, une charrue 30 livres, le tout à payer à Remy Joseph DUHAMEL procureur à LILLE à la décharge du vendeur.

2 E 3 / 9035 acte 17 - 04/02/1688 - Cession

Chrestienne DESMONS fille de Pierre, de libre condition, demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, cède au profit de Bernard MASURE et Pasque DESMONS sa femme, laboureurs demeurant à SANTES, le parfait des baux qu'elle a d'un lieu manoir contenant 8 cents à l'enclavement d'ANNOEULLIN, du droit en 22 cents 36 verges en 6 pièces à ANNOEULLIN, CARNIN et GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 18 - 06/02/1688 - Echange

Jean Philippe BURBURE fils de feu Michel, carlier demeurant à CAMPHIN d'une part, Antoine DUROTZ fils de feu Antoine, de libre condition, laboureur demeurant à GONDECOURT, tuteur de Nicolas DUROTZ son frère et procureur spécial de Marie Anne DUROTZ sa sœur d'autre part, échanges des héritages. 6 cents en 2 pièces à GONDECOURT contre 7 cents ½ en 2 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 19 - 07/02/1688 - Contrat de mariage

Guillaume **DUGARDIN** fils de Martin, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN. Il apporte une maison à ARRAS en la rue au Prez de la Chappellette. Il a bon pour la formoture mobilière de feu Anne DENEUVILLE sa mère, 200 florins.

Agathe **BLEQUIN** fille de feu Jean et d'encre vivante Antoinette DUPUICT aussi jeune fille à marier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assistée de Jacques BLEQUIN son frère, Antoine DESBANS son parrain, François DUPUICT son oncle et Michel GUILBERT son cousin. Elle apporte un lieu manoir contenant 2 cents à Ennecourt, et tous les meubles à condition que sa mère puisse y demeurer.

2 E 3 / 9035 acte 20 - 09/02/1688 - Partage

Louis et Antoine BRISELANCE enfants de feus Jérôme et Marie MAILLARD, demeurant à GONDECOURT, se partagent un lieu manoir. Louis aura ledit manoir et une étable contenant 2 cents à GONDECOURT. Antoine aura un cent.

2 E 3 / 9035 acte 21 - 09/02/1688 - Donation

Louis BRISELANCE fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant à GONDECOURT, du consentement de Jean Jacques BRISELANCE son fils, par affection qu'il porte à Charles, Jean et Jeanne BRISELANCE ses neveux et nièce enfants d'Antoine, Luc MACHON mari de ladite Jeanne BRISELANCE, acceptant, leur donne entrevif la part qu'il a dans un lieu manoir à l'encontre d'Antoine son frère à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 22 - 09/02/1688 - Vente

Marie Françoise GUILBERT veuve en dernières noces de François MARCHAND, demeurant à CAMPHIN, pour décharger quelques rentes héritières, vend, du consentement de Maximilien DURIEZ et Gilles MARCHAND ses enfants, et Luc DE MOUVAULX son beau-fils, iceux se portant forts de Jean François, François Martin, Joseph et Marie Joseph MARCHAND, leurs frères et sœur en bas âge, à Henri DEFIVE fils de feu Allard, maréchal demeurant à ALLENES, le tiers de 4 cents ½ de lieu manoir à ALLENES, pour 288 livres, à la charge du bail qu'en a Lamoral DU HOT. En présence de Jean BLAIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à WAMCQUETIN pays d'Artois.

2 E 3 / 9035 acte 23 - 10/02/1688 - Vente

Martin et Adrien MARCHAND fils de feu Jacques, machons demeurant à AVELIN, vendent à Marguerite LENGART veuve de Nicolas MALLET, demeurant à PHALEMPIN, 3 cents à PHALEMPIN, pour 228 livres. En présence de Jacques CORNIL fils de feu Jaspard, laboureur à PHALEMPIN, et Joseph MALLET fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 24 - 24/02/1688 - Vente

Mathieu HENNERON fils de feu Mathieu, eschoppier demeurant à CARVIN, vend à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN, 5 cents à CAMPHIN, pour 216 livres.

2 E 3 / 9035 acte 25 - 16/02/1688

Antoine DUBOIS fils de feu Jean, bailli, Luc BOURRETZ (*signe BOURE*), Claude LESCUTIER, Noël DESBUISSONS, Pierre CROMBECQ et Noël VICCART, échevins de PROVIN, se portant fort de Pierre GRARD fils de feu Maurice, receveur des biens des pauvres dudit lieu d'une part, François et Gaspard GRARD enfants de feus Vaast, manouvriers, demeurant ledit François à BAUVIN, et ledit Gaspard à PROVIN d'autre part, passent un accord par lequel moyennant 100 florins que les seconds paieront au receveur des pauvres (en rente héritière), les premiers cèdent les parts dans un petit lieu manoir contenant 3 quartrons à PROVIN, suivant certain escript fait à PROVIN le 23/05/1682 par Quentine DUHOYON (DUHAYON) et certaine donation passée le 13/12/1687.

2 E 3 / 9035 acte 26 - 16/02/1688 - Donation

Madeleine GRARD veuve de Jean BUISINE, déclara que lorsque Marguerite BUISINE sa fille s'est mariée, elle ne lui a fait aucune avance pour son port de mariage. Elle lui donne entrevif la moitié d'un lieu manoir à GONDECOURT, contenant en totalité cent  $\frac{1}{2}$  à l'encontre de Gaspard BUISINE son fils.

2 E 3 / 9035 acte 27 - 17/02/1688 - Partage

Antoine DUGARDIN fils de feu Charles, et Martine DUPONCHEL sa femme, Jean DUGARDIN frère dudit Antoine, et Marquette DUPONCHEL sa femme, lesdites DUPONCHEL enfants de feus Nicolas et Jeanne MARQUANT, laboureurs demeurant à GONDECOURT, font le partage du reste des biens dévolus par le trespas de leurs père et mère. Martine aura cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT. Marquette aura 3 quartrons de lieu manoir à GONDECOURT à prendre à l'encontre de ladite Marquette et de Jean Baptiste DUPONCHEL.

2 E 3 / 9035 acte 28 - 17/02/1688- Bail

Charles LALLOE fils de feu Romain, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, baille à Antoine DUROTZ fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, 2 cents audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 29 - 21/02/1688 - Partage

Pierre PETIT fils de feu Pierre, Philippe HOTTIN fils de Michel, et Catherine PETIT sa femme, Eloy BAILLEZ fils de feu Julien, et Marie Joseph PETIT sa femme, lesdits PETIT enfants dudit feu Pierre et de Jeanne BOUTTEMY, tous manouvriers demeurant à PONT A VENDIN, se partagent l'héritage. Pierre PETIT aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  audit lieu, item  $\frac{1}{3}$  de 33 verges à son choix, d'un lieu manoir avec une petite maison, à l'encontre de ses dites sœurs. Catherine PETIT aura un pareil tiers et Marie Joseph le dernier tiers. Ledit Pierre a pris à sa charge une rente héritière vers le couvent et religieuses de l'Abbaye d'ANNAY, portant 9 livres 7 gros 6 deniers au rachat de 150 livres parisis.

2 E 3 / 9035 acte 30 - 27/02/1688 - Accord

Noël DESBIENS fils des feus Noël et Anne MOREL, jeune homme non marié, héritier de feu Maître Nicolas MOREL son oncle vivant prêtre pasteur de CAMPHIN, demeurant à GONDECOURT d'une part, Toussaint DELECROIX fils de feu Louis, tisserand demeurant audit lieu, et Chrestienne DESBIENS sa femme, aussi fille desdits feus Noël et Anne MOREL, aussi héritière dudit pasteur d'autre part, passent un accord, par lequel, moyennant 120 livres reçus du premier comparant, ladite Chrestienne renonce aux parts qu'elle avait droit en 17 cents en plusieurs pièces, savoir 15 cents à CAMPHIN et 2 cents à ALLENNES.

2 E 3 / 9035 acte 31 - 27/02/1688 - Accord

Romain et Bauduin DE HENNIN père et fils demeurant à GONDECOURT d'une part, Jacques DUMETZ fils de André, et Marie Françoise DE HENNIN sa femme, demeurant audit lieu, passent un accord par lequel les premiers comparants ont consenti que les seconds puissent jouir d'un tiers de 5 cents à GONDECOURT provenant de feu Marie DELEFOSE, moyennant quoi les seconds renoncent aux meubles au profit de Bauduin DE HENNIN.

2 E 3 / 9035 acte 32 - 27/02/1688 - Contrat de mariage

Bauduin **DEHENNIN** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Romain DEHENNIN son père et Piat LEBORGNE son parrain.

Marguerite **MARQUANT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Hippolite MARQUANT son père et Mathias MARQUANT son frère.

2 E 3 / 9035 acte 33 - 01/03/1688- vente

Guillaume MALLET procureur et notaire de TOURNAY, Jacques MALLET greffier de NOMAIN, Pierre Martin MALLET bailli de la terre et seigneurie de BRACHE, demeurant à NOMAIN, et Jacques POUPPART en action de Marie Claire MALLET sa femme, demeurant à ORCHIES, lesdits MALLET héritiers de feu Guillaume leur père, lesdits Jacques et Pierre Martin MALLET aussi en qualité de tuteurs des enfants de secondes noces délaissés par le trespas dudit Guillaume, procréés avec Marie Aldegonde LARDRIERRE, tels que Marie Madeleine, Antoine, Philippe, Charles et Marie Louise MALLET, vendent à Catherine MALLET veuve de Valérien SION, demeurant à CAMPHIN, 4 cents à CAMPHIN, 3 cents 1 quartron à l'encontre de l'acheteresse, et 7 quartrons, le tout à CAMPHIN, pour 600 livres parisis.

2 E 3 / 9035 acte 34 - 01/03/1688- vente

Guillaume MALLET procureur et notaire de TOURNAY, Jacques MALLET greffier de NOMAIN, Pierre Martin MALLET bailli de la terre et seigneurie de BRACHE, demeurant à NOMAIN, et Jacques POUPPART en action de Marie Claire MALLET sa femme, demeurant à ORCHIES, lesdits MALLET héritiers de feu Guillaume leur père, lesdits Jacques et Pierre Martin MALLET aussi en qualité de tuteurs des enfants de secondes noces délaissés par le trespas dudit Guillaume, procréés avec Marie Aldegonde LARDRIERRE, tels que Marie Madeleine, Antoine, Philippe, Charles et Marie Louise MALLET, vendent à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 6 cents à CARNIN, pour 480 livres parisis.

2 E 3 / 9035 acte 35 - 03/03/1688 - Donation

Jean FACOMPRET fils de feu Robert, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, pour commencer à récompenser Toussaint FACOMPRET son fils, de ce qu'il ne lui a fait aucune avance pour son traité de mariage, lui donne entrevif, hors part, demi quartron de lieu manoir à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 36 - 04/03/1688 - Vente

Bettremieux MARCHAND fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 2 cents à CARNIN, pour 144 livres parisis.

2 E 3 / 9035 acte 37 - 06/03/1688 - Partage

Baltasart et Jean LEQUESNE frères et héritiers de feu Jean, brasseurs, demeurant lediit Baltasart à TEMPLEUVE EN PEVELE, et Jean à BAUVIN, se partagent l'héritage de leurdit feu père. Moyennant 600 livres que le premier a reçues du second, il renonce au profit du second à tous les droits qu'il peut avoir dans des terres situées à PROVIN, BAUVIN et CARVIN.

2 E 3 / 9035 acte 38 - 10/03/1688 - Caution

Jean Chrisostome MOTTE fils de feu David Antoine, demeurant à LILLE, pour satisfaire à la demeure des collectes du village de CAMPHIN à lui demeurée au moins disant à la sortie de la grand messe du dimanche 22/02/1688, a livré caution de la personne de Florent BEGARD huissier de Messieurs des Etats de LILLE. Antoinette DE LE HETTE femme dudit MOTTE, s'est aussi obligée.

2 E 3 / 9035 acte 39 - 13/03/1688 - Vente

Antoine Florent MULLIER fils de feu Maximilien, licencié es loix demeurant au château du Plouich, vend à Michel BONNIER fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, 2 cents ½ à PHALEMPIN, pour 200 livres.

2 E 3 / 9035 acte 40 - 13/03/1688 - Vente

Jean RIVELLOIS fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à BAUVIN, vend à Jean et Noël DE LE RUYELLE fils de feu Jean, jeunes hommes non mariés demeurant à BAUVIN, cent ½ à PROVIN, pour 180 livres

2 E 3 / 9035 acte 41 - 15/03/1688 - Dette

Jean DUROTZ fils de feu Toussaint, laboureur et marchand de moutons demeurant à Wachemy paroisse de CHEMA, doit à François DUPRETZ fils de François, laboureur audit lieu, 500 livres. Paiement en juillet.

2 E 3 / 9035 acte 42 - 18/03/1688 - Bail

Pierre DE BISSCHOP, bailli et receveur de l'Abbaye de Saint Pierre lez GAND, ayant charge par missive du 12/11/1687, de Monsieur VANDERMARIEN prévost, baille à Simon DE LE CAMBRE fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à CAMPHIN, 5 bonniers 10 cents à CAMPHIN, pour 14 livres de gros de 6 florins chacune par an.

2 E 3 / 9035 acte 43 - 18/03/1688 - Bail

Pierre DE BISSCHOP, bailli et receveur de l'Abbaye de Saint Pierre lez GAND, ayant charge par missive du 12/11/1687, de Monsieur VANDERMARIEN prévost, baille à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur demeurant à CAMPHIN, 4 bonniers 13 cents ½ à CAMPHIN en plusieurs pièces, qui est la moitié des terres appartenant à ladite pitance dudit Saint Pierre, l'autre moitié étant occupé par Jean DE LE CAMBRE.

2 E 3 / 9035 acte 44 - 05/04/1688 - Donation

Ghislain BERNARD fils de Jean, soieur d'ais demeurant à ATTICHES, par affection pour Jeanne BERNARD sa fille demeurant audit lieu, pour les services qu'elle lui a rendus et à Noëlle JOVENEL sa mère, lui donne une vache de poil noir, un coffre et un chaudron avec une cheraïne. En présence de Jacques JOVENEL fils de feu Jean, et Pierre MAGRETZ fils de feu Gilles, manouvrier, demeurant à ATTICHES.

2 E 3 / 9035 acte 45 - 18/03/1688 - Bail

Pierre DE BISSCHOP, bailli et receveur de l'Abbaye de Saint Pierre lez GAND, ayant charge par missive du 12/11/1687, de Monsieur VANDERMARIEN prévost, baille à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 4 bonniers 13 cents  $\frac{1}{2}$  à CAMPHIN en plusieurs pièces, qui est la moitié des terres de l'Abbaye à CAMPHIN, l'autre moitié étant occupée par Philippe Mathieu LAGACHE, pour 100 florins par an.

2 E 3 / 9035 acte 46 - 26/03/1688 - Accord

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, jeune homme non marié demeurant à ALLENES d'une part, Philippe HACHIN fils de feu Pierre, et Antoinette BRAME sa femme, Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, et Marie BRAME sa femme, et Marie Marguerite BRAME d'autre part, iceux BRAME enfants et héritiers dudit Thomas, demeurant lesdits Adrien Louis et Marie Marguerite à ALLENES, lesdits HACHIN et sa femme à MEURCHIN, et lesdits DESBUISSONS et sa femme à PROVIN, passent un accord. Moyennant 750 livres que le premier tiendra en compte aux seconds, à compte de ce qu'il peut lui appartenir pour port de mariage, les seconds renoncent à la juste moitié du troupeau à laine à l'encontre de Marquette DESPRETZ veuve dudit Thomas BRAME, ensemble la moitié de toutes les harnaichures de chevaux, chariots, charrues, herche, rondeloire, un seau de puict, moitié d'une chaine et moeullette prenant audit puict, un seau à abreuver les chevaux, la moitié des gluières ayant servi à la briquetterie et la moitié d'un coppoir. Les seconds comparants ont aussi cédé 2 chevaux, l'un de poil noir, l'autre brun bay, pour 264 livres.

2 E 3 / 9035 acte 47 - 26/03/1688 - Accord

Marquette DESPRETZ veuve de Thomas BRAME, labourière demeurant à ALLENES d'une part, Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, jeune homme non marié demeurant à ALLENES, Philippe HACHIN fils de feu Pierre, et Antoinette BRAME sa femme, Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, et Marie BRAME sa femme, et Marie Marguerite BRAME d'autre part, iceux BRAME enfants et héritiers dudit Thomas, demeurant lesdits Adrien Louis et Marie Marguerite à ALLENES, lesdits HACHIN et sa femme à MEURCHIN, et lesdits DESBUISSONS et sa femme à PROVIN d'autre part, passent un accord. La première jouira de la moitié de tous les meubles en la maison mortuaire et paiera la moitié des dettes de la maison

2 E 3 / 9035 acte 48 - 03/04/1688 - Contrat de mariage

Pierre **DELECOURT** jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de Gaspard son père et Françoise BAUDOU sa mère.

Marguerite **COCHET** aussi jeune fille à marier demeurant audit hamel, assistée de Marie Madeleine DUPUICT sa mère, Jean COCHET son frère et François HELIN son beau frère.

2 E 3 / 9035 acte 49 - 08/04/1688 - Bail

Georges DE CARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Adrien LEBORGNE fils de Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, un lieu manoir contenant 9 cents  $\frac{1}{2}$  et 11 verges en 2 parties.

2 E 3 / 9035 acte 50 - 09/04/1688 - Donation

Jean COCHET fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, par affection pour Antoinette COCHET sa fille, lui donne entrevif hors part, 2 cents pris en 4 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre du donateur, à CHEMY. Dans les meubles n'est compris une rente héritière que ledit comparant a achetée par transport de Charles LALLOE et Jean ROHART, laquelle demeurera entre tous ses enfants, et comme Marie COCHET aussi sa fille demeurant à LILLE, lui a fourni 15 livres de gros de 6 florins chacune, les autres enfants seront tenus de renfournir la somme.

2 E 3 / 9035 acte 51 - 13/04/1688 - Bail

Mathieu LEGRAIN fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, baille à Bon DURIEZ fils de feu Venant, laboureur demeurant audit lieu, 5 cents moins un quartron en 2 pièces à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 52 - 13/04/1688 - Bail

Mathieu LEGRAIN fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, baille à Alexandre DELECOURT fils de Simon, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, 4 cents à CHEMY.

2 E 3 / 9035 acte 53 - 13/04/1688 - Partage

Marie DESCAMPS veuve de Simon CANDILLIER, demeurant à PHALEMPIN, fait le partage entre ses enfants, ce que François CANDILLIER, Pierre MALLET et Marguerite CANDILLIER sa femme, Antoine WATTRELOT et Elisabeth CANDILLIER sa femme, et Catherine HAVETZ veuve d'Antoine CANDILLIER et ayant enfants d'icelui, ont accepté. François CANDILLIER aura la petite maison contenant un cent et demi quartron à prendre joignant l'héritage de Wallerand CHIVORE. Elisabeth CANDILLIER aura la grande maison avec 5 quartrons. Catherine HAVETZ aura, pour ses enfants, cent ½ et demi quartron, item cent ½ tenant à l'héritage de Philippe CHIVORE. Marguerite CANDILLIER aura la moitié d'un lieu manoir contenant en totalité 2 cents ½, item un cent de manoir. Tous lesdits héritages sont situés à PHALEMPIN. Marguerite paiera aux autres 48 livres 3 gros, et François paiera aux autres 14 livres 10 gros, etc...

2 E 3 / 9035 acte 54 - 15/04/1688 - Accord

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, jeune homme non marié demeurant à ALLENES d'une part, Marquette DESPRETZ veuve dudit Thomas BRAME, labourière demeurant à ALLENES d'autre part, passent un accord par lequel moyennant 1200 livres que le premier paiera à la seconde, la moitié au 29/8 prochain, et l'autre moitié à la Chandeleuse 1689, la seconde renonce à tous les droits de cense, advestures, amendises, fers et labours, qu'elle a au Marché des Pères Chartreux de la Boutillerie à ALLENES, et 11 cents des hoirs Jean BATAILLE et Marguerite DESPRETZ, sauf un cent d'advesture de trannine cette année seulement, et pourra demeurer en la chambre jusqu'à fin mai en après en l'autre chambre du côté de la rue, jusqu'à la Saint Remy. Elle pourra laisser ses chevaux, vaches, moutons, brebis et agneaux en la cense dudit Marché, jusqu'à ce quelle les aura vendus ou consommés, etc..

2 E 3 / 9035 acte 55 - 18/04/1688 - Contrat de mariage

Jacques **DORCHIES** fils de feu Piat, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de George DESBIENS son ami.

Marie **BACQUEVILLE** veuve d'André ROZE, demeurant audit lieu, assistée de Jean BACQUEVILLE son frère, Pierre MARQUANT (Rayé : *et Piat LEBORGNE*) son beau frère et Jacques ROZE aussi son beau frère par alliance.

... ladite Marie BACQUEVILLE a de sa première conjonction une fille nommée Marie Catherine ROZE.

2 E 3 / 9035 acte 56 - 18/04/1688 - Donation

Catherine MARCHAND fille de Mathieu, demeurant à Wachemy, par affection qu'elle porte à Georges MARCHAND son neveu, lui donne entrevif toutes les parts qu'elle a dans un petit lieu manoir à Wachemy contenant 17 verges. En présence de Toussaint DUROTZ fils d'Antoine, marchand demeurant à ANNAPPES.

2 E 3 / 9035 acte 57 - 18/04/1688 - Contrat de mariage

Pierre **DUPRETZ** fils de feu François, jeune homme non marié demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assisté de François DUPRETZ son frère, Noël SION son beau frère et Claude DUJARDIN son cousin.

Jeanne **DUROTZ** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Jean DUROTZ et Jeanne CUVELIER ses père et mère, Antoine DUROTZ et Nicolas DORCHIES ses oncles et Jean BARRASTE son parrain.

2 E 3 / 9035 acte 58 - 21/04/1688 - Accord

Marc Antoine BUISSETTE fils de feu Mathias, laboureur demeurant à CARNIN, et Marie Catherine SAUVAGE sa femme d'une part, Martin SAUVAGE fils de feu Nicolas, marchand demeurant à ALLENES d'autre part, lesdits SAUVAGE enfants et héritiers dudit feu Nicolas et de feu Jeanne DURIEZ, passent un accord par lequel, moyennant 84 livres que ledit Martin paiera aux premiers comparants, lesdits BUISSETTE et sa femme renoncent à l'héritage.

2 E 3 / 9035 acte 59 - 24/04/1688 - Contrat de mariage

Jean **WATTRELOT** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à ANNOEULLIN, assisté de Jeanne SION sa mère et Antoine WATTRELOT son frère.

Marie Madeleine **HAVETZ** aussi jeune fille non mariée demeurant à PHALEMPIN, assistée d'Antoinette MALLET sa mère.

2 E 3 / 9035 acte 60 - 28/04/1688 - Contrat de mariage

Jean **DUFOUR** fils de feu Hubert, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de son dit père, d'Etienne DUFOUR son frère et Amand VERDIERE son ami.

Marie Jeanne **DUPRETZ** fille d'Amand, aussi à marier demeurant audit lieu, assistée de son dit père et Nicolas LEPEZ son oncle par alliance.

2 E 3 / 9035 acte 61 - 03/05/1688 - Partage

Jean Baptiste BAUDUIN fils de Romain, bail et mari de Barbe LIETARD, et Jacques François DRUMETZ fils de Jacques, bail et mari de Jeanne LIETARD, demeurant à THUMERIES, se partagent l'héritage des feus Joannes LIETARD et Marguerite DUBREUCQ, père et mère desdites Barbe et Jeanne LIETARD. Jean Baptiste et sa femme auront un lieu manoir contenant le quart de 5 cents audit lieu. Jacques François DRUMETZ et sa femme auront 5 cents à THUMERIES. En présence de Jacques DRUMETZ fils de feu Jean, brasseur et tavernier à THUMERIES.

2 E 3 / 9035 acte 62 - 03/05/1688 - Bail

Pierre DUGARDIN fils de feu Jean, serviteur demeurant à présent à THUMERIES, baille à Jacques DOBY fils de Nicolas, laboureur audit lieu, 9 cents  $\frac{1}{2}$  en 2 pièces à THUMERIES, soit 4 cents  $\frac{1}{2}$  pris en 9 à l'encontre de Jean DUGARDIN son frère, et 5 cents.

2 E 3 / 9035 acte 63 - 04/05/1688 - Vente

Piat DESBIENS fils de feu Piat, laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, un cent à CARNIN, pour 78 livres.

2 E 3 / 9035 acte 64 - 08/05/1688 - Contrat de mariage

Piat **DUQUESNE** jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté de Piat et Jeanne Anne DURETESTE ses père et mère, Pierre et Joseph DUQUESNE ses frères.

Jeanne **DELERUE** aussi jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de Maître Antoine DELERUE son frère.

2 E 3 / 9035 acte 65 - 10/05/1688 - Bail

Jean Baptiste DUPONCHEL fils de feu Nicolas, jeune homme non marié, et Pierre MARQUANT fils de feu Hippolyte, laboureur, demeurant à GONDECOURT, ledit MARQUANT père et tuteur légitime de Jean François DUPONCHEL, baillent à Pasquier FREMAULT fils d'Antoine, tisserand demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant cent  $\frac{1}{2}$  audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 66 - 10/05/1688 - Vente

Marie Françoise DESBIENS femme de François LECOCQ, et Pierre Antoine LECOCQ son fils agent des affaires dudit François, demeurant à Hocron paroisse de SAINGHIN EN WEPPE, vendent à Piat DESBIENS fils de feu Piat, laboureur demeurant à GONDECOURT, et Anne LEQUIND sa femme, un lieu manoir à usage de taverne contenant cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT, pour 1000 livres pour lesquels les acheteurs créeront une rente héritière devant auditeurs de LILLE, au profit dudit Pierre Antoine, Ambroise, Péronne, Marie Françoise et Marie Anne LECOCQ, enfants dudit François et de Marie Françoise DESBIENS au fœur de 5 livres 15 gros des 100 livres, commençant à avoir cours depuis le 1/05/1688. En présence de Jean MORTREUX fils de feu Antoine, naguère lieutenant, et Jacques DESBIENS fils de feu Georges, laboureur, demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 67 - 20/05/1688 - garde des bestiaux

Pierre GOSSART fils de feu Jacques, et Philippotte DESCAMPS veuve de Jacques TESTELIN, proiers, demeurant ledit GOSSART à CAMPHIN, et ladite DESCAMPS à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, se sont constitués cautions l'un de l'autre, pour les dommages imprévus qu'ils pourraient causer pendant leur temps de garde qui finira à la Saint André prochain. Les manans seront tenus de payer de chaque beste qu'ils leur donneront en garde, audit GOSSART pour celles de CAMPHIN, 9 deniers, à ladite DESCAMPS pour celles d'Ennecourt, 8 deniers.

2 E 3 / 9035 acte 68 - 24/05/1688 - Bail

Catherine TOURNEMINE veuve de Jean DESBIENS, demeurant à HERRIN, baille à Marie PETIT femme de Jacques DE GAND (qui a approuvé le bail le 1/06/1688), demeurant à CAMPHIN, 6 cents en 3 pièces à CAMPHIN.



2 E 3 / 9035 acte 69 - 24/05/1688 - Bail

Catherine TOURNEMINE veuve de Jean DESBIENS, demeurant à HERRIN, baille à Sébastien CAUETTE fils de feu Pierre, cabaretier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 4 cents audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 70 - 28/05/1688 - Partage

Amand DESTREZ fils de feu Guillaume, relict de Gabrielle DUGARDIN, demeurant à GONDECOURT d'une part, Piat DUPRETZ fils de feu François, relict de Chrestienne DESTREZ et ayant enfants d'elles, Mathias BERNARD fils de feu François, et Marie DESTREZ sa femme, demeurant audit lieu, lesdites Chrestienne et Marie DESTREZ filles dudit Amand et de ladite feue Gabrielle DUGARDIN d'autre part, font le partage. Amand DESTREZ aura un lieu manoir contenant un cent à GONDECOURT, 3 cents audit lieu, cent  $\frac{1}{2}$ . Marie DESTREZ et les enfants de ladite Chrestienne DESTREZ auront 5 cents  $\frac{1}{2}$ , 4 cents 1 quartron, 3 cents  $\frac{1}{2}$ , le tout à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 71 - 29/05/1688 - Contrat de mariage

Valérien **GRAUWIN** fils de feu Jean, jeune homme non marié maréchal demeurant à CARNIN, assisté de Jacques et Simon GRAUWIN ses frères, Pierre LANTOINE et Antoine LEROY ses beaux frères.

Marie Anne **PETIT** fille non mariée de feu Etienne, demeurant à CAMPHIN, assistée de Pierre ROGER son beau frère, Robert LALLOE son oncle du coté maternel et Jean LALLOE son cousin issu germain par alliance.

2 E 3 / 9035 acte 72 - 31/05/1688 - Bail

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à ALLENES, baille en avant cense à Guillaume BERNARD fils de feu Nicolas, laboureur demeurant audit lieu, 3 cents  $\frac{1}{2}$  audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 73 - 30/05/1688 - construction d'un mollin

Martin PORION maître de l'hospital Notre Dame lez SECLIN, Sœur Augustine MOUCQUE Prieure, Sœur Madeleine GRANDELLE et Sœur Monique BEUVETTE, religieuses dudit hospital d'une part, Antoine QUEVERU fils de feu Ferdinand, charpentier demeurant à CYSOING d'autre part, passent un accord. Moyennant 2100 florins que les premiers ont promis payer au second, celui-ci démolira le mollin à bled nommé le mollin beauhaut, et de mettre le bois d'icelui en bon ordre, et en construire un autre de même usance, de bois de chesne nouveau de la largeur de 13 pieds et de long 18 pieds. En présence de Jean François FOURURE fils de feu Jean, mosnier demeurant à SECLIN, et Laurent DARRAS fils de feu Jean, laboureur demeurant à CYSOING.

2 E 3 / 9035 acte 74 - 31/05/1688 - Contrat de mariage

Pierre **DELERUYELLE** fils de feu Guillaume, jeune homme non marié demeurant au PONT A VENDIN assisté de Jean DELERUYELLE son frère.

Marie **THOREZ** veuve de Josse BRUNEL, demeurant audit lieu, assistée d'Eloy HACHIN son père allié à Marguerite CAUROT sa mère.

... Marie VASSEUR belle mère à ladite mariante ... qu'elle peut prétendre aux biens délaissés par Laurent BRUNEL son feu mari ... et comme ladite Marie THOREZ a eu de sa première conjonction Marie Jeanne BRUNEL.

(Suit un bail concernant Eloy HACHIN fils de feu Antoine, tavernier au PONT A VENDIN, la signature caractéristique de celui-ci est la même que dans le contrat de mariage).

2 E 3 / 9035 acte 75 - 31/05/1688 - Bail

Adrien DEMAILLY fils de feu Federicq, laboureur demeurant à PONT A VENDIN, baille à Eloy HACHIN fils de feu Antoine, tavernier demeurant audit lieu, 6 cents audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 76 - 31/05/1688 - Baux

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, et Jean BRASSART fils de Pasquier, laboureurs demeurant à ALLENES, baillent à Lamorald DU HOTZ fils de feu Michel, laboureur demeurant audit lieu, en avant cense, 4 cents audit lieu.

Il baille à Ignace DE BEAUPRETZ fils de feu André, laboureur, 4 cents audit marais d'ALLENES.

2 E 3 / 9035 acte 77 - 07/06/1688 - Bail

Amand PETIT fils de feu Vaast, manouvrier demeurant à HERRIN, baille à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 3 cents à ANNOEULLIN. En présence de Jean MAILLE fils de feu Nicolas, demeurant à HOUTIEME, et Charles CLARIS fils de feu Jean, demeurant à ZAMFORT pays de Flandres.

2 E 3 / 9035 acte 78 - 08/06/1688 - Bail

Martin PENNEQUIN fils de feu Antoine, laboureur demeurant à WAHAGNIES, baille à Pierre HERBAULT fils de feu Charles, jeune homme non marié, couturier audit lieu, un lieu manoir contenant 1 cent pris en 3 cents audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 79 - 10/06/1688 - Donation

Catherine DUPUICT veuve de Jacques LEMAHIEU, présentement au lit malade, demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour récompenser Antoinette LEMAHIEU sa fille demeurant audit lieu, lui donne entrevif un petit lieu manoir séant audit lieu, qu'elle a échangé pendant sa viduité, contenant demi cent.

2 E 3 / 9035 acte 80 - 14/06/1688 - Contrat de mariage

François **CORNILLOT** fils de feu Toussain, relict de Jeanne COCHET, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de Sixte FLAMEN son cousin et compère.

Marie Jeanne **LELIEVRE** jeune fille non mariée de feu Martin, demeurant audit hamel, assistée de Martine LELIEVRE sa soeur.

2 E 3 / 9035 acte 81 - 19/06/1688 - Bail

Guillaume DELECOURT fils de feu Mathieu, laboureur et margliseur de l'église d'ALLENES, baille à Jean Baptiste LEDRU fils de Nicaise, et Pasque RIVELLOIS sa femme, laboureur demeurant audit lieu, ledit Nicaise s'étant constitué caution, 13 cents à ALLENES.

Il baille à Thomas DU HOTZ fils de feu Vaast, laboureur à ALLENES, et Catherine DUPRETZ sa femme, 7 cents 2 quartrons.

2 E 3 / 9035 acte 82 - 25/06/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Jacques CHOTEAU fils de feu Simon, laboureur demeurant à MOUCHIN, 13 bonniers 7 cents  $\frac{1}{2}$ , et autres 4 cents, en plusieurs pièces audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 83 - 28/06/1688 - Vente

Charles LEVIEUX fils de feu Charles, laboureur demeurant à LEZENNES, vend à Jean WARQUAIN fils de Mathieu, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, le tiers de demi bonnier à GONDECOURT, à l'encontre de Pierre BROUSSART, pour 114 livres.

2 E 3 / 9035 acte 84 - 28/06/1688 - Bail

Nicolas FACOMPRETZ fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à PROVIN, baille à Michelle WATTREQUIN veuve de Noël DESPRETZ, labourière demeurant audit lieu, 16 cents  $\frac{1}{2}$  en 4 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 85 - 28/06/1688 - dîme

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Jacques DELATTRE fils de feu François, greffier de PHALEMPIN, le dismeron des champs moyens séant audit lieu, et un autre dismeron nommé la Rosière à MERIGNIES, pour  $\frac{2}{3}$ , l'autre tiers étant à l'Abbaye Saint Vaast d'ARRAS ou prévosté de BERCLAU et curé de MERIGNIES, rendant 34 livres et 30 livres par an.

2 E 3 / 9035 acte 86 - 28/06/1688 - dîme

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Antoine VALLOIS fils de feu Hubert, laboureur demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, la dîme du terroir de La Neuville, à l'advenant de la 16<sup>ème</sup> rasière, pour 350 livres.

2 E 3 / 9035 acte 87 - 05/07/1688 - Baux

Jean Baptiste TESTOR licencié en médecine demeurant à CARVIN, bail et mari de Jeanne CRESPEL, icelle paravant veuve de Jean BAILLET, baille à François DESMONS fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à FROMELLES, 14 cents audit lieu.

Il baille à Antoine LANSEL fils de feu Robert, laboureur demeurant à FROMELLES, 8 cents audit lieu.

Il baille à Philippe COURCELLES fils de feu Antoine, laboureur demeurant à FROMELLES, 6 cents audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 88 - 06/07/1688 - Bail

Piat LEMESRE fils de feu Piat, présentement mosnier de NOYELLES, baille à Jean BRASSART fils de Pasquier, laboureur demeurant à ALLENES, 4 cents ½ à GONDECOURT que ledit bailleur a échangé avec Sébastien COCHET, et autres 5 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 89 - 09/07/1688 - Contrat de mariage

Jean **BACQUEVILLE** fils de feu Mathieu, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Luc DUPONCHEL son oncle par alliance.

Jeanne **MARCHAND** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Jean MARCHAND et Claire RUYANT ses père et mère.

2 E 3 / 9035 acte 90 - 12/07/1688 - Donation

Marguerite LESCUTIER fille non mariée de feu Pierre, demeurant à BAUVIN, par affection qu'elle porte à Noël, Marie et Marie Anne POTTEAU, ses neveu et nièces enfants de Jean et de feue Isabeau LESCUTIER sa sœur, leur donne entrevif 5 quartrons à PROVIN.

2 E 3 / 9035 acte 91 - 12/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Jeanne CARPENTIER veuve de Venant TOURNANT, demeurant à PHALEMPIN, 6 cents pris en 26 cents à l'encontre de Jean CHOCQUET, Thomas CAULLIER et autres, à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 92 - 12/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Paul D'AVRIL fils de feu Sébastien, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 7 cents 1 quartron pris en 14 cents ½, et iceux pris en 2 bonniers 3 cents sur le dismage d'Empire à PHALEMPIN, et un cent qu'il a aussi pris au nom de sa mère pris en 7 cents 2 quartrons ½ derrière le jardin de sa mère.

2 E 3 / 9035 acte 93 - 12/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Pierre GROHIER fils de feu Pierre, berger demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, un lieu manoir contenant 7 cents.

2 E 3 / 9035 acte 94 - 02/07/1688 - Testament

In nomine Domini Amen.

Antoinette DE DRUME veuve en seconds noces de Martin DE FRETIN, demeurant à THUMERIES, fait son testament. Service solennel et inhumation au cimetière de THUMERIES, puis service au bout d'un mois et service anniversaire. Elle donne tous ses biens à Paul HOTTIN son fils de sa première conjonction, sauf 5 cents venant du second mari qui appartiendront aux plus proches parents de sondit mari et à charge de faire célébrer 3 obits annuels à 3 psalmes, pour le repos des âmes de Martin DE FRETIN, Antoine DE FRETIN fils de la comparante, et pour elle-même. En présence de Jacques DE DRUMETZ fils de feu Jean, brasseur à THUMERIES, et Jean DE GAND fils de Jacques, clerc dudit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 95 - 13/07/1688 - Bail

Jacques DELATTRE fils de feu François, greffier de PHALEMPIN, baille à Jacques LOHIER fils de Romuald, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, un lieu manoir contenant 4 cents à la Neuville paroisse de PHALEMPIN. En présence de Piat LIENART fils de feu Charles, lieutenant, et Jacques LEHOUCQ fils de feu Jacques, homme de fief, de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 96 - 15/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Wallerand HAVETZ fils de feu Nicolas, marissal demeurant à PHALEMPIN, 17 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 97 - 15/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Philippe CHOCQUET fils de Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 18 cents ½ en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 98 - 15/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Jacques CANDILLIER fils de Jean, laboureur et boucher demeurant à PHALEMPIN, 6 cents ½ pris en 2 bonniers 2 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 99 - 15/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HEDDEBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Philippe PIPPELART fils de feu Jacques, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 31 cents 1 quartier en 5 pièces à PHALEMPIN et CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 100 - 15/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Guillaume MALLET fils de feu Piat, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 7 cents ½ à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 101 - 18/07/1688 - Contrat de mariage

Gérard **VERDIERE** fils d'Amand, jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de son dit père et Charles VERDIERE son oncle du côté paternel.

Marie Madeleine **MAUROIS** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean MAUROIS son père et Susanne DUBOIS sa mère.

(Suit un accord concernant Charles VERDIERE fils de feu Gérard, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, la signature de celui-ci est la même que dans le contrat de mariage).

2 E 3 / 9035 acte 102 - 19/07/1688 - Dette

Charles VERDIERE fils de feu Gérard, doit à Thomas DELEFOSSE fils de feu Thomas, maître saiteur demeurant à LILLE, 66 livres par accord de ce jour, tant pour payer audit DELEFOSSE que pour salaire dû à Jean Joseph MANNIER huissier de la Gouvernance de LILLE pour la saisie des advestures dudit VERDIERE. Hubert VERDIERE son fils laboureur demeurant à HERRIN, s'est porté caution. Paiement au 14/08/1688.

2 E 3 / 9035 acte 103 - 22/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Piat ROHART fils de feu Jean, gorlier demeurant à SECLIN, 22 cents ½ en 2 pièces à SECLIN.

2 E 3 / 9035 acte 104 - 22/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Thomas COLLETTE fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 9 cents en 3 pièces à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 105 - 22/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 bonniers 6 cents 16 verges en 4 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 106 - 22/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Vincent CAULLIER fils de feu Antoine, portier de ladite Abbaye, 6 bonniers ½ pris en 2 bonniers 3 cents à PHALEMPIN, contre Philippe PIPPELART et autres.

2 E 3 / 9035 acte 107 - 22/07/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Louis LE GROULX fils de feu Anselme, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 6 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 108 - 26/07/1688 - Bail

Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CARNIN, tuteur des enfants puppils d'Athanase CAULLIER et de Marguerite DELEVALLEE, vivants laboureurs demeurant à LOOS LEZ LILLE, se portant fort de Louis GRIMBEL aussi tuteur desdits enfants, baille à André THERY fils de Pierre, laboureur à CARNIN, un lieu manoir contenant 5 cents, item 4 cents, le tout situé à CARNIN, pour 60 livres et 20 livres par an. En présence de Pierre THERY fils de feu André, laboureur, et Adrien DESTIEUX fils de feu Jean, jeune homme non marié, demeurant à CARNIN.

2 E 3 / 9035 acte 109 - 23/08/1688 - Dette

François DUQUESNE prêtre chapelain de WAHAGNIES, pour faire paiement à Antoine DUQUESNE lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, de la somme de 170 livres 6 gros à cause d'arrérages de l'occupation d'un lieu manoir avec 18 cents ½, jusque la Saint Remy 1687, transporte les sommes que lui doivent les collecteurs de WAHAGNIES, savoir 80 livres parisis sur François Ignace MONNIER demeurant à LILLE, et 90 livres 6 gros sur Louis SPETBROIT procureur à LILLE. Un transport fait sur Martin DU CASTEAU demeurant à WAHAGNIES, est annulé.

2 E 3 / 9035 acte 110 - 29/07/1688 - Contrat de mariage

Nicolas **LEQUIND** fils de Nicolas, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT assisté de Catherine JOURDAIN sa mère agent des affaires de son mari par son indisposition et autorisée d'icelui, Louis et Mathieu LEQUIND ses frères, Jean MARCHANT, Lambert BERNARD et Jean DEFIVE ses beaux frères.

Marguerite **LEBORGNE** aussi jeune fille à marier demeurant à ALLENNES les Marais, assistée de Jacques LEBORGNE et Catherine GUILBERT ses père et mère, Jean LEBORGNE son frère, et Hubert LEBORGNE son oncle.

2 E 3 / 9035 acte 111 - 31/07/1688 - Dette

Piat LEMESRE fils de feu Piat, mosnier de NOYELLES demeurant à ALLENNES, doit à Noël BERTOUL fils de feu Jean, laboureur et naguère collecteur demeurant à GONDECOURT, 24 livres parisis à cause de ses collectes de tailles et vingtièmes. Il lui transporte les rendages que pourra lui devoir Jean BRASSART fils de Pasquier, laboureur demeurant à ALLENNES, de 4 cents de terres séant à GONDECOURT. Paiement la moitié au jour de Saint André et l'autre moitié à la Saint Remy 1689.

2 E 3 / 9035 acte 112 - 07/08/1688 - Contrat de mariage

Crespin **COCHET** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de Catherine CRAMETTE sa mère, Louis, Pasquier et Médard COCHET ses frères.

Marie **DUPUICT** aussi jeune fille non mariée demeurant audit hamel, assistée de Jeanne CANDILLIER sa mère, Philippe DUPUICT son frère et Philippe SION son parrain.

2 E 3 / 9035 acte 113 - 12/08/1688 - Bail

Frère Pierre LEPRESTRE prieur, Frère Augustin HERBAULT sous prieur, Frère André REGNAULT et Frère Ubalde REYS, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de PHALEMPIN, baillent à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, mosnier demeurant à PHALEMPIN, et Monique MOREL sa femme, le mollin à moudre bled nommé le mollin de Phalempin avec une maison, à la réserve du fournil où demeure présentement Alliénor BAUDOU, contenant 1 cent et 1 quartron audit lieu, et 2 cents, à la réserve d'une petite maison avec petit jardin contenant demi cent, occupés par Jean Baptiste DELEPORTE, et finalement 3 cents à CAMPHIN, le tout pour 550 livres par an.

2 E 3 / 9035 acte 114 - 14/08/1688 - Partage

Piat **LEBORGNE** fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à GONDECOURT, fait partage entre ses parents. La moitié de ses meubles appartiendront à Piat, Catherine et Marie **RAMON** enfants de feu Jean, ses cousin et cousines germains, faisant une teste, Jeanne et Marguerite **MARCHAND** aussi ses cousines faisant aussi une teste, Jeanne et Françoise **LEBORGNE** ses cousines faisant aussi une teste, à charge pour les 3 testes de payer ensemble 100 livres parisis à Jean **LEBORGNE** fils de feu Jean, aussi son cousin demeurant à CAMPHIN. L'autre moitié des meubles appartiendra à Catherine **BACQUEVILLE** sa femme. Les 3 testes et Catherine **BACQUEVILLE** paieront les dettes. Jean Piat **RAMON** fils de Piat, son filleul aura la moitié d'un lieu manoir contenant 5 quartrons à GONDECOURT, à partir également avec ladite Catherine **BACQUEVILLE**, item 4 cents audit lieu et ledit Jean Piat fera célébrer un obit avec 2 messes à perpétuité. Marie **BRISLANCE** fille de Jacques, sa filleule, aura un cent audit lieu. Ledit Piat **RAMON** aura 7 quartrons, item un quartron audit lieu pris en un cent à l'encontre de hoirs Jean **LEPETZ**, à charge de faire dire une messe de requiem, et il renonce aux droits qu'il a dans la moitié du lieu manoir ci-devant déclaré, au profit de ladite Catherine **BACQUEVILLE**.

2 E 3 / 9035 acte 115 - 20/08/1688 - Bail

Frère Pierre **LEPRESTRE** prieur, Frère Augustin **HERBAULT** sous prieur, Frère André **REGNAULT** et Frère Ubalde **REYS**, procureur, tous religieux et commis à l'administration des biens de l'Abbaye de **PHALEMPIN**, baillent à Hubert **DELECOURT** fils de feu Noël, et Pierre **WILLEMOT** fils de feu Ignace, laboureurs demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 8 cents en 3 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 116 - 21/08/1688 - Contrat de mariage

Valérien **DONGNIES** fils de feu Piat, relict d'Isabeau **MANNIER**, manouvrier demeurant à **PHALEMPIN** assisté de Pasquier **MORTREUX** et Jean Baptiste **CORNIL** ses amis.

Marie Madeleine **LESAGE** veuve de Piat **MALLET**, demeurant audit lieu, assistée de Pierre **LESAGE** son père, Guillaume **MALLET** son beau père, Siméon et Mathias **LESAGE** ses frères, et Robert **LESAGE** son oncle.

... et comme ladite Marie Madeleine a de sa première conjonction deux enfants tels que Pierre et Catherine **MALLET**.

2 E 3 / 9035 acte 117 - 10/07/1688 - Contrat de mariage

Mathias **MARQUANT** fils de feu Hippolyte, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean et Pierre **MARQUANT** ses frères.

Marie **RAMON** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Piat **RAMON** et Jeanne **GRANSIRE** ses père et mère, Antoine et Jean Baptiste **RAMON** ses frères.

2 E 3 / 9035 acte 118 - 23/08/1688 - Accord

Claude **BUTRUILLE** fils de feu Eloy, jeune homme non marié demeurant à présent à **CHEMY** d'une part, Maître Nicolas **HAVETZ** fils de feu Nicolas, maréchal demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel moyennant 10 patagons que ledit **BUTRUILLE** paiera, ledit **HAVETZ** le nourrira et lui apprendra l'art de maréchalerie. Si ledit Claude venait à mourir pendant son apprentissage, les 10 escus retourneraient à Catherine Claire **BUTRUILLE** sa sœur à l'encontre de Nicolas **BUTRUILLE** son frère.

2 E 3 / 9035 acte 119 - 28/08/1688 - Accord

Nicolas **DELEFOSSE** fils de feu Hippolyte, et Marguerite **MARCHAND** sa femme, laboureur demeurant à GONDECOURT d'une part, André, Mathias et Jean **DELEFOSSE** enfants desdits susnommés, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord. Les premiers comparants ont autorisé leur fils André à contracter le droit par transport d'une rente héritière que lui en a fait Nicolas **ROBILART**, passé devant Mathieu **NIQUETTE** et Pierre **MATHELIN** notaires, le 19/02/1680, et lesdits Mathias et Jean d'acheter 7 cents à CAMPHIN d'Augustin **LE MENU** fournier demeurant à **PONT A MARCQ**. Ils ont voulu qu'ils partiront également à chacun 1/3 dans les 2 opérations après leurs trespas. Nicolas **DELEFOSSE** et sa femme ont nourri Mathias **DELEFOSSE** leur neveu fils de Mathias leur fils, ils veulent qu'il ne soit rien rabattu à Mathias leur fils dans l'héritage.

2 E 3 / 9035 acte 120 - 23/08/1688 - Contrat de mariage

Anselme **ROZE** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté et accompagné de François **ROZE** et Marie **GRARD** ses père et mère.

Michelle **MARQUANT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean Mathias et Antoine **MARQUANT** ses frères et Nicolas **DESNOLLET** son beau frère.

2 E 3 / 9035 acte 121 - 27/08/1688 - Partage

Antoinette DUPUICT veuve de Jean BLEQUIN, demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, fait partage à ses enfants. Jacques BLEQUIN aura la moitié de 3 cents 38 verges audit lieu, item 63 verges. Agathe BLEQUIN (femme de Guillaume DUGARDIN) aura un lieu manoir contenant 2 cents à Ennecourt, item l'autre moitié des 3 cents 38 verges, tous les meubles en la maison de la comparante avec une vache et une génisse d'un an.

2 E 3 / 9035 acte 122 - 28/08/1688 - Contrat de mariage

Jean **DELEFOSSE** fils de Nicolas, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté dudit Nicolas et de Marguerite MARCHAND ses père et mère.

Madeleine **BOULINGER** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Gaspard BOULINGER et Marie MOREL ses père et mère.

2 E 3 / 9035 acte 123 - 07/09/1688 - Vendue

De la part de Mathias, Jeanne et Michelle MARQUANT enfants d'Hippolyte, demeurant à GONDECOURT, fut faite la vente des meubles, bestiaux et grains délaissés par leur dit feu père.

7 chesneaux à Gaspard BUISINE cordonnier à GONDECOURT, 2 plats de galère, des plats et un couetz, une vache noire à blancq nez.

Un mont de bois à Nicolas DESNOULLET charpentier à GONDECOURT, du viel bois, des vieilles aiselles, un coffre.

Un fourcon 2 pelles et un ronseau à Martin RIDON de GONDECOURT.

Une pelle, un plantoir et une hau, une mect et un tamy à Mathias MARQUANT, 2 sacs, 3 sacs, 1 herche.

½ tonneau, une pine à lin, une eschan et une maille à Antoine DU ROTZ de GONDECOURT.

Un van à Piat RAMON de GONDECOURT.

Un havot à Jean PATIN.

Un tonneau à Philippe SION.

Du viel ferraille à Jean MORTREUX marissal.

Un hez, fourché, rateau, perche à Bon DURIEZ.

Une picque de 2 havots à Jacques COUVREUR clerc.

Une table à Maximilien CAMU d'ATTICHES.

Un salloir à Jean BERNARD d'ALLENES.

Un comble à Mathias DESNOULLET.

Un tranneau à Jacques LABBE d'ALLENES, à la caution de Pierre LESCAILLEZ.

Un bancq, demi havot et un carreau à Piat RAMON fils de feu Jean, de GONDECOURT.

Un codetreppe avec des mequine et une buire à Jean MAUGRE de WAVRIN.

Un coffre à Jeanne MARQUANT, un pot de fer, un chariot à filler.

Un coffre à Nicolas LEQUIND le jeune, un petit chaudron, un pot de cuivre, un pot de fer.

Un fusil à Antoine LIEPPE de GONDECOURT.

Une cuvelle à Marie Anne DU ROTZ dudit lieu.

Du viel bois à Jean Baptiste RAMON, un pot avec du vain.

Un coffre ferré à la femme d'Alexandre DUBURCQ dudit lieu.

Une cousière de 3 eschettes à Jean Baptiste DUPONCHEL.

Des fers à faire gaufre à Bauduin DE HENNIN.

Un chaudron à Jean DELEFOSSE lieutenant dudit lieu, à la caution d'André BRISELANCE.

Un mestier en forme de garde-robe à François ROZE, un chariot à filler.

Un chaudron à Jean GRARD le viel.

Un chandelier de cuivre, une salière, un rinchau et un gril à Pierre BUTTIN gorlier audit lieu.

2 aiselles à André BRISELANCE couvreur audit lieu, un cheren et un loucet.

2 plats à Antoinette LEROUGE.

Un pot et 2 écuelles à Maximilien CAMU.

2 plats et une tellette à Pasquier DUBOIS.

2 pots couverts à Marie Catherine LEQUIND.

Un pot couvert et un flacon à Jean FREMAU.

Une cramillier à Pierre DE LE NEUVILLE.

Un tellier à Jean DELEFOSSE fils de Nicolas.

2 sacs à Jacques DUGARDIN de GONDECOURT, un seau ferré.

Une cheyère avec les estenailles à Marie DELEFOSSE, une sallière cracet et plusieurs autres menutez.

Une eschelle à Antoine DU ROTZ fils de feu Antoine de GONDECOURT.  
 Un chariot tout monté au long à Jean MARCHAND le jeune de GONDECOURT.  
 Une charrue à Jean LESCAILLET d'ALLENES, à la caution de Pierre LESCAILLET.  
 Un seau ferré à Pierre DURIEZ.  
 Un cousin à Jean LESCAILLET d'ALLENES.  
 Une cavaille de poil rouen à Jean Baptiste RAMON, à la caution d'Antoine RAMON, un cheval entier de poil gry.  
 Une vache noire à blancq nez à Gérard MORTREUX fils de feu Hippolyte, de GONDECOURT, à la caution de Martin RIDON.  
 Une génisse de poil noir à Nicolas DELEVALLEE de GONDECOURT, à la caution de Simon RIVELLOIS fils de Jacques.  
 Les jarbes de lin à Jacques MASURE, à la caution de Gaspard BUISINE.  
 Un quartron de botte de nastà à Monsieur le Pasteur.  
 Les jarbes d'hivernace à Jean MARQUANT de GONDECOURT, un cent de warrasts.  
 Un autre quartron d'hivernace à Nicolas DELEFOSSE.  
 Demi cent d'hivernace à Jean Baptiste RAMON.  
 Demi cent d'hivernace à Alexandre DUBURCQ.  
 Un cent de warrasts à Maître Vincent TESTELIN.  
 Le reste de warrasts à Nicolas DELEFOSSE.  
 Un cent de jarbes d'avoine à Gaspard BOULINGER.  
 Un cent de jarbes d'avoine à Allard ROZE.  
 Un cent de jarbes d'avoine à Jacques DUGARDIN.  
 Un cent de jarbes d'avoine à Nicolas DELEVALLEE.  
 Un cent de jarbes de bled à Nicolas DESNOULLET, à la caution de Marie DELEFOSSE.  
 Un cent de jarbes de bled à Marie DELEFOSSE veuve de Noël DE LE NEUVILLE.  
 Un cent de jarbes de soucrion à Pierre MARQUANT, à la caution de Mathias MARQUANT.  
 2 cents de jarbes de soucrion à Jean Baptiste RAMON.  
 Un cent de jarbes de bled à Jean MARQUANT, plus 5 cents.  
 Un cent de jarbes de bled à Melchior DELECROIX.  
 Un blocq avec un fléau à Antoine DU ROTZ, une poule avec 7 poulets.  
 4 poules à Antoine LIEPPE.  
 Une poule à Jacques MASURE.  
 Un coq et 2 poules à Antoine RAMON.  
 Plusieurs menutes à Bauduin DE HENNIN, 5 bottes de grosses febves.  
 Le fien dans la court de la maison mortuaire à Allard ROZE.  
 Les faitons dans la court à Antoine DU ROTZ.  
 Un copon d'arbre à Nicolas DESNOULLET, une casacque grise.  
 Une potière à François ROZE.  
 Un manteau noir à Jeanne MARQUANT, une bayette rouge.  
 Un goreau à Antoine BRISELANCE, une bride.  
 Des cordes de charrue à Mathias MARQUANT.

2 E 3 / 9035 acte 124 - 09/09/1688 - Contrat de mariage

Baltasart **MARLIERE** jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de Jacques MARLIERE son père.

Florence **LAURENT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu assistée d'Isabeau LEFEBVRE sa mère.

2 E 3 / 9035 acte 125 - 11/09/1688 - Contrat de mariage

Michel **BONNIER** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Pierre BONNIER son frère et Antoine HOTTIN son parrain.

Marie Anne **COCHET** aussi jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de vénérable homme Monsieur Maître Henri COCHET prêtre pasteur dudit CAMPHIN son frère.



2 E 3 / 9035 acte 126 - 15/09/1688 - Partage

Gérard, Anne et Marie ROHART, frère et sœurs demeurant à PHALEMPIN, ladite Anne veuve de Crespin DELEHAYE, et ladite Marie de Jacques HERMAND, partagent les biens à eux dévolus par le trespas de Roger ROHART et Claire CRAMETTE leurs père et mère. Gérard aura 3 cents à PHALEMPIN, item les 2/3 d'un petit lieu manoir contenant cent ½. Anne ROHART aura 3 cents à PHALEMPIN, item un cent pris en deux. Marie ROHART aura 1/3 dudit cent ½ de manoir, item 1 cent pris en deux à l'encontre de ladite Anne. Gérard paiera 10 livres à Anne. Gérard et Marie paieront chacun 18 livres à ladite Anne.

2 E 3 / 9035 acte 127 - 15/09/1688 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DUGARDIN** fils de Noël, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN.  
Marguerite Adrienne **CRESTAL** aussi jeune fille non mariée de feu Jacques, demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 128 - 15/09/1688 - Donation

Anne ROHART veuve de Crespin DELEHAYE, demeurant à PHALEMPIN, déclara que lorsque Nicolas DELEHAYE son fils s'est marié avec Catherine CHOCQUET, il n'y a eu aucun contrat de mariage fait. Elle lui donne tous les meubles qu'elle avait lors en sa possession tant grains fumier que plusieurs bagues par ménages. Elle lui donne hors part un cent pris en 3 cents à l'encontre de la comparante à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 129 - 17/09/1688 - Accord

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant à ATTICHES d'une part, Marguerite LEGRAIN veuve de Jean RICQUIER, et Maître Jean RICQUIER son fils chirurgien, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier comparant baille aux seconds comparants, les 2/3 d'un lieu manoir contenant en totalité 4 cents audit lieu, rendant 32 livres parisis par an à la vie de ladite Marguerite seulement. En présence de Martin GRUEL fils de feu Pierre, laboureur à ATTICHES, et Martin MOSNIER fils de feu Jacques, assistant en justice demeurant à LILLE. Et comme le lieu manoir est chargé d'une rente héritière de 100 livres en capital au denier 16 au profit de Pierre D'ANNOEULLIN, laquelle rente ladite Marguerite était obligée de la renfourner, les cours seront payés sur le rendage.

2 E 3 / 9035 acte 130 - 22/09/1688 - Vente

Charles LEVIEUX fils de feu Charles, manouvrier demeurant à LEZENNES, vend à Jean MOREL fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à GONDECOURT, 28 verges à usage de manoir audit lieu, pour 38 livres.

2 E 3 / 9035 acte 131 - 23/09/1688 - Bail

Antoinette LESAGE veuve d'Hippolyte MORTREUX, labourière demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, baille à Nicolas HAVETZ fils de feu Nicolas, marissal demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, et Catherine Claire BUTRUILLE sa femme, un lieu manoir contenant 6 cents à CHEMY, pour 100 livres par an. En présence de Nicolas DUGARDIN fils de feu Maximilien, tavernier à Wachemy, et Nicolas BUTRUILLE fils de feu Eloy, brasseur demeurant à PONT A RACHE.

2 E 3 / 9035 acte 132 - 24/09/1688 - Dispositions testamentaires

Nicolas LELIEVRE fils de feu Jacques, manouvrier demeurant au Petit ATTICHES, et Anne LE GROULX sa femme, prennent des dispositions pour que leurs enfants, tant fils que filles, héritent à parts égales. En présence d'Antoine et Philippe FAUVEL fils de Pierre, jeunes hommes non mariés demeurant à ATTICHES.

2 E 3 / 9035 acte 133 - 01/10/1688 - Bail

Marquette DESPRETZ veuve en dernières noces de Thomas BRAME, demeurant à ALLENES, baille à Maximilien HEREN fils de feu Pierre, laboureur demeurant audit lieu, 4 cents en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 134 - 01/10/1688 - Vente

Henri DEFIVE fils de feu Allard, marissal demeurant à ALLENES, et Catherine MARCHAND sa femme, vendent à Marquette DESPRETZ veuve en dernières noces de Thomas BRAME, demeurant à ALLENES, demi cent de lieu manoir à ALLENES, pour 14 livres 12 gros.

2 E 3 / 9035 acte 135 - 08/10/1688 - Accord

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin, laboureur et brasseur demeurant à CAMPHIN d'une part, Jacques LE BOISTEL fils de feu Antoine, marchand demeurant à AMIENS d'autre part, passent un accord. Le premier livrera au second toute l'huile qui sera fabriquée en son mollin depuis ce jour jusqu'à Noël et le second paiera 21 florins 15 patars à l'advenant de chacun tonneau d'huile.

2 E 3 / 9035 acte 136 - 10/10/1688 - Vente

Noël et Antoine MARCHAND enfants de feu Jean, non mariés, demeurant à GONDECOURT, vendent à François MARCHAND fils de feu Adrien, procureur spécial de Péronne MORTREUX sa mère demeurant audit lieu, 3 cents  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT, pour 345 livres 5 gros.

2 E 3 / 9035 acte 137 - 12/10/1688 - Donation

Philippe PIPPELART fils de feu Jacques, laboureur demeurant à PHALEMPIN, par affection pour Gilbert, Marie Michelle, Marie Elisabeth et Marie Joseph PIPPELART ses enfants, leur donnent entrevif 250 livres, hors parts. En présence de Robert et Arnould LESAGE père et fils, charpentiers demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 138 - 18/10/1688 - Bail

Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur demeurant à ALLENNES, baille à Georges MORETZ fils de feu Jean, tavernier et marchand demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, et Marguerite DUGARDIN sa femme,  $\frac{2}{3}$  de 4 cents à GONDECOURT pris à l'encontre de Nicolas DORCHIES frère du bailleur.

2 E 3 / 9035 acte 139 - 19/10/1688 - Vente

Jean, Romuald et Jacques LOHIER enfants de Jacques, gardes des bois de Vendosme sauf ledit Jean laboureur à PHALEMPIN, vendent à Jean DE FRETIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant demi cent audit lieu, pour 126 livres.

2 E 3 / 9035 acte 140 - 22/10/1688 - Contrat de mariage

Mathieu **CHAVATTE** jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Pierre CHAVATTE son père, et Guillaume DELECOURT son oncle du côté maternel.

Barbe **VINCHENT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Michel VINCHENT son père et vénérable homme Monsieur Maître Philippe VINCHENT prêtre pasteur dudit ALLENNES son frère.

2 E 3 / 9035 acte 141 - 25/10/1688 - Vente

Pierre CAUETTE fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à ROUVROY, vend à Sébastien CAUETTE son frère tavernier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, cent  $\frac{1}{2}$  de manoir audit hamel à prendre en 4 à l'encontre de Philippe CAUETTE qui en a un cent, et le surplus audit acheteur, pour 144 livres.

2 E 3 / 9035 acte 142 - 25/10/1688 - Accord

Antoine MALLET fils de feu Mathieu, non marié, demeurant à PHALEMPIN d'une part, Antoine BERNARD fils de Maximilien, chafourier demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant une certaine somme de deniers reçus par le premier comparant, il lui vend tous droits aux charpentages érigés sur un fond de manoir appartenant en propriété à Blaise DELETOMBE, comme repris par le partage entre ledit MALLET, Jean et Pierre MALLET ses frères, passé devant Maximilien LECLERCQ notaire d'ATTICHES. La vente sera effective après le trespas dudit Antoine MALLET.

2 E 3 / 9035 acte 143 - 05/11/1688 - Contrat de mariage

Nicolas **DARESMAULX** jeune homme non marié demeurant à Estevelle paroisse du PONT A VENDIN, assisté de François DARESMAULX et Anne DELERUYELLE ses père et mère, Nicolas DELERUYELLE son parrain et François DUPONT son cousin.

Marie Anne **THORETZ** aussi jeune fille à marier demeurant au PONT A VENDIN, assistée d'Eloy HACHIN son père allié et Marguerite CAUROT sa mère.

2 E 3 / 9035 acte 144 - 06/11/1688 - Rente viagère

Marie Catherine BRAME fils des feus Thomas et Marie Anne DUQUESNE, présentement novice au couvent des sœurs grises du tiers ordre de Saint François en la ville d'ESTAIRES, déclara que pour la dot de convention faite avec les mère et religieuses du couvent, que les tuteurs des enfants puppils de Thomas BRAME et Marie Anne DUQUESNE, lui ont faite, tant provenant de ses biens que de ceux desdits puppils, ses frère et sœurs,

elle cède et fait partage à Thomas, Marie Joseph et Marie Anne BRAME ses dits frère et sœurs, tous les droits qu'elle peut prétendre aux biens à elle dévolus par le trespas desdits Thomas BRAME et Marie Anne DUQUESNE, à la réserve de lui payer annuellement 12 florins de rente viagère, ce que Antoine DUQUESNE tuteur et père (*grand*) desdits puppils a accepté, ce accepté aussi par Noël Marc DESMASIERES tuteur. En présence de Gilles MORAND fils de feu Michel, brasseur demeurant à CARVIN ESPINOY, et Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9035 acte 145 - 11/11/1688 - Bail

Pierre LADEN fils de feu Sébastien, laboureur demeurant à La Fontaine paroisse de WAVRIN, baille à Noël VICCART fils de feu Jean, laboureur demeurant à PROVIN, 4 cents à PROVIN, pour 24 livres par an.

2 E 3 / 9035 acte 146 - 29/11/1688 - Vente

Henri MALLET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à Beaupuict paroisse de LA BASSEE, vend à Guillaume DUPRETZ fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à HERRIN, 4 cents à PHALEMPIN, pour 450 livres.

2 E 3 / 9035 acte 147 - 14/12/1688 - Dette

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, laboureur et brasseur demeurant à CAMPHIN EN CAREMBAULT, et Elisabeth DUMETZ sa femme, doivent à Jacques PITAIN marchand négociant à LILLE, 212 florins. Paiement au 10/12/1689.

2 E 3 / 9035 acte 148 - 20/12/1688 - Témoignage

Jean DECARNIN fils de feu Bernard, âgé de 76 ans, laboureur demeurant à CAMPHIN, atteste que depuis l'an 1638 il est résident audit lieu, et n'a jamais vu la commune faire aucun entretien ni réparation à la tour clocher ni fleiche dudit CAMPHIN. Les réparations ont été faites à la charge de l'église et payées par les marguilliers. Néanmoins les réparations n'ont jamais été aussi importantes que celles à faire actuellement. Les armes de l'abbaye et des Abbés de Saint Pierre lez GAND sont posées sur ladite tour en un pan du côté de la Grande Cense appartenant à ladite Abbaye.

2 E 3 / 9035 acte 149 - 20/12/1688 - Témoignage

Pierre SOHIER fils de feu Jean, âgé de 76 ans, laboureur demeurant à CAMPHIN, atteste qu'il n'a jamais vu la commune faire aucun entretien ni réparation à la tour clocher ni fleiche dudit CAMPHIN. Les réparations ont été faites à la charge de l'église et payées par les marguilliers. Néanmoins les réparations n'ont jamais été aussi importantes que celles à faire actuellement. Les armes de l'abbaye et des Abbés de Saint Pierre lez GAND sont posées sur ladite tour en un pan du côté de la Grande Cense appartenant à ladite Abbaye.

2 E 3 / 9035 acte 150 - 20/12/1688 - Témoignage

Nicolas BOUTTRY fils de feu Thomas, âgé de 71 ans, laboureur demeurant à CAMPHIN, atteste qu'il a toujours vu la tour, clocher et flèche, entretenus des biens et revenus de l'église dudit lieu, sans que la commune ne paye quelque chose.

2 E 3 / 9035 acte 151 - 20/12/1688 - Témoignage

Antoine DELEVALLEE fils de feu Jacques, âgé de 76 ans, laboureur demeurant à CAMPHIN, atteste que lorsqu'il a travaillé à la réparation de la tour, il n'a jamais vu la commune payer les frais. Les réparations ont été faites à la charge de l'église et payées par les marguilliers. Néanmoins les réparations n'ont jamais été aussi importantes que celles à faire actuellement. Les armes de l'abbaye et des Abbés de Saint Pierre lez GAND sont posées sur ladite tour en un pan du côté de la Grande Cense appartenant à ladite Abbaye.

2 E 3 / 9035 acte 152 - 12/11/1688 - Contrat de mariage

Ferdinand **WILLEMOT** fils d'Ignace, jeune homme non marié demeurant à FRETIN, assisté de Pierre WILLEMOT son frère.

Catherine **DUPONCHEL** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assistée d'Anne DEHENNIN sa mère et François D'ACQUINY son beau frère et Sixte FLAMEN son parrain.

2 E 3 / 9035 acte 153 - 16/11/1688 - Bail

Robert LESAGE fils de feu Pasquier, charpentier demeurant à PHALEMPIN, baille à Noël MOREL fils de feu Erasme, brasseur et tavernier, Jean CHIVORE fils de feu Philippe, laboureur, et Simon LALLOE fils de feu Noël, jeune homme non marié, demeurant à PHALEMPIN, la moitié d'une thuillerie contenant 2 blocqs avec la moitié des ouvriers, le tout comme a occupé ci-devant Joannes DUSART, avec la moitié du four, la moitié du puict, impartis le tout à l'encontre de Nicolas LESAGE et ledit bailleur, séant icelle thuillerie à WAHAGNIES, rendant 60 livres (chacun un tiers) par an.

2 E 3 / 9035 acte 154 - 18/11/1688 - Vente

Philippe HEREN fils de feu Antoine, poulaillier demeurant à ANNOEULLIN, et Marguerite LE MENU sa femme, vendent à Pierre GRARD fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à GONDECOURT, 9 quartrons à GONDECOURT, pour 100 livres paris.

2 E 3 / 9035 acte 155 - 20/11/1688 - Vente

Nicolas WARTEL fils de feu Anselme, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour faire paiement à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur demeurant à CAMPHIN, à cause de louage d'un lieu manoir avec 18 cents, et aussi les tailles, vingtièmes et deniers royaux, vend les bestiaux, meubles, grains en jarbes, savoir une vache de poil roux pour 36 livres, une génisse d'un an ½ de poil brun pour 15 livres, 12 cents jarbes de bled renclos dans la grange à l'advenant de 5 livres du cent, item 800 faiz de maulles pour 8 livres, comme aussi tous les meubles par ménage et autres qu'il a en sa possession, pour 24 livres, soit au total 143 livres. Les vache et génisse ont été livrées le 22/11/1688.

2 E 3 / 9035 acte 156 - 27/11/1688 - Testament

Jean HAVETZ fils de feu Jacques, présentement demeurant à PHALEMPIN veut que tous ses neveux et nièces se partagent également son héritage. Et comme Marie HURTREZ sa petite-nièce fille des feus Antoine et Jeanne HAVETZ, s'est alliée par mariage avec Joseph DEBOULT, demeurant à ATTICHES, sans avoir fait de contrat de mariage, veut que si ladite Marie HURTREZ vienne à mourir sans enfant avant son mari, celui-ci puisse jouir sa vie durant de son héritage.

2 E 3 / 9035 acte 157 - 25/11/1688 - Baux

Pierre DELECOURT fils de feu Alexandre, Piat DOUTRELONG fils de feu Jean, et André THERY fils de Pierre, laboureur demeurant à CARNIN, baillent en avant cense à Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, et Jean COCHET fils de feu Jacques, laboureurs demeurant à CAMPHIN, 17 cents ½ en 3 pièces audit lieu appartenant aux chapelains de Notre Dame de Cité lez ARRAS.

Ils baillent à André FLOURETZ fils de feu Martin, tavernier à CAMPHIN, 7 cents audit lieu.

Ils baillent à Estienne DE LANNOY fils de feu Noël, manouvrier à CAMPHIN, 9 cents en 2 pièces audit lieu.

Ils baillent à Nicolas DELECOURT fils de feu Amand, et Robert COURMONT fils de Philippe, manouvriers demeurant à CAMPHIN, 12 cents en 2 pièces audit lieu.

Ils baillent à Toussaint DE CARNIN fils de feu Bernard, lieutenant de Messieurs les Abbé et religieux de l'Abbaye de PHALEMPIN, 9 cents à CAMPHIN.

Ils baillent à Philippe WATTELIER fils de François, marissal demeurant à PHALEMPIN, 8 cents à CAMPHIN.

Ils baillent à Guillaume MALLET fils de feu Piat, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 9 cents à CAMPHIN.

Ils baillent à Jacques CORNIL fils de feu Michel, manouvrier à PHALEMPIN, 8 cents à CAMPHIN.

Ils baillent à Marcel BOISTEL fils de feu Jean, François GUILBERT fils de feu Jean, et Toussaint CABBES fils de feu Jean, laboureurs, sauf ledit Toussaint couvreur de paille, demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 15 cents audit lieu.

Ils baillent à Venant DESNOULLET fils de feu Roland, manouvrier demeurant à Ennecourt, 3 cents audit lieu.

Ils baillent à François HELIN fils de feu Jean, manouvrier à Ennecourt, 6 cents audit lieu.

Ils baillent à Bernard DUHAYON fils de feu Estienne, olieur demeurant à CAMPHIN, 2 cents ½ audit lieu.

2 E 3 / 9035 acte 158 - 29/11/1688 - Vente

Mathias BERNARD fils de feu François, laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Allard ROZE fils de feu Arnould, et Marie LESPAGNOL sa femme, manouvrier demeurant audit lieu, 2 cents à GONDECOURT, pour 196 livres. En présence de Charles D'ALLENDRES fils de feu Charles, blombier demeurant à LILLE.

2 E 3 / 9035 acte 159 - 02/12/1688 - Renonciation

Michelle LALLOE veuve de Jean DUGARDIN, labourière demeurant à Wattiesart paroisse de SECLIN, de crainte que l'hérédité de feu Robert LALLOE et Jeanne FLINOIS, ses père et mère en leur vivant demeurant à PHALEMPIN, ne fut trop onéreuse, renonce à l'héritage au profit de ses frères et soeurs.

2 E 3 / 9035 acte 160 - 02/12/1688 - Vente

Jean, Gilbert et Roger LALLOE, Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, et Françoise LALLOE sa femme, Jean Baptiste D'ANNOEULLIN fils de feu Jean, et Jeanne LALLOE sa femme, iceux se portant forts de Thomas LALLOE, Marc DELEVAL et Catherine Antoinette LALLOE sa femme, lesdits LALLOE enfants des feus Robert et Jeanne FLINOIS, demeurant ledit Jean à CAMPHIN, ledit Gilbert à HOUPLIN, lesdits Sébastien, Roger et D'ANNOEULLIN à PHALEMPIN, vendent 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CAMPHIN, à Michelle LALLOE veuve de Jean DUGARDIN, labourière demeurant à Wattiesart paroisse de SECLIN, pour 225 livres, à la charge du bail qu'en a Jean LALLOE.

2 E 3 / 9035 acte 161 - 02/12/1688 - Vente

Jean, Gilbert et Roger LALLOE, Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, et Françoise LALLOE sa femme, Jean Baptiste D'ANNOEULLIN fils de feu Jean, et Jeanne LALLOE sa femme, lesdits LALLOE enfants des feus Robert et Jeanne FLINOIS, demeurant ledit Jean à CAMPHIN, ledit Gilbert à HOUPLIN, lesdits Sébastien, Roger et D'ANNOEULLIN à PHALEMPIN, vendent 4 cents à PHALEMPIN, audit Roger LALLOE, pour 420 livres. Ils se portent forts de Thomas LALLOE, Marc DELEVAL et Catherine Antoinette LALLOE sa femme. Le marché a été renchéri par Roger LALLOE, le même jour, par Lambert LE GROULX le 14/12/1688, et par Wallerand DE CARNIN le 20/12/1688.

2 E 3 / 9035 acte 162 - 02/12/1688 - Vente

Jean, Gilbert et Roger LALLOE, Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, et Françoise LALLOE sa femme, Jean Baptiste D'ANNOEULLIN fils de feu Jean, et Jeanne LALLOE sa femme, lesdits LALLOE enfants des feus Robert et Jeanne FLINOIS, demeurant ledit Jean à CAMPHIN, ledit Gilbert à HOUPLIN, lesdits Sébastien, Roger et D'ANNOEULLIN à PHALEMPIN, vendent un mollin à vent à moudre bled à CAMPHIN, audit Jean LALLOE fils dudit feu Robert, pour 4020 livres. Ils se portent forts de Thomas LALLOE, Marc DELEVAL et Catherine Antoinette LALLOE sa femme.

2 E 3 / 9035 acte 163 - 02/12/1688 - Vente

Jean, Gilbert et Roger LALLOE, Sébastien DE CARNIN fils de feu Bernard, et Françoise LALLOE sa femme, Jean Baptiste D'ANNOEULLIN fils de feu Jean, et Jeanne LALLOE sa femme, lesdits LALLOE enfants des feus Robert et Jeanne FLINOIS, demeurant ledit Jean à CAMPHIN, ledit Gilbert à HOUPLIN, lesdits Sébastien, Roger et D'ANNOEULLIN à PHALEMPIN, vendent un lieu manoir contenant 2 cents  $\frac{2}{3}$  à PHALEMPIN, audit Roger LALLOE fils dudit feu Robert, demeurant à PHALEMPIN, pour 1225 livres. Ils se portent forts de Thomas LALLOE, Marc DELEVAL et Catherine Antoinette LALLOE sa femme.

2 E 3 / 9035 acte 164 - 03/12/1688 - Dispositions testamentaires

Antoinette VANAMBREBECQ femme à Jean BERNARD, demeurant à ATTICHES, prend des dispositions pour que ses enfants, tant fils que filles, se partagent l'héritage à parts égales, sauf que Philippe, Albert et Anne BERNARD ses enfants non mariés pourront jouir également de 9 cents 1 quartier en 3 pièces à NOYELLES LEZ SECLIN, l'espace de 12 ans qui commencera au trespas de la comparante, à charge de les décharger d'une rente héritière. Ces 3 enfants auront aussi un anneau d'or. En présence de Mathieu et Adrien VANAMBREBECQ fils de feu Antoine, demeurant à WATTIGNIES et NOYELLES LEZ SECLIN.

2 E 3 / 9035 acte 165 - 04/12/1688 - Vente

Nicolas WATTRELOT fils de feu Jean, demeurant à ANNOEULLIN, vend à Jean THERY fils de feu André, laboureur demeurant audit lieu, 3 cents  $\frac{1}{2}$  à CARNIN, pour 300 livres. En présence de Pierre THERY fils de feu André, laboureur à CARNIN, et Jean LONGUEPEE fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9035 acte 166 - 10/12/1688 - Donation

Catherine DATTICHE femme de Pierre DENNEULIN laboureur demeurant à PHALEMPIN, pour l'affection qu'elle porte à Philippe LEGRAND laboureur demeurant à BOUVINNIÉS, lui donne entrevif une maison et héritage contenant demi cent 10 verges, présentement occupé par ledit DENNEULIN à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9035 acte 167 - 28/12/1688 - Baux

Jean LEZY fils de Jacques, ministre de la carité des biens des pauvres de CAMPHIN EN CAREMBAUT, assisté d'Henri COCHET prêtre pasteur, Antoine DUQUESNE lieutenant, Antoine DERETZ, Philippe Mathieu LAGACHE, Jean DE LE CAMBRE et Roch DE CARNIN échevin de CAMPHIN, baille à Jean LALLOE fils de feu Robert, laboureur et mosnier demeurant à CAMPHIN, 6 cents 3 quartrons à CAMPHIN. Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, s'est constitué caution.

Il baille à Pierre MOREL fils de feu Gabriel, laboureur demeurant audit lieu, 22 cents 3 quartrons en plusieurs pièces, à la caution de Jean LALLOE fils de feu Robert.

Il baille à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN, 8 cents séant près du buisson de l'Amelaine, à la caution de Jean LALLOE fils de feu Robert.

2 E 3 / 9035 acte 168 - 02/01/1688 - Dette

Jacques DE LANNOY fils de feu Jean, laboureur demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, 140 florins à cause de 2 portions de bois de raspes. Jean François DUHEM fils de feu Gérard, laboureur demeurant à PHALEMPIN, s'est porté caution. Paiement la moitié à Pasques et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste 1688.

2 E 3 / 9035 acte 169 - 23/12/1688 - Dette

Nicolas et André DURETESTE père et fils, ledit Nicolas échevin à son tour, et ledit André laboureur et brasseur, demeurant à WAHAGNIES, doivent à Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, 110 florins à cause d'une portion de bois de raspes. Paiement la moitié à Pasques et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste 1689.

2 E 3 / 9035 acte 170 - 18/03/1688 - Rente héritière

Pierre DE LE NEUVILLE fils de feu Jean, sergent de Messieurs les Doyen et Chapitre de Saint Piat de SECLIN, demeurant à GONDECOURT, moyennant certaine somme de deniers reçue de Mathias DUGARDIN fils de feu Henri, manouvrier demeurant audit lieu, lui cède une lettre de rente héritière passée devant bailli et hommes de fiefs de GONDECOURT, en date du 8/01/1611, y obligé Clément DELEVALLÉE en la somme de 50 sols parisis par an au rachat de 50 livres parisis, reconnue au Siège de la Gouvernance de LILLE par Catherine DUBOIS veuve de Noël DESBIENS, le 5/01/1673 et encore reconnue audit Siège par ledit Noël DESBIENS bail et mari de ladite Catherine DUBOIS, et Jean DESMONS mari d'Anne DUBOIS, le 23/02/1661, dont ledit DE LE NEUVILLE a acquis le droit par transport de Thomas LEGHUIE en qualité de marguillier de l'église de GONDECOURT par contrat passé devant Charles SIX notaire en date du 6/10/1674, laquelle rente est renfournie de moitié par la vente qu'a fait ladite Catherine DUBOIS de quelque héritage, et depuis le transport audit DE LE NEUVILLE, Jean DESMONS a abandonné 3 quartrons  $\frac{1}{2}$  pris en 7 quartrons, et demi cent pris en un cent  $\frac{1}{2}$ , à GONDECOURT et CHEMAY provenant de ladite Anne DUBOIS sa femme. En présence de Henri DUBOIS fils de feu Clément, laboureur à GONDECOURT.

2 E 3 / 9035 acte 171 - 10/05/1688 - Contrat de mariage

Michel **DURIEZ** fils de feu Nicolas, relict de Marie FACOMPRETZ demeurant à SECLIN.  
Jacqueline **HOTTIN** veuve de Quentin PARSY, demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 1 - 15/04/1689 - Contrat de mariage

Nicolas **BRASSART** jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Nicolas et Madeleine MORTELECQUE ses père et mère, Jacques MORTELECQUE son oncle du côté maternel et Jean BRASSART son ami.

Michelle **LESCAILLETZ** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Jean et Barbe ROGER ses père et mère, Pierre LESCAILLETZ son frère et Nicolas MONTAIGNE son beau frère.

2 E 3 / 9036 acte 2 - 18/04/1689 - Accord

Pierre BIGOTTE fils de feu Noël et Jean COCHET fils de feu Jacques demeurant savoir ledit BIGOTTE au hamel de Martinsart et ledit COCHET à CAMPHIN, tuteurs des enfants pupilles de François ROHART et Marie Madeleine BIGOTTE vivants laboureurs demeurant audit CAMPHIN d'une part, Pasquier THIBAUT fils de feu George, carlier de stil demeurant à LESQUIN d'autre part, le second prend à sa charge de nourrir, alimenter, nettoyer et réfectionner les habits, ensemble revêtir de toile Eloy ROHART fils desdits défunts l'espace de deux ans continuels qui ont commencé le 12/04/1689, de plus de lui apprendre l'art de carlier.

2 E 3 / 9036 acte 3 - 20/04/1689 - Cession

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin de WAHAGNIES, pour faire paiement et solution à Pierre DURETESTE fils dudit comparant de libre condition demeurant présentement en la ville de LILLE, de plusieurs grandes sommes de deniers qu'il est répondu pour lui par plusieurs actes à diverses personnes voir même vers le sieur Estienne ROUSEL bail et mari de Christine DEMONCHY et de Pierre HENNEBUISSSE aussi mari et bail d'Eufroisine DEMONCHY icelles sœurs enfants et héritiers de Jean demeurant ledit ROUSEL à LILLE et ledit HENNEBUISSSE à TOURNAI, tous deux marchands, audit Pierre tous ses effets profits et revenus que peut compter et appartenir audit Nicolas suivant l'arrentement perpétuel et donation d'entrevif que lui ont fait Catherine et Jeanne DUGARDIN sœurs par contrat passé par devant Pierre DESMADRIL notaire de la résidence de LILLE en date du 7/02/1677, ledit ROUSEL a puis naguère fait saisir les biens meubles dévolus et échus audit Pierre DURETESTE par le trépas de Jeanne DUGARDIN, attendu que ladite Jeanne DUGARDIN a restreint ladite donation par acte passé par devant André CASTEL notaire en date du 15/04/1689, lequel acte ledit comparant a accepté par contrat passé par devant Jean Baptiste DELAHAYE notaire de la résidence d'OSTRICOURT le 18/4 dudit an et comme passé deux ans icelui Nicolas aurait fait un transport audit Pierre et André DURETESTE ses fils de la somme de seize cents livres parisis que lui était devable Maximilien DUQUESNE naguère lieutenant de THUMERIES.

2 E 3 / 9036 acte 4 - 20/04/1689 - Bail

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin de WAHAGNIES, baille à André DURETESTE son fils laboureur et brasseur audit lieu tout un lieu manoir à usage de taverne nommé Haute Eloges contenant deux cents séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9036 acte 5 - 23/04/1689 - Contrat de mariage

Piat **DELEVALLEE** fils de feu Piat, jeune homme non marié demeurant à HERRIN, assisté de Jean DELEVALLEE son frère.

Jeanne **DUPRETZ** veuve en premières noces de Guillaume LEPEZ et en secondes de Gilbert CUVELIER censier de la cense de Rouvroy demeurant audit lieu, assistée d'Amand DUPRETZ son frère, Charles DELEHAYE son beau frère, Nicolas et Adrien LEPETZ aussi ses beaux frères par alliance de son premier mari.

... à Jean Jacques, Guillaume François et Marie Jeanne LEPETZ ses enfants qu'elle a de son mariage avec feu Guillaume LEPETZ par acte passé pardevant Quentin CORNILLOT notaire de la résidence de SECLIN en date du 29/05/1680.

2 E 3 / 9036 acte 6 - 03/01/1689 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Jean VALLER fils de Pasquier et Pierre BONNIER fils de feu Jérôme manouvriers demeurant à PHALEMPIN treize cents de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 7 - 03/01/1689 - Contrat de mariage

Claude **PARSY** jeune homme non marié demeurant à ANNOEULLIN, assisté de Gaspard PARSY son père et Anne BARDAILLE sa mère.

Anne Thérèse **DURIEZ** aussi jeune fille à marier demeurant à ALLENES les Marais, assistée de Catherine SAUVAGE sa mère et Jacques MORTELECQUE son cousin.

2 E 3 / 9036 acte 8 - 04/01/1689 - Donation

Jean DUBREUCQ fils de Michel, jeune homme non marié de libre condition demeurant à CAMPHIN, pour l'amour et affection qu'il porte à Thomas, Nicolas et Perpétuelle DUBREUCQ ses frères et sœur, leur donne la juste moitié de tout un lieu manoir contenant cinq quartrons séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 9 - 13/01/1689 - Donation

Pierre CHAVATTE fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais pour l'amour et affection qu'il porte à Monsieur Maître Philippe VINCHENT prêtre pasteur dudit lieu, lui donne la somme de cent cinquante livres monnaie de Flandres.

2 E 3 / 9036 acte 10 - 13/01/1689 - Renonciation

Barbe VINCHENT veuve de Mathieu CHAVATTE en son vivant laboureur demeurant à ALLENES les Marais, laquelle déclara qu'elle a crainte que la succession de son feu mari ne lui soit onéreuse suivant ce, elle a renoncé à ladite succession soit tenante à son droit de veuve coutumier comme il lui est permis par la coutume voir même par son contrat de mariage ce que Pierre CHAVATTE père dudit feu Mathieu aussi présent a accepté, et de la donation que lui en a fait Monsieur Maître Philippe VINCHENT prêtre pasteur dudit ALLENES son frère.

2 E 3 / 9036 acte 11 - 25/01/1689 - Bail

Marquette DESPRETZ veuve en secondes noces de Thomas BRASME demeurant à ALLENES les Marais, baille à Marc VERDIERE fils de feu Mathieu, manouvrier demeurant audit lieu, trois cents de terre à labour séant audit ALLENES appartenant en propriété à Jeanne DESPRETZ femme à Robert MACHON.

2 E 3 / 9036 acte 12 - 25/01/1689 - Bail

Marquette DESPRETZ veuve en secondes noces de Thomas BRASME demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine BERNARD fils d'Amand, manouvrier demeurant audit lieu, deux cents et demi de terre à labour séant audit lieu.

Codicille : semblable bail à Nicolas BRASSART fils de Nicolas, jeune homme non marié demeurant audit ALLENES un cent de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 13 - 29/01/1689 - Contrat de mariage

Sébastien **BOTTIN** fils d'André, jeune homme non marié demeurant à PROVIN assisté dudit André et Marie SION ses père et mère, Jean BOTTIN son frère et Vaast SION son oncle.

Catherine **DESOBRY** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Pierre GRARD son parrain.  
... elle a de Jean DESOBRY et de Philippotte POTTEAU ses feus père et mère.

2 E 3 / 9036 acte 14 - 01/02/1689 - Contrat de mariage

François **D'ACQUINY** fils de François, jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté dudit François son père.

Marie **TESTELIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu assistée de Philippotte DESCAMPS sa mère et Jacques TESTELIN son frère.  
... dudit François D'ACQUINY ... de feue Antoinette D'AUSTRICOURT sa mère.

2 E 3 / 9036 acte 15 - 08/02/1689 - Contrat de mariage

François **BRUNEL** fils de feu Philippe, jeune homme non marié demeurant à Estevelle paroisse du PONT A VENDIN, assisté de Pierre DELERUYELLE son beau père, et Jean HERMAND son beau frère.

Jeanne **DUBOIS** fille non mariée de feu Pierre, demeurant audit Estevelle, assistée de Philippe François DELERUYELLE et Etienne HERLIN ses beaux frères.  
... à l'encontre de Philippe, Marie Madeleine et Catherine BRUNEL ses frère et soeur ... à l'encontre d'Isabeau DUBOIS sa soeur.

2 E 3 / 9036 acte 16 - 08/02/1689 - Vente

Antoine DUCASTILLON fils de feu Pierre carlier demeurant à GONDECOURT, vend à Philippe DUCASTILLON son fils de libre condition laboureur demeurant audit lieu telles sommes de deniers qu'il a à recevoir au dépositaire de la gouvernance de LILLE du restant des ventes d'héritages que ledit premier comparant a fait que Monsieur BERTOUL en qualité de son procureur à Damoiselle Jossine D'ENGREMONT demeurant à LILLE.

2 E 3 / 9036 acte 17 - 12/02/1689 - Contrat de mariage

Jacques **GAUWIN** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Bernard DUQUESNE son oncle du côté maternel, et Jacques DUQUESNE son cousin.

Antoinette **BOTTIN** aussi jeune fille non mariée de feu Thomas, demeurant audit lieu, assistée de Josse BOTTIN son frère, Gilles BOCQUET son oncle et Guillaume DELERUYELLE son cousin.  
... ledit GAUWIN ... par le trépas d'Isabeau FAILLE sa mère.



2 E 3 / 9036 acte 18 - 14/02/1689 - Accord

Druon DEBAILLEUL fils de feu Pierre gorlier demeurant en la principauté d'EPINOY et Barbe MALBESIN sa femme d'une part, Barbe LALLOE veuve d'André MALBESIN demeurant à CAMPHIN d'autre part, passent un accord pour renonciation des premiers à tout tels parts droits raison et action qu'ils pouvaient prétendre aux charpentages et édifices que ledit feu André a fait construire avec ladite LALLOE sa femme.

2 E 3 / 9036 acte 19 - 21/02/1689 - Déclaration

Sieur Jacques DELATTRE fils de feu François, greffier de PHALEMPIN, et Marie Marguerite ALLIAME sa femme demeurant audit PHALEMPIN, lesquels reconnaissent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux, côtiers, fiefs et autres lesquels suivant la coutume générale de la châtellenie de LILLE les filles qu'ils délaisseront ni viendraient à y succéder étant qu'ils ont enfant mâle, voulant à ce obvier, ils veulent que tous les enfants qu'ils délaisseront sans préférence de sexe viennent à partir entre eux également.

2 E 3 / 9036 acte 20 - 26/02/1689 - Vente

Antoine DUCASTILLON fils de feu Pierre, carlier demeurant à GONDECOURT, vend à Philippe DUCASTILLON son fils de libre condition laboureur demeurant audit lieu, telles sommes de deniers que peut appartenir audit Antoine tant des ventes d'héritage par lui fait que ceux de Noël BERTOUL a fait en son nom à Jossine D'ENGREMONT et André CASTEL demeurant en la ville de LILLE.

2 E 3 / 9036 acte 21 - 28/02/1689 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE lieutenant et censier de la grande cense de CAMPHIN, baille à François DUPUICT fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse dudit CAMPHIN, six cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 22 - 18/01/1689 - Vente

Adrien DEMAILLY fils de feu Federicq, échevin à son tour demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre TOURNAND fils de feu Philippe, olieur demeurant audit lieu, la juste moitié d'un lieu manoir séant audit lieu contenant un cent.

2 E 3 / 9036 acte 23 - 15/02/1689 - Déclaration

Piat DUQUESNE fils de feu Jean, âgé de septante cinq ans, et Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, âgé de septante et un an, échevins à leurs tours de la vicomté de WAHAGNIES et y demeurant, lesquels ont attesté avoir bonne et parfaite connaissance de Jean François DUQUESNE fils d'Antoine et d'Anne DURETESTE fermiers de la grande cense de CAMPHIN lequel est natif dudit WAHAGNIES et fut baptisé en l'église dudit lieu en l'an seize cent cinquante quatre selon leurs mémoires sans leur resouvenir du mois ni du jour, ce qu'ils leur fait resouvenir c'est que ladite église de WAHAGNIES fut brulée le dix sept octobre de l'an seize cent cinquante six avec tous les ornements, livres baptismal et autres qu'ils étaient dedans et dix ou douze jours après ledit feu ladite Anne DURETESTE s'est accouchée de Joseph DUQUESNE qui était environ deux ans après que ledit Jean François DUQUESNE fut baptisé, ce qu'ils savent savoir ledit Piat DUQUESNE pour être parrain dudit Jean François et ledit Nicolas DURETESTE son oncle du côté maternel avoir parfaite connaissance de ce qu'il dit est pour être voisin des dits Antoine DUQUESNE et sa femme lors fermiers de Monseigneur le Comte DE MERODE audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9036 acte 24 - 19/02/1689 - Vente

Jean DEFIVE fils de Jean, lieutenant de la seigneurie de Monsieur DU JONCQUOY, demeurant à GONDECOURT, vend à Antoine DUROTZ fils de feu Antoine, jeune homme non marié de libre condition demeurant audit lieu tant pour lui qu'en qualité de procureur spécial de Marire Anne DUROTZ que tuteur de Nicolas DUROTZ ses frère et sœur, un cent de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 25 - 04/03/1689 - Bail

Roch DECARNIN fils de Jean, échevin et laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Marguerite MOREL veuve de Bartholomé BOULINGER, demeurant à HOUPLIN, quatre cents de terre à labeur séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9036 acte 26 - 04/03/1689 - Déclaration

Marguerite MOREL veuve de Bartholomé BOULINGER labourière demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN laquelle déclara qu'elle est apparente à son trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux lesquels les filles qu'elle délaissera n'y viendraient à y partir étant qu'elle a enfant mâle, voulant à ce obvier et déroger à la coutume générale de la salle baillage et châellenie de LILLE par laquelle les mâles excluent les femelles en pareil degré, elle a voulu qu'après son trépas tous ses enfants tant fille que fils viennent à partir également entre eux sauf si Noëlle BOULINGER sa fille demeurerait à marier après tous ses autres enfants qu'iceux et chacun d'eux seront tenus lui payer par-dessus sa part la somme de douze livres monnaie de Flandres.

2 E 3 / 9036 acte 27 - 04/03/1689 - Bail

Sieur Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Jean MORTREUX dit Cornil fils de feu Jean, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, quatre cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 28 - 04/03/1689 - Bail

Sieur Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Valérien GRAUWIN fils de feu Jean, maréchal demeurant audit lieu quatre cents et demi de terre à labour séant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 29 - 05/03/1689 - Bail

Marie MOREL veuve d'Eloy PARSY demeurant à THUMERIES, baille à Lambert BERNARD fils de feu Allexandre, et Antoinette LEQUIND sa femme, tavernier et laboureur à GONDECOURT, cinq cents de terre à labour séant au terroir de CHEMY.

2 E 3 / 9036 acte 30 - 12/03/1689 - Partage

Nicolas DELEHAYE fils de feu Crespin et d'encore vivante Anne ROHART, Nicolas DELEMOTTE et Marguerite DELEHAYE sa femme, Gérard ROHART et Pierre BRUNETZ tuteurs de Pierre DELEHAYE fils de feu Toussain, lesdits du surnom DELEHAYE enfants et héritiers dudit Crespin et de ladite ROHART demeurant à PHALEMPIN, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par le trépas de leur dit feu père et de deux cents de terre à labour qui est la moitié de quatre que ladite Anne ROHART y avait droit comme ayant été acquis pendant sa conjonction avec son dit feu mari, se partagent l'héritage.

2 E 3 / 9036 acte 31 - 22/03/1689 - Vente

Nicolas HENNERON fils de feu Thomas, laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Franchois ROZE fils de feu Arnould, aussi laboureur audit lieu deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9036 acte 32 - 18/03/1689 - Vente

Gaspard DEBEAUCAMPS fils de feu François, laboureur demeurant à THUMERIES, et Marie CAULLIER sa femme, vendent à Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et censier de la grande cense de CAMPHIN, une vache de poil noir à blanc nez pour vingt six livres (et autres objets).

2 E 3 / 9036 acte 33 - 18/03/1689 - Bail

Noble Homme Messire Féry DELAHAMAIDE chevalier seigneur du Fay, Dogimont, de la mairie de THUMERIES, du Bois et par devant bailli général de sa majesté en sa châellenie de LILLE court et halle de PHALEMPIN, demeurant en son château à THUMERIES, baille à Jean Baptiste FAVIER fils de Charles, laboureur demeurant audit THUMERIES, et Claire MALLET sa femme, toute une maison et cense de la Baury située audit THUMERIES, consistant en dix neuf bonniers six cents sept verges et demi comme appert par mesurage pour ce fait au mois d'avril seize cent soixante cinq par Maîtres Gaspard CALCAN et Jean MOREAU arpenteurs sermentés dont la déclaration s'ensuit.

2 E 3 / 9036 acte 34 - 18/03/1689 - Bail

Noble homme Messire Féry DELAHAMAIDE chevalier seigneur du Fay, Dogimont, de la mairie de THUMERIES, du Bois et par devant bailli général de sa majesté en sa châellenie de LILLE court et halle de PHALEMPIN demeurant en son château à THUMERIES, baille à Charles FAVIERE fils de feu Jean, laboureur demeurant au Theluch paroisse dudit THUMERIES, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents séant sur la place dudit Theluch.

2 E 3 / 9036 acte 35 - 18/03/1689 - Bail

Messire Féry DELAHAMAIDE chevalier seigneur du Fay etcetera, demeurant en son château de THUMERIES, baille à Claude Antoine DUQUESNE fils de Maximilien, laboureur demeurant audit THUMERIES, treize cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 36 - 18/03/1689 - Bail

Messire Féry DELAHAMAIDE chevalier seigneur du Fay, Dogimont, du Bois etcetera, demeurant en son château de THUMERIES, baille à Gaspard DEBEAUCAMPS fils de feu Jean, et Gaspard DEBEAUCAMPS fils dudit Gaspard, laboureur demeurant audit lieu, six cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 37 - 19/03/1689 - Contrat de mariage

Antoine **RAMON** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Piat son père et Jean DÜROTZ son cousin.

Antoinette Michelle **LEROUGE** fille de feu Charles, assistée (Rayé : *Lambert BERNARD son père allié*) d'Antoinette LEQUIND sa mère, Catherine JOURDAIN sa mère grande, Nicolas et Mathias LEQUIND ses oncles et Jean DEFIVE aussi son oncle par alliance.

2 E 3 / 9036 acte 38 - 19/03/1689 - Donation

Jacques LEMESRE fils de feu Nicolas, naguère laboureur demeurant à CARNIN, pour récompenser Pierre DELECOURT fils de feu Allexandre et Anne LEMESRE sa femme et fille audit Jacques demeurant audit lieu, des bons et agréables services qu'ils lui ont faits, même de l'avoir nourri et entretenu passé douze à quinze ans voir même Barbe LEMESRE sa sœur de l'avoir aussi retirée chez eux pour le respect de son frère nourri et alimenté l'espace de sept ans, leur donne les terres ci après déclarées.

2 E 3 / 9036 acte 39 - 22/03/1689 - Bail

Pierre THERY fils de feu André, laboureur demeurant à CARNIN, baille à Antoine DUTILLOEUL fils de feu Noël, aussi laboureur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, un sixième de tout un lieu manoir amassé séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9036 acte 40 - 22/03/1689 - Déclaration

Antoine DUTILLOEUL fils de feu Noël, laboureur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, que par le partage que lui a fait avec ses consors Philippe DUTILLOEUL son oncle fait en date du 19/08/1670, icelui Philippe lui a fait sa part des parties d'héritage et portion de manoir amassé, à charge toutefois que le comparant sera tenu et obligé de décharger et acquitter ses comparchonniers de deux lettres de rente héritière savoir l'une portant cent florins en capital vers l'église dudit HOUPLIN et l'autre de deux cent florins aussi en capital vers Louis SCRIVE maître charpentier demeurant en la ville de LILLE et comme ledit comparant n'a jusque à présent encore acquitté ni déchargé ses dits comparchonniers, voulant pourtant user de bonne foi, il a promis et promet par cette d'acquitter et décharger Pierre THERY fils de feu André laboureur demeurant à CARNIN, relict de Helaine DUPUICT vivante nièce audit feu Philippe DUTILLOEUL et aussi partageresse dénommée audit partage.

2 E 3 / 9036 acte 41 - 26/03/1689 - Vente

Michelle PARMENTIER veuve de Jean TORQUIN, demeurant à HERRIN, vend à Adrien DUHOTZ fils de Vincent, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, demi cent de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 42 - 26/03/1689 - Contrat de mariage

Jérôme **BUISINE** fils de feu Thomas, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté (Rayé : *d'Antoine MARQUANT son père allié*) de Jean BUISINE son frère et Jean HERMAN son parrain.

Jeanne **BECCOURT** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Jean THERY son maître.

2 E 3 / 9036 acte 43 - 29/03/1689 - Partage

George DECARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES, et Marie LECOMTE sa femme pour nourrir paix et amitié entre leurs enfants après leurs trépas, ce que Jean DECARNIN, Philippe CAUDRELIER et Anne DECARNIN sa femme, Jean FLINOIS et Claire DECARNIN sa femme, Jacques BLONDEL et Marie Jeanne DECARNIN sa femme, et Marie Madeleine DECARNIN, iceux du surnom DECARNIN frère et sœurs des dits comparants acceptent, appartiendront par indivise à Joseph, Jacques, Antoine et Thérèse HENNART enfants mineurs d'Antoine et de feu Catherine DECARNIN, un lieu manoir amassé.

2 E 3 / 9036 acte 44 - 12/04/1689 - Donation

Pierre CHAVATTE fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, pour l'amour et affection qu'il porte à Jean FOULON fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, lui donne dix sept verges de terre à labour séant audit ALLENES, laquelle donation a été faite du consentement d'Antoine BERNARD fils de feu Jean, et Marguerite MAUPAYE sa femme qui lui ont aussi cédé et resigné tels droits qui pourraient prétendre es dites dix sept verges après le trépas dudit CHAVATTE.

2 E 3 / 9036 acte 45 - 07/04/1689 - Donation

Pierre CHAVATTE fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, pour l'amour et affection qu'il porte à Michel CHAVATTE fils de feu Nicaise, et aux enfants d'Antoine BERNARD qu'il a de son mariage avec Marguerite MAUPAYE, leur donne la moitié de sept cents moins un quartron de terre à labour séant au terroir de CAMPHIN, l'autre moitié appartenant à ladite Marguerite MAUPAYE comme ayant été acquis par ledit comparant avec feu Pasque DELECOURT mère de ladite MAUPAYE et advenant que ledit CHAVATTE aurait succédé quelque chose en ladite moitié par le trépas de Mathieu CHAVATTE fils dudit Pierre, à charge de par lesdits donataires de payer aussi chacun par moitié toutes les dettes obligation, hypothèques en quoi il est obligé comme aussi de payer à Marguerite DUBREUCQ sa femme la somme de trois cents livres monnaie de Flandres pour son port de mariage quoi qu'il ne soit ainsi déclaré par leur traité mais ledit comparant a voulu qu'il soit ainsi fait pour la récompenser des services qu'elle lui a faits, seront aussi tenus lesdits donataires de payer annuellement chacun par moitié à Louis CHAVATTE frère dudit comparant la somme de vingt livres parisis à commencer à payer un an après le trépas dudit Pierre.

2 E 3 / 9036 acte 46 - 14/04/1689 - Contrat de mariage

Jacques **BACQUEVILLE** fils de feu Bettremieux, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jeanne LEBORGNE sa mère et Antoine BACQUEVILLE son frère et Nicolas MANNIER son parrain.

Marie Anne **BERNARD** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Mathias et Marie DESTREZ ses père et mère, François BERNARD son frère, Jacques MASURE et Gaspard BUISINE ses beaux frères.

2 E 3 / 9036 acte 47 - 14/04/1689 - Contrat de mariage

Adrien **MARCHAND** fils de feu Adrien, relict de Barbe DEFRANCE, laboureur demeurant à GONDECOURT assisté de Jean François et Piat MARCHAND ses frères et Piat RAMON son parrain.

Marie Madeleine **DECARNIN** jeune fille non mariée demeurant au Petit ATTICHES paroisse d'ATTICHES, assistée de George DECARNIN et Marie LECOMTE ses père et mère, Jean DECARNIN son frère, Jacques BLONDEL et Jean FLINOIS ses beaux frères.

... ledit Adrien MARCHAND ... de feu Martine MAUPAYE sa mère ... au nom de Marie Jeanne MARCHAND sa soeur absente.

2 E 3 / 9036 acte 48 - 23/04/1689 - Vente

Jean HURTRER fils de feu Piat, tavernier demeurant au hamel de Molpas paroisse de MERIGNIES, et Philippotte CHIVORE sa femme, vendent à Guillaume LIBERT fils de feu Mathias, cuisinier demeurant au hamel de La Neuville paroisse de PHALEMPIN, deux cents de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9036 acte 49 - 24/04/1689 - Bail

François DUPONT fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant à EPINOY, baille à Druon CAPRON fils de Simon, aussi manouvrier demeurant à WAHAGNIES, deux cents de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 50 - 28/04/1689 - Bail

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, baille à Estienne DUFOR fils de Hubert, aussi laboureur demeurant audit lieu, deux cents séant audit lieu.

Codicille : semblable bail à Jean DUFOR fils dudit Hubert, aussi laboureur audit ALLENES, deux cents de pré jointant les deux cents baillés audit Estienne DUFOR son frère.

Pareil bail à Jean MARCHAND fils de feu Jean, aussi laboureur audit ALLENES, deux cents de pareil pré audit lieu jointant les deux cents dudit Jean DUFOR.

Autre bail à Nicolas MONTAIGNE fils de feu Allexandre, tavernier audit ALLENES, deux cents de pré audit lieu. Semblable bail à Pierre LESCAILLER fils de Jean, laboureur audit ALLENES, deux cents et demi de pareil pré audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 51 - 02/05/1689 - Partage

Louis et Marie Madeleine VALLER frère et sœur enfants et héritiers de feus Louis et de Catherine CHIVORE, non mariés suffisamment âgés demeurant à PHALEMPIN, pour nourrir paix et amitié entre eux à raison des biens échus par le trépas de leurs dits feus père et mère.

2 E 3 / 9036 acte 52 - 04/05/1689 - Vente

Antoine BERNARD fils de feu Jean, se faisant et portant fort de Marguerite MAUPAYE sa femme, et Guillaume DELECOURT fils de feu Mathieu, tous deux laboureurs demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Pierre CHAVATTE vivant aussi laboureur audit ALLENES, que pour satisfaire aux dernières volontés qu'a fait ledit CHAVATTE de la donation faite de ses héritages par contrat passé par devant moi notaire en date du sept avril de cet an, vend à Hubert DELECOURT bourgeois demeurant en la ville de LILLE et frère audit Guillaume sept cents de terre à labour au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 53 - 04/05/1689 - Bail

Sieur Hubert DELECOURT huissier de Messieurs des Etats de la ville de LILLE, y demeurant, baille à Joseph MALLET fils de Pierre, carlier demeurant à ALLENES les Marais, sept cents de terres à labour séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 54 - 02/05/1689 - Donation

Jean DELANNOIS fils de feu Mathieu, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, et Marguerite BOUTTRY sa femme, pour récompenser Mathieu DELANNOIS leur fils aussi manouvrier demeurant audit lieu, la somme de cinquante livres parisis pour une partie qu'il est répondu pour ses dits père et mère que pour être égal de son port de mariage comme a eu Marie DELANNOIS leur fille, lui donnent un lieu manoir amassé contenant cinq quartrons séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9036 acte 55 - 09/05/1689 - Déclaration

Nicolas IZAMBART fils de feu Gilles, lieutenant de WAHAGNIES, bail et mari de Jeanne DURETESTE, Maximilien CALLAU fils de feu François, lieutenant de PLOUVAIN en Artois aussi bail et mari de Anne DURETESTE, André et Jean Baptiste DURETESTE fils de Nicolas demeurant ledit André audit WAHAGNIES et ledit Jean Baptiste en la ville de LILLE, iceux du surnom DURETESTE frères et sœurs enfants dudit Nicolas, reconnurent que Pierre DURETESTE aussi fils dudit Nicolas, praticien demeurant en ladite ville de LILLE s'est constitué caution de son dit père pour la somme de quatre cent vingt florins vers le sieur ROUSEL marchand audit LILLE qu'il avait atteint par saisie les légats que Jeanne DUGARDIN avait faits audit Pierre DURETESTE par sa disposition de dernières volontés, voulant iceux comparants user de bonne foi vers icelui attendu que cela a été fait pour soulager leur dit père, à cette cause ils ont consenti par cette en cas que ledit Pierre ne serait satisfait de ladite somme paravant le trépas de son dit père par les revenus des censes et louages des terres que ladite Jeanne et Catherine DUGARDIN sa sœur ont donnés par donation audit Nicolas DURETESTE, qu'il puisse recevoir lesdits rendages jusqu'à ce qu'il en soit entièrement remboursé.

2 E 3 / 9036 acte 56 - 10/05/1689 - Renonciation

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, et Marguerite MAUPAYE sa femme d'une part, Michel CHAVATTE fils de feu Nicaise manouvrier demeurant au Bac Aubencheul d'autre part, Michel CHAVATTE en qualité de donataire de Pierre CHAVATTE son oncle, lequel renonce à tels part droit raison et action qu'il peut prétendre suivant l'acte de donation que lui en a fait son dit oncle en date du sept avril dernier au profit des enfants des dits premiers comparants.

2 E 3 / 9036 acte 57 - 10/05/1689 - Partage

Jean et Jeanne VERDIERE frère et sœur enfants de feu Guillaume manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, pour nourrir paix et amitié à raison des maisons et héritages que leur est échue par le trépas de Mathias VERDIERE leur frère, font le partage.

2 E 3 / 9036 acte 58 - 14/05/1689 - Vente

Catherine LHERNOULD veuve de Charles CAMBIER, demeurant à CAMPHIN, vend à Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant audit lieu, deux cents de terre et le tiers de cent de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 59 - 21/05/1689 - Contrat de mariage

Charles **HAVETZ** relict d'Elisabeth DUBOIS, brasseur et tavernier demeurant à VIMY, assisté d'Antoine GAILLARD son ami.

Michelle **DURIEZ** jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de Paul DURIEZ son père, Maximilien DURIEZ son cousin.

... ladite Michelle ... par la donation de Jean LEMAHIEU son père grand ... Marie Marguertie HAVETZ sa fille qu'il a retenu.

2 E 3 / 9036 acte 60 - 21/05/1689 - Contrat de mariage

Dominique **MARLIERE** jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Jacques MARLIERE son père.

Marie **BERNARD** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée d'Amand BERNARD son père.

2 E 3 / 9036 acte 61 - 24/05/1689 - Contrat de mariage

Louis **VALLEZ** fils de feu Louis, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN.

Alexandrine **DEFRETIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean DEFRETIN son père.

... le partage qu'il en a fait avec Marie Madeleine VALLEZ sa soeur de la succession dudit Louis et de Catherine CHIVORE leur père et mère.

2 E 3 / 9036 acte 62 - 26/05/1689 - Donation

Marie CAMUZ fille de feu Amand, non mariée de libre condition demeurant à ATTICHES, donne à l'église dudit ATTICHES tous les meubles qu'elle délaissera à son trépas et lui donne par donation d'entrevif tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents et demi séant au Petit ATTICHES.

2 E 3 / 9036 acte 63 - 26/05/1689 - Donation

Marguerite D'ANNOEULLIN fille de feus Hubert et d'Isabeau LELIEVRE, fille non mariée de libre condition demeurant à ATTICHES, donne à l'église dudit ATTICHES tous les meubles qu'elle délaissera à son trépas.

2 E 3 / 9036 acte 64 - 28/05/1689 - Contrat de mariage

Thomas **MILLEVILLE** jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté d'Arnould MILLEVILLE son père.

Marie Madeleine **DEGAND** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie PETIT sa mère et Jean DEGAND son frère autorisé de Jacques DEGAND mari de ladite PETIT et père dudit Jean.

2 E 3 / 9036 acte 65 - 31/05/1689 - Contrat de mariage

Gaspard **DESBIENS** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT.

Jeanne **DATTICHES** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Piat et Madeleine DATTICHES ses frère et soeur.

2 E 3 / 9036 acte 66 - 31/05/1689 - Vente

Philippe François DELERUYELLE fils de feu Philippe, manouvrier demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, et Catherine DUBOIS sa femme, vendent à Anne DUBOIS veuve de Hugues DELERUYELLE demeurant audit Estevelles un cent de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 67 - 31/05/1689 - Partage

Piat, Madeleine et Jeanne DATTICHES frère et sœurs enfants et héritiers de feus Jean et de Marie MANNIER tous non mariés de libre condition demeurant à GONDECOURT, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère, font le partage.

2 E 3 / 9036 acte 68 - 06/05/1689 - Vente

Hugues PLAISANT fils de feu Joannes, laboureur demeurant à THUMERIES, et Catherine DUQUESNE sa femme, vendent à Pierre MALLET fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, et Jean Baptiste FAVIER fils de Charles, aussi laboureur demeurant audit THUMERIES, six cents de terre à labour séant audit THUMERIES à eux donné en mariage par Maximilien DUQUESNE père de ladite Catherine.

2 E 3 / 9036 acte 69 - 01/06/1689 - Partage

Césart ROUSEL, Jean LEGROULX fils de feu Nicolas, et Marie Madeleine ROUSEL sa femme, et Marie Barbe ROUSEL iceux du surnom ROUSEL frère et sœurs enfants de feu Ghislain et d'encore vivante Michelle PARSY demeurant ledit Césart à MELINCOURT pays d'Artois, ledit LEGROULX à La Neuville paroisse de PHALEMPIN et ladite Marie Barbe à WAHAGNIES, pour nourrir paix et amitié à raison des biens maison terres et héritages qu'ils ont acquis par ensemble, en font le partage.

2 E 3 / 9036 acte 70 - 02/06/1689 - Bail

Vénérable homme Monsieur Maître Jean Baptiste DESPRETZ prêtre pasteur de THUMERIES et WAHAGNIES, baille à Guillaume BOUTILLIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, et Marie GELLEE sa femme, deux cents et demi de terre à labeur séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9036 acte 71 - 04/06/1689 - Contrat de mariage

François **POISSONNIER** fils de feu Guillaume, jeune homme non marié demeurant au hamel de Don paroisse d'ANNOEULLIN, assisté d'Antoine LEMESRE son ami acquis.

Marie Anne **DUHOTZ** aussi jeune fille non mariée demeurant à ALLENES, assistée de Vincent DUHOTZ et Barbe MORTELECQUE ses père et mère et Adrien DUHOTZ son frère.

2 E 3 / 9036 acte 72 - 18/06/1689 - Contrat de mariage

Pierre **D'ANNOEULLIN** fils de feu François, relict de Catherine DATTICHES, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, assisté de François D'ANNOEULLIN son frère.

Piéronne **CANDILLIER** jeune fille non mariée d'Augustin demeurant audit lieu, assistée de son dit père et Michel DUGARDIN son beau frère.

2 E 3 / 9036 acte 73 - 25/06/1689 - Bail

Marguerite BARRETZ veuve de Pierre LABBE, demeurant à FLERS LEZ DOUAI, baille à Jean LALLOE fils de feu Robert monier et laboureur demeurant à CAMPHIN, cinq cents et demi de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 74 - 27/06/1689 - Accord

Jean Baptiste LEDRU fils de Nicaise, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, et Pasques RIVELOIS sa femme d'une part, Julien et Catherine CRIEL frère et sœur enfants et héritiers de feu Jean et d'encore vivante ladite Pasques RIVELOIS, suffisamment âgés et de libre condition demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord pour la jouissance des seconds de tout un lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit ALLENES provenant de leur dit feu père.

2 E 3 / 9036 acte 75 - 27/06/1689 - Contrat de mariage

André **DEBEAUPRETZ** fils d'Ignace, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté dudit Ignace et de Catherine BERNARD ses père et mère, Guillaume BERNARD et Marie MAILLARD ses père et mère grand, Jean et Nicolas BERNARD ses oncles.

Catherine **CRIEL** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean Baptiste LEDRU son père allié et Pasques RIVELOIS sa mère et Julien CRIEL son frère.

2 E 3 / 9036 acte 76 - 06/07/1689 - Contrat de mariage

Louis **DEROCH** jeune homme non marié demeurant à CARVIN, assisté de Paul DEROCH et Isabeau BUISSETTE ses père et mère, Pierre Paul DEROCH son frère.

Anne **DELORY** veuve de Bauduin DESMONS, demeurant à HOUPLIN, assistée de Jacques DESMONS son cousin par alliance et Gilles DELORY son frère.

... de sa première conjonction trois enfants tels que François Joseph, Marie Anne et Marguerite DESMONS.

2 E 3 / 9036 acte 77- 02/08/1689 - Testament

Romain CRESTAL fils de feu Denis, bourgeois rentier demeurant en la ville de SECLIN, à l'égard des biens temporels, toutes les lettres de rentes héritières qu'il délaissera, il veut qu'elles appartiennent la moitié d'icelles avec la moitié des cours aux enfants de feu Philippe Jacques CRESTAL savoir Charles Philippe, Marie Madeleine et Anne Jeanne, et au regard de l'autre moitié, elle appartiendra savoir un tiers à Marc Antoine CRESTAL son fils, un autre tiers à Marie Catherine CRESTAL femme à Martin LOXEMAN et l'autre tiers à Romain CRESTAL frère et sœur enfants dudit Marc Antoine et de feu Marie BARON, et quant aux bonnis

qu'il délaissera tant d'argent prêté, revenus des censes et louage comme autrement, il a voulu que la juste moitié d'iceux appartiendra aux trois enfants dudit Philippe Jacques CRESTAL et d'encore vivante Catherine BARON et quant à l'autre moitié elle appartiendra par égale portion aux dits Romain et Marie Catherine CRESTAL ses neveu et nièce (et autres dispositions vers eux).

2 E 3 / 9036 acte 78 - 02/08/1689 - Bail

Romain CRESTAL fils de feu Denis, bourgeois rentier demeurant en cette ville de SECLIN, baille à Martin CANETZ fils de François, manouvrier demeurant audit lieu, un lieu manoir amassé contenant deux cents et demi séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9036 acte 79 - 20/07/1689 - Partage

Augustin et Pierre DELEFOSSE, Jacques LEGROULX et Jeanne DELEFOSSE sa femme, et Marie Catherine DELEFOSSE iceux du surnom DELEFOSSE frères et sœurs enfants et héritiers de feus François et d'Anne LEMESRE demeurant à GONDECOURT, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère, ils en font le partage.

2 E 3 / 9036 acte 80 - 20/07/1689 - Contrat de mariage

Pierre **DELEFOSSE** fils de feu François, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'Augustin DELEFOSSE son frère et Jean DELEFOSSE son cousin.  
Catherine **BACQUEVILLE** veuve de Piat LEBORGNE, demeurant audit lieu, assistée de Jean BACQUEVILLE son frère et Pierre MARQUANT son beau frère.

2 E 3 / 9036 acte 81 - 14/08/1689 - Contrat de mariage

Toussain **TOURNAND** fils de feu Venant et d'encore vivante Jeanne CARPENTIER, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de sa dite mère.  
Antoinette **LAGACHE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean LAGACHE et Claire HAVETZ ses père et mère.

2 E 3 / 9036 acte 82 - 20/08/1689 - Contrat de mariage

Nicolas **CHIVORE** fils de feu Philippe, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Jean CHIVORE son frère et Pierre BONNIER son cousin.  
Angélique **CORNIL** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean CORNIL et Jeanne DUHEM ses père et mère et Maître Jacques DELOMBRE son beau frère.

2 E 3 / 9036 acte 83 - 27/08/1689 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE lieutenant de CAMPHIN père grand et tuteur légitime des enfants de Thomas BRAME et Marie Anne DUQUESNE vivants censiers de la Pouillerie, Jean BRAME et Noël Marc DESMASIERES aussi tuteurs des dits enfants demeurant à HOUPLIN, baillent à Philippe TRACHET fils de feu Noël, sergent de Monseigneur le Prince D'ISENGHIEN demeurant à WAHAGNIES, dix neuf cents quatre vingt huit verges de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 84 - 27/08/1689 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE lieutenant de CAMPHIN père grand et tuteur légitime des enfants de Thomas BRAME et Marie Anne DUQUESNE vivants censiers de la Pouillerie, Jean BRAME et Noël Marc DESMASIERES aussi tuteurs des dits enfants demeurant à HOUPLIN, baillent à Jean DURETESTE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAHAGNIES, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 85 - 22/09/1689 - Bail

Jean DESBUISSONS fils de Guillaume lieutenant d'ALLENES les Marais, Maître Dominicque Joseph BONVIN clerc dudit lieu curateur commis aux biens délaissés vacant par le trépas de Jacques LABBE vivant laboureur audit lieu, et Vinchent et Lamorald DUHOTZ et Jean LESCAILLET tuteurs commis aux corps et biens des enfants du premier mariage dudit feu LABBE, baillent à Nicolas BRASSART fils de Nicolas, laboureur demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labour séant audit ALLENES.



2 E 3 / 9036 acte 86 - 22/09/1689 - Bail

Jean DESBUISSONS fils de Guillaume, lieutenant d'ALLENES les Marais, Maître Dominicque Joseph BONVIN fils de feu Pierre, clerc dudit lieu, curateur commis aux biens délaissés vacant par le trépas de Jacques LABBE vivant laboureur audit lieu, et Vinchent et Lamorald DUHOTZ et Jean LESCAILLET tuteurs commis aux corps et biens des enfants du premier mariage dudit feu LABBE, baillent à Jean François DUHOT fils de Thomas, jeune homme non marié demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9036 acte 87 - 22/09/1689 - Bail

Jean DESBUISSONS fils de Guillaume, lieutenant d'ALLENES les Marais, Maître Dominicque Joseph BONVIN fils de feu Pierre, clerc dudit lieu, curateur commis aux biens délaissés vacant par Jacques LABBE vivant laboureur audit lieu, baillent à Antoine LECUPPRE fils d'Antoine, couturier demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9036 acte 88 - 30/09/1689 - Contrat de mariage

Pierre **MOTTE** fils de feu Jean, relict de Marie Malfay, laboureur demeurant à FRETIN, assisté de Jean Malfay son beau frère.

Marie **DE CAIGNY** jeune fille à marier demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assistée de Marguerite WARQUAIN sa mère, Antoinette DUROTZ veuve de Jean DE CAIGNY sa belle soeur et Simon DELECOURT son oncle par alliance du côté maternel.

... à Marie MOTTE fille dudit Pierre et de ladite Malfay.

2 E 3 / 9036 acte 89 - 29/09/1689 - Vente

François LECOMTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre HACHIN fils de feu Ignace, aussi laboureur demeurant en la principauté d'EPINOY, deux cents de terre à labour séant au terroir d'Estevelles paroisse dudit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9036 acte 90 - 01/10/1689 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Piat DOUTRELONG fils de feu Jean, laboureur demeurant audit CARNIN, deux cents de terre à labour séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 91 - 01/10/1689 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Hubert LEBOISTEL fils de feu Louis, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, vingt cents de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 92 - 01/10/1689 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Thomas LEBOISTEL fils de feu Louis, laboureur demeurant audit lieu, douze cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 93 - 01/10/1689 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Pierre DELECOURT fils de feu Allexandre, laboureur demeurant audit CARNIN, sept cents et demi de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 94 - 01/10/1689 - Bail

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Valérien GRAUWIN fils de feu Jean, maréchal demeurant audit CARNIN, deux cents de terre à labour audit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 95 - 01/10/1689 - Bail

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à George LELONG fils de Pierre, laboureur demeurant à CARNIN, vingt cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 96 - 01/10/1689 - Bail

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Gilbert DUPONT fils de feu Denis, laboureur demeurant audit CARNIN, deux bonniers et sept cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 97 - 01/10/1689 - Bail

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Vinchent LEDOUX fils de feu Louis, tavernier demeurant audit CARNIN, cinq cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9036 acte 98 - 01/10/1689 - Bail

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de CARNIN, baille à Michel WATTRELOT fils de feu Jean, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, huit cents de terre à labeur séant au terroir dudit CARNIN.

2 E 3 / 9036 acte 99 - 02/10/1689 - Contrat de mariage

Sébastien **DAVRIL** fils de Guillaume, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté dudit Guillaume. Anne Françoise **CROMBEZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Antoine TOURNEMINE son père allié et Anne THIBAULT sa mère et Jacques CROMBEZ son oncle du coté paternel.

2 E 3 / 9036 acte 100 - 11/10/1689 - Contrat de mariage

Jacques **PREVOST** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant (Rayé : *Willems*) à présent en la ville de LILLE, assisté de Jean Baptiste PREVOST son frère.

Antoinette **POTTIN** aussi jeune fille à marier demeurant en ladite ville, aussi assistée de Pierre POTTIN son père.

2 E 3 / 9036 acte 101 - 26/10/1689 - Donation

Antoine LECLERCQ fils de feu Noël, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Antoinette DELEVALLEE sa femme, pour l'amour et affection qu'ils portent à Noël et Marie Catherine LECLERCQ leurs enfants de libre condition et émancipés à la gouvernance de LILLE, leur donnent dix cents et demi quartron de terre tant à labeur que petit lieu manoir amassé séant au terroir dudit GONDECOURT.

2 E 3 / 9036 acte 102 - 26/10/1689 - Déclaration

Noël et Marie Catherine LECLERCQ frère et sœur enfants d'Antoine et de Antoinette DELEVALLEE, lesquels ont déclaré que nonobstant la cédition que leur ont faite en particulier leurs dits père et mère de leurs héritages et lieu manoir par contrat fait ce jourd'hui pour en jouir prestement et nonobstant ce que pour l'amour et affection fraternelle qu'ils portent à Jacques et Antoine LECLERCQ aussi enfants en bas âge des dits Antoine et Antoinette DELEVALLEE, ils ont promis par cette de laisser partir également avec eux lesdits dix cents et demi quartron d'héritage à eux cédés.

2 E 3 / 9036 acte 103 - 26/03/1689 - Vente

Gilles BIGOT fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à WAHAGNIES, vend à Jacques DELANNOY fils de feu Jean, aussi laboureur demeurant audit lieu, une cavaille de poil brun bai de la hauteur d'environ quinze paumes pour le prix de quinze patagons, lesquels quinze patagons ledit DELANNOY a promis payer et fournir à Maître Florent DECARNIN maréchal demeurant en la ville de LILLE à la décharge dudit BIGOT à tant moins de ce qu'il lui peut devoir ce que Toussain DECARNIN frère dudit Maître Florent aussi comparant a accepté en son nom.

2 E 3 / 9036 acte 104 - 28/03/1689 - Vente

De la part de Messire Féry DELAHAMAIDE chevalier seigneur du Fay, Dogimont etcetera, de plusieurs monstres de chênes dans la taille du Bois du vivier appartenant audit sieur.

2 E 3 / 9036 acte 105 - 31/05/1689 - Reconnaissance de dette

Jacques FLINOIS fils de feu Antoine, et Jérôme MORDACQUE fils de feu François, marchands de bois demeurant au hamel de La Neuville paroisse de PHALEMPIN, doivent à Madame la Princesse D'HISENGHUIEN, la somme de cinquante quatre florins à cause de vente audit FLINOIS de deux monstres de bois blancs séant au Riez de Fouchere et audit MORDACQUE d'une de chêne.

2 E 3 / 9036 acte 106 - 04/12/1689 - Déclaration

Richard ROHAU fils de feu Jacques, laboureur demeurant à Garguetel paroisse d'OIGNIES, lequel connut avoir fait dénommer son procureur spécial de Venant DUBOIS praticien auquel il donne pouvoir en son nom d'aller comparoir au siège de la gouvernance de LILLE d'une mise de fait faite sur neuf coupes de terre au terroir d'OSTRICOURT.

2 E 3 / 9036 acte 107 - 27/10/1689 - Contrat de mariage

Marc **POLLART** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à OSTRICOURT, assisté (Rayé : *de Luc POLLART son frère*) d'Antoine DUBOIS et Mathieu PLACET ses beaux frères.

Antoinette **DUTILLOEUL** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Mathieu BAUDUIN et Simon (Rayé : *Antoine*) DUTILLOEUL ses frères et Jean DUTILLOEUL son oncle du côté paternel.

2 E 3 / 9036 acte 108 - 02/11/1689 - Vente

Antoinette HERBAULT veuve de Joannes DUPONT, demeurant au hamel de Drumet paroisse d'ATTICHES, vend à Barbe TESTELIN sa mère une vache de poil noir et un veau d'un an (et autres objets).

2 E 3 / 9036 acte 109 - 02/11/1689 - Donation

Barbe TESTELIN veuve en secondes noces d'Alséart HERBAULT, demeurant au hamel de Drumet paroisse d'ATTICHES pour l'amour et affection qu'elle porte à Marie Joseph, Paule et Marie Anne DUPONT ses nièces enfants de feu Joannes et d'encore vivante Antoinette HERBAULT et aussi aux autres enfants que ladite Antoinette pourra issir, leur donne tous les héritages et meubles qu'elle délaissera à son trépas.

2 E 3 / 9036 acte 110 - 10/11/1689 - Bail

Guillaume DESBIENS fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Marguerite DUGARDIN veuve de George MORET tavernier demeurant au hamel de La Croisette paroisse de CHEMY, quatre cents de terre à labour séant au terroir de CHEMY.

2 E 3 / 9036 acte 111 - 10/11/1689 - Contrat de mariage

Gérard **DESBIENS** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT.

Marie Jeanne **ROZE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de François et Marie GRARD ses père et mère.

2 E 3 / 9036 acte 112 - 19/11/1689 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE receveur des biens et revenus de l'église de CAMPHIN y demeurant du gré consentement et aveu de messieurs les pasteur lieutenant et échevins dudit lieu, baille à Noël SION fils de feu Valérien laboureur audit lieu, dix cents et demi de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9036 acte 113 - 26/11/1689 - Vente

Pierre DELENEUVILLE fils de feu Jean, sergent demeurant à GONDECOURT, vend à Louis LEQUIND fils de feu Nicolas, laboureur demeurant audit lieu, trois quartrons de terre audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9036 acte 114 - 28/11/1689 - Partage

François DUPONT fils de feu Jérôme, bail et mari de Jeanne DUGARDIN, demeurant en la Principauté d'EPINOY, et Marie Anne DUGARDIN fille et héritière de feus Jacques et de Marguerite LEGROULX, de libre condition demeurant à présent à WAHAGNIES, pour nourrir paix et amitié et éviter tout procès à raison des biens qui leur sont dévolus par le trépas des dits Jacques DUGARDIN et Marguerite LEGROULX, icelles Jeanne et Anne DUGARDIN sœurs et enfants des dits susnommés, y compris les parts d'Anne, Hubert et Marie DUGARDIN frère et sœurs aussi enfants et héritiers des dits Jacques et Marguerite LEGROULX que ledit François DUPONT leur a acheté.

2 E 3 / 9036 acte 115 - 01/12/1689 - Vente

Jeanne LECLERCQ veuve de Denis DELESPIERRE, demeurant à présent à Wachemy paroisse de CHEMY, laquelle déclara qu'elle se trouve présentement vieille et caduque incapable de gouverner ses biens meubles par le temps de guerre apparente et de crainte qu'elle ne vient ci après à les perdre, vend à Toussain DUROT fils d'Antoine, et Marguerite DELESPIERRE sa femme, beau fils à ladite comparante, un lit chevet et oreiller empli de plumes pour cinquante quatre livres (et autres objets).

2 E 3 / 9036 acte 116 - 16/12/1689 - Vente

Antoine BERNARD fils de feu Jean, et Guillaume DELECOURT fils de feu Mathieu, exécuteurs testamentaires de Pierre CHAVATTE demeurant à ALLENES les Marais, vendent à François ROZE fils de feu Arnould, manouvrier demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT, du don gratuit à Marguerite MAUPAYE fille de feus Antoine et de Pasque DELECOURT et icelle Pasque femme en secondes noces dudit CHAVATTE d'où provient ladite terre.

2 E 3 / 9036 acte 117 - 19/12/1689 - Vente

Bonifache DELAU fils de feu Gilles, saiteur demeurant en la ville de LILLE, vend au sieur Antoine DUQUESNE lieutenant et censier de la grande cense de CAMPHIN, sept cents de terre au terroir de Quintiche paroisse de WAHAGNIES.

2 E 3 / 9036 acte 118 - 22/12/1689 - Partage

Jean, Marie Catherine et Anne Barbe DUMET, Druon TOURBE et Marie Marguerite DUMET sa femme, Henri FOSSIEU et Jeanne DUMET sa femme, et Louis ALLARD et Madeleine DUMET sa femme, demeurant savoir lesdits Jean, Marie Catherine et Anne Barbe à GONDECOURT, lesdits Druon et Henri à EPINOY et ledit ALLARD à HERRIN, lesdits du surnom DUMET frère et sœurs enfants et héritiers de feus Jacques et de Marie DUPONCHEL, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9036 acte 119 - 21/02/1689 - Reconnaissance de dette

Jacques LEHOUC fils de feu Jacques, homme de fief et laboureur demeurant à PHALEMPIN, doit au sieur Jacques DELATTRE fils de feu François, greffier de PHALEMPIN, la somme de six cent quatre florins et six patars monnaie de Flandres à cause de pareille somme à lui prêtée.

2 E 3 / 9036 acte 120 - 30/12/1689 - Bail

Marguerite GUILBERT fille non mariée de feu Jean, de libre condition, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à François GUILBERT son frère laboureur demeurant audit hamel, cent de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 1 - 14/03/1690 - Baux

Vénéralable homme Monsieur Maître Jacques HENNIART pasteur de CALONNE SUR L'ESCAUT, baille à Adrien CHOCQUET fils de feu Gaspard, laboureur demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN quatre cents de terre à labour.

Codicille : semblable bail à Michel LEGROULX fils de feu Jean, laboureur audit lieu, quatre cents de terre.

Autre bail à Jean VALLER fils de feu Robert, demeurant audit lieu, quatre cents de terre.

Pareil bail à Christophe TRACHET fils de feu Jean, demeurant audit lieu, quatre cents de terre.

Autre bail à Jean FICHEL fils de feu Jacques, laboureur demeurant à ATTICHES, six cents et trois quartrons audit lieu.

Pareil bail à Jean FLINOIS fils de feu Laurent, laboureur audit Neuville, quatre cents de terre à labour.

Pareil bail à Antoine HENNIART fils de feu Hubert, laboureur demeurant audit Neuville, demi bonnier de terre à labour.

2 E 3 / 9037 acte 2 - 13/01/1690 - Vente

Antoine DUROT fils de feu Toussain, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, pour payer 640 livres parisis qu'il lui doit, vend à Pierre François FACON fils de feu Philippe, maître cuisinier et hôte en la ville de LILLE, les parties suivantes, prime un cheval entier de poil brun bai avec un blanc mal au pied montois de devant pour vingt patagons, une cavaille grise aveugle pour 10 patagons (et autres bêtes).

2 E 3 / 9037 acte 3 - 02/01/1690 - Contrat de mariage

Michel **LEBORGNE** fils de feu Gaspard, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Cécile LEDRU sa mère et Jean LEBORGNE son frère.

Catherine **DELEBOURSE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit PROVIN, assistée de Jacqueline LESTIENNE sa mère et Paul DELEBOURSE son frère.

2 E 3 / 9037 acte 4 - 07/01/1690 - Contrat de mariage

Jean **TURBELIN** fils de feu Nicolas, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Marie LIETARD sa mère.

Anne Jeanne **LOHIER** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Jean LOHIER son père.

2 E 3 / 9037 acte 5 - 09/01/1690 - Contrat de mariage

Augustin **FLINOIS** fils de Simon, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté dudit Simon son père.

Marie Catherine **HOTTIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Antoine HOTTIN son père.

2 E 3 / 9037 acte 6 - 09/01/1690 - Contrat de mariage

Jacques **COLLETTE** fils de Thomas, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de son dit père et de Noël COLLETTE son frère.

Anne Barbe **HEREN** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN, assistée de Jacques HEREN et François DUSSART son beau frère.

2 E 3 / 9037 acte 7 - 09/01/1690 - Vente

Guillaume DELECOURT fils de feu Mathieu, Antoine BERNARD fils de feu Jean, exécuteurs testamentaires de Pierre CHAVATTE, laboureurs demeurant à ALLENNES les Marais, et Marguerite MAUPAYE femme dudit BERNARD, vendent à François ROZE fils de feu Arnould, laboureur demeurant à GONDECOURT deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 8 - 10/01/1690 - Bail

Catherine MALLET veuve de Valérien SION demeurant à CAMPHIN, baille à Madeleine MAIL veuve d'André LEROUGE, demeurant à ANNOEULLIN, cent et demi de terre à labour séant audit ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9037 acte 9 - 15/01/1690 - Contrat de mariage

Philippe **LEFEBVRE** jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Pierre Paul LEFEBVRE son père et le sieur Jacques DE BEAUVOIS son ami.

Barbe **RINGOT** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne DERACHE sa mère, Joseph RINGOT son frère, Charles DERACHE son oncle du côté maternel et Antoine DESBANS aussi son oncle du côté paternel par alliance.

2 E 3 / 9037 acte 10 - 15/11/1689 - Contrat de mariage

Antoine **TOURNEMINE** fils de Jérôme, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Sébastien TREDEZ son maître.

Martine **BOTTIN** fille de feu Charles, aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 11 - 17/01/1690 - Partage

Blaise DELETOMBE fils de feu Nicolas, laboureur et ollieur demeurant à ATTICHES et Elisabeth BLEQUIN sa femme, Nicolas BAUDUIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à Bargue paroisse de WATTIGNIES, et Michelle DANCOISNE sa femme, et Catherine DANCOISNE veuve de Jean CAULLIER demeurant audit ATTICHES, lesdits du surnom BLEQUIN et DANCOISNE sœurs enfants et héritières de Jeanne DUGARDIN en son vivant femme en premières noces de Jacques BLEQUIN et en secondes de Nicolas DANCOISNE, pour nourrir paix et amitié à raison des terres et héritages que leurs sont dévolus par le trépas de ladite Jeanne DUGARDIN, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 12 - 19/01/1690 - Accord

Charles DEGAND maréchal demeurant à Martinsart paroisse de SECLIN et Jean COCHET fils de feu Jacques et Jenne DEGAND sa femme demeurant à CAMPHIN, passent un accord pour cession par les seconds à tout tels part droit raison et action qu'ils ont succédé après le trépas d'Elisabeth BERNARD veuve de Charle DEGAND mère des dits DEGAND.

2 E 3 / 9037 acte 13 - 19/01/1690 - Bail

Charles DELEHAYE fils de Philippe, et Nicolas DUTILLOEUL fils de feu Philippe, laboureur demeurant à HERRIN, et Jean DURIER fils de feu Ambroise, aussi laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, tuteurs des enfants pupilles de feu Adrien DURIER et Catherine SAUVAGE, baillent à Jean BERNARD fils de Michel, aussi laboureur et bocquillon demeurant audit ALLENNES, sept quartrons de terre à labour séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9037 acte 14 - 19/01/1690 - Bail

Charles DELEHAYE fils de Philippe, et Nicolas DUTILLOEUL fils de feu Philippe, et Jean DURIER fils de feu Ambroise, laboureurs demeurant lesdits DELEHAYE et DUTILLOEUL à HERRIN et ledit DURIER à ALLENNES les Marais, tuteurs des enfants pupilles de feu Adrien DURIER et Catherine SAUVAGE, baillent à Antoine LECUPPRE fils d'Antoine couturier demeurant audit ALLENNES deux cents et demi de terre à labour séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9037 acte 15 - 20/01/1690 - Vente

Jean DEBAILLOEUL fils de Jacques, demeurant à TEMPLEMARS, et Jenne BOIVIN sa femme, vendent à Jean COCHET fils de feu Jacques, et Jenne DEGAND sa femme, demeurant à CAMPHIN, tout tel part droit nom raison en un lieu manoir amassé contenant la juste moitié de deux cents séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 16 - 21/01/1690 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Claude POLLET fils de feu Martin, laboureur demeurant à WAHAGNIES, dix cents de terre à labeur audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9037 acte 17 - 21/01/1690 - Bail

Sieur Antoine DUQUESNE fils de feu Jean, lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Pierre DELEAU fils de feu Philippe, et Jean VALLER fils de Pasquier, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, huit cents de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 18 - 26/01/1690 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DUPONCHEL** fils de feu Nicolas, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'Antoine DUGARDIN son beau frère, de Luc DUPONCHEL son oncle.

Marie Catherine **DELEFOSSE** ausssi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Augustin et Pierre DELEFOSSE ses frères.

2 E 3 / 9037 acte 19 - 26/01/1690 - Contrat de mariage

Gérard **DESBIENS** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'Antoine, Gaspard et Guillaume DESBIENS ses frères.

Marie Chrestienne **DUBOIS** jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Laurent DUBOIS son père, Anselme et Pasquier DUBOIS ses frères.

(Gérard signe d'une croix, comme le Gérard du cm du 10/11/1689).

2 E 3 / 9037 acte 20 - 27/01/1690 - Vente

Sieur Pierre DELATTRE fils de feu Jean, entrepreneur du travail du Roi demeurant à AUBY, et Anne Marie LABBE sa femme, Jean Maurice GREVEDON fils de feu Charles, manouvrier demeurant à CUINCY, procureur spécial de Marguerite LABBE sa femme, Jean DAVENNE fils d'Antoine, manouvrier demeurant à FLERS, procureur spécial de Catherine LABBE sa femme, Agnès LABBE veuve de Jean CORDIER tavernier demeurant à CARVIN et Jean LABBE jeune homme non marié demeurant audit AUBY, lesdits du surnom LABBE frères et sœurs enfants et héritiers de feus Pierre et de Marguerite BARRET, vendent à Jean François LABBE fils de feu Mathias, berger demeurant à CAMPHIN, cinq cents et demi de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 21 - 01/02/1690 - Vente

Sieur Pierre BECQUET fils de feu Chrestien, commis à la chambre des comptes en la ville de LILLE, et Damoiselle Jeanne BECQUET sa sœur demeurant audit LILLE icelui BECQUET se faisant et portant fort de Jean François DEBEAUCAMP son cousin germain, vendent à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur demeurant à CAMPHIN, trois cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 22 - 07/02/1690 - Partage

Jean VICCART fils de feu Philippe, demeurant à PROVIN, pour nourrir paix et amitié entre ses enfants après son trépas à raison des terres et héritages qu'il leur délaissera, ce que Jean LEBORGNE et Catherine VICCART sa femme, Charles PARSY et Jeanne VICCART sa femme ont accepté, fait le partage.

2 E 3 / 9037 acte 23 - 07/02/1690 - Vente

Jean VICCART fils de feu Philippe, demeurant à PROVIN, vend à Jean LEBORGNE fils de feu Gaspard, tisserand demeurant audit lieu, un cent de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9037 acte 24 - 07/02/1690 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE receveur des biens de la commune de CAMPHIN, baille à Jean POLLET fils de feu Nicolas, tavernier demeurant audit lieu, cinq cents de terre à labeur.

Codicille : semblable bail à Jean Jacques BOUTTRY laboureur demeurant audit CAMPHIN, six cents de terre à labeur. Pareil bail à Antoine DESBANS fils de feu Pierre, tisserand audit CAMPHIN, trois cents de terre.

2 E 3 / 9037 acte 25 - 18/02/1690 - Partage

Maître Antoine DELERUE fils de feu Louis, Jean POLLET fils de feu Nicolas, et Sainte DELERUE sa femme, Piat DUQUESNE fils de Piat, et Jenne DELERUE sa femme, iceux du surnom DELERUE frère et sœurs demeurant si comme ledit Maître Antoine à SECLIN, lesdits POLLET et DUQUESNE à CAMPHIN, pour nourrir paix et amitié touchant un lieu manoir amassé contenant quatre vingt onze verges et demi séant audit CAMPHIN qu'ils ont par indivis par achat qu'ils en ont fait de Jean et Gilles BERNARD, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 26 - 20/02/1690 - Vente

Philippe BIRLOUET fils de feu Noël, laboureur demeurant à CARVIN, vend à Bauduin ROZE fils de feu Arnould, manouvrier demeurant à GONDECOURT, trois cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 27 - 14/03/1690 - Vente

De la part des sieurs Pontus CARPENTIER et Nicolas FAUVEL et consors héritiers de Hubert FAUVEL et de Catherine CARLIER, vendent les bois croissants sur un lieu manoir à eux appartenant au hamel du Crocquet paroisse d'AVELIN.

2 E 3 / 9037 acte 28 - 15/03/1690 - Bail

Bernard DECARNIN fils de feu Bernard, laboureur demeurant à PHALEMPIN, curateur commis aux biens délaissés vacants par le trépas de Jean HAVET et de Catherine CAULLIER sa femme, baille à Henri DESCARPENTRIE fils de feu Charles, tailleur demeurant à TOURMIGNIES, six cents de terre à labeur séant au terroir dudit TOURMIGNIES.

2 E 3 / 9037 acte 29 - 16/03/1690 - Vente

Marie Anne DELOMBRE veuve de Eustache HONINGUE, demeurant à présent à PHALEMPIN, laquelle est fille et héritière de feus Pasquier et d'Isabeau DEBOULOIGNE vivant aussi demeurant audit lieu, vend à Jacques DELOMBRE son frère cuisinier demeurant en l'abbaye dudit PHALEMPIN tout tel part droit raison et action qu'elle a en vingt cents de terre à labeur séant au hamel de La Neuville.

2 E 3 / 9037 acte 30 - 18/03/1690 - Bail

Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Jacques WAUCQUIER fils de feu Jacques, manouvrier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents et demi séant audit GONDECOURT.

Codicille : semblable bail à Gérard DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier audit GONDECOURT, un lieu manoir amassé contenant trois cents et un quartron séant audit GONDECOURT.

Autre bail à Jacques LEGROULX fils de feu Nicolas, machon demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 31 - 20/03/1690 - Bail

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant en l'enclavement d'Enneullin, se faisant et portant fort de Chrestienne DESMONS demeurant présentement en la ville de DOUAI, baille à Jean DURIER fils de feu Bartholomé, laboureur demeurant à GONDECOURT, quatre cents et demi de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 32 - 23/03/1690 - Déclaration

Piat DUPRET fils de feu François, laboureur demeurant à GONDECOURT, lequel déclara qu'il est apparent à son trépas de délaissier quelques héritages patrimoniaux lesquels par la coutume générale de la salle baillage et châellenie de LILLE les filles qu'il délaissera n'y viendraient à y succéder étant qu'il a enfant mâle, voulant à ce obvier, il a voulu et veut que tous ses enfants tant filles que fils viennent à partir entre eux également, et comme Marie Anne DUPRET sa fille est en service passé quelques années chez Amand DESTRET son père grand sans que son dit père ai eu quelques deniers de ses loyers et advenant qu'elle recevrait ses dits loyers son dit père veut et entend qu'elle sera tenue et obligée après le trépas de son dit père de mettre ses dits loyers en mont commun entre ses frère et sœurs à raison qu'iceux travaillent au profit d'icelui et qu'il reçoit leurs loyers, et en cas que ladite Marie Anne ne voudrait ce faire, il la prive de son hérité mobilière et immobilière et advenant qu'il viendrait à mourir paravant que Piat son fils serait en âge compétent pour gagner pour son entretien et nourriture, audit cas il pourra vivre sur les biens que son dit père délaissera.

2 E 3 / 9037 acte 33 - 25/03/1690 - Contrat de mariage

Wallerand **CAUROT** jeune homme non marié demeurant au PONT A VENDIN, assisté d'Adrien et de Prudence GOURMAND ses père et mère, Monsieur Wallerand DECOUROUBLE écuyer seigneur du Carieul son parrain. Thérèse **DESBUISSONS** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Louis DESBUISSONS et Maximilienne HACHIN ses père et mère.

2 E 3 / 9037 acte 34 - 01/04/1690 - Contrat de mariage

Nicolas **BRASSART** fils de Nicolas, relict de Michelle LESCAILLET, demeurant à ALLENES les Marais. Marie Monique **DUHOTZ** jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Thomas DUHOTZ et de Catherine DUPRETZ ses père et mère.

2 E 3 / 9037 acte 35 - 03/04/1690 - Contrat de mariage

Frédéric **MARCHAND** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à CHEMY, assisté de Jean Jacques WINGLET son cousin.

Jeanne **VERDIERE** fille non mariée de feu Guillaume, demeurant à ALLENES les Marais, assistée de Jean VERDIERE son frère et Sébastien VERDIERE son oncle.

2 E 3 / 9037 acte 36 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Simon CRETAL fils de feu Jacques, demeurant audit lieu, quatre cents et quatre verges de terres séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 37 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Elisabeth CANDILLIER veuve d'Antoine WATTRELOT demeurant audit PHALEMPIN, quatre cents et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 38 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Nicolas DUHAYON fils de feu Mathieu, laboureur demeurant audit PHALEMPIN, un filage du pré du hamel appartenant à ladite abbaye gisant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 39 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Sainte DURIER veuve de Gilles LEMESRE demeurant audit lieu, deux cents et demi de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 40 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Michel BOCQUET fils de feu Jacques, laboureur demeurant à SECLIN au hamel de Wattiesart, onze cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9037 acte 41 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Pierre FLINOIS fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, un filage du pré du hamel contenant deux cents trois quartrons appartenant à ladite abbaye gisant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 42 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Thomas CAULLIER fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, dix cents de terre.



2 E 3 / 9037 acte 43 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Pierre CRESPEL fils de feu Richard, demeurant à CAMPHIN, trois cents trois quartrons de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 44 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jean CORNIL fils de feu Robert, et Thomas CAULLIER fils de feu Jacques (*barré : Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas*) laboureurs demeurant audit lieu, une tuilerie avec le four.

2 E 3 / 9037 acte 45 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jean Baptiste ROUSE fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit PHALEMPIN, une maison contenant un quartron.

2 E 3 / 9037 acte 46 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Marie Anne FLINOIS fille de feu Antoine FLINOIS, demeurant audit lieu, huit cents et demi de terre à labeur séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 47 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jacques DESCAMPS fils de feu Guillaume, dix sept cents de terre vulgairement appelé le Bas Camp séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 48 - 31/03/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jean DEFIVES fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, dix cents et demi de terre séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 49 - 04/04/1690 - Vente

Martin SAUVAGE fils de feu Nicolas, marchand demeurant à ALLENNES les Marais, et Marie Jeanne BUTTIN sa femme, vendent à Jean Baptiste WARQUAIN fils de feu Jean, et Antoinette SAUVAGE sa femme, laboureur et tavernier demeurant à HERRIN tout tel part droit raison et action que ledit Martin et sa femme ont en un lieu manoir amassé contenant quatre cents moins dix sept verges, y compris la part que lesdits Martin SAUVAGE et sa femme ont achetée de Marie Catherine SAUVAGE leur sœur.

2 E 3 / 9037 acte 50 - 06/04/1690 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **MORTELECQUE** fils de feu Mathieu, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Marguerite DELERUYELLE sa mère, Marc, Pierre George et Louis Mathieu MORTELECQUE ses frères, Guillaume DESBUISSON son oncle par alliance, et Noël DESBUISSON son cousin.

Marie Thérèse **BOURREZ** fille non mariée de feu Luc, demeurant audit lieu, assistée de Marie HERMEZ sa tante du côté maternel, Jean Baptiste BOURBOTTE son cousin et Sébastien TREDEZ lieutenant de PROVIN aussi son cousin du côté paternel et Jean TREDEZ son cousin.

2 E 3 / 9037 acte 51 - 10/04/1690 - Bail

François DUPRET fils de feu François, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMA, et Mathias BERNARD fils de feu François, aussi laboureur demeurant à GONDECOURT, tuteurs judiciairement commis aux corps et biens des enfants pupilles de Piat DUPRET vivant laboureur demeurant audit GONDECOURT, baillent à Jean FREMAULT fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents un quartron séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 52 - 10/04/1690 - Bail

François DUPRET fils de feu François, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, et Mathias BERNARD fils de feu François, aussi laboureur demeurant à GONDECOURT, tuteurs judiciairement commis aux corps et biens des enfants pupilles de Piat DUPRET vivant laboureur demeurant audit GONDECOURT, baillent à Hubert DANVERS fils de feu Hubert, chaudronnier demeurant audit GONDECOURT, six cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 53 - 13/04/1690 - Vente

Sieur Philippe CUVILLON fils de feu Pierre vivant écuyer, et Jenne Claire MARLIERE sa femme, demeurant à CARVIN, vendent à George DECARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES treize cents trois quartrons.

2 E 3 / 9037 acte 54 - 15/04/1690 - Bail

Luc D'ANNOEULLIN fils de feu Hubert, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Jean CHIVORE fils de feu Philippe, aussi laboureur demeurant à PHALEMPIN, quatre cents de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 55 - 10/04/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Monsieur Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jean DESPINOY fils de Jacques, laboureur demeurant à LESQUIN, douze cents de terre à labour situés audit LESQUIN.

2 E 3 / 9037 acte 56 - 17/04/1690 - Vente

De la part des sieurs Théophile LEFER et Anthoine BLONDEL bourgeois marchands demeurant en la ville de LILLE, on vend plusieurs monstres de chênes, frênes, ormeaux et peupliers marqués alentours des jardins et cense de Beaufait et AVELIN.

2 E 3 / 9037 acte 57 - 22/04/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Maître Jacques DELOMBRE fils de feu Pasquier, cuisinier demeurant audit PHALEMPIN, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 58 - 22/04/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Nicaise MACHON fils de feu Martin, manouvrier demeurant audit lieu, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 59 - 22/04/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Jean DEFRETIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 60 - 22/04/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Nicolas DELEMOTTE fils de feu Bernard, manouvrier demeurant audit PHALEMPIN, huit cents de terre et la juste moitié de sept cents et un quartron.

2 E 3 / 9037 acte 61 - 21/04/1690 - Vente

Antoine WATTRELOT fils de feu Antoine manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre MORET fils de feu George, marchand demeurant audit lieu, un charpentage consistant en une maison érigée sur une portion de manoir appartenant à Jean François HACHIN demeurant aussi audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 62 - 01/05/1690 - Donation

Mathieu HOURIE fils de feu François, manouvrier demeurant à Ancoisne paroisse de HOUPLIN, pour l'amour et affection qu'il porte à Antoine TOURNEMINE son neveu et filleul demeurant à BAUVIN, lui donne tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit Ancoisne.

2 E 3 / 9037 acte 63 - 03/01/1690 - Déclaration

Pierre GUILBERT fils de Paul, Michelle DESPRET sa femme, Jean THOBOIS fils de feu Jean, Barbe DESPRET sa femme, tous laboureurs demeurant à PROVIN châteltenie de LILLE, Stanislas POTTEAU fils de Pasquier et Marie DESPRET aussi sa femme, laboureur demeurant à BAUVIN, les dites femmes sœurs filles et héritières de Mathieu, lesquelles reconnuent d'avoir commis et constitué pour leur procureur général et spécial ainsi qu'ils constituent par cette la personne de l'un ou l'autre, auxquels ils ont donné pouvoir pour comparaître par devant Monsieur le lieutenant de la gouvernance de LILLE pour reconnaître sur eux leurs biens et héritages sans division ni discussion de droit certaine lettre de rente du neuf avril seize cent trente un par laquelle appert Denis DESPRET fils de feu Noël avec Barbe TREDER sa femme, être obligés en la somme de neuf florins sept patars six deniers de rente héritière par an au profit de Hubert LEPET vivant hostelain demeurant à LILLE.

2 E 3 / 9037 acte 64 - 23/02/1690 - Contrat de mariage

Mathieu **DELEVALLE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Piatine DELECROIX sa mère.

Jeanne **LEBORGNE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Catherine MARCHAND sa mère et Adrien MARCHAND son cousin germain.

2 E 3 / 9037 acte 65 - 23/02/1690 - Bail

Philippe DELEFOSSE fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Jean DELEVALLEE fils de feu Jacques, aussi manouvrier audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 66 - 28/02/1690 - Bail

Louis LEQUIND fils de feu Nicolas laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Jean MARQUANT fils de feu Hippolyte, aussi laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 67 - 28/02/1690 - Vente

Jean MARQUANT fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant à GONDECOURT, et Elisabeth LEQUIND sa femme, vendent à Louis LEQUIND fils de feu Nicolas, aussi laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 68 - 02/03/1690 - Vente

François DANCOISNE fils de feu Claude, manouvrier demeurant à VALENCIENNES, vend à Médard THERY fils de Nicolas marchand demeurant à CAMPHIN, demi cent de lieu manoir.

2 E 3 / 9037 acte 69 - 02/03/1690 - Vente

Jean THOBOIS fils de feu Jean, laboureur demeurant à PROVIN, vend à Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, aussi laboureur audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9037 acte 70 - 02/03/1690 - Bail

Pierre DUGARDIN fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, baille à Marguerite DUGARDIN veuve de George MORET, demeurant à CHEMY, quatre cents de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 71 - 04/03/1690 - Renonciation

François PETIT fils de feu Philippe, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, moyennant une certaine somme reçue, renonce au profit de Josse FICEAUX fils de feu Jacques, aussi manouvrier audit lieu, à tout tel part droit raison et action qu'il a en la moitié d'un petit lieu manoir amassé séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9037 acte 72 - 11/03/1690 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DUPONCHEL** jeune homme non marié de feu Nicolas, demeurant à GONDECOURT, assisté de Luc DUPONCHEL son oncle, de Pierre DELENEUVILLE son cousin.

Catherine **DUGARDIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie DELEFOSSE sa mère, Antoine, Jean, Druon et François DUGARDIN ses frères.

2 E 3 / 9037 acte 73 - 14/03/1690 - Vente

Druon TOURBE fils de feu Sébastien, et Marguerite DUMET sa femme, Henri FOSSIEU fils de feu Jean et Jeanne DUMET sa femme, Louis ALLARD fils de feu Jean et Madeleine DUMET sa femme, demeurant savoir lesdits TOURBE et FOSSIEU à EPINOY et ledit ALLARD à HERRIN, vendent à Jean DUGARDIN fils de feu Charles, laboureur demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 74 - 13/04/1690 - Vente

Jacques DRUMET fils de feu Jean, laboureur demeurant à THUMERIES, vend à Monsieur Maître Jean DRUMET son fils prêtre pasteur de JOLLAIN, les parties de meubles ci après déclarées.

2 E 3 / 9037 acte 75 - 06/05/1690 - Vente

Simon BOULINGER fils d'Ambroise, manouvrier demeurant à BILLY BERCLAU, et Marie PETIT sa femme, vendent à Noël VICCART fils de feu Jean, laboureur demeurant à PROVIN, deux cents au terroir dudit PROVIN.

2 E 3 / 9037 acte 76 - 06/05/1690 - Contrat de mariage

Jean **BOCQUET** fils de Toussaint, jeune homme non marié demeurant à OIGNIES, assisté dudit Toussaint son père.

Noëlle **DESMONS** aussi jeune fille non mariée demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assistée de Marie DELECOURT sa mère, Pierre et François DESMONS ses frères.

... Catherine, Louis et Marie Jeanne BOCQUET ses frère et soeurs.

2 E 3 / 9037 acte 77 - 07/05/1690 - Contrat de mariage

Pierre **BARRATTE** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à AVELIN.

Marie Jeanne **BERNARD** jeune fille non mariée demeurant à ALLENNES, assistée de Jean BERNARD son père.

2 E 3 / 9037 acte 78 - 07/05/1690 - Bail

Sieur Noël BERTOUL fils de feu Jean, homme de fief de GONDECOURT, baille à Simon RIVELLOIS fils de Jacques, laboureur demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant sept cents séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 79 - 07/05/1690 - Bail

Sieur Noël BERTOUL fils de feu Jean, homme de fief de GONDECOURT, baille à Martin LOHIER fils de Simon, laboureur demeurant à CARNIN, quatre cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 80 - 07/05/1690 - Bail

Sieur Noël BERTOUL fils de feu Jean, homme de fief de GONDECOURT, baille à Nicolas DEMAY fils de feu Louis, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, trois cents de terre à labour séant au terroir de CARNIN.

2 E 3 / 9037 acte 81 - 09/05/1690 - Déclaration

Romain CRESTAL fils de feu Denis, bourgeois rentier demeurant en la ville de SECLIN, lequel déclara qu'il a fait deux dispositions passées par devant moi notaire en date la première du deux août mil six cent quatre vingt neuf et la deuxième du quatorze janvier de cet an, lesquelles il les ratifie et au cas où Marc Antoine son fils voudrait y contredire, il le prive par cette des assignations à lui faites par icelles pour lesdites parts appartenir à Marie Catherine et Romain CRESTAL ses neveu et nièce.

2 E 3 / 9037 acte 82 - 09/05/1690 - Contrat de mariage

Jean **LAURENT** fils de feu Ghislain, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES.

Jeanne **DELANNOY** fille non mariée demeurant audit lieu, assistée d'Erasmus DELANNOY et Antoinette VENDEVILLE ses père et mère.

2 E 3 / 9037 acte 83 - 11/05/1690 - Bail

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE, mosnier de Labriceau paroisse de WATTIGNIES, baille à Guillaume DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, trois cents et demi de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 84 - 11/05/1690 - Bail

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE, mosnier du moulin de Labriceau paroisse de WATTIGNIES, baille à Antoine LIEPPE fils de feu Pasquier, manouvrier demeurant à GONDECOURT, le tiers de demi bonnier de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 85 - 11/05/1690 - Bail

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE, censière demeurant à Labriceau paroisse de WATTIGNIES, baille à Martin RIDON fils de feu Noël, carlier demeurant à GONDECOURT, huit cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 86 - 11/05/1690 - Bail

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE mosnier de Labriceau paroisse de WATTIGNIES, baille à Jacques DUGARDIN fils de feu Jacques, laboureur demeurant à GONDECOURT, trois cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 87 - 12/05/1690 - Vente

Nicolas CLICQUET fils de feu Mathias, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Marie Anne CLICQUET sa fille de libre condition demeurant audit lieu les parties de meubles ci après déclarées.

2 E 3 / 9037 acte 88 - 12/05/1690 - Vente

Jacques BUISINE fils de feu Estienne, non marié demeurant à GONDECOURT, vend à Marie Anne CLICQUET fille de Nicolas, de libre condition, un veau d'un an pour le prix de huit patagons.

2 E 3 / 9037 acte 89 - 22/05/1690 - Bail

Mathias BERNARD fils de feu François, laboureur demeurant à GONDECOURT, et François DUPRET fils de feu François, aussi laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, tuteurs des enfants pupilles de feu Piat DUPRET, baillent à Gaspard DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit GONDECOURT, cinq quartrons de terre à labeur audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 90 - 22/05/1690 - Bail

Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CARNIN, baille à Mathieu HELIN fils de feu Jean, et François HOUPE fils de Pierre, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, huit cents de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 91 - 23/05/1690 - Echange

Nicolas LEURIDAN fils de Pierre, maueur demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN d'une part, Philippe DELERUYELLE fils de feu Jean aussi maueur demeurant audit lieu d'autre part, échangent 14 verges contre dans quelque petit manoir séant audit Estevelles.

2 E 3 / 9037 acte 92 - 27/05/1690 - Déclaration

Nicolas, Jacques et Anne DEFRETIN frères et sœur enfants de héritiers de feus Jean et de Marie Madeleine LAURENT, assistés de Pierre PARSY lieutenant, Michel DUPUICT mayeur et Hugues PLAISANT échevin de THUMERIES et ce suivant la réquisition qu'en ont fait lesdits du surnom DEFRETIN suivant acte qu'ils en ont fait le neuf mai de cet an à effet d'avoir partage avec Gérard DEFRETIN leur frère aussi fils et héritiers des dits feus Jean et Madeleine LAURENT, suivant ce, a été ordonné que ledit acte soit insinué audit Gérard DEFRETIN par le sergent dudit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 93 - 01/06/1690 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, échevin de la Principauté de CAMPHIN, tant en son nom qu'en qualité d'agent du sieur Baltazart LAMBELIN bailli de HALLUIN, bail et mari de Marie DELECOURT, baille à Jean BUISSETTE fils de feu Mathias, marchand demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, dix huit cents de terre à labeur séant sur le terroir de CARNIN.

2 E 3 / 9037 acte 94 - 01/06/1690 - Partage

Charles DERACHE fils de feu Jean, et Anne DUPUIC sa femme, laboureurs demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour éviter procès et discussion qui se pourraient mouvoir entre leurs enfants pour les terres et héritages qu'ils délaissent à leurs trépas, font le partage, à Angeline DERACHE six cents de terre à labour, à Marie DERACHE tout un lieu manoir amassé contenant deux cents séant au Riez Delecroix, et ont aussi voulu que Pierre BELVAL bail et mari de ladite Angeline ne pourra vendre sa part.

2 E 3 / 9037 acte 95 - 02/06/1690 - Partage

Louis LEGROUX fils de feu Anselme, relict de Marie HURTAUX, manouvrier demeurant au Riez d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN d'une part, Nicolas DESBANS fils de feu Jean, tisserand demeurant audit Ennecourt, tuteurs apparents des enfants pupilles que ledit Louis a eus avec ladite HURTAUX d'autre part, pour l'amour et affection que ledit LEGROUX a vers Thomas, Marie Angélique, Marie Catherine et Marie Françoise LEGROUX ses enfants paravant convoler en secondes noces, pour satisfaire à la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE, leur a fait partage mobilière à eux échus par le trépas de ladite Marie HURTAUX leur mère.

2 E 3 / 9037 acte 96 - 02/06/1690 - Contrat de mariage

Louis **LEGROUX** fils de feu Anselme, relict de Marie HURTAULT, demeurant au Riez d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de Nicolas DESBANS son beau frère.

Barbe **COUSIN** jeune fille non mariée demeurant audit CAMPHIN, assistée de Guillaume COUSIN son père et Jacques RENARD son oncle par alliance.

(Un acte précise que Nicolas DESBANS est fils de feu Jean et que Louis a retenu Thomas, Marie Angélique, Marie Catherine et Marie Françoise).

2 E 3 / 9037 acte 97 - 08/06/1690 - Bail

Sieur Noël BERTOULD homme de fief de GONDECOURT, baille à Gérard VERDIERE fils d'Amand, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, trois cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 98 - 08/06/1690 - Vente

Antoine BERNARD fils d'Amand, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, et Martine MASENGHUIEN sa femme, vendent au sieur Noël BERTOULD fils de feu Jean, homme de fief de GONDECOURT, un petit lieu manoir amassé contenant dix huit verges séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 99 - 13/06/1690 - Renonciation

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, pour l'amour et affection qu'il porte à Jean, Simon, Philippe et Marie DELEFOSSE frères et sœurs enfants et héritiers de feus Noël et de Martine BERNARD ses neveux et nièces, lesdits Jean et Simon acceptant tant en leurs noms qu'aux noms desdits Philippe et Marie en bas âge, renonce à tout tel part droit raison et action qu'il a en un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9037 acte 100 - 13/06/1690 - Contrat de mariage

Jean **DELEFOSSE** fils de feu Noël, jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Simon DELEFOSSE son frère et Antoine BERNARD son oncle du côté maternel.

Alliéonor **BERNARD** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Amand BERNARD son père et Dominique MARLIERE son beau frère.

2 E 3 / 9037 acte 101 - 22/05/1690 - Vente

Pierre BOVIN fils de feu Pierre, maître maçon demeurant en la ville de LILLE, vend à Maître Dominicque BOVIN clerc paroissial d'ALLENNES les Marais son frère, le quart de dix cents de terre au terroir de WATTIGNIES impartis à l'encontre dudit acheteur, de Marie Anne BOVIN leur sœur et Michel BOVIN leur neveu.

2 E 3 / 9037 acte 102 - 31/05/1690 - Donation

Catherine DURIEZ veuve de Mathieu DURIEZ, demeurant en la ville de SECLIN, laquelle déclara que tous ses enfants qu'elle a eus pendant sa conjonction avec son dit feu mari sont à présent mariés sauf Joseph DURIEZ non marié, voulant aussi la pourvoir de son port et avance de mariage pendant qu'elle est vivante, lui donne tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9037 acte 103 - 12/06/1690 - Testament

Pauline MAUROIS fille non mariée de feu Philippe, demeurant à présent à ANNOEULLIN, voulant disposer d'aucuns de ses biens pour quelque fondation pieuse vers les communs pauvres et église de HOUPLIN LEZ SECLIN lieu de sa naissance en la forme et manière suivante avec aussi la disposition qu'elle fait à ses frère et sœur, neveux et nièces enfants de feu Nicolas MAUROIS, quant aux héritages provenant du chef dudit Philippe MAUROIS son feu père, elle les laisse et dénomme pour les héritiers d'Antoine MAUROIS son frère et les enfants de Nicolas MAUROIS aussi son frère faisant deux têtes, et quant aux héritages qu'elle a succédés de feue Jeanne DELECROIX sa mère, elle les laisse à Anne MAUROIS sa sœur et aux enfants de feu Pierre Claude et Piat MAUROIS ses frères faisant ensemble trois têtes, à Evrardine MAUROIS sa nièce une bague d'or avec deux jupes l'une couleur de rose et l'autre bleue, à Marie Anne HENNEBEL aussi sa nièce aussi deux jupes l'une noire et l'autre rouge, comme aussi audit Antoine son frère une autre bague d'or venant de Françoise SECA sa belle mère, et quant aux chemises qu'elle délaissera, elle les donne à sa dite sœur, Anne et Marie Anne HENNEBEL.

2 E 3 / 9037 acte 104 - 16/06/1690 - Contrat de mariage

Jean **LEMENU** fils de Louis, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de son dit père, Marie CROMBECQ sa mère et Michel CAMBIER son parrain et oncle.

Marie Marguerite **TREDEZ** fille de feu Vaast, aussi à marier demeurant à BAUVIN, assistée de (Rayé : *Jean, Guillaume et Marie Anne*) Barbe TREDEZ sa sœur, Jean Baptiste DILLIES son oncle du côté maternel et le sieur Sébastien TREDEZ son cousin.

2 E 3 / 9037 acte 105 - 17/06/1690 - Vente

Jean BOUTTEMY fils de feu Jacques, tavernier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre TOURNAND fils de feu Philippe, olier demeurant audit lieu, vingt mille de fais de maulles grosses étant au marais dudit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9037 acte 106 - 19/06/1690 - Bail

Antoine DUROT fils de feu Antoine, jeune homme non marié et assesseur sermenté des tailles et vingtièmes de GONDECOURT et y demeurant, tant en son nom qu'en qualité de son frère et procureur spécial de Marie Anne DUROT sa sœur, baille à François DUPUICT fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, trois cents de terre à labeur séant et tenant à la rue menant dudit hamel au Riez dudit Ennecourt.

2 E 3 / 9037 acte 107 - 19/06/1690 - Vente

Jacques ROZE fils de feu Bauduin, tisserand demeurant à GONDECOURT, vend à Guillaume LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 108 - 20/06/1690 - Contrat de mariage

Jean Philippe **TESTELIN** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Hubert TESTELIN et Martine CAULLIER ses père et mère (Rayé : *Joseph TESTELIN son frère*).

Marie Claire **DECARNIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Toussain DECARNIN et Anne MALLET ses père et mère.

2 E 3 / 9037 acte 109 - 20/06/1690 - Accord

Antoine et Marie Anne DUROT frère et sœur d'une part, Nicolas DUROT aussi frère aux dits susnommés déchargé de tutelle par devant lieutenant hommes de fief et juge rentier de GONDECOURT, lesdits du surnom DUROT enfants et héritiers dudit feu Antoine et de feue Barbe DEFRANCHE en leur vivant laboureur demeurant audit lieu, à savoir que ledit Antoine a été tuteur avec Jean DEFIVE son oncle dudit Nicolas DUROT et suivant ce a gouverné les biens de son dit frère, et comme lesdits comparants ont depuis le trépas de leur dite feue mère toujours demeuré en leur maison par ensemble, ledit Nicolas a déclaré qu'il tient quitte entièrement ledit Antoine son frère de son administration de sa dite tutelle.

2 E 3 / 9037 acte 110 - 21/06/1690 - Contrat de mariage

André **LAURENT** jeune homme non marié demeurant au PONT A VENDIN, assisté de Jean LAURENT et Christine DEMAILLY ses père et mère, et François TOURBE fils de feu Sébastien mayeur dudit PONT A VENDIN son ami acquis.

Marie **DE CAIGNY** aussi jeune fille à marier demeurant à CHEMY, assistée d'Antoinette DURETZ sa mère et Simon DELECOURT son oncle et parrain par alliance.

2 E 3 / 9037 acte 111 - 25/06/1690 - Vente

Jeanne WATTRELOT veuve de Jean CARRET, demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre HACHIN fils de feu Ignace, laboureur demeurant à EPINOY, deux cents de terre à labeur séant au terroir d'Estevelles.

2 E 3 / 9037 acte 112 - 26/06/1690 - Bail

Antoine MARCHAND fils de feu Jean, non marié demeurant à GONDECOURT, tant en son nom privé qu'en qualité du procureur spécial de Noël MARCHAND son frère, baille à Adrien MARCHAND fils de feu Adrien laboureur demeurant audit GONDECOURT, deux cents de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 113 - 26/06/1690 - Bail

Antoine MARCHAND fils de feu Jean, non marié demeurant à GONDECOURT tant en son nom privé qu'en qualité du procureur spécial de Noël MARCHAND son frère, baille à Piat RAMON fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, cinq cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 114 - 26/06/1690 - Déclaration

Antoine MALLET fils de feu Antoine, laboureur demeurant à SECLIN, lequel déclara que Barbe HENNEBEL sa belle mère lui a cédé tel droit par transport à raison de son contrat de mariage qu'elle a contracté avec feu Antoine DEMOUVAULX son dernier mari par contrat passé par devant Philippe Adrien DURIER notaire le neuf septembre seize cent quatre vingt sept et comme il ne sait consigner le paiement de la somme contenue audit transport, par voie amiable ne voulant entrer en procès pour ce sujet, à cette cause il a par cette remis es mains ledit transport à ladite Barbe ce qu'elle a accepté aux promesses de rendre audit MALLET la somme par lui déboursée pour l'achat de ladite dette.

2 E 3 / 9037 acte 115 - 27/06/1690 - Bail

Barbe SAUVAGE veuve de Martin LIETARD, demeurant à ALLENES les Marais, baille à Jean LIETARD son fils navigateur sur la Haute Deûle demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labeur séant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 116 - 27/06/1690 - Bail

Barbe SAUVAGE veuve demeurée es biens et dettes de Martin LIETARD, demeurant à ALLENES les Marais, baille à Mathieu GUILBERT fils de feu Cornil, manouvrier demeurant audit lieu, trois cents et trois quartrons de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 117 - 27/06/1690 - Bail

Barbe SAUVAGE veuve de Martin LIETARD, demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine LIETARD son fils demeurant audit lieu, quatre cents de terre au terroir de GONDECOURT et CARNIN.

2 E 3 / 9037 acte 118 - 28/06/1690 - Contrat de mariage

Simon **BOUTTRY** jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Nicolas BOUTTRY son père, Monseigneur Maître Antoine BOUTTRY prêtre pasteur de CHEMY et Louis BOUTTRY ses frères, du sieur Philippe Dominique CHEVALLIER son beau frère.

Marie Joseph **LAGACHE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Philippe Mathieu LAGACHE son père et Pierre SOHIER son père grand et Florent BRASME son oncle par alliance.

2 E 3 / 9037 acte 119 - 03/07/1690 - Contrat de mariage

Antoine **LIETARD** jeune homme non marié de feu Martin, demeurant à ALLENES les Marais.

Catherine **TOURNEMINES** veuve de Jean DESBIENS, demeurant à HERRIN.



2 E 3 / 9037 acte 120 - 04/07/1690 - Vente

Michel BOUTTRY fils de Gille, maçon demeurant à HENIN LIETARD, et Martine LEGROULX sa femme, vendent à Antoine LEGROULX leur frère soyeur dais demeurant à CAMPHIN, tout tel part droit raison et action en un lieu manoir contenant quatre cents séant au Petit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9037 acte 121 - 14/07/1690 - Contrat de mariage

Philippe **POTTEAU** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Robert POTTEAU son père et Léon DELANNOY son cousin.

Marie Catherine **BERNARD** aussi jeune fille à marier demeurant à ALLENNES les Marais, assistée de Guillaume BERNARD son père, Martin et Hilarion BERNARD ses frères.

2 E 3 / 9037 acte 122 - 16/07/1690 - Contrat de mariage

Jean **HERBAULT** fils de feu Charles, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES.

Marie Catherine **MORDACQ** veuve de Jean LEMESRE, demeurant audit lieu.

... de sa première conjonction Anne Louise LEMESRE.

2 E 3 / 9037 acte 123 - 20/07/1690 - Déclaration

Gaspard LOXEMAN fils de feu Charles, laboureur demeurant en la ville de SECLIN et Anne MOLLET sa femme, lesquels déclarèrent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux lesquels les filles qu'ils délaisseront ne viendraient à y succéder étant qu'ils ont enfant mâle suivant la coutume de la salle baillage et châellenie de LILLE, voulant à ce obvier, ils ont voulu qu'après leurs trépas tous les enfants tant fille que fils qu'ils délaisseront sans préférence de sexe et d'âge à l'exclusion de Piat LOXEMAN leur fils lequel leur a beaucoup frayé et était intéressé pour lui par ses libertinages de jeunesse, viendront tous à partir également.

2 E 3 / 9037 acte 124 - 23/07/1690 - Bail

François GAILLARD fils de feu Jacques, laboureur demeurant à DOUVRIN, baille à Pierre GRARD fils de feu Maurice, aussi laboureur demeurant à PROVIN, huit cents de terre à labeur séant au terroir dudit PROVIN.

2 E 3 / 9037 acte 125 - 24/07/1690 - Bail

Louis DEMOUVAULX fils de feu Antoine, maréchal demeurant à EVIN, baille à Jean POLLET fils de feu Nicolas, tavernier demeurant à CAMPHIN, quatre cents et le tiers de cent de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 126 - 24/07/1690 - Accord

Louis DEMOUVAULX fils de feu Antoine, laboureur et maçon demeurant à EVIN d'une part, Luc DEMOUVAULX aussi fils dudit feu Antoine et frère audit Louis, aussi laboureur demeurant à CAMPHIN d'autre part, passent un accord par lequel le premier acquitte le second de tous les rendages de quatre cents et trente verges de terre qu'il occupe de lui jusque et compris la Saint Rémy de cet an, et le second décharge le premier de quatre années de deux lettres de rente héritière portant annuellement trente et une livres et cinq gros parisis.

2 E 3 / 9037 acte 127 - 25/07/1690 - Vente

Noël TREDER fils de Jean dit Maroye, manouvrier demeurant à Estevelles, vend à Nicolas LORIDAN fils de Pierre, et Philippe CAMY fils de feu Philippe, aussi manouvrier demeurant audit lieu, vingt milles fais de grosse maulles à prendre sur la place où il les a fabriqués au marais dudit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 128 - 27/07/1690 - Partage

Jean HAVET fils de feu Pierre, Julien DESCARPENTRIES fils de feu Charles, et Catherine HAVET sa femme, Joseph DEBOULT fils de feu Claude, et Marie HURTRE fille de feus Antoine et de Jeanne HAVET, Maximilien CAMU fils de feu Jean et Anne HURTRE sa femme aussi fille desdits feus Antoine et Jeanne HAVET, et Jeanne HURTRE aussi fille non mariée, sœur aux dites Marie et Anne, lesdits susnommés demeurant tous à ATTICHES, lesdits du surnom HAVET neveux nièce et petites nièces à feu Jean HAVET vivant demeurant en l'abbaye de PHALEMPIN, pour nourrir paix et amitié entre eux, exécuter les intentions et entretenir les dispositions qu'a fait ledit Jean HAVET leur oncle, mention de plusieurs lettres de rente dont celle passée par devant lieutenant et juges rentiers de la seigneurie de la Cessoy par rapport d'héritage en date du treizième de juin seize cent quarante et un en laquelle est obligé Nicolas BLEQUIN et Marguerite DESCARPENTRIE sa femme au profit de Pierre MEURILLON fils de feu Eloy en la somme de sept livres de dix

gros par an au rachat de cent vingt livres, laquelle lettre de rente Madeleine LECOMTE veuve dudit Pierre MEURILLON en a cédé le droit par transport audit feu Jean HAVET par contrat passé par devant Quentin CORNILLOT notaire en date du dernier octobre seize cent cinquante huit.

2 E 3 / 9037 acte 129 - 29/07/1690 - Partage

Thomas DUHOT fils de feu Vaast, Antoine BEAUREPAIRE fils de feu Antoine, et Susanne DUHOT sa femme, Thomas COLLETTE fils de feu Nicolas, tuteur avec ledit Thomas DUHOT, d'Albert et Rémy COLLETTE enfants de feus François et de Catherine DUHOT et icelui Albert suffisamment âgé demeurant à ALLENES les Marais, pour nourrir paix et amitié à raison d'un certain manoir échu aux dits du surnom DUHOT et enfants de ladite feu Catherine DUHOT enfants et neveux de feu Vaast et de Barbe BRASSART vivant demeurant audit ALLENES, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 130 - 29/07/1690 - Contrat de mariage

Jean François **DELEFOSSE** fils de feu Ambroise, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté d'Antoine LECLERCQ son oncle, Maximilien HERIN et Jean DELEFOSSE ses cousins.

Marie Marguerite **MARCHAND** aussi jeune fille non mariée demeurant à GONDECOURT, assistée de Bettremieux MARCHAND son père, Pierre MARCHAND son frère, Antoine et Jean MARCHAND aussi ses frères, Jacques DESBIENS son grand père, George et Jacques DESBIENS ses oncles, et Pierre DELEFOSSE son cousin issu germain.

2 E 3 / 9037 acte 131 - 02/08/1690 - Accord

Perpétuelle DELEZENNE veuve de Piat LEMESRE, demeurant à CAMPHIN d'une part, Mathieu MORTREUX fils de feu André, maçon demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel la première cède tout tel part droit raison et action qu'elle avait au droit de bail de six cents de terre à labeur audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 132 - 10/08/1690 - Accord

Pierre Charles HERRENG fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant présentement à ALLENES les Marais d'une part, Maximilien HERRENG fils dudit feu Pierre son frère laboureur demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier accorde au second tout tel part droit raison et action qu'il a en un charpentage consistant en maison, chambre, étable et grange érigé sur une prairie audit ALLENES.

2 E 3 / 9037 acte 133 - 13/08/1690 - Donation

Jeanne HENNERON veuve demeurée es biens et dettes d'Anselme LEGROULX et ayant enfant d'icelui demeurant à CAMPHIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Jean, Jeanne et Catherine LEGROULX ses enfants, leur donne la somme de cent livres monnaie de Flandres.

2 E 3 / 9037 acte 134 - 14/08/1690 - Contrat de mariage

Antoine **FROIGNEUX** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant présentement en la ville de LILLE.

Catherine **MONTAIGNE** aussi jeune fille à marier demeurant à ALLENES les Marais, assistée d'Antoinette GUILBERT sa mère, Nicolas MONTAIGNE son frère et Marie Françoise GUILBERT sa tante.

... à l'encontre de Jean FROIGNEUX son frère.

2 E 3 / 9037 acte 135 - 14/08/1690 - Déclaration

Antoinette GUILBERT veuve d'Alexandre MONTAIGNE demeurant à ALLENES les Marais, laquelle déclara qu'elle a consenti à Nicolas MONTAIGNE son fils de faire construire une grange sur un fond de manoir audit ALLENES, ledit Nicolas pourra jouir de ladite grange jusqu'à ce que les enfants de ladite comparante feront partage.

2 E 3 / 9037 acte 136 - 29/08/1690 - Bail

Pierre MALLET fils de feu Arnould, tisserand demeurant à PHALEMPIN, baille à Alexandre CUVILLIER fils de feu Antoine, homme de fief de Vendosme demeurant audit PHALEMPIN, tout un lieu manoir amassé contenant un bonnier séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 137 - 30/08/1690 - Partage

Hubert DUFOR fils de feu Michel, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, pour nourrir paix et amitié entre ses enfants après son trépas, fait le partage, à Mathias DUFOR deux cents et dix huit verges de terre à labour audit ALLENES, à Estienne et Jean DUFOR par indivis tout un lieu manoir amassé contenant trois cents, à Monsieur Maître Nicolas DUFOR prêtre la moitié de sept cents de terre à labour, à Philippe DUFOR l'autre moitié, à Marie Jeanne DUFOR tout un lieu manoir amassé contenant deux cents audit ALLENES, ledit comparant veut que pour le repos de son âme et de celle de Marie JOLY sa femme soit dit et célébré à perpétuité en l'église dudit ALLENES un obit.

2 E 3 / 9037 acte 138 - 04/09/1690 - Vente

Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE, demeurant à SECLIN, vend à Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, laboureur et olieur demeurant à PHALEMPIN, deux cents et demi de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 139 - 04/09/1690 - Déclaration (2 E 3/4269 - folio 139)

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant au Petit ATTICHES, et Elisabeth DORCHIES sa femme, reconnuent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux lesquels suivant la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE portée au chapitre des successions les filles qu'ils délaisseront n'y viendraient à y succéder étant qu'ils ont enfant mâle, voulant à ce obvier, ils ont voulu que tous les enfants qu'ils délaisseront tant filles que fils sans préférence de sexe viennent à partir entre eux également.

2 E 3 / 9037 acte 140 - 04/09/1690 - Vente

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant à ATTICHES, et Elisabeth DORCHIES sa femme, vendent à Hiacinte MALLET fils de feu Michel, clerc paroissial dudit lieu, sept quartrons de terre à labour séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9037 acte 141 - 14/09/1690 - Contrat de mariage

Nicolas **MALLET** fils de feu Philippe, relict d'Anne DELEPLANCQUES, laboureur demeurant à PHALEMPIN, assisté de Pasquier MORTREUX son père allié.

Marie Anne **DECARNIN** jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Wallerand DECARNIN son père, Antoine DECARNIN son frère, Guillaume DUPRETZ son beau frère et George DECARNIN son oncle du côté paternel.

2 E 3 / 9037 acte 142 - 21/09/1690 - Déclaration

Josse CLINCQUET fils de feu François, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, pour la plus grande gloire de Dieu pour le salut de son âme et le repos de celle d'Adrienne ROCHE sa feu femme, il a fondé et fonde à perpétuité deux obits.

2 E 3 / 9037 acte 143 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Jean CHIVORE fils de feu Philippe, Valentin HAVET fils de feu Jean, et Jean Philippe TESTELIN fils de Hubert, laboureurs demeurant audit lieu, vingt cents de terre situées audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 144 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Pierre MALLET fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, huit cents de terre à labour séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9037 acte 145 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Pierre BONNIER fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, douze cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 146 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Antoine HOTTIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, les pièces de terre ci après déclarées.

2 E 3 / 9037 acte 147 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Marie Madeleine MALLET veuve de Noël MOREL, demeurant audit lieu, quatorze cents de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 148 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Etienne DOIGNIES fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à PHALEMPIN, un bonnier de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 149 - 22/09/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Toussain DECARNIN fils de feu Bernard, lieutenant de ladite abbaye demeurant audit PHALEMPIN, deux bonniers quatre cents et soixante deux verges de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 150 - 24/09/1690 - Bail

Jacques François DRUMET fils de Jean, maréchal demeurant à THUMERIES, baille à Jean Baptiste LIETARD fils de feu Joannes, laboureur demeurant audit lieu, cinq cents de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 151 - 29/09/1690 - Accord et transaction

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Pasque DESMONS sa femme, et Chrestienne DESMONS fille non mariée de feus Pierre et de Catherine DELECOURT, icelles du surnom DESMONS sœurs et héritières de ladite Catherine DELECOURT leur mère, passent un accord pour renonciation de la seconde à tout tels parts droits raisons et actions qu'elle peut prétendre en tous les maisons édifices manoirs et terres à labeur provenant de ladite Catherine DELECOURT sa feue mère, les premiers la décharge de toutes dettes aussi bien que des lettres de rente.

2 E 3 / 9037 acte 152 - 05/10/1690 - Vente

Amand DESTREER fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Pérosne MORTREUX veuve d'Adrien MARCHAND, demeurant audit lieu, cinq cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 153 - 07/10/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent au sieur Jacques DELATTRE greffier de PHALEMPIN, la branche de dîme dite du Trou Cuvelette qu'elle se cueille et lève audit lieu entre quatre chemins.

2 E 3 / 9037 acte 154 - 07/10/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Monsieur Maître Jean Baptiste DESPRET prêtre pasteur de THUMERIES et WAHAGNIES, la dîme dite de Bellinquant qu'elle se cueille et lève audit THUMERIES.

2 E 3 / 9037 acte 155 - 07/10/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Martin Noël BONNIER fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit PHALEMPIN, six cents et demi quartron de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 156 - 07/10/1690 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Bernard DELEMOTTE fils de feu Bernard, manouvrier demeurant audit PHALEMPIN, les pièces de terres suivantes, quatre cents de terre à labeur audit lieu, la moitié de sept cents et un quartron aussi à labeur pris à l'encontre de Nicolas DELEMOTTE son frère.

2 E 3 / 9037 acte 157 - 14/10/1690 - Contrat de mariage

Albert **COLLETTE** fils de feu François, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Thomas COLLETTE et Thomas DUHOTZ ses oncles.

Jeanne **LEGROUX** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne HENNERON sa mère, Louis et Jean LEGROUX ses frères et André GODEFROY son beau frère.

2 E 3 / 9037 acte 158 - 18/10/1690 - Vente

Maître Guillaume MORTREUX chirurgien demeurant en la ville de LILLE, vend à Marguerite LEQUIND veuve d'André MORTREUX, demeurant à CARNIN, une cédule en papier signée et escaple de la main de Nicolas MORTREUX vivant maçon demeurant audit CARNIN en date du premier octobre mil six cent quatre vingt cinq le mettant et subrogeant du tout en son lieu et nom pour en faite toutes actions.

2 E 3 / 9037 acte 159 - 21/10/1690 - Bail

Amand DESTREZ fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Allexandre DUBURCQUE fils de feu Mathieu, brasseur et tavernier demeurant audit lieu, cinq cents de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 160 - 21/10/1690 - Partage

Amand DESTREZ fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à GONDECOURT, Marie DESTREZ veuve demeurée es biens et dettes de Mathias BERNARD, et fille dudit Amand et de feu Gabriel DUGARDIN, et François DUPRET fils de feu François aussi laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY tuteur commis aux corps et biens des enfants pupilles de feus Piat DUPRET et de Chrestienne DESTREZ icelle Chrestienne aussi fille dudit Amand et de ladite feu Gabriel, pour nourrir paix et amitié touchant les héritages que ledit Amand a acheté avec ladite Gabriel DUGARDIN sa feuve femme, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 161 - 21/10/1690 - Contrat de mariage

Nicaise **DECARNIN** fils de Jean, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté dudit Jean DECARNIN son père, Roch DECARNIN son frère et Sébastien COCHET son beau frère.

Marie Anne **DUROTZ** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée d'Antoine et Nicolas DUROTZ ses frères, Jean DEFIVE son oncle par alliance du côté maternel et Nicolas HENNERON aussi son oncle.

2 E 3 / 9037 acte 162 - 23/10/1690 - Vente

Antoine MARCHAND fils de feu Jacques, demeurant à GONDECOURT, tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial de Noël MARCHAND son frère, vend à François ROZE fils de feu Arnould, laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 163 - 28/10/1690 - Partage

Louis, Jean Noël et Adrien DESBIENS frères fils et héritiers de Jean Jacques et de Marguerite DEBEAUSART vivant marchand de chevaux et tavernier demeurant à La Croisette paroisse de CHEMY, lesdits Louis et Jean Noël suffisamment âgés mais ledit Adrien n'ayant l'âge de dix huit ans accomplis suivant ce a été fait prêté serment par devant Jean BARATTE et Cornil MAILLARD hommes sermentés dont on se sert avec autres audit lieu comme n'ayant autre justice, à Claude DELANNOY fils de feu Léon oncle par alliance des dits héritiers, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 164 - 28/10/1690 - Bail

Jean Noël DESBIENS fils de feu Jean Jacques, jeune homme non marié demeurant à CHEMY, baille à Louis DESBIENS son frère demeurant audit lieu, vingt quatre cents et demi de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 165 - 28/10/1690 - Bail

Claude DELANNOY fils de feu Léon, tuteur d'Adrien DESBIENS et icelui aussi présent, baille à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques et frère audit Adrien demeurant à CHEMY, la juste moitié de tout un lieu manoir amassé séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 166 - 31/10/1690 - Contrat de mariage

Jean François **DELERUE** fils de George, jeune homme non marié demeurant à PROVIN.

Anne **CAMBIER** fille de feu Marc, aussi à marier demeurant audit lieu, assistée de Martin CAMBIER son frère.

2 E 3 / 9037 acte 167 - 02/11/1690 - Contrat de mariage

Bartholomé **LOHIER** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN.

Marie **HELIN** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assistée de Mathieu HELIN son père.

2 E 3 / 9037 acte 168 - 04/11/1690 - Bail

Mathias BERNARD fils de feu Basil, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Mathieu HELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, deux cents et demi de terre à labour au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 169 - 04/11/1690 - Bail

Mathias BERNARD fils de feu Basil, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Thomas DUPUIT fils de Thomas, laboureur demeurant au hamel d'Ancoisne paroisse de HOUPLIN, deux cents de terre à labour séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9037 acte 170 - 05/11/1690 - Contrat de mariage

Anselme **WARTEL** jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Nicolas WARTEL son père et François WARTEL son frère.

Valentine **COCHET** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie Madeleine DUPUICT sa mère et Jean COCHET son frère.

2 E 3 / 9037 acte 171 - 05/11/1690 - Vente

Marie DELEVALLEE veuve de Jean WUINGLET paroisse de CHEMY, vend à Toussain DUROT fils d'Antoine marchand demeurant audit Hamel tout tels parts droits raisons et actions que ladite a en neuf cents de terre à labour séant au terroir dudit CHEMY sauf deux cents à PHALEMPIN lequel droit lui est dévolu et échu par le trépas de Jean LEBORGNE son oncle vivant demeurant audit Wachemy.

2 E 3 / 9037 acte 172 - 07/11/1690 - Partage

Michel D'ANNOEULLIN fils de feu Jacques, et Jeanne LOHIER sa femme, Jean LEGRAIN fils d'Antoine, laboureur demeurant à TEMPLEUVE EN PEVELE, Jean GANTIER fils de feu George, et Jeanne LEGRAIN sa femme, et Gaspard JOVENET fils de Jean, et Anne LEGRAIN sa femme, tous demeurant à ATTICHES sauf ledit Jean audit Templeuve, lesdits du surnom LEGRAIN sœurs enfants de feus Antoine et de Philippotte LOHIER et ladite Jeanne aussi fille de Gérard icelle sœur germaine de ladite Philippotte et aussi de Jean LOHIER vivant demeurant audit ATTICHES duquel ils sont héritiers, pour nourrir paix et amitié entre eux à raison des héritages à eux dévolus et échus par le trépas dudit feu Jean LOHIER, en font le partage.

2 E 3 / 9037 acte 173 - 09/11/1690 - Contrat de mariage

Philippe **DUFOUR** jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Hubert DUFOUR son père et Monseigneur Maître Nicolas DUFOUR son frère.

Anne **DELEFOSSE** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Marie MARCHAND sa mère, Pierre, Charles Louis, Antoine et Catherine DELEFOSSE ses frères et soeur.

2 E 3 / 9037 acte 174 - 10/11/1690 - Renonciation

Théophile DEMAILLY fils de feu et héritier d'Adrien, commis aux impôts de brau de vin étant présentement au PINT A MARCQUE, Angélicque DEMAILLY aussi fille et héritière dudit Adrien et femme à Allexandre CAULLIER aussi commis aux impôts de brau de vin présentement à COMINES absent, du lieu manoir amassé moyennant la somme de trois cent trente six livres monnaie de Flandres que Adrien et Jean Baptiste DEMAILLY aussi fils et héritiers dudit feu Adrien et Michel THORET bail et mari de Marie DEMAILLY aussi fille et héritière dudit Adrien demeurant au PONT A VENDIN ont promis.

2 E 3 / 9037 acte 175 - 11/11/1690 - Bail

Gaspard LABBE fils de Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Simon DELECOURT fils de feu Allexandre, aussi laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, cinq cents et demi de terre à labeur séant à CHEMY et PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 176 - 11/11/1690 - Bail

Jean MORTREUX fils de feu Jean dit Cornille, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, baille à Simon DELECOURT fils de feu Allexandre, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, quatre cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 177 - 11/11/1690 - Déclaration

Jean MORTREUX fils de feu Jean dit Cornil, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Marie LALLOE sa femme, reconnurent que ladite Marie LALLOE est apparente de délaisser à son trépas quelques héritages patrimoniaux lesquels les nièces et enfants de feues Martine et Antoinette LALLOE n'y viendraient à y succéder étant qu'elles ont enfant mâle suivant la coutume générale de la châtellenie de LILLE, voulant à ce obvier, ils veulent que tous les enfants qu'ont délaissés lesdites Martine et Antoinette LALLOE sœurs de ladite Marie viennent à partir également.

2 E 3 / 9037 acte 178 - 15/11/1690 - Déclaration

Romain CRESTAL fils de feu Denis, bourgeois rentier demeurant en la ville de SECLIN, lequel déclara que depuis son testament et ordonnance de dernière volonté qu'il a fait et passé devant moi notaire le deux août mil six cent quatre vingt neuf et d'un acte aussi passé par devant dessus le quatorze janvier de cet an, Romain CRESTAL son neveu et fils à Marc Antoine serait tombé de maladie caduque et autre à raison de laquelle il est fort incommodé et incapable de gouverner les biens que lui pourront appartenir après le trépas dudit comparant, suivant ce ledit comparant touché de compassion vers son dit neveu le voyant ainsi accablé de misère, il a convenu avec Marc Antoine CRESTAL son fils père de son dit neveu pour la nourriture et entretien qu'il lui faudra pendant sa vie ou jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri de ladite maladie.

2 E 3 / 9037 acte 179 - 16/11/1690 - Contrat de mariage

Louis **DESBIENS** fils de feu Jean Jacques, jeune homme non marié demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, assisté de Jean Noël son frère et Claude DELANNOY son oncle par alliance du côté maternel.

Françoise **DELERUE** fille non mariée de feu Jean, demeurant audit lieu, assistée de Cornil MAILLARD son père allié et d'Anne LALLOE sa mère, Eustache et Gérard DELERUE ses oncles du côté paternel.

2 E 3 / 9037 acte 180 - 23/11/1690 - Echange

Simon DELECOURT fils de feu Allexandre, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY d'une part, Piatine DELECROIX veuve de Jean DELEVALLEE demeurant à GONDECOURT d'autre part, échangent des terres.

2 E 3 / 9037 acte 181 - 23/11/1690 - Echange

Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY d'une part, Louis et Mathias LEQUIND frères fils de feu Nicolas, et Catherine JOURDAIN veuve dudit Nicolas et mère audit Mathias demeurant audit GONDECOURT d'autre part, échangent des terres.

2 E 3 / 9037 acte 182 - 23/11/1690 - Bail

Louis LEQUIND fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au hamel de La Bar paroisse de GONDECOURT, baille à Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, aussi laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, quatre cents de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 183 - 23/11/1690 - Bail

Catherine JOURDAIN veuve de Nicolas LEQUIND, labourière demeurant à GONDECOURT, baille à Louis LEQUIND fils dudit Nicolas, aussi laboureur demeurant audit lieu, du gré consentement de Simon DELECOURT fils de feu Alexandre laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY au rebail de la terre ci après spécifiée attendu qu'il en est propriétaire et icelle échangée avec feu Nicolas LEQUIND mari à icelle JOURDAIN, cinq cents de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 184 - 23/11/1690 - Bail

Mathieu WARQUAIN fils de feu Quentin, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, aussi laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, quatre cent cinquante quatre verges de terre à labeur au terroir de CHEMY.

2 E 3 / 9037 acte 185 - 02/12/1690 - Bail

François DUPONT fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant à EPINOY, et Marie Anne DUGARDIN jeune fille non mariée de feu Jacques, demeurant à présent à CARVIN, baillent à Jean CHOCQUET fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant au hamel de Libercourt paroisse dudit CARVIN, six cents de terre à labeur séant à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9037 acte 186 - 07/12/1690 - Vente

Sieur Toussain DUBOIS fils de feu Jean, lieutenant de VENDIN, vend à Charles DASSONNEVILLE fils de feu Pierre, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, un cent à usage de pré séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9037 acte 187 - 12/12/1690 - Déclaration

Charles LECOMPTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, et Jeanne DELERUYELLE sa femme d'une part, Jacques LECOMPTE leur fils aussi laboureur audit lieu d'autre part, que par le port de mariage que lesdits premiers comparants ont fait à leur dit fils passé par devant SALADIN et COUBRONNE le dix avril mil six cent quatre vingt cinq, ils ont donné à leur fils plusieurs héritages spécifiés et en autres six cents de terre à labeur séant audit PONT A VENDIN, lesquels lui avaient été donnés à charge de payer à leur décharge à Catherine Jeanne LECOMPTE leur fille la somme de trois cents florins, mais ladite charge n'a été spécifiée par le mariage dudit Jacques, il promet par cette d'acquitter et recharger ses dits père et mère.

2 E 3 / 9037 acte 188 - 12/12/1690 - Vente

Charles LECOMTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, et Jeanne DELERUYELLE sa femme, vendent à Jacques LECOMTE leur fils aussi laboureur demeurant audit lieu, cinq cents et demi et demi quartron de terre à labeur audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9037 acte 189 - 12/12/1690 - Bail

Sieur Jean Baptiste D'HUNAUULT fils de feu Jean, bailli de Many y demeurant à Jacques BOTTIN fils de Jean manouvrier demeurant au hamel du Plouich paroisse de PHALEMPIN un lieu manoir contenant cent et demi séant audit Plouich.

2 E 3 / 9037 acte 190 - 12/12/1690 - Bail

Sieur Jean Baptiste D'HUNAUULT fils de feu Jean bailli du MANY, y demeurant, baille à Philippe FAVIER fils de feu Philippe, et Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe, olieur demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, un moulin à vent à tordre huile situé sur un tiers de trois cents de terre audit PHALEMPIN vulgairement appelé le moulin du Plouich.

2 E 3 / 9037 acte 191 - 22/09/1690 - Vente

Adrien DEMAILLY fils d'Adrien, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Pierre TOURNAND fils de feu Philippe, olieur demeurant audit lieu un quartron de terre à labeur.

2 E 3 / 9037 acte 192 - 26/10/1690 - Vente

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Pasques DESMONS sa femme, vendent par forme de mise à prix et renchère, quatre cents et demi de terre à labeur séant au terroir de GONDECOURT à Anselme CUVELIER fils de feu Anselme, laboureur audit GONDECOURT.



2 E 3 / 9037 acte 193 - 26/10/1690 - Vente

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Pasques DESMONS sa femme, vendent par forme de mise à prix et renchère, trois quartrons de fief nommé le fief du Pacqueler, à Anselme CUVELIER fils de feu Anselme, laboureur audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9037 acte 194 - 29/12/1690 - Accord et transaction

Valérien MALLET fils de feu Piat, relict en dernières noces d'Iolente DUBOIS, laboureur demeurant à PHALEMPIN d'une part, Nicolas GLORIEUX fils de feu Jean, et Adrienne LEFER fille de feu Martin, icelui Nicolas frère à ladite Adrienne et tous deux enfants de ladite Iolente demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier cède au second dix sept à dix huit verges de terre à labeur séant audit PHALEMPIN, les seconds renoncent à tels parts droits raisons et actions qu'ils pouvaient prétendre aux charpentages que ledit MALLET a fait construire et ériger pendant sa conjonction avec ladite feue Iolente DUBOIS.

2 E 3 / 9037 acte 195 - 12/06/1690 - Reconnaissance de dette

Piat DUQUESNE fils de Maximilien, laboureur demeurant à WAHAGNIES, doit à Monseigneur le Prince DE BOURNONVILLE la somme de quatre vingt florins à cause de vente de deux monstres de chênes prise es bois de Cappe, laquelle somme et avec lui Claude Antoine DUQUESNE son frère laboureur demeurant à THUMERIES.

2 E 3 / 9037 acte 196 - 14/01/1690 - Donation

Romain CRESTAL fils de feu Denis, rentier demeurant en la ville de SECLIN, lequel connu qu'il est apparent de délaisser à son trépas quelques sommes de deniers tant en or qu'en argent monnaie et afin qu'il n'y ait aucune discussion entre ses enfants neveux et nièces pour partir lesdites sommes après son trépas, il veut que tout l'argent et or qu'il délaissera appartienne juste aux enfants de Philippe Jacques CRESTAL ses neveux et nièces et quant à l'autre moitié, savoir un tiers à Marc Antoine CRESTAL son fils, autre tiers à Marie Catherine CRESTAL femme à Martin LOXEMAND, et autre tiers parfait de la dernière moitié à Romain CRESTAL frère à ladite Marie Catherine.

2 E 3 / 9037 acte 197 - 15/12/1690 - Bail

George DECARNIN fils de feu Jean, carlier et laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Wallerand DECARNIN son frère aussi laboureur et carlier demeurant à PHALEMPIN, quatre cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 198 - 15/12/1690 - Bail

George DECARNIN fils de feu Jean, laboureur et carlier demeurant à ATTICHES, baille à Jean DELAGRANGE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à PHALEMPIN, quatre cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9037 acte 199 - 15/12/1690 - Bail

George DECARNIN fils de feu Jean, laboureur et carlier demeurant à ATTICHES, baille à Nicolas FICHELE fils de feu Jean, aussi laboureur demeurant au hamel du Plouich paroisse de SECLIN, cinq cents de terre à labeur séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9037 acte 200 - 21/12/1690 - Renonciation

Jean PETIT fils de feu Vaast et de Catherine LEMESRE, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais d'une part, Amand et Marie PETIT aussi enfants desdits défunts demeurant à HERRIN d'autre part, pour renonciation d'un lieu manoir amassé à eux succédés et échus par le trépas de leur dite feue mère.

2 E 3 / 9037 acte 201 - 28/12/1690 - Bail

Antoine DUBAR fils de feu Jean, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine CAMBIER fils de feu Bernard, laboureur demeurant à CARNIN, deux cents de terre à labeur séant au terroir d'ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9038 acte 1 - 26/11/1691 - Partage

Adrien Louis BRASME demeurant à ALLENES, Philippe HACHIN et Antoinette BRASME sa femme demeurant à MEURCHIN, Noël DESBUISSONS et Marie BRASME sa femme demeurant à PROVIN, et Marguerite BRASME demeurant à ALLENES, iceux BRASME enfants et héritiers des feus Thomas et Marie Madeleine WARQUAIN en leur vivant fermiers des Révérends Père Chartreux à ALLENES, se partagent l'héritage. Adrien Louis BRASME aura un lieu manoir contenant 8 cents à HOUPLIN, tenant à l'héritage de Florent BRASME, apprécié à 1600 livres, item 7 quartrons audit lieu, appréciés à 120 livres, item la moitié de 10 cents à HOUPLIN,

estimée à 550 livres, et finalement 5 cents à ALLENES, appréciés à 650 livres. Antoinette BRASME aura 9 cents à HOUPLIN appréciés à 1300 livres, 2 cents ½ à HOUPLIN appréciés à 225 livres, 4 cents à HOUPLIN appréciés à 250 livres, 9 cents à CARNIN appréciés à 900 livres, et 2 cents à GONDECOURT appréciés à 140 livres. Marie BRASME aura 8 cents à HOUPLIN appréciés à 900 livres parisis, item 2 cents à HOUPLIN appréciés à 200 livres, item l'autre moitié des 10 cents à l'encontre dudit Adrien Louis BRASME, appréciée à 550 livres, item 5 cents ½ à WATTIGNIES appréciés à 550 livres, et finalement 6 cents à CARNIN estimés à 600 livres. Marguerite BRASME aura 11 cents à HOUPLIN appréciés à 1100 livres, item 3 cents à HOUPLIN appréciés à 400 livres, item 3 cents à HOUPLIN appréciés à 350 livres, item la moitié d'un lieu manoir contenant en totalité 2 cents à Ancoisne, pris à l'encontre de Thomas LEPEZ qui fut ci-devant à Marquette DESPRETZ, appréciée à 250 livres, item 1 cent à HOUPLIN apprécié à 100 livres, item 5 cents à ALLENES, appréciés à 700 livres. Adrien paiera à Marie 61 livres et à Antoinette 35 gros. Marguerite paiera 42 livres à Antoinette.

2 E 3 / 9038 acte 2 - 08/01/1691 - Vente

Gilles LARMINEZ fils de feu Gilles, laboureur demeurant à SANTES, vend à Mathieu HELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CHEMY, 3 cents 1 quartier à CHEMY, pour 228 livres.

2 E 3 / 9038 acte 3 - 09/01/1691 - Contrat de mariage

Pierre **VERDIERE** fils d'Amand, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de son dit père, Gérard et Hippolyte VERDIERE ses frères.

Marguerite **CORDIER** aussi jeune fille à marier demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Jacques CORDIER son père.

2 E 3 / 9038 acte 4 - 11/01/1691 - Contrat de mariage

Pierre **CAMBIER** fils de feu André, relict de Catherine DELERUYELLE demeurant à Estevelle.

Thérèse **LHORTIOIS** jeune fille non mariée de feu Jean, demeurant audit lieu, assistée de Nicolas LEURIDAN son beau frère.

2 E 3 / 9038 acte 5 - 22/01/1691 - Contrat de mariage

Antoine **LABBE** jeune fils à marier demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean LABBE son père.

Catherine **DURIEZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie MARCHAND sa mère et Jean DURIEZ son frère.

2 E 3 / 9038 acte 6 - 26/01/1691 - Vente

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, homme de fief et laboureur demeurant à ALLENES, vend à Jean GRARD fils de feu Jean, charpentier demeurant à GONDECOURT, 7 quartiers à GONDECOURT, pour 72 livres.

2 E 3 / 9038 acte 7 - 27/01/1691- vente

Jeanne LE BOISTEL veuve de Nicolas MORTREUX, demeurant à CARNIN, Estienne et Marie MORTREUX ses enfants se portant forts de leurs autres frères et sœurs en bas âge, vendent à Jean DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur demeurant à CARNIN, 3 cents en 2 pièces audit lieu, pour 228 livres.

2 E 3 / 9038 acte 8 - 31/01/1691 - Vente

Jaspard DESNOULLET fils de feu Mathias, charpentier demeurant à GONDECOURT, et Marie RIVELLOIS sa femme, vendent à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 5 cents à CAMPHIN, pour 360 livres.

2 E 3 / 9038 acte 9 - 31/01/1691 - Contrat de mariage

Médard **COCHET** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Louis, Pasquier et Crespin COCHET ses frères.

Marie Madeleine **TESTELIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Sainte LAMAND sa mère et Jean Baptiste TESTELIN son frère.

... ladite LAMAND ... à Jeanne TESTELIN sa fille et femme à Antoine CANIPEL ... à Antoinette TESTELIN aussi sa fille et femme audit Sébastien CAVETTE.

2 E 3 / 9038 acte 10 - 03/02/1691 - Contrat de mariage

Alexis **VERDIERE** jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de Charles VERDIERE son père et Hubert VERDIERE son frère.

Agnès **LECLERCQ** aussi jeune fille à marier demeurant à HERRIN, assistée de Catherine DELEVALLEE sa mère et Nicolas LECLERCQ son parrain et oncle.

2 E 3 / 9038 acte 11 - 05/02/1691 - Vente

Pierre LE GROULX fils de feu Nicolas, relict de Marquette DESBANS et ayant enfant d'elle, demeurant à CAMPHIN, pour décharger sa dite fille, du consentement de Nicolas DESBANS oncle maternel, vend à Pierre CORNILLOT fils de feu Toussaint, jeune homme non marié, 3 quartrons de masurage à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour 57 livres 12 gros.

2 E 3 / 9038 acte 12 - 06/02/1691 - Accord

Antoine DU ROTZ fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT d'une part, Nicaise DE CARNIN fils de Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Marie Anne DU ROTZ sa femme, et Nicolas DU ROTZ aussi fils non marié dudit feu Antoine, demeurant à GONDECOURT d'autre part, lesdits DU ROTZ enfants dudit feu Antoine, passent un accord par lequel, moyennant 1450 livres que le premier paiera aux seconds, les seconds renoncent à tous droits qu'ils ont aux meubles, bestiaux, grains, lettres de rente, arrérages et autres dettes de la maison mortuaire. Il n'est compris une hoirie qu'ils pourront succéder après le trespas de Marie LESPAGNOL femme d'Allard ROZE.

2 E 3 / 9038 acte 13 - 06/02/1691 - Bail

Nicaise DE CARNIN fils de Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Antoine DU ROTZ fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT, 20 cents  $\frac{1}{2}$  en plusieurs pièces à GONDECOURT, CHEMY et HERRIN.

2 E 3 / 9038 acte 14 - 06/02/1691 - Bail

Nicolas DU ROTZ fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, baille à Antoine DU ROTZ son frère, aussi à marier, laboureur audit lieu, 35 cents  $\frac{1}{2}$  en plusieurs pièces à GONDECOURT.

2 E 3 / 9038 acte 15 - 06/02/1691 - Contrat de mariage (*classé 11 dans un précédent dépouillement*)

Nicolas **DELECOURT** fils de feu Amand, relict de Barbe LEBORGNE demeurant à CAMPHIN, assisté de Jean LEBORGNE son beau père.

Cécile **RINGOT** jeune fille non mariée demeurant audit lieu assistée de Jeanne DERACHE sa mère.

2 E 3 / 9038 acte 16 - 08/02/1691 - Echange

Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY d'une part, Bettremieux et Pierre MARCHAND père et fils, laboureurs demeurant à GONDECOURT, ledit Pierre se faisant fort de ses autres frères et sœurs, échangent des terres. 4 cents à GONDECOURT contre 4 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 17 - 08/02/1691 - Dispositions testamentaires

Péronne BEGHUIN veuve d'Anselme CUVELIER censier de la cense de la Maisrie, demeurant à GONDECOURT, prend des dispositions pour que tous ses enfants, tant fils que filles, héritent à parts égales. Anselme et François ses fils ont agréé.

2 E 3 / 9038 acte 18 - 09/02/1691 - Contrat de mariage

Antoine **MARLIERE** fils de feu Jacques, relict de Françoise LECLERCQ, demeurant à ALLENES les Marais.

Marie **SAUVAGE** jeune fille à marier demeurant audit ALLENES, assistée de Pierre SAUVAGE son père.

2 E 3 / 9038 acte 19 - 12/02/1691 - Baux

Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, ministre et receveur des biens des pauvres de CHEMY, du consentement d'Antoine BOUTTRY prêtre pasteur du lieu, et des auditeurs des comptes, baille à Toussaint et Jean DELECROIX fils de feu Louis, tisserands demeurant à GONDECOURT, 5 cents à GONDECOURT.

Il baille à Anselme ROZE fils de François, laboureur demeurant à GONDECOURT, 3 cents à GONDECOURT, à la caution de Grégoire LENGART fis de feu Adrien, échevin de Messieurs de Saint Piat de SECLIN.

Il baille à Grégoire LENGART fis de feu Adrien, échevin de Messieurs de Saint Piat de SECLIN, 3 cents à SECLIN, à la caution d'Anselme ROZE fils de François, laboureur demeurant à GONDECOURT.

Il baille à Hubert LALLOE fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CHEMY, 19 cents 13 verges en 4 pièces à CAMPHIN. En présence de Laurent BARRETZ fils de Jérôme, jeune homme non marié demeurant à CHEMY.

2 E 3 / 9038 acte 20 - 12/02/1691 - Bail

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, marchand et cabaretier demeurant à WAHAGNIES, baille à Pierre VALEREUX fils de Bettremieux, manouvrier demeurant à Plouich paroisse de PHALEMPIN, un lieu manoir contenant 11 cents à la Neuville paroisse de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 21 - 14/02/1691 - Vente

Mathias ROHART fils de feu Antoine, laboureur demeurant à ESPINOY, et Gratienne BOCHU sa femme, vendent à Philippe François DE LE RUYELLE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à Estevele, 2 cents 3 quartrons à Estevele, pour 168 livres.

2 E 3 / 9038 acte 22 - 15/02/1691 - Vente

Nicolas DESNOULLET fils de feu Mathias, charpentier demeurant à GONDECOURT, et Marie Catherine MARQUANT sa femme, vendent à Jean BARATTE fils de feu Pierre, censier de la Court et Cense de CHEMY, 2 cents de lieu manoir à CHEMY, pour 108 livres. En présence de Pierre RUCHOT fils de Jean, berger à CHEMY, et Jacques DE MAY fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9038 acte 23 - 09/02/1691 - Testament

In Nomine Domini Amen.

Aliénor BAUDOU veuve de François JOVENE, demeurant à PHALEMPIN, fait son testament. Inhumation au cimetière de PHALEMPIN et messe avec service solennel, diacre et sous diacre, avec 2 messes votives, et obit du mois. Recommandation au prosne de la messe pendant 1 an, puis obit anniversaire. Elle laisse tous ses meubles à Gérard DUHEM son neveu. Valentin HAVETZ et Jean François LABBE seront ses exécuteurs testamentaires.

2 E 3 / 9038 acte 24 - 13/02/1691 - Vente

Antoine MARCHAND fils de feu Jean, demeurant à LILLE, tant en son nom privé qu'en qualité de procureur spécial de Noël MARCHAND son frère (procuration du 16/05/1690), vendent à Jacques DESBIENS fils de Jacques, et Catherine WAUCQUIER sa femme, 4 cents 1 quartron en 2 pièces à GONDECOURT, pour 220 livres. En présence de Jacques et Géry Alexandre DUBOIS père et fils demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9038 acte 25 - 13/02/1691 - Vente

Antoine MARCHAND fils de feu Jean, demeurant à LILLE, tant en son nom privé qu'en qualité de procureur spécial de Noël MARCHAND son frère (procuration du 16/05/1690), vend à Jacques DESBIENS fils de Jacques, un cent et demi quartron à GONDECOURT, pour 38 livres.

2 E 3 / 9038 acte 26 - 22/02/1691 - Vente

Amand DESTREZ fils de feu Guillaume, demeurant à GONDECOURT, vend à Piat RAMON fils de feu Jean, en qualité de marglier de GONDECOURT, 6 cents ½ en 3 pièces à GONDECOURT, pour 600 livres.

2 E 3 / 9038 acte 27 - 26/02/1691 - Baux

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur et receveur des biens de la commune de CAMPHIN, baille à Michel DUBREUCQ fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, 13 cents en 3 pièces audit lieu.

Il baille à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant audit lieu, 8 cents appelés avec autres les petits Riez, audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 28 - 26/02/1691 - Baux

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur et receveur des biens de l'église de CAMPHIN, du consentement du pasteur et gens de loi de CAMPHIN, baille à Valérien SION fils de Philippe, jeune homme non marié demeurant audit lieu, 4 cents à CAMPHIN.

Il baille à Pierre GOSSART fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à CAMPHIN, 2 cents audit lieu.

Il baille à Antoine DESBANS fils de feu Pierre, tisserand demeurant audit lieu, demi cent à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 29 - 01/03/1691 - Partage

Antoinette DELEFOSSE veuve en dernières nocces de Philippe DELEFOSSE, demeurant à GONDECOURT, fait le partage à ses enfants. Marie BOULINGER sa fille qu'elle a eue de sa première conjonction avec Jacques BOULINGER, aura cent ½ à CHEMY et ne pourra prétendre aucune chose à sa dite mère, pour les deniers que Pierre Arnould GERARD son mari a prêté du vivant dudit Philippe DELEFOSSE (ils sont compris dans sa part). Catherine DELEFOSSE, sa fille, femme de Jacques DE MAY, aura un lieu manoir contenant 2 cents à GONDECOURT, item 2 cents audit lieu, et elle et son mari prendront à leur charge une lettre de rente héritière portant 150 livres parisis en capital au foer du denier 16 au profit de l'église de GONDECOURT, et ils nourriront et alimenteront ladite Antoinette DELEFOSSE.

2 E 3 / 9038 acte 30 - 01/03/1691 - Bail

Antoinette DELEFOSSE veuve de Philippe DELEFOSSE, demeurant à GONDECOURT, baille à Jacques DE MAY fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit lieu, cent ½ audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 31 - 06/03/1691 - Vente

Thomas CAULLIER fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, vend à Pierre LANTOIN fils de feu Michel, marissal demeurant à CAMPHIN, le tiers de 7 cents pris à l'encontre des veuve et hoirs Antoine DUQUESNE, et des veuve et hoirs Nicolas MALLET, séant à CAMPHIN, pour 132 livres. En présence de Jacques GRAUWIN fils de feu Jean, sergent de CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 32 - 12/03/1691 - Bail

Agnès ROGER veuve de Louis DE MAY, demeurant à l'enclavement de CARNIN paroisse d'ANNOEULLIN, du consentement de Nicolas et Agnès DE MAY ses enfants, et de Jean DUFLOT son beau-fils (*barré : et de Marie LEFEBVRE sa belle-fille*), baille à Pierre CANIPEL fils de feu Pasquier, berger demeurant à CARNIN, 4 cents à CARNIN.

2 E 3 / 9038 acte 33 - 13/03/1691 - Partage

Hubert, Jacques, et Marie LEBORGNE veuve de Jacques OUDEN, frères et sœurs, enfants des feus Jean LEBORGNE et Marie BERNARD, laboureurs demeurant à ALLENNES, Jacques et Antoine HERMAND, André FACOMPRETZ et Anne HERMAND sa femme, demeurant audit lieu, iceux HERMAND enfants des feus Nicolas et de Jeanne LEBORGNE et icelle Jeanne fille desdits feu Jean LEBORGNE et Marie BERNARD, se partagent l'héritage. Hubert LEBORGNE aura un lieu manoir contenant 1 cent et 10 verges à ALLENNES. Jacques LEBORGNE aura la moitié de 9 quartrons à ALLENNES. Marie LEBORGNE aura l'autre moitié des 9 quartrons. Jacques, Antoine et Anne HERMAND recevront 150 livres parisis dudit Hubert LEBORGNE.

2 E 3 / 9038 acte 34 - 14/03/1691 - Partage

Péronne LE BOISTEL veuve de Guillaume DUPONCHEL, demeurant à CARNIN, partage à ses enfants un petit lieu manoir contenant demi cent audit lieu. Ledit lieu manoir appartiendra à Thomas et Susanne DUPONCHEL par égale portion et ils alimenteront leur mère. Ils auront aussi les meubles et paieront à leur frère Philippe DUPONCHEL, 24 livres.

2 E 3 / 9038 acte 35 - 20/03/1691 - Accord

Médard et Jeanne THERY enfants et héritiers de feu Nicolas, demeurant à CAMPHIN, passent un accord par lequel ladite Jeanne consent que son frère pourra jouir à perpétuité d'un quartron de masurage pris au lieu délaissé par ledit feu Nicolas, cédé à ladite Jeanne par le partage contenant un cent au Joncqouy joignant demi cent que ledit MEDARD a acheté de François DANCOISNE, sauf un poirier près de la maison dudit Médard, que ladite Jeanne a réservé.

2 E 3 / 9038 acte 36 - 24/03/1691 - Contrat de mariage

Antoine **VERDIERE** fils de Charles, jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté dudit Charles son père, Hubert et Alexis VERDIERE ses frères, et Nicolas BERNARD son beau frère. Martine **DEFIVE** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Henri DEFIVE son père, Jacques DE BEAUVOIS son parrain et Jacques MORTELECQUE son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9038 acte 37 - 27/03/1691 - Vente

Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN, vend à Toussaint DU ROTZ fils d'Antoine, marchand demeurant à CHEMY, un cent et 5 verges à CHEMY, pour 18 livres.

2 E 3 / 9038 acte 38 - 29/03/1691 - Bail

André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Augustin CANDILLIER fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, 2 cents à PHALEMPIN. En présence d'Albert COLLETTE fils de feu François, manouvrier demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 39 - 29/03/1691 - Donation

Anne DEFIVE labourière demeurant à GONDECOURT, veuve de Bon MARCHAND vivant laboureur et marchand demeurant audit lieu, par affection qu'elle porte aux enfants d'Arnould DESMAZIERES et de Marie Catherine MARCHAND icelle fille de la comparante, leur donne entrevif une lettre de rente héritière passée devant auditeurs de LILLE le 4/02/1688, y appert être obligé Jean DEFIVES fils de Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, en 25 livres parisis par an au rachat de 400 livres.

2 E 3 / 9038 acte 40 - 29/03/1691 - Donation

Anne DEFIVE labourière demeurant à GONDECOURT veuve de Bon MARCHAND vivant laboureur et marchand demeurant audit lieu, par affection qu'elle porte aux enfants de Barbe MARCHAND sa fille, leur donne entrevif 3 lettres de constitution de rentes héritières passées devant auditeurs de LILLE, la première portant 12 livres 10 gros au rachat de 200 livres, la 2<sup>ème</sup> portant 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres, et la 3<sup>ème</sup> portant 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres, pour lesquelles il y a une reconnaissance, y obligés Nicolas DELEFOSSE et Marguerite MARCHAND sa femme originellement es 2 premières, et en la 3<sup>ème</sup> par reconnaissance qu'ils en ont fait.

2 E 3 / 9038 acte 41 - 02/04/1691 - Vente

Agnès ROGER veuve de Louis DE MAY, demeurant à l'enclavement de CARNIN, du consentement de Nicolas et Agnès DE MAY ses enfants, vend à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, un cent audit lieu, pour 72 livres.

2 E 3 / 9038 acte 42 - 05/04/1691 - obligation

Jean François LABBE fils de feu Mathias, laboureur et berger demeurant à CAMPHIN, a naguère acquis de Pierre DELATTRE fils de feu Jean, entrepreneur des travaux du Roy à OBY, et Anne Marie LABE sa femme, Jean Maurice GRENOND procureur spécial de Marguerite LABBE sa femme, demeurant à QUINCY, de Jean DAVENNE demeurant à FLERS bailliage de LENS, procureur spécial de Catherine LABBE sa femme, d'Agnès LABBE veuve de Jean CORDIER, tavernière demeurant à CARVIN, et de Jean LABBE demeurant audit FLERS, lesdits LABBE enfants et héritiers de feu Pierre et de Marguerite BARRE, des terres à labour tenues de Saint Pierre lez GAND, et pour lesquelles il avait consigné au dépositaire de LILLE 12 livres parisis. L'ordonnance de deniers ayant été prononcée le 4/11/1690, Charles Ignace CHASSE prêtre chanoine de la Collégiale Saint Gery à CAMBRAI, frère et héritier de Martin CHASSE vivant aussi prêtre chanoine, ayant droit d'une obligation aurait été colloqué pour recevoir 170 florins que les feus Pierre LABBE et Marguerite BARRE ont confessé devoir à Gilles DUBOIS procureur postulant à LILLE, par obligation passée devant auditeurs le 26/11/1663. Le premier comparant retient à sa charge l'obligation.

2 E 3 / 9038 acte 43 - 21/04/1691 - Bail

Philippe HACHIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à MEURCHIN, baille à Olivier LECUPPRE fils d'Antoine, aussi laboureur demeurant à ALLENES, 9 cents à CARNIN. En présence d'Antoine FRONGNIEUX fils de feu Jean, cabaretier à CARVIN, et Alexandre TREDEZ fils de feu Alexandre, laboureur demeurant à MEURCHIN.

2 E 3 / 9038 acte 44 - 21/04/1691 - formoture mobilière

Piat DESBIENS fils de feu Piat, relict d'Anne LEQUIND laboureur demeurant à GONDECOURT et ayant enfants tels que Lambert, Marie Anne, Pacifique et Marie Catherine d'une part, Jacques DUGARDIN fils de Jacques, et oncle paternel des enfants, Nicolas et Mathias LEQUIND oncles maternels, tuteurs des enfants d'autre part, s'accordent sur la formoture mobilière des enfants. Chacun aura 75 livres

2 E 3 / 9038 acte 45 - 21/04/1691 - Contrat de mariage

Piat **DESBIENS** fils de feu Piat, relict d'Anne LEQUIND, laboureur demeurant à GONDECOURT, assisté de Jacques DUGARDIN son frère, de Nicolas et Mathias LEQUIND ses beaux frères.

Marie Angélique **DELEVALLEE** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie Françoise, Marguerite et Jacqueline DELEVALLEE ses soeurs, Joseph DESBIENS son oncle et Sébastien COCHET son cousin.

(Un autre acte précise que Piat a retenu Lambert, Marie Anne, Pacifique et Marie Catherine).

2 E 3 / 9038 acte 46 - 23/08/1691 - Vente

Eleuthère DUMONT fils de feu Mathieu, demeurant à PONT A VENDIN, vend à Claude MARTIN mayeur à son tour du dit PONT A VENDIN, une portion de lieu manoir audit lieu, pour 50 florins. En présence de Michel MONCHEAU fils de Jean, manouvrier, et Joseph TAILLEZ fils de feu Pierre, jeune homme non marié, demeurant à PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9038 acte 47 - 26/04/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Jean Baptiste MAUROIS fils de feu Pierre, et Marguerite DANNELLE sa femme, fermier demeurant à MARCQ EN PEVELE, 28 bonniers en plusieurs pièces à MARCQ EN PEVELE, pour 1000 livres par an.

2 E 3 / 9038 acte 48 - 02/05/1691 - Contrat de mariage

Jean Noël **DESBIENS** fils de feu Jean Jacques, jeune homme non marié demeurant à CHEMY.

Marie Monique **BURETTE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Antoine BURETTE et Catherine MORTREUX ses père et mère.

2 E 3 / 9038 acte 49 - 03/05/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Pierre FLINOIS le jeune fils de Pierre, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 29 cents ½ en 3 pièces dont 16 cents ½ à PHALEMPIN et le reste à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 50 - 03/05/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Jaspard LOXEMAND fils de feu Charles, laboureur demeurant à SECLIN, 17 cents 1 quartron en 2 pièces à SECLIN.

2 E 3 / 9038 acte 51 - 03/05/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, demeurant à PHALEMPIN, 13 cents audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 52 - 03/05/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Sébastin FLINOIS fils de Pierre, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 20 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 53 - 05/05/1691 - Bail

Jean Baptiste BUISINE fils de feu Thomas, cordonnier demeurant à l'enclavement de CARNIN paroisse d'ANNOEULLIN, baille à Louis LEDOUX fils de Vincent, manouvrier demeurant à CARNIN, un lieu manoir contenant 5 quartrons.

2 E 3 / 9038 acte 54 - 09/05/1691 - Accord

Nicolas FACOMPRETZ fils de feu Guillaume, demeurant à ALLENES d'une part, Guillaume FACOMPRETZ fils dudit Nicolas, tisserand demeurant audit lieu, Antoine MALLET fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN, et Gabrielle FACOMPRETZ sa femme, Antoine BONTE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAVRIN, et Marquette FACOMPRETZ sa femme, lesdits FACOMPRETZ enfants dudit Nicolas et de feu Marguerite VICCART, donataires de feu Guillaume VICCART leur oncle frère de ladite Marguerite, passent un accord par

lequel, moyennant 12 patagons que les seconds paieront au premier, celui-ci renonce à tous les droits qu'il pourrait avoir en 5 cents à CARVIN ESPINOY.

2 E 3 / 9038 acte 55 - 09/05/1691 - Partage

Guillaume FACOMPRETZ fils de Nicolas, manouvrier demeurant à ALLENES, Antoine BONTE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAVRIN, et Marquette FACOMPRETZ sa femme, Antoine MALLET fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN, et Gabrielle FACOMPRETZ sa femme, pour nourrir amitié à raison des biens à eux dévolus par certaine donation faite par feu Guillaume VICCART oncle maternel desdits Guillaume, Marquette et Gabrielle FACOMPRETZ, et du consentement dudit Nicolas FACOMPRETZ, se partagent lesdits biens. Guillaume FACOMPRETZ aura 4 cents  $\frac{1}{2}$ , 3 cents, 2 cents à prendre en 6 et iceux pris en 10, le tout situé à PROVIN, item la moitié de 5 cents à CARVIN, item un lieu manoir à ALLENES contenant un quartron  $\frac{1}{2}$  où son père pourra demeurer sa vie durant, item une grange érigée en la maison mortuaire dudit feu Guillaume VICCART, qu'il transporterà hors dudit manoir. Gabrielle FACOMPRETZ aura 5 cents à PROVIN, 4 cents pris en 6 à l'encontre dudit Guillaume FACOMPRETZ, le tout à PROVIN, 2 cents  $\frac{1}{2}$  moitié de 5 cents à prendre à l'encontre dudit Guillaume à CARVIN, item la moitié du fond d'un manoir à PROVIN, contenant en totalité 7 quartrons, et 2 cents (pour ledit Antoine MALLET seul à cause d'une transaction) pris en 4 cents et iceux pris en 10 joignant l'héritage de la veuve Luc BOURRET. Marquette FACOMPRETZ aura l'autre moitié du manoir avec une maison, chambre, étable, et une grange, item 3 cents à PROVIN, 4 cents audit lieu, 2 cents à prendre en 4 à l'encontre dudit Antoine MALLET, item un cent, le tout audit PROVIN, et finalement cent  $\frac{1}{2}$  à CARVIN tenant de bout à la veuve Luc BOURRET. Ladite Gabrielle aura 300 livres pour son port de mariage mais comme elle a encore bonni, ledit Guillaume lui donnera 36 livres, et Antoine BONTE et sa femme 60 livres. Antoine BONTE et sa femme donneront 36 livres audit Guillaume.

2 E 3 / 9038 acte 56 - 11/05/1691 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DUROTZ** fils de feu Philippe, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté de Gilles DUROTZ son oncle et Ignace LEDOUX son beau frère.

Hélène **LEDOUX** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Vincent et Claire LECLERCQ ses père et mère et Louis LEDOUX son frère.

2 E 3 / 9038 acte 57 - 12/05/1691 - Vente

Jean DEFIVE fils de Jean, lieutenant de la Seigneurie du Bois à GONDECOURT et y demeurant, pour acquitter certaine lettre de rente héritière en quoi il est obligé vers Anne DEFIVE sa tante, vend à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, échevin et censier à CAMPHIN, 3 cents  $\frac{1}{2}$  en 2 pièces à CAMPHIN, savoir un cent pris en 3 à l'encontre de Nicolas DEFIVE son frère, et 2 cents  $\frac{1}{2}$  pris en 4 cents  $\frac{1}{2}$  aussi impartis, pour 288 livres, à charge du bail qu'en a Michel DUBREUCQ pour ledit cent. En présence de Pierre SOHIER fils de feu Jean, rentier à CAMPHIN, et Pierre HERREN fils d'Amé, jeune homme non marié demeurant à RIBAU COURT.

2 E 3 / 9038 acte 58 - 14/05/1691 - Contrat de mariage

Antoine **BOUTILLIER** fils de feu Nicolas, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté d'Antoine CHOCQUET fils de Josse son cousin.

Sainte **MIGNOT** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Bon MIGNOT son frère.  
... à l'encontre de Nicolas MIGNOT son frère.

2 E 3 / 9038 acte 59 - 15/05/1691 - Partage

Antoine, Jacques et Catherine BACQUEVILLE, Pierre LE GROULX et Anne BACQUEVILLE sa femme, Jean ROZE et Marguerite BACQUEVILLE sa femme, iceux BACQUEVILLE enfants et héritiers des feus Bartholomé et Jeanne LEBORGNE, Mathieu WARQUAIN fils de feu Quentin, et Michel DUBREUCQ fils de feu Jean, tuteurs et oncles maternels de Charles François DE ROULETZ fils de feu Marie BACQUEVILLE icelle fille des feus Bartholomé et Jeanne LEBORGNE, se partagent l'héritage. Antoine BACQUEVILLE aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT. Jacques BACQUEVILLE aura un lieu manoir contenant un cent à GONDECOURT. Anne BACQUEVILLE aura la moitié de 2 cents  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT. Marguerite BACQUEVILLE aura l'autre moitié des 2 cents  $\frac{1}{2}$ . Charles François DE ROULETZ aura un cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT. Jacques paiera audit Antoine 120 livres et chacun 12 livres aux trois autres. Antoine (pour 2/6) et Jacques (pour 4/6), se chargent de la rente héritière de 100 livres parisis vers l'église cde GONDECOURT.



2 E 3 / 9038 acte 60 - 21/05/1691 - Bail

Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, baille à Jean LEMETTRE fils de Pierre, agent des affaires de sondit père, 4 cents à CHEMY.

2 E 3 / 9038 acte 61 - 23/05/1691 - Contrat de mariage

Jean **DELENEUVILLE** fils de feu Guillaume, jeune homme non marié demeurant à HERRIN, assisté de Josse ROZE son père grand allié, Pierre DELENEUVILLE son cousin, et Nicolas DUTILLOEUL son cousin du côté maternel.

Marie Françoise **TORQUIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Michelle PARMENTIER sa mère, Antoine TORQUIN son frère, Guillaume DELECOURT son oncle du côté maternel et Pasquier MORTELECQUE son cousin.

2 E 3 / 9038 acte 62 - 26/05/1691 - Vente

Jean BACQUEVILLE fils de feu Mathieu, manouvrier demeurant à GONDECOURT, déclara qu'il a la juste moitié d'un lieu manoir qui a été quelque temps indivis à l'encontre de Nicolas LEPETZ, lequel l'a puis naguère vendu à Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, et depuis la vente ledit héritage fut mesuré par Jacques DELATTRE arpenteur demeurant à PHALEMPIN, et il se trouve que la grange appartenant audit BACQUEVILLE était érigée sur la part dudit pasteur de 7 pieds  $\frac{1}{2}$  consistant en 3 poteaux de chaque côté et 5 pièces de combles. Ledit Jean BACQUEVILLE l'a vendue audit pasteur pour 7 patagons  $\frac{1}{2}$  et ledit pasteur pourra faire ériger une paroi pour la séparation.

2 E 3 / 9038 acte 63 - 26/05/1691 - Accord

Georges DESBIENS fils de feu Noël, non marié demeurant à GONDECOURT, Jean ZEGRE fils de feu Philippe, serviteur de monier demeurant à ENGLOS, et Marguerite DESBIENS sœur audit Georges, étant présentement en promesse de mariage avec ledit ZEGRE d'une part, Françoise DESBIENS non mariée demeurant à GONDECOURT, sœur aux dits DESBIENS d'autre part, passent un accord touchant l'hérédité de Catherine DUBOIS mère desdits DESBIENS. Ledit ZEGRE et Marguerite DESBIENS sa future femme promettent de nourrir ladite Françoise DESBIENS sa vie durant, et lesdits Georges et ladite Françoise renoncent à tous les meubles et à demi cent audit lieu. Hubert D'ANVERS fils de feu Hubert, chaudronnier demeurant audit lieu et beau-frère auxdits DESBIENS, a pareillement renoncé avec Marie Jeanne DESBIENS sa femme sœur auxdits DESBIENS.

2 E 3 / 9038 acte 64 - 01/06/1691 - Contrat de mariage

Nicolas **FLINOIS** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de Simon FLINOIS son père (Rayé : *Augustin FLINOIS son frère*).

Catherine **TOURNEMINE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jérôme TOURNEMINE son père et Basile DURIEZ son maître.

2 E 3 / 9038 acte 65 - 02/06/1691 - Dispositions testamentaires

Mathias BERNARD fils de feu Basil, laboureur demeurant à GONDECOURT, et Barbe DE LE CAMBRE sa femme, prennent des dispositions, pour que leurs enfants, tant fils que filles, se partagent également leur héritage.

2 E 3 / 9038 acte 66 - 02/06/1691 - Cession partage

Charles FAVIER fils de feu Jean, laboureur demeurant à Theluz paroisse de THUMERIES, accablé de maladie, par affection pour François Florent FAVIER son fils, lui cède tous les droits de cense qu'il a de plusieurs personnes avec toutes les advestures, graisses et amendises y étant, les meubles tant par ménages, chevaux, vaches et autres avec tous les harnechures. Son fils acquittera les dettes et les rendages et pour les obsèques de son père il pourra prendre 100 livres pardessus les autres enfants. Les lettres de rente seront à la charge de tous les enfants.

2 E 3 / 9038 acte 67 - 09/06/1691 - Accord

Blaise DELETOMBE fils de feu Nicolas, olieur et laboureur demeurant à ATTICHES d'une part, Antoine BERNARD fils de Maximilien, laboureur demeurant à PHALEMPIN d'autre part, passent un accord touchant un lieu manoir ayant ci-devant appartenu à Antoine, Jean et Pierre MALLET fils de feu (*en blanc*), séant à PHALEMPIN contenant en totalité cent  $\frac{1}{2}$ , dont les  $\frac{2}{3}$  appartiennent à présent audit DELETOMBE et l'autre tiers audit BERNARD par achat qu'il en a fait dudit Antoine MALLET. Sur la part dudit DELETOMBE il y a un fournil et une petite chambre appartenant audit BERNARD que ce dernier cède audit DELETOMBE. Sur la part dudit

BERNARD il y a une étable appartenant audit DELETOMBE que ce dernier cède en compensation avec 33 livres.

2 E 3 / 9038 acte 68 - 09/06/1691 - Contrat de mariage

André **BRIDELANCE** fils d'André, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de son dit père et Jacques BRIDELANCE son oncle.

Marie **DUPREZ** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu assistée de Catherine DUPONCHEL sa mère et Jean DUPRETZ son frère.

2 E 3 / 9038 acte 69 - 09/06/1691 - Bail

Pierre MALLET fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, baille à Simon LALLOE fils de feu Noël, non marié, demeurant audit lieu, 4 cents audit lieu, pour 20 livres par an.

2 E 3 / 9038 acte 70 - 11/06/1691 - Echange

Jacques LEDRU fils de feu Philippe, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY d'une part, Lamorald DU HOT fils de feu Michel, marchand demeurant à ALLENES d'autre part, échangent des terres. 2 cents ½ à ALLENES contre 2 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 71 - 13/06/1691 - Bail

Robert et Philippe POTTEAU père et fils, manouvriers demeurant à GONDECOURT, baillent à Allard ROZE et Marie LESPAGNOL sa femme, manouvrier demeurant audit lieu, 2 cents audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 72 - 13/06/1691 - Vente

Catherine LERNOULD veuve de Charles CAMBIER, demeurant à CAMPHIN, vend à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant audit lieu, 4 cents à CAMPHIN, pour 336 livres.

2 E 3 / 9038 acte 73 - 13/06/1691 - Contrat de mariage

Jean **BRIDELANCE** fils d'Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de son dit père et de Françoise DELEFOSSE sa mère, Charles BRIDELANCE son frère, Louis BRIDELANCE son oncle et Péronne DELEFOSSE sa tante du côté maternel.

Catherine **WARQUAIN** aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Mathieu WARQUAIN son père et Jean WARQUAIN son frère.

2 E 3 / 9038 acte 74 - 18/06/1691 - Vente

Jean LOHIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, et Marie CHIVORE sa femme, et Marie Madeleine VALLEZ jeune fille non mariée de feu Louis, demeurant à PHALEMPIN, vendent à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 cents à CAMPHIN, pour 200 livres. En présence de Jacques MALLET fils de feu Philippe, brasseur et tavernier demeurant à PHALEMPIN, et Antoine FLORIN fils de feu Jean, marchand demeurant à MOUVAUX.

2 E 3 / 9038 acte 75 - 18/06/1691 - Partage

Jean LOHIER fils de feu Jacques, et Marie CHIVORE sa femme, laboureur demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, et Marie Madeleine VALLEZ fille des feus Louis et de Catherine CHIVORE, fille non mariée de libre condition demeurant à PHALEMPIN, lesdites CHIVORE sœurs et héritières d'Anne MALLET veuve d'André MONTAIGNE, vivants demeurant à CAMPHIN, se partagent une maison avec 2 cents. Marie CHIVORE aura la moitié du lieu manoir contenant en totalité 2 cents ½, item la moitié de 2 cents. Ladite Marie Madeleine VALLEZ aura l'autre moitié du lieu manoir, item la juste moitié desdits 2 cents.

2 E 3 / 9038 acte 76 - 19/06/1691 - Donation

Marie LEROY veuve d'Antoine BARBIEUX, demeurant à CAMPHIN, accablée de maladie, abandonnée de ses parents, a eu recours à Messieurs les pasteur, échevins et ministre des pauvres dudit lieu. Tous les frais engagés seront remboursés sur les droits qu'elle a dans un lieu manoir contenant 2 cents ½ à CAMPHIN, provenant de ses père et mère et elle en fait donation aux pauvres.

2 E 3 / 9038 acte 77 - 20/06/1691 - Donation

Gilles FREMAULT fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, incommodé de maladie et n'ayant recours qu'à Pasquier FREMAULT son frère, il lui donne entre vif tous les droits qu'il a dans un lieu manoir contenant 1 cent 30 verges à GONDECOURT.

2 E 3 / 9038 acte 78 - 13/06/1691 - Donation

Péronne DELEFOSSE fille de feu Melchior, demeurant à GONDECOURT, par affection pour Françoise DELEFOSSE sa sœur, lui donne entrevif, 300 livres à prendre sur un lieu manoir contenant demi cent à GONDECOURT. Et comme ladite Péronne a prêté quelque somme à Jean DELEFOSSE son frère, elle lui en fait pareillement donation.

2 E 3 / 9038 acte 79 - 22/06/1691 - Vendue

De la part de Noël DESPRETZ et Michelle LESCUTIER sa femme, Pierre CROMBECQ fils de feu Jean, ayant épousé feu Isabeau LESCUTIER et ayant enfant vivant d'elle, et Catherine LESCUTIER, lesdites LESCUTIER enfants de feus Claude et Marie BOTTIN vivant laboureurs à PROVIN, fut fait la vendue mobilière à eue dévolue par le trespas dudit Claude.

Une cavaille de poil bay à Martin CRAMETTE demeurant à PROVIN, à la caution de Louis MORTELECQUE.

Une cavaille jeune de poil bayard à Jaspard PARSY fils de feu Martin, demeurant à ANNOEULLIN, à la caution d'Antoine THOBOIS bailli.

Un bonveau noir à blancq nez à Thomas POISSONNIER fils de feu Daniel, demeurant à PROVIN, à la caution de Jean POISSONNIER son fils.

Un chariot monté au long à Louis CAMUZ greffier de PROVIN, à la caution de Pierre CROMBECQ.

Une charrue à Jean LEBORGNE fils de feu Jaspard à PROVIN, à la caution dudit THOBOIS.

Un herche avec la vollée à Jean BRANCOQ demeurant à BAUVIN, à la caution de Sébastien BRUNEL.

Le fumier dans la court à Catherine LESCUTIER.

Une table à Pierre CROMBECQ.

Une cheraiee à Jean POTTEAU de BAUVIN.

Un seau ferré audit Maître Louis.

Un chaudron à Georges DURIEZ sergent.

Un petit seau ferré à Simon WATTRELOT d'ANNOEULLIN.

Un fusil à Louis Mathieu MORTELECQUE de PROVIN, à la caution de Martin CRAMETTE.

Une mect à Pierre TREDEZ de BAUVIN.

6 cents d'adventure de soucrion à Simon WATTRELOT et Antoine LADEN, d'ANNOEULLIN, à la caution de Sébastien TREDEZ.

2 cents ½ d'adventure de bled pris en 8 cents, à Sébastien BRUNEL de PROVIN, à la caution de Sébastien TREDEZ.

L'adventure de 2 cents de trannine pris en 8 cents à Martin CRAMETTE.

L'adventure de 4 cents de colsat à Robert MORTELECQUE fils de feu Mathieu, demeurant à PROVIN, à la caution de Bartholomé BOTTIN.

L'adventure de 3 cents de colsat à Noël DESPRETZ, à la caution de Otte LESCUTIER.

L'adventure d'hivernace sur 5 quartrons à Martin CRAMETTE.

2 cents d'adventure de colsat à Pierre CROMBECQ marissal, à la caution de Maître Louis CAMUZ greffier.

5 cents d'adventure de soucrion pris en 7 cents à Jean BRUNEL fils de Sébastien (caution), demeurant à BAUVIN.

2 cents d'adventure de bled à Jean POTTEAU fils de feu Nicolas, demeurant à BAUVIN, à la caution de Otte LESCUTIER.

L'adventure d'herbe sur 5 quartrons audit CROMBECQ.

2 cents d'adventure de bled à Michel MORTREUX fils de feu Antoine, demeurant à PROVIN, à la caution de Louis MORTELECQUE.

En présence d'Antoine THOBOIS bailli et Sébastien TREDEZ lieutenant de PROVIN.

2 E 3 / 9038 acte 80 - 23/06/1691 - Contrat de mariage

Jacques **MARTIN** jeune homme non marié demeurant en la principauté d'EPINOY, assisté d'Antoine MARTIN et Marie LORTHOIS ses père et mère, Pierre MARTIN son oncle du côté paternel et Pierre LORTHOIS aussi son oncle du côté maternel.

Gratienne **BARREZ** veuve de Léopold DUMONT, demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Pierre DEWELDE son beau frère.

... de Noëlle BARREZ sa soeur ... a eu un fils de sa première conjonction.

2 E 3 / 9038 acte 81 - 06/07/1691 - formature mobiliare

Antoinette DU ROTZ veuve de Jean DE CAIGNY et ayant enfants d'icelui, demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY d'une part, Marguerite WARQUAIN veuve d'André DE CAIGNY, mère dudit feu Jean, et mère-grande de Jean Baptiste, Marie, Véronique, Marie Madeleine, Marie Agnès et Jeanne Catherine DE CAIGNY, enfants dudit feu Jean et de ladite Antoinette DU ROTZ. Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, oncle par alliance et tuteur du côté paternel desdits enfants, Antoine DU ROTZ fils de feu Toussaint, oncle maternel et tuteur d'autre part, passent un accord. La première comparante, avant de convoler en secondes noces, fait une formature mobiliare, alimentera ses enfants sauf ladite Marie présentement alliée à André LAURENT et fournie de son port de mariage. Les autres enfants auront 500 livres chacun. Les meubles passeront dans la succession de ladite Antoinette. Tout le reste restera dans l'héritage (ustensils de brasserie, lettres de rentes, etc...).

2 E 3 / 9038 acte 82 - 06/07/1691 - Contrat de mariage

Jean **LEBORGNE** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Charles VERDIERE son cousin par alliance.

Antoinette **DUROTZ** veuve de Jean DE CAIGNY, demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, assistée de Marguerite WARQUAIN sa belle mère, Antoine DUROTZ son oncle du côté maternel et Simon DELECOURT aussi son oncle par alliance du côté paternel.

(Un acte précise qu'elle a retenu Jean Baptiste, Marie, Véronique, Marie Madeleine, Marie Agnès et Jeanne Catherine DE CAIGNY et que les parents de Jean DE CAIGNY sont André et Marguerite WARQUAIN).

2 E 3 / 9038 acte 83 - /1691 - acte absent

2 E 3 / 9038 acte 84 - 24/04/1691 - Dette

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur demeurant à CAMPHIN, et Elisabeth DUMETZ sa femme, doivent à Jacques DE PITAIN marchand demeurant à LILLE, 212 florins. Paiement au 26/01/1692.

2 E 3 / 9038 acte 85 - 09/07/1691 - Vente

Vincent MARCHAND fils de feu Jean, berger demeurant à GONDECOURT, vend à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, tavernier demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, 4 cents à CHEMY, pour 355 livres.

2 E 3 / 9038 acte 86 - 09/07/1691 - Bail

Vincent MARCHAND fils de feu Jean, berger demeurant à GONDECOURT, baille à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, tavernier demeurant à CHEMY, 9 cents en 2 pièces à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 87 - 10/07/1691 - Vente

Nicolas LECLERCQ fils de feu Thomas, Alexis VERDIERE fils de Charles, et Agnès LECLERCQ sa femme, demeurant à HERRIN, Noël CLICQUET fils de Nicolas et de feu Catherine LECLERCQ, demeurant à GONDECOURT, iceux LECLERCQ frère et sœur sauf ladite Agnès nièce audit feu Thomas, se portant forts de Marie Anne et Jeanne CLICQUET sœurs dudit Noël, vendent à Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, mosnier demeurant à GONDECOURT, 2 cents pris en 12 à GONDECOURT, pour 144 livres.

2 E 3 / 9038 acte 88 - 10/07/1691 - transaction

Philippe LEFEBVRE fils de Pierre, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Barbe RINGOT sa femme d'une part, Piat DUQUESNE fils de Piat, manouvrier demeurant audit lieu d'autre part, font une transaction. Les premiers ont cédé audit Piat DUQUESNE la moitié d'un lieu manoir à CAMPHIN contenant 3 cents  $\frac{1}{2}$  en arrentement des Chappelains de Notre Dame lez Cité en ARRAS. Ledit DUQUESNE paiera la moitié de l'arrentement et pourra construire des édifices, du consentement de Jenne DERACHE mère de ladite Barbe, qui est fermière en avant cense dudit manoir. Ledit DUQUESNE paiera audit LEFEBVRE 30 livres et 18 livres à ladite DERACHE.

2 E 3 / 9038 acte 89 - 12/07/1691 - branches de dîme (*placé entre 104 et 105 - ph 260 à 265*)

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, baille des branches de dîme à PHALEMPIN pour un an à l'advenant de la 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> jarbe. Pour le colsat ce sera la 16<sup>ème</sup> rasière.

La moitié de la branche de dîme d'Empire vers Wattissart contenant la moitié de 37 bonniers, demeurée à Wallerand HAVETZ fils de feu Nicolas, marissal, à la caution de Toussaint DE CARNIN fils de feu Bernard, pour 38 florins.

La branche de dîme dite d'Empire contenant 17 bonniers 12 cents, demeurée à Marie Madeleine MALLET veuve de Noël MOREL, à la caution de Nicolas MALLET fils de feu Philippe, pour 55 florins.

La branche dite de la Motte contenant 10 bonniers 14 cents, demeurée à Hippolyte MORTREUX fils de Pasquier, demeurant à PHALEMPIN, à la caution de Pierre MORTREUX son frère, pour 50 florins.

La branche de la Beuvrière contenant 36 bonniers 6 cents 2 quartrons  $\frac{1}{2}$ , demeurée à Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles, demeurant à PHALEMPIN, à la caution de Jean CORNIL fils de feu Robert, son beau-père, pour 132 florins.

La branche dite de l'Aury contenant 28 bonniers 3 cents, demeurée à Jean CORNIL fils de feu Robert, à la caution de Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles, pour 50 florins.

La branche des terres de la cense du Bois et autres, demeurée à Pierre MORTREUX fils de Pasquier, censier du Bois, à la caution d'Hippolyte son frère, pour 32 florins.

La branche dite du hamel contenant 8 bonniers 4 cents, demeurée à Jean CHIVORE fils de feu Philippe, demeurant à PHALEMPIN, à la caution de Robert LESAGE fils de feu Pasquier, son beau-père, pour 40 florins.

La branche dite de la Longue Pierre et Rouge Mollin, contenant 22 bonniers 7 cents 3 quartrons, demeurée à Nicolas MALLET fils de feu Philippe, demeurant à PHALEMPIN, à la caution de François PLANCQUES fils de feu Antoine, pour 76 florins.

La branche outre le grand chemin d'Arras vers Chemy et Wachemy, contenant 38 bonniers 11 cents, demeurée à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, tavernier à CHEMA, à la caution de Cornille MAILLARD fils de feu Guillaume, pour 142 florins.

La branche de la Justice contenant 40 bonniers, demeurée à Jacques LEDRU fils de feu Philippe, et Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureurs demeurant à Wachemy, pour 142 florins.

2 E 3 / 9038 acte 90 - 14/07/1691 - Contrat de mariage

Martin **CAMBIER** fils de feu Marc, jeune homme non marié demeurant à PROVIN.

Marie Marguerite **MENU** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Noël MENU son père.

2 E 3 / 9038 acte 91 - 21/07/1691 - Vente

Charles VERDIERE fils de feu Gérard, tisserand demeurant à ALLENES, vend à Hubert VERDIERE son fils tisserand demeurant à HERRIN, cent  $\frac{1}{2}$  pris en 3 cents à l'encontre des enfants du vendeur qu'il a eus de feue Marguerite COCQUEL, séant à GONDECOURT, pour 150 livres.

2 E 3 / 9038 acte 92 - 21/07/1691 - Contrat de mariage

Michel **GUILBERT** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Barbe DUPUIC sa mère (Rayé : *Michel*), François GUILBERT son oncle du côté paternel.

Sainte **DEGAND** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jacques DEGAND son père, Marie PETIT sa mère et Jean DEGAND son frère.

2 E 3 / 9038 acte 93 - 25/07/1691 - Bail

Jacques DELATTRE greffier de PHALEMPIN, baille à Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, marchand et laboureur demeurant à PROVIN, les  $\frac{2}{3}$  de 2 bonniers en 2 pièces à CARVIN ESPINOY impartis à l'encontre d'Antoine MALLET à cause de Gabrielle FACOMPRETZ sa femme. En présence de Marc DE BAYE fils de feu Denis, cordonnier à PROVIN.

2 E 3 / 9038 acte 94 - 27/07/1691 - Partage

Supply et Anne LE BOISTEL jeunes gens non mariés demeurant à PHALEMPIN, Pierre CRESPEL fils de feu Richard, et Marie Catherine LE BOISTEL, manouvrier demeurant à CAMPHIN, lesdits LE BOISTEL enfants et héritiers de feu Michel et d'Antoinette ROHART, vivant demeurant à PHALEMPIN, se partagent un lieu manoir. Supply aura demi cent et 5 verges de lieu manoir audit lieu. Marie Catherine LE BOISTEL aura 10 verges prises à l'encontre de 10 autres verges assignées à ladite Anne. Anne LE BOISTEL aura aussi 10 verges sur lesquelles il y a maison, chambre, un four (qui restera commun) avec une despense, et elle paiera audit CRESPEL et sa femme, 75 livres. En présence de Joseph D'ANNOEULLIN fils de François, machon demeurant à LILLE, et Roger D'ANNOEULLIN fils de Jean Baptiste, jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 95 - 28/07/1691 - Vente

Bartholomé CORDIER fils de Jacques, manouvrier demeurant à ESPINOY, vend à Pierre VERDIERE fils d'Amand, tisserand demeurant à PONT A VENDIN, la moitié de 4 cents dont 3 cents à Estevele et un cent à PONT A VENDIN, item la moitié d'un lieu manoir contenant 1 cent à PONT A VENDIN, le tout imparté à l'encontre de Marguerite CORDIER sa sœur et femme dudit VERDIERE, pour en jouir au trespas dudit Jacques CORDIER qui en est viager suivant le contrat de mariage fait avec Jeanne MORTIER, ce que ledit vendeur lui a depuis le trespas de sadite mère, laissé jouir, pour 168 livres.

2 E 3 / 9038 acte 96 - 29/07/1691 - Contrat de mariage

Charles **LEPETZ** fils de feu Guillaume, jeune homme non marié demeurant à WATTIGNIES, assisté d'Isabeau DELATTRE sa mère et Jean LEPETZ son frère.

Catherine **BRISSE** aussi jeune fille à marier de feu Martin, demeurant à WAHAGNIES, assistée de Martin et de Philippe Dominique BRISSE ses frères, Pierre SALMON son beau frère et Nicolas BRISSE son oncle.

2 E 3 / 9038 acte 97 - /1691 - acte absent

2 E 3 / 9038 acte 98 - 14/08/1691 - obit à perpétuité

Marie Anne POLLET femme de Jean FRANCOIS, demeurant à THUMERIES fonde un obit à perpétuité à 3 palmes et 3 leçons pour le repos de son âme, dans l'église de THUMERIES. Le pasteur recevra 12 patars, le clerc 6, et ladite église pour un pain, un luminaire et ornements 22 patars faisant ensemble 40 patars. Elle y affecte 4 cents de terres à THUMERIES. Ce que Jean Baptiste DESPRETZ prêtre dudit lieu a accepté. En présence de Claude POLLET fils de feu Martin, échevin de WAHAGNIES, et Nicolas MOMONT fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES.

2 E 3 / 9038 acte 99 - 21/08/1691 - Partage

Josse BOTTIN fils de feu Thomas, marchand demeurant à CARVIN, Jacques GAUWIN fils de feu Jacques, tisserand demeurant à PROVIN, mari d'Antoinette BOTTIN, Marie BERNARD veuve dudit feu Thomas BOTTIN, mère de Louis BOTTIN qu'elle a retenu de son dit feu mari, demeurant à PROVIN, lesdits BOTTIN frères et sœur enfants dudit feu Thomas, et lesdits Josse et Antoinette enfants de feu Marguerite DELEVALLEE, se partagent la succession, pour lesdits Josse et Antoinette des dits feus Thomas BOTTIN et Marguerite DELEVALLEE et pour ledit Louis dudit feu Thomas seulement. Josse BOTTIN aura 4 cents à AUCHY LEZ LA BASSEE, 5 cents à CHEMY, 4 cents  $\frac{1}{2}$  à CHEMY, 2 cents à CHEMY, et 2 cents pris en 3 à l'encontre de Simon LEFEBVRE à GONDECOURT. Antoinette BOTTIN aura 4 cents à CHEMY, les  $\frac{2}{3}$  d'un lieu manoir à PROVIN contenant en totalité un cent, item la moitié de 2 cents  $\frac{1}{2}$  à PROVIN, et un cent à PROVIN. Louis BOTTIN aura un tiers de lieu manoir pris à l'encontre d'Antoinette BOTTIN, item la moitié de 2 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre de sadite sœur, et 5 quartrons à CARVIN. Josse paiera 27 livres parisis à Antoinette, et Jacques GAUWIN paiera audit Louis 30 livres parisis et un chapeau valant 3 livres.

2 E 3 / 9038 acte 100 - 25/08/1691 - Testament

In Nomine Domini Amen.

Elisabeth LAGACHE fille de Jean, non mariée, demeurant présentement à CAMPHIN, au lit malade, fait son testament. Inhumation au cimetière de CAMPHIN avec un service solennel, 2 messes votives, l'une du Saint Esprit et l'autre de Notre Dame, puis 20 messes basses. Elle donne à Antoinette LAGACHE sa sœur, une baye d'estamette rouge, une autre d'estamette bleuse, une baye de serge noire, un domino, un manceron noir. Elisabeth BOISTEL sa nièce aura une baye de drap bleu, un devantier de toile de lin bleu. Elisabeth et Claire LAGACHE ses nièces auront chacunes un cors à mances dont ladite Claire aura le choisis, et aura une paire de souliers et une paire de chausses grises. Josse LAGACHE son frère aura 12 livres pour acheter une casacque. Le grand et petit linge se partagera entre Josse et Antoinette ses frère et sœur et ils seront obligés de bailler une chemise neuve avec 2 dessous à ladite Elisabeth BOISTEL. Le reste appartiendra à son père. Henri COCHET pasteur de CAMPHIN sera l'exécuteur testamentaire.

2 E 3 / 9038 acte 101 - 27/08/1691 - Vente

Jean Jacques BRIDELANCE fils de feu Louis, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, vend à Antoine BRIDELANCE fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant audit lieu, cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT qui est la moitié de 3 cents à l'encontre de Jean DELEFOSSE, pour 52 livres.

2 E 3 / 9038 acte 102 - 28/08/1691 - Contrat de mariage

Noël **DELENEUVILLE** fils de feu Noël, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Marie DELEFOSSE sa mère, Catherine DELEFOSSE sa tante et Pierre DELENEUVILLE son oncle du côté paternel.

Marie Jeanne **WARQUAIN** aussi jeune fille à marier demeurant à HERRIN, assistée de Marie Madeleine THOBOIS sa mère et Jean François WARQUAIN son frère.

2 E 3 / 9038 acte 103 - 07/09/1691 - Contrat de mariage

Joseph **REMY** fils de Philippe, jeune homme non marié demeurant à Drumetz hamel d'ATTICHES, assisté de son dit père.

Jeanne **VALLOIS** aussi jeune fille à marier demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, assistée d'Antoine VALLOIS son frère, Pierre, Piat et Paul VALLOIS ses frères.

(Un acte précise que Philippe REMY est fils de feu Jean, garde de la forêt de Vendosme).

2 E 3 / 9038 acte 104 - 07/09/1691 - Arrentement

Philippe REMY fils de feu Jean, garde de la forêt de Vendosme, demeurant à Drumetz paroisse d'ATTICHES d'une part, Marguerite POLLET veuve de Louis DANCOISNE, demeurant à WAHAGNIES d'autre part, passent un accord et arrentement. Moyennant 12 florins que la seconde paiera annuellement au premier, ledit REMY arrente à ladite POLLET un lieu manoir contenant 2 cents à WAHAGNIES. Elle hypothèque 5 cents. En présence de Philippe TRACHET fils de feu Noël, Garde Bois de la Dame d'ISENGHUIEN, demeurant à WAHAGNIES, et Jacques LOHIER fils de Romuald, garde-bois de Vendosme demeurant à la Neuville paroisse de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 105 - 07/09/1691 - Partage

Guillaume et Paul D'AVRIL enfants et héritiers des feus Sébastien et Michelle DELEHAYE en leur vivant demeurant à PHALEMPIN, font le partage. Guillaume D'AVRIL aura un lieu manoir contenant un cent à PHALEMPIN, apprécié à 722 livres ce jour par Wallerand DE CARNIN laboureur, et Hubert TESTELIN charpentier, demeurant à PHALEMPIN, item 5 cents pris en 8. Paul D'AVRIL aura 3 cents pris en 8, item autres 3 cents, item 3 cents, et finalement 1/6 d'une maison à LILLE au marché aux poissons. Le partage fait par leur mère le 28/07/1681, est annulé.

2 E 3 / 9038 acte 106 - 10/09/1691 - Donation partage

Jacques DESBIENS fils de feu Georges, laboureur demeurant au hamel de le Bar à GONDECOURT, déclara que depuis que Jacques DESBIENS son fils s'est allié avec Catherine WAUCQUIER, il les a retirés chez lui, ils ont travaillé à son profit et lui ont baillé 300 livres parisis provenant du port de mariage de ladite WAUCQUIER, et encore 100 livres après. Il déclare que ladite somme de 400 livres leur appartient. Depuis que son dit fils s'est marié, il a pareillement joui des héritages qui appartenait à son dit fils du chef de Claire WAUCQUIER sa mère et il a reçu les rendages de Catherine WAUCQUIER sa belle-fille, portant 36 livres par an, modéré à 12 livres par an. Au total il leur doit 900 livres parisis pour laquelle somme il leur cède tous les grains et fourrages enclos dans sa maison, avec les bestiaux, chevaux poulain, vaches, veaux, cochon, avec les harnechures et ustensils de labour, les meubles, droits de cense. Le partage principal se fera entre tous ses enfants et les enfants de feu Jean DESBIENS aussi son fils. Il donne entrevif à Marie Claire DESBIENS fille dudit Jacques et de ladite Catherine WAUCQUIER, sa nièce, 2 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9038 acte 107 - 13/09/1691 - Vente

Hector PENNEQUIN fils de feu Pierre, garde bois de Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, demeurant à WAHAGNIES, vend à Gilles VALLOIS fils de feu Jean, brasseur et tavernier demeurant à LIBERCOURT paroisse de CARVIN, une petite portion de jardinage de 30 verges que le vendeur a acheté provenant de Claude GRAUWIN et Anne VALLOIS sa femme, à WAHAGNIES, pris en 3 cents à l'encontre de l'acheteur, Piat POLLET, Martin DU CASTEAU et autres, pour 50 livres.

2 E 3 / 9038 acte 108 - 18/09/1691 - Partage

Jean Baptiste, François Florent FAVIER, laboureurs demeurant à THUMERIES, Adrien CARLIER fils de feu Robert, et Marie Madeleine FAVIER, demeurant à WASIER, Bartholomé BARINNE fils de feu Pierre, et Michelle FAVIER sa femme, demeurant à MONS EN PEVELE, Pierre PARSY fils de Pierre, et Catherine FAVIER sa femme, demeurant au hamel de Waccat à MONS EN PEVELE, lesdits FAVIER enfants et héritiers des feus Charles et Michelle LEMESRE, vivant laboureurs demeurant à THUMERIES, font le partage. Jean Baptiste FAVIER aura 5 cents à THUMERIES pris en 7 cents à l'encontre de son héritage. François Florent FAVIER aura un lieu manoir

contenant 3 cents  $\frac{1}{2}$  à Waccat paroisse de MONS EN PEVELE et il acquittera ses cohéritiers d'une lettre de rente au rachat de 200 livres en laquelle ledit Charles FAVIER était obligé par reconnaissance vers Demoiselle DE TOURMIGNIES demeurant à LILLE, et il prend aussi  $\frac{1}{6}$  d'une autre rente héritière au capital de 100 livres au profit des Pauvres de TOURMIGNIES, et il est satisfait par ce partage de la somme de 100 livres que ledit feu Charles lui avait promis par un écrit de juin dernier. Michelle FAVIER aura le quart de 15 cents à l'encontre dudit Jean Baptiste, à charge de  $\frac{1}{6}$  de rente héritière au capital de 100 livres. Catherine FAVIER aura 7 cents  $\frac{1}{2}$  à THUMERIES. Marie Madeleine FAVIER aura 1288 livres payées par Pierre PARSY et sa femme qui paieront aussi 36 livres audit Jean Baptiste FAVIER. En présence de Charles DUBOIS fils de feu Pierre, sergent de Waccat, et Jacques FAVIER fils de feu Jean, laboureur demeurant à MONS EN PEVELE.

2 E 3 / 9038 acte 109 - 20/09/1691 - Accord

Philippe GRAVELINE fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à présent à HOUPLIN d'une part, Jean Baptiste GRAVELINE frère dudit Philippe, manouvrier demeurant à CAMPHIN d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 11 livres que le premier a reçu du second, il renonce aux droits qu'il a dans un petit lieu manoir contenant 3 quartrons audit lieu, le tout impartis à l'encontre dudit Jean Baptiste et de Marie Marguerite et Elisabeth GRAVELINE aussi fille en secondes noces dudit feu Jacques.

2 E 3 / 9038 acte 110 - 20/09/1691 - Contrat de mariage

Jacques **DORCHIES** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN.

Marie **DERACHE** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assistée de Charles DERACHE et Anne DUPUICT ses père et mère (Rayé : *Pierre BELVAL son beau frère*).

2 E 3 / 9038 acte 111 - 23/09/1691 - Accord

Pierre BRUHIER fils de feu François, jeune homme non marié demeurant à Estevele paroisse de PONT A VENDIN d'une part, Aldegonde et Marie Jeanne BRUHIER, sœurs dudit Pierre, filles non mariées demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord. Le premier acquittera les dettes délaissées par le trespas dudit feu François et de Marie LINGLET leurs père et mère, et elles lui cèdent 2 cents pris en 4 à Estevele. Ledit Pierre BRUHIER a promis de faire rétablir la maison de ladite Aldegonde et de lui faire de nouveau ériger une chambre à marteau sur la longueur de 11 pieds et autant de large d'ici la Toussaint, et elle lui a transporté 11 escus  $\frac{1}{2}$  que lui doivent François LOHEZ et Antoinette BRUHIER.

2 E 3 / 9038 acte 112 - 24/09/1691 - Rentes viagères

Philippotte WARTEL veuve de Jean MULLIER, étant présentement à Wattiesart paroisse de SECLIN, Jean MULLIER son fils fermier au chasteau de la Cessoye à ATTICHES, et Maximilien François LAGACHE son beau-fils fermier à Wattiesart, pour l'affection qu'ils portent à Père Michel, Père Elscard, Père Bruno MULLIER Recollet et Sœur Claire Elisabeth MULLIER religieuse professe au couvent des Sœurs Grises à VINMY, enfants de ladite Philippotte WARTEL, leur donne une rente viagère portant à chacun d'iceux, 5 patagons par an à avoir cours au 1/01/1691. En présence de Juste Paul WARTEL fils de Jean Baptiste, non marié demeurant à MONCEAU, et Philippe LONGUEPEE fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à Wattiesart.

2 E 3 / 9038 acte 113 - 28/09/1691 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, agente des affaires de Barbe MARCHAND sa fille et veuve de Lambert DESFONTAINES, demeurant à GONDECOURT, baille à Henri DUBOIS fils de feu Clément, laboureur demeurant audit lieu, un lieu manoir à la réserve de ce qu'occupe Noël POTTEAU, contenant 2 cents 1 quartron à GONDECOURT, pour 42 livres par an.

2 E 3 / 9038 acte 114 - 28/09/1691 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, agente des affaires de Barbe MARCHAND sa fille et veuve de Lambert DESFONTAINES, demeurant à GONDECOURT, baille à Noël POTTEAU fils de feu Jean, machon demeurant audit lieu, une potion de lieu manoir contenant 5 quartrons pris en 3 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre d'Henri DUBOIS à GONDECOURT, pour 24 livres par an.

2 E 3 / 9038 acte 115 - 29/09/1691 - Bail

François DE TOURMIGNIES prêtre demeurant à LILLE, baille à Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE, et Jean LALLOE son fils, demeurant à CAMPHIN, la moitié de 10 cents  $\frac{1}{2}$  pris à l'encontre de l'autre moitié occupée par Hugues DESCAMPS, à CAMPHIN., item 10 cents 7 verges à CAMPHIN, et finalement 10 cents audit lieu.



2 E 3 / 9038 acte 116 - 29/09/1691 - Bail

François DE TOURMIGNIES prêtre demeurant à LILLE, baille à Gaspard et Nicolas DESNOULLET fils de feu Mathias, charpentiers, et Maurice THOBOIS fils de feu Pierre, couvreur de paille, demeurant à GONDECOURT, 10 cents en 2 pièces à GONDECOURT.

2 E 3 / 9038 acte 117 - 04/10/1691 - Bail

Jean MEURILLON fils de feu Eloy, manouvrier demeurant à ATTICHES, baille à Gilles BRISSÉ fils de feu Jacques, couvreur de paille demeurant audit lieu, 15 quartrons en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 118 - 04/10/1691 - Bail

Georges DE CARNIN fils de feu Jean, carlier demeurant à ATTICHES, baille à Pierre CRESTIEN fils de Claude, laboureur demeurant audit lieu, 13 cents et 3 quartrons en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 119 - 04/10/1691 - Bail

Philippe Charles WATTELIÉ fils de feu François, marissal demeurant à PHALEMPIN, baille à Jean CORNIL fils de feu Robert, marchand demeurant audit lieu, 3 cents à CAMPHIN. En présence de Nicolas CHIVORE fils de feu Philippe, laboureur, et Ignace SAMIER fils de feu Adrien, manouvrier demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 120 - 04/10/1691 - Vente

Philippe et Jean LECOMTE enfants de feu Jean, manouvriers, demeurant à TOURMIGNIES, vendent à Pierre D'ANNOEULLIN fils de feu Jean, en qualité de margier de l'église d'ATTICHES, du consentement de Jean DE LE CAMBRE prêtre pasteur et les lieutenant et hommes de fiefs dudit lieu, 4 cents et demi quartron à ATTICHES, pour 300 livres.

2 E 3 / 9038 acte 121 - 04/10/1691 - Bail

Philippe et Jean LECOMTE enfants de feu Jean, manouvriers demeurant à TOURMIGNIES, vendent à Georges DE CARNIN fils de feu Jean, carlier demeurant à ATTICHES, 3 cents audit lieu. En présence de Hiacinthe MALLET clerc paroissial d'ATTICHES, et Josse D'ARLETZ fils de feu Pierre, homme de fief dudit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 122 - 05/03/1691 - Dette

Jean Noël DESBIENS fils de feu Jean Jacques, non marié demeurant à CHEMY, doit à Anselme CUVÉLIÉ fils de feu Anselme, censier en la cense de la Maisrie à GONDECOURT, 400 livres à cause de vente d'un cheval gry de la hauteur de 16 paulmes. Paiement la moitié à la Saint Jean Baptiste et l'autre moitié à la Saint Remy 1691.

2 E 3 / 9038 acte 123 - 04/10/1691 - Dette

Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles, marchand de bois dit PHALEMPIN, doit à la Princesse d'ISENGHUIEN, 270 florins à cause de vente de 2 portions de bois de raspe, à la caution de Jean CORNIL fils de feu Robert, marchand demeurant audit lieu. Paiement la moitié à Pasques et l'autre moitié à Saint Jean Baptiste le tout en 1692.

2 E 3 / 9038 acte 124 - 10/12/1691 - Dette

Gilles BRISSÉ fils de feu Jacques, Nicolas LEGRAIN fils de Jacques, et Jean Baptiste DELERUE fils de feu Jean, tous marchands de bois demeurant à ATTICHES, doivent au Duc DE BOURNONVILLE, 519 florins à cause de vente de 3 portions de bois de raspe au Bois de Cappes. Jean DU ROTZ fils de feu Pasquier, laboureur demeurant audit lieu, s'est porté caution. Paiement la moitié à la Pentecôte et l'autre moitié à la Nativité Saint Jean Baptiste 1692.

2 E 3 / 9038 acte 125 - 17/12/1691 - Partage

Martin DESBOUVRY fils de feu Maître Jacques, laboureur demeurant au chateau de Wanonville paroisse de DOUAI en Saint Albin, et Anne BRISELANCE sa femme, Marie Catherine et Marie Madeleine CRESPEL filles non mariées des feus Antoine et Marie BRISELANCE, demeurant ladite Marie Catherine à CARNIN, et ladite Marie Madeleine à VIOLAINES, lesdites BRISELANCE enfants de feu Nicolas en son vivant bailli de CARNIN, déclarèrent que ledit feu Nicolas avait fait partage devant François Jérôme MASURE notaire de LILLE, le 17/11/1689, ce qu'ils acceptent sauf que la part desdits CRESPEL était pour 3 enfants mais depuis ledit Antoine CRESPEL leur frère s'est rendu religieux au monastère de Saint Augustin en LA BASSEE, dont il est professe, pour quoi il faut payer une certaine somme dont ledit feu Nicolas a payé une partie mais il reste à

payer 660 livres parisis. La moitié sera payée par lesdits DESBOUVRY et sa femme, et l'autre moitié par lesdites CRESPEL. La part dudit Antoine se répartira entre ladite Anne BRISELANCE et ses nièces. Anne aura 2 cents à CARNIN, 2 cents ½ à CAMPHIN, 4 cents à CARNIN, et finalement la moitié qui pourrait appartenir audit Antoine CRESPEL en la cense dudit feu Nicolas. Lesdites Marie Catherine et Marie Madeleine auront ce qui était déclaré par le présent partage plus la moitié de ce qui pouvait appartenir audit Antoine en ladite cense.

2 E 3 / 9038 acte 126 - 20/12/1691 - Bail

Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand et laboureur demeurant à ALLENES, baille à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, marchand et tavernier demeurant à CHEMY, 4 cents ½ à CHEMY.

2 E 3 / 9038 acte 127 - 22/12/1691 - Bail

Noel DESBUISSONS fils de Guillaume, laboureur demeurant à PROVIN, baille à Olivier LECUPPRE fils d'Antoine, laboureur demeurant à ALLENES, 6 cents à CARNIN.

2 E 3 / 9038 acte 128 - 29/12/1691 - Vente

Philippe DELEVALLEE, Bartholomé GRAUWIN fils de feu Claude, et Marie DELEVALLEE sa femme, demeurant à CAMPHIN, lesdits DELEVALLEE enfants et héritiers de feu Antoine, vendent à Jacques GRAUWIN fils de feu Jean, sergent de CAMPHIN, 5 quartiers à CAMPHIN, pour 115 livres parisis.

2 E 3 / 9038 acte 129 - 31/12/1691 - Vente

Guillaume et Pierre DE LE RUYELLE, enfants de feu Pierre, laboureurs demeurant à MEURCHIN, vendent à Pierre LEROUGE fils de feu Abel, laboureur demeurant à PROVIN, 4 cents à PROVIN, à charge du bail qu'en a Marguerite DE LE RUYELLE, pour 594 livres.

2 E 3 / 9038 acte 130 - 31/12/1691 - Accord

Guillaume DELECOURT fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à ALLENES, et Marie BARBIEUX sa femme, Jacques HERMAND fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant audit lieu, et Jeanne BARBIEUX sa femme d'une part, Pierre BARBIEUX fils de feu Bon, laboureur demeurant à EMMERIN, et Péronne LEFEBVRE sa femme d'autre part, lesdits BARBIEUX enfants et héritiers dudit feu Bon et d'encore vivante Catherine DE MAIRLE, passent un accord. Moyennant 16 patagons moins 8 patars que lesdits Jacques HERMAND et sa femme, ont reçus des dits Pierre BARBIEUX et sa femme, et 7 patagons que ledit DELECOURT et sa femme, recevront dans un an, lesdits premiers comparants renoncent à tous les droits qu'ils ont dans un lieu manoir à EMMERIN, lequel est chargé d'une rente héritière portant en capital 400 livres parisis au profit de l'église d'EMMERIN.

2 E 3 / 9038 acte 131 - 09/10/1691 - Accord

Gaspard et Pierre BOURETZ fils de feu Luc et de Michelle DURIEZ, se faisant forts de Josse BOURRETZ leur frère, demeurant ledit Gaspard à MARCHIENNES en Haynaut et ledit Pierre à RIEULETZ, Henri DESCATOIRE fils de feu Pierre, mari de Marie Jeanne BOURETZ icelle sœur aux susnommés, demeurant à PEQUENCOURT d'une part, Jacques LESCUTIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant à BAUVIN d'autre part, passent un accord touchant un procès que les premiers avaient intempé pardevant les bailli et échevins de PROVIN, pour être fournis d'un certain testament qu'à présent défunt François DE BAILLOEUL et Anne DURIEZ ont fait au profit desdits premiers comparants pour un petit lieu manoir séant à PROVIN, et ce à l'encontre du second comparant. Moyennant 23 patagons que ledit LESCUTIER paiera ce jour aux premiers comparants sauf que ledit DESCATOIRE aura seulement 13 livres (il n'a fait aucun débours), les premiers renoncent à tous droits.

2 E 3 / 9038 acte 132 - 11/10/1691 - Accord

Hubert, Antoine et Alexis VERDIERE fils de Charles, manouvriers, demeurant lesdits Hubert et Alexis à HERRIN, et ledit Antoine à ALLENES, iceux se faisant fort de Nicolas BERNARD fils de Guillaume, mari de Marie Madeleine VERDIERE et icelle sœur aux susnommés d'une part, Philippe VERDIERE leur frère clerc demeurant à ABLAIN SAINT NAZAIRE d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant une certaine somme de deniers que ledit Philippe a reçue des premiers, il renonce à tous droits qu'il a dans un lieu manoir contenant 3 quartiers à ALLENES à lui dévolu et eschu par le trespas de Maître Pierre COCQUEL vivant clerc et notaire à ALLENES, son père-grand. Philippe et Alexis renoncent aussi aux droits dans un cent ½ provenant de la succession de Marguerite COCQUEL leur mère, au profit dudit Hubert VERDIERE.

2 E 3 / 9038 acte 133 - 21/10/1691 - Bail

François DUPONT fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant à ESPINOY, baille à Marie Anne DUSART veuve de Jean BIRLOUET, demeurant à WAHAGNIES, un lieu manoir contenant 2 cents à WAHAGNIES, pour 14 livres parisis par an. En présence de Druon CAPRON fils de feu Simon, manouvrier demeurant à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9038 acte 134 - 22/10/1691 - Partage

Nicolas et Marie DE MAY, Jean DUFLOT fils de feu Vincent, son mari, Marie LEFEBVRE veuve avec enfants de Jean DE MAY, et Agnès DE MAY jeune fille non mariée, lesdits DE MAY enfants et héritiers des feus Louis et Agnès ROGER, demeurant à ANNOEULLIN, se partagent l'héritage de leurs feus père et mère. Nicolas DE MAY aura cent  $\frac{1}{2}$  de lieu manoir pris en 3 cents avec 15 pieds de la grange érigée, séant en l'enclavement de CARNIN paroisse d'ANNOEULLIN, à charge d'une lettre de rente portant 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres parisis au profit de Nicolas BRIDELANCE bailli de CARNIN, item cent  $\frac{1}{2}$  à CARNIN, pris en 4 cents à l'encontre d'Agnès et Marie DE MAY. Marie LEFEBVRE aura une portion de manoir contenant 3 quartrons à ANNOEULLIN, item cent  $\frac{1}{2}$  pris es dits 4 cents. Marie DE MAY aura 3 cents à CARNIN. Agnès DE MAY aura cent  $\frac{1}{2}$  de lieu manoir à ANNOEULLIN à charge d'une lettre de rente héritière portant 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres parisis au profit des hoirs Guillaume DESCAMPS, item un cent à CARNIN pris es dits 4 cents. Ledit DUFLOT paiera 46 livres 15 gros à Nicolas DE MAY et 20 gros à la veuve Jean DE MAY. Nicolas paiera à Agnès 40 gros.

2 E 3 / 9038 acte 135 - 23/10/1691 - Accord

Alexandre MONTAIGNE cabaretier demeurant à HAUBOURDIN, Antoine FROIGNU fils de feu Jean, cabaretier à CARVIN, et Catherine MONTAIGNE sa femme d'une part, Nicolas MONTAIGNE fils de feu Alexandre, cabaretier demeurant à ALLENES d'autre part, passent un accord au sujet d'un lieu manoir amasé de maison sur cent  $\frac{1}{2}$  à ALLENES, à eux dévolus par acte passé devant notaire par feu Gilles GUILBERT père-grand desdits MONTAIGNE iceux enfants dudit feu Alexandre et de feu Antoinette GUILBERT. Moyennant 150 florins que paiera le second aux premiers, les premiers renoncent à leurs droits. Ledit lieu se divisera en 5, les 3 parts à Nicolas MONTAIGNE, et les 2 autres à Allard et Marie Françoise MONTAIGNE frère et soeur des 3 autres, avec 4 places.

2 E 3 / 9038 acte 136 - 30/10/1691 - Vente

Pierre WARQUAIN fils de feu Quentin, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, olieur et laboureur demeurant audit lieu, 2 cents et demi quartron à GONDECOURT, pour 108 livres.

2 E 3 / 9038 acte 137 - 31/10/1691 - Partage

Philippe et Cécile DELEVALLEE, Bartholomé GRAUWIN et Marie DELEVALLEE sa femme, iceux DELEVALLEE enfants et héritiers de feu Antoine, se partagent l'héritage. Philippe DELEVALLEE aura 5 cents à CAMPHIN, item la moitié d'un lieu manoir contenant 3 cents audit lieu, et finalement la moitié de 5 quartrons derrière le Joncquoy, impartis à l'encontre de ladite Marie DELEVALLEE. Marie DELEVALLEE aura 3 cents audit lieu, l'autre moitié desdits 3 cents de lieu manoir, et l'autre moitié desdits 5 quartrons. Cécile DELEVALLEE aura un lieu manoir contenant 1 cent audit lieu, tous les meubles par menages, grains battus et à battre étant au lieu mortuaire, vache, coffres et autres. Philippe paiera 24 livres à Cécile.

2 E 3 / 9038 acte 138 - 22/10/1691 - Vente

Jean BOUTTEMY fils de feu Jacques, manouvrier et tavernier demeurant à PONT A VENDIN, vend à Adrien BARRETZ fils de feu Vaast, batelier sur la Haute Deûle, demeurant audit lieu, 18000 faiz de grosses maullles étantes présentement en 3 moyes au maretz de PONT A VENDIN, pour 49 gros du cent de faiz à emmener en février prochain.

2 E 3 / 9038 acte 139 - 13/11/1691 - Vente

Jean HERMAND fils de Pierre, batelier demeurant à Estevele, et Marie Madeleine BRUNEL sa femme, et Philippe BRUNEL fils de feu Philippe, manouvrier demeurant audit lieu, vendent à Jean François DE LE RUYELLE fils de feu Alexandre, et Catherine BRUNEL sa femme, manouvrier demeurant à Estevele,  $\frac{2}{3}$  d'un mencau de terre nommé le mencau Moreau à Estevele, pour 288 livres. En présence de Dominique DUMONT fils de feu Thomas, cabaretier, et Jean BARRETZ fils de feu Vaast, manouvrier, demeurant à PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9038 acte 140 - 02/11/1691 - Contrat de mariage

Jacques **DEFRETIN** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Gilles BIGOT son parrain.

Marie Madeleine **MACHON** aussi jeune fille à marier demeurant à PHALEMPIN, assistée de Nicaise MACHON son père.

... de la succession dudit feu Jean et de Marie Marguerite LAURENT ses père et mère.

2 E 3 / 9038 acte 141 - 02/11/1691 - Vente

Jean MORTREUX fils de feu Jean, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Marie LALLOE sa femme, vendent à Jean COCHET fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, 4 cents à CHEMY, pour 384 livres.

2 E 3 / 9038 acte 142 - 02/11/1691 - Testament

In Nomine Domini Amen.

Marie LALLOE femme de Jean MORTREUX, demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, au lit malade, fait son testament. Inhumation dans le cimetière d'ANNOEULLIN. Elle veut que son port de mariage soit utilisé entièrement pour dire des messes et faire des œuvres pieuses. Elle donne à Adrienne LEMETTRE sa nièce et filleule, sa baie rouge et son fer d'argent et un escourceul de soie noire.

2 E 3 / 9038 acte 143 - 03/11/1691 - Accord

Nicolas FACOMPRETZ fils de feu Guillaume, tisserand demeurant à ALLENNES d'une part, Antoine MALLETT fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN d'autre part, passent un accord par lequel moyennant 60 patagons que le premier comparant a reçu dudit MALLETT son beau-fils, il lui cède tous les droits qu'il a par la donation que lui en a fait feu Guillaume VICCART son beau-frère, passée le 22/05/1681. En présence de Jean FLAMEN fils de feu Adrien, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 144 - /1691

Jean HAVET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à Drumez paroisse d'ATTICHES, vend à Philippe REMY fils de feu Jean, garde bois des forêts de Vendosme à PHALEMPIN, demeurant à Drumez, 6 cents à Martinsart paroisse de SECLIN, pour 550 livres parisis. En présence de Valentin FLAMEN fils de Sixte, jeune homme non marié, demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 145 - 05/11/1691 - Donation

Aldegonde MERCHIER fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à ATTICHES, par affection pour Barbe MERCHIER sa sœur femme à Gilles DESBIENS, demeurant audit lieu, lui donne entrevif, la moitié d'un lieu manoir contenant en totalité 2 cents à ATTICHES impartis à l'encontre de sa dite sœur, item la moitié de 4 cents audit lieu, et finalement la moitié de 5 quartrons aussi à ATTICHES.

2 E 3 / 9038 acte 146 - 08/11/1691 - Donation

Marie MOREL veuve d'Eloy PARSY, demeurant à Thelus paroisse de THUMERIES, déclara que Jean Antoine LEROY bourgeois rentier demeurant à LILLE, son maître et parrain à Jean Antoine Joseph PARSY, a donné à son filleul, 100 livres parisis et ce des arrérages de rendage qu'elle lui devait. Etant malade, elle veut qu'après son trespas ladite somme soit donnée au dit filleul. Elle veut que Philippe Robert et ledit Jean Antoine Joseph, ses fils non mariés, reçoivent tous les meubles qu'elle délaissera à l'exclusion de ses autres enfants. Elle donne entrevif à sesdits 2 fils et à Anne Elisabeth et Barbe PARSY ses filles, 5 cents à CHEMY, à l'exclusion des enfants de feu Marie Madeleine PARSY aussi sa fille. Elle donne les labours, fiens, amendises et grains sur les terres qu'elle occupe à ses dits fils.

2 E 3 / 9038 acte 147 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Philippe Charles WATTELIER fils de feu François, marissal demeurant audit lieu, 7 cents et un quartron venant par donation qu'en a fait Maître Denis TESSON, item 12 cents 21 verges à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 148 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, mosnier de PHALEMPIN, et Monique MOREL sa femme, 2 bonniers 12 cents  $\frac{1}{2}$  et 13 verges en plusieurs pièces à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 149 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à François D'ANNOEULLIN fils de feu François, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, 3 cents à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9038 acte 150 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Laurent POUCCQ (*signe DE POUCCQUES*) fils de Jean Bauduin, Escuyer Seigneur du Puich et Grand Forestier des Bois et forêts de Vendosme, demeurant à SECLIN, 8 cents  $\frac{1}{2}$  en 2 pièces à SECLIN.

2 E 3 / 9038 acte 151 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Louis VALLEZ fils de feu Louis, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 8 cents audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 152 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Anselme WARTEL fils de Nicolas, au lieu de la veuve Jacques COCHET sa belle-mère, manouvrier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, 6 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 153 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Robert LESAGE fils de feu Pasquier, charpentier, et Jean CHIVORE fils de feu Philippe, son beau-fils, laboureur demeurant à PHALEMPIN, un bonnier audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 154 - 08/11/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Nicolas D'AVRIL fils de feu Paul, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 24 cents en plusieurs pièces dont 2 cents  $\frac{1}{2}$  à PHALEMPIN et le reste à CAMPHIN.

2 E 3 / 9038 acte 155 - 08/11/1691 - Cession de bail

Philippe Charles WATTELIER fils de feu François, marissal demeurant à PHALEMPIN, résigne le parfait de bail qu'il a de 8 cents appartenant aux Chapelains de Notre Dame lez Cité en ARRAS, à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, homme de fief et mosnier de l'Abbaye de PHALEMPIN, acceptant ledit parfait qu'il en a de Piat DOUTRELON, Pierre DELECOURT et André THERY, occupants originaires desdites terres.

2 E 3 / 9038 acte 156 - 08/11/1691 - Bail

Philippe Charles WATTELIER fils de feu François, marissal demeurant à PHALEMPIN, père et tuteur de Florence WATTELIER sa fille qu'il a retenue de Jeanne Françoise DECAMPS, baille à Jean DELAGRANGE fils de feu Nicolas, cordonnier demeurant audit lieu, un cent à PHALEMPIN, pour 8 livres parisis.

2 E 3 / 9038 acte 157 - 10/11/1691 - Contrat de mariage

Pasquier **CANIPEL** fils de feu Martin, jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de Pierre CANIPEL son frère et Antoine CANIPEL son parrain.

Christine **DESPRETZ** fille de feu Barthélémy, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de François GUILBERT son beau frère et Jacques GRAUWIN son cousin du côté maternel.

2 E 3 / 9038 acte 158 - 12/11/1691 - Contrat de mariage

Louis **D'ANNOEULLIN** jeune homme non marié demeurant à PHALEMPIN, assisté de François D'ANNOEULLIN et Marie BOULINGER ses père et mère.

Jeanne **HAVET** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jacqueline FLINOIS sa mère et Pierre BONNIER son beau frère.

2 E 3 / 9038 acte 159 - 12/11/1691 - Bail

Pierre MALLET fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille en avant cense à Jean CORNIL fils de feu Robert, laboureur et tavernier demeurant audit lieu, 6 cents appartenant à un particulier de la ville de MONS dont POTTIER procureur à LILLE en est receveur.

2 E 3 / 9038 acte 160 - 13/11/1691 - Vente

Antoine LARCHIER fils de feu Nicolas, bailli de PONT A VENDIN, y demeurant, vend à Antoine WATTRELOT fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit lieu, 2 cents à PONT A VENDIN, pour 288 livres.

2 E 3 / 9038 acte 161 - 20/11/1691 - Bail

Anne DURETESTE veuve d'Antoine DUQUESNE vivant fermier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Michel CARLIER fils d'Adrien, laboureur demeurant à THUMERIES, 6 cents à THUMERIES.

2 E 3 / 9038 acte 162 - 25/11/1691 - Donation

Marie D'ASSONNEVILLE veuve de Jean CARETTE, demeurant à Estevele, pour l'affection qu'elle porte à Augustin DE LANNOY son gendre et Jeanne CARETTE sa fille femme audit DE LANNOY, demeurant audit lieu, leur donne entrevif un lieu manoir contenant 1 cent à Estevele.

2 E 3 / 9038 acte 163 - 28/11/1691 - Partage

Maximilien CAMUZ fils de feu Jean, et Anne HURTREZ sa femme, Joseph DEBOULT fils de feu Claude, et Marie HURTREZ sa femme, et Jeanne HURTREZ fille des feus Antoine et de Jeanne HAVETZ, demeurant à ATTICHES, icelles HURTREZ sœurs et héritières de feu Jean HAVETZ et icelui frère à ladite Jeanne, se partagent l'héritage à elles dévolu par le trespas de leur dit feu oncle, faisant entre eux une tête à l'encontre des autres héritiers, dont le partage a été fait. Anne HURTREZ aura 4 cents à ATTICHES, un tiers d'une lettre de rente héritière portant 37 livres 10 gros par an au rachat de 600 livres parisis y obligé par reconnaissance Antoine FAVIER au profit dudit feu Jean HAVETZ. Marie HURTREZ aura un lieu manoir contenant cent  $\frac{1}{2}$  à ATTICHES, item 2 cents audit lieu pris en 10 cents à l'encontre dudit Jean HAVET et de ladite Jeanne HURTREZ. Jeanne HURTREZ aura 4 cents pris es dits cents, item 2 lettres de rente héritière, l'une portant 120 livres en capital, y obligé originellement Nicolas BLEQUIN, et l'autre de 100 livres y obligé Pasquier DE BELVA, pardevant auditeurs le 23/01/1634. En présence de Pierre DE MARQUETTE fils de Laurent, carlier, et Nicolas DUCLERMORTIER fils de feu Martin, marissal, demeurant à TOURMIGNIES.

2 E 3 / 9038 acte 164 - 28/11/1691 - Rente héritière

Jeanne HURTREZ fille de libre condition des feus Antoine et Jeanne HAVETZ, demeurant à ATTICHES, moyennant 159 livres parisis reçues de Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant audit lieu, lui cède une lettre de rente héritière passée devant lieutenant et gens de loy de la Cessoye à ATTICHES, en date du 13/06/1641, y obligés originellement Nicolas BLEQUIN fils de feu Nicolas, et Marguerite DESCARPENTIER sa femme, en 7 livres 10 gros au rachat de 120 livres, au profit de Pierre MOEURILLON fils de feu Eloy, vivants demeurant à ATTICHES, laquelle rente Madeleine LECOMPTE veuve dudit Pierre MOEURILLON l'a vendue à Jean HAVETZ lors portier de l'Abbaye de PHALEMPIN, par acte passé devant Quentin CORNILLOT notaire de SECLIN le 31/10/1658, et icelle reconnue à la Gouvernance de LILLE par Nicolas BLEQUIN fils de feu Nicolas, le 25/05/1661.

2 E 3 / 9038 acte 165 - 02/12/1691 - Bail

Marie Anne Christophine CHOCQUET veuve de Nicolas CHOCQUET, demeurant à la Neuville paroisse de PHALEMPIN, baille à Jean LE GROULX fils de feu Nicolas, laboureur à la Neuville, un lieu manoir audit lieu contenant 4 cents, à la réserve d'une portion de jardin de demi cent.

2 E 3 / 9038 acte 166 - 03/12/1691 - Echange

Jean, Simon et Pierre DELECOURT, et Jaspard LABBE mari de Pasque DELECOURT, iceux DELECOURT enfants de feu Alexandre, laboureurs demeurant lesdits DELECOURT à CARNIN et ledit LABBE à CAMPHIN d'une part, Marie DU ROTZ veuve de Louis DELECROIX, labourière demeurant à HOUPLIN d'autre part, échanges des héritages. 8 cents en 2 pièces à CHEMY contre 8 cents à CARNIN. En présence de Vincent LEDOUX fils de feu Louis, et Sébastien LEDOUX son fils non marié, demeurant à CARNIN.

2 E 3 / 9038 acte 167 - 03/12/1691 - Bail

Martin TEFFRY fils de feu Martin, couturier demeurant à SECLIN, baille à Baltasart BOMY fils de feu Charles, cordonnier demeurant à SECLIN, une maison à front de la rue Notre Dame où demeurait Grégoire DE MOUCHY, à la réserve du raisin qui viendra aux vignes.

2 E 3 / 9038 acte 168 - 03/12/1691 - Vente

Madeleine LIETARD veuve de Melchior SAUVAGE, Charles GARIN fils de feu Eloy, et Marie Madeleine DANCOISNE sa femme, demeurant à MEURCHIN, Bartholomé GROUSEZ fils de Jacques, manouvrier demeurant à HANTAY, et Marie Adrienne DANCOISNE sa femme, ladite Madeleine LIETARD héritière de feu Isabeau PROVINGE, et icelles DANCOISNE filles et héritières de Marie LIETARD et icelle aussi fille et héritière de feu Isabeau PROVINGE, vendent à Blaise GODIN fils de feu Pierre, en qualité d'agent des héritiers de Maître Gilles IZAMBART vivant Grand bailli de Messieurs des Abbé et religieux de l'Abbaye de MARCHIENNES, cent et 20 verges à WAHAGNIES, pour 48 livres.

2 E 3 / 9038 acte 169 - 06/12/1691 - Vente

Jacques GAUWIN fils de feu Jacques, tisserand demeurant à PROVIN, et Antoinette BOTTIN sa femme, vendent à Jacques LEDRUT fils de feu Philippe, censier demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, 4 cents à CHEMY, pour 216 livres.

2 E 3 / 9038 acte 170 - 07/12/1691 - Bail

Anne DURETESTE veuve d'Antoine DUQUESNE vivant lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Thomas MILLEVILLE fils d'Arnould, laboureur demeurant à THUMERIES, 7 cents audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 171 - 07/12/1691 - Bail

Anne DURETESTE veuve d'Antoine DUQUESNE vivant lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Louis LE SOIL fils de feu Martin, marissal demeurant à THUMERIES, 4 cents à THUMERIES, pour 13 livres par an.

2 E 3 / 9038 acte 172 - 07/12/1691 - Bail

Anne DURETESTE veuve d'Antoine DUQUESNE vivant lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Gaspard DE BEAUCAMPS fils de Gaspard, laboureur demeurant à THUMERIES, un lieu manoir audit lieu contenant 5 cents, pour 50 livres.

2 E 3 / 9038 acte 173 - 10/12/1691 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'Abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULD Prieur, et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite Abbaye, baillent à Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à PHALEMPIN, 26 cents ½ audit lieu.

2 E 3 / 9038 acte 174 - 10/12/1691 - Accord

Nicolas Marc DEFFAU (DEFAUX) fils d'Henri, laboureur demeurant à DOURGES, et Marie TAHON sa femme paravant veuve avec enfant de Paul CRESPEAU d'une part, Nicolas FACOMPRETZ fils de feu Guillaume, tisserand demeurant à ALLENES d'autre part, étant en procès à la Gouvernance de LILLE à raison d'une vente et résignation de part que feu Guillaume VICCART avait en 13 cents à HANTAY, faite audit feu Paul CRESPEAU, pour 600 livres et comme la vente n'a pas été validée, les vendeurs ont voulu être remboursés, ledit FACOMPRETZ étant donataire dudit feu VICCART. Moyennant 48 livres de gros de 12 livres parisis chacune que Guillaume FACOMPRETZ fils dudit Nicolas, Antoine BONTE fils de feu Pierre, demeurant à WAVRIN, mari de Marquette FACOMPRETZ, et Antoine MALLET fils de feu Michel, demeurant à PROVIN, bail et mari de Gabrielle FACOMPRETZ, icelles FACOMPRETZ filles dudit Nicolas, et héritières dudit Guillaume VICCART avec ledit Guillaume leur frère demeurant à ALLENES, ont promis payer dans un an, le procès est terminé. Ledit Nicolas FACOMPRETZ, n'ayant l'argent, cède à ses enfants 6 cents en 2 pièces à PROVIN, à

charge du bail qu'en a ledit Antoine MALLET. En présence de Jean CRESPEAU fils de feu Antoine, bailli de BAUVIN, et Gilles BRISSE fils de feu Jacques, tavernier demeurant à ATTICHES.

2 E 3 / 9038 acte 175 - 10/12/1691 - Accord annulé

Nicolas FACOMPRETZ fils de feu Guillaume, tisserand demeurant à ALLENES d'une part, Antoine MALLET fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN d'autre part, ont passé un accord le 3/11/1691. Cet accord est cassé.

2 E 3 / 9038 acte 176 - 10/12/1691 - Vente

Thomas CAMBIER fils de feu Paul, couvreur de paille demeurant à ANNOEULLIN, et Jeanne BEGHUIN sa femme, vendent à Noël VICCART fils de feu Jean, tisserand demeurant à PROVIN, 2 cents ½ audit lieu, pour 429 livres.

2 E 3 / 9038 acte 177 - 11/12/1691 - Accord

Marie Françoise LECLERCQ fille non mariée des feus Maximilien et Anne LEGRAIN, demeurant à ATTICHES d'une part, Madeleine FLINOIS veuve de Venant ACOU, demeurant audit lieu d'autre part, pour mettre fin au procès intenté au Siège de la Gouvernance de LILLE, par ladite FLINOIS à l'encontre dudit feu Maximilien LECLERCQ, tendant à être payée de la somme de 110 livres parisis pour la vente d'un lieu manoir contenant un cent à ATTICHES, demeuré audit Maximilien comme command de Thimoté GAUTIER. Ledit LECLERCQ (notaire) lui aurait dit qu'elle lui devait 60 livres par certaine transaction qu'elle avait fait au profit de Nicolas DE BACHY et Jeanne JACQUART sa femme paravant veuve de Gilles DE HENNIN, et Jacques DE HENNIN son fils, tant en son nom qu'en qualité de curateur commis aux biens par le trespas de Gilles son père, jusqu'au dit jour de la transaction de 50 livres en capital restant de 150 livres d'une rente héritière donnée d'auditeurs de LILLE, en date du 23/03/1618, y obligés Hubert LELIEVRE fils de feu Martin, et Jean DE HENNIN fils de feu Jean, en 6 florins 5 patars par an au rachat de 100 florins, laquelle aurait été déclarée exécutoire le 18/01/1669 à la charge de Venant ACOU, laquelle rente ledit LECLERCQ disait en avoir droit, etc... Moyennant l'abandon que fait la première comparante dudit lieu manoir que ledit LECLERCQ avait acquis au profit de ladite Madeleine FLINOIS, celle-ci décharge ladite LECLERCQ des rendages qu'elle peut avoir payés audit LECLERCQ depuis l'acquisition dudit lieu manoir.

2 E 3 / 9038 acte 178 - 11/12/1691 - Partage

Jacques CAULLIER fils de feu Jean, manouvrier demeurant à ATTICHES, pour éviter procès entre Laurent CAULLIER son fils et les enfants de feu Jean CAULLIER, ses neveux, pour les héritages qu'il délaissera après son trespas, il en fait le partage. Laurent CAULLIER aura un lieu manoir contenant 2 cents pris en 3 cents à ATTICHES, 3 cents pris en 7 à ATTICHES, autres 3 cents, item 3 cents ½, et 2 autres cents à ATTICHES, 11 quartrons audit lieu. Les enfants dudit feu Jean CAULLIER auront cent ½ pris es 3 cents ½ avec une maison, 4 cents pris es dits 7 cents, 2 cents, 3 cents, et finalement 5 cents 3 quartrons à ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 1 - 11 et 12/01/1692 - Vente

De la part de Jean DECARNIN, Antoine HENNIART relict de Catherine DECARNIN, Philippe CAUDRELIER bail et mari d'Anne DECARNIN, Jean FLINOIS bail et mari de Claire DECARNIN, Jacques BLONDEL aussi mari de Jeanne DECARNIN et Adrien MARCHAND aussi mari de Marie Madeleine DECARNIN, iceux du surnom DECARNIN frère et sœurs enfants de feu George, la vente mobilière délaissée par leur dit feu père avec les bestiaux et les advestures.

2 E 3 / 9039 acte 2 - 03/01/1692 - Vente

Antoinette WATTRELOT veuve demeurée es biens et dettes d'André DUBRON, labourière demeurant à ANNOEULLIN, Monsieur Maître Basil DUBRON prêtre bachelier formé en théologie chapelain de l'église collégiale de Saint Amé en Douai, Jean et André DUBRON demeurant à ANNOEULLIN, Jean WATTRELOT fils de Mathieu aussi laboureur et Anne DUBRON sa femme demeurant audit lieu, iceux du surnom DUBRON frères et sœur enfants dudit André et de ladite Antoinette WATTRELOT iceux se faisant et portant fort de Marie, Catherine et Antoinette DUBRON leurs sœurs aussi enfants de ladite Antoinette absentes, vendent à Hubert BEAUVENTRE fils de feu Louis, manouvrier demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit HOUPLIN.



2 E 3 / 9039 acte 3 - 07/01/1692 - Déclaration

Nicolas DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur demeurant à GONDECOURT et Anne CUVELIER sa femme, lesquels déclarèrent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux lesquels les filles n'y viendraient à y succéder étant qu'ils ont enfant mâle, voulant y remédier, ils veulent que tous les enfants qu'ils délaisseront à la réserve de Anne DORCHIES aussi leur fille laquelle a renoncé à leur succession par contrat fait et passé par devant notaire présent témoin, viennent à partir également à condition toutefois que Barbe DORCHIES leur fille sera tenue de mettre en mont commun six cents de terre à labour séant au terroir de CHEMY provenant et délaissé par Mathias DORCHIES frère dudit comparant.

2 E 3 / 9039 acte 4 - 07/01/1692 - Contrat de mariage

Antoine **BRIDELANCE** fils de feu Martin, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Martin, Marie Catherine et Jeanne BRIDELANCE ses frère et soeurs et Henri BRIDELANCE son oncle.

Antoinette **LEROUGE** fille de feu Charles et d'encore vivante Antoinette LEQUIND et assistée d'icelle, de Jean MARQUANT et Jean LESNE ses oncles demeurant audit lieu.

(Un acte précise que la mère d'Antoine est Antoinette DELOBEL et qu'il y a aussi Jaspard et Antoinette BRIDELANCE, frère et soeur en bas âge).

2 E 3 / 9039 acte 5 - 07/01/1692 - Accord et transaction

Antoine BRIDELANCE jeune homme non marié suffisamment âgé demeurant à GONDECOURT d'une part, Martin, Marie Catherine et Jeanne BRIDELANCE aussi non mariés aussi de libre condition demeurant audit lieu d'autre part, iceux tous frères et sœurs enfants et héritiers de feus Martin et d'Antoinette DELOBEL, les seconds ont pris à leur charge de nourrir et alimenter vêtir et retenir chez eux Jaspard et Antoinette BRIDELANCE leurs frère et sœur en bas âge comme aussi de nourrir alimenter vêtir nettoyer et retenir chez eux Jeanne CHRESTIEN leur mère grande du côté maternel, le premier a consenti que les seconds pourront jouir du lieu manoir à eux dévolu par le trépas de leurs dits feus père et mère.

2 E 3 / 9039 acte 6 - 10/01/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Martin CHUFFART fils de feu Ghislain, laboureur demeurant à SECLIN, deux bonniers de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 7 - 10/01/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Jean CORNETTE fils de feu Robert, et Marguerite LENGART veuve en secondes noces de Pierre DUHAYON, demeurant audit lieu, deux bonniers de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9039 acte 8 - 10/01/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur demeurant audit PHALEMPIN, trois bonniers sept cents dix neuf verges de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 9 - 10/01/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent à Pierre CHUFFART fils de feu Piat, laboureur demeurant à SECLIN, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 10 - 11/01/1692 - Partage

François MAIGNY fils de feu François, présentement au lit malade mais en ses bons sens et entendement demeurant au PONT A VENDIN, pour éviter procès entre ses enfants à raison de quelques maisons et autres édifices, fait le partage, aux enfants tant ceux qui sont nés que ceux à naître de Siméon MAIGNY son fils une petite maison, à Jean et Jeanne MAIGNY frère et sœur une autre petite maison audit lieu tenant d'un sens à la maison ci devant assignée aux enfants dudit Siméon leur frère.

2 E 3 / 9039 acte 11 - 14/01/1692 - Accord et transaction

Aldegonde MERCHIER jeune homme non marié, Gilles DESBIENS fils de feu Martin et Barbe MERCHIER sa femme demeurant à ATTICHES d'une part, Henri FLAMEN fils de feu Cornille et Anne MERCHIER sa femme demeurant audit lieu, lesdits du surnom MERCHIER frère et sœurs enfants et héritiers de feu Jean et de Madeleine LOHIER d'autre part, concernant un lieu manoir contenant cent et demi et demi quartron séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 12 - 15/01/1692 - Accord

Philippe BRASSART fils de feu Jean, couvreur d'écaillés demeurant en la ville de SECLIN d'une part, Philippe Mathieu LAGACHE fils de François en qualité de receveur des biens de l'église de CAMPHIN du gré aveu de messieurs les pasteurs et gens de loi dudit lieu absents d'autre part, passent un accord par lequel le premier promet d'entretenir les toits de l'église chapelle de Notre Dame, celle de Saint Médard, sacristie et tabernacle où l'on met les aliments des morts.

2 E 3 / 9039 acte 13 - 15/01/1692 - Donation

Sébastien BRUNEL fils de feu Jean, charpentier demeurant à PROVIN, pour l'amour et affection qu'il porte à Jeanne BRUNEL sa fille non mariée pour la récompenser des bons et agréables services qu'elle lui a fait de demeurer avec lui depuis la mort de la femme dudit comparant, lui donne la somme de trois cents livres monnaie de Flandres.

2 E 3 / 9039 acte 14 - 17/01/1692 - Partage

Marie DELECOURT veuve en secondes nocces de Michel DESMONS, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour nourrir paix et amitié entre ses enfants à raison d'un lieu manoir qu'elle est apparente de délaisser à son trépas, en fait le partage, à François DESMONS son fils une maison de la longueur de quinze pieds et treize de large, à Noëlle DESMONS sa fille une maison chambre étable avec la moitié d'un arc de la grande à l'encontre de Martine DELECOURT sœur de ladite comparante.

2 E 3 / 9039 acte 15 - 16/01/1692 - Déclaration

Pierre CRESPEL fils de feu Richard, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Marie Catherine BOISTEL sa femme de sa seconde conjonction, lesquels déclarèrent qu'ils ont l'intention de faire construire quelques édifices au village de PHALEMPIN et comme ledit Pierre CRESPEL a retenu de sa première conjonction avec Catherine DELEVALLEE quelques enfants, ceux-ci partiront la juste moitié des édifices.

2 E 3 / 9039 acte 16 - 22/01/1692 - Renonciation

Pierre LEMETTRE fils de feu Gilles, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMAY d'une part, Louis LEMETTRE fils dudit Pierre laboureur demeurant à ILLIES d'autre part, le second renonce à toutes tels parts droits raisons et actions qu'il peut ou pourra avoir tant es biens meubles et immeubles qu'a délaissés défunte Antoinette LALLOE sa mère et à ceux que délaissera son dit père au profit de Jean, Jeanne et Cécille LEMETTRE ses frère et sœurs non mariés demeurant encore avec leur père, et renonce aussi au profit que dessus en sa part qu'il a hérité de sa tante Marie LALLOE vivante femme à Jean MORTREUX.

2 E 3 / 9039 acte 17 - 22/01/1692 - Bail

Jean FLINOIS dit Rachinette fils de feu Antoine, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Gilles BRISSE fils de feu Jacques, tavernier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 18 - 22/01/1692 - Bail

Marie et Anne CAMUZ sœurs enfants de feu Jean, demeurant savoir ladite Marie à AVELIN et ladite Anne en la ville de LILLE, baillent à Maximilien CAMUZ leur frère demeurant à ATTICHES, la moitié d'un lieu manoir contenant en totalité quatre cent et demi de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 19 - 22/01/1692 - Partage

Maximilien, Marie, Anne et Marie Madeleine CAMUZ frère et sœurs enfants et héritiers de feus Jean et de Louise MEURILLON demeurant savoir lesdits Maximilien et Marie Madeleine à ATTICHES, ladite Marie à AVELIN et ladite Anne en la ville de LILLE, pour éviter tout procès à raison des biens échus par le trépas de leurs dits feus père et mère, font le partage.

2 E 3 / 9039 acte 20 - 22/01/1692 - Donation

George DECARNIN fils de feu Jean, naguère carlier d'ATTICHES y demeurant, pour la pieuse intention qu'a eu Marie LECOMTE sa femme, donne trois cents de terre à labour séant audit lieu, ce que Jean CRESTIEN fils de feu Martin pauvriseur a accepté.

2 E 3 / 9039 acte 21 - 23/01/1692 - Vente

Angeline PLAISANT veuve de Jacques LESIMON en son vivant lieutenant d'ESTREES, demeurant à LEWARDE, vend à Nicolas D'AVRIL fils de feu Jean, laboureur demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, douze cents de terre à labour séant audit Neuville échus par le trépas de Robert PLAISANT son père auxquelles terres y avait aussi droit Françoise PLAISANT sa sœur mais icelle y a renoncé à son profit par acte passé par devant hommes de fiefs du Hainaut en date du six mars seize cent quatre vingt un.

2 E 3 / 9039 acte 22 - 26/01/1692 - Contrat de mariage

Jean **DURIEZ** fils de feu Bartholomé, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Marie MARCHAND sa mère et Bon DURIEZ son cousin.

Marguerite **COCHET** fille de feu Pierre, aussi jeune fille à marier demeurant audit GONDECOURT, assistée d'Antoine, Sébastien COCHET ses frères, Thomas LEGHUYE son beau frère et Joseph DESBIENS son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9039 acte 23 - 26/01/1692 - Contrat de mariage

Thomas **DELEVALLEE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Piatine DELACROIX sa mère, Mathieu, Nicolas et Anselme DELEVALLEE ses frères.

Marie Madeleine **DELEVALLEE** fille de feu Jean, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Madeleine MAUPAYE sa mère, Antoine LECLERCQ son oncle par alliance et Jean GRARD son parrain.

2 E 3 / 9039 acte 24 - 27/01/1692 - Bail

André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Pierre PIPPELART fils de feu Philippe, laboureur à PHALEMPIN, deux cents de terre séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 25 - 28/01/1692 - Contrat de mariage

Ignace **DELEPLACE** fils de feu Mathieu, relict de Marie DESOBRY, demeurant à PROVIN, assisté de Madeleine MAILLE sa mère, Jean DELEPLACE son frère, Nicolas MORTREUX son beau frère par alliance et Thomas DESOBRY son cousin.

Adrienne **FACOMPRETZ** jeune fille à marier demeurant à ALLENNES les Marais, assistée de Bartholomé FACOMPRETZ et Madeleine COLLETTE ses père et mère et Nicolas FACOMPRETZ son cousin.

... qu'il a retenu un fils de sa première conjonction nommé François.

2 E 3 / 9039 acte 26 - 01/02/1692 - Contrat de mariage

Jean **FLAMEN** fils de feu Adrien, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Sixte FLAMEN son oncle.

Marie Madeleine **VALLEZ** fille de feu Louis, aussi jeune fille à marier demeurant à PHALEMPIN.

... à l'encontre de Jacques FLAMEN son frère ... ladite Marie Madeleine ... de la succession de Catherine CHIVORE sa mère.

2 E 3 / 9039 acte 27 - 01/02/1692 - Renonciation

Jean COCHET fils de Jean, manouvrier demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMAY d'une part, Antoinette COCHET fille dudit Jean, et sœur audit premier comparant non mariée suffisamment âgée demeurant audit hamel, autorisée de son père présent d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 84 livres de Flandres que les seconds lui paieront, le premier renonce au profit de la seconde aux quarante verges de terre qu'elle a hérité de Marie LALLOE sa tante.

2 E 3 / 9039 acte 28 - 04/02/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS religieux et procureur de ladite abbaye, baillent au sieur maître Jean MOREAU fils de feu maître Pasquier arpenteur et chirurgien demeurant à OSTRICOURT et damoiselle Marie LENFANT sa compagne, un certain droit de terrage sur trois cents mesures de terre audit OSTRICOURT.

2 E 3 / 9039 acte 29 - 05/02/1692 - Partage

Catherine CAMUZ veuve de Jérôme BONNIER, demeurant à PHALEMPIN, pour nourrir paix et amitié entre ses enfants et les enfants de feu François BONNIER ses neveu et nièce à raison des héritages qu'elle délaissera à son trépas, fait le partage, à Pierre BONNIER son fils demi cent de lieu manoir amassé (et autres), à Marguerite BONNIER sa fille et à Philippe et Marie Madeleine BONNIER ses neveu et nièce faisant une tête à deux à l'encontre de ladite Marguerite leur tante, par égale portion le reste dudit lieu manoir et moitié des deux cents de terre à labour pris à l'encontre dudit Pierre BONNIER, ce que Marie Jeanne CORNIL mère des dits Philippe et Marie Madeleine BONNIER a accepté en leurs noms.

2 E 3 / 9039 acte 30 - 05/02/1692 - Vente

Jacques SAUVAGE fils de feu Jacques, laboureur et échevin du PONT A VENDIN, vend à Antoine WATTRELOT fils de feu Antoine manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, cinq quartrons de terre à usage de pré séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 31 - 05/02/1692 - Déclaration

Bernard DUMONT fils d'Eleuter, navieur sur la Haute Deûle, et Pierre HOCHIN fils de feu Jean, maréchal demeurant au PONT A VENDIN, lesquels reconnurent que pour l'amour et affection qu'ils portent audit Eleuter DUMONT père dudit Bernard et beau père dudit HOCHIN, ils ont promis d'entretenir, également l'alimenter tant en maladie comme en santé le reste de sa vie et le retirer chez eux sans lui en pouvoir demander aucune chose.

2 E 3 / 9039 acte 32 - 10/02/1692 - Partage

Laurent CAULLIER fils de Jacques, relict de Claire DELERUE et ayant enfants d'icelle tels que Jean Jacques, Robert, Jean Baptiste, Anne, Marie Madeleine et Brigitte CAULLIER tous en bas âge demeurant à ATTICHES d'une part, Jean Jacques BARATTE fils de feu Gilles laboureur demeurant à MONS EN PEVELE oncle par alliance des dits enfants et tuteur apparent d'iceux d'autre part, ledit premier pour l'amour et affection qu'il porte à ses dits enfants même paravant convoler en secondes noces, il leur a fait partage mobilière à eux échus par le trépas de leur dite feue mère.

2 E 3 / 9039 acte 33 - 10/02/1692 - Contrat de mariage

Laurent **CAULIER** fils de Jacques, relict de Claire DELERUE, demeurant à ATTICHES, assisté de Jean Jacques BARATTE son beau frère.

Marie **FAVIER** jeune fille à marier demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, assistée de Philippe FAVIER son père et Joseph FAVIER son frère.

(Un acte précise que Laurent a retenu Jean Jacques, Robert, Jean Baptiste, Anne, Marie Madeleine et Brigitte CAULIER, que Jean Jacques BARATTE est fils de feu Gilles laboureur demeurant à MONS EN PEVELE).

2 E 3 / 9039 acte 34 - 18/02/1692 - Vente

Jean DUFLOT fils de feu Vinchent manouvrier demeurant à ANNOEULLIN, et Marie DEMAY sa femme, vend à Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, bailli de la seigneurie du Tilloy demeurant à CARNIN, trois cents de terre à labour.

2 E 3 / 9039 acte 35 - 20/02/1692 - Vente

Jacques MASURE fils de Jacques, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Françoise BERNARD sa femme, vendent à Pierre GRARD fils de feu Nicolas, laboureur demeurant audit lieu, la moitié de cinq cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 36 - 23/02/1692 - Vente

Simon BOULENGHUIER fils d'Ambroise, manouvrier demeurant à BERCLAU et Marie PETIT sa femme, vendent à Antoine LEDOUX fils de feu Jean, maçon demeurant à PROVIN, un cent de terre pris en quatre à l'encontre dudit acheteur et de Lamoral PETIT son frère à qui appartient le surplus séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 37 - 23/01/1692 - Déclaration

Angeline PLAISANT veuve de Jacques LESIMON en son vivant lieutenant d'ESTREES demeurant à LEWARDE, laquelle connut avoir dénommé constitué établi son procureur spécial de Pierre SALMON auquel elle a donné pouvoir en son nom de vendre à une ou plusieurs personnes les terres et héritages de ladite constituante.

2 E 3 / 9039 acte 38 - 03/04/1692 - Vente

Pasquier GODIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à MEURCHIN, vend à Jean Baptiste DELERUYELLE fils de Philippe, manouvrier demeurant à Estevelles et Angélique QUEVAL sa femme quatre cents de terre fief séant au terroir dudit Estevelles.

2 E 3 / 9039 acte 39 - 05/02/1692 - Vente

Eleuther DUMONT fils de feu Mathieu, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Bernard DUMONT son fils et à Pierre HOCIN son beau fils demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9039 acte 40 - 28/02/1692 - Bail

Marc VERDIERE fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, curateur commis avec autre aux biens délaissés vacants par le trépas d'Anne DUBAR veuve de Jean POTTEAU en son vivant demeurant audit lieu, baille à François POTTEAU fils dudit feu Jean, non marié demeurant audit ALLENNES, un petit lieu manoir séant audit lieu.

Codicille : le neuf mars dudit an ledit Martin POTTEAU s'est obligé avec son dit frère au paiement annuel et conditions y déclarées.

2 E 3 / 9039 acte 41 - 03/03/1692 - Bail

Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Laurent MOREL fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMA, tout un lieu manoir amassé contenant sept cents demi quartron séant audit Wachemy.

2 E 3 / 9039 acte 42 - 07/03/1692 - Vente

François LECOMTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, vend à Jacques LECOMTE fils de Charles, laboureur demeurant audit lieu, la moitié d'onze quartrons de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 43 - 17/03/1692 - Vente

Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Marie BELVAL sa femme, vendent à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur et échevin de la principauté dudit CAMPHIN, cent et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 44 - 17/03/1692 - Vente

Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Marie BELVAL sa femme, vendent à Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE, monière de CAMPHIN, un lieu manoir amassé contenant un cent à livrer par lesdits vendeurs par mesure à prendre en deux tiers de trois cents et demi à l'encontre de Sainte LAMAND mère dudit Jean Baptiste, séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 45 - 20/03/1692 - Donation

Marguerite GUILBERT fille ancienne de feu Antoine, non mariée demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Antoine GUILBERT son neveu, lui donne la somme de quarante huit livres monnaie de Flandres.

2 E 3 / 9039 acte 46 - 22/03/1692 - Donation

Jean CANDILLIER fils de feu Jacques, berger demeurant à PHALEMPIN, pour l'amour et affection qu'il porte à Anne CANDILLIER sa fille, lui donne une petite demeure séant sur la place dudit PHALEMPIN et lui donne en plus la somme de cinquante livres parisis.

2 E 3 / 9039 acte 47 - 22/03/1692 - Contrat de mariage

Jacques ROZE fils de feu Bauduin, relict de Marguerite ROZE, demeurant à GONDECOURT, assisté d'Antoine DELEVALLEE son cousin et Antoine MARCHAND son compère.

Marie Catherine DURIEZ fille non mariée de feu Piat, demeurant audit GONDECOURT, assistée de Jacques DAUBRICOURT son beau frère.

... a de sa première conjonction deux enfants tels que Jean Louis et Jean François.

2 E 3 / 9039 acte 48 - 24/03/1692 - Vente

Jean Baptiste et Antoine LOHEZ fils de feu Pasquier, frères et jeunes hommes demeurant à MEURCHIN, vendent à Jean DANCOISNE fils de feu Pasquier, mauleur demeurant à Estevelles, huit cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 49 - 26/03/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAUT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAUD prieur et Frère Ubalde REYS procureur de ladite abbaye, baillent à Jacques MALLET fils de feu Philippe, Valentin HAVET fils de feu Jean, et Noël MARCHAND fils de feu Jean, laboureurs demeurant audit PHALEMPIN, deux bonniers de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 50 - 27/03/1692 - Déclaration

Catherine DELEFOSSE veuve de Pasquier HERMAND, demeurant à CAMPHIN, laquelle déclara qu'Antoine HERMAND son fils non marié berger demeurant à SECLIN lui aurait fait construire deux places sur son lieu manoir à usage de grangettes et comme ladite comparante a encore autres enfants présentement mariés en lesquelles places celle qu'elle est mariée y voudrait y avoir droit après le trépas de sa mère ce qui serait onéreux audit Antoine, elle veut que ces deux places appartiennent audit Antoine après son trépas hors part.

2 E 3 / 9039 acte 51 - 27/03/1692 - Bail

Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à André FLOURET fils de feu Martin, tavernier demeurant à CAMPHIN, six cents de terre à labeur séant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 52 - 27/03/1692 - Bail

Toussain DECARNIN fils de feu Bernard, bailli de l'abbaye de PHALEMPIN demeurant à PHALEMPIN, baille à Bernard DUHAYON fils de feu Etienne, olieur demeurant à CAMPHIN, six cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 53 - 27/03/1692 - Vente

Antoine BOISTEL fils de feu Michel, manouvrier demeurant à l'enclavement de CARNIN paroisse d'ANNOEULLIN et Antoinette ROZE sa femme, pour satisfaire Josse ROZE père de ladite Antoinette de ce qu'il leur a assisté en leurs nécessités par prêt d'argent, vend à Antoine DUROT fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT, cent et demi de terre à labeur séant au terroir dudit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 54 - 05/04/1692 - Vente

Robert MACHON fils de feu Robert Guillaume, demeurant à CARVIN, et Catherine DESPRET sa femme, vendent à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, trois cents de terre à labeur audit ALLENNES.

2 E 3 / 9039 acte 55 - 08/04/1692 - Bail

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, laboureur et brasseur demeurant à CAMPHIN, baille à Jean François WARQUAIN fils de feu Jean, et Antoinette SAUVAGE sa femme, laboureur demeurant à HERRIN, tout un lieu manoir amassé contenant douze cents audit HERRIN.

2 E 3 / 9039 acte 56 - 08/04/1692 - Contrat de mariage

Paul **DELEBOURSE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Jacqueline LESTIENNE sa mère.

Catherine **RIVELOIS** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Robert RIVELOIS et Jeanne MARQUANT ses père et mère.

2 E 3 / 9039 acte 57 - 09/04/1692 - Bail

Robert et Philippe POTTEAU père et fils manouvriers demeurant à GONDECOURT, baillent à Léon DELANNOIS fils de feu Paul, manouvrier demeurant audit lieu, cent et demi de terre à labeur audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 58 - 09/04/1692 - Bail

Robert et Philippe POTTEAU père et fils manouvriers demeurant à GONDECOURT, baillent à Jean et Philippe DUCASTILLON frères enfants d'Antoine, aussi manouvriers, sept quartrons de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 59 - 09/04/1692 - Déclaration

Jean BORGNE fils de feu Gaspard, tisserand demeurant à PROVIN, et Catherine VICCART sa femme, lesquels reconnaissent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser quelques parties d'héritages patrimoniaux lesquels suivant la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE les filles qu'ils délaisseront n'y viendraient à y succéder étant qu'ils ont enfant mâle, voulant à ce obvier, ils ont voulu que tous leurs enfants tant fille que fils viennent à partir également.

2 E 3 / 9039 acte 60 - 09/04/1692 - Echange

Otte LESCUTIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant à PROVIN d'une part, Pierre LEROUGE fils de feu Abel aussi laboureur demeurant audit lieu d'autre part, échange des héritages.

2 E 3 / 9039 acte 61 - 09/04/1692 - Vente

Noël DESPRET fils de feu Noël, et Michelle LESCUTIER sa femme, Catherine LESCUTIER fille non mariée de feu Claude, suffisamment âgée, et Pierre CROMBECQ fils de feu Jean, icelui père et tuteur légitime de Marie Catherine CROMBECQ qu'il a eu avec feu Isabeau LESCUTIER sa femme et iceux du surnom LESCUTIER sœurs enfants et héritiers dudit feu Claude demeurant à PROVIN, vendent à Pierre LEROUGE fils de feu Abel laboureur demeurant audit lieu cinq quartrons huit verges de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 62 - 10/04/1692 - Partage

Mathias DELEVALLEE fils de feu Antoine, et Thomas LEGHUYE fils de Thomas, et iceux aussi enfants de feu Marie WAUCQUIER, laboureurs demeurant à GONDECOURT, pour nourrir paix et amitié entre eux à raison des biens à eux dévolus et échus par le trépas de leur dite feu mère, font le partage.

2 E 3 / 9039 acte 63 - 10/04/1692 - Vente

Jean HERMAND fils de feu Dominicque, manouvrier demeurant à CARNIN, vend à Martin FREMAU fils de feu Antoine, tisserand demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labour séant au terroir dudit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 64 - 12/04/1692 - Contrat de mariage

Jean **DESBIENS** fils de feu Georges, jeune homme non marié demeurant à HERRIN.

Marie Catherine **DUMETZ** fille de feu Jacques, aussi non mariée demeurant à GONDECOURT, assistée de Jean DUMETZ son frère.

... à l'encontre de Guillaume et Marie DESBIENS ses frère et soeur ... ladite Marie Catherine ... provenant de feu Marie DUPONCHEL sa mère, à l'encontre de Anne Barbe DUMETZ sa soeur.

2 E 3 / 9039 acte 65 - 12/04/1692 - Contrat de mariage

Sébastien **MORTREUX** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à PROVIN.

Marie **CAMBIER** fille de feu Marc, aussi non mariée demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 66 - 14/04/1692 - Renonciation

Antoine VERDIERE fils de Charles et de feu Marguerite COCQUEL, et Nicolas BERNARD fils de Guillaume, et Marie Madeleine VERDIERE sa femme, demeurant à ALLENES les Marais d'une part, Hubert VERDIERE fils dudit Charles laboureur demeurant à HERRIN d'autre part, lesdits du surnom VERDIERE frères et sœur enfants et héritiers de ladite feu Marguerite COCQUEL, pour renonciation des héritages ci après déclarés.

2 E 3 / 9039 acte 67 - 14/04/1692 - Vente

Charles VERDIERE fils de feu Gérard, homme de fief d'ALLENES les Marais, vend à Nicolas BERNARD fils de Guillaume, manouvrier demeurant audit lieu, un quartron de lieu manoir séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9039 acte 68 - 14/04/1692 - Bail

Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, non marié demeurant à HERRIN, baille à Hubert VERDIERE laboureur demeurant audit lieu, deux cents et demi de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 69 - 14/04/1692 - Renonciation

Nicolas LELIEVRE laboureur demeurant à ATTICHES et Jeanne LELIEVRE sa sœur veuve de Claude GAUTIER demeurant audit lieu, enfants et héritiers de feu Antoinette FACOMPRET veuve demeurée es biens et dettes de Jacques LELIEVRE, en son vivant demeurant audit ATTICHES, lesquels déclarèrent que leur dite feu mère les a laissés obligés en la somme de douze livres et dix gros de rente héritière par an pour la moitié de ladite rente portant en capital quatre cent livres vers et au profit de Monsieur l'avocat GODIN en laquelle est aussi obligé pour l'autre moitié Jacques MEURILLON fils de feu Jean et d'Isabeau FACOMPRET sœur de ladite Antoinette et comme lesdits comparants ne souhaitent d'être encore obligé en ladite lettre de rente, ils ont par ces présents renoncé au profit de Gaspard GAUTIER fils de ladite Jeanne LELIEVRE et neveu audit Nicolas.

2 E 3 / 9039 acte 70 - 17/04/1692 - Vente

Eloy HACIN fils de feu Antoine, et Marguerite CAUROT sa femme, tavernier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Jacques SAUVAGE fils de feu Jacques, échevin dudit lieu, cent et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 71 - 17/04/1692 - Vente

Sieur Antoine LARCHER fils de feu Nicolas, bailli de la ville du PONT A VENDIN, et Marie Madeleine DESMASIERES sa femme, vendent à Charles DASSONDEVILLE fils de feu Pierre, manouvrier demeurant audit lieu, et Marie CARLIER sa femme, cent et demi de terre du passé à prairie mais à présent à labour au terroir dudit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9039 acte 72 - 19/04/1692 - Déclaration

Ghislain MULLIER fils de Ghislain, novice dans l'abbaye de PHALEMPIN prétendant avec la grâce de dieu faire profession de l'ordre Saint Augustin en icelle abbaye, lequel paravant a voulu que tous les biens de quelle nature ils puissent être qui lui sont dévolus par le trépas d'Adrienne CROMBECQ sa mère comptent et appartiennent à Adrienne MULLIER sa propre sœur et héritière comme fille.

2 E 3 / 9039 acte 73 - 20/04/1692 - Bail

Jean MARCHAND fils de feu François, maçon demeurant à GONDECOURT, baille à Anselme DELEVALLE fils de feu Jean, tisserand demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé séant audit lieu contenant sept quartrons.

2 E 3 / 9039 acte 74 - 21/04/1692 - Bail

Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Simon LALLOE fils de feu Noël, et Bartholomé LOHIER fils de feu Jean, laboureur demeurant audit PHALEMPIN, six cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 75 - 22/04/1692 - Reconnaissance de dette

François CORNILLLOT fils de feu Toussain, et Marie Jeanne LELIEVRE sa femme, et Jacques BLEQUIN fils de feu Jean, et Catherine CORNILLLOT sa femme, manouvriers demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, lesdits du surnom CORNILLLOT frère et sœur, doivent à Marie Madeleine CORNILLLOT leur sœur non mariée demeurant en la ville de LILLE, la somme de cent vingt livres Flandres à cause d'une cédition verbale que le sieur Jean DESBUISSON son oncle du côté maternel lui a fait pour l'amitié qu'il lui porte d'un tiers de lieu manoir amassé contenant trois quartrons séant audit Ennecourt, comme aussi pour avoir renoncé à tel part que lui pouvait compter de l'achat qu'a fait feu Pierre CORNILLLOT son frère de trois quartrons.

2 E 3 / 9039 acte 76 - 24/04/1692 - Vente

Angeligne PLAISANT veuve de Jacques SIMON, demeurant à AUBERCHICOURT pays d'Hainaut, se faisant et portant fort de Monsieur Maître Charles Flourent DE BROUSSE prêtre et curé de BEUGIN LEZ HOUDAIN, vend à Joannes BLARY fils de feu Pierre, en qualité de pauvre du hamel de La Neuville du gré consentement et aveu des lieutenant et échevins dudit lieu, un cent de lieu manoir amassé séant audit Neuville.



2 E 3 / 9039 acte 77 - 24/04/1692 - Vente

Angeligne PLAISANT veuve de Jacques SIMON, demeurant à AUBERCHICOURT pays d'Hainaut, se faisant et portant fort de Monsieur Maître Charles Flourent DE BROUSSE prêtre et curé de BEUGIN LEZ HOUDAIN, vend à Joannes BLARY fils de feu Pierre, en qualité de pauvriseur du hamel de La Neuville du gré consentement et aveu des lieutenant et échevins dudit lieu, un cent et demi de terre à labeur séant audit Neuville.

2 E 3 / 9039 acte 78 - 26/04/1692 - Echange

Gaspard LABBE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN d'une part, Jean Baptiste DUPONCHEL fils de feu Nicolas laboureur demeurant à GONDECOURT d'autre part, pour échange d'héritages.

2 E 3 / 9039 acte 79 - 26/04/1692 - Contrat de mariage

Allard **LAURENT** fils de feu Jean, relict de Catherine BARBIEUX, demeurant à CAMPHIN.

Jeanne **TESTELIN** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie DELECROIX sa mère, et Charles DERACHE son ami.

2 E 3 / 9039 acte 80 - 28/04/1692 - Vente

Jean POTTEAU fils de feu Jean, laboureur demeurant à BAUVIN, et Agnès MENU sa femme, Louis, Jean, Angélique et Marie Anne CALLIN enfants et héritiers de feu Nicolas leur père, demeurant savoir ledit Louis à NOYELLES SOUS LENS, et lesdits Jean, Angélique et Marie Anne audit BAUVIN, vendent à Bartholomé GRARD fils de feu François, manouvrier demeurant audit BAUVIN, trois cents de terre à labeur séant à PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 81 - 29/04/1692 - Bail

Pasquier MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Bartholomé LOHIER fils de feu Jean, aussi laboureur audit lieu, deux cents et demi de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 82 - 20/05/1692 - Testament

Jean MORTREUX fils de feu Jean, manouvrier demeurant à l'enclavement de CARNIN paroisse d'ANNOEULLIN, ladite église de CARNIN sera tenue de faire dire et célébrer à perpétuité deux obits et trois psaumes et leçons pour le repos de son âme et de Marie LALLOE sa feue femme, et quant aux biens meubles qu'il délaissera, il veut qu'ils soient vendus par ses plus prochains parents et héritiers à la réserve des bagues par ménage et de son manteau comme il sera ci après déclaré, il donne son manteau à Christophe LOHIER son neveu, il veut que Charles D'ENGLOS fils de feu François son ami puisse demeurer en sa maison et jouir de sa chambre et deux étables sa vie durant.

2 E 3 / 9039 acte 83 - 20/06/1692 - Partage

Michel, Marie Madeleine, Anne et Jeanne GUILBERT frère et sœurs enfants et héritiers de feus Pierre et de Barbe DUPUIC, tous suffisamment âgés demeurant à CAMPHIN sauf ladite Marie Madeleine à OIGNIES, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9039 acte 84 - 17/06/1692 - Partage

Jean et Marie RINGOT, Nicolas DELECOURT et Cécille RINGOT sa femme, Philippe LEFEBVRE et Barbe RINGOT sa femme, lesdits du surnom RINGOT frère et sœurs enfants et héritiers de feus Jean et de Jeanne DERACHE, tous suffisamment âgés demeurant à CAMPHIN, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par le trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9039 acte 85 - 27/05/1692 - Accord et transaction

Jean CORNILLE fils de feu Robert, brasseur et tavernier demeurant à PHALEMPIN d'une part, Nicolas CHIVORE fils de feu Philippe son beau fils demeurant audit lieu d'autre part, que par le contrat et port de mariage que ledit CORNILLE a fait à Angélique CORNILLE sa fille et femme audit CHIVORE, il lui avait donné et promis lui fournir un charpentage de trente pieds de long et quinze de large et par dessus la somme de cent livres parisis et comme ledit CHIVORE n'a été livré dudit charpentage ni payé de ladite somme, ledit CORNILLE cède audit CHIVORE une maison ayant appartenu ci devant à Jean DUHEM laquelle a été cédée audit CORNILLE suivant la plainte qu'il en a fait pour en avoir la propriété et aussi suivant ladite plainte sont comparus Jean François et Gilles DUHEM cousins germains dudit Jean DUHEM le dix neuf février seize cent quatre vingt douze, lesquels ont renoncé à l'hérédité dudit feu Jean.

2 E 3 / 9039 acte 86 - 23/05/1692 - Donation

Catherine, Robertine et Marie Jeanne LECLERCQ sœurs filles et héritières de feus Maximilien et d'Anne LEGRAIN, non mariées suffisamment âgées demeurant à ATTICHES, pour l'amour et affection qu'elles ont l'une à l'autre et pour la bonne intelligence et concorde qu'elles font par ensemble, elles ont disposé de chacun leurs biens.

2 E 3 / 9039 acte 87 - 23/05/1692 - Contrat de mariage

Martin **CARRETZ** fils de feu Jean, relict d'Anne BULTEAU, demeurant à ANNOEULLIN.

Jeanne **THERY** fille de feu Nicolas, jeune fille non mariée demeurant à CAMPHIN, assistée de Médard THERY son frère.

2 E 3 / 9039 acte 88 - 27/05/1692 - Vente

Vincent DELOMBRE fils de feus Pasquier et d'Isabeau BOULOIGNE cuisinier demeurant à présent à PHALEMPIN, vend à Jacques DELOMBRE son frère aussi cuisinier audit lieu, tout tel part droits raisons et actions qu'il a d'un septième de seize cents de terre et lieu manoir amassé séant au hamel de La Neuville paroisse dudit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9039 acte 89 - 30/05/1692 - Déclaration

Jeanne MOREL veuve demeurée es biens et dettes de Jean DELEFOSSE, demeurant à GONDECOURT, laquelle connut qu'elle a retenu plusieurs enfants de son dit feu mari et qu'elle a aussi plusieurs héritages en divers lieux tant en cette châtellenie qu'en Artois et entre autre un fief contenant dix huit cents au terroir d'ANNOEULLIN, et par ainsi son fils aîné après son décès le pourrait hériter suivant la coutume, voulant à ce remédier, elle a par cette apprécié ledit fief à la somme de deux mil livres monnaie de Flandres et l'a ainsi chargé de ladite somme voulant après son trépas que celui de ses dits enfants aîné qui aura ledit fief sera tenu de payer à ses autres frères ladite somme de deux mil livres.

2 E 3 / 9039 acte 90 - 30/04/1692 - Bail

Nicolas LEQUIND olieur et laboureur demeurant à GONDECOURT et fils de feu Nicolas, baille à Pasquier DUBOIS fils de Laurent, aussi laboureur audit lieu, deux cents et demi quartron de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 91 - 15/07/1692 - Vente

Noël MARCHAND fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, vend à Noble Seigneur Claude Lamoral DE KESSEL chevalier seigneur du Bois Pronville etcetera, demeurant en la ville de LILLE et présentement à GONDECOURT trois quartrons de terre fief séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 92 - 05/07/1692 - Vente

Jean LAINNEAUX fils de feu Anselme, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, et Marie Madeleine TAILLER sa femme, vend à Jean CORSIMAU fils de feu Antoine, boucher demeurant audit lieu, deux cents et un quartron de terre à labeur séant au terroir d'Estevelles paroisse dudit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 93 - 10/07/1692 - Bail

Jean DELERUYELLE fils de feu Pierre, sergent du baillage de LENS, y demeurant, baille à Pierre CROMBECQ fils de feu Jean, maréchal demeurant à PROVIN, cinq cents de terre séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 94 - 11/07/1692 - Déclaration

Marie DESNOULLET veuve de Thomas GRARD, et Marie GRARD sa fille suffisamment âgée demeurant à PROVIN, lesquelles déclarèrent que ladite Marie GRARD est incapable de gagner sa vie pour les grandes incommodités et débilité de ses membres et indispositions corporelles, à cette cause n'ayant ladite Marie DESNOULLET aucun moyen de nourrir et entretenir sa dite fille sinon un petit lieu manoir amassé contenant un cent séant audit PROVIN, et afin que sa dite fille soit assistée pendant le reste de sa vie, elle a consenti que la part que pourra compter et appartenir à ladite Marie GRARD sa fille après son trépas soit chargée et affectée de la somme de cent livres parisis vers et au profit des pauvres dudit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 95 - 11/07/1692 - Convention

Sieur Antoine THOBOIS fils de feu Jean, bailli, Thomas DESOBRY fils de feu Jean, Pierre CROMBECQ fils de feu Jean, Jean Baptiste MORTELECQUE fils de feu Mathieu, et Antoine MALLET fils de feu Michel, échevins de PROVIN d'une part, Jacques LESCUTIER fils de feu Florent, manouvrier demeurant audit lieu d'autre part, ledit comparant se trouve présentement incapable de gagner sa vie pour son grand âge voir même passé plusieurs années dès qu'il était encore allié avec feu Marguerite SION, et pour récompenser la pauvreté dudit PROVIN des soins et aliments que les pauvresseurs lui ont fait et à sa dite feu femme ayant été carrière passé six à sept ans et pendant ce temps ayant été assistée de ladite pauvreté par ordonnance de Messieurs les bailli et échevins, il donne à ladite pauvreté la somme de trois cent livres monnaie de Flandres à prendre et avoir après son trépas sur un lieu manoir amassé contenant un cent.

2 E 3 / 9039 acte 96 - 11/07/1692 - Vente

Philippe HOCHIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PROVIN, Jean Philippe et Antoine HOCHIN ses enfants suffisamment âgés, iceux Jean Philippe et Antoine HOCHIN se faisant et portant fort de Hubert, Adrien et Isbergue HOCHIN leurs frères et sœur absents non âgés, vendent à Sébastien TREDER lieutenant de PROVIN et BAUVIN et Elisabeth DECARNIN sa femme demeurant audit PROVIN, cent et demi de terre à labour séant audit PROVIN dévolu et échu aux dits Jean Philippe et Antoine HOCHIN par le trépas de feu Marie Madeleine DEBAYE leur mère, duquel ledit Philippe HOCHIN en est viager suivant le contrat de mariage qu'il a fait avec ladite DEBAYE sa feu femme.

2 E 3 / 9039 acte 97 - 12/07/1692 - Bail

Vénérable homme Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, procureur spécial de Laurence DUTILLOEUL sa mère, baille à Jean JOVENET fils de feu Jean, laboureur demeurant à ATTICHES, six cents et demi de terre à labour séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 98 - 12/07/1692 - Contrat de mariage

Quentin **ROHART** fils de feu François, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Quentin BIGOTTE son parrain et oncle, et Pierre BIGOTTE aussi son oncle, le tout du côté maternel.  
Anne **GUILBERT** fille de feu Pierre, aussi non mariée demeurant audit lieu, assistée de Michel GUILBERT son frère, François GUILBERT son oncle et Louis COCHET son parrain.

2 E 3 / 9039 acte 99 - 21/07/1692 - Donation

Marie DUMET veuve en secondes noces de Pierre WARQUAIN, demeurant à GONDECOURT, laquelle déclara qu'elle se trouve présentement accablée de tous ses membres sans se pouvoir aucunement assister d'iceux même depuis la mort de son dit feu mari qui fut le quinze de ce mois, Jean, Catherine et Claire BERNARD frère et sœurs ses neveu et nièces l'ont retirée chez eux étant abandonné d'un chacun, voyant la charité et diligence que lesdits BERNARD lui ont fait, leur donne tout tel part droit raison et action qu'elle peut prétendre et avoir sur ses biens vacants par le trépas de son dit feu mari.

2 E 3 / 9039 acte 100 - 26/07/1692 - Déclaration

George DECARNIN fils de feu Jean, rentier demeurant à ATTICHES, lequel déclara que passé plusieurs années il a fait une certaine petite lettre viagère à sœur Thérèse DECARNIN sa fille religieuse professe au couvent de VIMMY et comme ladite lettre n'est capable pour avoir ce qu'elle a de besoin il lui a augmenté icelle de la somme de dix livres par an monnaie de Flandres à prendre icelle somme sur Laurent CAULLIER fils de Jacques, et Claire DELERUE sa femme, suivant qu'ils sont obligés en une lettre de rente héritière passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du huit janvier mil six cent huitante cinq.

2 E 3 / 9039 acte 101 - 26/07/1692 - Vente

George DECARNIN fils de feu Jean, rentier demeurant à ATTICHES, vend à Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, une lettre de constitution de rente héritière passée par devant lieutenant et hommes cottiers de la terre et seigneurie des Espincelles à PHALEMPIN en date du dix sept novembre mil six cent neuf par laquelle appert être originellement obligé Jean LEPEZ berger et Marie WINGLET sa femme demeurant à PHALEMPIN en la somme de dix huit livres et quinze gros par an au profit de Gabry DECARNIN laboureur et marchand demeurant audit PHALEMPIN en laquelle lettre y est jointe une reconnaissance passée par devant les lieutenant et juges rentiers de ladite seigneurie des Espincelles en date du dernier décembre mil six cent trente cinq par laquelle appert être comparus Michel LEPEZ, Nicolas DELETOMBE et Anne LEPEZ sa femme, Michelle PIPPELART veuve de Baltasart LEPEZ et ayant enfants d'icelui, lesquels ont reconnus ladite lettre de

rente au profit de Siméon DECARNIN demeurant à LILLE, lequel Siméon en a fait transport de ladite rente à Jean DECARNIN père dudit comparant et icelui Jean en a fait donation d'icelle à son dit fils par son traité de mariage.

2 E 3 / 9039 acte 102 - 26/07/1692 - Vente

Pierre Jacques DURIER lieutenant bailli de messieurs les (*déchiré*) Saint Piat à SECLIN (*déchiré*) héritier de Louise LEMAHIEU sa mère ayant en cette qualité droit de la moitié des héritages après déclarés, Philippe Adrien DURIER greffier dudit SECLIN, Mathias DURIER procureur aux causes de la même ville, Arnould DURIER jeune homme à marier, Antoine MOLLET et Péronne DURIER sa femme laboureur, Grégoire DEMONCHY et Marguerite DURIER sa femme, marchand échoppier, Piat PINTE et Marie Madeleine DURIER sa femme, tisserand, tous demeurant audit SECLIN, lesdits du surnom DURIER frères et sœurs enfants et héritiers dudit feu Jean et de Marguerite LEGRAND et en cette qualité ayant droit de l'autre moitié, iceux tant tant en leurs noms que se faisant et portant fort de Louis DURIER leur frère étant au service de sa majesté dans le régiment de Vermandois, vendent à Charles DEFRANCE fils de feu Nicolas, laboureur au village de CARNIN, trois cents un quartron et demi de terre à labour séant sur le terroir et d'image d'ALLENES.

2 E 3 / 9039 acte 103 - 27/07/1692 - Bail

Gilles BLEQUIN fils de feu Bartholomé, cordonnier demeurant à LILLE, baille à George FLOURET fils de feu Martin, manouvrier demeurant à HERRIN, cent et demi de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 104 - 27/07/1692 - Bail

Joseph DUQUESNE fils de Piat, non marié demeurant à WAHAGNIES, agent des affaires de son dit père, baille à Philippe LECOMTE fils de feu Jean, manouvrier demeurant au hamel de Drume paroisse d'ATTICHES six cents séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 105 - 02/08/1692 - Bail

Pasquier MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Robert COURMONT fils de feu Philippe, deux cents et demi de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 106 - 12/08/1692 - Bail

Claude CHRESTIEN fils de feu Noël, manouvrier demeurant à ATTICHES, baille à André POLLET fils de feu Antoine, marchand fruitier demeurant audit lieu, la juste moitié d'un lieu manoir amassé contenant trois cents et demi séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 107 - 12/08/1692 - Bail

Pierre CHRESTIEN fils de Claude, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Claude CAMUZ fils de feu Charles, manouvrier demeurant audit lieu, la moitié de trois cents et demi de jardinage amassé séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 108 - 14/08/1692 - Bail

Philippe FAUVEL fils de feu Claude, laboureur demeurant au hamel de Treupes paroisse d'AVELIN, baille à Pierre FRANQUET fils de feu Matieu, manouvrier demeurant à La Becque paroisse dudit AVELIN tout un lieu manoir amassé contenant cinq quartrons séant au hamel de Le Becque.

2 E 3 / 9039 acte 109 - 14/08/1692 - Vente

Jean DUTILLOEUL fils de feu Simon, laboureur demeurant à OSTRICOURT, vend à Philippe FAUVEL fils de feu Claude, aussi laboureur demeurant au hamel de Treupes paroisse d'AVELIN, trois cents de terre à labour séant audit AVELIN.

2 E 3 / 9039 acte 110 - 17/08/1692 - Vente

Jeanne DUTILLOEUL veuve de Nicolas DURIER, demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, vend à Eleuter DURIER son fils demeurant audit lieu, sept quartrons de terre à labour séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9039 acte 111 - 25/08/1692 - Cession et transport

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin à son tour de WAHAGNIES, pour faire paiement et solution à Jeanne DURETESTE sa fille veuve de Nicolas ISAMBART vivant lieutenant dudit lieu, de la somme de deux cent soixante cinq florins qu'elle a payée au nom dudit comparant suivant une certaine obligation que son dit feu mari était obligé in solidum avec ledit DURETESTE en plus grande somme passée par devant MOLLET

notaire le deux octobre mil six cent quatre vingt, lui transporte les rendages que lui peuvent devoir Guillaume DELACOURT tavernier demeurant au Petit WAHAGNIES et aussi Marie Anne DURETESTE veuve en secondes noces de Jean Paul BAUDOU demeurant audit WAHAGNIES, portant aussi par an 50 florins.

2 E 3 / 9039 acte 112 - 25/08/1692 - Partage

Pierre GUILBERT fils de Paul, et Michelle DESPRET sa femme, Jean THOBOIS fils de feu Jean et Barbe DESPRET sa femme demeurant à PROVIN, icelles du surnom DESPRET sœurs enfants et héritiers de feus Mathieu et Marie POTTEAU en leurs vivants demeurant audit lieu, et Stanislas POTTEAU fils de feu Pasquier et Marie DESPRET sa femme aussi fille et héritière desdits DESPRET et sa femme, trouvent à présent convenable de faire partage du lieu manoir amassé contenant cinq quartrons.

2 E 3 / 9039 acte 113 - 02/09/1692 - Bail

Frère Augustin HEDDEBAULT humble Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS procureur et religieux de ladite abbaye, baillent à Antoine RIVELOIS fils de feu Jean, laboureur demeurant à BENIFONTAINE, et Catherine Thérèse LECOMTE sa femme, deux cent trente trois mencaudées et trois coupes de terres à labour et à usage de prés séant sur le terroir dudit Bénifontaine.

2 E 3 / 9039 acte 114 - 09/09/1692 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Catherine SOHIER sa femme, baillent à Jérôme BUISINE fils de feu Thomas, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, la juste moitié d'un cent de terre à usage de manoir séant à CARNIN.

2 E 3 / 9039 acte 115 - 09/09/1692 - Bail

Hubert DUFOUR fils de feu Michel, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Joseph MALLET fils de Pierre, carlier audit lieu, dix cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9039 acte 116 - 29/09/1692 - Renonciation

Melchior DELECROIX fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à GONDECOURT d'une part, Noël, Jacques et Marie Catherine LECLERCQ frères et sœur enfants de libre condition d'Antoine et d'Antoinette DELEVALLEE demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel les seconds acquittent le premier et le déchargent d'une lettre de rente héritière portant par an douze livres et dix gros au rachat de deux cent livres parisis vers et au profit de l'église dudit GONDECOURT en laquelle ledit DELECROIX est obligé pour la moitié d'icelle et l'autre moitié y sont aussi obligés ladite Antoinette DELEVALLEE et les enfants de feu Jean DELEVALLEE, le premier comparant renonce à tout tel part droit raison et action qu'il a en un lieu manoir amassé contenant neuf quartrons.

2 E 3 / 9039 acte 117 - 29/09/1692 - Bail

Thomas DELEFOSSÉ fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à André DEHENNIN fils de feu Pasquier, aussi laboureur demeurant à ALLENES les Marais, six cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9039 acte 118 - 04/10/1692 - Bail

Monsieur Maître Jean DE LE CAMBRE prêtre pasteur d'ATTICHES baille à Pierre D'ANNOEULLIN fils de feu Jean laboureur demeurant audit lieu, trente quatre cents de terre à labour séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 119 - 06/10/1692 - Bail

Révérénd Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, Frère André REGNAULT prieur et Frère Ubalde REYS prêtre religieux et procureur de ladite abbaye, baillent au sieur Antoine LARCHIER fils de feu Nicolas, bailli du PONT A VENDIN y demeurant, toutes telles parts droits raisons et actions que lesdits sieur prêtre et religieux ont es dîmes qu'elle se cueillent et lèvent au terroir du PONT A VENDIN et celui d'Estevelles.

2 E 3 / 9039 acte 120 - 10/10/1692 - Vente

Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE, mosnière demeurant à CAMPHIN, vend à Jean Baptiste TESTELIN et Marie BELVAL sa femme, laboureur demeurant audit lieu, un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9039 acte 121 - 09/10/1692 - Vente

Guillaume FACOMPRET fils de Nicolas, tisserand demeurant à ALLENNES, vend à Bartholomé GRARD fils de feu François laboureur demeurant à PROVIN, trois cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 122 - 16/05/1692 - Reconnaissance de dette

Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles, marchand de bois demeurant à PHALEMPIN, doit à Madame la Princesse D'HISENGHUIEN, la somme de deux cent quatre vingt sept florins à cause de vente de sept monstres de chênes.

2 E 3 / 9039 acte 123 - 31/08/1692 - Déclaration

Messire Maximilien PREVOST prêtre Maître de l'hôpital Notre Dame de SECLIN et sœur Everardine TAVERNE Prieure dudit hôpital y demeurant, en conséquence de l'acte de mis en fait à leur serment de la part de Maître Jean Baptiste DESPRETZ pasteur de THUMERIES du sept février dernier en la cause qu'ils ont contre lui au siège du baillage de LILLE, iceux comparants ont affirmé qu'ils n'ont accordé aucune surcréance en cette cause à effet de liquider avec ledit sieur pasteur mais seulement jusqu'à ce que le sieur Arnould MOUCQUES serait retourné de Paris et qu'ils n'ont contracté aucune affaire avec lui ni encore moins empris d'en terminer par liquidation.

2 E 3 / 9039 acte 124 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST Maître de l'hôpital de Notre Dame les SECLIN, sœur Everardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit lieu, baillent à Joseph CHUFFART fils de feu Piat laboureur demeurant à Wattisart paroisse de SECLIN, deux cent soixante cinq verges et un pied de terre.

2 E 3 / 9039 acte 125 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital de Notre Dame les SECLIN, sœur Everardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit hôpital, baillent à Antoine DOBRICOURT fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de Martinval paroisse de MONS EN PEVELE, un bonnier de terre séant au terroir dudit MONS EN PEVELE.

2 E 3 / 9039 acte 126 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit lieu, baillent à Jean DUGARDIN fils de feu Maximilien, laboureur demeurant à SECLIN, tout un lieu manoir nommé la Mistandine contenant quatorze cents séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 127 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit lieu, baillent à Pierre BIGOTTE fils de feu Noël (*barré : Michel PINTE fils de feu Simon*) et Pierre CARPENTIER fils de feu Pierre, laboureurs demeurant à SECLIN, onze cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 128 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit lieu, baillent à Jeanne DARLEZ veuve de Hubert LELIEVRE, demeurant à TOURMIGNIES tout un lieu manoir amassé contenant six cents séant audit TOURMIGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 129 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit lieu, baillent à Laurent DESRUCQUES fils de feu Estienne, laboureur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, quatre cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 130 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit monastère, baillent à Floris DOUCHET fils de feu maître Pierre, demeurant audit SECLIN deux cents de terre à labour.

2 E 3 / 9039 acte 131 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Antoine MALLET fils de feu Antoine, couvreur de pailles, et Jean LOUY fils de feu Mathias, olieur demeurant à SECLIN, onze cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 132 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Pierre DUVIVIER fils de Jacques, laboureur audit SECLIN, cinq cents de terre audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 133 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Nicolas FAUVEL fils de feu Hubert, bailli de TOURMIGNIES, vingt cinq cents de terre à labour aux terroirs d'AVELIN et ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 134 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Pierre FAUVEL fils de feu Antoine, laboureur demeurant à Wattiesart paroisse dudit SECLIN, sept cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 135 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Henri DESCARPENTRIE fils de feu Charles, laboureur demeurant à TOURMIGNIES, quatre cents de terre audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 136 - 17/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Jean MARQUANT fils d'Antoine, manouvrier demeurant à SECLIN, une portion de maison nouvellement bâtie contenant dix huit verges.

2 E 3 / 9039 acte 137 - 18/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Anne FOUCQUE veuve de Jean François FOURURE, demeurant audit SECLIN, cent et demi de terre à labour audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 138 - 18/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Jaspard POLLET fils de feu Melchior, laboureur demeurant à SECLIN, trois cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 139 - 18/10/1692 - Bail

Monsieur Maximilien PREVOST prêtre et Maître de l'hôpital Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Marie Claire CAMBIER religieuse dudit lieu, baillent à Luc DESCAMPS fils de feu Jacques, mosnier demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 140 - 31/10/1692 - Donation

Antoinette MORTELECQUE fille de feu Jaspard, demeurant à PROVIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Pierre LEROUGE son neveu, lui donne un lieu manoir amassé contenant cinq quartrons séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 141 - 03/11/1692 - Vente

Jean COCHET fils de feu Jacques, laboureur demeurant à CAMPHIN, vend à Antoine LEGROULX fils de feu Josse, soyeur daisses demeurant audit lieu, deux cents et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 142 - 08/11/1692 - Contrat de mariage

François **DORCHIES** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Jacques DORCHIES son frère, Eloy LEBORGNE son beau frère et Nicolas DORCHIES son oncle du côté maternel.

Marie Joseph **CARLIER** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne POLLART sa mère, Michel CARLIER son frère et Antoine BARRASTE son parrain.

2 E 3 / 9039 acte 143 - 11/11/1692 - Bail

Anne DURETESTE veuve d'Antoine DUQUESNE vivant lieutenant et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Antoine BOUTILLIER fils de feu Charles, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, un lieu manoir amassé contenant deux cents séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 144 - 12/11/1692 - Vente

Maître Louis CAMUZ fils de Jean, greffier de PROVIN BAUVIN, et Marie Catherine SEGOND sa femme demeurant audit PROVIN, vendent à Pierre GRARD fils de feu Maurice, laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 145 - 13/11/1692 - Bail

Nicolas Joseph BAUDUIN fils de feu Jean, cordonnier demeurant en la ville de LA BASSEE, baille à Roch DECARNIN fils de Jean, échevin et laboureur demeurant à CAMPHIN, huit cents de terre séant en deux pièces audit lieu, à savoir la moitié de douze cents pris à l'encontre de Catherine BAUDUIN sa tante.

2 E 3 / 9039 acte 146 - 17/11/1692 - Vente

Jean BERNARD fils de feu Mathias, manouvrier demeurant à GONDECOURT, tant en son nom que se faisant et portant fort de Catherine et Claire BERNARD ses sœurs absentes, vend à Charles WARQUAIN fils de Mathieu, et Jean, Jeanne et Catherine WARQUAIN ses frère et sœurs absents tout tels parts droits raisons et actions que lesdits BERNARD ont suivant la donation que leur en a fait Marie DUMET veuve de Pierre WARQUAIN fait et passé par devant le notaire sous signé le vingt et un juillet seize cent quatre vingt douze.

2 E 3 / 9039 acte 147 - 17/11/1692 - Bail

Jacques COUVREUR fils de feu Jacques, et Jean WARQUAIN fils de Mathieu, curateurs commis aux biens délaissés vacants par le trépas de Pierre WARQUAIN, demeurant à GONDECOURT, baillent à Pierre DURIER fils de feu André, marchand de vaches demeurant à CHEMY, deux cents de terre à labour séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9039 acte 148 - 20/11/1692 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DOBY** jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Nicolas DOBY son père. Catherine **CROUSETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Pierre CROUSETZ son père.

2 E 3 / 9039 acte 149 - 21/11/1692 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **POUCHIN** fils de feu Antoine, relict de feue Marie Catherine CARPENTIER, gorlier demeurant en la ville de LENS, assisté de François HOCHIN.

Barbe **DORCHIES** jeune fille à marier de feu Nicolas, demeurant à GONDECOURT, assisté de frère Arnould DORCHIES son frère religieux au couvent des Chartreux des Dames de Douay, Jacques DORCHIES aussi son frère et Charles DENOYELLE son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9039 acte 150 - 29/11/1692 - Vente

Maximilien DURIER fils de feu Maximilien, laboureur et tavernier demeurant à CAMPHIN, Marie Michelle DURIER fille de feu Paul et femme en secondes noces à Jacques DEWESME hoste demeurant à VIMY, procuratrice de son dit mari, fondée de procuration passée par devant homme de fief dudit Vimy le vingt deux de ce mois, et Marie Catherine DELARUE jeune fille non mariée de feu Joseph, demeurant en la ville de LILLE aussi procuratrice spéciale d'Antoine DELARUE son frère, fondée de lettre de procuration passée par devant moi notaire dont la teneur s'ensuit : Antoine DELARUE fils de feu Joseph soldat de la compagnie de Montaigna du régiment de Monseigneur Le Daufin présentement en garnison en TOURNAI lequel connu avoir fait dénommé sa procuratrice de Marie Catherine DELARUE sa sœur, à laquelle il a donné pouvoir en son nom de vendre tel part droit raison et action qu'il a avec sa dite sœur et consors au moulin à vent à moudre blé appelé le moulin de Watieessart à l'encontre des religieuses de Notre Dame de l'Hôpital les SECLIN, vendent à Monsieur Maximilien PREVOST prêtre Maître de l'hôpital de Notre Dame les SECLIN, sœur Evrardine TAVERNE Prieure et sœur Madeleine GRANDEL religieuse dudit hôpital, tout tels parts droits raisons et



actions que lesdits susnommés ont en un moulin à vent à moudre blé nommé le moulin de Watiessart séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 151 - 23/11/1692 - Bail

Jean Jacques MORTREUX et Michel LEMESRE et Floris DEBARGE mayeur des jeunes hommes de GONDECOURT, Jacques ROSE fils de feu Jean, Anselme DUBOIS fils de Laurent (*barré : Jacques DORCHIES fils de feu Nicolas*) et Jean Baptiste RAMON fils de Piat, tous les plus anciens se faisant et portant fort des autres jeunes hommes, suivant publication faite à la sortie de la messe paroissiale dudit GONDECOURT par jour de dimanche avoir baillé et accordé en leur qualité comme il s'est toujours pratiqué de temps immémoriaux un pré contenant six cents séant audit GONDECOURT lequel est demeuré à Antoine RAMON fils de feu Piat.

2 E 3 / 9039 acte 152 - 23/11/1692 - Vente

Jacques BACQUEVILLE fils de feu Marc, manouvrier demeurant à GONDECOURT, relict de Marie RAMON et icelle paravant veuve de Simon ROGER, vend à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre curé dudit lieu tout tel part droit raison et action qu'il a en certaine lettre de constitution de rente héritière passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du vingt six mai seize cent quarante neuf par laquelle appert être obligés Jacques DESBIENS fils de feu George, et Claire WAUCQUIER sa femme, en la somme de six florins carolus au rachat de cent florins, desquels droits ledit BACQUEVILLE en a eu le droit par le trépas de sa dite femme suivant le transport qu'en a fait Nicolas DUPONCHEL, Pierre DELENEUVILLE, Marie DELEFOSSE veuve de Noël DELENEUVILLE et Martine DUPISRE aussi veuve de Guillaume DELENEUVILLE à Simon ROGER premier mari de ladite RAMON comme appert par acte passé par devant Charles SIX notaire le vingt et un février seize cent septante cinq.

2 E 3 / 9039 acte 153 - 28/11/1692 - Contrat de mariage

François **BARATTE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à CHEMY, assisté de Michelle DESPRETZ sa mère, Jean Philippe et Pierre BARATTE ses frères.

Marie Catherine **CUVELIER** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Péronne BEGHIN sa mère, Anselme CUVELIER son frère et le sieur Jacques BEGHIN son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9039 acte 154 - 04/12/1692 - Donation

Michelle WATTREQUIN veuve de Noël DESPRET, demeurant à PROVIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Jean et Catherine DESPRET ses enfants, leur donne tout un lieu manoir amassé contenant la moitié de cinq quartrons séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 155 - 13/12/1692 - Déclaration

Amand BERNARD fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, lequel déclara qu'il a de sa conjonction avec feu Anne ROMON sa femme six enfants encore vivants tels que Antoine François, Marguerite, Jeanne, Alliénore, Marie et Susanne BERNARD desquels en a marié quatre savoir lesdits Antoine François, Marguerite, Alliénore et Marie BERNARD lesquels ont été fournis de chacun leur port de mariage comme il est spécifié par leur traité sauf audit Antoine François qui est spécifié plus qu'il n'a été livré, ce que Antoine François BERNARD en passe quittance absolue à son dit père si a livré à ladite Marguerite BERNARD sa fille ce que Pierre WATTRELOT son mari a déclaré avoir reçu la somme de trente six livres (et autres sommes), a livré à ladite Alliénore sa fille ce que Jean DELEFOSSE son mari a déclaré avoir reçu une vache de poil roux (et autres), a aussi fourni de port de ladite Marie BERNARD ce que Dominique MARLIERE son mari acceptant une vache de poil noir (et autres).

2 E 3 / 9039 acte 156 - 19/12/1692 - Bail

Marie Françoise LECLERCQ fille et héritière de feu Maximilien, de libre condition demeurant à ATTICHES, baille à Jeanne LELIEVRE veuve de Claude GAUTHIER, demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 157 - 19/12/1692 - Bail

Marie Françoise LECLERCQ fille et héritière de feu Maximilien, de libre condition demeurant à ATTICHES, baille à Pierre FAUVEL fils de feu Claude, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 158 - 19/12/1692 - Bail

Marie Françoise LECLERCQ fille de feu Maximilien, de libre condition et héritière d'icelui demeurant à ATTICHES, baille à Gaspard GAUTHIER fils de feu Claude, manouvrier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9039 acte 159 - 19/12/1692 - Partage

Marie Françoise LECLERCQ fille et héritière de feu Maximilien en son vivant greffier d'ATTICHES, icelle de libre condition demeurant audit lieu d'une part, Michelle MEURILLON veuve demeurée es biens et dettes de Jean DELEZENNES et Louis DELEZENNES leur fils demeurant audit lieu qui s'est fait porter fort de Joseph, Jean, Antoine, Perpétuelle et Anne DELEZENNES ses frères et sœurs absents d'autre part, lesquels déclarèrent que ledit feu Maximilien LECLERCQ a de son vivant qui fut le sixième août mil six cent septante trois, acheté comme commande dénommée par Damoiselle Romaine LEROUX femme et procuratrice spéciale de Charles LEKEULX et icelui l'avait acheté de François GUILBERT et Marie Madeleine DELEZENNES sa femme demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN par acte passé par devant moi notaire, le tiers de cinq cents de terre à labour séant audit ATTICHES, et comme lesdits héritages ont été depuis lors impartis à l'encontre des dits comparants, ils ont par cet convenu par ensemble de faire partage.

2 E 3 / 9039 acte 160 - 20/12/1692 - Vente

Antoine LEGROULX fils de feu Josse, soieur d'ais demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Catherine COCHET sa femme, vendent à Antoine LIETARD fils de feu Jean, manouvrier demeurant au Petit WAHAGNIES, et Marie Catherine LEGROULX sa femme, les deux quarts d'un lieu manoir amassé séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 161 - 22/12/1692 - Vente

Pierre Paul DEROCH fils de Paul, cordonnier demeurant en la Principauté d'EPINOY, et Jolente MARCHAND sa femme, vendent à Pierre LEROUGE fils de feu Abel, laboureur demeurant à PROVIN, trois cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 162 - 23/12/1692 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, en qualité de pauvriseur du village d'ALLENES les Marais, du gré consentement et aveu de Jean DESBUISSONS lieutenant, Jacques MORTELECQUE, Amand DUPRETZ et Jean Baptiste LEDRU hommes de fiefs dudit lieu, baille à Jean LESCAILLER fils de feu Pierre, laboureur, et Barbe ROGIER sa femme, demeurant audit ALLENES, dix huit cents et demi de terre à labour séant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 163 - 23/12/1692 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, en qualité de pauvriseur du village d'ALLENES les Marais, du gré consentement et aveu de Jean DESBUISSONS lieutenant, Jacques MORTELECQUE, Amand DUPRETZ et Jean Baptiste LEDRU et Maître Dominique BAUVIN hommes de fiefs dudit lieu, baille à Alexis VERDIERE fils de Charles, laboureur demeurant à HERRIN, trois cents et demi de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9039 acte 164 - 23/12/1692 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, pauvriseur d'ALLENES les Marais, du gré consentement et aveu de Messieurs les lieutenant et gens de loi dudit lieu, baille à Susane DUBOIS veuve de Jean MAUROIS, labourière demeurant audit lieu, cinq cents et demi de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 165 - 27/12/1692 - Donation

Catherine FOUCQUE veuve demeurée es biens et dettes de Jean PARSY, demeurant en la ville de SECLIN, pour récompenser Anne et Véronique PARSY ses filles, leur donne un petit lieu manoir contenant un quartron séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9039 acte 166 - 30/12/1692 - Déclaration

Marie Joseph LARCHIER veuve demeurée es biens et dettes de Jean DESIX en son vivant laboureur demeurant à EPINOY, laquelle déclara que passé trois à quatre ans que son dit feu mari avait fait mise de fait sur les terres appartenant à Nicolas JUAIN marchand demeurant en la ville de LILLE séant au terroir d'Estevelles, laquelle mise de fait ladite comparante le tient nul et de nulle valeur comme si elle n'avait été faite ni décrétée ainsi consente par cette que la vente qu'en a fait ledit JUAIN soit bonne et que François BRUNEL sa femme et

Elisabeth DUBOIS fille non mariée demeurant audit Estevelles acheteur d'une partie des terres dudit Nicolas JUAIN consistant en dix cents puissent paisiblement jouir conformément à ladite vente.

2 E 3 / 9039 acte 167 - 29/12/1692 - Bail

Jean François DESMONS fils de Jacques, monier et pauvriseur de CHEMY du gré consentement et aveu de Messieurs les pasteur et auditeurs des comptes dudit lieu, baille à Marguerite WARQUAIN veuve d'André DE CAIGNY, labourière demeurant audit lieu, douze cents de terre à labeur séant au terroir de PHALEMPIN.

Codicille : semblable bail à Jean COCHET fils de Jean, laboureur audit CHEMY, deux cents et demi de terre à labeur.

Pareil bail à Jaspard DELEMER fils de feu Michel, manouvrier demeurant audit CHEMY, cinq cents de terre séant au terroir de SECLIN.

Semblable bail à Cornille MAILLART fils de feu Guillaume, laboureur audit CHEMY, cent et demi de terre à labeur audit lieu.

Pareil bail à Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureur audit Wachemy, cinq cents et demi de terre à labeur séant audit CHEMY.

Semblable bail à Jacques LEDRU fils de feu Philippe, laboureur demeurant audit Wachemy, quatre cents de terre séant audit CHEMY.

Jean François DESMONS fils de Jacques, pauvriseur des communs pauvres dudit lieu, et François BARATTE égliseur de CHEMY, baillent à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, demeurant audit lieu, quatre cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 168 - 29/12/1692 - Bail

François BARRATTE fils de feu Jean, laboureur et marguillier des biens de l'église de CHEMY, du gré consentement et aveu de messieurs les pasteur et auditeurs des comptes dudit lieu, baille à Pierre PIPPELART fils de feu Philippe, laboureur demeurant à PHALEMPIN, six cents de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

Codicille : pareil bail à Jean COCHET fils de Jean, manouvrier à Wachemy, deux cents de terre séant audit CHEMY.

Semblable bail à Monsieur Maître Antoine BOUTTRY prêtre pasteur dudit CHEMY, la juste moitié de douze cents de terre à labeur pris à l'encontre de la cure dudit CHEMY.

2 E 3 / 9039 acte 169 - 11/05/1692 - Partage

Pierre DELEVALLEE relict de Catherine DELEHAYE, laboureur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN d'une part, Jean DELEHAYE fils de feu Hubert, frère de ladite feu Catherine, tuteur apparent de Marie Catherine DELEVALLEE fille dudit Pierre qu'il a retenu de sa dite feu femme, et Mathias DELEVALLEE frère dudit Pierre et aussi tuteur de ladite pupille, ledit premier comparant avant convoler en secondes noces voulant satisfaire à la coutume générale de la salle baillage de LILLE, fait le partage.

2 E 3 / 9039 acte 170 - 05/05/1692 - Vente

Jean DUBOIS fils de feu Jean, manouvrier demeurant à EMMERIN, vend à Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, olieur et laboureur demeurant à GONDECOURT, la juste moitié de neuf quartrons de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 171 - 06/05/1692 - Contrat de mariage

Pierre **POTTIN** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à CARVIN, assisté de Françoise CARRETZ sa mère, Guillaume POTTIN son frère et Josse BOTTIN son beau frère.

Marguerite **LABBE** aussi jeune fille à marier demeurant à CAMPHIN, assistée de Gaspard LABBE son père et Pasque DELECOURT sa mère alliée et Jean DELECOURT son oncle par alliance.

2 E 3 / 9039 acte 172 - 10/07/1692 - Vente

De la part de Révérend Père en Dieu Frère Augustin HEDDEBAULT Abbé de l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN, on vend les branches de dîmes ci après déclarées.

2 E 3 / 9039 acte 173 - 23/11/1692 - Reconnaissance de dette

Martin RIDON fils de feu Noël, carlier et marchand demeurant à GONDECOURT, doit à Madame la Baronne D'EUCHIN la somme de quatre cent treize florins à cause de vente de deux portions de bois et avec lui Jean LEBORGNE fils de feu Jacques brasseur demeurant à CHEMY.

2 E 3 / 9039 acte 174 - 01/12/1692 - Reconnaissance de dette

Jean DUPONT fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Monseigneur le Prince DE BORNONVILLE la somme de cent cinquante quatre florins à cause de vente de la quatrième portion du bois de Cappe et avec lui Piat POLLET fils de feu Laurent aussi marchand audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 175 - 01/12/1692 - Reconnaissance de dette

Jean DUPONT fils de feu Nicolas, et Piat POLLET fils de feu Laurent, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doivent à Madame la Princesse D'ISENGHUIEN, la somme de trois cent soixante florins à cause de vente de quatre portions de bois de raspe.

2 E 3 / 9039 acte 176 - 26/11/1692 - Reconnaissance de dette

Bartholomé POLLET fils de feu Laurent, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHUIEN, la somme de deux cent quarante cinq florins à cause de vente de la dixième et onzième portion de la taille auprès des tuileries de WAHAGNIES et avec lui Jean POLLET son frère.

2 E 3 / 9039 acte 177 - 22/11/1692 - Reconnaissance de dette

Louis LEGROULX fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHIEN, la somme de quatre cent quarante florins à cause de la septième et huitième portion de bois de raspe es bois du Pressart audit WAHAGNIES, et avec lui Antoine LEGROULX son frère aussi marchand audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 178 - 22/11/1692 - Reconnaissance de dette

Louis LEGROULX fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Monseigneur le Prince DE BOURNONVILLE, la somme de cent quarante florins à cause de vente d'une portion de bois de raspe en la taille du bois Sorret, et avec lui Antoine LEGROULX son frère aussi marchand demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9039 acte 179 - 08/06/1692 - Reconnaissance de dette

Nicolas HOTTIN fils de Jean, marchand de bois demeurant au hamel de La Neuville paroisse de PHALEMPIN, doit à Madame la Princesse D'ISENGHIEN, la somme de quatre vingt quinze florins à cause de vente de deux monstres de chênes, et avec lui Nicolas LAURENT fils de feu Bon, aussi marchand de bois demeurant à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 180 - 09/05/1692 - Reconnaissance de dette

Joannes DUSART fils de feu Joannes, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'HISENGHIEN, la somme de quatre vingt quinze florins à cause de vente de trois monstres de chênes et avec lui Martin DUSART frère dudit comparant.

2 E 3 / 9039 acte 181 - 30/04/1692 - Reconnaissance de dette

Marguerite DELATTRE veuve d'Antoine DUHOT, et Sébastien DUHOT son fils non marié suffisamment âgé, doivent à Thomas DUHOT fils de feu Vaast, beau frère à ladite Marguerite, et oncle audit Sébastien, la somme de cent quatre vingt six livres monnaie de Flandres à cause de prêt amiable, et avec eux Nicolas DUGARDIN fils de feu Maximilien, tavernier à CHEMY beau fils à ladite DELATTRE.

2 E 3 / 9039 acte 182 - 08/01/1692 - Reconnaissance de dette

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Baronne D'EUCHIN, la somme de cent huit florins à cause de vente du bois de raspe de la première et troisième portion de la taille dernière du bois de Fiennes, et avec lui Roland BRISSÉ fils de feu Martin, laboureur audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9039 acte 183 - 04/01/1692 - Vente

Jean LEQUESNE fils de feu Jean, laboureur et brasseur demeurant à BAUVIN, vend à Pierre GRARD fils de feu Maurice, aussi laboureur demeurant à PROVIN, un cent de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 184 - 04/01/1692 - Bail

Pierre GRARD fils de feu Maurice, laboureur demeurant à PROVIN, baille à Martin LECLERCQ fils de feu Jean, aussi laboureur audit lieu, neuf quartrons de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 185 - 04/01/1692 - Echange

Jean LEQUESNE fils de feu Jean, brasseur et laboureur demeurant à BAUVIN d'une part, Pierre GRARD fils de feu Maurisse, aussi laboureur à PROVIN d'autre part, échangent des héritages.

2 E 3 / 9039 acte 186 - 04/01/1692 - Donation

Nicolas DELEVALLEE fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, et Marie LHEUREUX sa femme, pour l'amour et affection qu'ils portent aux enfants de Pierre LAOUSSE et d'Antoinette DELEVALLEE leur fille, leur donnent tout un lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9039 acte 187 - 04/01/1692 - Contrat de mariage

Jean **LAOUSSE** fils de feu Pierre, relict d'Antoinette SAUVAGE, demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Pierre LAOUSSE son frère.

Anne **DELEVALLEE** jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Nicolas DELEVALLEE et Marie LHEUREUX ses père et mère.

... pour l'amour qu'ils portent aux enfants de Pierre LAOUSSE et d'Antoinette DELEVALLEE leur fille.

(Un acte précise que Nicolas DELEVALLEE est fils de feu Guillaume).

2 E 3 / 9039 acte 188 - 04/01/1692 - Donation

Marguerite DOBRICOURT femme en secondes noces d'Antoine LEGRAIN fils de Jean, demeurant à ATTICHES, pour l'amour et affection qu'elle porte aux enfants de son dit mari qu'il a retenus de sa première conjonction, leur donne tout tel part droit raison et action qu'elle a aux acquêts d'héritages et édifices y étant, que son dit mari a fait pendant leur conjonction.

2 E 3 / 9039 acte 189 - 13/05/1692 - Reconnaissance de dette

Noël MARCHAND fils de feu Jean, laboureur demeurant à PHALEMPIN, doit à Madame la Princesse D'HISENGHUIEN, la somme de vingt trois florins à cause de vente d'une monstre de quatre chênes dans le bois Zobelets, et avec lui Pierre MORTREUX censier de la cense du Bois.

2 E 3 / 9039 acte 190 - 16/05/1692 - Reconnaissance de dette

Josse ROZE fils de feu Nicolas, tavernier demeurant à GONDECOURT, doit au sieur Jacques DE BEAUVOIS brasseur et laboureur à CAMPHIN, la somme de onze cent livres monnaie de Flandres à cause de compte de liquidation fait entre eux à cause de louage d'une maison et taverne appelé La Blance Maison audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9039 acte 191 - 04/06/1692 - Vente

Jean POTTEAU fils de feu Jean, manouvrier demeurant à BAUVIN, et Agnès LEMENU sa femme, vendent à Bartholomé GRARD fils de François, cordonnier demeurant audit BAUVIN, cent et demi de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9039 acte 192 - 16/05/1692 - Vente

Jean CORSIMAU boucher au PONT A VENDIN et Marie TAILLIER sa femme, vendent à André DELERUYELLE fils de Nicolas, manouvrier demeurant à EPINOY, deux cents de terre à labeur séant au terroir d'Estevelles.

2 E 3 / 9039 acte 193 - 08/05/1692 - Vente

Jenne MOREL veuve demeurée es biens et dettes de Jean DELEFOSSE, demeurant à GONDECOURT, vend à Anselme ROZE fils de feu François, laboureur demeurant audit lieu, un lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 1 - 01/01/1693 - Bail

Jacques WUILLEMOT fils de Pierre, manouvrier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Blaise DE LESTEULLE fils de feu Louis, manouvrier demeurant à LIBERCOURT paroisse de CARVIN, la moitié de 7 quartrons à LIBERCOURT.

2 E 3 / 9040 acte 2 - 02/01/1693 - Bail

Sébastien, Hubert et Catherine Antoinette DAVRIL enfants de feu Guillaume, demeurant à PHALEMPIN, se faisant forts de Guillaume, Jacques, Marie et Véronique DAVRIL, leurs frères et sœurs en bas âge, baillent à Roger LALLOE fils de feu Robert, laboureur demeurant audit lieu, 4 cents audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 3 - 03/01/1693 - Vente

Piat et Marie Barbe LHOSTE enfants de feu Antoine et d'encore vivante Alexandrine GHILUY, demeurant à LENS, vendent à Marie BOUTTRY veuve de Charles ROHART, demeurant à ESPINOY, 4 cents à Estevele, dont 1 cent à eux donné par Jacqueline D'ACHEVILLE veuve de Jérôme LHOSTE, leur mère-grande par alliance, par acte passé devant notaires d'Artois, en décembre 1691, pour 204 livres.

2 E 3 / 9040 acte 4 - 03/01/1693 - Vente

Josse CLINCQUET fils de feu Jacques, laboureur demeurant à PONT A VENDIN, et Marie Catherine BOURRETZ sa femme, pour satisfaire à l'accord fait avec Pierre LECOMTE fils de feu Garin, Marie Barbe ROCHE sa femme, et Agnès ROCHE veuve de Martin DASSONDEVILLE, passé à LILLE devant Jean COURTECUISSÉ notaire, le 26/11/1692, vendent à Philippe François DE LE RUYELLE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à Estevele, 2 cents 3 quarts à Estevele, pour 336 livres. En présence de François BRUNEL fils de feu Nicolas, maieur à Estevele

2 E 3 / 9040 acte 5 - 05/01/1693 - Vente

Philippe POTTEAU fils de Robert, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Marie Catherine BERNARD sa femme, vendent à Philippe DU CASTILLON fils d'Antoine, laboureur demeurant audit lieu, 7 quarts à GONDECOURT, pour 138 livres.

2 E 3 / 9040 acte 6 - 07/01/1693 - Echange

Jean LEQUESNE fils de feu Jean, laboureur et brasseur demeurant à BAUVIN d'une part, Pierre GRARD fils de feu Maurice, laboureur demeurant à PROVIN, et Antoinette GAILLARD sa femme d'autre part, échanges des terres. 2 cents à CARVIN, contre 1 cent à PROVIN et 54 livres parisis. Les 2 cents provenaient de la succession de Noël POTTEAU oncle à ladite Antoinette GAILLARD et aussi à Pierre GAILLARD son frère qui consent à l'échange.

2 E 3 / 9040 acte 7 - 10/01/1693 - Contrat de mariage

Pierre **CANIPÉL** fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté de son dit père et de Robert LEFEBVRE son parrain et oncle par alliance. Pour la formature mobilière de feu Marie MAILLE sa mère de 100 livres parisis, il reçoit une ostille à faire toile avec plusieurs harnacs (50 livres), et une génisse de poil roux à blanc nez d'un an  $\frac{1}{2}$  (50 livres), des couvertures, une rasière de bled, et une rasière de bled de Robert LEFEBVRE.

Anne **DORCHIES** fille de feu Piat, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Gaspard DELEMER son beau frère par alliance. Elle apporte 180 livres, un coffre,  $\frac{1}{5}$  de 2 lieux manoirs à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 8 - 12/01/1693 - Vente

Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Angeline DERACHE sa femme, vendent à Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, censier de la grande cense de CAMPHIN, 3 cents à prendre en 6 à CAMPHIN, pour 216 livres.

2 E 3 / 9040 acte 9 - 12/01/1693 - Vente

Michel GUILBERT fils de feu Pierre et de Barbe DUPUÏCT, couvreur de paille demeurant à CAMPHIN, vend à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, censier et échevin dudit lieu, 3 cents en 2 pièces à CAMPHIN, pour 330 livres.

2 E 3 / 9040 acte 10 - 12/01/1693 - Vente

Jean DESBIENS fils de feu Georges, manouvrier demeurant à HERRIN, et Marie Catherine DUMETZ sa femme, et Anne Barbe DUMETZ sœur de ladite Marie Catherine, fille de feu Jacques, demeurant audit lieu, vendent à Jean DUGARDIN fils de feu Charles, laboureur demeurant à GONDECOURT, demi cent à GONDECOURT, pour 36 livres.

2 E 3 / 9040 acte 11 - 13/01/1693 - Bail

Nicolas LESAGE fils de feu Pasquier, charpentier demeurant à THUMERIES, baille à Roger ROHART fils de feu Gérard et d'encore vivante Françoise DELECROIX, demeurant à PHALEMPIN, le quart d'une thuille à WAHAGNIES contenant un blocq avec un quart des ouvriers, comme occupé ci-devant par Jean DUPONT, impartis à l'encontre de Robert LESAGE son frère

2 E 3 / 9040 acte 12 - 16/01/1693 - Vente

Jaen VERDIERE fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à ALLENES, vend à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand demeurant audit lieu, demi cent à ALLENES, pour 57 livres.

2 E 3 / 9040 acte 13 - 17/01/1693 - Vente

Philippe LEFEBVRE fils de feu Adrien, laboureur demeurant à WENDIN, a acheté de Marie Anne DE LILLERS fille à marier de feu Jacques, 5 quartrons à GONDECOURT, par acte passé devant Ferdinand SALADIN notaire de LA BASSEE, le 24/12/1692, suivant laquelle vente il a déclaré son command de Pierre DU CASTILLON fils d'Antoine, marchand demeurant à GONDECOURT, pour 114 livres

2 E 3 / 9040 acte 14 - 17/01/1693 - Contrat de mariage

Philippe **DUCASTILLON** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'Antoine DUCASTILLON son père, Pierre DUCASTILLON son frère et Gaspard BOULINGER lieutenant dudit lieu son parrain.

Barbe **LEQUIND** fille de feu Nicolas, demeurant audit GONDECOURT, assistée de Catherine JOURDAIN sa mère, Nicolas et Mathieu LEQUIND ses frères, Lambert BERNARD et Piat DESBIENS ses beaux frères.

2 E 3 / 9040 acte 15 - 19/01/1693 - Vente

Hubert DELECOURT fils de feu Noël, manouvrier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, vend à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 2 cents, moitié de 4 cents à l'encontre d'André LHOSTE, à CAMPHIN, pour 132 livres.

2 E 3 / 9040 acte 16 - 24/01/1693 - Vente

Amand DESTRETZ fils de feu Guillaume, accablé de maladie, demeurant à GONDECOURT, vend à Vincent TESTELIN prêtre chapelain de GONDECOURT, et Jacques COUVREUR clerc paroissial dudit lieu, un lieu manoir à GONDECOURT, moyennant 5 livres à Marie DESTRETZ fille du vendeur, 5 livres à Marie Anne DUPRET sa nièce, et pour 500 livres de prix principal.

2 E 3 / 9040 acte 17 - 26/01/1693 - Donation

Thomas POISSONNIER (Marie SION sa femme) fils de feu Daniel, laboureur demeurant à PROVIN, déclara qu'il y a 10 ans, il a signé un papier qu'a fait Antoine THOBOIS son beau-fils bailli de PROVIN où il y aurait soi-disant une donation ou obligation. Il ne veut en aucun cas que ça prenne effet, et casse cette obligation.

Ledit Thomas et sa femme se font une donation réciproque.

2 E 3 / 9040 acte 18 - 29/01/1693 - Vente

Jean Baptiste HERREN fils de feu Pierre, fournier demeurant à MENIN, vend à Maximilien HERREN son frère laboureur demeurant à ALLENES, les parts qu'il a en 3 cents 1 quartier avec un angle de grange à ALLENES, impartis à l'encontre de ses frères et sœurs, échus par le trépas de leur feu père et de Marguerite DUMONT femme en secondes noces dudit feu Pierre HERREN, pour 96 livres.

2 E 3 / 9040 acte 19 - 29/01/1693 - Vente

Nicolas et Marguerite BRISSE, enfants de feu Antoine, manouvriers demeurant à WAHAGNIES, vendent à Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, échevin et fermier de la grande cense de CAMPHIN, 3 cents à WAHAGNIES, pour 174 livres.

2 E 3 / 9040 acte 20 - 31/01/1693 - Partage

Antoine DUTILLOEUL fils de feu Noël, et iceluy fils de feu Luc, laboureur demeurant à HOUPLIN, Jean DUGARDIN fils de Jean, laboureur demeurant à SECLIN, et Catherine DUTHILLOEUL sa femme, icelle Catherine fille et héritière de feu Nicolas aussi fils et héritier dudit feu Luc, ayant ledit DUGARDIN été déclaré command par Pierre LAGACHE des deux tiers de 1/6 des héritages cy-après déclarés, l'ayant acquis de la veuve DUHAMEL procureur à LILLE, et icelle de Jean et Marie DUTILLOEUL frère et sœur, aussi enfants et héritiers d'Estienne, et iceluy fils et héritier dudit Luc, André THERY fils de Pierre et de feu Hélène DUPUICT fille de feu Florent et de Noëlle DUTILLOEUL, et icelle aussi fille dudit Luc, Ignace DE DOURGE fils de Jean, bail et mari de Jeanne THERY et icelle fille dudit Pierre et de ladite feu Hélène, iceux André THERY et Ignace DE DOURGE, se portant forts de Hubert et Claire THERY absents, aussi enfants de ladite feu Hélène, et Bernard DUTILLOEUL fils dudit Antoine, laboureur demeurant à HOUPLIN, ayant acquis 1/3 de 1/6 des

héritages suivants, de Pierre WUIMEL et de Marie CAMETTE (CRAMETTE) sa femme, et icelle fille et héritière de Marguerite DUTILLOEUL fille de feu Estienne et iceluy fils dudit feu Luc.

Ils s'accordent sur le partage des charpentages et héritages cy-après déclarés provenant dudit feu Luc et de sesdits enfants

Antoine DUTILLOEUL aura la moitié de 6 cents de lieu manoir, depuis la chambre jusqu'au chemin, la grande porte de 10 pieds de long, de la grangette joindant ladite porte, à prendre ladite moitié du côté de septentrion, joindant la part ci-après assignée audit Bernard, tenant de front au chemin menant de SECLIN au Bacq à WAVRIN, d'autre à l'héritage aux hoirs Léonard DE TOURMIGNIES, de plat du côté de septentrion à l'héritage de Bernard HENNEBEL à cause de Anne MAUROIS sa femme.

Ledit Bernard DUTILLOEUL aura 1/3 du 1/3 de la moitié desdits 6 cents de manoir à prendre joindant la part dudit Antoine son père, aux 10 pieds ½ de long de ladite grangette, à prendre suivant les 10 pieds assignés à son dit père, avec la cave et les charpentages au dessus et ceux étant sur sa dite partie tenant aux mêmes haboutants que dessus.

Les 4 enfants de Pierre THERY et Hélène DUPUICT, ce que lesdits André THERY et Ignace DE DOURGE se sont fait forts des absents, acceptant, 1/3 de la moitié dudit manoir à prendre joindant la part ci-dessus assignée audit Bernard DUTILLOEUL, du côté de midi, avec la moitié de la grange contenant en totalité 60 pieds de long, faisant ladite moitié 30 pieds impartis à l'encontre dudit Jean DUGARDIN et sa femme, item 7 pieds et demi de ladite grangette, à prendre joindant la part assignée audit Bernard DUTHILLOEUL, item une stable de 10 pieds de long joindant ladite grangette, tenant de bout et front que dessus.

Ledit DUGARDIN et Catherine DUTILLOEUL sa femme auront, 1/3 de la moitié à ladite Catherine DUTILLOEUL et 2/3 de 1/3 audit DUGARDIN dudit manoir avec l'autre moitié de ladite grange indivis à l'encontre desdits THERY, item 25 pieds ½ de charpentage de la vieille maison qui était lors à usage de fournil, lesquels 25 pieds ½ sont à présent démolis par le port qu'ils en ont fait tenant lesdites parts aux habouts devant dits et le tout situé audit HOUPLIN.

Lesdits THERY seront obligés de transporter une petite portion de ladite grange, hors de la part assignée auxdits DUGARDIN et sa femme lors qu'il leur plaira de bâtir en la place.

Les arrérages des rentes seigneuriales, jusqu'à aujourd'hui, seront déchargés par ledit Antoine DUTILLOEUL seul. Passé à CAMPHIN pardevant Philippe SION notaire, le 31 janvier 1693, en présence de Valérien SION fils du notaire, et Mathieu MORTREUX fils de feu André, machon demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 21 - 31/01/1693 - Bail

Michel DUBREUCQ fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Jacques LEDRU fils de feu Philippe, censier demeurant à Wachemy paroisse de CHEMA, 5 cents à Wachemy.

2 E 3 / 9040 acte 22 - 07/02/1693 - Vente

Jean LAGACHE fils de feu Josse, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, vend à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, laboureur et mosnier demeurant audit lieu, un cent à PHALEMPIN, pour 84 livres.

2 E 3 / 9040 acte 23 - 07/02/1693 - Vente

Pierre DOIGNIES fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, vend à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, mosnier et homme de fief de l'Abbaye de PHALEMPIN, la moitié de 108 verges aux Espincelles à PHALEMPIN, à l'encontre de Nicolas DOIGNIES son frère, pour 37 livres 4 gros.

2 E 3 / 9040 acte 24 - 09/02/1693 - Partage

Pierre et Philippe DELEAU, Jean VALLEZ fils de feu Pasquier, et Jeanne Catherine DELEAU sa femme, Bernard DUHAYON fils de feu Estienne, et Martine DELEAU sa femme, Alexandre DELEVALLEE fils de Nicolas, et Catherine DELEAU sa femme, iceux DELEAU enfants et héritiers des feus Philippe et Jeanne MALLET, demeurant ledit Pierre à CARVIN, ledit Philippe à CARNIN, ledit Bernard à CAMPHIN, et lesdits Jean VALLEZ et Alexandre DELEVALLEE à PHALEMPIN, se partagent l'héritage. Pierre DELEAU aura une chambre de 13 pieds de long avec cave et charpentages, la vieille maison où demeuraient lesdits défunts, l'étable des chevaux et la moitié de la grange avec 54 verges de jardin. Philippe DELEAU aura la maison tenant à la chambre avec une autre chambre et l'autre moitié de la grange et 54 verges de jardin. Jeanne Catherine DELEAU aura 2 cents ½ au bout du jardin. Martine DELEAU aura 2 cents. Catherine DELEAU aura une autre maison, chambre et stable du long le chemin avec le reste du jardin. Pierre DELEAU paiera à Bernard DUHAYON 47 livres et à Jean VALLEZ 10 livres. Philippe DELEAU paiera audit DUHAYON 65 livres 6 gros, et audit VALLEZ 12 livres 14 gros. Alexandre DELEVALLEE paiera audit DUHAYON 27 livres et audit VALLEZ 21



livres. Comme Pierre DELEAU a nourri sa mère Jeanne MALLET, ses frères et sœurs lui cèdent une vache de poil noir.

Le même jour ledit Pierre DELEAU a cédé sa part et celle qu'il a repris dudit Philippe à Jean VALLEZ et sa femme, pour 360 livres.

2 E 3 / 9040 acte 25 - 10/02/1693 - Bail

Jacques BLONDEL fils de feu Pierre, laboureur demeurant au hamel de le Becque paroisse d'AVELIN, baille à Estienne CHRESTIEN fils de feu Henri, laboureur demeurant au Petit ATTICHES, un lieu manoir et 4 cents à ATTICHES.

2 E 3 / 9040 acte 26 - 14/02/1693 - Dette

Thomas BOISTEL fils de feu Louis, tisserand demeurant à CARNIN, tient en ferme 12 cents de la cure de CARNIN et il doit des années de rendages. Il cède les advestures croissant sur ledit lieu et les advestures qu'il sèmera en mars prochain, à l'intervention de Philippe DEFFONTAINES pasteur de CARNIN. En présence de Joachim DE GAND fils de Jacques, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9040 acte 27 - 16/02/1693 - Bail

Antoine DESBANS fils de feu Pierre, et Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould, tuteurs des enfants pupils de feu Pierre MOREL de son premier mariage, baille à François D'ACQUINY fils de François, cabaretier demeurant à CAMPHIN, un lieu manoir séant à CAMPHIN contenant demi cent et demi quartron, pour 22 livres par an. Jacques TESTELIN fils de feu Jacques et d'encre vivante Philippotte DESCAMPS, demeurant audit lieu, s'est porté caution (approuvé par ladite Philippotte le 19/02/1693).

2 E 3 / 9040 acte 28 - 18/02/1693 - Accord

Antoine TAILLEZ fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Catherine POTTIER sa femme fille de feu Pierre d'une part, Josse FICHEAUX fils de feu Jacques, manouvrier demeurant audit lieu, passent un accord par lequel, moyennant 24 livres, les premiers renoncent à tous les droits qu'ils ont dans un petit lieu manoir où demeure le second à PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9040 acte 29 - 19/02/1693 - Vente

Marguerite BRISSE fille non mariée de feu Antoine, demeurant à WAHAGNIES, vend à Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, fermier de la Grande Cense de l'Abbaye de CAMPHIN, un cent à WAHAGNIES, pour 60 livres.

2 E 3 / 9040 acte 30 - 19/02/1693 - Vente

Erasme BONTE fils de feu Bettremieux, charton demeurant à PHALEMPIN, et Marie Catherine BASIN sa femme, vendent à Michel BONNIER fils de feu Jean, cousturier demeurant à PHALEMPIN, 7 quartrons audit lieu, tenant à l'héritage de Pierre BRUNET à cause d'Elisabeth BASIN sa femme, pour 166 livres. En présence de Pierre BRUNETZ fils de feu Jean, et Jean BONNIER fils de Pierre, jeune homme non marié, demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9040 acte 31 - 21/02/1693 - Dispositions testamentaires

Jacques DESOBRY fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PROVIN, prend des dispositions pour que tous ses enfants tant fils que filles, héritent à parts égales, notamment un lieu manoir contenant 107 verges ½ à PROVIN, dont il pourra vendre demi cent, et ses enfants Jean, Marie, Antoinette, Marguerite et Elisabeth DESOBRY pourront jouir du reste.

2 E 3 / 9040 acte 32 - 21/02/1693 - Vente

Jacques DESOBRY fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PROVIN, Jacques CORDIER fils de feu Antoine, et Antoinette DESOBRY sa femme, demeurant à ESPINOY, Jean Baptiste CARRET fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à ESPINOY et Marguerite DESOBRY sa femme, et Marie DESOBRY veuve de Noël CORDIER, demeurant à PROVIN, vendent à François VICCART fils de Noël, tisserand, demi cent à l'encontre desdits vendeurs, à PROVIN, pour 108 livres.

2 E 3 / 9040 acte 33 - 21/02/1693 - Accord

Pierre Antoine PENNEQUIN fils de Pierre, laboureur demeurant à FLERS près de DOUAI, tuteur des enfants pupils de Jean THERY vivant échevin et laboureur demeurant à ANNOEULLIN d'une part, André THERY fils de Pierre, lieutenant demeurant à CARNIN, tuteur desdits enfants, et Jean Baptiste DESCAMPS fils de Hugues,

laboureur à l'enclavement de CARNIN d'autre part, passent un accord par lequel le premier comparant cède aux seconds toutes les terres et marchés que tenait ledit Jean THERY de plusieurs personnes, soit 16 bonniers 9 cents, dont 8 bonniers et 14 cents seront rendus au bout de 6 ans à Jean Pierre, Jean François, Marie Françoise et Marie Elisabeth THERY enfants dudit feu Jean et de Péronne PENNEQUIN. *Il y a de nombreuses clauses.*

2 E 3 / 9040 acte 34 - 21/02/1693 - Vente

Claude DE CARNIN fils de feu Mathieu, brasseur et tavernier demeurant à BAUVIN, et Louise BEGHUIN sa femme, vendent à Stanislas POTTEAU fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à PROVIN, 2 cents ½ à PROVIN, pour 461 livres.

2 E 3 / 9040 acte 35 - 21/02/1693 - Vente

Pierre MORTREUX fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à PROVIN, et Marie DESNOULLET sa femme, vendent à Antoine LAIGNEL fils de feu David, laboureur demeurant à PROVIN, un cent audit lieu, pour 137 livres 10 gros, y compris une certaine lettre de rente héritière, y obligés les vendeurs par acte passé devant auditeurs, portant 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres.

2 E 3 / 9040 acte 36 - 22/02/1693 - Accord

Marguerite DESPRETZ veuve de Georges DESMASIERES, labourière demeurant à TEMPLEMARS, moyennant 400 livres reçues d'Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, censier demeurant à ALLENES, ledit BRAME pourra jouir sans aucun rendage de 4 cents audit lieu jusqu'à ce qu'elle lui ait remboursé les 400 livres.

2 E 3 / 9040 acte 37 - 23/02/1693 - Accord

Antoine LIEPPES fils de feu Pasquier, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Anne LE GRARD sa femme d'une part, Pierre LE GRARD fils de feu Nicolas, frère de ladite Anne, laboureur et marchand demeurant audit lieu, se portant fort de Jean François, Siméon et Marie Catherine LE GRARD, ses frères et sœur d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 144 livres que les seconds ont promis de payer aux premiers, pardessus ce 4 rasières de bled, les premiers renoncent à l'hérédité qu'ils pourraient prétendre par les trespas dudit feu Nicolas et Catherine DELEFOSSÉ leurs père et mère.

2 E 3 / 9040 acte 38 - 23/02/1693 - Accord

Marguerite MOREL veuve en dernières noces et renoncée de Nicolas POLLET, demeurant à CAMPHIN d'une part, Jean Jacques BOUTTRY fils de feu Louis, laboureur audit lieu, bail et mari de Jeanne POLLET et icelle fille en premières noces dudit feu Nicolas d'autre part, pour éviter difficultés à raison du douaire et convention accordés à ladite MOREL par son contrat antenuptial passé devant Charles VALLERS notaire de LILLE, en date du 3/09/1642, passent un accord. Jean Jacques BOUTTRY fournira à ladite MOREL, 12 rasières de soucrion et une rasière de bled, et ladite MOREL tiendra quitte ledit BOUTTRY.

2 E 3 / 9040 acte 39 - 26/02/1693 - Bail

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant à ATTICHES, baille à Joseph DEBOULT fils de feu Claude, et Marie HURTREZ sa femme, manouvrier demeurant à ATTICHES, un lieu manoir à la réserve de la maison à usage de taverne, contenant 2 cents à ATTICHES.

2 E 3 / 9040 acte 40 - 26/02/1693 - Accord

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES d'une part, Pierre RAOULT fils de feu Claude, non marié, censier demeurant à WAZIERS près de DOUAI, se portant fort de Marguerite Elisabeth sa sœur d'autre part, passent un accord. Moyennant 100 patagons fournis par les RAOUST, le procès qu'il prétend intempter en bref à Marie Catherine DE LE CAMBRE sa mère alliée (veuve de Claude RAOULT), sera fini. Pardessus ce, la somme de 250 florins qu'il pourra recevoir au Sieur Antoine BARRATTE fils de feu Pierre, censier à THUMERIES, le premier comparant a cédé au second comparant, les parts qu'il a par certain contrat que lui a fait ledit Pierre RAOULT, passé devant Robert LELEU notaire de LILLE, le 31/01/1692.

2 E 3 / 9040 acte 41 - 10/03/1693 - Vente

Nicolas CHIVORE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à PHALEMPIN, procureur spécial de Jean Baptiste D'HUNAUT bailli de la terre et Baronnie du MAISNIL, et Jeanne MULLIER sa femme (procuration devant échevins du MAISNIL en date du 7/03/1689), vend à Michel BONNIER fils de feu Jean, couturier demeurant à PHALEMPIN, 2 cents ½ audit lieu, pour 200 livres.

2 E 3 / 9040 acte 42 - *acte absent*

2 E 3 / 9040 acte 43 - 28/02/1693 - Bail

Jean WARQUAIN fils de feu Quentin, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Allard ROZE fils de feu Arnould, manouvrier demeurant audit lieu, 2 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 44 - 09/03/1693 - Bail

André DUBOIS fils de feu Jean, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Charles MAUPAYE fils d'Antoine, manouvrier audit lieu, cent et demi quartron qui est la moitié de 9 quartrons, pris à l'encontre d'Antoine BERNARD, séant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 45 - 20/03/1693 - Vente

Jean FLAMEND fils de feu Adrien, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Marie Madeleine VALLE sa femme, vendent à Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, échevin et censier de la Grande Cense de CAMPHIN, la moitié du manoir desdits vendeurs, et un cent pris en plus grande part à l'encontre de Jean LOHIER et Marie CHIVORE sa femme, à CAMPHIN, pour 100 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 46 - 10/03/1693 - Vente

François TOURBEZ fils de feu Sébastien, mayeur de PONT A VENDIN, y demeurant, vend à Philippe François DE LE RUYELLE fils de feu Philippe, manouvrier demeurant à Estevele paroisse de PONT A VENDIN, 11 quartrons à Estevele, pour 264 livres. Anne BRUNEL femme du vendeur a approuvé le 25/03/1693.

2 E 3 / 9040 acte 47 - 12/03/1693 - Bail

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur en la cense de l'Abbiette à CAMPHIN, baille à Antoine BRIDELANCE fils de feu Martin, couvreur de paille demeurant à GONDECOURT, et Antoinette LEROUGE sa femme, un lieu manoir à usage de taverne d'ancienneté appelé « la Blanche Maison » séant à GONDECOURT, contenant 3 cents. La 25<sup>ème</sup> rondelle de bière sera gratis. Lambert BERNARD fils de feu Alexandre, tavernier et laboureur à GONDECOURT, et Antoinette LEQUIN sa femme, se sont portés cautions.

2 E 3 / 9040 acte 48 - 12/03/1693 - Vente

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Pasques DESMONS sa femme, vendent à André THERY fils de Pierre, lieutenant de CARNIN, un arcq de grange avec l'air au bout d'icelui, contenant 40 pieds et de large environ 25 à 26 pieds, érigée sur le fond des vendeur audit enclavement, à la réserve du carin, estimé par Jean CAMBIER charpentier à PROVIN et Amand BERNARD charpentier à CARVIN.

2 E 3 / 9040 acte 49 - 13/03/1693 - Bail

Dominique BONVIN fils de feu Pierre, clerc paroissial d'ALLENES, procureur spécial et agent des affaires de Noël BLOMME prêtre chapelain de l'église Sainte Catherine à LILLE (missive du 4/03/1693), baille à Jean LESCAILLEZ fils de feu Pierre, hotte et laboureur, et Jean MARCHAND fils de feu Jean, laboureur, demeurant à ALLENES, 8 cents ½ pris en 42 cents au hamel du Bour paroisse d'ALLENES.

2 E 3 / 9040 acte 50 - 24/03/1693 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, labourière demeurant à GONDECOURT, baille à Jean Baptiste RAMON laboureur demeurant audit lieu, 6 cents en 2 pièces audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 51 - 24/03/1693 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, labourière demeurant à GONDECOURT, baille à Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, olieur demeurant audit lieu, 3 cents à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 52 - 24/03/1693 - Bail

Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, labourière demeurant à GONDECOURT, baille à Louis DESBIENS fils de feu Jean Jacques, laboureur et tavernier demeurant à CHEMY, 6 cents à CHEMY, pour 21 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 53 - 24/03/1693 - Donation

Michel LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à GONDECOURT, déclara que Guillaume LEGRAIN son frère avant de mourir, l'a chargé de donner à la Chapelle de Notre Dame, en l'église de GONDECOURT, une lettre de rente héritière portant 6 florins 5 patars par an au rachat de 100 florins, y obligés Jacques et André ROZE pardevant Auditeurs de LILLE, ce que Jaspard BOULINGER lieutenant dudit lieu, Noël BERTOULD, Antoine MORTREUX et Nicolas HENNERON, hommes de fiefs dudit GONDECOURT, ont accepté au nom du marglier. La Chapelle fera célébrer 4 messes de Notre Dame par an à perpétuité.

2 E 3 / 9040 acte 54 - 24/03/1693 - Contrat de mariage

Jean Jacques **MORTREUX** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean MORTREUX et Jeanne DERET ses père et mère, d'Antoine MORTREUX son oncle.

Françoise **DEFIVE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean DEFIVE et Marguerite LEBORGNE ses père et mère, Jean DEFIVE son frère et Maître Jacques COUVREUR son beau frère.

2 E 3 / 9040 acte 55 - 25/03/1693 - Partage

Etienne DUFOUR fils de feu Hubert, et Jean DUFOUR son frère, laboureurs à ALLENES, déclarent que leur feu père leur a fait partage et particulièrement une maison à eux assignée par indivis. Ils se partagent un manoir avec 2 cents  $\frac{1}{2}$ , une maison avec l'étable des chevaux

2 E 3 / 9040 acte 56 - 25/03/1693 - Accord

Philippe POTTEAU fils de Robert, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Marie Catherine BERNARD sa femme d'une part, Hilarion BERNARD fils de Guillaume, manouvrier demeurant à ALLENES d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant une génisse de poil noir et roux âgée de 1 an que les premiers ont été livrés du second comparant leur frère, et pardessus ce un patagon qu'il leur paiera à la Saint Remy, les premiers ont renoncé à tous les droits qu'ils ont en un tiers d'un lieu manoir contenant 3 quartrons à ALLENES, à eux dévolus par le trespas de Jeanne JOLY mère de ladite Marie Catherine et de son dit frère, et aussi les meubles que délaissera à son trespas ledit Guillaume leur père.

2 E 3 / 9040 acte 57 - 26/03/1693 - Vente

Jean BOUTTEMY fils de feu Jacques, tavernier demeurant à PONT A VENDIN, et Catherine TAILLEZ sa femme, et Laurence TAILLEZ veuve de Nicolas BOUTTEMY, demeurant audit lieu, lesdites TAILLEZ filles et héritières de feu Nicolas, vendent à Philippe TREDEZ fils de feu Bettremieux, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Jacqueline TAILLEZ sa femme aussi sœur auxdites TAILLEZ, les  $\frac{2}{3}$  de 5 quartrons à l'encontre de ladite Jacqueline, à PONT A VENDIN, pour 96 livres.

2 E 3 / 9040 acte 58 - 26/03/1693 - Vente

Jean BOUTTEMY fils de feu Jacques, tavernier demeurant à PONT A VENDIN, et Catherine TAILLEZ sa femme, et Laurence TAILLEZ veuve de Nicolas BOUTTEMY, demeurant audit lieu, lesdites TAILLEZ filles et héritières de feu Nicolas, vendent à Philippe TREDEZ fils de feu Bettremieux, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Jacqueline TAILLEZ sa femme aussi sœur auxdites TAILLEZ, les  $\frac{2}{3}$  de 5 quartrons à l'encontre de ladite Jacqueline, à Estevele, pour 36 livres.

2 E 3 / 9040 acte 59 - 27/03/1693 - Vente

Vincent MARCHAND fils de feu Jean, berger demeurant à GONDECOURT, et Marie MAUPAYE sa femme, vendent à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur et échevin de CAMPHIN, 5 cents à CAMPHIN, pour 400 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 60 - 28/03/1693 - Vente

Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, marchand demeurant à PROVIN, et Catherine THOBOIS sa femme, vendent à Pierre LE GRARD fils de feu Nicolas, marchand demeurant à GONDECOURT, tant en son nom privé qu'au nom de Jean François et Siméon LE GRARD ses frères, 12 cents 1 quartron en plusieurs pièces à GONDECOURT, pour 450 livres.

2 E 3 / 9040 acte 61 - 29/03/1693 - Accord

Jean et Thomas LEPETZ fils des feus Nicolas et Marie DELEVALLEE, manouvriers, demeurant ledit Jean à ALLENES, et ledit Thomas à GONDECOURT, et Mathias DELEVALLEE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT d'une part, Pierre DELEVALLEE aussi fils dudit feu Antoine, charton demeurant

à HOUPLIN d'autre part, passent un accord. Les premiers comparants renoncent à tous les droits qu'ils ont en 2 cents à GONDECOURT à eux dévolus par les trespas de ladite Marie DELEVALLEE et dudit Antoine DELEVALLEE, et le second prend à sa charge une rente héritière portant 12 livres 10 gros par an au rachat de 200 livres, y obligé (*en blanc*) DELEVALLEE leur père-grand pardevant auditeurs au profit de Martin FACOMPRETZ procureur et notaire à LILLE.

2 E 3 / 9040 acte 62 - 31/03/1693 - Accord

Jean BERNARD fils de Guillaume, laboureur demeurant à ALLENES d'une part, Nicolas BERNARD fils dudit Guillaume, Ignace DE BEAUPRETZ fils de feu André, manouvrier demeurant audit lieu, et Catherine BERNARD sa femme d'autre part, passent un accord par lequel moyennant 18 livres de gros de 6 florins chacune, que les seconds comparants ont reçues du premier leur frère, ils renoncent au profit dudit Jean BERNARD à tous les droits qu'ils ont en la juste moitié d'une maison contenant en totalité 3 quartrons à ALLENES. En présence de Jean LECOQ fils de François, jeune homme non marié demeurant à SAINGHIN EN WEPPE.

2 E 3 / 9040 acte 63 - 01/04/1693 - Donation

Marie PATIN veuve de Victor DOUTRELON, demeurant à GONDECOURT, accablée de maladie, donne entrevif à Nicolas DOUTRELON son fils, une vache de poil roux à blancq nez et tous les meubles sauf un coffre en sa chambre qui appartiendra à Antoine DOUTRELON son fils, et un autre à LILLE qui appartiendra à Ignace DOUTRELON aussi son fils, à condition que ledit Nicolas et Marie Anne MARCHAND sa femme continuent à la nourrir et entretenir. Tous ses autres biens seront répartis entre ses 3 fils.

2 E 3 / 9040 acte 64 - 01/04/1693 - Bail

Marie PATIN veuve de Victor DOUTRELON, demeurant à GONDECOURT, baille à Nicolas DOUTRELON son fils demeurant audit lieu, 3 cents à CHEMY.

2 E 3 / 9040 acte 65 - 02/04/1693 - Bail

Hubert et Jean LALLOE frères demeurant à CHEMY, Sébastien FLINOIS fils de Pierre, mari de Michelle LALLOE, demeurant à PHALEMPIN, iceux se portant forts de Marguerite et Catherine LALLOE leurs sœurs, baillent à Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE, mosnière demeurant à CAMPHIN, 18 cents et quelques verges en plusieurs pièces à CAMPHIN, desquelles terres en appartient 1/7 à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, par achat qu'il en a fait d'Antoine DUFOUR et Marie LALLOE sa femme sœur d'iceux LALLOE.

2 E 3 / 9040 acte 66 - 04/04/1693 - Vente

Jean LEBORGNE fils de feu Jaspard, tisserand demeurant à PROVIN, et Catherine VICCART sa femme, vendent à Antoine LAINGNEL fils de feu David, laboureur demeurant audit lieu, cent ½ à PROVIN, pour 276 livres.

2 E 3 / 9040 acte 67 - 04/04/1693 - Contrat de mariage

Antoine **DELEVALLEE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Madeleine MAUPAYE sa mère.

Marie Anne **DUROTZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Toussain son père et Marie CRAMETTE sa mère, François DUROTZ son frère et Philippe WEDDIER son beau frère.

2 E 3 / 9040 acte 68 - 24/01/1693 - Dette

Amand DESTRETZ fils de feu Guillaume, demeurant à GONDECOURT, doit aux veuve et hoirs Philippe DELEHAYE vivant lieutenant de HERRIN, 126 livres par compte fait ce jour avec Charles DELEHAYE fils et agent des affaires de ladite veuve.

2 E 3 / 9040 acte 69 - 02/03/1693 - Dette

Nicolas DERETESTE fils de feu Nicolas, demeurant à WAHAGNIES, a payé à feu Gilles IZAMBARD en son vivant demeurant à DOUAI, 860 florins 11 sols 6 deniers détaillé dans l'écrit sous le nom d'André DURETESTE en 1693, sur les rendages des terres qu'il a occupées appartenant audit Gilles IZAMBARD, lesquels paiements devront être alloués en diminution du porte dernier qu'il en avait dudit feu Gilles IZAMBARD, jusqu'au parfait paiement d'icelui.

2 E 3 / 9040 acte 70 - 02/04/1693 - Vente

Antoine BACQUEVILLE fils de feu Guillaume, clerc paroissial de PONT A MARCO, vend à Jean MORTREUX fils de feu André, machon demeurant à CARNIN, autorisé de Marguerite LEQUIND sa mère, 2 cents ½ à CARNIN, pour 192 livres. En présence de Pierre DE THEFFRY fils de feu Martin, clerc paroissial d'ENNEVELIN, et Vincent LEDOUX fils de feu Louis, sergent de CARNIN.

2 E 3 / 9040 acte 71 - 07/04/1693 - Bail

André THERY fils de Pierre, lieutenant de CARNIN, baille à André FLOURET fils de feu Martin, tavernier demeurant à CAMPHIN, 9 cents à CAMPHIN appartenant à la Chapelle d'ANNOEULLIN, desquels ledit bailleur en a le droit avec Jean Baptiste DESCAMPS par cession faite avec Pierre Antoine PENNEQUIN tuteur des enfants de feu Jean THERY, lesquels en avaient le droit à eux dévolu par le trespas de leur dit feu père, pour 40 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 72 - 07/04/1693 - Contrat de mariage

Jaspard **DEBEAUCAMPS** fils de Jaspard, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES.  
Anne Barbe **WUIMEL** fille de feu Pierre, aussi jeune fille à marier demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN.

2 E 3 / 9040 acte 73 - 08/04/1693 - Donation

Agnès LE GROULX veuve de Druon CHEVALLIER, demeurant au proche du grosse Annoy paroisse de CARVIN, pour récompenser Marie Françoise CHEVALLIER sa fille non mariée demeurant à l'Abbaye de PHALEMPIN, lui donne entrevif tous ses meubles.

2 E 3 / 9040 acte 74 - 08/04/1693 - Bail

Alexandre CARON fils de feu Baltasart, carlier demeurant à ONGNIES, baille à Jeanne Françoise PETIT veuve de Bon MEIGNOT, demeurant à WAHAGNIES, 7 cents à THUMERIES.

2 E 3 / 9040 acte 75 - 10/04/1693 - Vente

Sébastien et Hubert DAVRIL fils de feu Guillaume, manouvriers demeurant à PHALEMPIN, vendent à Marie Madeleine MALLET veuve de Noël MOREL, brasseresse et cabaretière demeurant audit lieu, 4 cents audit lieu, pour 408 livres.

2 E 3 / 9040 acte 76 - 11/04/1693 - Contrat de mariage

Jean **PATIN** relict d'Antoinette CORNILLOT demeurant à GONDECOURT.  
Catherine **WAUCQUIER** fille de feu Jacques, jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jacques WAUCQUIER son frère et Jean MARCHAND fils de feu Adrien son cousin.

2 E 3 / 9040 acte 77 - 11/04/1693 - Vente

Marie DESTREZ veuve de Mathias BERNARD, ayant enfant d'icelui, demeurant à GONDECOURT, pour se décharger d'une rente héritière en laquelle elle est obligée vers Anne DEFIVE veuve de Bon MARCHAND, demeurant audit lieu, vend à Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, demeurant à HERRIN, un lieu manoir contenant 2 cents ½ à HERRIN, pour 600 livres.

2 E 3 / 9040 acte 78 - 11/04/1693 - Vente

Jacques ROZE fils de feu Bauduin, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, laboureur demeurant audit lieu, un cent à GONDECOURT, pour 75 livres.

2 E 3 / 9040 acte 79 - 11/04/1693 - Vente

Jean ROSE fils de Josse, manouvrier, et Marguerite BACQUEVILLE sa femme, Pierre LE GROULX fils de feu Nicolas, machon, et Anne BACQUEVILLE sa femme, demeurant à GONDECOURT, vendent à Antoine BACQUEVILLE frère desdites Marguerite et Anne, demeurant présentement à LILLE, 2 cents ½ à GONDECOURT, pour 20 livres de gros de 12 livres parisis chacune. En présence de Jacques BACQUEVILLE frère des susnommés.

2 E 3 / 9040 acte 80 - 13/04/1693 - hypothèque

Nicolas DESBANS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Marguerite DELECOURT sa femme, ayant déjà bénéficié de l'aide destinée aux Pauvres, obligent leur lieu manoir contenant 1 cent.

2 E 3 / 9040 acte 81 - 14/04/1693 - Vente

Jean François CUVELIER licencié en médecine, et Marie Barbe LARCHIER sa femme, demeurant à CARVIN ESPINOY, vendent à Antoine LARCHIER bailli de PONT A VENDIN, et Marie Madeleine DESMAZIERES sa femme, la part qui peut leur appartenir du chef de Barbe DE ROBESPIERRE mère de ladite Marie Barbe, dans l'achat que ledit LARCHER a fait pendant sa conjonction avec ladite DE ROBESPIERRE, se consistant dans un lieu manoir, brasserie contenant 1 cent à PONT A VENDIN où réside actuellement Antoine LARCHER, pour 237 florins, 10 patars.

2 E 3 / 9040 acte 82 - 18/04/1693 - Contrat de mariage

Pierre **BRUIER** fils de feu François, jeune homme non marié demeurant à Estevelle paroisse du PONT A VENDIN. Marguerite **DONNEZ** fille de Noël, aussi jeune fille à marier, assistée de son dit père (Rayé : *Ferdinand ROHART son cousin du côté maternel*).

2 E 3 / 9040 acte 83 - 18/04/1693 - Dispositions testamentaires

Piat LEMESRE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT, et Catherine CARPENTIER sa femme, prennent des dispositions pour que tous leurs enfants, tant fils que filles, héritent à parts égales.

2 E 3 / 9040 acte 84 - 19/04/1693 - Partage

Pierre et Mathias DELEVALLEE fils de feu Antoine, laboureurs, demeurant ledit Pierre à HOUPLIN, et ledit Mathias à GONDECOURT, se partagent l'héritage. Pierre DELEVALLEE aura 3 cents à CHEMY, 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CARNIN, les  $\frac{2}{3}$  d'un manoir à GONDECOURT sans y comprendre les charpentages, contenant 2 cents pris à l'encontre de Thomas LEGHUIE. Mathias DELEVALLEE aura 9 quartrons de masurage à GONDECOURT, 2 cents à CHEMY, et cent  $\frac{1}{2}$  à CHEMY. Pierre retient à sa charge une lettre de rente héritière portant 100 livres en capital au profit de l'église de GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 85 - 19/04/1693 - Bail

Pierre DELEVALLEE fils de feu Antoine, charton demeurant à HOUPLIN, baille à Druon DUGARDIN fils de feu Charles et d'encore vivante Marie DELEFOSSE, laboureur demeurant à GONDECOURT, 3 cents à CHEMY.

2 E 3 / 9040 acte 86 - 20/04/1693 - Vente

Claude LESCUTIER fils de Jacques, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Martine LEBORGNE sa femme, du consentement de Jeanne PATIN veuve de Pasquier LEBORGNE, et mère de ladite Martine, demeurant audit lieu, vendent à François ROZE fils de feu Arnould, laboureur demeurant à GONDECOURT, 162 verges  $\frac{1}{2}$  audit lieu, pour 99 livres

2 E 3 / 9040 acte 87 - 23/04/1693 - Dette

Jacques Grégoire DENAIN fils de feu Jacques, roselier demeurant à LAVENTIE, et Marie Jeanne SAUVAGE fille non mariée des feus Nicolas et Jeanne DURIEZ, demeurant présentement à HERRIN, doivent à Anne DURIEZ veuve de Nicolas BOURDIN, demeurant à ALLENES, tante de ladite Marie Jeanne SAUVAGE, 300 livres.

2 E 3 / 9040 acte 88 - 25/04/1693 - Vente

Marie HERMETZ veuve de Martin BOURBOTTE, labourière demeurant à BAUVIN, vend à Pierre GRARD fils de feu Maurice, laboureur demeurant à PROVIN, un quartron audit lieu, pour 66 livres.

2 E 3 / 9040 acte 89 - 26/04/1693 - Vente

Jean François BOULINGER fils de feu François, sergent des Bois de Monsieur DU FAY, demeurant à PHALEMPIN, François D'ANNOEULLIN fils de feu François, bail et mari de Marie BOULINGER, demeurant audit lieu, Joachim CORDIER fils de feu Pontus, manouvrier, bail et mari de Jeanne BOULINGER, et Pierre HULLUZ fils de feu Antoine, laboureur, bail et mari de Catherine BOULINGER, demeurant à EVIN, lesdits BOULINGER frère et sœurs, enfants dudit feu François et de Cécile CANIPEL en leur vivant demeurant à PHALEMPIN, vendent à Jean LEBORGNE fils de feu Jacques, tavernier demeurant à la Croisette paroisse de CHEMY, la juste moitié de 3 cents moins un tiers de cent, impartis à l'encontre de Pasquier MORTREUX à cause d'Anne CANIPEL sa femme, pour 56 livres.

2 E 3 / 9040 acte 90 - 02/05/1693 - Vente

Pierre DELENEUVILLE fils de feu Jean, sergent demeurant à GONDECOURT, et Nicolas ROZE fils de Josse, manouvrier demeurant audit lieu, vendent à Pierre DE CASTILLON fils de feu Antoine, marchand demeurant à GONDECOURT, 2 cents audit lieu. En présence de Pierre DELEFOSSE fils de feu François, boucher à GONDECOURT, et Charles LABBE fils de Jean, non marié demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 91 - 04/05/1693 - Vente

Gilles BIRLOUET fils de feu Jean, Jean Baptiste POLLET clerc de LIBERCOURT, et Sainte BIRLOUET sa femme, Jacques CATENNE fils de feu Gilles, et Martine BIRLOUET sa femme, Claude CORNILLE fils de feu Jean, et Marie Jacqueline BIRLOUET sa femme, et Pierre GELLEZ fils de feu Nicolas, bail et mari de feu Marie BIRLOUET, ayant enfants d'elle, demeurant ledit Gilles, POLLET, CATENNE et GELLEZ à LIBERCOURT, et ledit Claude à WAHAGNIES, vendent à Antoine LE GROULX fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à WAHAGNIES, un lieu manoir contenant 2 cents qui est la juste moitié de 4 cents à l'encontre des veuve et hoirs Louis DANCOISNE, séant à WAHAGNIES, pour 240 livres.

2 E 3 / 9040 acte 92 - 02/05/1693 - Rente héritière

Charles MAUPAYE fils d'Antoine, marguillier de l'église de GONDECOURT, du consentement de Jaspard BOULINGER lieutenant, Noël BERTOUL, Antoine MORTREUX et Nicolas HENNERON, hommes de fiefs dudit lieu, moyennant 249 livres 12 gros 9 deniers reçus de Catherine THOBOIS femme de Martin CRAMETTE, lui vend, cède et transporte une lettre de rente héritière donnée d'auditeurs le 11/07/1640, y obligés André BOUTTRY fils de Pierre, Philippotte FREMIN sa femme en 6 florins 5 patard au rachat de 100 florins, reconnue par François MARCHAND bail et mari de Jeanne CRAMETTE donataire de Philippotte FREMIN, le 1/02/1661, et encore par Hippolyte MARQUANT relict de Michelle FREMIN cousine et héritière de Philippotte FREMIN originairement obligée, es dites lettres de rente comme père et tuteur de ses enfants, reconnue à la Gouvernance de LILLE le 26/06/1680

2 E 3 / 9040 acte 93 - 29/04/1693

Florent, Jean et Hubert DELEHAYE, Mathias DELECROIX fils de feu Piat, et Elisabeth DELEHAYE sa femme, Pierre DELEVALLEE père et tuteur de Marie Catherine DELEVALLEE icelle fille de feu Catherine DELEHAYE, et François MARCHAND fils de feu Jean, et Marie DELEHAYE sa femme, tous laboureurs demeurant à HOUPLIN, iceux DELEHAYE enfants et héritiers de Hubert et de Marguerite THIBAUT en leurs vivants laboureurs demeurant audit lieu, se partagent l'héritage. Florent DELEHAYE aura 2 cents pris en 3, item 7 quartrons, le tout à HOUPLIN. Jean DELEHAYE aura un lieu manoir contenant 145 verges à HOUPLIN. Hubert DELEHAYE aura un lieu manoir contenant jardin à la réserve des bois montans qui seront abattus et partagés entre les héritiers, 9 quartrons, le tout à HOUPLIN. Mathias DELECROIX et Elisabeth DELEHAYE auront 4 cents  $\frac{1}{2}$  à HOUPLIN. Marie Catherine DELEVALLEE aura 3 cents à HOUPLIN. François MARCHAND et Marie DELEHAYE sa femme auront 2 cents  $\frac{1}{2}$  à SECLIN, et un tiers de 2 cents à HOUPLIN. Hubert paiera audit Florent 87 livres, audit Jean 87 livres, audit Mathias 117 livres, à ladite Marie Catherine 117 livres, et à François MARCHAND 92 livres. En présence de Pierre LAMBLIN fils de feu Jean, et Bettremieux CRESPEL fils de François, tisserand, demeurant à HOUPLIN.

2 E 3 / 9040 acte 94 - 02/05/1693 - Partage

Mathias LESAGE fils de Pierre, charpentier demeurant à PHALEMPIN, et Marie Catherine MALLET sa femme, et Marie D'ANNOEULLIN fille non mariée d'Antoine, héritière d'Elisabeth MALLET sa mère, demeurant à ATTICHES, icelle Marie, cousine germaine de Marie Catherine MALLET, se partagent un lieu manoir contenant 3 cents et demi cent à PHALEMPIN, échus à ladite Marie Catherine MALLET par le trespas de Nicolas MALLET son père, et à ladite Marie D'ANNOEULLIN par le trespas d'Isabeau MALLET sa mère. Marie Catherine MALLET aura le lieu manoir avec ledit demi cent. Ladite Marie D'ANNOEULLIN aura 154 livres et sera déchargée d'une rente héritière où elle est obligée pour la moitié (à l'encontre de ladite Marie Catherine MALLET) portant 12 livres par an au rachat de 200 livres au profit de Wallerand DE CARNIN. En présence d'Antoine D'ANNOEULLIN fils de feu Nicolas, demeurant à ATTICHES, et Siméon LESAGE fils de Pierre, charpentier demeurant à PHALEMPIN.



2 E 3 / 9040 acte 95 - 02/05/1693 - Bail

Jean DUJARDIN fils de feu Antoine, échevin à son tour de SECLIN, baille à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, homme de fief de la Seigneurie du Bois à GONDECOURT, 10 cents 1 quartier en 3 pièces à GONDECOURT. En présence de Jean WARQUAIN fils de feu Quentin, et Jean DELEFOSSE fils de feu Melchior, manouvriers demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 96 - 04/05/1693 - Bail

Baudry CAUDRON fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WASIE, procureur spécial de Marie BOURRETZ veuve de Wallerand DUGARDIN, sa belle-mère, baille à Jaspard LABBE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Pasque DELECOURT sa femme, 3 bonniers 2 cents en plusieurs pièces à CAMPHIN, pour 204 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 97 - 04/05/1693 - Contrat de mariage

Anselme **DUBOIS** fils de Laurent, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de son dit père et de Pasquier DUBOIS son frère.

Marguerite **DELESTOEULLE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu (Rayé : *Blaise DELESTOEULLE son frère*).

2 E 3 / 9040 acte 98 - 05/05/1693 - Donation

Catherine LAGACHE fille non mariée de feu Jean, demeurant à TOURMIGNIES, par affection qu'elle a vers les communs pauvres dudit lieu, leur donne entrevif, ce acceptant Jean François DE HENNION prêtre curé de TOURMIGNIES, un petit lieu manoir contenant un quartier audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 99 - 05/05/1693 - Bail

Jean François DE HENNION, bachelier en la Sainte Théologie, prêtre curé de TOURMIGNIES, baille à Pierre DE HENNION fils de feu Jean, demeurant audit lieu, 2 cents à la Bourlière paroisse de TOURMIGNIES, pour 7 livres parisis par an.

2 E 3 / 9040 acte 100 - 05/05/1693 - Bail

Catherine DESCLOCQUEMANT veuve de Michel VERDIER, demeurant à TOURMIGNIES, baille à Pierre DE HENNION fils de feu Jean, demeurant à TOURMIGNIES, 10 cents à TOURMIGNIES. En présence de Paul BOCQUET fils de feu Paul, et Pierre TOURNEMINE fils de feu Antoine, demeurant à TOURMIGNIES.

2 E 3 / 9040 acte 101 - 06/05/1693 - Renonciation

François LOE fils de Michel, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Marie Anne LE MENU sa femme, moyennant 2 havots de bled reçus de Marie CROMBECQ veuve de Louis LE MENU, demeurant à PROVIN, ils renoncent aux droits qu'a Marie Anne LE MENU dans 2 cents à PROVIN. Marie Jeanne LE MENU fille de libre condition de feu Mathieu, se portant fort de Jean Baptiste LE MENU son frère en bas âge et de Cécile LE MENU sa sœur débile d'esprit, renoncent aussi à leurs droits dans les 2 cents à PROVIN, moyennant 5 havots de bled.

2 E 3 / 9040 acte 102 - 07/05/1693 - Vente

Antoine DESBANS fils de feu Pierre, et Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould, demeurant à CAMPHIN, tuteurs des enfants pupils des feus Pierre MOREL et Marie Anne RINGOT en leur vivant laboureurs audit lieu, (lettres patentes obtenues du parlement de Tournai le 22/04/1693), vendent 4 cents moitié de 8 cents à l'encontre de Simon BOUTTRY, au terroir de CAMPHIN, à Simon BOUTTRY fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CAMPHIN, pour 380 livres.

2 E 3 / 9040 acte 103 - 11/05/1693 - Partage

Nicolas et Jean ROZE fils de Josse, manouvriers demeurant à GONDECOURT, se partagent l'héritage de Marguerite RAMON leur mère. Nicolas aura un cent pris en 2 à l'encontre de Pierre DE LE NEUVILLE, séant à GONDECOURT. Jean ROZE aura 5 quartiers audit lieu, et paiera audit Nicolas 36 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 104 - 15/05/1693 - Partage

Jean DE CARNIN fils de feu Georges, laboureur demeurant à ATTICHES, Philippe CAUDRELIER fils de feu Gérard, et Anne DE CARNIN sa femme, Jean FLINOIS fils de feu Antoine, et Claire DE CARNIN sa femme, Jacques BLONDEL fils de feu Pierre, et Marie Jeanne DE CARNIN sa femme, Adrien MARCHAND fils de feu Adrien, et Marie Madeleine DE CARNIN sa femme, Jacques, Antoine et Thérèse Angélique HENNIART enfants de feue

Catherine DE CARNIN, demeurant ledit CAUDRELIER à MERIGNIES, ledit BLONDEL à AVELIN, et lesdits FLINOIS et HENNIART à ATTICHES, et ledit MARCHAND à GONDECOURT, lesdits DE CARNIN enfants et héritiers dudit feu Georges et de feu Marie LECOMTE, en leur vivant laboureurs à ATTICHES, se partagent 13 cents et 3 quartrons à ATTICHES, et plusieurs lettres de rentes héritières. Jean DE CARNIN aura une lettre de rente héritière passée devant auditeurs le 27/05/1686, y appert Jean Baptiste MAUMONT obligé en 9 florins 7 patars par an au rachat de 150 florins, item une autre lettre du 5/02/1687 y obligés Guillaume CARPENTIER et sa femme en 6 livres 5 gros au rachat de 100 livres. Philippe CAUDRELIER et Anne DE CARNIN sa femme, auront une lettre de rente héritière du 7/11/1691 y obligés Jean CHRESTIEN et Anne DONGNIES sa femme en 5 florins par an au rachat de 100 florins, et une autre du 31/01/1685 y obligés Louis et Philippotte DELERUE frère et sœur en 5 florins 10 patars au rachat de 100 florins. Jean FLINOIS et Claire DE CARNIN sa femme auront une lettre de rente héritière du 16/05/1689 y obligée Marie CAMU en 15 livres par an au rachat de 200 livres, item une autre lettre du 2/10/1624 y obligés Jean CARPENTIER et sa femme, en 4 florins 13 patars 9 deniers au rachat de 75 florins et sur le dos est un remboursement de 50 florins reçus par Jean DE CARNIN fils de feu Gabriel, et icelui père dudit feu Georges, et du depuis y fut jointe des procédures de reste de ladite rente remboursée par laquelle appert avoir été condamnée suivant le consentement de Louis et Nicolas DELEVALLEE fils de feu Mathias, le 3/05/1687. Jacques BLONDELLE et Marie Jeanne DE CARNIN auront une lettre de rente héritière du 2/10/1686, y obligés Jean CHRESTIEN et Anne DONGNIES en 25 livres par an au rachat ce 500 livres parisis, et ils paieront audit FLINOIS 100 livres. Adrien MARCHAND et Marie Madeleine DE CARNIN sa femme auront une lettre de rente héritière du 15/09/1691 y obligés Jean LECOMTE et Anne CRESTIEN sa femme en 6 livres 5 sols par an au rachat de 100 livres parisis, une autre lettre en date du 12/03/1692, y obligés Jean Baptiste MAUMON et Antoine HENNIART en 18 livres 15 sols par an au rachat de 300 livres. Jacques Antoine et Thérèse Angélique HENNIART auront 13 cents 3 quartrons qui fut du passé un manoir séant au Petit ATTICHES, appréciés à 1320 livres à charge de 4 obits pour les âmes desdits Georges et sa femme. Avec la vente des meubles, chacun partageant doit avoir 1392 livres 9 gros 2 deniers.

#### 2 E 3 / 9040 acte 105 - 16/05/1693 - Vente

Pierre BUTTIN fils de Pierre, gorlier demeurant à GONDECOURT, et Anne DE LE NEUVILLE sa femme, vendent à Henri DUBOIS fils de feu Clément, laboureur demeurant audit lieu, 2 cents à GONDECOURT dévolus à Noël DE LE NEUVILLE père de ladite Anne, par donation que lui en a fait Jeanne DE LE NEUVILLE, et à ses autres neveux et nièces, qui appartient à ladite Anne par son traité de mariage fait avec sondit mari, et par Marie DELEFOSSE sa mère, Noël DE LE NEUVILLE son frère, et Pierre DE LE NEUVILLE son parrain, oncle et tuteur, tenant de plat à Péronne DELEFOSSE, pour 288 livres.

#### 2 E 3 / 9040 acte 106 - 04/05/1693 - Témoignages

Pierre GRUHIER fils de feu Pierre, berger demeurant à la cense de l'Abbaye de CAMPHIN occupée par Joseph DUQUESNE, âgé de 41 ans, et Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould, âgé de 38 ans, en son temps berger demeurant audit lieu, attestent que ledit DUQUESNE a acheté le 7/01/1693 de Wartel LE COCQ marchand de moutons demeurant à LILLE, 29 bestes à laine. Il en est mort plusieurs de la même maladie tellement qu'il n'en reste plus que 12 dont la plupart vont aussi mourir.

#### 2 E 3 / 9040 acte 107 - 19/05/1693 - Partage

Jacques et Marie DORCHIES, Jean Baptiste POUCHIN fils de feu Antoine, et Barbe DORCHIES sa femme, iceux se portant fort de Valérien DORCHIES estudiant demeurant à l'Université de DOUAI, iceux DORCHIES enfants et héritiers de Nicolas et d'Anne CUVELIER, demeurant lesdits Jacques et Marie à GONDECOURT, et lesdits POUCHIN et sa femme à LENS, se partagent l'héritage. Jacques DORCHIES aura la moitié de 6 cents à GONDECOURT, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CHEMY, et la moitié de 4 cents  $\frac{1}{2}$  à l'encontre de ladite Marie au bout du jardin de la maison mortuaire. Valérien DORCHIES aura la moitié de 5 cents à GONDECOURT, item la moitié de 6 cents à CHEMY, ce que Frère Arnould DORCHIES Religieux au couvent des Dames de GONAIN de l'ordre de Saint Bruno, son frère, a accepté en son nom. Marie DORCHIES aura la moitié de 6 cents à GONDECOURT, item 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CHEMY, et la juste moitié de 4 cents à GONDECOURT. Barbe DORCHIES aura la moitié de 5 cents à GONDECOURT, item la moitié de 3 cents à CHEMY. Il a en outre été cédé audit Jacques DORCHIES un lieu manoir contenant 2 cents  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT, 2 chevaux, 4 poulains avec toutes les harnechures et ustensils de labeur en la maison mortuaire, sauf les bestes à cornes qui se partiront en commun, et il paie 350 livres parisis à Valérien, 750 livres à Marie DORCHIES, et 350 livres à Barbe DORCHIES, le surplus de 400 livres lui a été payé pour son port de mariage. Il y a un procès en cours intempé du vivant d'Anne CUVELIER contre Monsieur DE HERBAME.

2 E 3 / 9040 acte 108 - 22/05/1693 - Partage

François, Claude Noël et Michel VICCART, Bartholomé GRARD fils de François, cordonnier, et Marie VICCART sa femme, iceux VICCART enfants et héritiers de Noël et de Michelle MOUVAULX, demeurant François et Michel à PROVIN, et lesdits Claude Noël et LE GRARD à BAUVIN, se partagent l'héritage de leurs feus père et mère. François VICCART aura un quartron de manoir pris en 3 quartrons avec un ouvroir de la longueur de 15 pieds  $\frac{1}{2}$  tenant à la grange, item cent  $\frac{1}{2}$  à PROVIN. Claude Noël VICCART aura 9 quartrons à BAUVIN. Michel VICCART aura demi cent de manoir à l'encontre dudit François, avec la maison, grange et estable, item 7 quartrons à CARVIN. Marie VICCART aura 2 cents à PROVIN, et demi cent à PROVIN. Claude Noël paiera à François 22 livres 15 gros, et Michel paiera audit Claude Noël et Bartholomé GRARD chacun 96 livres.

2 E 3 / 9040 acte 109 - 23/05/1693 - Contrat de mariage

Michel **VICCART** fils de feu Noël, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de François et Claude Noël VICCART, ses frères et de Bartholomé GRARD son beau frère.

Marie Anne **CALLIN** fille de feu Nicolas, aussi jeune fille à marier demeurant à BAUVIN, assistée d'Agnès LEMENU sa mère, Jean CALLIN son frère, Louis DELERUYELLE son beau frère et Jean POTTEAU son père allié.

(Un acte précise que Bartholomé est fils de François et époux de Marie VICCART et que la mère des enfants VICCART est Michelle MOUVAULX).

2 E 3 / 9040 acte 110 - 24/05/1693 - Vente

Martine LESCUTIER veuve de Sébastien POTTEAU, demeurant à PROVIN, vend à Sébastien BOTTIN fils d'André, charpentier demeurant à BAUVIN, un quartron de masurage à PROVIN, pris en 3 quartrons à l'encontre de l'acheteur et de Pierre GRARD. Ledit Pierre GRARD lui a aussi vendu l'autre quartron, tenant de bout à Marie HERMEZ veuve de Martin BOURBOTTE, pour 40 livres à Martine LESCUTIER et 32 livres à Pierre GRARD. En présence de Philippe HOCHIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PROVIN, et Henri Ghislain BOTTIN fils d'André, demeurant à BAUVIN, non mariés.

2 E 3 / 9040 acte 111 - 25/05/1693 - Partage

Marie MARCHAND veuve d'Antoine DELEFOSSE, labourière demeurant à GONDECOURT, fait le partage à ses enfants. Pierre DELEFOSSE son fils aura 2 cents à GONDECOURT, 2 cents à la Toureille, 2 cents à la Vacquerie, un cent aux Omeletz. Charles Louis DELEFOSSE aura 4 cents à GONDECOURT, item 3 cents à la Fosse Baudez. Antoine DELEFOSSE aura 4 cents au maretz vendus, 2 cents au jardinez. Catherine DELEFOSSE aura 4 cents pris en 7 au terroir de CARNIN, item 2 cents pris en 6 à l'encontre d'Anne DELEFOSSE, 2 autres cents à ALLENES. Anne DELEFOSSE (femme de Philippe DUFOUR) aura 3 cents, 5 quartrons à GONDECOURT, 4 cents à CARNIN. La part des enfants de feu Jean DELEFOSSE aussi fils de la comparante, est reprise par son traité de mariage qu'il a fait avec Jeanne MOREL. La maison contenant cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT avec tous les cheveaux, vaches, veaux, meubles, etc., appartiendra à Pierre, Charles Louis, Antoine et Catherine, à l'exclusion des autres, et ils paieront les dettes et frais de succession.

2 E 3 / 9040 acte 112 - 27/02/1693 - Cession de cense

Michelle DESPRETZ veuve de Jean BARATTE, censière de la court et cense de CHEMA, du consentement de Jean, Philippe, Pierre BARATTE, et André COCQUELLE fils de feu André, bail et mari de Marie Madeleine BARRATTE d'une part, François BARRATTE fils dudit feu Jean et de ladite DESPRETZ, et Marie Catherine CUVELIER sa femme, demeurant à CHEMA d'autre part, passent un accord. La première comparante cède aux seconds tout le marché et cense de ladite court de CHEMA consistant en 27 ou 28 bonniers, ensemencés pour la dépouille prochaine, le droit de dîme, 3 cavailles, un poulain, 9 vaches, une génisse pleine, 2 génisses, un taureau et 2 veaux, et 152 bestes à laine non compris 29 gros moutons qu'elle a réservés, 5 cochons, les ustensils de labour, fumiers et estrains dans la cour, les fourrages, warrasts, hivernaces, 30 rasières de bled, 8 rasières de soucrion et 80 rasières d'avoine, etc..., pour 10500 livres. En présence d'Eloy DUGARDIN fils de feu Michel, berger, et Igance LEROY fils de feu Federicq, jeune homme non marié, demeurant à CHEMA.

2 E 3 / 9040 acte 112 bis - 26/05/1693 - Vente

Jacques BRISSE fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à ATTICHES, et Anne POLLET sa femme, vendent à Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur et brasseur demeurant audit lieu, un quartron de manoir avec un four audit lieu, pour 48 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 113 - 26/05/1693 - Partage

Alexis, Philippe, Jean Jacques, Jean et Anne BARRATTE, Jean RINGOT fils de feu Quentin, et Jeanne BARRATTE sa femme, iceux BARRATTE enfants et héritiers de Gilles BARRATTE et Marie DE FRETIN, tous demeurant à ATTICHES sauf Jean Jacques à MONS EN PEVELE, se partagent l'héritage. Alexis BARRATTE aura un lieu manoir contenant 7 quartrons qui est la juste moitié du lieu manoir de la maison mortuaire, item la moitié de 5 cents, 5 cents et demi quartron, 3 cents, 2 cents pris en 7 cents à l'encontre dudit Jean Jacques, le tout à ATTICHES, et 2 cents à SECLIN. Philippe BARRATTE aura l'autre moitié du lieu manoir, l'autre moitié des 5 cents, 6 cents, 167 verges, le tout à ATTICHES, item la moitié de 7 cents à MONS EN PEVELE. Jean Jacques BARRATTE aura un lieu manoir contenant 4 cents à MONS EN PEVELE, 7 cents à MONS EN PEVELE, 5 cents à ATTICHES. Jean BARRATTE aura 8 cents à ATTICHES, 8 cents au Petit ATTICHES, 3 cents ½ pris en 7 cents à l'encontre de Philippe à MONS EN PEVELE. Jeanne BARRATTE aura 7 cents à ATTICHES, 2 cents ½ audit lieu, autres 2 cents ½, 4 cents à MONS EN PEVELE. Anne BARRATTE aura 7 cents à ATTICHES, 4 cents audit lieu, 8 cents au Petit ATTICHES.

2 E 3 / 9040 acte 114 - 26/05/1693 - Bail

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Pierre DELESALLE fils de Jean, laboureur demeurant à Don paroisse d'ANNOEULLIN, 1/3 de 12 cents à Don.

2 E 3 / 9040 acte 115 - 26/05/1693 - Bail

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Pierre VERDIERE fils de feu Mathieu, couvreur de paille demeurant à ALLENES, 3 cents à ALLENES.

2 E 3 / 9040 acte 116 - 26/05/1693 - Echange

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur demeurant à CAMPHIN d'une part, Amand VERDIERE fils de feu Gérard, couvreur de paille, demeurant à ALLENES d'autre part, échangent des terres. 13 quartrons en 2 pièces à ALLENES, contre 4 cents à CAMPHIN.

2 E 3 / 9040 acte 117 - 26/05/1693 - Bail

Jacques BLONDEL fils de feu Pierre, laboureur demeurant au hamel de le Becque paroisse d'AVELIN, baille à Nicolas FICHELLE fils de feu Jean, laboureur demeurant au Plouich paroisse de SECLIN, 5 cents et demi quartron à PHALEMPIN, pour 24 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 118 - 28/05/1693 - Vente

Catherine LERNOULD veuve de Charles CAMBIER, demeurant à CAMPHIN, vend à Jacques GRAUWIN fils de feu Jean, demeurant audit lieu, 2 cents ½ à CAMPHIN, pour 318 livres. En présence de Simon GRAUWIN fils dudit feu Jean, demeurant à CAMPHIN.

2 E 3 / 9040 acte 119 - 30/05/1693 - Donation

Nicolas LELIEVRE fils de feu Jacques, laboureur demeurant à ATTICHES, par affection qu'il porte à Hubert et Antoinette LELIEVRE, ses enfants, leur donne entrevif tous les meubles et bestiaux qu'il délaissera à son trespas avec les advestures croissantes tant sur les terres lui appartenant que celles venant du chef de feu Anne LE GROULX leur mère. Si Dorotée LE LIEVRE leur sœur demeurant à DOUAI veut revenir dans leur maison, elle le pourra.

2 E 3 / 9040 acte 120 - 31/05/1693 - Contrat de mariage

Jacques **WAUCQUIER** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean PATTIN son beau frère.

Elisabeth **ROZE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie BOUTTRY sa mère et Jacques ROZE son frère.

2 E 3 / 9040 acte 121 - 01/06/1693 - Contrat de mariage

Vaast **MANNIER** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à MONCHEAUX, accompagné d'Antoine MANNIER son frère député et autorisé de Marie DUGARDIN sa mère.

Jeanne **DUQUESNE** fille de feu Maximilien, aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Piat DUQUESNE son frère.

2 E 3 / 9040 acte 122 - 09/06/1693 - Donation

Marguerite GUILBERT fille non mariée de feu Jean, de libre condtion, demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, par affection pour François GUILBERT son frère, lui donne entrevifs 2 cents à CAMPHIN. En présence de Hubert et Pierre DELECOURT père et fils demeurant à Ennecourt.

2 E 3 / 9040 acte 123 - 09/06/1693 - Contrat de mariage

Jacques **BOISTEL** fils de feu Michel, relict de Marie Madeleine LAGACHE demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN.

Jeanne Françoise **PETIT** veuve demeurée es biens et dettes avec enfants de Bon MIGNOT, demeurant à WAHAGNIES.

... deux enfants tels que Jean Bon et Sainte MIGNOT en bas âge.

2 E 3 / 9040 acte 124 - 09/06/1693 - Bail

Simon DE LE CAMBRE fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Bernard DUHAYON fils de feu Etienne, olier demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant 4 cents et 2 cents, et 3 cents pris en 13 cents.

2 E 3 / 9040 acte 125 - 11/06/1693 - Vente

Henri MALLET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à BeauPuict paroisse de LA BASSEE, et Jean LEBLANCQ fils d'Estienne, bail et mari de Claudine MALLET fille dudit feu Pierre, laboueurs demeurant à LORGIES, vendent à Jeanne Catherine LENGART veuve de Venant D'ATTICHES, demeurant à PHALEMPIN, demi cent à PHALEMPIN, tenant à Nicolas CHIVORE et au chemin du maretz au rouge mollin, pour 84 livres parisis. En présence d'Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9040 acte 126 - 11/06/1693 - Accord

Marguerite GUILBERT fille non mariée de feu Jean, demeurant à Ennecourt d'une part, Toussaint CAPPE fils de feu Jean, couvreur de paille, demeurant à Ennecourt d'autre part, se répartissent un petit lieu qui était imparti. La part dudit Toussaint CAPPE et Agnès GUILBERT sa femme, contenant 67 verges d'achat qu'ils en ont fait de la moitié de feue Barbe DUPUICT veuve de Pierre GUILBERT, et l'autre moitié par donation qu'en a fait François GUILBERT à ladite Agnès sa fille par son traité de mariage, avec aussi les 2/3 des charpentages de la place de la maison seulement, lesquelles 67 verges se prendront au petit jardin de haut en bas. Ladite Marguerite GUILBERT qui a le tiers des charpentages, le donne à ladite Agnès sa nièce par donation d'entrevif. Elle a donné à Antoine GUILBERT son neveu, son lit et chevet.

2 E 3 / 9040 acte 127 - 13/06/1693 - Contrat de mariage

Jean **FACOMPRETZ** fils de feu Charles, relict de Marie DUFLOT, demeurant à ALLENNES les Marais.

Jeanne **BERNARD** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Amand BERNARD son père et Dominique MARLIERE son beau frère.

2 E 3 / 9040 acte 128 - 13/06/1693 - Contrat de mariage

Michel **CARLIER** fils de feu Adrien, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Jeanne POLLART sa mère (Rayé : *François DORCHIES son beau frère*), Jean Pierre CARLIER son cousin du côté paternel et Antoine DELANNOY aussi son cousin du côté maternel.

Marie Françoise **LEMESRE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean LEMESRE son père, Pierre Ignace LEMESRE son frère et Charles MANNIER son oncle.

2 E 3 / 9040 acte 129 - 15/06/1693 - Vente

Marie LEMESRE veuve de Julien MENU, Maurice, Charles, Marguerite Agnès et Anne MENU, demeurant à BAUVIN, lesdits LE MENU enfants de ladite Marie LEMESRE et dudit feu Julien LE MENU, et Marie Elisabeth MORTREUX fille et héritière de feu Sébastien et Marie Jeanne LAISNEL, fille non mariée, suffisamment âgée, demeurant à ANNOEULLIN, iceux comparants aussi héritiers de feu Martin MENU leur oncle, vendent à Marie CROMBETZ veuve de Louis MENU, demeurant à PROVIN, demi cent pris en 2 cents en 2 pièces à PROVIN, pour 48 livres.

2 E 3 / 9040 acte 130 - 16/06/1693 - Accord

Jean WARQUAIN fils de feu Quentin, manouvrier demeurant à GONDECOURT d'une part, Jean WARQUAIN fils de Mathieu, non marié, procureur spécial de son père, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 84 livres parisis reçus par le premier, il renonce à toutes les parts qu'il pourrait avoir dans l'hérédité de feu Pierre WARQUAIN son frère, et aussi en 2 cents de terre à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 131 - 17/06/1693 - Vente

Jean François DUHEM fils de feu Gérard, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, et Agnès POLLET sa femme, vendent à Claude POLLET fils de feu Martin, laboureur demeurant à WAHAGNIES, 2 cents pris en 4 à l'encontre des vendeurs à WAHAGNIES, pour 132 livres.

2 E 3 / 9040 acte 132 - 17/06/1693 - Vente

Marguerite POLLET veuve de Louis DANCOISNE, demeurant à WAHAGNIES, vend à Claude POLLET fils de feu Martin, laboureur demeurant à WAHAGNIES, 5 cents à WAHAGNIES, pour 400 livres.

2 E 3 / 9040 acte 133 - 23/06/1693 - Vente

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin à son tour de la Vicomté de WAHAGNIES, vend la juste moitié d'un bonnier audit lieu, impartit à l'encontre des enfants dudit DURETESTE en qualité d'héritiers d'Anne DUQUESNE leur mère, à Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, pour 700 livres.

2 E 3 / 9040 acte 134 - 27/06/1693 - Vente

Gabriel DUBOIS fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ESTEVELE paroisse de PONT A VENDIN, et Anne SAUVAGE sa femme, vendent à Elisabeth DUBOIS sœur non mariée dudit Gabriel, demeurant audit lieu, 2 cents à Estevele, pris en 5 cents à l'encontre des vendeurs, pour 234 livres.

2 E 3 / 9040 acte 135 - 30/06/1693 - Contrat de mariage

Gaspard **DEBEAUCAMPS** relict de Catherine DESCAMPS, demeurant à THUMERIES, assisté de Gaspard et Marie CAULLIER ses père et mère.

Marie Jeanne **WAUCQUIER** jeune fille à marier demeurant au hamel de Wasque paroisse de MONS EN PEVELE, assistée de Philippe HERBAULT son père allié et Jeanne CARLIER sa mère.

... à Marie Marguerite BAUDOU sa fille non légitime..

2 E 3 / 9040 acte 136 - 07/07/1693 - Testament

Jacques DORCHIES fils de feus Nicolas et Anne CUVELIER, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, accablé de maladie, pour l'affection qu'il porte à Valérien DORCHIES son frère étudiant en la Sainte Théologie à DOUAI, lui donne entrevif, hors part, 800 livres qu'il a bon de Messieurs des Etats de LILLE pour avoir été au convoi de la ville de NAMUR cette année, pour le village de LOZ, et aussi pour une cavaille qui a crevé audit convoi. La somme sera gérée par Maître Jean DELEMER pasteur dudit GONDECOURT. Tout le reste sera partagé entre ses frères et sœurs.

2 E 3 / 9040 acte 137 - 08/07/1693 - Accord

Antoine VILLERS fils de feu Antoine, brasseur demeurant à ROUVROIX, et Martine LESPAIGNOL sa femme d'une part, Allard ROZE fils de feu Arnould, laboureur demeurant à GONDECOURT d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 60 livres que les premiers ont reçues, ils renoncent à tous les droits qu'ils ont dans l'hérédité de feu Marie LESPAIGNOL (cousine germaine de ladite Martine) consistant en des édifices érigés sur un lieu manoir à GONDECOURT et en ¼ de 2 cents.

2 E 3 / 9040 acte 138 - 11/07/1693 - Bail

Hélaine HEDDEBAULT femme de Robert DEFIBVE, tant en son nom qu'en qualité de procuratrice de Jeanne et Marie Catherine HEDDEBAULT ses sœurs, demeurant à LILLE, baille à Lambert BERNARD fils de feu Alexandre, tavernier et laboureur demeurant à GONDECOURT, et Antoinette LEQUIND sa femme, 4 cents à GONDECOURT, pour 24 livres par an en 2 termes.

2 E 3 / 9040 acte 139 - 9 et 10/07/1693 - Vendue

De la part des enfants de feu Maximilien LECLERCQ vivant notaire et greffier d'ATTICHES, fut fait la vendue des biens, meubles, bestiaux, grains, et autres, à eux appartenant. (34 pages). En présence de Martin GRUEL fils de feu Pierre, et Joseph LEGRAIN fils de Simon, laboureurs demeurant à ATTICHES.

2 E 3 / 9040 acte 140 - 14/07/1693 - Bail

Blaise et Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, laboureurs et olieurs, demeurant à ATTICHES et PHALEMPIN, baillent en avant cense à Pierre CARPENTIER fils de feu Josse, carlier demeurant à ATTICHES, 8 cents au marché de la cense du Plouich à SECLIN. En présence de Martin GRUELLE fils de feu Pierre, laboureur, et Henri HOCHIN fils de feu Pierre, laboureur, demeurant à ATTICHES.

2 E 3 / 9040 acte 141 - 14/07/1693 - Bail

Antoine BERNARD fils de feu Julien, laboureur demeurant à Martinsart paroisse de SECLIN, baille à François LOHIER fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES, 41 cents pris en 9 bonniers en plusieurs parties à SECLIN, pour 196 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 142 - 14/07/1693 - Bail

Jean DU ROTZ fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à ATTICHES, baille en avant cense à Antoine CAUDRELIER fils de feu François, mosnier d'ATTICHES, un bonnier pris en plus grande masse es terres et marché de la cense du Plouich appartenant à Sa Majesté, pour 84 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 143 - 14/07/1693 - Accord

Allard ROZE fils de feu Arnould, relict de Marie LESPAIGNOL, manouvrier demeurant à GONDECOURT d'une part, Jean GRARD fils de feu Jean, charpentier demeurant audit lieu, et Antoinette DU ROTZ sa femme, passent un accord par lequel, moyennant la jouissance d'un demi cent pris en 2 cents à GONDECOURT, comme aussi de telle part consistant à un quart des charpentages d'une maison que le premier comparant a fait ériger sur un fond de manoir à lui appartenant avec sa dite feue femme, à GONDECOURT, et aussi moyennant 4 patagons que le premier a reçus, et 2 havots de febves, il a consenti que les seconds comparants pourront jouir de 7 cents advestis, en 2 pièces à GONDECOURT, à charge de décharger 50 messes pour le salut de l'âme de Marie LESPAIGNOL (cousine germaine d'Antoinette DU ROTZ).

2 E 3 / 9040 acte 144 - 16/07/1693 - Vente

André BOUTTEMY fils de feu Jacques, tavernier demeurant à SECLIN, et Roze CAUROY sa femme, vendent à André LAURENT fils de Jean, et Marie CAIGNY sa femme, tavernier demeurant à « l'Ecu de France » à PONT A VENDIN, un lieu manoir à usage de taverne où pend pour enseigne « la Coupe d'Or » contenant cent ½ audit lieu, et une petite portion d'héritage séant audit lieu, joignant l'héritage de ladite Coupe d'Or, par contrat passé devant bailli et échevins de PONT A VENDIN le 13/10/1678 que leur en a fait Marie HOCHIN veuve de Pierre DUMORTIER, pour 1000 livres.

2 E 3 / 9040 acte 145 - 16/07/1693 - Contrat de mariage

Gilles **DURIEZ** fils de feus Jean et de Marguerite DELECOURT, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté d'Antoine BERNARD son parrain et Mathieu BOCQUETZ son oncle par alliance du côté maternel.

Marie Jeanne **CRIEL** fille de feu Guillaume, non mariée demeurant audit lieu, assistée de Merentienne LEFEBVRE sa mère et Françoise CRIEL sa soeur.

2 E 3 / 9040 acte 146 - 16/07/1693 - Bail

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENES, baille à Gilles DURIEZ fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, 10 cents en plusieurs pièces à ALLENES avec un lieu manoir. En présence de Mathieu BOCQUET fils de feu Mathieu, demeurant à SAINGHIN EN WEPPE, et Henri DEFIBVES fils de feu Allard, marissal demeurant à ALLENES.

2 E 3 / 9040 acte 147 - 16/07/1693 - Vente

Nicolas LECLERCQ fils de feu Thomas, manouvrier demeurant à HERRIN, vend à Adrien DELEHAYE fils de feu Philippe, lieutenant et fermier de la Grande Cense d'HERRIN, un lieu manoir contenant demi cent à HERRIN, pour 100 livres.

2 E 3 / 9040 acte 148 - 18/07/1693 - Vente

Nicolas DURETESTE fils de feu Nicolas, échevin à son tour de WAHAGNIES, vend 5 cents  $\frac{1}{2}$  en 2 pièces, soit 4 cents à WAHAGNIES, et cent  $\frac{1}{2}$  pris en 3 cents impartis à l'encontre des enfants du vendeur en qualité d'héritiers d'Anne DUQUESNE leur mère, à la Neuville paroisse de PHALEMPIN, à Claude POLLET fils de feu Martin, laboureur demeurant à WAHAGNIES, pour 432 livres.

2 E 3 / 9040 acte 149 - 02/07/1693 - Vente

Pierre GRAVELINE fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Marie BAUVIN sa femme, vendent à Jean COCHET fils de feu Jacques, laboureur demeurant audit lieu, un lieu manoir contenant un cent et 2 verges  $\frac{1}{2}$  pris en 2 cents 5 verges à l'encontre dudit acheteur, à CAMPHIN, à la charge de la rente héritière pour la moitié 50 livres en capital, pour le prix de 147 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 150 - 16/08/1693 - Vente

Guillaume, Nicolas et Bartholomé LOHIER fils de feus Jean et de Marie DELECROIX, demeurant Guillaume à WENDIN et les autres à PHALEMPIN, vendent à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, censier demeurant à CAMPHIN, la moitié de 7 quartrons à PHALEMPIN, impartis à l'encontre de Jean Baptiste CORNILLE par achat qu'il en a fait d'Antoinette DELECROIX sœur de ladite Marie, pour 108 livres.

2 E 3 / 9040 acte 151 - 17/08/1693 - Vente

Jeanne Françoise DE LABBRE veuve de Jean Baptiste DE LE PLANCQUES, demeurant à ESPINOY, vend à Marie CROMBECQ veuve de Louis LE MENU, demeurant à PROVIN, un quartron pris en 2 cents à l'encontre de l'acheteresse, provenant des héritiers Martin LE MENU leur oncle, séant à PROVIN, pour 24 livres.

2 E 3 / 9040 acte 152 - 21/08/1693 - Vente

Marie DU ROTZ veuve de Pierre FREMAULT, demeurant à GONDECOURT, vend à Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, 4 cents audit lieu, pour 500 livres.

2 E 3 / 9040 acte 153 - 31/08/1693 - Dispositions testamentaires

Mathias DELECROIX fils de feu Piat, laboureur demeurant à HOUPLIN, et Elisabeth DELEHAYE sa femme, prennent des dispositions pour que leurs enfants, tant filles que fils, héritent à parts égales. En présence de Hubert et Florent DELEHAYE enfants de feu Hubert, laboureurs demeurant à HOUPLIN.

2 E 3 / 9040 acte 154 - 31/08/1693 - Partage

Mathias DELECROIX fils de feu Piat, laboureur demeurant à HOUPLIN, déclara que de sa première conjonction avec feu Antoinette PENNEQUIN, il a retenu Michelle DELECROIX présentement veuve d'Antoine DELECOURT, demeurant à SECLIN. Afin de nourrir paix et amitié entre ladite Michelle DELECROIX et ses autres enfants qu'il a eus de sa seconde conjonction avec Elisabeth DELEHAYE, il fait le partage de l'héritage. Michelle DELECROIX aura 2 cents pris en 4 cents à SECLIN. Tous les biens meubles et immeubles, appartiendront à ses autres enfants de sa 2<sup>ème</sup> conjonction. En présence de Hubert et Florent DELEHAYE enfants de feu Hubert, laboureurs demeurant à HOUPLIN.

2 E 3 / 9040 acte 155 - 05/09/1693 - Contrat de mariage

Pierre **DESBANS** fils d'Antoine, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de son dit père et Nicolas DESBANS son cousin.

Cécile **DELEVALLEE** fille de feu Antoine, aussi non mariée demeurant audit lieu, assistée de Philippe DELEVALLEE son frère, Bartholomé GRAUWIN son beau frère et Jacques GRAUWIN son parrain par alliance.

2 E 3 / 9040 acte 156 - 10/09/1693 - Partage

Jacques LECOMPTE fils de feu Philippe, laboureur demeurant à PONT A VENDIN, et Marthe CHEVALLIER sa femme, font partage entre leurs enfants. François LECOMPTE aura un fief contenant 7 cents à MEURCHIN, 2 cents à Estevele, et 9 quartrons à Estevele. Pierre LECOMPTE aura 3 cents à Estevele, 5 quartrons à Estevele. Marie Anne LECOMPTE aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  à Estevele, et cent  $\frac{1}{2}$  pris en 3 cents à MEURCHIN. Marie Madeleine LECOMPTE aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  moitié de 5 cents contre Marie Anne, et la moitié de 3 cents contre Marie Anne. Angélique LECOMPTE aura 3 cents à PONT A VENDIN, item 1 cent  $\frac{1}{2}$  pris en 3 cents à MEURCHIN. Catherine LECOMPTE aura 2 cents  $\frac{1}{2}$  à PONT A VENDIN, item cent  $\frac{1}{2}$  pris en 3 cents à MEURCHIN. Antoinette LECOMPTE aura 9 quartrons à PONT A VENDIN, et 7 quartrons à PONT A VENDIN.



2 E 3 / 9040 acte 157 - 16/09/1693 - Partage

Jean DESTIEUX fils de feu Antoine, censier demeurant à CARNIN, et Marie Madeleine DELEVALLEE sa femme, déclarent qu'ils avaient fait rédiger par écrit le partage de leurs biens, et comme il est spécifié qu'Adrien DESTIEUX, André THERY et Antoinette DESTIEUX sa femme, se portant fort d'Albert RAMON et Adrienne DESTIEUX sa femme, et Angélique DESTIEUX non mariée, ils confirment ce partage.

2 E 3 / 9040 acte 158 - 17/09/1693 - Bail

Antoine BARRATTE fils de feu Pierre, censier demeurant à THUMERIES, baille à Marc Antoine BARRATTE son fils non marié demeurant à RIBAUCCOURT, le marché et cense de Lassus à RIBAUCCOURT, consistant en 75 rasières coupe et demie appartenant audit preneur par le partage fait par le bailleur avec sa feu femme pour après son trespas. Il lui baille encore 8 rasières 2 coupes  $\frac{1}{2}$ . Il lui cède le droit de bail de 7 rasières appartenant à Pierre et Marie Elisabeth RAOULT frère et soeur

2 E 3 / 9040 acte 159 - 17/09/1693 - Bail

Antoine BARRATTE fils de feu Pierre, censier demeurant à THUMERIES, baille à Simon TOURTOIS fils de feu Simon, censier demeurant à RIBAUCCOURT, 14 bonniers en plusieurs pièces à THUMERIES, MONS EN PEVELE et La Neuville. Il lui baille aussi en avant cense 12 bonniers avec un lieu manoir à THUMERIES, appartenant à Ignace CARDON et consors.

2 E 3 / 9040 acte 160 - 17/09/1693 - Partage

Antoine BARRATTE fils de feu Pierre, censier demeurant à THUMERIES. Les enfants prendront pour leur port de mariage à l'avenant de 1500 florins. Ils se partageront les biens meubles sans y comprendre les lettres de rente héritière et obligation déclarés par la disposition qu'il a faite avec feu Marie DE FRETIN sa femme, qui sont à la charge de Marc Antoine BARRATTE son fils. Les bagues par ménage de la maison de THUMERIES appartiendront hors part à Marie Françoise BARRATTE sa fille et femme de Simon TOURTOIS (qui habite dans la cense de THUMERIES), et celles trouvées dans la maison et cense de Lassus à RIBAUCCOURT appartiendront aussi hors part au dit Marc Antoine. Et comme ledit comparant a fourni pour la dotte de Sœur Marie Agnès DUBRUSLE fille de Marie Catherine BARRATTE qu'elle a retenue de sa première conjonction avec à présent défunt Jean DUBRUSLE, présentement religieuse au monastère de Sainte Catherine de Sienne à DOUAI, la somme de 1000 florins, sera à diminuer sur la part que peut prétendre Vaast PILATTE et ladite Marie Catherine BARRATTE sa femme en secondes noces. Ledit comparant a déjà racheté pour 5600 florins de rentes héritières, ladite somme ledit Marc Antoine BARRATTE (qui tient la cense de Lassus) devra la restituer à ses frères et sœurs car il s'était engagé à les prendre en charge. Le reste de ses dispositions a été passé devant Jean Baptiste DELAHAYE notaire, le 14/05/1689. En présence de Ghislain DUQUESNE fils de feu Mathieu, et Michel CARLIER fils de feu Adrien, laboureurs demeurant à THUMERIES.

2 E 3 / 9040 acte 161 - 24/09/1693 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **DELEMER** fils non marié de feu Antoine, demeurant au hamel de Seiquemont paroisse de MONS EN PEVELE.

Anne Françoise **LEBORGNE** aussi jeune fille à marier demeurant à THUMERIES, assistée d'Eloy LEBORGNE et Marie Madeleine DORCHIES ses père et mère et Louis LEBORGNE son frère.

2 E 3 / 9040 acte 162 - 25/09/1693 - Donation

Jacques CORDIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, par affection pour Marguerite CORDIER sa fille veuve de Pierre VERDIERE, demeurant audit lieu, lui donne entrevif tous les meubles qu'il délaissera à son trespas et elle fait la même donation à son père, à l'exclusion de Bartholomé CORDIER son frère.

2 E 3 / 9040 acte 163 - 26/09/1693 - Dispositions testamentaires

Luc DUPONCHEL fils de Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, veut que tous ses neveux et nièces héritent également, à compte de teste, après le trespas de Madeleine LEPETZ sa femme, soit les enfants de sa sœur Catherine, ceux de feu Marie DUPONCHEL veuve de Jacques DUMETZ, de feu Barbe et de feu Nicolas DUPONCHEL, aussi ses frères et sœurs. Il veut que sa maison avec 3 cents à GONDECOURT soit reprise par un des dits neveux et nièces, sans être démolie. La disposition est appréciée à 600 livres.

2 E 3 / 9040 acte 164 - 23/09/1693 - Vente

Simon BOULINGUER fils d'Ambroise, manouvrier demeurant à BERCLAU, et Marie PETIT sa femme, vendent à Bartholomé GRARD fils de François, cordonnier demeurant à BAUVIN, cent ½ à PROVIN, que ladite Marie a succédé par le trespas de Lamoral PETIT son frère trépassé dans les troupes de Sa Majesté très Chrétienne, tenant de bout à la veuve Luc BOURRETZ, pour 132 livres. En présence de Michel GRARD fils de François, et Michel VICCART fils de feu Noël, tisserand, demeurant à PROVIN.

2 E 3 / 9040 acte 165 - 05/10/1693 - Partage

Catherine JOURDAIN (Anne Barbe LEROUGE sa mère aura 72 livres) veuve avec enfants de Nicolas LEQUIND, demeurant à GONDECOURT, fait partage à ses enfants. Nicolas LEQUIND aura 5 quartrons ½ de manoir, 4 cents, et 2 cents de prés à GONDECOURT. Mathias LEQUIND aura la moitié de 14 cents à GONDECOURT. Elisabeth LEQUIND aura 3 cents quartron ½ de terre à labour au Bois Robe à GONDECOURT, et 4 cents à CARNIN. Antoinette LEQUIND aura 6 cents ½ à CHEMY. Barbe LEQUIND aura 3 cents à GONDECOURT, 3 cents à CHEMY, et 2 cents à CHEMY. Les enfants de feu Anne LEQUIND, tels que Lambert, Marie Anne, Pacifique et Marie Catherine DESBIENS, auront 4 cents à Wachemy, 3 cents ½ à CHEMY, demi cent et demi quartron à PHALEMPIN, et 1 cent à CHEMY. Marie Catherine LEQUIND aura l'autre moitié desdits 14 cents. La maison de GONDECOURT demeurera impartie. Mathias pourra prendre une vache et 1 cheval. Les parties d'héritages nommées sont appréciées à 4000 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 166 - 06/10/1693 - Testament

In Nomine Domini Amen. Je Antoinette DU METZ non mariée demeurant présentement avec Jacques DE BEAUVOIS mon beau-frère demeurant à CAMPHIN, je fais mon testament de la manière suivante. Inhumation dans la Chapelle notre Dame (25 livres parisis) auprès de ma sœur Elisabeth, 2 rasières de bled converties en pain pour les Pauvres, 6 havots de bled pour les pauvres assistant au Service de la Confrairie. Nombreux obits dans l'église de CAMPHIN (100 livres parisis aux Pauvres). 25 livres à l'église de CAMPHIN. Encore 33 obits après la demie année. Je donne audit DE BEAUVOIS, la permission d'abattre tout le bois de chesne et ormeaux étant présentement sur le lieu manoir occupé par Pierre BARTIER mon neveu par alliance. Marie Antoinette, Marie Brigitte et Marie Catherine DE BEAUVOIS mes nièces auront, hors part, 250 livres parisis. Je donne à Marie Catherine DE BEAUVOIS un coffre, un réchauffoir et un pot de chambre d'estain. Quand à mes héritages, je les laisse entièrement comme il est repris par acte passé devant le notaire RAMERY résident au MAISNIL EN WEPPE, le 19/05/1665.

2 E 3 / 9040 acte 167 - 07/10/1693 - Donation entrevifs

Jean et Jeanne MANNY enfants non mariés de feu François, demeurant à PONT A VENDIN, se font une donation entrevifs réciproque, à l'exclusion de Siméon MANNY leur frère. Jeanne MANNY donne à Antoinette MANNY sa nièce, une bague et un corset.

2 E 3 / 9040 acte 168 - 07/10/1693 - Donation

Barbe SAUVAGE veuve de Martin LIETARD, demeurant à ALLENNES, par affection pour les enfants de Jean LIETARD son fils, leur fait une donation de tous ses biens. Jean LIETARD son fils et Marie LEMESRE sa femme, promettent de la nourrir sa vie durant, tant qu'ils garderont la jouissance des biens. En présence d'Amand VERDIERE fils de feu Gérard, couvreur de paille demeurant à ALLENNES.

2 E 3 / 9040 acte 169 - 08/10/1693 - Vente

Vincent CAULLIER fils de feu Antoine, portier de l'Abbaye de PHALEMPIN, et Michelle CAULLIER sa femme, vendent à Pierre BONNIER fils de feu Jean, couturier demeurant audit lieu, cent ½ à PHALEMPIN, pour 96 livres. En présence de Maître François DESMAZIERES fils de feu Nicolas, chirurgien demeurant à PHALEMPIN.

2 E 3 / 9040 acte 170 - 09/10/1693 - Partage

Wallerand DE CARNIN fils de feu Jean, calier demeurant à PHALEMPIN, partage son patrimoine et celui de sa feuve femme Antoinette DE LE PLANCQUES, entre ses enfants, ce que Antoine DE CARNIN, Nicolas MALLET et Marie Anne DE CARNIN sa femme, Guillaume DUPRETZ et Jeanne Catherine DE CARNIN sa femme, ses enfants ont accepté. Antoine DE CARNIN aura un lieu manoir contenant 4 cents ½ et 10 verges à PHALEMPIN, 12 cents à PHALEMPIN, 4 cents audit lieu, 2 cents, 3 cents et 12 cents à PHALEMPIN. Il paiera les dettes avec ce qu'il trouvera dans la maison. Marie Anne DE CARNIN aura 8 cents, 2 cents, 6 cents ½, 6 cents, une maison contenant 2 cents, le tout à PHALEMPIN, 6 cents pris en 18 cents à l'encontre de la part ci-après, 5 cents en 2 pièces, 2 cents à PHALEMPIN, et 3 cents à BEAUCAMPS, plus une vache. Jeanne Catherine DE CARNIN aura

un lieu manoir contenant 21 cents à VERLINGHEM, item 5 cents de jardin audit lieu, item 12 cents pris en 18 cents à PHALEMPIN, et 2 cents à PHALEMPIN, et une vache. L'ensemble a été apprécié à 14200 livres.

2 E 3 / 9040 acte 171 - 12/10/1693 - Vente

Adrien DU HOTZ fils de Vincent, tisserand demeurant à ALLENES, et Marie POTTEAU sa femme, vendent à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, un cent à CARNIN, pour 72 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 172 - 15/10/1693 - Vente

Nicolas CAMBIER fils de feu Philippe, manouvrier demeurant à BAUVIN, vend à Antoine DUMETZ fils de Philippe, laboureur demeurant audit lieu, cent ½ à PROVIN, pour 156 livres.

2 E 3 / 9040 acte 173 - 17/10/1693 - Vente

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, laboureur et marchand demeurant à WAHAGNIES, déclara que le 20/06/1693, il a acheté de Nicolas DURETESTE naguère échevin de WAHAGNIES, la moitié de 2 bonniers à WAHAGNIES. Il déclare son command de Philippe TRACHET lieutenant dudit lieu, pour 350 livres.

2 E 3 / 9040 acte 174 - 01/10/1693 - Testament

In Nomine Domini Amen.

Marie Anne DU ROTZ femme de Nicaise DE CARNIN, fait son testament. Inhumation au cimetière de CAMPHIN. Si son fils ou un autre enfant qu'elle pourrait encore avoir de sa conjonction, mourait en bas âge, Roch DE CARNIN fils de Jean, son beau-frère jouira de tous ses héritages l'espace de 20 ans à partir de son trespas, à charge pour lui de payer les rentes.

2 E 3 / 9040 acte 175 - 12/10/1693 - Donation partage

Catherine CORDIER veuve en premières noces d'Antoine CORSIMON, demeurant à PONT A VENDIN, pour l'affection qu'elle porte à Adrien et Marie Thérèse MORETZ ses neveu et nièce enfants de Pierre et de Catherine CORSIMON, leur fait une donation entrevifs. Adrien reçoit une petite maison bastie sur un manoir appartenant à Jean François HACHIN, à PONT A VENDIN, et ladite Marie Thérèse la moitié d'une autre maison sur ½ quartron audit lieu, tenant à l'autre moitié d'héritage appartenant à la veuve de Gérard LAMBELIN - ladite donation est évaluée à 400 livres. Elle donne à ladite Catherine CORSIMON sa fille, tous les biens meubles qu'elle délaissera à son trespas, à l'exclusion d'Angélique CORSIMON aussi sa fille qui recevra une bague. Lesdites Catherine et Angélique se partageront par moitié les autres héritages.

2 E 3 / 9040 acte 176 - 16/10/1693 - Dette

Antoine WATTRELOT fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Jeanne TREDEZ sa femme, pour faire paiement à Antoine LARCHIER bailli dudit lieu, de 400 florins, lui vendent 36000 faiz de grosses tourbes et 7000 de petites séant dans les maretz de PONT A VENDIN en 2 grandes moyes et 3 petites, faisant ensemble 240 florins 10 patars, et ce en diminution de la somme due. En présence de Barthélémy MULLET fils de feu Jean, et Pierre BARRETZ fils de feu Marc, manouvriers demeurant à PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9040 acte 177 - 16/10/1693 - Bail

Antoine WATTRELOT fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à PONT A VENDIN, et Jeanne TREDEZ sa femme, baillent à Pierre BARRETZ fils de feu Marc, Jacques DASSONNEVILLE fils de feu Nicolas, François LOHEZ fils de Michel, et François MONCEAUX fils de feu Michel, tous manouvriers demeurant à PONT A VENDIN, 7 quartrons audit lieu, le tout pris en 2 cents à l'encontre des bailleurs.

2 E 3 / 9040 acte 178 - 17/10/1693 - Bail

Jean Baptiste DESPRETZ prêtre pasteur de THUMERIES, baille à Martin DU CASTEAU fils de feu François, laboureur demeurant à WAHAGNIES, 10 cents à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9040 acte 179 - 17/10/1693 - Contrat de mariage

Martin BRISSE fils de feu Martin, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté de Louis François et Roland BRISSE ses frères, Pierre SALMON et Charles LEPEZ ses beaux frères et Nicolas BRISSE son oncle. Marie Elisabeth D'AUBRICOURT aussi jeune fille à marier demeurant à MONS EN PEVELE, assistée de Marie Elisabeth DUBUS sa mère, Florent DUBUS son oncle et parrain.

2 E 3 / 9040 acte 180 - 05/06/1693 - Dette

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur et laboureur à CAMPHIN, doit à Madame la Princesse d'ISENGHUIEN, 115 florins à cause de vente de bois du 30/05/1693. Simon DE LE CAMBRE fils de feu Guillaume, s'est porté caution. Paiement à la Décollation de Saint Jean Baptiste prochaine.

2 E 3 / 9040 acte 181 - 09/10/1693 - Vente

Anne ROZE veuve de Paul DE LANNOY, demeurant à GONDECOURT, vend à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN, 520 verges audit lieu, pour 600 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 182 - 15/10/1693 - Rupture de bail

Guillaume et Venant DUPRET, laboureurs demeurant à HERRIN, enfants de feu Guillaume, déclarent qu'il leur appartient, par achat fait naguère de Jean et Venant DE FRANCE, et de Catherine DE FRANCE veuve de Jean HALLE, sayeteurs demeurant à LILLE, audit Guillaume, 3 cents à HERRIN, item 2 cents  $\frac{1}{2}$ , item 4 cents 1 quartron, le tout à HERRIN, et 5 quartrons à GONDECOURT, audit Venant DUPRET, 3 cents à ALLENES, le tout présentement occupé par Guillaume, Antoine et Jean TOURNEMINE, frères laboureurs demeurant à HERRIN, mais comme lesdits TOURNEMINE se sont faits des baux en avant cense, ce qui était interdit par une clause dans le bail, lesdits DUPRET mettent fin au bail.

2 E 3 / 9040 acte 183 - 05/11/1693 - Vente

Pierre DE LE NEUVILLE fils de feu Jean, sergent demeurant à GONDECOURT, et Catherine CRAMETTE sa femme, vendent à Pierre GRARD fils de feu Nicolas, marchand et laboureur demeurant audit lieu, 2 cents audit lieu, pour 168 livres.

2 E 3 / 9040 acte 184 - 10/11/1693 - Vente

Claude MAILLE, Michel BLANCQUART et Susanne MAILLE sa femme, Marguerite et Françoise MAILLE, iceux MAILLE enfants et héritiers de Philippe et de Françoise DE LE FLIE, se portant forts de Marie Anne MAILLE leur sœur débile d'esprit et des enfants pupils de feu Marie MAILLE aussi leur sœur, tous demeurant à ANNOEULLIN, vendent à Charles DE FRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, 5 quartrons et 8 verges à CARNIN qui est le tiers de 4 cents pris à l'encontre dudit acheteur et des enfants de Jean DE LE FLIE, pour 100 livres. En présence de Jean MALBRANCO fils de feu Jean, non marié, et Théodore DE ZIMMES fils de Bernard, marchand, demeurant à ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9040 acte 185 - 11/11/1693 - Vente

Mathieu TAILLEZ fils de feu Antoine, navieur demeurant à PONT A VENDIN, et Marie Marguerite BEGHUIN sa femme, vendent à Robert SION fils de feu Claude, échevin demeurant audit lieu, 2 lieux manoirs à PONT A VENDIN, l'un contenant 1 cent, tenant à Antoine TAILLEZ, l'autre contenant la moitié de 3 quartrons impartis à l'encontre de Marie TAILLEZ leur sœur, tenant à Philippe TAILLEZ, pour 600 livres.

2 E 3 / 9040 acte 186 - 14/11/1693 - Vente

Maurice, Charles, Anne LE MENU, Jean Baptiste TACQUIN fils de feu Jean, et Marguerite LE MENU sa femme, tous demeurant à BAUVIN, Marie LEMESRE veuve de Julien LE MENU, mère et tutrice légitime de Jean LE MENU, iceux LE MENU enfants dudit feu Julien et de ladite Marie LEMESRE, héritiers et donataires de feu Martin LE MENU, leur oncle, vendent à Marie CROMBECQ veuve avec enfants de Louis LE MENU, demeurant à PROVIN, étant ses dits enfants aussi donataires dudit Martin LE MENU aussi leur oncle, 6 cents pris en 12 cents à l'encontre de Marie Elisabeth MONTREUL, à PROVIN, pour 540 livres.

2 E 3 / 9040 acte 187 - 10/11/1693 - Bail

Marie MORTELECQUE veuve de Pierre LESCUTIER, demeurant à PROVIN, baille en avant cense à Jeanne LESCUTIER sa fille demeurant audit lieu, 10 cents appartenant à Adrien DE GILLEMAN Ecuyer Seigneur de la Barre, Saint Hilaire.

2 E 3 / 9040 acte 188 - 11/11/1693 - Bail

François DUPONT fils de feu Jérôme, manouvrier demeurant à ESPINOY, baille à Druon CAPPRON fils de feu Simon, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, 2 cents à WAHAGNIES.

2 E 3 / 9040 acte 189 - 21/11/1683 - Vente

Jeanne TREDEZ veuve avec enfants d'Antoine WATTRELOT, demeurant à PONT A VENDIN, vend à Antoine LARCHER bailli de PONT A VENDIN, et Marie Madeleine DESMASIERES sa femme, 2 cents audit lieu, pour 300 livres. En présence de Pasquier BOSCHU fils de feu Roch, domestique des acheteurs.

2 E 3 / 9040 acte 190 - 22/11/1693 - Accord

Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN d'une part, Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, pour assopir un procès entre eux à raison de la vente qu'a fait Anne ROZE veuve de Paul DE LANNOY, demeurant à GONDECOURT, de 5 cents et 20 verges, audit DE LE CAMBRE, laquelle s'est ingérée de la revendre une deuxième fois audit DESCAMPS, ils passent un accord. Ledit DE LE CAMBRE paiera 45 livres

2 E 3 / 9040 acte 191 - 23/11/1693 - Bail

Jean DE CARNIN fils de feu Georges, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Nicolas CHRESTIEN fils d'Estienne, manouvrier demeurant audit lieu, un petit lieu manoir avec un jardin avec un poirier de poires d'or, à ATTICHES, pour 40 livres par an.

2 E 3 / 9040 acte 192 - 30/11/1693 - Vente

Jean ROZE fils de Josse, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à François ROZE fils de feu Arnould, 5 quartrons à GONDECOURT, pour 132 livres.

2 E 3 / 9040 acte 193 - 01/12/1693 - Vente

André DUBOIS fils de feu Jean, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Charles MAUPAYE fils d'Antoine, laboureur demeurant audit lieu, cent et demi quartron à GONDECOURT, pour 114 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 194 - 13/11/1693 - Testament

In Nomine Domini Amen.

Maître Adrien DELEHAYE prêtre chapelain d'AUSTRICOURT, fait son testament. Inhumation dans l'église d'AUSTRICOURT. Service solennel avec diacre et sous diacre et 2 messes, l'une du Saint Esprit, l'autre de Notre Dame et 2 autres services ordinaires. Les femmes veuves assistant au premier service recevront 6 florins. 50 messes. Il donne à la Chapelle et fabrique de Saint Antoine, 8 florins, à l'église dudit lieu pour sa sépulture 6 florins. Il donne ses meubles à Jeanne Françoise DELEHAYE sa nièce fille de feu Pierre son frère. Ses biens patrimoniaux seront répartis entre tous ses neveux et nièces. Jean Baptiste HULEU prêtre curé d'AUSTRICOURT sera son exécuteur testamentaire. En présence de François MOMONT fils de feu Antoine, et Grégoire BARATTE fils de feu Guillaume, laboureurs demeurant à AUSTRICOURT.

2 E 3 / 9040 acte 195 - 18/12/1693 - Vente

Siméon MANY fils de feu François, navieur sur la Haute Deûle, demeurant à PONT A VENDIN, vend à Jean et Jeanne MANY ses frère et sœur non mariés demeurant audit lieu, un charpentage à usage de maison contenant 14 pieds de long sur 12 pieds de large, pour 84 livres.

2 E 3 / 9040 acte 196 - 19/12/1693 - Accord

André FACOMPRETZ fils de feu Cornille, manouvrier demeurant à ALLENNES, et Anne HERMAND sa femme, moyennant 60 livres reçues de Jacques HERMAND fils de feu Nicolas, frère de ladite Anne, ils renoncent à tous droits pour leur part qui est un tiers d'un petit lieu manoir contenant 5 quartrons à ALLENNES, à eux dévolus par le trespas dudit feu Nicolas HERMAND leur père, à l'encontre dudit Jacques et des enfants Antoine HERMAND.

2 E 3 / 9040 acte 197 - 22/12/1693 - Accord

Antoine, François et Marie Anne DURIEZ enfants de feu Georges, demeurant à PROVIN, moyennant 100 livres reçues de Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, laboureur demeurant audit lieu, lui cèdent un cent de terre audit lieu. En présence de Marc LORTHIOIS fils de feu Nicolas, manouvrier audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 198 - 24/12/1693 - Rente héritière

Marie Jeanne D'ANVERS fille non mariée de feu Hubert, demeurant à GONDECOURT, moyennant 100 florins qu'elle a reçus de Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, lui cède une lettre de rente héritière à elle dévolue par le partage fait avec ses frères et sœurs, donnée d'auditeurs le 18/05/1678 y appert être

obligé Nicolas D'ANVERS fils de feu Théry, et Marie DE LANNOY sa femme, en la somme de 10 florins par an au rachat de 200 florins, de laquelle rente la moitié a été remboursée le 28/06/1689. En présence d'Hubert D'ANVERS frère de la comparante, et Jaspard DELEMER frère du curé.

2 E 3 / 9040 acte 199 - 28/12/1693 - Accord

Pierre DOURLEZ fils de feu Nicolas, jeune homme non marié âgé de 34 ans, natif de RONCHIN, machon sachant bien labourer avec des chevaux, et jardiner, descendant de bons parents honnêtes, et catholique d'une part, Maximilien PREVOST prêtre et maître de l'hospital Notre Dame lez SECLIN, Sœur Everardine TAVERNE Prieure, et Sœur Marie Claire CAMBIER ancienne religieuse dudit hospital, passent un accord par lequel ledit Pierre DOURLEZ a promis de servir ledit hospital sa vie durant et paiera, une fois, 900 livres parisis, et ledit hospital s'engage à le nourrir sa vie durant, lui donne un lit drappes et couvertes, et il sera payé 36 livres parisis avec 2 chemises par an. S'il est malade ledit hospital ne le paiera plus mais continuera à le nourrir.

2 E 3 / 9040 acte 200 - 28/12/1693 - Vente

Adrien DU TILLOEUL fils de feu Crespin et de Guillemine LALLOE, laboureur demeurant à ANSTAING, Pierre SIMON fils d'Estienne telict avec enfant de Anne DU TILLOEUL icelle aussi fille desdits Crespin et Guillemine LALLOE, laboureurs demeurant à HAVINE, vendent à Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, olieur et laboureur demeurant à PHALEMPIN, 5 cents quartron  $\frac{1}{2}$ , en 3 pièces, soit 3 cents à PHALEMPIN, 6 quartrons  $\frac{1}{2}$  à CHEMAY à prendre en 5 cents impartis à l'encontre de Nicolas DUPRETZ, et 3 quartrons à CHEMAY, tenant à la veuve Charles LALLOE, aux hoirs dudit Charles LALLOE, pour 500 livres.

2 E 3 / 9040 acte 201 - 28/12/1693 - Vente

Gilbert LAMBERT fils de feu Jean, laboureur demeurant au FORETZ, et Pasque LENGREND sa femme, vendent à François BUIGNET fils de feu Thomas, laboureur demeurant à MONCHEAUX, 2 coupes de terres à MONCHEAUX, pour 354 livres parisis. En présence de Philippe MANIER fils de feu Antoine, garde bois de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, demeurant à MONS EN PEVELE.

2 E 3 / 9040 acte 202 - 30/12/1693 - Vente

Maurice, Charles, Jean et Anne LE MENU enfants de feu Julien, demeurant à BAUVIN, Jean Baptiste TACQUIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, et Marguerite LE MENU sa femme aussi fille de feu Julien, tous donataires de Martin LE MENU leur oncle, par son testament passé devant Jean DE LE RUYELLE notaire, en date du 13/11/1686, vendent tel droit de viage qu'ils ont en 6 cents à PROVIN, tenant à l'héritage d'Elisabeth MONTREUL à qui appartient autres 6 cents qui furent 12 cents en une pièce, et aussi en 2 cents audit lieu pris en 4 cents à l'encontre de Marguerite DE LE RUYELLE, à Marie CROMBECQ veuve de Louis LE MENU, labourière demeurant à PROVIN, pour 300 livres.

2 E 3 / 9040 acte 203 - 30/12/1693 - Partage

Claude Noël et Michel VICCART, Bartholomé GRARD fils de feu François, et Marie VICCART sa femme, lesdits VICCART enfants de feu Noël, demeurant, lesdits Claude Noël et GRARD à BAUVIN, et ledit Michel à PROVIN, se partagent l'héritage à eux échu par le trespas de François VICCART leur frère. Claude Noël aura un charpentage de la longueur de 20 pieds et de largeur 15 pieds à usage d'ouvroir, à emporter au mois de mars ou mi avril prochain, apprécié à 144 livres parisis. Michel aura demi cent en 2 pièces à PROVIN, et autre quartron au bout du manoir. Marie VICCART aura 7 quartrons en 2 pièces à PROVIN, et un quartron pris en demi cent à l'encontre de Michel VICCART. Ladite Marie paiera à chacun de ses frères, 44 livres parisis.

2 E 3 / 9040 acte 204 - 30/12/1693 - Vente

Pierre TREDEZ fils de feu Jean, et Jeanne TREDEZ sa fille, se portant forts de Jean et Pierre TREDEZ fils en bas âge dudit Pierre, demeurant à BAUVIN, vendent à Jean BRUNEL fils de Sébastien, monier de PROVIN, demi cent à PROVIN échu aux enfants par le trespas de Marie POTTEAU leur mère, pour 72 livres.

2 E 3 / 9040 acte 205 - 31/12/1693 - Vente

Hubert DELECOURT fils de feu Noël, manouvrier demeurant à Ennecourt paroisse de CAMPHIN, vend à André LHOSTE fils de feu François, demeurant audit lieu, 2 cents  $\frac{1}{2}$  à CAMPHIN, pour 186 livres.

2 E 3 / 9040 acte 206 - 31/12/1693 - Vente

Estienne et Jacques DELECROIX fils de feu Melchior, manouvriers demeurant à GONDECOURT, vendent à Guillaume DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit lieu, demi cent à GONDECOURT, pris en 2 cents ½ à l'encontre de l'acheteur, pour 30 livres.

2 E 3 / 9040 acte 207 - 31/12/1693 - Bail

François DE LE NEUVILLE fils de Pierre, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, laboureur audit lieu, 7 quartrons audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 208 - 31/12/1693 - Accord

Estienne DELECROIX fils de feu Melchior, manouvrier demeurant à GONDECOURT d'une part, Jacques, Marie et Péronne DELECROIX frère et sœurs du dit Estienne, non mariés, demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel, moyennant 144 livres que les seconds paieront au premier au 31/12/1694, ledit Estienne renonce à ses droits dans la succession de sondit feu père et de Anne DUPONCHEL sa mère.

2 E 3 / 9040 acte 209 - 31/12/1693 - Bail

Jean WARQUAIN fils de feu Quentin, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Jeanne MOREL veuve de Jean DELEFOSSE, labourière demeurant audit lieu, 2 cents ½ audit lieu.

2 E 3 / 9040 acte 210 - 15/01/1693 - Vente de bois

Robert et Jean BLAUART, père et fils, censiers, demeurant ledit Robert en la cense de Marquette à COUTICHES, et ledit Jean au Chateau Wasqua paroisse de MONS EN PEVELE, vendent plusieurs monstre d'ormeaux, bois blancqs et poupliers à Wasqua. 3 douzaines de portions. (7 pages).

2 E 3 / 9040 acte 211 - 15/01/1693 - Vente de bois

De la part d'Adrien FREMAULT maître charpentier demeurant à LILLE, fut fait la vendue de plusieurs arbres étant au Bosqueaux de Wasqua aux mêmes charges et conditions reprises dans la vente qu'ont fait le même jour Robert et Jean BLAUART père et fils de plusieurs arbres étant aux environs du chateau.

Un fresne et un charne à Jean Philippe BURBURE de CAMPHIN.

2 charnes demeurés à Monsieur le pasteur de MONCEAU.

3 charnes à Jean DE MARQUETTE carlier à FAUMONT.

2 charnes et 2 fresnes à Adrien FREMAULT.

Un bois blancq à Nicolas DUPONT de THUMERIES.

2 ormeaux à Claude DUGARDIN de THUMERIES, à la caution de Romain BAUDUIN fils de feu Romain, demeurant à THUMERIES.

2 E 3 / 9040 acte 212 - 01/06/1693 - Dette

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à la Princesse d'ISENGHIEN, 201 florins à cause de vente de 3 monstres de chesnes le 30/05/1693, à la caution de Martin BRISSE fils de feu Martin, laboureur demeurant audit lieu. Paiement à la décollation de Saint Jean Baptiste.

2 E 3 / 9040 acte 213 - 05/06/1693 - Dette

Martin MENGER fils de feu Jean, laboureur demeurant à SECLIN, doit à la Princesse d'ISENGHIEN, 85 florins à cause de la vente du 30/05/1693 d'une monstre de chesne et bois, à la caution de Pierre CORDONNIER fils de feu Pierre, marissal demeurant à SECLIN. Paiement à la décollation de Saint Jean Baptiste.

2 E 3 / 9040 acte 214 - 23/11/1693 - Vente

Jean CAULLIER laboureur demeurant à MERIGNIES, Jean COCHETZ fils de feu Jean, et Elisabeth CAULLIER sa femme, Jean LECOMTE fils de feu Jean, demeurant à TOURMIGNIES, et Marguerite CAULLIER sa femme, Liévin PECQUEUR fils de feu Estienne, manouvrier demeurant à ESPINOY, et Catherine CAULLIER sa femme, Antoine BAUDUIN fils de feu Antoine, laboureur demeurant à MONS EN PEVELE, et Barbe CAULLIER sa femme, et Marguerite CAULLIER jeune fille non mariée demeurant à TOURMIGNIES, iceux CAULLIER enfants et héritiers des feus Jean et Marie DELECOURT sauf ladite Marguerite de feue Antoinette COCHET femme en secondes noces dudit Jean CAULLIER, iceux se portant forts de Marie Françoise CAULLIER en bas âge aussi fille dudit feu Jean, vendent à Philippe PENNEQUIN fils de Pierre, ou son command, 9 cents en 3 pièces à TOURMIGNIES et MONS EN PEVELE, pour 650 livres. En présence de Pierre PENNEQUIN fils de feu Pierre, laboureur, et Paul BOCQUET clerc de TOURMIGNIES.

2 E 3 / 9040 acte 215 - 01/12/1693 - Bail

Gilles ISERBY prêtre chapelain de Saint Vincent à SECLIN, baille à Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Romain, laboureur demeurant à THUMERIES, la moitié de 12 cents à THUMERIES appartenant à ladite Chapelle à l'encontre de son confrère HAGHE aussi prêtre et chapelain de ladite Chapelle. En présence de Jean François DE HENNION prêtre curé de TOURMIGNIES, et Pierre DE HENNION frère du curé.

2 E 3 / 9040 acte 216 - 01/12/1693 - Caution

Maître Adrien DECKER prêtre chapelain de SECLIN, s'est constitué caution pour 100 florins que le Sieur BACLAN prêtre chanoine de SECLIN a donnés en prêt à Claire COLLART sœur du feu Chanoine COLLART. A condition que le Sieur WARLOP aussi prêtre à SECLIN, procureur des héritiers dudit Sieur COLLART, le Sieur MALO et Charlotte DUJARDIN ont consenti que ledit DECKER recevra les deniers provenant de la vendue des biens meubles dudit défunt. En présence d'Antoine MANGER fils de Nicolas, laboureur, et Jean VENDEVILLE fils de Martin, laboureur, demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9040 acte 217 - 3 et 4/12/1693 - Vendue

De la part de Claire et Thérèse COLLART sœurs et héritières du Chanoine COLLART vivant Chanoine de la Collégiale Saint Piat de SECLIN fut fait la vendue des biens meubles délaissés par ledit Chanoine, faite es mains d'Adrien DECKER prêtre de SECLIN. (24 pages).

2 E 3 / 9040 acte 218 - 10/12/1693 - Ratification de vente

Noël Pierre DELEPLANCQUE fils de feu Jean Baptiste, demeurant à ESPINOY, ratifie la vente faite par Jeanne Françoise LABBE sa mère et ses sœurs et autres du tiers de 2 bonniers à SAINT ANDRE, à Philippe POLLET fils de feu Martin, demeurant à LAMBERSART, passé devant Michel LELEU notaire de LILLE, le 17/11/1693, pour 700 florins.

2 E 3 / 9040 acte 219 - 13/12/1693 - Vente

Noël ROSE fils de feu Jean, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Pierre DU CASTILLON fils d'Antoine, marchand demeurant audit lieu, cent  $\frac{1}{2}$  à GONDECOURT, provenant de la succession de Vaast ROZE cousin du vendeur, à l'encontre de Jacques et Elisabeth ROSE ses frère et sœur, lesdits cent et demi moitié de 3 cents à l'encontre de Jeanne et Marie Joseph ROSE, pour 91 livres.

2 E 3 / 9040 acte 220 - 22/12/1693 - Vente

Jean Jacques BRIDELANCE fils de feu Louis, non marié demeurant à GONDECOURT, vend 1 cent à GONDECOURT à Jean Baptiste ROMON fils de feu Piat, laboureur à GONDECOURT, pour lui, Piat et Anne RAMON ses frère et sœur, quoi toutefois que ledit feu Louis BRIDELANCE en avait fait donation entrevif à Antoine BRIDELANCE son frère, lequel a consenti à la vente, pour 108 livres. En présence d'Antoine ROMON fils dudit Jean Baptiste, et Jean BRIDELANCE fils dudit Antoine, non mariés demeurant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9040 acte 221 - 22/12/1693 - Vente

Pierre MORTREUX fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à PROVIN, et Marie DESNOULLET sa femme, vendent à Sébastien TREDEZ lieutenant de PROVIN, et Elisabeth DE CARNIN sa femme, 3 quartrons de lieu manoir pris en 1 cent où est située leur maison, pour 90 livres.

2 E 3 / 9040 acte 222 - 21/11/1693 - Dette

Jean Baptiste et Joannes LIETARD père et fils, marchands de bois demeurant à THUMERIES, doivent à Monseigneur le Prince DE BORNONVILLE, 200 florins à cause de vente d'une portion de bois de raspe. Paiement la moitié à la Pentecôte, et le reste à la Décollation de Saint Jean Baptiste 29/08/1693. En présence de Nicaise DECARNIN fils de Jean.

2 E 3 / 9040 acte 223 - 27/12/1693 - Témoignage

Josse ROZE et Jean ROZE, demeurant à GONDECOURT, attestent qu'en 1692 fin de juillet ou commencement d'août, se serait fait la proposition de traité de mariage entre François DELENEUVILLE et Monique BACQUEVILLE, par lequel traité Pierre DELENEUVILLE et Catherine CRAMETTE père et mère dudit François, lui ont donné pour port de mariage, 7 quartrons à GONDECOURT, et l'adventure de cent  $\frac{1}{2}$  de bled. En présence de Jean POLLET fils de feu Nicolas, laboureur à CAMPHIN, et François DUSART fils de feu François, laboureur à LIBERCOURT.



2 E 3 / 9041 acte 1 - 18/01/1694 - Bail

Adrien Louis BRASME administrateur des biens des pauvres d'ALLENNES les Marais, du gré aveu et consentement des bailli pasteur et hommes de fief dudit ALLENNES, baille à Hippolyte VERDIERE fils d'Amand, non marié demeurant à ALLENNES les Marais, quatre cents de terre à labour séant audit lieu.

Codicille : pareil bail à Noël SION fils de feu Valérien, laboureur demeurant à CAMPHIN, douze cents de terre à labour séant audit lieu.

Semblable bail à Nicolas MONTAINE fils de feu Allexandre, laboureur audit ALLENNES, quatre cents de terre séant audit CAMPHIN.

Pareil bail à Jean MARCHAND fils de Guillaume, laboureur demeurant audit ALLENNES, vingt quatre cents de terre audit CAMPHIN.

Pareil bail à Adrienne DUHOT fille de feu Vinchent, demeurant audit ALLENNES, sept cents de terre séant audit ALLENNES.

(*non passé*) pareil bail à Hippolyte VERDIERE fils d'Amand, non marié demeurant audit ALLENNES, quatre cents de terre séant audit lieu.

Pareil bail à Laurent BEGHUIN fils de feu Pierre, cleric paroissial de HERRIN, cinq cents de terre sur le terroir de HERRIN et GONDECOURT.

Pareil bail à Antoine VERDIERE fils de Charles, manouvrier demeurant à ALLENNES, et Martine DEFIVE sa femme, six cents de terre séant à GONDECOURT.

Pareil bail à Sébastien VERDIERE fils de Gérard, laboureur demeurant à ALLENNES, et Anne DUGARDIN sa femme, trois cents de terre séant audit lieu.

Nicolas BERNARD fils de feu Guillaume, laboureur audit ALLENNES du consentement de Sébastien VERDIERE fils de feu Gérard aussi laboureur audit ALLENNES en avant cense à André DEBEAUPRET fils d'Ignace, aussi laboureur audit lieu, la moitié de sept cents de terre gisant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9041 acte 2 - 02/01/1694 - Partage

Antoine et Susane BERNARD, Jean FACOMPRET fils de feu Charles et Jeanne BERNARD sa femme, Jean DELEFOSSE fils de feu Noël et Aliénore BERNARD sa femme, Pierre WATTRELOT fils de Jean et Marguerite BERNARD sa femme, Dominique MARLIERE fils de feu Jacques et Marie BERNARD sa femme, lesdits du surnom BERNARD frère et sœurs enfants et héritiers de feus Amand et d'Anne RAMON demeurant tous à ALLENNES les Marais sauf Pierre WATTRELOT au hamel de Don paroisse d'ANNOEULLIN, font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 3 - 04/01/1694 - Renonciation

Marc LORTIOIS fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant à PROVIN d'une part, Paul DELEBOURSE et Catherine RIVELOIS sa femme tisserand demeurant audit lieu d'autre part, du premier de la juste moitié d'une petite maison à l'encontre des enfants pupilles de Jacques DESMALINES et Marie LORTIOIS, Jacques et Marie Anne DESMALINES, à qui appartient l'autre moitié.

2 E 3 / 9041 acte 4 - 04/01/1694 - Renonciation

Marguerite ALLEXANDRE veuve demeurée es biens et dettes de François GRARD avec enfant d'icelui demeurant à BAUVIN, laquelle connut que son dit feu mari avait fait quelques accords avec les pauvriseurs bailli et gens de loi de PROVIN pour quelque cédion de la moitié de trois quartrons de terre avec une maison pris à l'encontre de Jaspard GRARD, qu'ils avaient faite à son dit feu mari suivant la création d'une obligation qu'avait fait sur icelle maison Quentine DUHAYON à présent défunte au profit des communs pauvres dudit PROVIN à charge que son dit feu mari s'était obligé de créer une lettre de rente héritière par an de sept livres et dix gros parisis au rachat de cent quarante quatre livres, ce qu'il n'a fait et n'est icelle comparante d'intention de ce faire mais au contraire d'en faire la renonciation au profit d'Antoine DURIER fils de feu George, sergent dudit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 5 - 07/01/1694 - Partage

Nicolas DOBY fils de feu Félix, laboureur demeurant au hamel du Theluz paroisse de THUMERIES, lequel déclara qu'il est apparent à son trépas de délaisser quelques héritages et afin que ses enfants et les enfants de feu Martin DOBY ses neveux puissent nourrir paix et union entre eux, il en fait partage, à savoir à Philippe Jacques DOBY la juste moitié d'un lieu manoir contenant huit cents de terre séant audit Theluz, à Jean Baptiste DOBY l'autre moitié, à Laurent et Jean Joseph DOBY enfants dudit feu Martin vivant aussi fils dudit comparant, deux cents.

2 E 3 / 9041 acte 6 - 07/01/1694 - Contrat de mariage

Florent Albert **DELEMOTTE** fils de feu Claude, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Michelle DUHENNEZ sa mère.

Anne Françoise **MARTINACE** fille de feu Martin, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Anne Barbe MARTINACE sa soeur et Jean Baptiste LIETARD son parrain.

2 E 3 / 9041 acte 7 - 07/01/1694 - Contrat de mariage

Bernard **BIGOTTE** jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté de Gilles BIGOTTE son père et Piat POLLET son oncle et parrain.

Anne Barbe **LEMESRE** aussi jeune fille à marier demeurant à THUMERIES, assistée de Marguerite DEFRETIN sa mère.

2 E 3 / 9041 acte 8 - 08/01/1694 - Vente

Jacques BLEQUIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, vend à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, censier demeurant audit lieu, soixante trois verges de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 9 - 08/01/1694 - Vente

Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Angeline DERACHE sa femme, vendent à Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, censier de la Grande Cense dudit lieu et échevin, trois cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 10 - 09/01/1694 - Partage

Jacques, Marie et Pérosne DELECROIX, André LUTUN fils de feu André, et Jeanne DELECROIX sa femme iceux du surnom DELECROIX frère et sœurs enfants de feu Melchior et d'Anne DUPONCHEL héritiers d'iceux avec Estienne DELECROIX leur frère qui a renoncé à ladite hérédité au profit desdits Jacque, Marie et Pérosne par acte passé par devant moi notaire le dernier décembre mil six cent quatre vingt treize et du depuis lesdites Marie et Pérosne ont consenti que leur dit frère puisse lui seul jouir de la part dudit Estienne demeurant lesdits DELECROIX à GONDECOURT et ledit André LUTUN à LOOS les LILLE.

2 E 3 / 9041 acte 11 - 13/01/1694 - Vente

Vincent MARCHAND fils de feu Jean, berger demeurant à GONDECOURT, vend à Gilbert DUPONT fils de feu Denis, laboureur et homme de fief de CARNIN, quatre cents de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 12 - 14/01/1694 - Accord et transaction

Jean Baptiste et Piat ROMON frères fils de Piat, brasseurs héréditaires des villages de GONDECOURT, CAMPHIN et HERRIN d'une part, Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et laboureur demeurant à CAMPHIN d'autre part, passent un accord par lequel les premiers vendent droits raisons et actions qu'ils ont achetés pour brasser au village dudit CAMPHIN, n'ayant bière pour livrer au village de GONDECOURT et HERRIN aux taverniers, le second comparant en pourra livrer.

2 E 3 / 9041 acte 13 - 18/01/1694 - Renonciation

Charles et Antoine VERDIERE père et fils manouvriers demeurant à ALLENNES les Marais d'une part, Catherine BERTOUL veuve de Hubert VERDIERE demeurant à HERRIN d'autre part, passent un accord par lequel les premiers renoncent à tout tels parts droits raisons et actions qu'ils ont en un cent et demi de terre à labeur séant au terroir de GONDECOURT, à charge pour la seconde de décharger ledit Antoine VERDIERE de reste d'une lettre de rente héritière en quoi il pourrait être poursuivi en qualité d'héritier de Marguerite COCQUEL sa mère.

2 E 3 / 9041 acte 14 - 18/01/1694 - Vente

Charles LEFEBVRE fils de Pierre, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, et Anne GUILBERT sa femme, vendent à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, la juste moitié d'un lieu manoir séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9041 acte 15 - 16/01/1694 - Partage

Marie Madeleine GRAUWIN veuve demeurée es biens et dettes avec enfant de Pierre LANTOIN, demeurant à CAMPHIN d'une part, Simon GRAUWIN fils de feu Jean et Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould demeurant audit lieu, tuteurs commis aux corps et biens de Marie Franchoise LANTOIN fille en bas âge dudit feu Pierre et de ladite Marie Madeleine GRAUWIN d'autre part, ladite comparante avant convoler en secondes noces voulant satisfaire à la coutume de la châtellenie de LILLE, elle a fait partage et formature mobilière à sa dite fille.

2 E 3 / 9041 acte 16 - 16/01/1694 - Renonciation

Pierre CORDONNIER fils de feu Pierre, maréchal demeurant à SECLIN d'une part, André CORDONNIER fils dudit feu Pierre et frère dudit Pierre aussi maréchal demeurant à CAMPHIN d'autre part, passent un accord par lequel le second renonce à tels droits raison et action qu'il a en un lieu manoir amassé contenant cinq quartrons séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9041 acte 17 - 16/01/1694 - Contrat de mariage

André **CORDONNIER** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Pierre CORDONNIER son frère, du sieur Pierre LAGACHE mayeur de la ville de SECLIN son cousin et Martin CHUFFART échevin de ladite ville son parrain.

Marie Madeleine **GRAUWIN** veuve de Pierre LANTOIN, demeurant audit CAMPHIN, assistée de Simon GRAUWIN son frère, Jean Baptiste RINGOT son beau frère, Simon BOUTTRY son compère et Simon DE LE CAMBRE son ami acquis.

(Un acte daté du même jour précise que Simon est fils de feu Jean, Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould et que Marie Madeleine a retenu Marie Françoise LANTOIN).

2 E 3 / 9041 acte 18 - 21/01/1694 - Partage

Jacque, Martin et Simon LEGRAIN frères fils de feu Pierre, laboureurs demeurant savoir lesdits Jacques et Simon à ATTICHES et ledit Martin à FRETIN, Nicolas D'AVRIL fils de feu Jean et Catherine LEGRAIN sa femme demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, Yve, Martin et Angélique LECLERCQ enfants de feus Maximilien et d'Anne LEGRAIN demeurant ledit Yve et Martin en la ville de SECLIN et ladite Angélique audit ATTICHES, lesdits du surnom LEGRAIN frères et sœurs des dits feus Pierre et Saintine CHRESTALLE et iceux comparants frères et sœur à feu Nicolas LEGRAIN et héritiers d'icelui avec lesdits du surnom LECLERCQ et leurs frères et sœurs absents ses neveux et nièces, pour nourrir paix et amitié et éviter tout procès à raison des biens échus par le trépas dudit feu Nicolas, Yve, Martin et Angélique LECLERCQ se faisant fort d'Antoine, Catherine, Robertine, Marie Jeanne, Marie Franchoise, Elisabeth et Franchoise Isabelle LECLERCQ leur frère et sœurs absents, font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 19 - 21/01/1694 - Déclaration

Jacques LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES, et Marie LESCHEVIN sa femme, lesquels reconnaissent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux auxquels suivant la coutume générale de la châtellenie de LILLE les filles qu'ils délaisseront n'y viendraient à y succéder, ils veulent que tous leurs dits enfants tant filles que fils qu'ils délaisseront viennent à partir également.

2 E 3 / 9041 acte 20 - 21/01/1694 - Déclaration

Nicolas D'APVRIL fils de feu Jean, laboureur demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN et Catherine LEGRAIN sa femme, lesquels reconnaissent qu'ils sont apparents à leurs trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux auxquels suivant la coutume générale de la châtellenie de LILLE les filles qu'ils délaisseront n'y viendraient à y succéder, ils veulent que tous leurs dits enfants tant filles que fils qu'ils délaisseront viennent à partir également.

2 E 3 / 9041 acte 21 - 03/02/1694 - Vente

André FACOMPRET fils de feu Cornil, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, vend à Marc VERDIERE fils de feu Mathieu, aussi manouvrier audit lieu, un cent de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 22 - 26/01/1694 - Renonciation

François PETIT fils de feu Philippe, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN d'une part, Josse FICHEAUX fils de feu Jacques aussi manouvrier demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier renonce à tout tel part droit raison et action qu'il peut prétendre à cent et demi de terre à labour séant audit lieu en qualité d'héritier de Catherine POTTIER sa tante et femme audit FICHEAUX.

2 E 3 / 9041 acte 23 - 26/01/1694 - Vente

Philippe POTTEAU fils de feu Robert, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Allard ROZE fils de feu Arnould, aussi manouvrier demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 24 - 28/01/1694 - Vente

Madeleine LAMBELIN veuve demeurée es biens et dettes avec enfants de Thomas WINGLET, demeurant à ANNOEULLIN, Anselme, Thomas et Marie Anne WINGLET, Jean ROUSEL fils de feu Jean bail et mari de Pasque WINGLET demeurant à SANTES, Jean LECOMPTE fils de feu Servez, relict avec enfant de Françoise WINGLET, lesdits du surnom WINGLET frères et sœurs dudit feu Thomas et de ladite comparante, iceux se faisant et portant fort de Jean MULLIER et Hêlainne WINGLET sa femme absents, vendent à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand laboureur demeurant à ALLENES les Marais, cinq cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 25 - 08/02/1694 - Vente

Jean, Mathias et Marie Barbe D'ANCHIN frères et sœur de libre condition enfants de feu Antoine et de Jeanne DELEFOSSE, iceux se faisant et portant fort de Pierre Antoine D'ANCHIN leur frère absent en bas âge, vendent à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre curé dudit GONDECOURT, trois cents et un quartron de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 26 - 09/02/1694 - Vente

Martin et Adrien DURIER fils de feus Jean et de Marguerite DELECOURT, manouvriers demeurant à ALLENES les Marais, vend à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand demeurant audit lieu, trois cents de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 27 - 27/01/1694 - Renonciation

Michel GUILBERT fils de feu Pierre, Quentin ROHART fils de feu François, et Anne GUILBERT sa femme demeurant à CAMPHIN d'une part, Marchel BOISTEL fils de feu Jean laboureur demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel les premiers renoncent à toutes tels parts, droits, raisons et actions qu'ils ont en six quartrons de terre et en cinq quartrons le tout à labour impartis à l'encontre de Marie Madeleine et Jeanne GUILBERT et ledit Marchel à cause de Marie GUILBERT sa femme à eux dévolus par le trépas de Marguerite GUILBERT leur tante séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 28 - 30/01/1694 - Contrat de mariage

François **PREVOST** fils de feu Pierre, relict de Marie HERMAND, manouvrier demeurant à CAMPHIN, assisté d'Antoine HERMAND son beau frère et Jaspard LABBE son parrain par alliance de la première conjonction. Antoinette **LAURENT** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marguerite LAURENT sa soeur et Valérien SION son ami.

2 E 3 / 9041 acte 29 - 02/02/1694 - Contrat de mariage

Antoine **HENNIART** fils d'Antoine, jeune homme non marié demeurant à ATTICHES, assisté de son dit père, Jacques HENNIART son frère et Jean DECARNIN son parrain et oncle du côté maternel.

Anne **D'ANNOEULLIN** fille non mariée d'Antoine, demeurant audit lieu, assistée de Philippe et Joseph D'ANNOEULLIN ses frères et Jean LOHIER son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9041 acte 30 - 01/02/1694 - Partage

Antoine, Sébastien, Pierre, Michelle, Marie Thérèse, Adrienne, Catherine COCHET, Marie Madeleine COCHET femme à Charles Philippe LEFEBVRE demeurant à SECLIN absent, Thomas LEGHUIE fils de Thomas et Marie Jeanne COCHET sa femme et Jean DURIER naguère bail et mari de feu Marguerite COCHET de laquelle est viager des pièces de terre qui lui pourrait appartenir avant sa mort, demeurant lesdits Antoine, Michelle, Marie Thérèse et Adrienne COCHET en la ville de LILLE, ledit Pierre au SECQ et les autres à GONDECOURT,

lesdits du surnom COCHET frères et sœurs enfants et héritiers de feus Pierre et Jeanne DELEVALLEE, font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 31 - 11/02/1694 - Vente

Piat, Jean, Michel et Nicolas THELIER, Henri PARMENTIER bail et mari de Marie Anne THELIER iceux du surnom THELIER frères et sœur enfants et héritiers de feu Jean, demeurant à CARVIN EPINOY, vendent à Ignace LEDOUX fils de Vinchent, manouvrier demeurant à CARNIN, un cent de terre à labeur séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9041 acte 32 - 11/02/1694 - Vente

Guillaume FACOMPRET fils de feu Nicolas, tisserand demeurant à ALLENNES les Marais, vend à Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, marchand demeurant à PROVIN, et Catherine THOBOIS sa femme, quatre cents et demi de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 33 - 15/02/1694 - Partage

Pasquier MORTREUX fils de feu Hippolyte, bail et mari d'Anne CANIPEL sa femme, Jean François BOULINGER fils de feu François et de Cécille CANIPEL, François D'ANNOEULLIN fils de feu François aussi bail et mari de feue Marie BOULINGER avec enfant vivant d'elle, Pierre DEHULLU fils de feu Antoine bail et mari de Catherine BOULINGER, iceux du surnom BOULINGER frère et sœurs enfants de ladite feue Cécille CANIPEL icelle fille avec ladite Anne CANIPEL de feu Louis, demeurant tous à PHALEMPIN sauf ledit DEHULLU à EVIN, à raisons des biens et héritages à eux dévolus par les trépas des dits Louis CANIPEL et Cécille sa fille, en font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 34 - 15/02/1694 - Vente

Jean François BOULINGER fils de feu François, garde bois de Monsieur DUFAY, François D'ANNOEULLIN fils de feu François, naguère bail et mari de feue Marie BOULINGER ayant enfant vivant d'elle, demeurant à PHALEMPIN, et Pierre DEHULLU fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à EVIN icelui se faisant et portant fort de Catherine BOULINGER sa femme absente, vendent à André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, deux cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 35 - 15/02/1694 - Vente

Jean François BOULINGER fils de feu François, garde bois de Monsieur DUFAY, François D'ANNOEULLIN fils de feu François, naguère bail et mari de feue Marie BOULINGER ayant enfant d'icelle, demeurant à PHALEMPIN et Pierre DEHULLU fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à EVIN icelui se faisant et portant fort de Catherine BOULINGER sa femme absente, vendent à Hubert TESTELIN fils de feu Jean, charpentier demeurant audit PHALEMPIN, sept quartrons de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 36 - 15/02/1694 - Vente

Robert JACQUART fils de feu Michel, laboureur demeurant à ANNOEULLIN, vend à Piat DOUTRELONG fils de feu Jean, laboureur demeurant à CARNIN, neuf quartrons de terre à labeur séant au terroir dudit CARNIN.

2 E 3 / 9041 acte 37 - 15/02/1694 - Vente

Noël, Jacques et Marie Catherine LECLERCQ frères et sœur enfants et héritiers d'Antoinette DELEVALLEE demeurant à GONDECOURT iceux se faisant et portant fort d'Antoine LECLERCQ leur frère absent, vendent à Gilbert DUPONT fils de feu Denis, laboureur et homme de fief de CARNIN, six cents et demi de terre à labeur séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 38 - 15/02/1694 - Vente

Jean DUGARDIN fils de feu Antoine, laboureur demeurant à SECLIN, et Catherine DURIER sa femme, vendent à Jean DUGARDIN fils dudit Jean, trois vaches à savoir deux de poil roux et l'autre brun.

2 E 3 / 9041 acte 39 - 16/02/1694 - Vente

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, pour faire paiement à Jean BLARY fils de feu Pierre, laboureur et marchand de bois demeurant audit lieu, de la somme de deux cent quarante livres parisis qu'il lui est redevable et à Anne MEURILLON fille de feus Jean et de Marie BLARY icelle BLARY femme en secondes noces audit LOHIER, à savoir audit Jean BLARY la somme de cent quarante livres par liquidation faite avec lui pour blés et fèves que ledit BLARY lui a vendus et à ladite Anne MEURILLON de cent livres parisis pour la formature mobilière que lui appartenait de son dit feu père, lesquelles cent livres ledit Jean BLARY a promis par cette les payer à ladite Anne MEURILLON sa nièce, ledit

LOHIER a vendu audit BLARY les charpentages d'une maison étant présentement érigée sur un fond de manoir contenant onze cents de terre séant audit Neuville.

2 E 3 / 9041 acte 40 - 18/02/1694 - Vente

Michel et Marie Madeleine GUILBERT, Quentin ROHART et Anne GUILBERT sa femme, Marchel BOISTEL et Marie GUILBERT sa femme, Paul LEFEBVRE et Anne GUILBERT sa femme, lesdits Michel, Marie Madeleine et Anne GUILBERT femme dudit Quentin, frère et sœurs enfants de feus Pierre et de Barbe DUPUICT, iceux se faisant et portant fort de Jeanne GUILBERT présentement malade au village d'OIGNIES, lesdites Marie et Anne GUILBERT femme dudit Paul et dudit Marchel aussi sœurs filles de feu Hubert et iceux du surnom GUILBERT neveu et nièces et héritiers de feu Marguerite GUILBERT leur tante et icelle sœur auxdits feus Pierre et Hubert GUILBERT demeurant tous au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN sauf ladite Marie Madeleine audit OIGNIES, vendent à Toussain CAPPRE fils de feu Jean couvreur de paille demeurant audit Ennecourt tout tel part droit raison et action en un petit lieu manoir amassé à eux dévolus par le trépas de ladite Marguerite GUILBERT leur tante contenant un cent séant audit hamel d'Ennecourt.

2 E 3 / 9041 acte 41 - 16/02/1694 - Vente

Michel, Jacques et Claude LESCUTIER frères enfants et héritiers de feu Marguerite SION, manouvriers demeurant savoir lesdits Michel et Jacques à Rieulay auprès de MARCHIENNES en Hainaut, et ledit Claude à GONDECOURT, vendent à Jean POISSONNIER fils et agent des affaires de Marie SION présentement veuve demeurant à PROVIN, cinquante neuf verges de lieu manoir pris en un cent à l'encontre de Jacques LESCUTIER et Marie LESCUTIER leur sœur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 42 - 18/02/1694 - Vente

Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Marie BELVAL sa femme, vendent à Pierre BELVAL fils de feu Jean, leur beau frère laboureur audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 43 - 18/02/1694 - Vente

Eleuter LEGROULX fils de feu Josse, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, vend à Martin DUSART fils de feu Joannes, agent des affaires de Marie POLLET sa mère, laboureur demeurant audit WAHAGNIES, un petit lieu manoir amassé contenant un quartron d'héritage pris en deux cents à l'encontre de Marie Catherine LEGROULX sa sœur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 44 - 18/02/1694 - Vente

Catherine CORDIER veuve d'Antoine COURSIMAU, et Catherine COURSIMAU sa fille, demeurant au PONT A VENDIN, vendent à Angélique COURSIMAU fille de ladite CORDIER et sœur à ladite Catherine, veuve de Gérard LAMBELIN, demeurant audit lieu, trois quartrons de terre à labour séant audit Pont.

2 E 3 / 9041 acte 45 - 18/02/1694 - Vente

Jeanne TREDER veuve demeurée es biens et dettes d'Antoine WATTRELOT, demeurant au PONT A VENDIN, vend à Jacques SAUVAGE fils de feu Jacques, laboureur et échevin dudit lieu, et Marie VERDIERE sa femme, cinq quartrons de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 46 - 18/02/1694 - Vente

Jean BARRET fils de feu Marc, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, et Marie Anne DEMAILLY sa femme, vendent à Louis, Nicolas et Théodor TAILLER tant pour eux que Jean Baptiste et Marie TAILLER leurs frère et sœur, enfants de feu Jean et de Marguerite PETIT leur feu mère demeurant audit lieu, un quartron amassé séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9041 acte 47 - 18/02/1694 - Vente

Michel LOHER fils de feu Jean, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Robert SION fils de feu Claude, laboureur demeurant audit lieu avec Elisabeth TAILLER sa femme, un quartron et demi de manoir séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9041 acte 48 - 18/02/1694 - Vente

François LECOMTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, vend à Jacques LECOMTE fils de Charles, aussi laboureur audit lieu et Anne CRIMEL sa femme, cent et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 49 - 19/02/1694 - Vente

Marie DESNOULLET veuve de Thomas GRARD, demeurant à PROVIN, vend à Jean DESNOULLET son frère enfant de feu Jaspard demeurant audit lieu, cinq verges de terre masurage séant audit lieu à prendre au bout d'un petit manoir appartenant à Jaspard DESNOULLET son fils.

2 E 3 / 9041 acte 50 - 19/02/1694 - Vente

Marcq et Pasques LEMENU, Martin CAMBIER et Marie Marguerite LEMENU sa femme, Jean, Pierre, Mathieu, Jacques et Marie BLANCQUART, tous lesdits BLANCQUART demeurant à BAUVIN et lesdits LEMENU à PROVIN, vendent à Marie CROMBECQ veuve de Louis LEMENU, demeurant audit PROVIN, demi cent de terre à labour audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 51 - 19/02/1694 - Vente

Jacques LESCUTIER fils de feu Florent, pauvre honnête homme fort ancien demeurant à PROVIN, du consentement de Messieurs les bailli et échevins dudit lieu, vend à Marie SION veuve de Thomas POISSONNIER, demeurant audit lieu, le tiers d'un cent amassé séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 52 - 18/02/1694 - Vente

Jean LAIGNEAU fils de feu Anselme, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, et Marie Madeleine TAILLEZ sa femme, vendent à Robert SION fils de feu Claude, laboureur demeurant audit lieu, et Elisabeth TAILLEZ sa femme, le quart du lui manoir de feu Pierre TAILLEZ à prendre à l'encontre de Marcq LUCHET à qui appartient les trois autres quarts séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 53 - 19/02/1694 - Partage

Pierre, Mathieu, Jacques, Marie et Jean BLANCQUART, frères et sœur enfants de feu Nicolas et de Barbe LEMENU, demeurant à BAUVIN, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par le trépas de leur dit feu mère, se partagent l'héritage.

2 E 3 / 9041 acte 54 - 19/02/1694 - Partage

Susane DELEPLACE veuve de Noël LEMENU avec enfant d'icelui d'une part, Marc LEMENU fils dudit feu Noël de sa première conjonction qu'il a retenu avec feu Antoinette LOGIER, Pasque LEMENU veuve de Jacques DELEBOURSE, Martin CAMBIER et Marguerite LEMENU sa femme, iceux Marc, Pasque et Marguerite LEMENU frère et sœurs enfants des dits feus Noël et de ladite LOGIER tous demeurant à PROVIN d'autre part, ladite Susane en qualité de mère et tutrice légitime de Martin, Noël, Marie Antoinette et Marie Joseph LEMENU qu'elle a retenus de sa seconde conjonction dudit feu Noël, en bas âge, pour nourrir paix et amitié entre les enfants tant du premier et second mariage dudit Noël à raison des biens succédés par l'ordonnance de dernière volonté de feu Martin LEMENU leur oncle, se partagent l'héritage.

2 E 3 / 9041 acte 55 - 20/02/1694 - Bail

Marie Anne CAULLIER veuve de Baltasart LEFIN, demeurant à CARVIN, baille à Nicolas MORTREUX fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à PROVIN, trois cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 56 - 20/02/1694 - Bail

Marie Anne CAULLIER veuve de Baltasart LEFIN, demeurant à CARVIN, baille à Marguerite MORTREUX femme de Pierre DUFLOT autorisée de son mari présentement malade, censière demeurant à PROVIN, trois cents et demi de terre à labour séant audit PROVIN et CARVIN.

2 E 3 / 9041 acte 57 - 20/02/1694 - Vente

Pierre HIEN fils de Gilles, tisserand demeurant en la principauté d'EPINOY et Marie ODEN sa femme, vendent à Martine LEDUIN veuve de Pierre DEBAILLEUX, demeurant audit EPINOY, trois cents et demi de terre à labour séant au terroir d'Estevelle.

2 E 3 / 9041 acte 58 - 20/02/1694 - Vente

Sébastien CAUETTE fils de feu Pierre, couvreur de paille demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Antoinette TESTELIN sa femme, vendent à Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur demeurant audit Ennecourt, deux cents de terre à labour pris en six à l'encontre de Jean Baptiste TESTELIN et Médard COCHET à cause de Marie Madeleine TESTELIN sa femme, séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 59 - 22/02/1694 - Vente

Bon MARCHAND fils de feu Antoine, laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre curé dudit lieu, dix cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 60 - 22/02/1694 - Vente

Bon MARCHAND fils de feu Antoine laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Antoine MARCHAND son fils marchand graissier demeurant audit GONDECOURT, huit cents de terre advestis de colza.

2 E 3 / 9041 acte 61 - 22/02/1694 - Vente

Jean François DUHEM fils de feu Gérard, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, et Agnès POLLET sa femme, vendent au sieur Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, fermier de la grande cense de CAMPHIN et échevin dudit lieu, deux cents de terre à labour séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9041 acte 62 - 24/02/1694 - Bail

Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, Nicolas DUPRETZ fils de feu Guillaume, Simon DUTILLOEUL, Jean Baptiste et Théodor DESMASIERES, Philippe DELEHAYE, Jean BERNARD, Adrien DELEHAYE tous jeunes hommes à marier demeurant à HERRIN, baillent au plus offrant, quatre cents de terre à labour séant audit lieu appartenant à la jeunesse, à Charles DELEHAYE fils de feu Philippe.

2 E 3 / 9041 acte 63 - 25/02/1694 - Vente

Antoine WUIPLIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, et Anne WUINGLET sa femme, vendent à Jacques LECOMTE fils de Charles, et Anne GRINMEL sa femme trois cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 64 - 25/02/1694 - Vente

Siméon MANNY fils de feu François, navier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Antoine WUIPLIER fils de feu Pierre, manouvrier demeurant audit lieu, et Anne WINGLET sa femme, un grand bateau étant sur la rivière de la Haute Deûle.

2 E 3 / 9041 acte 65 - 25/02/1694 - Bail

Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à François DUROT fils de feu Toussain, agent des affaires de Marie CRAMETTE sa mère demeurant à GONDECOURT, quatre cents et demi de terre à labour séant au terroir de HERRIN.

2 E 3 / 9041 acte 66 - 26/02/1694 - Vente

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, et Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censiers demeurant à ALLENNES les Marais, curateurs commis aux biens délaissés vacants par le trépas de Noël DELEVALLEE et Pérosne LABBE sa femme en leurs vivants demeurant audit lieu, vendent par forme de mise à prix, un cent de terre à labour séant au terroir dudit GONDECOURT, à Maître Dominique BAUVIN fils de feu Pierre.

2 E 3 / 9041 acte 67 - 26/02/1694 - Vente

Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, et Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censiers demeurant à ALLENNES les Marais, curateurs commis aux biens délaissés vacants par le trépas de Noël DELEVALLEE et Pérosne LABBE sa femme en leurs vivants demeurant audit lieu, vendent par forme de mise à prix, un petit lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit lieu, à Nicolas MONTAIGNE fils de feu Alexandre, tavernier audit ALLENNES.

2 E 3 / 9041 acte 68 - 27/02/1694 - Renonciation

Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, laboureur demeurant à HERRIN d'une part, Venant DUPRET fils de feu Guillaume aussi laboureur audit lieu d'autre part, pour renonciation de la petite partie d'héritage ci après déclarée.

2 E 3 / 9041 acte 69 - 01/03/1694 - Renonciation

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre curé de GONDECOURT, renonce à l'achat qu'il a fait des bestiaux et meubles ci après déclarés à la vente judiciaire faite par l'huissier du Bois le vingt deux février de cet an, appartenant à Bon MARCHAND demeurant à GONDECOURT, au profit de Ferdinand MARCHAND fils dudit Bon, de libre condition demeurant audit lieu.



2 E 3 / 9041 acte 70 - 02/03/1694 - Vente

Jacques MASURE fils de Jacques, manouvrier demeurant à GONDECOURT et Marie Françoise BERNARD sa femme, vendent à Bauduin ROSE fils de feu Arnould, aussi manouvrier demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 71 - 04/03/1694 - Renonciation

Nicolas et Elisabeth LEQUIND veuve de Jean MARQUANT, Jean DEFIVE et Marie Catherine LEQUIND sa femme, Lambert BERNARD et Antoinette LEQUIND sa femme, Philippe DUCASTILLON et Barbe LEQUIND sa femme, Piat DESBIENS relict avec enfants d'Anne LEQUIND, père et tuteur légitime de ses enfants qu'il a retenus de sa dite feu femme, lesdits Nicolas et Jean DEFIVE oncles et tuteurs apparents des dits enfants demeurant tous à GONDECOURT d'une part, Mathias LEQUIND fils de feu Nicolas et de Catherine JOURDAIN, demeurant audit lieu d'autre part, lesdits du surnom LEQUIND frères et sœurs enfants et héritiers des dits feus Nicolas et de ladite JOURDAIN, lesdites femmes ont déclaré qu'ils ont encore un lieu manoir contenant quatre vingt douze verges séant audit GONDECOURT et trois cents de terre à labour séant audit lieu qui leur sont succédés par les trépas de leurs dits feus père et mère, pour renonciation par les premiers au profit dudit Mathias leur frère à tout tel part droit raison et action qu'ils ont audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 72 - 05/03/1694 - Vente

Sieur Antoine THOBOIS bail et mari de Marie Anne POISSONNIER, bailli de PROVIN, Thomas, Daniel et Guillaume POISSONNIER non mariés suffisamment âgés demeurant audit lieu, lesdits du surnom POISSONNIER frères et sœur enfants de feu Thomas et d'encore vivante Marie SION censière demeurant audit lieu, vendent à Denis BOTTIN fils de feu Bartholomé, aussi censier demeurant audit lieu, un cent de terre masurage.

2 E 3 / 9041 acte 73 - 05/03/1694 - Vente

Antoine, François, Amand, Marie Anne DURIER, Jean BORGNE et Jeanne DURIER sa femme, iceux du surnom DURIER frères et sœurs enfants et héritiers de feu George et d'encore vivante Marguerite DERVILLER aussi présente demeurant à PROVIN, iceux susnommés se faisant et portant fort de Marie Catherine et d'Agnès DURIER aussi leurs sœurs en bas âge, vendent à Pierre LEROUGE fils de feu Abel laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 74 - 09/03/1694 - Vente

Jacques LECUTIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant à BAUVIN, vendent à Bertholomé GRARD fils de feu François, cordonnier demeurant audit BAUVIN, deux cents et demi de terre à labour séant au terroir de PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 75 - 09/03/1694 - Vente

Jean MARCHAND fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENES les Marais et Antoinette PROUVOST sa femme, vendent à Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, homme de fief dudit lieu, le tiers d'onze cents de terre à labour séant au terroir de MARQUILLIES.

2 E 3 / 9041 acte 76 - 09/03/1694 - Vente

Michelle PARMENTIER veuve de Jean TORQUIN, demeurant à HERRIN, vend à Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, laboureur et homme de fief d'ALLENES les Marais, cinq quartrons de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 77 - 09/03/1694 - Renonciation

Antoine CAMBIER fils de feu Bernard, manouvrier demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Marguerite DUBOIS sa femme d'une part, Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand demeurant à ALLENES les Marais, naguère bail et mari de feu Barbe MAUPAYE mère dudit CAMBIER qu'elle a retenu dudit feu Bernard de sa première conjonction d'autre part, passnt un accord par lequel les premiers, moyennant 300 livres parisis, une rasière de soucrion et 2 havots de bled qu'ils ont reçus des seconds, renoncent à tous tels parts droits raisons et actions qu'ils ont aux acquêts que le second a fait avec sa dite feu femme mère dudit CAMBIER.

2 E 3 / 9041 acte 78 - 10/03/1694 - Bail

Prudence GOURMAND veuve d'Adrien CAUROIT, demeurant au PONT A VENDIN, vend au sieur Claude MARTIN fils de feu Pierre, rentier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit lieu, advenant que Noël CAUROIT fils de ladite bailleresse trouverait que les clauses ci-dessus ne seraient conformes à l'accord qu'il a fait avec ledit preneur, ledit bail sera nul.

2 E 3 / 9041 acte 79 - 10/03/1694 - Vente

Jean François HACHIN fils de feu Marc, charpentier demeurant au PONT A VENDIN, et Adrienne WATTRELOT sa femme, vendent à Pierre PETIT fils de feu Pierre, manouvrier demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit Pont.

2 E 3 / 9041 acte 80 - 10/03/1694 - Vente

Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur demeurant au Riez d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Angeline DERACHE sa femme, vendent à Catherine MALLET veuve de Valérien SION, demeurant audit CAMPHIN, un cent de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 81 - 11/03/1694 - Transport

Jean DELECOURT fils de feu Allexandre, laboureur demeurant à CARNIN, transporte à Jaspard LABBE et Pasque DELECOURT sa femme laboureur demeurant à CAMPHIN, une certaine lettre et rente héritière passé par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du vingt septième de juin mil six cent quatre vingt cinq.

2 E 3 / 9041 acte 82 - 12/03/1694 - Accord et transaction

Nicolas DESNOULLET fils de feu Mathias, charpentier demeurant à GONDECOURT et Marie Catherine MARQUANT sa femme d'une part, Mathias MARQUANT fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, le second comparant leur frère, passent un accord par lequel moyennant soixante livres parisis, les premiers baillent au second un cent de terre à labour.

2 E 3 / 9041 acte 83 - 17/03/1694 - Déclaration

Philippotte WARTEL veuve demeurée es biens et dettes avec enfant vivant de Jean MULLIER vivant lieutenant d'ATTICHES et censier au château de La Cessoye audit lieu, laquelle a déclaré que son dit feu mari et elle ont fait une disposition de leurs fiefs patrimoine terres côtiers et autres de quelle nature qu'ils puissent être à leurs enfants afin que les filles viennent à partir après leurs trépas avec leur fils, ce qu'elle ratifie à nouveau, ce que Jean MULLIER son fils, Maximilien LAGACHE et Anne Thérèse MULLIER sa femme et aussi fille à ladite comparante ont accepté, ledit Jean MULLIER aura le pouvoir de choisir l'une des parts, il a promis de donner cent florins à Marie Jeanne LAGACHE sa filleule et fille aux dits LAGACHE et sa femme ou à Anne Françoise sa sœur.

2 E 3 / 9041 acte 84 - 21/03/1694 - Vente

Pasquier, Jean et Marie Madeleine LEBORGNE, Jean LOHIER fils de Simon, et Marie Anne LEBORGNE sa femme, Mathieu DELEVALLEE fils de feu Jean, et Jeanne LEBORGNE sa femme, iceux du surnom LEBORGNE frères et sœurs enfants et héritiers de feu Jean, demeurant savoir ledit Pasquier à WAHAGNIES, ledit Jean à SECLIN, ledit LOHIER à CARNIN et les autres à GONDECOURT, iceux se faisant et portant fort des enfants de feu François LEBORGNE leurs neveux et nièces absents, vendent à François MARCHAND fils et procureur spécial de Pérosne MORTREUX, trois cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 85 - 22/03/1694 - Renonciation

Pierre DELENEUVILLE fils de feu Jean, sergent demeurant à GONDECOURT d'une part, Pierre DELENEUVILLE fils de feu Noël non marié autorisé de Marie DELEFOSSE sa mère comparante demeurant audit lieu d'autre part, le premier a confessé avoir reçu la somme de cent cinquante six livres parisis du second et d'Antoine et Marie Marguerite DELENEUVILLE ses frères et sœur, moyennant quoi il renonce à cent et demi de terre à labour séant audit GONDECOURT provenant de la succession dudit feu Jean DELENEUVILLE père dudit Pierre et de feu Noël.

2 E 3 / 9041 acte 86 - 22/03/1694 - Vente

Jean François BOULINGER, François D'ANNOEULLIN fils de feu François, bail et mari de feu Marie BOULINGER ayant enfant d'elle, se faisant et portant fort d'iceux, Pierre DE HULLU fils de feu Antoine et Catherine BOULINGER sa femme demeurant lesdits Jean François et D'ANNOEULLIN à PHALEMPIN et ledit DE HULLU à EVIN, vendent à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, en qualité de receveur des biens de l'église de CAMPHIN, quatre cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 87 - 22/03/1694 - Vente

Nicolas PADIEU fils de Florent, et Marie MENU sa femme, laboureurs demeurant à HAINES, Philippe HERREN fils de feu Antoine, marchand de poulets demeurant à ANNOEULLIN et Marguerite MENU sa femme, icelles MENU sœurs enfants et héritières d'Augustin, vendent à Antoine DUMETZ fils de Philippe, laboureur demeurant à BAUVIN, neuf quartrons de terre à labour séant au terroir de PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 88 - 24/03/1694 - Donation

Monsieur Maître Jean DE LE CAMBRE prêtre curé d'ATTICHES, et Laurence DE LE CAMBRE sa sœur demeurant audit lieu, donnent à l'église et pauvres dudit ATTICHES, cinq cents de terre à labour séant au terroir d'AVELIN et hamel du Crocquet.

2 E 3 / 9041 acte 89 - 24/04/1694 - Fondation

Monsieur Maître Jean DE LE CAMBRE prêtre pasteur d'ATTICHES, et Laurence DE LE CAMBRE sa sœur, pour le salut de leurs âmes et pour celle de leur sœur Jeanne DE LE CAMBRE, ils ont fait la fondation en l'église paroissiale de CAMPHIN, à savoir ils donnent annuellement au profit de ladite église dudit CAMPHIN la somme de dix sept livres parisis par an de rente foncière non remboursable.

2 E 3 / 9041 acte 90 - 26/03/1694 - Vente

Jacques MARTIN fils d'Antoine, boucher demeurant au PONT A VENDIN, et Gratianne BARRETZ sa femme et Noël BARRETZ sœur à ladite Gratianne non mariée suffisamment âgée demeurant audit lieu, vendent à Prudence GOURMAND veuve d'Adrien CAUROIT, tavernière demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 91 - 26/03/1694 - Vente

Marguerite DESPRETZ veuve demeurée es biens et dettes de Josse DEMASIERES, demeurant à AVELIN, vend à Charles DEFRANCE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à CARNIN, deux cents et demi de terre séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9041 acte 92 - 27/03/1694 - Vente

Jean HERMAND fils de feu Dominique, laboureur demeurant à CARNIN, et Jenne THIBAUT sa femme, vendent à Jean François LEGRAD (*signe GRAD*) fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labour séant au terroir de CHEMY.

2 E 3 / 9041 acte 93 - 29/03/1694 - Vente

Jacques DEMAY fils de feu Antoine, et Catherine DELEFOSSE sa femme, demeurant à GONDECOURT, vendent à Jean DELEFOSSE fils de feu Nicolas, marchand et laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 94 - 29/03/1694 - Vente

Philippe POTTEAU fils de feu Robert, et Marie Catherine BERNARD sa femme, demeurant à GONDECOURT, vendent à Anne ROZE veuve de Paul DELANNOY, demeurant audit GONDECOURT, cent et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 95 - 22/03/1694 - Vente

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, et Pasques DESMONS sa femme, vendent à Jean Baptiste DESCAMPS fils de Hugues, laboureur audit enclavement, trois cents et demi de terre à labour séant au terroir de CARNIN.

2 E 3 / 9041 acte 96 - 24/03/1694 - Contrat de mariage

Sébastien **LEDOUX** fils de Vincent, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté de son dit père, Ignace LEDOUX son frère et Jean Baptiste DUROTZ son beau frère.

Marie Catherine **BUISINE** fille aussi non mariée de feu Thomas, demeurant audit lieu, assistée de Jean Baptiste et Jérôme BUISINE ses frères et Jean HERMAND son cousin par alliance.

2 E 3 / 9041 acte 97 - 27/03/1694 - Contrat de mariage

Pierre **BARREST** fils de feu Pierre, relict de Barbe HERRE, demeurant au PONT A VENDIN.

Marie Joseph **PETIT** jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de François PETIT son père.

2 E 3 / 9041 acte 98 - 27/03/1694 - Contrat de mariage

Hippolite **VERDIERE** jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté d'Amand VERDIERE son père.

Marie Barbe **DEFIVE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Henri DEFIVE son père.

2 E 3 / 9041 acte 99 - 01/04/1694 - Vente

François DUFOUR fils de feu Estienne, censier en la cense de Miromont au village de MONS EN PEVELE, tuteur judiciairement commis aux corps et biens de cinq enfants pupilles délaissés par le trépas de Jean BONNET et Catherine CORNILLE, tels que Charles, Adrien, Marie Thérèse, Marie Anne et Antoinette BONNET, Jean, Jean Philippe et Marie Marguerite BONNET suffisamment âgés et de libre condition non mariés demeurant audit lieu, vendent par forme de mise à prix, quatre cents et demi de terre à labour séant au terroir dudit MONS EN PEVELE au hamel nommé De Le Vincourt, à Liévin DERIBLE fils de feu Nicolas mosnier demeurant à BERSEE.

2 E 3 / 9041 acte 100 - 01/04/1694 - Vente

Luc PETIT fils de feu Philippe, manouvrier demeurant au PONT A VENDIN, vend à Robert SION fils de feu Claude, échevin et laboureur demeurant audit lieu, cinq mille fais de grosses maulles à prendre et livrer à la rivière étant au marais dudit PONT A VENDIN coulant de la ville de DOUAI à LILLE.

2 E 3 / 9041 acte 101 - 01/04/1694 - Vente

Antoine LIEPPE fils de feu Pasquier, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Anne LEGRARD sa femme, vendent à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre curé dudit lieu, deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 102 - 03/04/1694 - Bail

Antoine LIETARD fils de feu Martin, manouvrier demeurant à HERRIN, baille à Jean DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur demeurant à CARNIN, deux cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9041 acte 103 - 06/04/1694 - Vente

Jean LEBORGNE fils de feu Gaspard, tisserand relict de Catherine VICQUART, Barbe, Marie et Martine LEBORGNE ses enfants qu'il a retenus de sa dite feu femme, demeurant à PROVIN, iceux se faisant et portant fort de Michel, Antoine, Jean Baptiste et Louis Allexandre en bas âge, vendent à Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, censier demeurant audit lieu, cent et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 104 - 06/04/1694 - Vente

Pierre BELVAL fils de feu Jean laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Angeline DERACHE sa femme, vendent à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, receveur de l'église dudit CAMPHIN, deux cents de terre à labour.

2 E 3 / 9041 acte 105 - 06/04/1694 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, margliseur des biens de l'église de CAMPHIN, du gré consentement de Messieurs les pasteur et gens de lois dudit lieu, baille à Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse dudit lieu, 2 cents audit lieu pour 10 livres parisis par an.

2 E 3 / 9041 acte 106 - 08/04/1694 - Vente

Adrien, Barbe, Marguerite et Adrienne DUHOTZ, frère et sœurs enfants de feu Vinchent, de libre condition demeurant à ALLENNES les Marais sauf ladite Marguerite au hamel de Don paroisse d'ANNOEULLIN, vendent à Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, laboureur demeurant audit ALLENNES, deux cents de terre à labeur séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 107 - 08/04/1694 - Renonciation

Adrien, Marie Anne et Marguerite DUHOTZ frère et sœurs enfants de feus Vinchent et de Barbe MORTELECQUE, demeurant ledit Adrien à ALLENNES les Marais, et les dites Marie Anne et Marguerite au hamel de Don paroisse d'ANNOEULLIN, de crainte que l'hérédité de leurs dits feus père et mère ne leur soit onéreuse, ils renoncent au profit de Barbe et Adrienne DUHOTZ leurs sœurs de libre condition demeurant audit ALLENNES à l'hérédité tant mobilière qu'immobilière.

2 E 3 / 9041 acte 108 - 12/04/1694 - Renonciation

Aldegonde et Marie Jeanne BRUHIER sœurs filles de libre condition de feu François, demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, moyennant 68 livres, renoncent, au profit de Pierre BRUHIER leur frère, à demi cent de manoir séant audit Estevelles.

2 E 3 / 9041 acte 109 - 13/04/1694 - Vente

Jean CORSIMAU fils de feu Antoine, boucher demeurant au PONT A VENDIN, et Marie TAILLEZ sa femme, vendent à Prudence GOURMAND veuve d'Adrien CAUROIT, tavernière demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant au terroir dudit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9041 acte 110 - 17/05/1694 - Renonciation

Henri DUBAR fils de feu Jean, manouvrier demeurant à LIGNY d'une part, Marie Françoise FACOMPRETZ fille non mariée de feus Bartholomé et de Madeleine COLLETTE, demeurant au hamel de Bour paroisse d'ALLENNES les Marais d'autre part, passent un accord par lequel le premier renonce à la portion de manoir ci après déclarée, au profit de la seconde comparante sa cousine germaine, provenant de feu Jeanne COLLETTE sa mère et sœur à ladite Madeleine séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9041 acte 111 - 18/05/1694 - Contrat de mariage

Mathieu **DELANNOY** fils de feu Jean, relict de Jeanne BRISSE, manouvrier demeurant à WAHAGNIES.

Jeanne **DELANNOY** fille de feu Erasme, veuve de Jean LAURENT demeurant audit lieu.

(Suit un acte daté du 21/05/1694 qui précise que Mathieu a retenu Jude, Antoine, Jean, Joseph, Marie Angélique et Véronique de Jeanne BRISSE).

2 E 3 / 9041 acte 112 - 21/05/1694 - Donation

Mathieu DELANNOY fils de feu Jean, manouvrier demeurant à WAHAGNIES d'une part, Nicolas BRISSE fils de feu Laurent, couvreur de paille demeurant audit lieu d'autre part, le premier confesse avoir reçu dudit second la somme de trois cents livres monnaie de Flandres pour fournir au partage qu'il a fait à l'encontre de Marie DELANNOY sa sœur femme à Robert CARPENTIER et comme il n'a d'argent pour lui restituer ladite somme, ledit second comparant a consenti que ladite somme sera et appartiendra aux enfants dudit premier comparant qu'il a retenus d'avec défunte Jeanne BRISSE fille dudit Nicolas, de laquelle il leur en fait par cette donation d'entrevif.

2 E 3 / 9041 acte 113 - 21/05/1694 - Partage

Mathieu DELANNOY fils de feu Jean, relict de Jeanne BRISSE, ayant enfants d'elle tel que Yve, Antoine, Jean, Joseph, Marie Gaudelique et Véronique DELANNOY en bas âge, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, Jeanne DELANNOY veuve de Jean LAURENT, demeurant audit lieu ayant retenu de son dit feu mari Marie Jeanne LAURENT aussi en bas âge d'une part, Nicolas BRISSE fils de feu Laurent père grand et tuteur apparent des dits enfants dudit Mathieu qu'il a eu de sa première conjonction avec ladite Jeanne BRISSE, et Nicolas LAURENT oncle du côté paternel de ladite Marie Jeanne LAURENT d'autre part, paravant lesdits premiers comparants puissent convoler en secondes noces, ils ont fait partage mobilière à leurs dits enfants à eux dévolus et échus par le trépas de leur dite feu mère et celle de ladite Jeanne DELANNOY par le trépas de son dit feu père.

2 E 3 / 9041 acte 114 - 22/05/1694 - Contrat de mariage

Louis **LHERMITE** jeune homme non marié demeurant à ANNOEULLIN, assisté de Jean et Anne BOUTTRY ses père et mère, Antoine LEFEBVRE son beau frère.

Marie Barbe **DUHOTZ** aussi jeune fille à marier demeurant à ALLENNES les Marais, assistée de Catherine DUPRETZ sa mère, Jean François DUHOTZ son frère et Pierre LESCAILLIEZ son beau frère.

2 E 3 / 9041 acte 115 - 24/05/1694 - Bail

Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Philippe Jacques DOBY fils de feu Nicolas, aussi laboureur demeurant à THUMERIES, quatre cents de terre à labeur séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9041 acte 116 - 25/05/1694 - Vente

Jean François GOUBEZ fils de Josse, laboureur demeurant à HARNES, Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, aussi laboureur demeurant à CHEMY, iceux tuteurs des enfants en premières noces de Gérard MORTREUX vivant censier en la cense de La Motte à GONDECOURT, et Pacificque DELEMER veuve en secondes noces dudit Gérard mère et tutrice légitime de ses enfants qu'elle a retenus de son dit feu mari, demeurant audit GONDECOURT, vendent à Marie Jeanne, Thérèse et Antoinette MARCHAND sœurs enfants de Louis et de défunte Antoinette FRANCQUEVILLE, de libre condition demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé séant audit GONDECOURT contenant sept quartrons.

2 E 3 / 9041 acte 117 - 25/05/1694 - Désistement de renonciation

Pierre CORDONNIER fils de feu Pierre, maréchal demeurant en la ville de SECLIN d'une part, André CORDONNIER frère dudit Pierre, aussi maréchal demeurant en la principauté de CAMPHIN d'autre part, rompent une transaction qu'ils avaient faite le 16/01/1694 au sujet d'une partie de maison séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9041 acte 118 - 15/04/1694 - Partage

Maître Valérien DORCHIES et Marie DORCHIES frère et sœur demeurant à GONDECOURT, Jean Baptiste POUCHIN bail et mari de Barbe DORCHIES sœur aux dits susnommés, procureur spécial de sa dite femme par acte passé par devant notaire royal de la résidence de LENS le quatorze de ce mois demeurant audit LENS, pour éviter tout procès à raison des biens dévolus par les trépas de Nicolas DORCHIES et d'Anne CUVELIER leurs père et mère se partagent l'héritage.

2 E 3 / 9041 acte 119 - 15/04/1694 - Contrat de mariage

Bartholomé **BOTTIN** jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Denis son père, Jean BOTTIN son frère et Sébastien TREDE son oncle par alliance.

Marie **DORCHIES** fille de feu Nicolas, demeurant à GONDECOURT, assistée de frère Arnould et Maître Valérien DORCHIES ses frères et Jean BRUNEL son cousin.

2 E 3 / 9041 acte 120 - 16/04/1694 - Vente

Jean, Pierre, Jacques et Marie BLANCQUART frères et sœur enfants de feu Nicolas, non mariés demeurant à PROVIN sauf ledit Jean à ANNOEULLIN, Marc, Pasque LEMENU, Martin CAMBIER et Marguerite LEMENU sa femme aussi frères et sœur demeurant audit lieu et Jean LEMENU fils de feu Louis, boucher audit lieu, iceux du surnom BLANCQUART et LEMENU donataires de feu Martin LEMENU, vendent à Mathieu BLANCQUART fils de feus Nicolas et de Barbe LEMENU, aussi non marié demeurant à BAUVIN, deux cents et demi quartron de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 121 - 16/04/1694 - Vente

Martin LECLERCQ fils de feu Jean, manouvrier demeurant à PROVIN, et Anne DESPRET sa femme, vendent à Jean Baptiste BOTTIN fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 122 - 16/04/1694 - Vente

Jacques GAUWIN fils de feu Jacques, tisserand demeurant à PROVIN, et Antoinette BOTTIN sa femme, Marie BERNARD veuve de Thomas BOTTIN et Louis BOTTIN son fils suffisamment âgé demeurant audit lieu, vendent à Jean DESBUISSONS fils de feu Guillaume, lieutenant d'ALLENNES les Marais, deux cents et demi de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 123 - 17/04/1694 - Vente

Marie CARPENTIER fille de feu Pierre et femme à Jean DATTICHES présentement soldat au service de sa majesté, vend à Nicolas DUTILLOEUL fils de feu Philippe, homme de fief dudit lieu, un petit lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit HERRIN.

2 E 3 / 9041 acte 124 - 26/04/1694 - Vente

Jean CAULLIER fils de feu Jean, laboureur demeurant à MERIGNIES, vend à Philippe PENNEQUIN fils de Pierre, laboureur demeurant à TOURMIGNIES, deux cents de terre à labour séant au terroir de MONS EN PEVELE.

2 E 3 / 9041 acte 125 - 20/04/1694 - Vente

Arnould CLICQUET écuyer seigneur de Ramily demeurant en la ville de DOUAI, vend à Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de CAMPHIN, cinq cents et demi de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 126 - 27/04/1694 - Bail

Adrien Louis BRAME administrateur des biens des pauvres d'ALLENES les Marais, du gré consentement des bailli pasteur et hommes de fief dudit lieu, baille à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, laboureur demeurant à CAMPHIN, quatre cents de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN.

Codicille : pareil bail à Jacques DEGAND fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, six cents de terre séant audit lieu.

Semblable bail à François et Jacques DUPUICT père et fils demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, cinq cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 127 - 23/04/1694 - Disposition testamentaire

Antoine, Nicolas, Pierre et Jean DUTILLOEUL frères fils de feus Antoine et de Sainte THIBAUT, laboureurs demeurant savoir ledit Antoine à SANTES et les autres à HOUPLIN LEZ SECLIN, lesquels déclarèrent que feu Marguerite DUTILLOEUL leur sœur est décédée délaissant une fille nommée Marie Elisabeth DELECROIX leur nièce présentement en bas âge et veulent que ladite Marie Elisabeth DELECROIX vienne à représenter le chef de sa dite feu mère à l'encontre des dits comparants.

2 E 3 / 9041 acte 128 - 23/04/1694 - Déclaration

Jean, Pierre, Louis François, Catherine, Elisabeth et Marie Jeanne DELECROIX frères et sœurs enfants et héritiers de feus Louis et de Marie DUROTZ, ladite Marie Jeanne femme à Jean DUTILLOEUL, demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, pour l'amour et affection qu'ils portent l'un à l'autre, ils ont consenti qu'ils viendront à partir tous également des biens échus par les trépas de leurs dits feus père et mère.

2 E 3 / 9041 acte 129 - 23/04/1694 - Bail

Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Nicaise et Jacques LEDRU père et fils manouvriers demeurant à ALLENES les Marais, deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 130 - 23/04/1694 - Vente

Nicaise LEDRU fils de feu Jacques, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, vend à Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, cent et demi de terre à labour séant au terroir dudit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 131 - 23/04/1694 - Vente

Sainte LAMAND veuve de Jean TESTELIN, demeurant à CAMPHIN, vendent à Simon BOUTTRY fils de Nicolas, échevin dudit lieu, un cent de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 132 - 24/04/1694 - Bail

Adrien MARCHAND fils de feu Adrien, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Pierre MERCHIER fils de feu Martin, laboureur demeurant au hamel du Plouich, et Anne DECARNIN sa femme, trois cents de terre à labour séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9041 acte 133 - 25/04/1694 - Bail

Bernard MASURE fils de feu Valentin, laboureur demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, baille à Simon DELECOURT fils de feu Allexandre, aussi laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, un cent de terre à labeur séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9041 acte 134 - 28/04/1694 - Vente

Hugues LONGUEPEE fils de feu Jean, laboureur demeurant à ANNOEULLIN, et Elisabeth MORTREUX sa femme icelle donataire de Martin LEMENU, vendent à Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à PROVIN, un cent de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 135 - 01/05/1694 - Vente

Louis DELEFOSSE fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à BAUVIN, vend à André DELEFOSSE fils de feu Nicolas, marchand demeurant à GONDECOURT, une maison et chambre sise sur un fond de manoir contenant un cent séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 136 - 02/05/1694 - Bail

Noël ROUSEZ fils de feu Robert, laboureur demeurant à SAINGHIN EN WEPPE, baille à Cornille MAILLARD fils de feu Guillaume, aussi laboureur demeurant à CHEMY, sept cents et demi de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9041 acte 137 - 03/05/1694 - Donation

Marie DELECOURT veuve de Michel DESMONS, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, pour récompenser les bons services plaisirs et amitiés que lui ont fait Jean BOCQUET son beau fils de l'avoir nourri et entretenu par l'espace de quatre ans elle lui donne et à Noëlle DESMONS sa femme et fille à ladite comparante, hors part, ce que Franchois DESMONS aussi présent a consenti, la juste moitié de trois cents de terre séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 138 - 03/05/1694 - Vente

François Léon DUQUESNE fils de feu Melchior et de Marie ROMON, poissonnier demeurant à WAVRIN, et Chrestienne ROMON veuve de Maximilien CUVELIER, fille et héritière de feu Charles, demeurant à ANNOEULLIN, vendent à Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, homme de fief d'ALLENES les Marais, trois cents de terre séant au terroir dudit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 139 - 03/05/1694 - Bail

Louis LEQUIND fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Antoine LAISNEL fils de feu David, aussi laboureur demeurant à PROVIN, six cents de terre à labeur séant audit PROVIN et CARVIN.

2 E 3 / 9041 acte 140 - 03/05/1694 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censier de la cense des Révérends Pères Chartreux de la Boutillerie demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur demeurant à PROVIN, vingt six cents de terre à labeur et deux cents de prairie appartenant iceux deux cents à Hubert CAULLIER son beau frère duquel il s'en est fait fort, séant aux terroirs de PROVIN, BAUVIN et ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9041 acte 141 - 06/05/1694 - Renonciation

Guillaume FAUCOMPRETZ fils de feu Nicolas, tisserand demeurant à ALLENES les Marais d'une part, Antoine MALLET fils de feu Michel échevin de PROVIN d'autre part, le premier au profit du second de deux cents de terre à labeur échu par la donation que lui en a fait Guillaume VICCART son oncle, séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 142 - 07/05/1694 - Vente

Charles PARSY fils de Jean, laboureur demeurant à PROVIN, et Jeanne VICCART sa femme, vendent à Antoine MALLET fils de feu Michel, aussi laboureur demeurant audit lieu, cent de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 143 - 07/05/1694 - Vente

Antoine MALLET fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN, et Gabriel FACOMPRETZ sa femme, vendent à Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre à labeur séant audit PROVIN.



2 E 3 / 9041 acte 144 - 07/05/1694 - Echange

Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur et marchand demeurant à PROVIN, et Laurence DESBIENS sa femme d'une part, Antoine MALLET fils de feu Michel, aussi laboureur demeurant audit lieu, et Gabriel FACOMPRETZ sa femme demeurant audit lieu d'autre part, échangent des héritages.

2 E 3 / 9041 acte 145 - 07/05/1694 - Renonciation

Maître Pierre Philippe Louis RUYANT fils de feu Charles, greffier de LOOS LEZ LILLE d'une part, Jean MARCHAND fils de feu François, maître maçon demeurant à GONDECOURT et Claire RUYANT sa femme d'autre part, passent un accord par lequel, le premier renonce au profit des seconds à tels parts droits raisons et actions qu'il a en un lieu manoir amassé contenant un cent trente trois verges de terre à labeur situé audit GONDECOURT dont un tiers qu'il a succédé par le trépas de Monsieur Maître Antoine RUYANT vivant prêtre pasteur de CHEMY son frère.

2 E 3 / 9041 acte 146 - 10/05/1694 - Vente

Ferdinand FICHEL fils de feu Mathias, couturier de stil demeurant à EPINOY, et Jeanne THOREL sa femme, vendent à Toussain DECARNIN fils de feu Bernard, lieutenant de Messieurs les abbés et religieux de l'abbaye de PHALEMPIN, cent et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 147 - 10/05/1694 - Vente

Anne DEFIVE veuve demeurée es biens et dettes de Bon MARCHAND, labourière demeurant à GONDECOURT, vend à Venant DUPRETZ fils de feu Guillaume, aussi laboureur demeurant à HERRIN, une lettre de constitution de rente héritière passée devant Louis DELEMAR en date du neuf janvier seize cent quatre vingt six en laquelle est obligé Mathias BERNARD fils de feu François laboureur demeurant à GONDECOURT laquelle lettre de rente Jean DELEVALLEE l'avait prise et retenue à sa charge par un contrat de vente d'une portion d'héritage que lui en a fait Marie DESTREZ veuve immiscée dudit Mathias BERNARD et promis en acquitter ce qu'il n'a fait mais par autre contrat fait entre ledit DELEVALLEE et ledit Venant DUPRETZ, icelui DUPRETZ a promis d'indemniser ledit DELEVALLEE son beau frère de ladite lettre de rente.

2 E 3 / 9041 acte 148 - 10/05/1694 - Vente

Jean WARQUAIN fils de feu Quentin, manouvrier demeurant à GONDECOURT, vend à Jean WARQUAIN fils de feu Mathieu, son neveu laboureur demeurant audit lieu, cent et demi de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 149 - 12/05/1694 - Vente

Anne DUBOIS veuve demeurée es biens et dettes avec enfants d'Hugues DELERUYELLE, demeurant à Estevelle, pour elle assister à vivre avec quatre petits enfants, vend à Charles MORTAINE fils de feu Charles, tourbier demeurant audit lieu, deux cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 150 - 13/05/1694 - Bail

Jean FRANCOIS fils de feu Estienne, naguère carlier demeurant à THUMERIES, étant présentement à WAHAGNIES, baille à Pascificque CARPENTIER fils de feu Antoine, carlier demeurant audit THUMERIES, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9041 acte 151 - 14/05/1694 - Vente

Hugues LONGUEPEES fils de feu Jean, laboureur demeurant à ANNOEULLIN, et Marie Elisabeth MONTREUL sa femme, vendent à Marguerite DELERUYELLE veuve de Mathieu MORTELECQUE, labourière demeurant à PROVIN, onze cents de terre à labeur séant au terroir dudit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 152 - 07/06/1694 - Vente

Nicolas MORTREUX fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à PROVIN, Catherine, Marie Anne et Jeanne MORTREUX ses filles suffisamment âgées, vendent à Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur demeurant audit lieu, un cent de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 153 - 07/06/1694 - Vente

Jeanne MARCHAND veuve de Jean BACQUEVILLE, demeurant à GONDECOURT, en qualité de mère et tutrice de ses enfants qu'elle a retenus de son dit feu mari suivant l'autorisation du conseil souverain de Tournai en date du vingt six mai et entériné à la gouvernance de LILLE le deux de ce mois le tout de cet an, vend par mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit hamel Delebar paroisse dudit GONDECOURT, à Bruno MARCHAND fils de Jean, fournier demeurant à LILLE.

2 E 3 / 9041 acte 154 - 09/06/1694 - Partage

Michel CARLIER fils de feu Adrien, laboureur demeurant à THUMERIES d'une part, François DORCHIES fils de feu Jacques, et Marie Joseph CARLIER sa femme, aussi laboureurs audit lieu, lesdits du surnom CARLIER frère et sœur enfants et héritiers dudit feu Adrien et de Jeanne POLLART en leurs vivants demeurant audit THUMERIES, font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 155 - 11/06/1694 - Vente

Pierre BAUVIN fils de feu Charles, brasseur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, vend à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à GONDECOURT, un petit fief audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 156 - 11/06/1694 - Vente

Pierre BAUVIN fils de feu Charles, brasseur demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, vend à Jacqueline DELEVALLEE fille de feu Mathias, de libre condition demeurant à GONDECOURT, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents moins neuf verges séant au hamel Delabarre paroisse dudit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 157 - 12/06/1694 - Contrat de mariage

Nicolas **BOZ** fils de feu Simon, jeune homme non marié demeurant à OSTRICOURT, assisté de Marie DELEPORTE sa mère, Antoine et Jean BOZ ses frères.

Anne Jeanne **VENDEVILLE** aussi jeune fille à marier demeurant à OIGNIES, assistée de Marguerite DUQUESNE sa belle mère et Richard VENDEVILLE son oncle.

2 E 3 / 9041 acte 158 - 16/06/1694 - Vente

De la part de Jean COCHET et Jacques BLEQUIN tuteurs commis aux biens délaissés par François CORNILLOT sur la vente des meubles délaissés par ledit feu CORNILLOT.

2 E 3 / 9041 acte 159 - 26/06/1694 - Vente

Jacques et Pierre LEGROULX frères fils de feu Nicolas, machons demeurant à GONDECOURT, iceux se faisant et portant fort de Marie LEGROULX leur sœur absente, vendent à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, marchand et laboureur demeurant à ALLENES les Marais, deux cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 160 - 01/07/1694 - Vente

Jacques DRUMETZ fils de feu Jean, laboureur demeurant à THUMERIES, vu qu'il est d'intention de se retirer chez son fils présentement prêtre curé de JOLAIN, même pour le bon amour qu'il a et porte à Roch Albert DRUMETZ son fils de libre condition aussi présent, il lui vend et transporte les advestures ci après déclarées.

2 E 3 / 9041 acte 161 - 02/07/1694 - Contrat de mariage

Philippe Antoine **DELERUYELLE** fils d'Antoine, jeune homme non marié demeurant à BERCLAU, assisté de son dit père, François DELERUYELLE son frère, et Nicolas DELERUYELLE son beau frère, demeurant audit lieu.

Angélique **CORSIMAU** veuve de Gérard LAMBELIN, demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Catherine CORDIER sa mère (Rayé : *Jean CORSIMAU son frère*) et Jacques SAUVAGE son beau frère.

... ladite Angélique CORSIMAU a retenu de sa première conjonction quatre enfants tels que Hubert, Joseph, François et Jean Baptiste LAMBELIN.

2 E 3 / 9041 acte 162 - 05/07/1694 - Contrat de mariage

Pierre **MULLET** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à MEURCHIN.

Anne **DUBOIS** veuve de Hugues DELERUYELLE, demeurant à Estevelle paroisse du PONT A VENDIN, assistée de Nicolas et Pierre DELERUYELLE ses frères alliés.

... ladite Anne DUBOIS a de sa première conjonction quatre enfants tels que Philippe, Marie Anne, Catherine et Marie Madeleine DELERUYELLE.

2 E 3 / 9041 acte 163 - 05/07/1694 - Vente

Nicolas PETIT fils de feu Allard, laboureur demeurant à SECLIN, vend à Robert PETIT fils dudit feu Allard et frère audit Nicolas, aussi laboureur demeurant audit lieu, un sixième de tout un lieu manoir amassé contenant cinq cents séant au hamel de Wattiesart paroisse dudit SECLIN.

2 E 3 / 9041 acte 164 - 06/07/1694 - Partage

Jean et Hubert DELEHAYE, Mathias DELECROIX et Elisabeth DELEHAYE sa femme, François MARCHAND et Marie DELEHAYE sa femme, Pierre DELEVALLEE père et tuteur légitime de Marie Catherine DELEVALLEE qu'il a eue de sa première conjonction avec feu Catherine DELEHAYE, iceux du surnom DELEHAYE frères et sœurs enfants de feu Hubert, tous laboureurs demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, pour nourrir paix et amitié à raison des biens à eux échus par le trépas de Florent DELEHAYE leur frère et oncle à ladite Marie Catherine, en font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 165 - 11/07/1694 - Contrat de mariage

Louis **DELEFOSSE** fils de feu Hippolyte, relict d'Antoinette DESBIENS demeurant à GONDECOURT, assisté d'André DELEFOSSE son neveu.

Laurence **BRIDELANCE** veuve de Simon RIVELLOIS, demeurant audit lieu, assistée d'André BRIDELANCE son père et d'André BRIDELANCE son frère.

2 E 3 / 9041 acte 166 - 12/07/1694 - Bail

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, aussi laboureur audit lieu, trois quartiers de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 167 - 12/07/1694 - Contrat de mariage

Antoine **LECLERCQ** fils de feu Antoine, relict de Barbe MAUPAYE, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, assisté d'André DUMETZ son beau frère.

Marie Anne Françoise **WATTRELOT** jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée d'Antoine MORTREUX son père allié, de Jeanne BRISLANCE sa mère, Nicolas et Adrien LEPEZ ses frères.

2 E 3 / 9041 acte 168 - 13/07/1694 - Contrat de mariage

Jacques **GUILBERT** fils de Paul, jeune homme non marié demeurant à DOUVRAIN, assisté dudit Paul son père.

Catherine **DESPRETZ** jeune fille à marier demeurant à PROVIN, assistée de Michelle WATTREQUIN sa mère, Noël et Jean DESPRETZ ses frères.

2 E 3 / 9041 acte 169 - 17/07/1694 - Contrat de mariage

Jean **POLLET** fils de feu Laurent, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté de Bartholomé POLLET son frère et Louis LEGROUX son beau frère.

Marie Catherine **CROUSETZ** veuve de Jean Baptiste DOBY, demeurant à THUMERIES, assistée de Pierre CROUSETZ et Michelle DUBREUCQ ses père et mère.

2 E 3 / 9041 acte 170 - 17/07/1694 - Donation

Marguerite LEGRARD femme en secondes noces de Charles MAUPAYE, demeurant à GONDECOURT, pour l'amour et affection qu'elle porte à Louis et Marie Marguerite DELOBEL ses enfants qu'elle a retenus de Josse DELOBEL son premier mari, et à Catherine MAUPAYE aussi sa fille qu'elle a aussi retenue de son dit second mari, leur donne tel part droit raison et action qu'elle a aux acquêts d'une maison contenant deux cents séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 171 - 19/07/1694 - Vente

De la part de Louis et Crespin COCHON tuteurs aux corps et biens des enfants de feus Pasquier et Marguerite DESBANS, on vend l'adventure de blé étant croissante sur sept cents de terre appartenant en propriété à Messieurs les Chapelains de Notre dame de cité en ARRAS.

2 E 3 / 9041 acte 172 - 24/07/1694 - Contrat de mariage

Laurent **DELECOURT** jeune homme non marié demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assisté de Simon DELECOURT son père.

Marie Jeanne **HELIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Mathieu HELIN son père.

2 E 3 / 9041 acte 173 - 27/07/1694 - Testament

Nicolas DAVRIL fils de feu Jean, et Catherine LEGRAIN sa femme, laboureurs demeurant au hamel de La Neuville paroisse de PHALEMPIN, pendant qu'ils sont en leurs bons sens mémoire et entendement néanmoins au lit malade, font leur testament, à Jean, Charles et Marc Antoine DAVRIL leurs fils tous les chevaux, vaches, veaux, ustensiles de labour, quant aux héritages et patrimoine qu'ils délaieront, ils se partiront entre tous leurs enfants également, lesdits Jean, Charles et Marc Antoine se contenteront de chacun leur port de mariage.

2 E 3 / 9041 acte 174 - 03/08/1694 - Donation

Bartholomé MARCHAND fils de feu Pierre, laboureur demeurant à GONDECOURT, pour récompenser Antoine et Jean MARCHAND ses fils des bons et agréables services, même afin qu'ils puissent être récompensés des avances qu'a fait ledit comparant à Marie Marguerite MARCHAND aussi sa fille femme à Jean François DELEFOSSÉ par son traité de mariage, leur donne tous les meubles mouvables tant par ménage chevaux vaches chariot herse charrue et tous ustensiles de labours avec tous les grains tant reclos battus qu'autres qu'il délaiera à son trépas.

2 E 3 / 9041 acte 175 - 03/08/1694 - Donation

Pérosne DELECROIX veuve de Jean CRAMETTE, demeurant à GONDECOURT, laquelle connut que le huitième de septembre mil six cent septante six, elle a fait donation d'entrevif et irrévocable à André et Marie CRAMETTE ses enfants par devant moi notaire de tout un lieu manoir amassé contenant cinq cents séant audit GONDECOURT pour en jouir après son trépas et comme ladite Marie CRAMETTE après avoir été mariée est venue à décéder sans hoir, suivant ce ladite donatresse aurait succédé la part que pouvait compter et appartenir à sa dite fille de ladite donation, d'autant que par la coutume la mort saisit le vif son plus prochain héritier, de crainte qu'après son trépas les autres enfants de ladite comparante voudraient partir de la moitié des dits lieux, et afin d'obvier à différent, ladite comparante donne à son dit fils ladite moitié.

2 E 3 / 9041 acte 176 - 24/08/1694 - Déclaration

Antoinette MALLET veuve demeurée es biens et dettes d'André HAVET, demeurant à PHALEMPIN, laquelle connut qu'elle est apparente à son trépas de délaier quelques parties d'héritages patrimoniaux lesquels en vertu de la coutume générale de la châtellenie de LILLE les filles qu'elle délaiera n'y viendraient à y succéder en tant qu'elle a enfant mâle, elle veut que tous ses enfants tant filles que fils viennent à partir entre eux également.

2 E 3 / 4269/177 - 28/08/1694 - Contrat de mariage

François Florent **FAVIER** fils de feu Charles, jeune homme non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Jean Baptiste FAVIER son frère, Bartholomé BARINE son beau frère, et Jean LEMESRE son oncle du côté maternel. Anne Thérèse **LEGRAIN** aussi jeune fille à marier demeurant à ATTICHES, assistée de Simon et Elisabeth DORCHIES ses père et mère, Joseph LEGRAIN son frère et Jacques LEGRAIN son oncle et Josse D'ARLER aussi son oncle par alliance.

2 E 3 / 9041 acte 178 - 07/09/1694 - Vente

Antoine BACQUEVILLE fils de feu Guillaume, clerc du PONT A MARCQ, vend à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, tout un lieu manoir amassé contenant sept quartrons séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 179 - 27/09/1694 - Contrat de mariage

François **PETIT** fils de feu Philippe, relict d'Antoinette FIEVET, demeurant au PONT A VENDIN.

Nicole **BAILLIET** veuve d'Adrien HACHIN, demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 180 - 27/09/1694 - Vente

Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, non marié suffisamment âgé demeurant à HERRIN, vend à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, la moitié d'une lettre de rente héritière passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE le vingt septième de mars quinze cent quatre vingt six par laquelle

appert y être obligé Maître Nicolas FOURMANOIR au nom et comme procureur spécial de Haut et Puissant Prince Messire Philippe Comte D'EGMONT Prince de Caure par devant échevin de la ville d'ARMENTIERES en date du vingt quatre mars quinze cent quatre vingt six avec plusieurs reconnaissances attachées et jointes à ladite lettre, de laquelle moitié de lettre et rente portant en capital mil livres parisis, ledit DELEVALLEE en a le droit par partage fait avec ses cohéritiers passé par devant Mathias LEMESRE notaire royal résident à LILLE le vingt deux septembre mil six cent quatre vingt huit.

2 E 3 / 9041 acte 181 - 28/09/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à François GUILBERT fils de feu Jean, Marchel BOISTEL fils de feu Jean, et Toussain CAPPE fils de feu Jean, tous laboureurs demeurant audit lieu, quinze cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 182 - 28/09/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Gilles DELOBEL fils de feu Laurent, manouvrier demeurant audit lieu, cinq cents de terre à labour séant au terroir dudit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 183 - 28/09/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Mathieu BAUVIN fils de feu Pierre, et agent des affaires de Marguerite BONVOISIN sa mère demeurant audit CAMPHIN, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 184 - 28/08/1694 - Vente

Nicolas BRASSART fils de Nicolas, marchand de bois demeurant à ALLENES les Marais, et Anne DERACHE sa femme, vendent à Guillaume ROGEAU fils de feu Jean, laboureur demeurant à FOURNES, la juste moitié de sept cents de terre à labour séant audit Fournes.

2 E 3 / 9041 acte 185 - 26/03/1694 - Donation

Noëlle BARRET fille de feu Vinchent, non mariée de libre condition demeurant au PONT A VENDIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Gratianna BARRET sa sœur et à Jacques MARTIN son beau frère mari de ladite Gratianna, donne aux enfants de ladite Gratianna tant de sa première que seconde conjonction tous les héritages et biens meubles qu'elle délaissera.

2 E 3 / 9041 acte 186 - 23/04/1694 - Vente

Eleuther DURIER fils de feu Nicolas, tisserand demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, et Marie CAMBIER sa femme, vendent à Nicolas DUTILLOEUL fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, sept quartrons de terre à labour séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9041 acte 187 - 23/11/1694 - Reconnaissance de dette

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHIEN, la somme de deux cent quatre vingt florins à cause de vente faite à Roland BRISSE fils de feu Martin, son beau frère, de quatre portions de bois de raspe dans la taille du Long Bois.

2 E 3 / 9041 acte 188 - 06/05/1694 - Testament

Marie DUGARDIN veuve de Jean COILLE, demeurant à THUMERIES, présentement incommodée de maladie en sa vieillesse et indisposition corporelle mais en bon sens mémoire et entendement, fait son testament. Sera célébré pour le repos de son âme le nombre de trente messes lesquelles seront payées par Perpétuelle COILLE sa fille, elle donne à ladite Perpétuelle et à Pierre POLLART son neveu toutes les adventures de blé étant sur les terres à elle appartenant (et autres), quant aux patrimoines qu'elle délaissera, elle les laissera à partir entre ses enfants également en y comprenant les enfants de Catherine COILLE tels que Jean Baptiste et Marie Madeleine MENARD, ladite Marie DUGARDIN pour la plus grande gloire de Dieu et pour le repos de son âme et de celle de Toussain COILLE son fils fonde deux obits.

2 E 3 / 9041 acte 189 - 13/12/1694 - Reconnaissance de dette

Martin VALLOIS fils de feu Pierre, marchand et tavernier demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHIEN, la somme de cent cinquante cinq florins à cause de vente de la dernière portion de bois de raspe du Plantis.

2 E 3 / 9041 acte 190 - 23/11/1694 - Reconnaissance de dette

Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques, marchand demeurant à THUMERIES, doit à Monseigneur le Prince DE BOURNONVILLE, la somme de cent vingt florins à cause de vente de la quatrième portion de bois de raspe de la taille du Bois Sorret.

2 E 3 / 9041 acte 191 - 28/06/1694 - Reconnaissance de dette

Pierre BERTHE fils de Jean, censier en la cense de La Motte Capron à OSTRICOURT, doit à Jean Baptiste SENECHAL laboureur demeurant à Courcelles, la somme de deux cent quarante livres monnaie de Flandres à cause de la vente d'un cheval de poil bai.

2 E 3 / 9041 acte 192 - 06/07/1694 - Vente

Augustin SAMIER fils de feu Antoine, manouvrier demeurant audit lieu, vend à Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureur demeurant audit lieu, la somme de six livres cinq gros monnaie de Flandres de bonne rente héritière dont le premier paiement sera et échera le sixième juillet mil six cent quatre vingt quinze.

2 E 3 / 9041 acte 193 - 23/05/1694 - Reconnaissance de dette

Jean François GROINETZ fils de feu Jean, marchand demeurant à WAHAGNIES, et Antoine LEGROULX fils de feu Nicolas, aussi marchand de bois demeurant à La Neuville paroisse de PHALEMPIN, doit à Madame la princesse D'ISENGHUIEN savoir ledit GROINETZ quarante florins et ledit LEGROULX nonante six florins à cause de vente audit GROINETZ d'une monstre de chêne contenant quatre arbres et audit LEGROULX de deux monstres savoir l'une de quatre et l'autre de cinq.

2 E 3 / 9041 acte 194 - 28/09/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Jean Baptiste TESTELIN et Jean COCHET fils de feu Jacques, laboureurs demeurant audit lieu, dix sept cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 195 - 28/09/1694 - Contrat de mariage

Jacques **DELECOURT** fils de feu Jaspard, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Françoise BAUDOU sa mère, de Pierre et François DELECOURT ses frères.

Jeanne **DUMETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Hubert son père, de Thomas DUMETZ son frère.

2 E 3 / 9041 acte 196 - 29/09/1694 - Vente

Pierre, Léon et Germain VERDIERE frères, Thomas COLLETTE fils de feu Nicolas, et Marie VERDIERE sa femme et sœur aux dits sus nommés, tous manouvriers demeurant à ALLENNES les Marais, vendent à Adrien MARCHAND fils de feu Adrien, laboureur demeurant à GONDECOURT, trois cents et un quartron de terre à labeur séant audit GONDECOURT à eux succédés par le trépas de Jeanne MAUPAYE leur mère.

2 E 3 / 9041 acte 197 - 04/10/1694 - Partage

Antoine, Jean, Druon, François, Maître Jacques et Gilles DUJARDIN, Mathias DELEVALLEE et Marie DUJARDIN sa femme, Jean Baptiste DUPONCHEL et Catherine DUJARDIN sa femme, lesdits du surnom DUJARDIN frères et sœurs enfants et héritiers de feus Charles et de Marie DELEFOSSÉ, tous laboureurs demeurant à GONDECOURT sauf ledit Maître Jacques séminariste en la ville de Tournai, en raison des biens terres et héritages à eux dévolus par les trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 198 - 05/10/1694 - Bail

Jean LECLERCQ censier au château de SECLIN et échevin dudit lieu, baille à Ghislain LANSEL fils de feu Simon, monier de la baronnie d'AVELIN, et Marie CASTEL sa femme, dix cents et le tiers de demi cent de terre à labeur séant au dîmage dudit AVELIN.

Codicille : pareil bail à Henri FLAMEN fils de feu Cornil, sergent du village d'ATTICHES, deux cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

Semblable bail par Martin LECLERCQ fils de feu Maximilien, non marié suffisamment âgé demeurant présentement à SECLIN audit Henri FLAMEN, deux cents de terre à labeur séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9041 acte 199 - 04/10/1694 - Bail

Guillaume DUGARDIN fils de feu Martin, tuteur judiciairement commis aux corps et biens de Jean BLEQUIN pupil enfant de feu Jacques, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien, tavernier et laboureur audit lieu, cent et demi de terre à labour séant audit hamel.

2 E 3 / 9041 acte 200 - 08/10/1694 - Vente

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES, moyennant 90 patagons faisant 432 livres de Flandres, vend au sieur Antoine BARRATTE payant à l'acquit et décharge de Pierre et Marguerite Elisabeth RAOUST frère et sœur enfants de feu Claude, tout tel droit raison et action qu'il a contre ledit Pierre RAOUST et sa sœur par certain accord et transaction pasé par devant le notaire sous signé le vingt six février mil six cent quatre vingt treize.

2 E 3 / 9041 acte 201 - 10/10/1694 - Contrat de mariage

Martin **LOHIER** fils de Simon, relict de Marie Anne MAUPAYE, manouvrier demeurant à CARNIN.  
Péronne **WATTRELOT** veuve de François PLANCQUE, demeurant à ANNOEULLIN, assistée de Catherine SION sa compagne.

2 E 3 / 9041 acte 202 - 15/10/1694 - Bail

Sieur Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, censier de la Grande Cense de CAMPHIN et échevin dudit lieu, baille à Jean et Marie DELANNOY frère et sœur enfants de feu Jacques, non mariés demeurant à WAHAGNIES, tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents et demi séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 203 - 15/10/1694 - Bail

Marie Anne BRASME fille non mariée de feu Thomas, de libre condition demeurant à CAMPHIN, se faisant et portant fort de Marie Agnès BRASME sa sœur absente, baille à Jean et Marie DELANNOYE frère et sœur enfants de feu Jacques, non mariés demeurant à WAHAGNIES, huit cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 204 - 18/10/1694 - Vente

Agnès LEMENU veuve de Jean POTTEAU, demeurant à PROVIN, vend au sieur Antoine THOBOIS bailli dudit PROVIN, un cent de terre à usage de pré séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 205 - 18/10/1694 - Vente

Pierre GUILBERT et Michelle DESPRET sa femme, Stanislas POTTEAU et Marie DESPRET sa femme, Jean THOBOIS et Barbe DESPRET sa femme, tous laboureurs demeurant à PROVIN, lesdits du surnom DESPRET sœurs enfants et héritiers de feus Mathieu et de Marie POTTEAU, vendent au sieur Antoine THOBOIS bailli dudit PROVIN, tel droits raisons et actions qu'ils ont sur une mencaudée de terre à labour séant sur la seigneurie de BAUVIN appartenant ci devant à feus Jean POTTEAU et Agnès LEMENU sa femme.

2 E 3 / 9041 acte 206 - 18/10/1694 - Accord

Sieur Antoine THOBOIS fils de feu Jean, bailli de PROVIN procureur spécial du sieur Charles DELESAULX bourgeois demeurant à LILLE, fondé de procuration passée par devant Rémy Joseph DUHAMEL notaire royal résident à LILLE en date du quatorze de ce mois d'octobre de cet an, Philippe LECOCQ fils de feu Jean laboureur demeurant à Douvrin pays d'Artois d'autre part, le second acceptant et affermissant tant en son nom privé qu'au nom de Marie Anne et Catherine LECOCQ ses enfants absents, le premier déchargeant ledit LECOCQ d'une certaine obligation portant mille livres parisis.

2 E 3 / 9041 acte 207 - 27/10/1694 - Contrat de mariage

Michel **VERDIERE** fils de feu Michel, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Pierre VERDIERE son frère et Pierre VERDIERE son oncle et Anselme CUVELIER son maître.  
Marie Joseph **ROZE** fille de feu Gilbert, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne ROZE sa soeur et Piat LEMESRE son cousin du côté maternel.

2 E 3 / 9041 acte 208 - 29/10/1694 - Contrat de mariage

Jean **PREVOST** fils de feu Jean, relict de Marie Anne CAULEZ, laboureur demeurant NOYELLES GODAULT pays d'Artois, assisté de Charles PLAISANT son frère utérin.

Marie Anne **DUPUICH** jeune fille à marier demeurant à THUMERIES, assistée de Michel DUPUICH son père, Antoine, Michel et Maximilien DUPUICH ses frères.

2 E 3 / 9041 acte 209 - 29/10/1694 - Vente

Antoine, Druon, Jean François, Maître Jacques et Gilles DUGARDIN, laboureurs demeurant à GONDECOURT, eux faisant et portant forts de Marie et Catherine DUGARDIN leurs sœurs, vendent à André DE HENNIN fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, trois cents de terre à labeur séant au hamel de Bour paroisse dudit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 210 - 31/10/1694 - Bail

Marguerite MASENGHUIEN fille de feu Wallerand, non mariée de libre condition demeurant à GONDECOURT, baillent à Piat RAMON fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 211 - 02/11/1694 - Vente

Pierre GOSSART fils de feu Jacques, proien demeurant à CAMPHIN, et Augustine PREVOST sa femme, vendent à Pierre BOISTEL fils de feu Philippe, manouvrier demeurant audit lieu, trois quartrons de terre à labeur.

2 E 3 / 9041 acte 212 - 03/11/1694 - Vente

Marc LEMENU fils de feu Noël, manouvrier demeurant à PROVIN, vend à Gilles BERNARD fils de feu Jean, cabaretier demeurant audit lieu, et Elisabeth LEMENU sa femme, les deux parties de sept de tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 213 - 03/11/1694 - Bail

Jean POTTEAU fils de feu Nicolas, et Guillaume BOTTIN fils de feu Charles, tuteurs commis aux corps et biens de Jean et Pierre TREDEZ enfants de feu Pierre, et Jeanne TREDEZ aussi fille dudit feu Pierre et sœur aux dits pupilles demeurant à BAUVIN, baillent à Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, laboureur et marchand demeurant à PROVIN, un cent de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 214 - 06/11/1694 - Contrat de mariage

François **DUJARDIN** fils de feu Charles, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté d'Antoine, Druon et Gilles DUJARDIN ses frères.

Marie Jeanne **DEFIVE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marguerite LEBORGNE sa mère, Nicolas et Jean Baptiste DEFIVE ses frères.

2 E 3 / 9041 acte 215 - 06/11/1694 - Bail

Antoine BONTE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAVRIN, baille à Jean DESPRET fils de feu Noël, aussi laboureur demeurant à PROVIN, dix cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 216 - 08/11/1694 - Renonciation

Bon DURIER fils de feu Venant, relict d'Elisabeth WANTIER, manouvrier demeurant à GONDECOURT ayant enfant d'elle tel que Jean Baptiste en bas âge d'une part, Jean François DURIER oncle tuteur dudit pupille d'autre part, le premier paravant convoler en secondes noces, fait à son fils la formature mobilière à lui échue par le trépas de sa dite feue mère, le second renonce en sa qualité au profit dudit Bon DURIER à tous les meubles qui pourraient appartenir audit pupille par le trépas de sa dite feue mère.

2 E 3 / 9041 acte 217 - 08/11/1694 - Contrat de mariage

Bon **DURIEZ** fils de feu Venant, relict d'Elisabeth WANTIER, manouvrier demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean François DURIEZ son frère et Pasquier FREMAULT son ami.

Anne **FLAMEN** fille de Jean, non mariée demeurant à WAVRIN, assistée de Guillaume BRASSART son oncle allié du côté maternel.

(Suit un acte daté du même jour qui précise que Bon a retenu Jean Baptiste, en bas âge, d'Elisabeth WANTIER).



2 E 3 / 9041 acte 218 - 10/11/1694 - Vente

Philippe LECOCQ fils de feu Jean, laboureur demeurant à DOUVRIN, en qualité de procureur spécial de Marie Anne et Catherine LECOCQ ses filles qu'il a retenues de Jeanne POTTEAU sa feu femme, fondé de lettre procuratoire passée par devant SALADIN notaire royal résident à La Bassée le vingt et un avril seize cent nonante trois, vend au sieur Antoine THOBOIS bailli de PROVIN, un cent à usage de pré séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 219 - 13/11/1694 - Déclaration

Sieur Jean MULLIER fils de feus Jean et de Philippotte WARTELE, censier au château de La Cessoy à ATTICHES d'une part, Maximilien François LAGACHE fils de Pierre et Anne Thérèse MULLIER sa femme et fille des dits défunts, aussi censier audit lieu d'autre part, lesquels reconnurent avoir fait certain compte par ensemble touchant le portement chacun que leur ont fait lesdits feus MULLIER et sa femme.

2 E 3 / 9041 acte 220 - 13/11/1694 - Partage

Bernard BIGOTTE fils de Gilles, bail et mari d'Anne Barbe LEMESRE, et Marie Jenne LEMESRE fille à marier demeurant à THUMERIES, lesdits du surnom LEMESRE sœurs et héritières de feu Jean et de Marguerite DEFRETIN, à raison des biens échus par le trépas de leurs dits feu père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 221 - 13/11/1694 - Bail

Marie Jenne LEMESRE fille de libre condition de feu Jean, demeurant à THUMERIES, baille à Bernard BIGOTTE fils de Gilles, demeurant audit THUMERIES, sept cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 222 - 15/11/1694 - Vente

Vaas MANNIER fils de feu Antoine, laboureur demeurant à THUMERIES, et Jeanne DUQUESNE sa femme, vendent au sieur François Rémy FRUIC avocat et greffier de Messieurs les Etats de LILLE, deux vaches et une génisse, l'une de poil noir l'autre roux et génisse noir et blanc pour le prix de cent huit livres les trois (et autres objets).

2 E 3 / 9041 acte 223 - 16/11/1694 - Vente

François LECOMTE fils de feu Nicolas, échevin à son tour et laboureur demeurant au PONT A VENDIN, vend à Jacques LECOMTE fils de feu Charles, aussi laboureur audit lieu, et Anne GRINMEL sa femme, deux cents de terre à labour séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9041 acte 224 - 01/12/1694 - Bail

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur propriétaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Mathieu MORTREUX fils de feu André, machon demeurant audit lieu, six cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 225 - 01/12/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur propriétaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Nicolas DESBANS fils de feu Jean, laboureur audit lieu, neuf cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

Codicille : semblable bail à Jean ESCAILLET fils de feu Antoine, carlier demeurant à CAMPHIN, douze cents de terre.

Pareil bail à Marchel BOISTEL fils de feu Jean, deux cents de terre.

Semblable bail à Jean BOCQUET fils de feu (*omis*), manouvrier audit CAMPHIN, quatre cents de terre.

Pareil bail à Pierre DELEAU fils de feu Philippe, non marié de libre condition demeurant à PHALEMPIN, quatorze cents de terre à labour.

2 E 3 / 9041 acte 226 - 03/12/1694 - Partage

Catherine DUPRETZ veuve demeurée es biens et dettes de Thomas DUHOTZ, labourière demeurant à ALLENES les Marais, Pierre LESCAILLEZ bail et mari d'Agnès DUHOTZ, et Vaas DUHOTZ non marié suffisamment âgé demeurant audit lieu, iceux du surnom DUHOTZ frère et sœur enfants dudit feu Thomas et de ladite DUPRETZ, lesquels comparants se faisant et portant fort de Jean, Jean François, Marie Barbe et Julienne DUHOTZ aussi enfants dudit feu Thomas, absents d'une part, Albert COLLETTE fils de feus François et de Catherine DUHOTZ manouvrier demeurant à CAMPHIN d'autre part, à raison des biens échus par les trépas de Vaas DUHOTZ et de Barbe BRASSART père et mère grand aux dits du surnom DUHOTZ et COLLETTE, se partagent l'héritage.

2 E 3 / 9041 acte 227 - 04/12/1694 - Bail

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, tuteurs des enfants pupilles de feu Gérard MORTREUX, Pierre François ALLARD mayeur de BRUILLES, bail et mari de feu Marie Françoise MORTREUX, ayant enfant d'elle, Pierre BARRATTE bail et mari de Béatrix MORTREUX demeurant à STINWERCQ, iceux se faisant et portant fort de Marie Madeleine MORTREUX absente, baillent à Jean François DESMONS fils de Jacques, mosnier demeurant à CHEMY, un moulin à moudre blé situé audit CHEMY.

2 E 3 / 9041 acte 228 - 04/12/1694 - Bail

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, tuteurs des enfants pupilles de feu Gérard MORTREUX, Pierre François ALLARD mayeur de BRUILLES, bail et mari de feu Marie Françoise MORTREUX ayant enfant d'elle, Pierre BARRATTE bail et mari de Béatrix MORTREUX, demeurant à STINWERCQ, iceux se faisant et portant fort de Marie Madeleine MORTREUX absente, baillent à Marie DUBOIS veuve de Nicolas MANIER, demeurant à GONDECOURT, cent et demi de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 229 - 04/12/1694 - Bail

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte, tuteurs des enfants pupilles de feu Gérard MORTREUX, Pierre François ALLARD mayeur de BRUILLES, bail et mari de feu Marie Françoise MORTREUX ayant enfant d'elle, Pierre BARRATTE bail et mari de Béatrix MORTREUX demeurant à STINWERCQ, iceux se faisant et portant fort de Marie Madeleine MORTREUX absente, baillent à Philippe DUCASTILLON fils d'Antoine, laboureur demeurant à HERRIN, cinq cents de terre à labour séant au terroir dudit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 230 - 04/12/1694 - Bail

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT, Hippolyte MORTREUX fils de feu Hippolyte tuteurs des enfants pupilles de feu Gérard MORTREUX, Pierre François ALLARD mayeur de BRUILLES bail et mari de feu Marie Françoise MORTREUX ayant enfant d'elle, Pierre BARRATTE bail et mari de Béatrix MORTREUX, demeurant à STINWERCQ, iceux se faisant et portant fort de Marie Madeleine MORTREUX absente, baillent à Thomas DELEVALLEE fils de feu Jean, tisserand demeurant à GONDECOURT, deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 231 - 06/12/1694 - Partage

Jeanne LHEUREUX veuve d'Amand DUPRETZ, labourière demeurant à ALLENNES les Marais, Nicolas LEPETZ fils de feu Jean, et Marie LHEUREUX sa femme, aussi laboureur demeurant à HERRIN, lesquels du surnom LHEUREUX sœurs enfants et héritiers de feus Claude et Marguerite POTTEAU vivants aussi laboureurs audit HERRIN, à raison des biens échus par le trépas de leurs dits père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9041 acte 232 - 06/12/1694 - Vente

Eloy DELATTRE fils de feu Thomas, laboureur demeurant à NOYELLES GODAULT, et Marie DELEFOLLIE sa femme, et Martin LOHIER fils d'Antoine, non marié suffisamment âgé demeurant à La Neuville, vendent à Jean WARQUAIN fils de feu Mathieu, non marié demeurant à GONDECOURT, sept cents et demi quartron.

2 E 3 / 9041 acte 233 - 07/12/1694 - Bail

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Maître Jean RICQUART chirurgien demeurant audit lieu, un lieu manoir amassé contenant trois cents.

2 E 3 / 9041 acte 234 - 09/12/1694 - Bail

Toussain DECARNIN en qualité de marguillier de l'église de PHALEMPIN et de la chapelle de Saint Nicolas en ladite église, en consentement de Frère Léon OBERDENNE religieux et vice curé dudit lieu, baille à Marguerite DELECROIX veuve demeurée es biens et dettes de François GRAVELINE, demeurant à CAMPHIN, trois cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 235 - 09/12/1694 - Bail

Toussain DECARNIN en qualité de marguillier de l'église de PHALEMPIN et de la chapelle de Saint Nicolas en ladite église, en consentement de frère Léon HOBREDEN religieux et vice curé dudit lieu, baille à Thomas LEGROULX fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel de La Neuville paroisse dudit PHALEMPIN, sept cents de terre à labour séant audit Neuville.

2 E 3 / 9041 acte 236 - 12/12/1694 - Renonciation

Valentin WINGLET fils de feu Jean, non marié de libre condition demeurant à CHEMY d'une part, Frédéricq MARCHAND fils de feu Pierre, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, Pierre LORTOIS fils de feu Charles, chaudronnier demeurant à CARVIN bail et mari de Quentine MARCHAND sœur audit Frédéricq d'autre part, passent un accord par lequel le premier promettant de livrer six havots de blés, les seconds renoncent au profit du premier et de Jean Jacques WINGLET son frère absent à tout tels parts droits raisons et actions en trois cents de terre à labour séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9041 acte 237 - 13/12/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire demeurant à CAMPHIN, baille à Marie Françoise GUILBERT veuve de François MARCHAND, labourière audit lieu, Jean François et Martin MARCHAND ses fils suffisamment âgés, trois bonniers et un cent de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 238 - 17/12/1694 - Vente

Philippe LECOCQ fils de feu Jean, laboureur demeurant à DOUVVIN, procureur spécial de ses enfants, vend à Stanislas POTTEAU fils de feu Pasquier, aussi laboureur demeurant à PROVIN, deux cents et demi de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 239 - 19/12/1694 - Vente

Pierre DELERUYELLE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à MEURCHIN, vend à Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, aussi laboureur demeurant à PROVIN, deux cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 240 - 19/12/1694 - Vente

Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, censier demeurant à CAMPHIN, vend à Philippe et Joseph FAVIER père et fils olieur demeurant au Plouich paroisse de PHALEMPIN, les colzas que ledit DE LE CAMBRE dépouillera à la moisson prochaine.

2 E 3 / 9041 acte 241 - 23/12/1694 - Vente

Josse ROZE fils de feu Nicolas, naguère tavernier demeurant à GONDECOURT, vend au sieur Jacques DE BEAUVOIS échevin et brasseur héréditaire demeurant à CAMPHIN, les parties d'héritage ci après déclarées.

2 E 3 / 9041 acte 242 - 23/12/1694 - Contrat de mariage

Jean **BOCQUILLON** fils de Jean, non marié demeurant à SAINGHIN EN WEPPE, assisté de son dit père, Jean DEPARIS son beau père.

Catherine **BERTOUL** veuve de Hubert VERDIERE, demeurant à HERRIN, assistée de Charles VERDIERE son beau père, Jean PETIT oncle du côté maternel et Amand DELECOURT son cousin.

2 E 3 / 9041 acte 243 - 26/12/1694 - Vente

Catherine DACQUINY fille non mariée de libre condition, accompagnée de François DASSONNEVILLE bourgeois marchand tanneur son maître demeurant en la ville de LILLE, vend à François DACQUINY son frère enfant de feu François racousteur de souliers demeurant à CAMPHIN, tel part droit raison et action qu'elle a en un lieu manoir amassé séant audit CAMPHIN échu par le trépas d'Antoinette DAUSTRICOURT leur mère.

2 E 3 / 9041 acte 244 - 28/12/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS échevin et brasseur héréditaire de la principauté de CAMPHIN, baille à Jean BOCQUET fils de feu Toussain, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse dudit lieu, quatre cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

Codicille : semblable bail à Philippe DUPUICT fils de feu Gilles, sergent dudit CAMPHIN, quatre cents de terre séant audit lieu.

Pareil bail à François DACQUINY fils de feu François, manouvrier demeurant audit lieu, trois cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 245 - 31/12/1694 - Déclaration

Antoine LEROY fils de feu Jean, tisserand de toile demeurant à CAMPHIN, et Jeanne GRAUWIN sa femme, lesquels reconnaissent moyennant la somme de cent trente deux livres et dix gros parisis qu'ils ont confessé avoir eue de Jacques DE BEAUVOIS, cent livres suivant l'ordonnance que lui en a fait Damoiselle CUVELIER de payer à l'église dudit lieu pour l'entretien annuel de la chandelle de Notre Dame comme il appert par son testament, et trente deux livres dix gros provenant du remboursement que Jean BOUTTRY a fait à l'église dudit CAMPHIN d'une lettre de rente héritière en laquelle André MALBESIN et Barbe LALLOE sa femme étaient obligés par rapport d'héritage pour la décharge de l'obit d'Aubert HERMETZ, lesquels leurs ont été livrés par Philippe Mathieu LAGACHE marguillier, ils avaient créé et constitué sur eux leurs biens et héritages au profit de ladite église la somme de huit livres cinq gros monnaie de Flandres de bonne rente héritière par chacun an.

2 E 3 / 9041 acte 246 - 11/02/1694 - Vente

Félix, Jean, Antoine et Pasques CARLIER, Louis LEDOUX fils de Vinchent, et Antoinette CARLIER sa femme, et Ignace LEDOUX naguère mari et bail de feu Marie Anne CARLIER ayant enfant vivant d'elle, lesdits du surnom CARLIER frères et sœurs enfants et héritiers de feu Meriton demeurant à ANNOEULLIN sauf ledit Ignace à CARNIN, ledit Ignace pour nourrir et alimenter Marie Françoise LEDOUX sa fille qu'il a retenu de sa dite feu femme, vendent à Philippe PENNEQUIN fils de Pierre, laboureur demeurant à TOURMIGNIES, quatre cents de terre à labour séant au terroir de MERIGNIES.

2 E 3 / 9041 acte 247 - 19/02/1694 - Déclaration

Marc et Pasques LEMENU, Martin CAMBIER et Marie Marguerite LEMENU sa femme, Jean, Pierre, Mathieu, Jacques et Marie BLANCQUART frères et sœur, Pierre, Jean, Jacques, Martin, Claire, Catherine et Marguerite LEMENU aussi frères et sœurs, iceux se faisant et portant fort d'Anne LEMENU leur sœur en bas âge, enfants de feu Louis, iceux comparants tous petits neveux et nièces et donataires et héritiers de feu Martin LEMENU, demeurant lesdits du surnom BLANCQUART à BAUVIN et les autres à PROVIN, lesquels reconnaissent avoir fait dénommé constitué et établi leurs procureurs spéciaux des dits Pierre et Marc LEMENU et Pierre BLANCQUART pour vendre neuf cents de terre à labour au terroir de HALLUIN à eux échus par le trépas de leur dit oncle.

2 E 3 / 9041 acte 248 - 27/03/1694 - Déclaration

Marc VERDIERE fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, lequel connut que naguère il a acheté quelques pièces de terre séant audit lieu, à savoir de Fulgene DUPONCHEL maître tailleur d'habits demeurant à LILLE, quatre cents et demi dix huit verges et six pieds de terre par contrat passé devant Michel LELEU notaire royal le huit janvier dernier et un cent aussi à labour audit lieu, d'André FACOMPRETZ par contrat passé par devant moi notaire le trois février ensuivant, ledit comparant a déclaré son command de Léon VERDIERE son frère berger demeurant présentement à ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9041 acte 249 - 17/04/1694 - Vente

Jean DESBIENS fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à HERRIN, et Barbe SAUVAGE sa femme, vendent à Adrien DELEHAYE fils de feu Philippe, lieutenant dudit HERRIN, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 250 - 03/05/1694 - Vente

Aldegonde et Marie Jeanne BRUHIER filles de libre condition de feu François, demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, vendent au sieur Antoine LARCHER bailli dudit PONT A VENDIN, deux cents et demi de terre à labour séant audit Estevelles.

2 E 3 / 9041 acte 251 - 10/05/1694 - Vente

Antoinette DEGAND veuve de Thomas CAULLIER, demeurant à PHALEMPIN, François et Marie Antoinette CAULLIER ses enfants suffisamment âgés, iceux se faisant et portant fort de Jean CAULLIER leur frère en bas âge, vendent à Hubert TESTELIN fils de feu Jean, charpentier demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labour séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 252 - 18/05/1694 - Reconnaissance de dette

Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, doit à Adrien MARCHAND fils de feu Adrien, la somme de cinq cent cinquante deux livres parisis, et à Antoine DUROT fils de feu Antoine, la somme de six cent livres à cause de quantité de rasières de colza livrées.

2 E 3 / 9041 acte 253 - 24/05/1694 - Déclaration

Jacques, Martin, Claire, Catherine, Marguerite et Anne LEMENU frères et sœurs enfants de feu Louis, demeurant à PROVIN, Jean, Mathieu et Jacques BLANCQUART frères enfants de feu Nicolas et de Barbe LEMENU, demeurant à BAUVIN, se faisant et portant fort de Marie BLANCQUART leur sœur absente, iceux BLANCQUART et LEMENU petits neveux et petites nièces et héritiers de Martin LEMENU vivant demeurant en la ville de LILLE, ratifient la vente que Pierre et Jean LEMENU et Jacques BLANCQUART leur frère respectif ont fait au plus offrant de la moitié de demi bonnier de terre à labour situé sur la paroisse de Saint André.

2 E 3 / 9041 acte 254 - 28/05/1694 - Bail

Jean Baptiste FLINOIS fils de feu Michel, manouvrier demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, baille à Jean Baptiste CAIGNY de qui Antoinette DUROT sa mère présente s'en est fait fort et du consentement de Jean LEBORGNE son mari, quatre cents un quartron et demi de terre à labour séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9041 acte 255 - 28/05/1694 - Contrat de mariage

Adrien **MASENGUE** relict de Catherine DUPISRE, manouvrier demeurant à AUCHY, assisté de Jean MASENGUE son père.

Michelle Françoise **BARRATTE** jeune fille non mariée de feu Pierre, assistée de Jean Baptiste et d'Antoine BARRATTE ses frères.

2 E 3 / 9041 acte 256 - 29/05/1694 - Contrat de mariage

Gaspard **DESBIENS** fils de feu Antoine, relict de Jeanne DATTICHES, manouvrier demeurant à GONDECOURT, assisté de Gérard et Guillaume DESBIENS ses frères, et Piat DATTICHES son beau frère.

Elisabeth **BERNARD** jeune fille à marier demeurant audit GONDECOURT, assistée de Mathias son père et Anne LHERMITTE sa tante du côté maternel.

2 E 3 / 9041 acte 257 - 10/06/1694 - Vente

André FLOURET fils de feu Martin, cabaretier demeurant à CAMPHIN, et Isbergue FLINOIS sa femme et Guillaume DESREMEAUX fils de feu Maximilien, bourgeois de la ville de LENS, tant en son nom privé qu'en qualité de procureur spécial de Barbe FLINOIS sa femme, vendent au sieur Jacques DELATTRE fils de feu François, notaire royal et greffier demeurant à PHALEMPIN, deux cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 258 - 11/06/1694 - Vente

Maître Antoine BACQUEVILLE fils de feu Guillaume, cleric paroissial de MARCQ EN PEVELE, vend à Antoine DUCASTILLON fils de feu Pierre, trois cents et demi de terre à labour séant à GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 259 - 11/06/1694 - Vente

Maître Antoine BACQUEVILLE fils de feu Guillaume, cleric paroissial du PONT A MARCQ EN PEVELE, vend à François MARCHAND fils de feu Adrien, et Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureurs demeurant à GONDECOURT, par moitié, quatre cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9041 acte 260 - 23/07/1694 - Vente

Nicolas Joseph BAUDUIN fils de feu Jean, marchand demeurant en la ville de LA BASSEE, vend à Monsieur Maître Jean SELANDRE prêtre et chapelain paroissial de ladite ville, huit cents de terre à labour au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9041 acte 261 - 14/08/1694 - Contrat de mariage

Michel **D'ANCOISNE** fils de feu Roger, jeune homme non marié demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, assisté d'Antoine et Roger D'ANCOISNE ses frères et Antoine DUROTZ son oncle.

Anne Marguerite **DE CAIGNY** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marguerite WARQUAIN sa mère, Jacques DE CAIGNY son frère.

2 E 3 / 9041 acte 262 - 14/08/1694 - Vente

Sébastien DUHOTZ jeune homme non marié suffisamment âgé demeurant présentement à WAVRIN, Nicolas DUGARDIN et Marie DUHOTZ sa femme, tavernier demeurant à CHEMY, Jean SAUVAGE fils de feu Guillaume, soldat au service de Sa Majesté très Chrétienne présentement en garnison en la ville de TOURNAI, et Anne DUHOTZ sa femme, Véronique, Françoise et Barbe DUHOTZ, toutes non mariées de libre condition demeurant à ALLENES les Marais, iceux se faisant et portant fort de Marie Marguerite DUHOTZ leur sœur en bas âge, iceux du surnom DUHOTZ frère et sœurs enfants et héritiers de feus Antoine et de Marguerite DELATTRE, vendent à Jean BRASSART fils de Pasquier, homme de fief dudit ALLENES, tout un petit lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9041 acte 263 - 19/08/1694 - Vente

Nicolas DELECROIX veuf de Marie DENCHIN, manouvrier demeurant à GONDECOURT, Noël et Marie Barbe DELECROIX ses enfants qu'il a retenus de sa dite feu femme, iceux se faisant et portant fort de Noël et Marie Isbergue aussi ses enfants en bas âge, vendent à Charles DUBOIS fils de feu Mathieu, cordonnier demeurant audit lieu, cinq quartrons de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 264 - 22/08/1694 - Bail

Antoine BERNARD fils de feu Jean, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, aussi laboureur et marchand audit lieu, un bonnier de terre à labeur situé audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 265 - 11/09/1694 - Donation

Monsieur Maître Jean Baptiste PICQUET prêtre pasteur de BAUVIN PROVIN demeurant audit BAUVIN, donne à l'église dudit BAUVIN, ce que Sébastien POTTEAU marguillier dudit lieu a accepté au nom d'icelle, trois cent et demi de terre à labeur séant audit BAUVIN.

2 E 3 / 9041 acte 266 - 22/09/1694 - Bail

Nicolas Jacques MARQUETTE fils de feu Jacques, agent des affaires de Jenne DEFRETIN sa mère, laboureur demeurant à CUINCY LEZ DOUAI, baille à Nicolas DEFRETIN fils de feu Jean, Jean Baptiste BAUDUIN fils de Louis, Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Romain, et Nicolas DUPONT fils de feu Nicolas, tous laboureurs demeurant à THUMERIES, dix huit cents et demi de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 267 - 23/09/1694 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la Principauté de CAMPHIN, baille à Pierre DURIER fils de feu André, marchand demeurant à CHEMY, six cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

Codicille : pareil bail à Nicolas DELECOURT fils de feu Amand, manouvrier demeurant à CAMPHIN, dix cents de terre à labeur séant audit lieu.

Semblable bail à Crespin COCHET fils de feu Jean, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, sept cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

Pareil bail à Robert COURMONT fils de feu Philippe, marchand demeurant audit CAMPHIN, dix cents de terre à labeur séant audit lieu.

Semblable bail à Louis COCHET fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit CAMPHIN, cinq cents de terre à labeur audit lieu.

Pareil bail à Philippe LEFEBVRE fils de Pierre, manouvrier demeurant audit CAMPHIN, trois cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 268 - 03/11/1694 - Echange

Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, olieur demeurant à GONDECOURT, et Marguerite LEBORGNE sa femme d'une part, Philippe HERREN fils de feu Antoine, marchand de poulets demeurant à ANNOEULLIN, et Marguerite LEMENU sa femme d'autre part, échangent des terres.

2 E 3 / 9041 acte 269 - 04/11/1694 - Vente

Jean DATTICHES fils de feu Piat, soieur dais demeurant à HERRIN, et Marie CARPENTIER sa femme, vendent à Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, demeurant audit lieu, un petit lieu manoir amassé de mauvais charpentage contenant un quartron séant audit HERRIN.

2 E 3 / 9041 acte 270 - 13/11/1694 - Vente

Jean François GODIN fils de Jean, batelier sur la Haute Deûle, et Marie WATTRELOT sa femme paravant veuve en premières noccs à Pierre BARRET, Philippe BRUNELLE et Marie Catherine BARRET sa femme icelle héritière de Marie BARRET sa sœur, Marie Angélique et Marie Agnès BARRET sœurs non mariées suffisamment âgées et filles dudit Pierre demeurant au PONT A VENDIN, vendent à Monsieur Maître Louis BROYE prêtre pasteur dudit PONT A VENDIN, huit cents de terre à labour.

2 E 3 / 9041 acte 271 - 19/11/1694 - Bail

Damoiselle Françoise PARENT femme du sieur Michel DEFFONTAINE agent des affaires de son dit mari comme étant inhabile pour les faire, demeurant au bourg de CARVIN, baille à Gilles PLANQUES fils de feu Gilles, laboureur demeurant à WAVRIN, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9041 acte 272 - 20/11/1694 - Vente

George MARCHAND fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à CHEMY, et Marie Marguerite CORDONNIER sa femme, vendent à Adrien SENESCHAL fils de feu Antoine, et Marie Barbe CORDONNIER sa femme, aussi manouvrier demeurant à LOOS EN ARTOIS, deux mesures séant audit Loos.

2 E 3 / 9041 acte 273 - 23/11/1694 - Contrat de mariage

Jean **PREVOST** laboureur demeurant au village d'AUBY, relict d'Angéline DESMOLIN, assisté de Philippe DESMOLIN mosnier et laboureur audit lieu son beau père.

Michelle **LEGROUX** jeune fille à marier demeurant au hamel de Neuville paroisse de PHALEMPIN, assistée d'Antoine LEGROUX son père, Thomas LEGROUX son oncle et Pierre SALMON aussi son oncle allié.

... a retenu quatre enfants tels que Quentin, Jean Jacque, Pierre Antoine et Brigitte.

2 E 3 / 9041 acte 274 - 23/11/1694 - Transport

Nicolas LAURENT fils de feu Bon, chanlateur demeurant à WAHAGNIES, et Marie Jeanne LEFEBVRE sa femme, transportent au sieur Philippe TRACHET lieutenant dudit lieu, les parties de meubles ci après déclarés.

2 E 3 / 9041 acte 275 - 25/11/1694 - Vente

Cécille LALLOE veuve demeurée es biens et dettes de Robert LESAGE, Arnould et Elisabeth LESAGE ses enfants demeurant à PHALEMPIN, iceux se portant et faisant fort de Jean Philippe et Toussain CHIVORE enfants pupilles de Jean et de feu Marie Madeleine LESAGE, vendent à Jean LEGROUX fils de feu François, non marié demeurant à THUMERIES, trois cents de terre à labour séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9041 acte 276 - 27/11/1694 - Renonciation

Louis Mathieu MORTELECQUE fils de feu Mathieu, pauvriseur du village de PROVIN, du consentement du sieur Antoine THOBOIS bailli, Noël DESBUISSONS, Noël DESPRET, Pierre GRARD, Jean Baptiste BOTTIN et Antoine MALLET échevins dudit lieu, que comme Marie DESNOULLET veuve de Thomas GRARD a fait quelques donations aux pauvres dudit lieu moyennant de nourrir, alimenter et entretenir Marie GRARD sa fille inhabile pour gagner sa vie, et pour des causes et raisons connues aux dits bailli et gens de loi, ledit Louis Mathieu MORTELECQUE renonce à ladite donation au profit d'Ambroise MAHIEU et Marie Jeanne GRARD sa femme.

2 E 3 / 9041 acte 277 - 27/11/1694 - Vente

Ambroise MAHIEU fils de feu André, manouvrier demeurant à PROVIN, et Marie Jeanne GRARD sa femme, iceux se faisant et portant fort de Marie et Anne GRARD sœurs de ladite Marie Jeanne, absentes, vendent à Jacques GAMBIER fils de feu Vaas, charpentier demeurant audit PROVIN, tout tels parts droits raisons et actions qu'ils ont en un quartron de manoir séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9041 acte 278 - 27/11/1694 - Renonciation

André et Jean DELEBOURSE frères fils et héritiers de Martin DELEBOURSE manouvrier et tisserand demeurant à PROVIN d'une part, Pasques LEMENU veuve de Jacques DELEBOURSE frère des dits comparants ayant retenu d'icelui Gérard et Marie Catherine pupilles demeurant audit lieu d'autre part, les premiers promettent d'acquitter et décharger ladite LEMENU de toutes dettes en quoi ils pourraient être poursuivis en qualité d'héritiers des dits feu Martin DELEBOURSE et Antoinette DESOBRY, la seconde renonce à toute l'hérédité tant mobilière qu'immobilière que lesdits enfants dudit feu Jacques pourraient prétendre de la succession des dits feus Martin DELEBOURSE et Antoinette DESOBRY.

2 E 3 / 9041 acte 279 - 06/12/1694 - Déclaration

Marie RICHARD veuve demeurée es biens et dettes de Maître Louis MACTAGARD vivant chirurgien demeurant au PONT A VENDIN, laquelle déclara que le vingt trois mars de cet an, ledit MACTAGARD avait fait certaine donation au profit et entretien d'un chapelain résident audit lieu de quatre mencaudées de terre à labour séant audit PONT A VENDIN, et advenant qu'il n'y aurait de chapelain audit lieu pour raison de la nécessité et faute de paiement par la commune dudit lieu, le sieur pasteur pourra jouir de ladite terre, elle ratifie et approuve ladite donation, attendu qu'icelle a été faite sans son contentement, pour le surplus, elle en dispose à volonté comme s'ensuit, comme ladite comparante se trouve présentement ancienne, elle donne à ladite chapelainie dudit PONT A VENDIN, quatre cents de terre à labour séant au terroir d'Estevelles, aussi deux cents et demi de terre au terroir dudit Estevelles, elle donne à Jeanne Françoise DELEMOTTE pour la récompenser des bons et agréables services, la somme de deux cent florins, et quant au surplus audit lieu manoir et meubles qu'elle délaissera, elle les laisse à la discrétion de Monsieur Maître Louis BROYE prêtre pasteur dudit lieu qu'elle a choisi pour son exécuteur testamentaire.

2 E 3 / 9041 acte 280 - 04/05/1694 - Reconnaissance de dette

Nicolas LAURENT fils de feu Bon, marchand demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHIEN, la somme de cent trente six florins à cause de vente de quatre monstres de chênes dans la taille du Bel Arbre au bois dudit WAHAGNIES, et avec lui Jean TRACET fils de feu Pierre, forestier des bois de Cappes demeurant au Guarguetel paroisse d'OIGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 1 - 04/01/1695 - Renonciation

Charles BRASSART fils de feu Jean, couvreur d'écailles demeurant à LENS d'une part, Philippe BRASSART frère dudit Charles aussi couvreur d'écaille demeurant à SECLIN, et Françoise DELESTREZ sa femme d'autre part, passent un accord par lequel le premier, moyennant 124 livres 16 gros reçus, renonce à tout tels part droit raison et action qu'il a aux héritages et édifices suivant la donation que lui en a fait Marguerite CRAMETTE sa mère faite et passée par devant Gilbert RAMART notaire le vingt huit décembre mil six cent quatre vingt deux.

2 E 3 / 9042 acte 2 - 05/01/1695 - Vente

Maurice, Charles et Anne LEMENU, Jean Baptiste TACQUIN fils de feu Jean et Marguerite LEMENU sa femme, iceux du surnom LEMENU frères et sœurs enfants de feu Julien, et donataires de feu Martin LEMENU leur oncle suivant son exécution testamentaire qu'il a fait par devant Jean DELERUYELLE notaire royal le treize novembre mil six cent quatre vingt six, iceux se faisant et portant fort de Jean LEMENU leur frère en bas âge aussi donataire avec eux, demeurant tous au village de BAUVIN, vendent à Marie CROMBECQ veuve de Louis LEMENU, labourière demeurant à PROVIN, le droit de viager qu'ils ont suivant ladite donation testamentaire de leur dit oncle en quatre cents séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9042 acte 3 - 08/01/1695 - Vente

Martin Antoine, Angélique, Catherine, Robertine, Marie Jeanne et Elisabeth LECLERCQ, frère et sœurs enfants de feus Maximilien et de Anne LEGRAIN, demeurant à ATTICHES sauf ledit Martin Antoine à SECLIN, iceux se faisant et portant fort d'Antoine, Marie Françoise et Françoise Isabelle LECLERCQ aussi leur frère et sœurs absents, vendent à Yve LECLERCQ leur frère échevin de la ville de SECLIN et fermier audit lieu, douze cents de terre à labour au terroir de La Neuville paroisse de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 4 - 04/01/1695 - Contrat de mariage

Germain **VERDIERE** fils de feu Mathieu, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de Léon VERDIERE son frère.

Marie Elisabeth **DUHOTZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Lamoral son père et Jeanne LEFEBVRE sa mère.

2 E 3 / 9042 acte 5 - 09/01/1695 - Bail

Léon VERDIERE fils de feu Mathieu, berger demeurant à ALLENES les Marais, baille à Germain VERDIERE son frère laboureur demeurant audit lieu, sept cents et demi de terre à labour séant audit ALLENES.



2 E 3 / 9042 acte 6 - 10/01/1695 - Déclaration

Gilles BRISSE fils de feu Jacques, marchand de bois et tavernier demeurant à ATTICHES, lequel déclara d'avoir résigné tel droit de bail qu'il a en un lieu manoir amassé contenant trois cents séant audit ATTICHES, appartenant à Jean FLINOIS fils de feu Antoine, à Jean Baptiste BRISSE son fils de libre condition suivant l'acte d'émancipation fait à la gouvernance de LILLE le huit de ce mois.

2 E 3 / 9042 acte 7 - 12/01/1695 - Reconnaissance de dette

Vincent LEDOUX fils de feu Louis, tavernier demeurant à CARNIN, et Claire LECLERCQ sa femme, doivent à Sébastien TREDEZ fils de feu Philippe, lieutenant de PROVIN, et Elisabeth DECARNIN sa femme, la somme de six cent cinquante neuf livres monnaie de Flandres par compte de liquidation.

2 E 3 / 9042 acte 8 - 17/01/1695 - Bail

Marie Jeanne LECLERCQ fille de feu Maximilien, de libre condition demeurant à ATTICHES, baille à Jean MARCHAND fils de feu François, maçon demeurant à GONDECOURT, trois cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 9 - 18/01/1695 - Vente

Guillaume FACOMPRET fils de feu Nicolas, tisserand demeurant à ALLENNES les Marais, vend à Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censier demeurant audit lieu, un cent de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 10 - 18/01/1695 - Vente

Jean Baptiste TESTELIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, et Marie BELVAL sa femme, de l'aveu et consentement de Pierre BELVAL frère de ladite Marie demeurant audit lieu, vend à Philippe Mathieu LAGACHE margliseur dudit CAMPHIN, deux cents de terre à labour.

2 E 3 / 9042 acte 11 - 18/01/1695 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, marguilier de CAMPHIN, du gré consentement de Messieurs les pasteur et gens de loi dudit lieu, baille à Pierre BELVAL fils de feu Jean, laboureur audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 12 - 19/01/1695 - Vente

André DURETESTE fils de feu Nicolas, présentement malade et en grande nécessité demeurant à WAHAGNIES, vend à Maximilien CALLAU fils de feu François, lieutenant du village de PLOUVAIN pays d'Artois, six cents et demi de terre à labour séant au terroir de Libercourt paroisse de CARVIN.

2 E 3 / 9042 acte 13 - 19/01/1695 - Partage

André et Jean Baptiste DURETESTE frères fils de feu Nicolas, Jeanne DURETESTE veuve de Nicolas ISAMBART vivant lieutenant de WAHAGNIES, Maximilien CALLAU relict avec enfants de feu Anne DURETESTE et ledit Jean Baptiste DURETESTE procureur spécial de Marie Madeleine DAUCHY relict avec enfants de Pierre DURETESTE fondé de lettre procuratoire passée par devant Quentin DELAHAYE notaire royal de la résidence de LILLE en date du 26/11/1694, lesdits du surnom DURETESTE frères et sœurs donataires de feues Catherine et Jeanne DUJARDIN filles de feu Pierre, de libre condition en leurs vivants demeurant à LILLE, pour éviter tous procès à raison des donations faites par lesdites DUJARDIN, font le partage.

2 E 3 / 9042 acte 14 - 19/01/1695 - Bail

Sieur Jean Baptiste DURETESTE praticien demeurant en la ville d'ARRAS en qualité de curateur commis aux biens délaissés par le trépas de Nicolas son père (*barré : Anne DUQUESNE sa mère*), baille à Martin PENNEQUIN fils d'Ector, manouvrier demeurant à WAHAGNIES, six cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 15 - 19/01/1695 - Bail

Sieur Jean Baptiste DURETESTE fils de feu Nicolas, praticien demeurant en la ville d'ARRAS, baille à Martin HERBAULT fils de feu Pierre, maréchal demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN, huit cents de terre à labour au terroir de WAHAGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 16 - 19/01/1695 - Bail

Maximilien CALLAU fils de feu François, lieutenant de PLOUVAIN pays d'Artois, baille à Arthus et François DUSART frères enfants de feu François, laboureurs demeurant au hamel de Libercourt paroisse de CARVIN, quatorze cents de terre à labour séant audit Libercourt.

2 E 3 / 9042 acte 17 - 19/01/1695 - Vente

André, Jean Baptiste et Jeanne DURETESTE frères et sœur, Maximilien CALLAU relict d'Anne DURETESTE, ayant enfant d'elle, demeurant lesdits André et Jeanne à WAHAGNIES, ledit Jean Baptiste en la ville d'ARRAS et ledit CALLAU à PLOUVAIN pays d'Artois, vendent au sieur Philippe TRACHET lieutenant dudit WAHAGNIES, dix cents de terre qui fut par le passé à usage de tuilerie séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 18 - 20/01/1695 - Contrat de mariage

Jean **DELEVALLEE** fils de feu Robert, jeune homme non marié demeurant à la Neuville paroisse de PHALEMPIN. Marguerite **LEGROULX** fille non mariée de feu Michel, demeurant audit lieu, assistée d'Elisabeth HOTTIN sa mère.

2 E 3 / 9042 acte 19 - 20/01/1695 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **GRAVELINE** relict d'Anne CHUFFART, demeurant à CAMPHIN.

Jeanne **OUART** veuve d'Antoine D'ANNOEULLIN demeurant à SAINGHIN EN MELANTOIS, assistée d'Antoine HERMAND son beau frère et d'Antoinette MONEZ sa belle sœur.

2 E 3 / 9042 acte 20 - 20/01/1695 - Vente

Jenne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, labourière demeurant à WAHAGNIES, vend par forme de mise à prix, un bosqueau contenant quatre cents séant audit lieu au sieur Philippe TRACHET lieutenant de la vicomté dudit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 21 - 21/01/1695 - Permutation et échange

Bartholomé GRARD fils de feu François, cordonnier demeurant à BAUVIN d'une part, Marguerite DERVILERS femme à feu George DURIER, Antoine, François, Amand, Marie Anne et Marie Catherine DURIER, Jean LEBORGNE et Jeanne DURIER sa femme demeurant à PROVIN, iceux du surnom DURIER frères et sœurs enfants dudit feu George et de ladite DERVILERS, iceux se faisant et portant fort d'Agnès DURIER leur sœur en bas âge d'autre part, échangent des héritages, en qualité de donataires de feu Pierre MENU icelui père allié à ladite DERVILERS.

2 E 3 / 9042 acte 22 - 21/01/1695 - Contrat de mariage

Jean **BOURSE** fils de feu Martin, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté d'André BOURSE son frère.

Marie Anne **DURIEZ** fille à marier de feu Georges, demeurant audit lieu, assistée de Marguerite DERVILLEZ sa mère, Antoine, François et Amand DURIEZ ses frères.

2 E 3 / 9042 acte 23 - 22/01/1695 - Partage

Jean Philippe BALLEZ fils de feu Romain, relict avec enfants qu'il a retenus avec Marie Thérèse DUQUESNE sa feu femme, tels que Marie Joseph et Marie Madeleine BALLEZ d'une part, Louis GRUIEL fils de feu Louis, oncle du côté maternel aux dits enfants, laboureur demeurant au hamel de Le Vincourt paroisse de MONS EN PEVELE, tuteur apparent d'iceux d'autre part, ledit premier comparant paravant convoler en secondes noces, a voulu satisfaire à la coutume générale de la salle baillage et châtellenie.

2 E 3 / 9042 acte 24 - 24/01/1695 - Vente

Philippe CAVETTE (CAUETTE) fils de feu Anselme, jeune homme non marié de libre condition demeurant à CAMPHIN, vend à Sébastien CAVETTE fils de feu Pierre, couvreur de pailles demeurant audit lieu, un cent de terre jardinage séant au hamel d'Ennecourt.

2 E 3 / 9042 acte 25 - 24/01/1695 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Valérien GRAUWIN fils de feu Jean, maréchal demeurant audit lieu, neuf cents de terre audit CARNIN.

2 E 3 / 9042 acte 26 - 24/01/1695 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, receveur des pauvres d'ALLENES les Marais, du gré aveu et consentement de Messieurs les pasteur lieutenant et hommes de fiefs dudit lieu, baille à Maximilien DURIER fils de feu Maximilien, tavernier et laboureur demeurant à CAMPHIN, treize cents de terre séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 27 - 25/01/1695 - Vente

Michelle DUBOIS fille de feu Jacques, non mariée de libre condition demeurant à WAVRIN, vend à Gérard DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, tel part droit nom raison et action en un petit lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit GONDECOURT tenus de la seigneurie de Monsieur DU JONCQUOY pris à l'encontre dudit acheteur à cause de Marie CHRESTIENNE sa femme et Christophe DESBIENS à cause de sa femme.

2 E 3 / 9042 acte 28 - 29/01/1695 - Contrat de mariage

François **LEBORGNE** fils de Jean, relict d'Elisabeth HACE, molleur demeurant à CHEMY, assisté dudit Jean son père et Robert COURMONT son beau frère.

Marie Joseph **LEPETZ** jeune fille à marier demeurant présentement à ANNOEULLIN, assistée de Marie Anne LOMBART sa tante et André WATTRELOT son maître.

2 E 3 / 9042 acte 29 - 29/01/1695 - Vente

Marc MENU fils de feu Noël, manouvrier demeurant à PROVIN, vend à Jean BERNARD fils de Gilles et d'Elisabeth MENU, demeurant audit lieu, tout tel part droit raison et action en une maison et plusieurs places étant en la ville de LILLE en la rue de La Madeleine qu'il a droit en qualité de donataire de Martin MENU son oncle.

2 E 3 / 9042 acte 30 - 31/01/1695 - Echange

Théodore BERNARD fils de feu Mathias, tonnelier demeurant en la ville de LILLE, se faisant et portant fort de Jaspard DESBIENS son beau frère, Marie Jeanne et Jeanne Thérèse BERNARD ses sœurs et aussi de Marie Marguerite BERNARD aussi sa sœur demeurant à présent à PARIS d'une part, Simon DELECOURT fils de feu Alexandre laboureur demeurant à CHEMY d'autre part, échangent des terres.

2 E 3 / 9042 acte 31 - 31/01/1695 - Bail

Théodore BERNARD fils de feu Mathias, tonnelier demeurant en la ville de LILLE, se faisant et portant fort de Marie Jeanne, Jeanne Thérèse et Marie Marguerite BERNARD ses sœurs et de Jaspard DESBIENS son beau frère absent, baillent à Jean Philippe FOURRURES fils de feu Pierre, charpentier demeurant à GONDECOURT, tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 32 - 01/02/1695 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Médard THERY fils de feu Nicolas, marchand demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 33 - 03/02/1695 - Vente

Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, labourière demeurant à WAHAGNIES, vend par forme de mise à prix et renchères, sept cents de terre à labour séant audit WAHAGNIES, à Robert LALLOE fils de feu Jean, monier demeurant à CAMPHIN autorisé de Laurence DUJARDIN sa mère.

2 E 3 / 9042 acte 34 - 03/02/1695 - Vente

Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, labourière demeurant à WAHAGNIES, vend par forme de mise à prix et renchère, un lieu manoir amassé contenant trois cents d'héritages séant audit WAHAGNIES, au sieur Philippe TRACHET lieutenant dudit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 35 - 08/02/1695 - Vente

François LECOMTE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant au PONT A VENDIN, vend au sieur Antoine LARCHER bailli dudit PONT A VENDIN, quatre cents de terre à labour séant au terroir d'Estevelles.

2 E 3 / 9042 acte 36 - 10/02/1695 - Déclaration

Pierre LEMAISTRE fils de feu Gilles, laboureur demeurant en la paroisse de CHEMY, déclare qu'il met hors de sa puissance Marie Madeleine sa fille demeurant passé plusieurs années en la ville de LILLE.

2 E 3 / 9042 acte 37 - 12/02/1695 - Déclaration

Robert SION fils de feu Claude, échevin du PONT A VENDIN, déclare que le onze novembre mil six cent quatre vingt treize, il a acquis de Mathieu TAILLEZ fils de feu Antoine, et Marie Marguerite BEGHIN sa femme, demeurant audit PONT A VENDIN, deux lieux manoirs amassés séant audit lieu, ledit comparant n'en est encore adhérité moyennant le denier à Dieu au pauvre don gratuit charité deniers principaux et autres frais qu'il a déboursés pour ledit marché lesquels il a confessé les avoir entièrement reçus et été satisfait de Claude MENU bourgeois et marchand demeurant en la ville de DOUAI.

2 E 3 / 9042 acte 38 - 12/02/1695 - Donation

Antoinette MORTELECQUE fille de libre condition de feu Jaspard, présentement ancienne et souvent accablée de maladie demeurant à PROVIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Pierre LEROUGE et Marie Jeanne DUCORROYE ses neveu et nièce des traitements et aliments qu'ils lui font journellement tant en santé qu'en maladie voir même de l'avoir traité chez eux doucement et entretenu honnêtement, leur donne trois cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9042 acte 39 - 12/02/1695 - Vente

Théodore LESION fils de feu Antoine, et Anne DEMOUVAULX sa femme, marchand graissier demeurant à ANNOEULLIN, pour satisfaire aux dettes et certain procès que Jean Baptiste CORDONNIER vivant premier mari à ladite DEMOUVAULX a fait et intenté en son vivant, vend à Luc DEMOUVAULX fils de feu Antoine laboureur demeurant à CAMPHIN et Marie Madeleine MARCHAND sa femme, trois cents et trois quartrons de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 40 - 15/02/1695 - Vente

Luc TREDEZ fils de feu Jean, manouvrier demeurant à BAUVIN, et Antoinette LORTIOIS sa femme, vendent à Pierre LEROUGE fils de feu Abel, laboureur demeurant à PROVIN, deux cents et demi de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 41 - 15/02/1695 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, receveur des biens des communs pauvres de CAMPHIN, en sa dite qualité du gré consentement et aveu de Messieurs les pasteur et gens de loi dudit lieu, baille à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert censier audit CAMPHIN, huit cents et un quartron de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 42 - 15/02/1695 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE receveur des biens de l'église de CAMPHIN, en sa dite qualité du gré consentement et aveu de Messieurs les pasteur et gens de loi dudit lieu, baille à Laurence DUJARDIN veuve de Jean LALLOE mosnier, demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 43 - 15/02/1695 - Bail

Philippe Mathieu LAGACHE receveur des biens de l'église de CAMPHIN, en sa dite qualité du gré consentement et aveu de Messieurs les pasteur et gens de loi dudit lieu, baille à Antoine DESBANS fils de feu Pierre, tisserand de toile demeurant audit lieu, les deux tiers de cinq cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 44 - 21/02/1695 - Cession

Michel GUILBERT fils de feu Pierre, couvreur de paille demeurant à CAMPHIN, héritier de Barbe DUPUICT sa feu mère, cède tel droit de cense qu'il a en cinq cents de terre à labour séant au terroir dudit CAMPHIN appartenant aux pauvres d'ALLENES du consentement et aveu de Jean DESBUISSONS lieutenant, Jacques MORTELECQUE et Adrien Louis BRASME hommes de fief dudit lieu, à François DUPUICT fils de feu Jacques, laboureur audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 45 - 22/02/1695 - Donation

Nicaise LEDRU fils de feu Jacques, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, pour l'amour et affection qu'il porte à Jacques LEDRU son fils non marié, même pour le récompenser des bons et agréables services qu'il lui a faits passé longues années, de l'avoir assisté à vivre depuis qu'il est réallié en secondes noces, lui donne tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 46 - 03/03/1695 - Accord

Claude POLLET fils de feu Martin, laboureur demeurant à WAHAGNIES, procureur spécial de Jean FRANCOIS son père allié, fondé de lettre de procuration passée par devant moi notaire d'une part, Marie Anne POLLET fille de feu Piat et femme audit Jean FRANCOIS, demeurant à THUMERIES d'autre part, lesquels reconnurent que comme ledit Jean FRANCOIS et ladite Marie Anne POLLET sont passés quelques temps divisés les uns des autres et afin de pouvoir vivre plus à repos en leur division ledit Claude POLLET en sa dite qualité et ladite Marie Anne POLLET assistée de Charles POLLET son frère, ils avaient fait l'accord par ensemble.

2 E 3 / 9042 acte 47 - 05/03/1695 - Déclaration

Marguerite LEQUIND veuve demeurée es biens et dettes d'André MORTREUX, labourière demeurant à CARNIN, laquelle connut avoir dénommé son procureur spécial de Charles MORTREUX son fils, auquel elle donne pouvoir reconnaître au nom d'elle une certaine lettre et rente héritière en laquelle Maître Guillaume MORTREUX vivant chirurgien en ladite ville et Catherine GALLOT sa femme sont solidairement obligés en la somme de douze florins par an au rachat de trois cent florins au profit d'Anne et Aldegonde DE RICQUEBOUR, et à ce obligé la maison et héritage délaissé par ledit Maître Guillaume MORTREUX séant en ladite ville situé en la rue de La Madeleine échu à ladite constituante par le testament qu'a fait ledit maître Guillaume.

2 E 3 / 9042 acte 48 - 7 et 8/03/1695 - Renonciation

Nicolas et Liénard SAUVAGE demeurant ledit Nicolas à HENIN LIETARD, et ledit Liénard demeurant à ALLENNES les Marais, Jacques Grégoire DENAIN fils de feu Jacques, roselier demeurant à LAVENTIE et Marie Jeanne SAUVAGE sa femme, iceux du surnom SAUVAGE frères et sœur enfants de feus Nicolas et de Jeanne DURIER, et héritiers d'iceux d'une part, Jean François WARQUAIN fils de feu Jean laboureur demeurant à HERRIN et Antoinette SAUVAGE sa femme d'autre part, passent un accordx par lequel les premiers renoncent à tels part droit raison et action qu'ils ont en un lieu manoir amassé contenant quatre cents moins dix sept verges qui est la maison mortuaire de leurs dits feus père et mère séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9042 acte 49 - 08/03/1695 - Déclaration

Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, labourière demeurant en la Vicomté de WAHAGNIES laquelle connut avoir fait dénommer et constituer son procureur spécial de Piat GRAUWIN son gendre, auquel elle a donné pour de ses causes droits raisons et actions et particulièrement de vendre tous les biens et héritages à elle appartenant.

2 E 3 / 9042 acte 50 - 10/03/1695 - Vente

Jeanne MARCHAND veuve demeurée es biens et dettes avec enfant de Jean BACQUEVILLE demeurant à GONDECOURT, vend par forme de mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit GONDECOURT, à Adrien LEPET fils de feu Jean laboureur demeurant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 51 - 10/03/1695 - Vente

Théodore, Marie Jeanne et Jeanne Thérèse BERNARD frère et sœurs de libre condition non mariés demeurant à GONDECOURT, tant en leurs noms qu'au nom de Marie Marguerite BERNARD leur sœur absente, vendent à Pierre DUCASTILLON fils d'Antoine, marchand demeurant audit lieu, cinq quartrons de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 52 - 10/03/1695 - Renonciation

Jaspard DESBIENS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à GONDECOURT, et Elisabeth BERNARD sa femme, de crainte que l'hérédité de Mathias BERNARD père de ladite Elisabeth ne leur soit onéreuse, renoncent au profit de Théodore, Marie Jeanne et Jeanne Thérèse BERNARD leur sœur tant en leurs noms qu'au nom de Marie Marguerite BERNARD aussi leur sœur absente, en qualité d'héritiers dudit Mathias BERNARD, lesdits susnommés leur frère et sœurs afin qu'ils puissent jouir de ce qu'il pourrait revenir de ladite hérédité de leur dit père seulement depuis ce jourd'hui.

2 E 3 / 9042 acte 53 - 12/03/1695 - Vente

Jean François WARQUAIN fils de feu Jean, tavernier demeurant à HERRIN, et Antoinette SAUVAGE sa femme, vendent à Antoine LECLERCQ fils de feu Antoine, laboureur et marchand demeurant à ALLENES les Marais, tout un lieu manoir contenant quatre cents moins dix sept verges séant au hamel de Bour paroisse d'ALLENES les Marais, dévolus une partie à ladite Antoinette SAUVAGE par le trépas de feus Nicolas et de Jeanne DURIEZ ses père et mère, lesdits vendeurs les ont acquis, par contrat passé par devant notaire présent témoin, de leurs frères et sœurs aussi héritiers de leurs dits feus père et mère.

2 E 3 / 9042 acte 54 - 12/03/1695 - Bail

Pasquier MORTELECQUE fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à HERRIN, baille à Antoine BRIDELANCE fils de feu Martin, couvreur de paille demeurant à GONDECOURT, six cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 55 - 12/03/1695 - Vente

Jean François WARQUAIN fils de feu Jean, tavernier demeurant à HERRIN, et Antoinette SAUVAGE sa femme, vendent à Nicolas LEPEZ fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, trois cents de terre fief à labour séant au terroir d'ALLENES les Marais.

2 E 3 / 9042 acte 56 - 14/03/1695 - Accord et transaction

Piat DELEVALLEE fils de feu Piat, relict de Jeanne DUPRETZ, censier en la cense de Rouvroy au village de HERRIN d'une part, Jean Jacques et Marie Jeanne LEPETZ frère et sœur enfants de feu Guillaume et de ladite Jeanne DUPRETZ, non mariés mais de libre condition nonobstant ce assistés de Nicolas et Adrien LEPETZ ci devant leurs tuteurs et iceux aussi comparants en leur qualité de tuteurs et oncles de Guillaume François LEPETZ frère desdits Jean Jacques et Marie Jeanne LEPETZ en bas âge demeurant audit HERRIN d'autre part, passent un accord pour mettre fin en certain procès touchant les droits des dits enfants aux meubles délaissés par leur dite feu mère et pour cause que prétendrait aussi ledit Adrien LEPETZ contre ledit Piat pour trois cents de terre qu'a ci devant occupé ledit feu Guillaume LEPETZ et aussi ledit Piat DELEVALLEE lesquels sont dévolus et échus audit Adrien LEPETZ par le trépas de Nicolas LEPETZ vivant père grand dudit Adrien.

2 E 3 / 9042 acte 57 - 15/03/1695 - Vente

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE, mosnière demeurant à Labriceau paroisse de WATTIGNIES, vend à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à GONDECOURT, tous les édifices et charpentages étant érigés sur un lieu manoir contenant trois cents demi et demi quartron séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 58 - 15/03/1695 - Vente

Barbe MARCHAND veuve de Lambert DEFFONTAINE, mosnière demeurant à Labriceau paroisse de WATTIGNIES, vend à Sébastien COCHET fils de feu Pierre, laboureur demeurant à GONDECOURT, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents et demi et demi quartron séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 59 - 18/03/1695 - Vente

Charles DEFRANCE fils de feu Nicolas, laboureur et censier demeurant à CARNIN, vend à Nicolas LEPETZ fils de feu Jean, aussi censier demeurant à HERRIN, trois quartrons de terre à labour séant au terroir d'ALLENES les Marais.

2 E 3 / 9042 acte 60 - 18/03/1695 - Bail

Roch DECARNIN fils de feu Jean, laboureur et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Bartholomé BOULINGER fils de feu Bartholomé, maréchal demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN, quatre cents de terre à labour séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9042 acte 61 - 21/03/1695 - Vente

Jean François CORDONNIER fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant à LOOS EN ARTOIS, et Scolasticque BOURBOTTE sa femme, vendent à Philippe MORTELECQUE fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à PROVIN, cent et demi de terre à labour audit PROVIN.

2 E 3 / 9042 acte 62 - 21/03/1695 - Vente

Noël POTTEAU fils de feu François, laboureur demeurant à ANNOEULLIN, vend à Maître Dominicque Joseph BONVIN clerc paroissial d'ALLENES les Marais, cent et demi de terre à labeur séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9042 acte 63 - 22/03/1695 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINES prêtre pasteur de CARNIN, baille à Pierre DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur demeurant audit lieu, huit cents et demi de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 64 - 22/03/1695 - Vente

Nicolas DELECOURT fils de feu François, manouvrier demeurant à ANNOEULLIN, vend à Charles DEFRANCE fils de feu Nicolas, censier demeurant à CARNIN, trois cents de terre à labeur séant au terroir dudit CARNIN.

2 E 3 / 9042 acte 65 - 24/03/1695 - Vente

Louis DEMOUVAULX fils de feu Antoine, maréchal et lieutenant de la prieuré d'EVIN y demeurant, vend à Luc DEMOUVAULX son frère laboureur demeurant à CAMPHIN, quatre cents et trente verges de terre à labeur séant au terroir dudit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 66 - 26/03/1695 - Contrat de mariage

Piat **DELEVALLEE** fils de feu Piat, relict de Jeanne DUPRETZ, censier en la cense de Rouvroy au village d'HERRIN, assisté de Jean DELEVALLEE son frère et Venant DUPRETZ son beau frère.

Marie Jeanne **MARCHAND** fille non mariée de feu Adrien, demeurant à GONDECOURT, assistée de Piérone MORTREUX sa mère, (Rayé : *Adrien*), François, Jean et Piat MARCHAND ses frères.

2 E 3 / 9042 acte 67 - 26/03/1695 - Vente

Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, tavernier demeurant à ALLENES les Marais, Antoine CARRE fils de feu Antoine, tisserand demeurant à SANTES, et Marie Anne DORCHIES sa femme, vendent à Jean DUGARDIN et Marquette DUPONCHEL sa femme demeurant à GONDECOURT, deux cents et les deux tiers d'un cent de terre à labeur séant au terroir dudit GONDECOURT qu'ils ont de deux tiers de quatre cents pris à l'encontre des veuve et hoirs Nicolas DORCHIES depuis le jour de Saint Rémy de cet an, moyennant à Claire GUILBERT mère des dites DORCHIES six livres, pour le prix principal de 100 livres de Flandres.

2 E 3 / 9042 acte 68 - 28/03/1695 - Vente

Monsieur Maître Antoine BOUTTRY prêtre pasteur de CHEMAY, Cornille MAILLARD fils de feu Guillaume, Hippolyte et Hubert LALLOE fils de feu Pasquier, auditeurs des comptes dudit lieu et principaux manans, iceux se faisant et portant fort d'Antoine DANCOISNE pauvriseur du même lieu absent, lesquels reconnurent en leur qualité moyennant certaine somme de deniers reçue de Monsieur Maître Hippolyte DELAFORTRIE prêtre chanoine de la collégiale de Saint Pierre à LILLE au nom de Marie Madeleine LEMAISTRE fille de libre condition de Pierre, demeurant en la ville de LILLE, vendent une certaine lettre de constitution de rente en laquelle ledit Pierre LEMAISTRE est obligé tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial de Louis, Jean, Adrienne et Cécille LEMAISTRE ses enfants et de feu Antoinette LALLOE, passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du quatre décembre seize cent quatre vingt cinq.

2 E 3 / 9042 acte 69 - 30/03/1695 - Vente

Vaas MONIER fils de feu Antoine, laboureur demeurant à THUMERIES, et Jeanne DUQUESNE sa femme, vendent au sieur FRUICT greffier de Messieurs les Etats de LILLE, ce que le sieur Simon TOURTOIS en vertu de procuration a accepté, les parties de meubles, advestures, amendises et fers ci après déclarées.

2 E 3 / 9042 acte 70 - 09/04/1695 - Partage

Venant DUPRET fils de feu Jacques, censier demeurant à HULLUCH pays d'Artois, Philippe DUPRET fils de feu Amand, jeune homme non marié se faisant et portant fort d'Antoine, Marie Marguerite et Marie Jeanne DUPRET ses frère et sœurs demeurant à ALLENES les Marais, Marie Jeanne LEPETZ fille de libre condition de feus Guillaume et de Jeanne DUPRET, Nicolas LEPETZ tuteur de Guillaume François LEPETZ en bas âge et frère à ladite Marie Jeanne, icelui tuteur se faisant et portant fort de Jean Jacques LEPETZ aussi fils des dits feus Guillaume et Jeanne DUPRET, absent, lesdits Venant DUPRET, Amand et ses frère et sœurs, les enfants des dits feus Guillaume LEPETZ et Jeanne DUPRET, héritiers de feu Marguerite DUPRET et icelle sœur aux dits Venant, Amand et Jeanne DUPRET et tante aux dits Philippe DUPRET et ses frère et sœurs et aussi aux

dits Marie Jeanne, Jean Jacques et Guillaume LEPET, pour éviter tout procès à raison de six cents de terre, en font le partage.

2 E 3 / 9042 acte 71 - 09/04/1695 - Bail

Marie Jeanne LEPETZ fille de feu Guillaume, non mariée de libre condition, et Nicolas LEPETZ fils de feu Jean, laboureur demeurant à HERRIN tuteur de Guillaume François LEPETZ, se faisant et portant fort de Jean Jacques absent, ses neveux, baille à Jean DURIER fils de feu Bartholomé, laboureur demeurant à GONDECOURT, quinze cents et un quartron de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 72 - 13/04/1695 - Bail

Bernard DELEMOTTE fils de feu Bernard, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, baille à Anne HAVET fille de feu André, et agent des affaires d'Antoinette MALLET sa mère, cent et demi de terre à labeur séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 73 - 15/04/1695 - Renonciation

Pierre DELERUYELLE fils de feu Guillaume, et Marie THORET sa femme, Michel THORET, Nicolas DARESMAULX fils de François, et Marie Anne THORET sa femme, lesdits du surnom THORET frère et sœurs enfants et héritiers de Philippe et de encore vivante Marguerite CAVEROT, demeurant lesdits Pierre et Michel au PONT A VENDIN, et ledit DARESMAULX au hamel d'Estevelles d'une part, Eloy HACHIN fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit PONT A VENDIN et ladite Marguerite CAVEROT sa femme qu'elle fut femme en premières noces dudit feu Philippe THORET d'autre part, passent un accord par lequel les premiers comparants renoncent à ce qu'ils pourraient prétendre de l'hérédité tant mobilière qu'immobilière de leur dit feu père et de ladite Marguerite CAVEROT leur mère encore vivante en qualité d'héritière de feu Adrien CAVEROT père de ladite Marguerite, du consentement des enfants de ses premières noces et à Cécile HACHIN aussi sa fille qu'elle a retenu en secondes noces.

2 E 3 / 9042 acte 74 - 25/04/1695 - Bail

Simon DE LE CAMBRE fils de feu Guillaume, censier demeurant à CAMPHIN, tant en son nom privé qu'en qualité d'agent des affaires de ses frère et sœurs absents, baille à Alfons DESMONS fils de feu Jean, laboureur demeurant au hamel du Crocquet paroisse d'AVELIN, tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents séant audit Crocquet.

2 E 3 / 9042 acte 75 - 28/04/1695 - Renonciation

Jacques LEDRU fils de feu Nicaise, non marié de libre condition demeurant à ALLENES les Marais d'une part, Catherine CRESPEL veuve dudit feu Nicaise en secondes noces demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel le premier a promis de nourrir alimenter et entretenir d'habits et de linge chez lui la seconde comparante le reste de sa vie, la seconde renonce à son portement et retour que lui peut appartenir par le contrat de mariage qu'elle a fait avec ledit feu Nicaise LEDRU.

2 E 3 / 9042 acte 76 - 29/04/1695 - Bail

Anne DEFIVE veuve demeurée es biens et dettes de Bon MARCHAND, demeurant à GONDECOURT, baille à Allexandre DELECOURT fils de Simon, laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMA, quinze cents de terre à labeur séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 77 - 29/04/1695 - Bail

Anne DEFIVE veuve demeurée es biens et dettes de Bon MARCHAND, demeurant à GONDECOURT, baille à Mathias DELEVALLEE fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 78 - 02/05/1695 - Vente

Michel DEBACHY fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à MONS EN PEVELE, et Marie Jeanne BEAUREPAIRE sa femme, Adrien DEROTZ fils de feu Jacques, aussi manouvrier demeurant à NOYELLES SOUS BELLONNE pays d'Artois, et Elisabeth BEAUREPAIRE sa femme, vendent au sieur Philippe TRACHET lieutenant de la vicomté de WAHAGNIES y demeurant, six cents et demi de terre à labeur audit lieu.



2 E 3 / 9042 acte 79 - 03/05/1695 - Vente

Jean Michel VAILLANT fils de Nicolas, manouvrier demeurant à SECLIN, et Doroté GELLEZ sa femme icelle fille et héritière de feu Marie DUQUESNE, Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE demeurant à WAHAGNIES, Ambroise DUQUESNE fils de feu Antoine, demeurant à THUMERIES, vendent par forme de mise à prix et renchère, huit cents de terre à labeur séant au terroir de THUMERIES, à Nicolas VAILLANT fils de feu François tailleur et marchand demeurant à SECLIN.

2 E 3 / 9042 acte 80 - 03/05/1695 - Donation

Pierre LEMETTRE fils de feu Gilles, laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, pour récompenser Jean et Jeanne LEMETTRE ses enfants des bons et agréables services pendant sa longue maladie dont il est encore grandement incommodé, leur donne un cheval de poil gris, deux vaches l'une de poil noir et l'autre gris, un veau macotté de roux et gris avec tous les meubles qu'il a en sa possession.

2 E 3 / 9042 acte 81 - 02/05/1695 - Contrat de mariage

Hubert **D'ANNOEULLIN** jeune homme non marié demeurant à ATTICHES, assisté de Nicolas D'ANNOEULLIN son père.

Brigitte **FICHELE** aussi jeune fille à marier de feu Nicolas, demeurant au Plouich paroisse de SECLIN, assistée de François BONNIER son beau frère, et Hugues DESCAMPS son oncle du côté paternel par alliance.

2 E 3 / 9042 acte 82 - 07/05/1695 - Contrat de mariage

Antoine **MARCHAND** jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Bartholomé MARCHAND son père, Jean MARCHAND son frère et Jean François DELEFOSSE son beau frère.

Marie Catherine **CRAMETTE** aussi jeune fille à marier demeurant au hamel d'Ancoisne paroisse de HOUPLIN LEZ SECLIN, assistée d'Anne DELEFOSSE sa mère, Joseph CRAMETTE son frère, Antoine DUGARDIN son cousin du côté maternel, et Pierre WUIMEL son beau frère.

2 E 3 / 9042 acte 83 - 14/05/1695 - Contrat de mariage

Jean **COCHET** fils de feu Jean, relict de Marie Catherine BACQUEVILLE, demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assisté de François DELENEUVILLE et Marc Antoine DEGAND ses beaux frères et Simon DELECOURT son ami.

Claire **BERNARD** jeune fille non mariée de feu Mathias, demeurant à GONDECOURT, assistée de Jean BERNARD son frère et d'Antoine DELEVALLEE son cousin.

... a retenu trois enfants tels qu'Antoine, Marie Michelle et Marie Monique COCHET.

2 E 3 / 9042 acte 84 - 17/05/1695 - Accord

Marie MARCHAND veuve de Bartholomé DURIER, demeurant à GONDECOURT d'une part, Jean DURIER son fils de libre condition laboureur demeurant audit lieu d'autre part, que par le contrat de mariage dudit Jean DURIER fait et passé par devant le notaire sous signé en l'an mil six cent nonante deux, ledit s'était obligé de nourrir entretenir et alimenter entièrement sa dite mère et lui donner sa demeure le reste de sa vie moyennant la cédation et donation qu'elle lui a fait et présentement pour les causes et raisons à eux connus ils se sont accordés par ensemble.

2 E 3 / 9042 acte 85 - 17/05/1695 - Contrat de mariage

Pierre Antoine **DELEFOSSE** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jeanne MOREL sa mère et Pierre DELEFOSSE son oncle et parrain.

Marie Philippine **TESTELIN** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Maître Jean Baptiste TESTELIN et Marie DEROUSSEAU ses père et mère.

2 E 3 / 9042 acte 86 - 18/05/1695 - Bail

Piat DUQUESNE fils de feu Piat, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Piat GRAUWIN fils de feu Claude, aussi laboureur audit lieu en qualité de procureur spécial de Jeanne Anne DURETESTE sa belle mère une vache de poil noir macotée de blanc pour la tenue d'un an.

2 E 3 / 9042 acte 87 - 23/05/1695 - Renonciation

Louis DELEFOSSE fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant à GONDECOURT, et Jacqueline DELEFOSSE veuve de Thomas CRESPIEN demeurant à NOYELLES LEZ SECLIN, sœur dudit Louis d'une part, André DELEFOSSE fils de feu Nicolas, aussi laboureur et marchand demeurant audit GONDECOURT d'autre part, passent un accord par lequel les premiers renoncent à tout tels parts droits raisons et actions qu'ils ont en la moitié d'un cent de terre manoir séant audit GONDECOURT pris à l'encontre dudit André à qui appartient l'autre demi cent.

2 E 3 / 9042 acte 88 - 04/06/1695 - Contrat de mariage

Simon **GRAUWIN** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Valérien GRAUWIN son frère, Maître André CORDONNIER et Antoine LEROY ses beaux frères.

Marie Anne **LABBE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean François LABBE et Catherine DUBOIS ses père et mère, frère Eusebe LABBE religieux à l'abbaye de Saint Christophe à PHALEMPIN son oncle et Sébastien LABBE son frère.

2 E 3 / 9042 acte 89 - 10/06/1695 - Vente

Jean MENU fils de feu Louis, boucher et tavernier demeurant à PROVIN, et Marie Marguerite TREDEZ sa femme, vendent à Jean, Guillaume, Barbe et Marie Anne TREDEZ frères et sœurs non mariés tous de libre condition demeurant au village de BAUVIN, la juste moitié de sept cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9042 acte 90 - 14/06/1695 - Contrat de mariage

Charles **CARPENTIER** fils d'Antoine, jeune homme non marié demeurant à WAHAGNIES, assisté de son dit père et de Nicolas BRISSE son père grand.

Michelle **TESTELIN** aussi jeune fille à marier demeurant à PHALEMPIN, assistée d'Hubert TESTELIN et Martine CAULLIER ses père et mère.

2 E 3 / 9042 acte 91 - 14/06/1695 - Vente

Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, demeurant à WAHAGNIES, vend à Piat GRAUWIN fils de feu Claude, laboureur demeurant à CAMPHIN, le bois de raspe d'un cent de terre à usage de seigle alentour d'un pré au terroir de THUMERIES (et autres objets).

2 E 3 / 9042 acte 92 - 10/06/1695 - Contrat de mariage

Guillaume **DESBIENS** fils de feu Antoine, relict d'Anne DELOBEL, manouvrier demeurant à GONDECOURT, assisté de Louis DELOBEL son beau frère.

Antoinette **LORTHIOIS** fille de Gilles, non mariée demeurant à ALLENNES les Marais, assistée de Jean Baptiste LEDRU son oncle.

... a retenu deux enfants tels que Simon et Marie Anne DESBIENS.

2 E 3 / 9042 acte 93 - 09/06/1695 - Contrat de mariage

Jean **DUBOIS** fils de feu Jean, relict en secondes noces de Marie Sainte PLANCQUES, laboureur demeurant à EMMERIN, assisté de Michel DUBOIS son frère et Jacques DUMETZ son cousin.

Marguerite **DELEVALLEE** fille de feu Mathias, non mariée demeurant à GONDECOURT, assistée de Piat DESBIENS son beau frère, Joseph DESBIENS son oncle du côté maternel et Sébastien COCHET son cousin.

2 E 3 / 9042 acte 94 - 17/06/1695 - Vente

Jean TOURNEMINE fils de feu George, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, et Antoine LIETARD fils de feu Martin, aussi manouvrier demeurant à HERRIN, iceux tuteurs d'Antoine George et Marie TOURNEMINE enfants de feu Antoine, de Gaspard, Antoine, Liénard, Séverain, Marie et Béatrice TOURNEMINE aussi enfants de feu Guillaume, le tout en bas âge, vendent par forme de mise à prix et renchère, les deux cinquièmes d'un lieu manoir amassé contenant deux cents séant audit HERRIN, à Adrien DELEHAYE lieutenant dudit HERRIN.

2 E 3 / 9042 acte 95 - 17/06/1695 - Vente

André et Jean TOURNEMINE frères enfants de feu George, et Antoine LIETARD fils de feu Martin, manouvrier, demeurant lesdits André, Antoine LIETARD et Catherine TOURNEMINE sa femme à HERRIN et ledit Jean à ALLENNES les Marais, vendent à Adrien DELEHAYE fils de feu Philippe, censier et lieutenant dudit HERRIN, les trois cinquièmes d'un lieu manoir amassé contenant deux cents séant audit HERRIN.

2 E 3 / 9042 acte 96 - 17/06/1695 - Bail

Marguerite DUPRET veuve de Théodore DESMASIERES, labourière demeurant à HERRIN, baille à François DUPRET fils de feu François, laboureur au hamel de Wachemy, douze cents de terre à labeur séant audit CHEMY.

2 E 3 / 9042 acte 97 - 20/06/1695 - Partage

Jean LEMETTRE, Simon DELECOURT et Adrienne LEMETTRE sa femme, Jean LIEPPE et Cécille LEMETTRE sa femme, Jeanne et Marie Madeleine LEMETTRE filles non mariées suffisamment âgées, demeurant tous au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY sauf ladite Marie Madeleine en la ville de LILLE, lesdits du surnom LEMETTRE frère et sœurs enfants et héritiers de feus Pierre et d'Antoinette LALLOE en leur vivant laboureurs demeurant audit hamel, pour nourrir paix et amitié fraternel et éviter tout procès, font le partage de l'héritage.

2 E 3 / 9042 acte 98 - 25/06/1695 - Contrat de mariage

Jean **LAURENT** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant au PONT A VENDIN, assisté de Christine DEMAILLY sa mère et Jacques WUIPLIER son beau frère.

Marie **CARRETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne WATTRELOT sa mère, (Rayé : *Antoine son frère*), Reyne CARRETZ sa soeur et François TOURBEZ son ami.

2 E 3 / 9042 acte 99 - 27/06/1695 - Déclaration

Jeanne Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, labourière demeurant à WAHAGNIES, laquelle déclara qu'elle occupe d'Anne DURETESTE sa sœur veuve du sieur Antoine DUQUESNE demeurant à CAMPHIN, le nombre de six cents de terre à labeur séant audit WAHAGNIES et comme ladite comparante est incapable de pouvoir labourer les dites terres, elle les a remis en la puissance et jouissance de sa dite sœur comme si le bail serait fini.

2 E 3 / 9042 acte 100 - 27/06/1695 - Renonciation

Jean Baptiste MANNIER fils de feu Augustin, manouvrier demeurant au hamel de La Pétrix paroisse de MONS EN PEVELE, renonce au profit de Philippe MANNIER fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, à tel part droit raison et action qu'il a en quatre cents de terre séant au terroir de THUMERIES à lui échu par le trépas de Madeleine MANNIER sa tante.

2 E 3 / 9042 acte 101 - 27/06/1695 - Déclaration

Martin RINBEL fils de feu Mathieu, valet de tonnelier demeurant à MONS EN PEVELE, lequel déclara qu'il a servi à plusieurs fois Nicolas DEHAINAULT fils de feu Nicolas, tonnelier demeurant audit MONS EN PEVELE par l'espace de douze ans et déclare par cet d'en être entièrement satisfait jusque ce jour dudit DEHAINAULT et comme il a quelque peu d'argent entre les mains de Monsieur BAUDELET avocat en la ville d'ARRAS lequel il l'a cédé audit DEHAINAULT afin qu'il lui plaise de le retenir chez lui et le nourrir.

2 E 3 / 9042 acte 102 - 02/07/1695 - Renonciation

Jenne GUILBERT fille de libre condition de feu Pierre, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN d'une part, Marchelle BOISTEL fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel la première renonce à tout tel part droit raison et action qu'elle a en six quartiers de terre et autre cinq quartiers le tout à labeur impartis à l'encontre de Marie Madeleine GUILBERT et ledit Marchelle à cause de Marie GUILBERT sa femme, le tout à elle dévolu par le trépas de Marguerite GUILBERT sa tante, séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 103 - 04/07/1695 - Déclaration

Jeanne BOURRET veuve de Michel SOICHE, demeurant à PROVIN, laquelle déclara qu'elle est apparente à son trépas de délaisser quelques héritages patrimoniaux lesquels par la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE les filles qu'elle délaissera n'y viendraient y succéder étant qu'elle a enfant mâle, voulant à ce obvier, elle a voulu que tous ses enfants tant filles que fils viennent à partir également, ce que Jean SOICHE son fils suffisamment âgé a accordé.

2 E 3 / 9042 acte 104 - 07/07/1695 - Partage

Noël DESPRET fils de feu Noël, et Michelle LESCUTIER sa femme, Pierre CROMBECQ fils de feu Jean, bail et mari de feue Isabeau LESCUTIER ayant enfant d'elle, et Catherine LESCUTIER non mariée suffisamment âgée demeurant à PROVIN, iceux du surnom LESCUTIER enfants et héritiers de feu Claude, pour nourrir paix et amitié et éviter tout procès à raison des biens échus par le trépas dudit Claude et de Marie BOTTIN leur père et mère, en font le partage, à ladite Michelle LESCUTIER un tiers de demi bonnier de terre à labeur pris à l'encontre de Marie Catherine CROMBECQ fille de feue Isabeau, etc.

2 E 3 / 9042 acte 105 - 07/07/1695 - Contrat de mariage

Nicolas **POTTEAU** fils de feu Alexandre, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Catherine CALLIN sa mère, Jacques LESCUTIER son beau frère et Jean POTTEAU son frère.

Catherine **LESCUTIER** fille de feu Claude, non mariée demeurant audit lieu, assistée de Pierre CROMBECQ et Noël DESPRET ses beaux frères et Denis BOTTIN son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9042 acte 106 - 11/07/1695 - Vente

Martin SAUVAGE fils de feu Nicolas, marchand de moutons demeurant à ALLENES les Marais, vend à Jacquemine ROGEAU veuve de Pasquier BUTTIN, demeurant audit lieu, dix huit cents d'advestures étant croissants sur quatre pièces de terre.

2 E 3 / 9042 acte 107 - 11/07/1695 - Bail

Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, échevin et laboureur demeurant à PROVIN, baille à Jean BRASME fils de feu Louis, censier demeurant à HOUPLIN LEZ SECLIN quinze cents de terre à labeur séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9042 acte 108 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas et Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, tuteurs des enfants pupilles de feus Philippe HACHIN et d'Antoinette BRASME, baille à Thomas LEPEZ fils de Jean, laboureur demeurant au hamel d'Ancoisne paroisse de HOUPLIN, six cents et demi de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 109 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Marie Madeleine DELEVALLEE veuve de Jean DESTIEUX, demeurant à CARNIN, tout un lieu manoir amassé contenant cinq cents séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9042 acte 110 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, et Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, tuteurs des enfants de feus Philippe HACHIN et d'Antoinette BRAME, baillent à Olivier LECUPPRE fils d'Antoine, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, deux cents de terre à labeur séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 111 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, tuteur des enfants de feus Philippe HACHIN et d'Antoinette BRAME, demeurant à ALLENES les Marais, baille à Jean BRAME fils de feu Louis, laboureur demeurant à HOUPLIN, neuf cents de terre à labeur séant audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9042 acte 112 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRAME fils de feu Thomas, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Pierre BOUTILLIER fils de feu Jean, laboureur demeurant à TEMPLEMARS, vingt quatre cents de terre à labeur séant audit TEMPLEMARS.

2 E 3 / 9042 acte 113 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censier demeurant à ALLENES les Marais, baille à Hubert BEAUVENTRE fils de feu Louis, laboureur demeurant à HOUPLIN, tout un lieu manoir amassé contenant huit cents séant à HOUPLIN.

2 E 3 / 9042 acte 114 - 11/07/1695 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, baille à Jean LEMETTRE fils de feu Pierre, manouvrier demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMA, sept cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 115 - 14/07/1695 - Bail

Françoise CROMBECQ veuve de George DUBURCQ, labourière demeurant à FRETIN, baille à Louis et Jacques D'ANNOEULLIN frères fils de feu François, manouvriers demeurant à PHALEMPIN, demi bonnier de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 116 - 21/07/1695 - Partage

Antoine HERMETZ fils de feu Antoine, relict avec enfants de feu Jeanne BOISTEL, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, Christine DUBOIS veuve avec enfant de Jean LEBORGNE, demeurant audit lieu d'une part, Michel LEBORGNE fils de feu Hubert, oncle par alliance et tuteur apparent de Antoine, Pasquier, Pierre et Marie Michelle HERMETZ enfants en bas âge que ledit Antoine HERMETZ a retenus de sa première conjonction avec ladite Jeanne BOISTEL, et Nicolas LEBORGNE aussi oncle et tuteur apparent de Valentin LEBORGNE que ladite Christine a retenue de son dit feu mari d'autre part, lesquels reconnoissent paravant convoler en secondes nocces par ensemble, ils ont fait partage mobilière à leurs dits enfants.

2 E 3 / 9042 acte 117 - 21/07/1695 - Contrat de mariage

Antoine **HERMETZ** fils de feu Antoine, relict de feu Jeanne BOISTEL, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Michel LEBORGNE son beau frère.

Christine **DUBOIS** veuve de Jean LEBORGNE, demeurant audit lieu, assistée de Nicolas LEBORGNE aussi son beau frère.

(Un acte précise qu'Antoine a retenu Antoine, Pasquier, Pierre et Marie Michelle et que Christine a retenu Valentin).

2 E 3 / 9042 acte 118 - 21/07/1695 - Vente

Barbe MARLIERE veuve de Philippe MOREL, Guillaume DELENEUVILLE fils de feu Noël, et Marie MOREL sa femme, et Marie Marguerite MOREL jeune fille non mariée suffisamment âgée demeurant à GONDECOURT, iceux du surnom MOREL sœurs enfants et héritières dudit feu Philippe, vendent à Jean Baptiste et Piat ROMAN frères non mariés de libre condition brasseurs héréditaires dudit GONDECOURT, un petit lieu manoir amassé contenant vingt deux verges séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 119 - 21/07/1695 - Partage

Guillaume DELENEUVILLE fils de feu Noël, et Marie MOREL sa femme, et Marie Marguerite MOREL sa sœur fille non mariée de feu Philippe et d'encore vivante Barbe MARLIERE, demeurant tous à GONDECOURT, lesdites du surnom MOREL sœurs et héritières de feu Jean MOREL leur oncle, font le partage.

2 E 3 / 9042 acte 120 - 23/07/1695 - Contrat de mariage

Antoine **BARATTE** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant au hamel de Wasque paroisse de MONS EN PEVELE, assisté de Jean Baptiste BARATTE son frère.

Anne **DEFRETIN** fille de feu Jean, aussi à marier demeurant à THUMERIES, assistée de Nicolas DEFRETIN son frère et Honoré PLAISANT son parrain.

2 E 3 / 9042 acte 121 - 25/07/1695 - Partage

Stanislas POTTEAU fils de feu Pasquier, relict de Marie DESPRET, laboureur demeurant à PROVIN d'une part, Pierre GUILBERT fils de feu Paul, et Jean THOBOIS fils de feu Jean, laboureurs demeurant audit lieu oncles et tuteurs apparents de François, Louis et Antoine POTTEAU enfants en bas âge dudit Stanislas qu'il a retenu de sa première conjonction avec ladite Marie DESPRETZ, il a fait partage mobilière paravant convoler en secondes nocces, des biens à eux échus par le trépas de leur dite feu mère.

2 E 3 / 9042 acte 122 - 25/07/1695 - Contrat de mariage

Stanislas **POTTEAU** fils de feu Pasquier, relict de Marie DESPRETZ, laboureur demeurant à PROVIN, assisté de Pierre GUILBERT et Jean THOBOIS ses beaux frères, et d'Anselme WINGLET lieutenant d'ANNOEULLIN son cousin.

Jeanne **DURIEZ** fille de feu Venant, veuve de Jean MOREL, demeurant à GONDECOURT, assistée de Bon et Pierre DURIEZ ses frères et Sébastien COCHET son ami.

(Un acte précise que Pierre GUILBERT est fils de feu Paul, Jean THOBOIS fils de feu Jean et que les enfants retenus de Stanislas se nomment François, Louis et Antoine).

2 E 3 / 9042 acte 123 - 29/07/1695 - Renonciation

Marie Jeanne BRUHIER fille de feu François, non mariée de libre condition demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, renonce au profit de Pierre BRUHIER son frère laboureur audit Estevelles à une maison et un quartron jointant le manoir dudit Pierre.

2 E 3 / 9042 acte 124 - 01/08/1695 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **ROMON** fils de Piat, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Piat ROMON son frère.

Marie Barbe **BOUDART** jeune fille à marier demeurant à EMMERIN, assistée de Philippe et de Barbe CASTILLON ses père et mère, de Philippe BOUDART son frère et Michel D'AVRIL son cousin du côté maternel.

2 E 3 / 9042 acte 125 - 01/08/1695 - Bail

Antoine et Marie Catherine BRIDELANCE frère et sœur enfants et héritiers de feu Martin et d'Antoinette DELOBEL, demeurant à GONDECOURT, iceux se faisant et portant fort de Jaspard, Jeanne et Antoinette BRIDELANCE leur frère et sœurs absents demeurant à GONDECOURT, baillent à Martin BRIDELANCE leur frère couvreur de paille demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 126 - 12/08/1695 - Déclaration

Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, âgé de cinquante deux ans, échevin à son tour et laboureur demeurant à CAMPHIN, et Jean POLLET fils de feu Nicolas, âgé de cinquante deux ans tavernier audit lieu, lesquels après serment ont attesté être mémoratifs qu'au temps de carême de cet an étant en la maison et taverne dudit POLLET, il serait survenu en ladite maison la femme de Jean Baptiste DELERUE demeurant à ATTICHES, elle leur aurait dit que son mari était en cause au siège de la gouvernance de LILLE en défendant contre le sieur Joseph DUQUESNE fermier de la grande cense de CAMPHIN à cause de livraison d'écorces de chênes pris au bois d'EPINOY que ledit DUQUESNE lui avait fait en l'an 1694.

2 E 3 / 9042 acte 127 - 30/06/1695 - Bail

Wallerand Philippe DELETOMBE fils de feu Nicolas, laboureur demeurant à PHALEMPIN, baille à Jean LEMETTRE fils de feu Pierre, aussi laboureur demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, six cents un quartron de terre à labeur séant au terroir de PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 128 - 02/07/1695 - Contrat de mariage

Jacques **LEDRU** fils de feu Nicaise, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de Jean Baptiste LEDRU son frère.

Jeanne **MARLIERE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Dominique et Philippe MARLIERE ses frères.

... de la succession de Jacques MARLIERE et Martine CRIEL ses feus père et mère.

2 E 3 / 9042 acte 129 - 04/08/1695 - Bail

Thomas HENNERON fils de feu Thomas, laboureur demeurant à BERSEE, baille à Noël SION fils de feu Vallérien, laboureur demeurant à CAMPHIN, six cents de terre à labeur séant au terroir dudit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 130 - 08/08/1695 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur demeurant audit lieu, six cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 131 - 08/08/1695 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à André GODEFROY fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit lieu, six cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 132 - 08/08/1695 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à André FLOURET fils de feu Martin, tavernier demeurant audit lieu, six cents et demi de terre à labeur au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 133 - 19/01/1695 - Reconnaissance de dette

Maximilien ISAMBART fils de feu Nicolas, de libre condition demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHUIEN, la somme de deux cents florins à cause de la vente d'une portion de bois de raspe en la taille du Plantis.

2 E 3 / 9042 acte 134 - 26/02/1695 - Reconnaissance de dette

Joannes DUSART fils de feu Joannes, laboureur et marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Madame la Princesse D'ISENGHUIEN, la somme de cent septante florins à cause de la vente de trois portions de bois de raspe en la taille du bois de le Motte es bois de Quintice.

2 E 3 / 9042 acte 135 - 16/08/1695 - Accord

Antoinette DUMETZ fille non mariée de feu Antoine, Antoinette, Marie Bergitte et Marie Catherine BEAUVOIS filles âgées de Jacques, et héritières de défunte Isabelle DUMETZ, demeurant à CAMPHIN LEZ SECLIN, pour ratification de l'acte passé entre Charles François LEFEBVRE DIT DELATTRE écuyer sieur de la Fresnoy, et Jacques BEAUVOIS bail et mari de ladite Isabelle DUMETZ, et ladite Antoinette DUMETZ le vingt huit juin dernier.

2 E 3 / 9042 acte 136 - 23/08/1695 - Accord

Piat RAMON fils de feu Jean, se faisant et portant fort de Catherine et Marie RAMON ses sœurs absentes, Jacques BRIDELANCE fils de feu Gérard, Jean DELEFOSSE fils de feu Melchior, Jean WARQUAIN fils de feu Mathieu, et Jacques BACQUEVILLE fils de feu Bartholomé, tous demeurant à GONDECOURT et héritiers de feu Piat LEBORGNE vivant aussi demeurant audit lieu, lesquels reconnurent que passé quelques temps, ils avaient vendus ce que comptait audit feu Piat LEBORGNE au moulin à vent à usage de moudre blé situé à HERRIN, à Mathias LEQUIND fils de feu Nicolas, monier audit GONDECOURT, et depuis la vente, lesdits comparants ont reconnu qu'ils avaient vendu plus de droit qu'il leur appartenait attendu que Catherine BACQUEVILLE veuve dudit feu Piat LEBORGNE y avait droit tant par l'hérédité de Marquette LEQUIND sa mère que d'achat fait pendant leur conjonction, suivant quoi ils se sont accordés avec ledit Mathias LEQUIND et Pierre DELEFOSSE icelui en qualité de bail et mari de ladite Catherine BACQUEVILLE.

2 E 3 / 9042 acte 137 - 07/09/1695 - Contrat de mariage

Laurent **LERMITTE** fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant à NOYELLES LEZ SECLIN, assisté de son dit père, de Marie RICOURT sa mère, de Pierre Martin et Maître Jean Pierre LERMITTE ses frères, Jean LERMITTE son oncle du côté paternel et Guillaume D'ASSONNEVILLE son cousin.

Marie Catherine **MORTREUX** aussi jeune fille à marier demeurant à CARNIN, assistée de Marguerite LEQUIND sa mère, de Mathieu MORTREUX son frère, de Barbe MORTREUX sa soeur et Charles DUMETZ son oncle par alliance du côté paternel.

2 E 3 / 9042 acte 138 - 09/09/1695 - Déclaration

Marie Jeanne, Marie Thérèse, Antoinette et Marie Elisabeth MARCHAND sœurs et filles de Louis et de défunte Antoinette FRANCCQUEVILLE, suffisamment âgées demeurant à GONDECOURT, se faisant et portant fort de Théodore et Félicitée MARCHAND leur frère et sœur en bas âge, lesquelles reconnurent avoir fait dénommé constitué et établi leur procureur spécial de leur dit père auquel elles ont donné pouvoir de leurs causes avec les personnes où elles sont apparent avoir différent pour la succession d'Adam FRANCCQUEVILLE.

2 E 3 / 9042 acte 139 - 09/09/1695 - Vente

François DELECOURT fils de feu Jaspard, laboureur demeurant en la Principauté d'EPINOY, vend à Médard THERY fils de feu Nicolas, marchand demeurant en la Principauté de CAMPHIN, un tiers de sept cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 140 - 12/09/1695 - Bail

Julien DESCARPENTRIES fils de feu Charles, couturier demeurant à ATTICHES à François GAUTIER fils de feu Claude, laboureur demeurant audit lieu, quatre cents de terre à labeur séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9042 acte 141 - 12/09/1695 - Vente

Albert COLLETTE fils de feu François, manouvrier demeurant à CAMPHIN, vend à Jacques et Susanne MARLIERE frère et sœur, enfants de Pierre non mariés suffisamment âgés demeurant à ALLENNES les Marais, demi cent de manoir séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 142 - 20/09/1695 - Vente

Jeanne DURETESTE veuve de Nicolas ISAMBART en son vivant lieutenant de la vicomté de WAHAGNIES, procuratrice spéciale du sieur Pierre ISAMBART son fils procureur postulant en la ville d'ARRAS, Maximilien, Nicolas François et Charles ISAMBART aussi ses enfants iceux âgés, lesquels se faisant et portant fort de Jean François POTTIER et Marie Marguerite Charlotte ISAMBART sa femme, de Gille et Florent Antoine ISAMBART absents, vendent au sieur Philippe TRACHET fils de feu Noël, lieutenant de ladite vicomté de WAHAGNIES, une maison à usage de taverne contenant quatre cents.

2 E 3 / 9042 acte 143 - 22/09/1695 - Vente

Marguerite DERVILLERS veuve demeurée es biens et dettes avec enfants de George DURIEZ, Antoine François et Amand (*barré : et Marie Catherine*) DURIEZ, (*barré : Jean LEBORGNE et Jeanne DURIEZ sa femme*), Jean DELEBOURSE et Marie Anne DURIEZ sa femme, iceux du surnom DURIEZ frères et sœur enfants et héritiers de feu George et de ladite Marguerite, demeurant tous à PROVIN, iceux se faisant et portant fort d'Agnès DURIEZ aussi leur sœur en bas âge, vendent au sieur Sébastien TREDEZ et Elisabeth DECARNIN sa femme, un tiers de onze quartrons de terre séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9042 acte 144 - 04/10/1695 - Donation

Marie GRAVELINE veuve demeurée es biens et dettes d'Antoine LANCERY, demeurant en la ville de SECLIN, pour l'amour et affection qu'elle porte à Maître Jacques DOUCHET son beau fils chirurgien demeurant en ladite ville, six cents de terre à labour séant audit SECLIN.

2 E 3 / 9042 acte 145 - 04/10/1695 - Déclaration

Marie GRAVELINE veuve demeurée es biens et dettes d'Antoine LANCERY, demeurant en la ville de SECLIN, veut et ordonne que Maître Jacques DOUCHET son beau fils chirurgien demeurant en ladite ville puisse paisiblement jouir de toutes les maisons terres et héritages qui se trouvera lui appartenir à son trépas, en présence de Maître Philippe DOUCHET fils de feu Maître Pierre, chirurgien, et Martin DUMORTIER fils de feu Claude, manouvrier demeurant à ATTICHES, et arrivant que tous les enfants que ledit Maître Jacques DOUCHET a eus avec feu Elisabeth LANCERY sa femme et fille à ladite comparante, viendraient à mourir sans hoirs avant leur dit père, en ce cas ladite comparante veut qu'il soit propriétaire de tous ses biens.

2 E 3 / 9042 acte 146 - 09/10/1695 - Contrat de mariage

Jacques **BUISINE** fils de feu Etienne, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jeanne BUISINE sa soeur.

Elisabeth **ROZE** fille de feu Jean, veuve de Jacques WAUCQUIER, demeurant audit lieu, assistée de Jacques et Noël ROZE ses frères.

2 E 3 / 9042 acte 147 - 10/10/1695 - Bail

Simon LEGRAIN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ATTICHES, baille à Michel FLINOIS fils de Nicolas, manouvrier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé séant audit lieu contenant douze cents.

2 E 3 / 9042 acte 148 - 17/10/1695 - Contrat de mariage

Jean Jacques **BRIDELANCE** fils de feu Louis, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Jean DELEFOSSE son parrain et cousin.

Marie Anne **DUPRET** fille de feu Piat, aussi non mariée demeurant audit lieu, assistée de François DUPRET son oncle et Marie DESTREZ sa tante du côté maternel.

2 E 3 / 9042 acte 149 - 18/10/1695 - Bail

Florent Albert DELEMOTTE fils de feu Claude, laboureur demeurant à THUMERIES, moyennant le consentement de Monsieur Maître Nicolas CALLAU prêtre curé de MAGNICOURT EN COMTE son Maître, baille à Jacques Eloy DELEMOTTE son frère non marié demeurant audit THUMERIES, quinze cents de terre à labour séant audit THUMERIES.



2 E 3 / 9042 acte 150 - 22/10/1695 - Bail

Jaspard LABBE fils de feu Antoine, laboureur demeurant à CAMPHIN, baille à Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, aussi laboureur demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, huit cents de terre à labeur séant à CHEMY et PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 151 - 04/11/1695 - Vente

Antoinette MANNIER veuve d'Arnould DUBUS, demeurant à MARCHIENNES, vend à Martin FREMAULT fils de feu Antoine, tisserand demeurant à GONDECOURT, demi cent de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 152 - 07/11/1695 - Accord

Antoine BOUTTRY fils de feu Antoine, Jean BERTHE fils de feu Pierre, bail et mari de Martine BOUTTRY, lieutenant demeurant à OIGNIES, Sainte LAMAND veuve de Jean TESTELIN et de feu Denise BOUTTRY, demeurant à CAMPHIN, et Pierre BROYE fils de feu Pierre, aussi bail et mari d'Anne BOUTTRY, iceux du surnom BOUTTRY héritiers de feu Marguerite BOUTTRY d'une part, Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert et héritier d'icelui, laboureur demeurant à CAMPHIN d'autre part, trouvent un accord pour mettre fin au procès à raison de la vente de quelques héritages que ledit feu Hubert DE LE CAMBRE a fait à feu Maître Antoine PERCOIT vivant chirurgien demeurant à MORBECQUE en Flandres.

2 E 3 / 9042 acte 153 - 08/11/1695 - Vente

Wallerand CAUROY fils de feu Adrien, cabaretier sous l'enseigne de Lescus de France au PONT A VENDIN, lequel déclara moyennant l'emprise que Prudence GOUDEMAN et Maximilienne HACHIN ses mère et belle mère respectives ont faite de payer au receveur du chapitre de la collégiale de LENS, la somme de deux cent soixante quatre florins pour le prix des foins, il leur a vendu lesdits foins.

2 E 3 / 9042 acte 154 - 08/11/1695 - Bail

Wallerand CAUROY fils de feu Adrien, cabaretier sous l'enseigne de Lescus de France au PONT A VENDIN, baille à Maximilienne HACHIN veuve de Louis DESBUISSONS, sa belle mère, et Prudence GOUDEMAN veuve d'Adrien CAUROY sa mère demeurant aussi au PONT A VENDIN, toute ladite maison.

2 E 3 / 9042 acte 155 - 08/11/1695 - Reconnaissance de dette

Wallerand CAUROY fils de feu Adrien, cabaretier sous l'enseigne de Lescus de France au PONT A VENDIN, doit à Maximilienne HACHIN veuve de Louis DESBUISSONS sa belle mère demeurant audit PONT A VENDIN, la somme de cinq cent florins.

2 E 3 / 9042 acte 156 - 08/11/1695 - Reconnaissance de dette

Wallerand CAUROY fils de feu Adrien, cabaretier sous l'enseigne de Lescus de France au PONT A VENDIN, doit à Prudence GOUDEMAN veuve dudit Adrien, sa mère demeurant audit PONT A VENDIN, la somme de sept cent florins.

2 E 3 / 9042 acte 157 - 08/11/1695 - Vente

Wallerand CAUROY fils de feu Adrien, cabaretier sous l'enseigne de Lescus de France au PONT A VENDIN, vend au sieur Antoine LARCHIER bailli du PONT A VENDIN, cinq lits de plumes (et autres objets).

2 E 3 / 9042 acte 158 - 11/11/1695 - Contrat de mariage

Jean HERMETZ fils de feu Antoine, relict de Jeanne DESRUTTE demeurant à CHEMY.

Catherine CANIPEL fille de feu Martin, jeune fille à marier demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 159 - 22/11/1695 - Bail

Thomas HENNERON fils de feu Thomas, censier demeurant à BERSEE, baille à Antoine DUROT fils de feu Antoine, aussi censier demeurant à GONDECOURT, vingt et un cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT, CAMPHIN, ALLENNES et CHEMY.

2 E 3 / 9042 acte 160 - 29/11/1695 - Contrat de mariage

Jacques LEVAZ fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant présentement à GONDECOURT.

Marie Catherine LEMESRE aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Piat LEMESRE son père, Maître Antoine LEMESRE son frère clerc de NOYELLES GODAULT, et Jeanne ROZE sa marraine.

2 E 3 / 9042 acte 161 - 01/12/1695 - Bail

Pasque DELECOURT veuve de Jean MORTELECQUE, labourière demeurant à ANNOEULLIN, baille à Antoine LAISNEL fils de feu David, laboureur demeurant à PROVIN, dix cents de terre à labeur à PROVIN et CARVIN.

2 E 3 / 9042 acte 162 - 01/12/1695 - Partage

Laurent et Marie Barbe HACOU frère et sœur enfants de feus Jean et de Michelle MALLET, de libre condition demeurant en la ville de SECLIN, à raison des biens échus par les trépas de leurs dits père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9042 acte 163 - 05/12/1695 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à Gilles DURIER fils de feu Jean, manouvrier, et Marie Jeanne CRIEL sa femme, demeurant à ALLENNES les Marais, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents et demi séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9042 acte 164 - 05/12/1695 - Permutation et échange

Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à CAMPHIN d'une part, François DUROT fils de feu Toussain, non marié agent des affaires de Marie CRAMETTE sa mère, laboureur demeurant à GONDECOURT d'autre part, échangent des pièces de terre.

2 E 3 / 9042 acte 165 - 05/12/1695 - Vente

Marc Antoine CORMORAND fils de Jacques, laboureur demeurant au hamel de Frequières paroisse de WATTIGNIES, et Anne CORMORAND sa femme, vendent à Jeanne MOREL veuve de Jean DELEFOSSE, demeurant à GONDECOURT, sept cents et trois quarts de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9042 acte 166 - 05/12/1695 - Vente

Marc Antoine CORMORAND fils de Jacques, laboureur demeurant au hamel de Frequières paroisse de WATTIGNIES, et Anne CORMORAND sa femme, vendent à Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, censier demeurant à CAMPHIN, le tiers de 7 cents à l'encontre de Philippe SION et Médard THERY, item cent ½, pour 400 livres parisis.

2 E 3 / 9042 acte 167 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Allard BUIGNET fils de feu Estienne, laboureur demeurant à MONCHEAUX, vingt deux coupes de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 168 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Jean Baptiste VION fils de Marc, laboureur demeurant à MONCHEAUX, quatre rasières de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 169 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Jacques DELATTRE fils de feu Jacques, garde bois des dits sieurs demeurant à MONCHEAUX, onze coupes de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 170 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Antoine DEBERSEZ fils de feu Jean, tavernier demeurant à MONCHEAUX, quatre rasières de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 171 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Pierre DELATTRE fils de feu Jean, et Jean François DENIS fils de feu (*omis*), manouvriers demeurant à MONCHEAUX, onze coupes de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 172 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Pierre DRAMETZ fils de feu Jacques, laboureur demeurant à MONCHEAUX, et à Antoine MANNIER fils de feu Antoine, aussi laboureur audit lieu, huit coupes de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 173 - 06/12/1695 - Bail

Sieur Antoine DUHAMEL receveur de Messieurs de Saint Pierre à LILLE, baille à Wallerand LAGACHE fils de feu Jean, laboureur demeurant à MONCHEAUX, dix coupes de terre à labour audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 174 - 06/12/1695 - Bail

Estienne BLAUART censier de la cense de la Petite Vacquerie à MONCHEAUX, baille à Piat DEBERSEZ fils de Gilles, non marié demeurant audit lieu, cinq coupes de terre à labour séant audit MONCHEAUX.

2 E 3 / 9042 acte 175 - 07/12/1695 - Contrat de mariage

Léon **HERBAULT** jeune homme non marié fils de feu Jean, demeurant à présent à CAMPHIN, assisté de Jacques HERBAULT son frère et Jean PINTE son beau frère.

Marie **RINGOT** fille de feu Jean, assistée de Jean RINGOT son frère, Antoine DESBANS son oncle, Nicolas DELECOURT son beau frère et Jean Baptiste RINGOT son cousin.

2 E 3 / 9042 acte 176 - 09/12/1695 - Vente

Piat DUQUESNE fils de feu Maximilien, laboureur demeurant à WAHAGNIES, vend au sieur Joseph DUQUESNE l'advesture de seigle étant présentement croissante sur demi bonnier de terre séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9042 acte 177 - 13/12/1695 - Déclaration

Antoine DUPUICT fils de Michel, laboureur demeurant en la cense de Thenardrie à THUMERIES, marguelier assisté de Jean Baptiste FAVIER lieutenant bailli, et Pierre Jacques DURIER greffier dudit lieu, député des sieurs pasteur et gens de loi à faire ce que s'ensuit une certaine lettre et rente héritière passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du vingt neuf juillet mil six cent trente six en laquelle est obligé Maître Gérard BATAILLE au profit de Hubert DUMET en son vivant laboureur demeurant à EMMERIN, laquelle rente a été transportée par Jacqueline RICHART veuve de Hubert DUMET par acte passé par devant Jean DEGHOSTEN notaire en date du vingt deux octobre seize cent cinquante trois au profit de maître Pasquier DUQUESNOY prêtre pasteur d'EMMERIN et du depuis reconnu par Laurent BATAILLE et Nicolas DEVENDEVILLE bail et mari de Madeleine BATAILLE par acte passé à TEMPLEMARS le vingt trois juillet seize cent cinquante quatre et après icelle lettre et rente a été cédée et transportée par Monsieur Maître Antoine LEMAHIEU prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint Piat de SECLIN exécuteur testamentaire de feu Maître Pasquier DUQUESNOY vivant pasteur d'EMMERIN par acte passé par devant Quentin CORNILLOT notaire de SECLIN en date du dix neuf mai seize cent soixante et un.

2 E 3 / 9042 acte 178 - 15/12/1695 - Vente

Barbe LAMAND veuve de Richard ROHAU, Jean BARRATTE fils de feu Jacques, et Jeanne Monicque ROHAU sa femme demeurant à Guarguetel, Vincent DESPRET fils de feu Jean et Noëlle ROHAU sa femme demeurant à OSTRICOURT, vendent au sieur Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, censier de la Grande Cense et cour de CAMPHIN, neuf coupes de terre à labour séant audit OSTRICOURT.

2 E 3 / 9042 acte 179 - 15/12/1695 - Bail

Sieur Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, censier de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à Vincent DESPRET fils de feu Jean, et à Noëlle ROHAU sa femme, tavernier demeurant à OSTRICOURT, neuf coupes de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 180 - 17/12/1695 - Bail

Monsieur Maître Jean Baptiste DESPRET prêtre pasteur de THUMERIES et WAHAGNIES, baille à Antoine BARIN fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, huit cents de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9042 acte 181 - 19/12/1695 - Contrat de mariage

Jacques **FLAMEN** fils de feu Jacques, jeune homme non marié demeurant à WAVRIN, assisté de Charles CARY son cousin.

Marie Thérèse **MARCHAND** aussi jeune fille à marier demeurant présentement audit lieu, assistée de Louis MARCHAND son père.

2 E 3 / 9042 acte 182 - 19/12/1695 - Déclaration

Marie Jeanne, Marie Thérèse, Antoinette et Marie Elisabeth MARCHAND sœurs filles de Louis, suffisamment âgées de libre condition, icelles se faisant et portant fort de Théodore et Félicité MARCHAND leur frère et sœur en bas âge, comme les dites comparantes ont passé procure à leur dit père pour vendre plusieurs parts de maisons et lettres de rente qu'elles avaient en la ville de VALENCIENNES, passée par devant moi notaire en date du neuf septembre dernier, ce que leur père a fait à Damoiselle MORONVAL veuve d'Adam FRANQUEVILLE, rentière demeurant en ladite ville et en passé contrat par devant le notaire EVRARD procureur de la gouvernance de DOUAI.

2 E 3 / 9042 acte 183 - 22/12/1695 - Vente

De la part de Claude Lamoral DEQUESSEL chevalier seigneur du Joncquoy, Prouvilles, du Bois etcetera, on fait la vendue des meubles et parties ci après déclarées. (au total pour 932 livres parisis 10 sols 6 deniers).

2 E 3 / 9042 acte 184 - 28/12/1695 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **RIVELOIS** jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté de Robert RIVELOIS son père, Antoine et Pierre RIVELOIS ses frères et Paul DELEBOURSE son beau frère.

Catherine **MORTREUX** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Nicolas MORTEUX son père, Marie Anne et Jeanne MORTREUX ses sœurs et Jean CAMBIER son oncle par alliance.

2 E 3 / 9042 acte 185 - 28/12/1695 - Bail

Pierre BELVAL fils de feu Jean, demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à Jean BOUTTRY fils de Jean Jacques, laboureur demeurant audit CAMPHIN, un cent de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9042 acte 186 - 31/12/1695 - Bail

Thomas DELEFOSSÉ fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Pierre BACQUEVILLE fils de feu Marcq, manouvrier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents séant audit GONDECOURT.

Codicille : autre bail à Mathias DELEVALLE fils de feu Antoine, laboureur audit GONDECOURT, cinq quartrons huit verges séant audit lieu.

Semblable bail à Bauduin ROZE fils de feu Arnould, manouvrier audit GONDECOURT, deux cents de terre séant audit lieu.

2 E 3 / 9042 acte 187 - 06/06/1695 - Testament

Sieur Noël BERTOUL fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, présentement incommodé de maladie, natif d'ALLENES, donne cent et demi de terre à labeur séant au terroir de PROVIN à Catherine DUPRET sa cousine (le reste aux pauvres des paroisses).

2 E 3 / 9042 acte 188 - 29/12/1695 - Reconnaissance de dette

Nicolas BERNARD fils d'Antoine, de libre condition demeurant à ALLENES les Marais, doit à Simon DELEFOSSÉ fils de feu Noël, la somme de cinquante sept livres douze gros parisis à cause de prêt de pareille somme faite audit Antoine BERNARD son père.

2 E 3 / 9042 acte 189 - 22/07/1695 - Partage

Gérard DEFRETIN fils de feu Jean, relict de Brigitte DUQUESNE, manouvrier demeurant à THUMERIES d'une part, Ambroise DUQUESNE fils de feu Antoine, tuteur apparent, oncle du côté maternel de Jean Baptiste et Jacques Joseph DEFRETIN ses neveux que ledit Gérard a retenus de sa première conjonction avec ladite feu Brigitte DUQUESNE d'autre part, ledit Gérard DEFRETIN paravant convoler en secondes noces voulant satisfaire à la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE, il fait partage mobilière à eux dévolus par le trépas de leur dit feu mère.

2 E 3 / 9042 acte 190 - 22/07/1695 - Contrat de mariage

Gérard **DEFRETIN** fils de feu Jean, relict de Brigitte DUQUESNE, laboureur demeurant à THUMERIES, assisté d'Ambroise DUQUESNE son beau frère, Nicolas DEFRETIN son frère, Jean DUPONT son parrain et Françoise PLAISANT sa marraine.

Claire Florence **MALLET** jeune fille à marier demeurant à PHALEMPIN, assistée de Valérien son père, de Piat MALLET son frère et Jean CHIVORE son oncle.

(Un acte précise qu'Ambroise DUQUESNE est fils de feu Antoine, que Gérard a retenu Jean Baptiste et Jacques Joseph).

2 E 3 / 9042 acte 191 - 31/12/1695 - Reconnaissance de dette

Lambert BERNARD fils de feu Allexandre, laboureur et tavernier demeurant à GONDECOURT, doit à Monsieur DU JONCQUOY la somme de cinquante huit livres monnaie de Flandres à cause de vente de la troisième portion de bois de raspe.

2 E 3 / 9042 acte 192 - 27/09/1695 - Reconnaissance de dette

Pierre BERNARD fils de feu Jean, manouvrier demeurant à ATTICHES, doit au sieur Joseph DUQUESNE, la somme de cent vingt six livres monnaie de Flandres, à cause de vente d'écorces provenant des chênes des bois d'EPINOY en l'an seize cent quatre vingt quatorze.

2 E 3 / 9042 acte 193 - 31/12/1695 - Reconnaissance de dette

Martin RIDON fils de feu Noël, carlier et tavernier, et Pierre MARQUANT fils de feu Hippolyte, laboureur demeurant à GONDECOURT, doivent à Monsieur DU JONCQUOY, savoir ledit RIDON quarante livres monnaie de Flandres à cause de la première portion de bois de raspe du bois Desruer, et ledit MARQUANT cinquante six livres parisis à cause de la quatrième portion dudit bois.

2 E 3 / 9042 acte 194 - 27/06/1695 - Renonciation

Louis DOBRICOURT fils de feu Olivier, manouvrier demeurant au hamel du Hem paroisse de MONS EN PEVELE, renonce au profit de Charles MANNIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel de La Pétrix paroisse dudit MONS EN PEVELE, à tout tel part droit raison et action en cinq cents de terre séant au terroir de THUMERIES à lui échu et succédé par le trépas de Marguerite DOBRICOURT sa sœur.

2 E 3 / 9042 acte 195 - 22/01/1695 - Contrat de mariage

Jean Philippe **BALLEZ** fils de feu Romain, relict de Marie Thérèse DUQUESNE, laboureur demeurant au hamel Delevincourt paroisse de MONS EN PEVELE, assisté de Louis GRUIELLE son oncle par alliance.

Marie Madeleine **LEBORGNE** jeune fille à marier demeurant au hamel de Haulignies, paroisse de THUMERIES, assistée d'Eloy son père et Marie Madeleine DORCHIES sa mère, Jean Baptiste LEBORGNE son frère, Jean Baptiste DELEMERE son beau frère et François DORCHIES son oncle.

2 E 3 / 9042 acte 196 - 28/07/1695 - Bail

Adrien DUGARDIN fils de feu Jean, laboureur demeurant (*mangé*), baille à Antoine BOZ fils de feu Siméon, aussi laboureur demeurant à OSTRICOURT, deux coupes de terre à labour séant audit OSTRICOURT.

2 E 3 / 9043 acte 1 - 02/01/1696 - Bail

Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Antoine DUQUESNE vivant lieutenant de la Grande Cense de CAMPHIN, baille à François DUQUESNE prêtre chapelain de WAHAGNIES, tout un lieu manoir amassé contenant cinq cents d'héritage séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9043 acte 2 - 05/01/1696 - Vente

Philippe CUVILLON fils de feu Pierre, écuyer demeurant à CARVIN, vend à Jean Baptiste DE CAIGNY fils de feu Jean, non marié suffisamment âgé, un cent de terre à labour séant au terroir de CHEMY.

2 E 3 / 9043 acte 3 - 07/01/1696 - Bail

Damoiselle Françoise PARENT labourière demeurant au bourg de CARVIN, baille à Pierre WUIMEL fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAVRIN, tout un lieu manoir amassé contenant six cents séant audit WAVRIN.

A la fin du contrat : autre bail fait par ladite bailleresse à Jean WUIMEL fils de feu Michel, aussi laboureur demeurant audit WAVRIN, trois cents de terre séant audit lieu.

Semblable bail accordé à Jean et Nicolas GLORIAN frères enfants de Nicolas, demeurant audit WAVRIN, quinze cents de terre à labour audit lieu.

Pareil bail accordé à Antoine et Pierre CLICANOIR (*l'un signe CLIQUENNOIS*), oncle et neveu demeurant audit WAVRIN, savoir audit Antoine quatre cents et demi de terre à labour, audit Pierre CLICANOIR deux cents aussi à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 4 - 09/01/1696 - Contrat de mariage

Joseph **BOUTTRY** jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Jean Jacques BOUTTRY et Jeanne POLLET ses père et mère, Jean BOUTTRY son frère et Maximilien DURIEZ son beau frère.

Jeanne **LALLOE** fille de feu Jean, aussi à marier demeurant audit lieu, assistée de Laurence DUGARDIN sa mère et Robert LALLOE son frère.

2 E 3 / 9043 acte 5 - 10/01/1696 - Renonciation

Jean PETIT fils de feu Vas, manouvrier demeurant à HERRIN d'une part, Jean BOCQUILLON fils de Jean, et Catherine BERTOUL sa femme et Amand DELECOURT fils de feu Amand, aussi manouvrier demeurant audit lieu d'autre part, pour la renonciation d'une petite portion d'héritage que le premier comparant a succédé d'Amand PETIT son frère.

2 E 3 / 9043 acte 6 - 13/01/1696 - Contrat de mariage

Hubert **DUBAR** fils de feu Jean, relict de Madeleine DELEHAYE, demeurant à ALLENES les Marais.

Marie **DELECOURT** fille de Nicolas, assistée de son dit père demeurant à ANNOEULLIN.

... de Martine BERNARD mère dudit DUBAR.

2 E 3 / 9043 acte 7 - 14/01/1696 - Vente

Pierre BELVAL fils de feu Jean, et Angeline DERACHE sa femme, demeurant à CAMPHIN, vendent à Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien, tavernier demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents et demi et trois verges.

2 E 3 / 9043 acte 8 - 17/01/1696 - Cession et transport

Marcq LEMENU tisserand de toile, Pasque LEMENU veuve de Jacques LEBOURSE, Martin CAMBIER mari et bail de Marguerite LEMENU, demeurant à PROVIN, iceux LEMENU frère et sœur enfants de feu Noël, Maurice, Charles et Jean LEMENU, Jean Baptiste TACQUIN mari et bail de Marguerite LEMENU, iceux Maurice, Charles, Jean et Marguerite et Anne LEMENU frères et sœurs enfants de feu Julien, tous demeurant à BAUVIN, lesquels ont déclaré qu'à sollicitation et poursuite de Maître Toussain DERETZ procureur à LILLE et dans l'ignorance où ils étaient que le père Bruno religieux carme chaussé leur cousin fut mort et par induction et surprise dudit DERETZ qu'ils étaient bien informés s'étant transporté dans le village des comparants aux fins d'acheter les portions des rentes ci après, ils auraient cédé et transporté audit DERETZ le vingt huit novembre dernier par contrat passé par devant le notaire VANACKER à LILLE, savoir les enfants dudit feu Noël, les trois septièmes d'un huitième et les enfants dudit Julien, un huitième de la totalité de trois lettres et rentes héritières de chacune trente florins par an, .... Confessent avoir reçu de Jean LEMENU fils de feu Louis, boucher demeurant à PROVIN leur cousin, ils ont cédé audit Jean LEMENU aussi comparant tout tel droit raison et actions qu'il peut leur compter pour infirmer ledit transport fait audit DERETZ.

2 E 3 / 9043 acte 9 - 20/01/1696 - Accord

Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, laboureur demeurant à CAMPHIN d'une part, Jean DELEFOSSE fils de feu Nicolas, marchand demeurant à GONDECOURT d'autre part, passent un accord pour vente de tout le colza planté par le premier comparant.

2 E 3 / 9043 acte 10 - 20/01/1696 - Vente

Anne SAUVAGE veuve avec enfant de Gabriel DUBOIS, demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, mère et tutrice légitime de Jacques, Jean François, Marie Anne et Jeanne DUBOIS demeurant audit Estevelle, pour autorisation d'une vente de un cent trois quartrons de terre à labour au plus offrant, revenant à François DOREMAULX fils de feu Antoine sergent dudit Estevelle.

2 E 3 / 9043 acte 11 - 20/01/1696 - Vente

Jean DELEFOSSE fils de feu Nicolas, marchand et laboureur demeurant à GONDECOURT, vend à Jean DE LE CAMBRE fils de feu Hubert, censier à CAMPHIN, un cent de terre à labour.

2 E 3 / 9043 acte 12 - 20/01/1696 - Cession

Jacques LONGUEPE fils de feu Jean, marchand demeurant à ANNOEULLIN, et Marie Elisabeth MONTROEUL sa femme icelle fille de feus Sébastien et de Marie Jeanne LAISNEL et icelle nièce à Martin LEMENU en son vivant demeurant en la ville de LILLE, lesquels ont déclaré qu'à sollicitation et poursuites de Maître Toussain DERETZ procureur à LILLE et dans l'ignorance d'où ils étaient que le père Bruno religieux carme chaussé cousin à ladite MONTROEUL fut mort et par induction et surprise dudit DERETZ qu'il était bien informé s'étant transporté dans le village des comparants au fait d'acheter les portions de rente ci après, ils avaient cédé et transporté audit DERETZ le vingt huit novembre dernier par contrat passé pardevant le notaire VANACKERE à LILLE un huitième de la totalité des trois lettres et rentes héritières de chacune trente florins par an et au rachat de chacune six cent florins y obligés les Etats de LILLE en date des dix sept, dix huit et dix neuf juillet seize cent quatre vingt treize au profit des dits comparants et autres cohéritiers dudit Martin LEMENU, lesquels n'en devaient jouir qu'après le trépas dudit père Bruno, pendant la vie duquel le couvent où il demeurait devait en jouir, pourquoi ils déclarent moyennant certaine somme de deniers qu'ils confessent avoir reçue de Jean LEMENU fils de feu Louis, boucher demeurant à PROVIN leur cousin, ils ont cédé audit Jean LEMENU tout droit qu'ils peuvent leur compter pour infirmer ledit transport fait audit DERETZ.

2 E 3 / 9043 acte 13 - 23/01/1696 - Donation

Amand VERDIERE fils de feu Gérard, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, lequel se trouvant présentement ancien et incapable de gagner sa vie par son indisposition corporelle, donne à François et Jacqueline VERDIERE frère et sœur enfants dudit Amand, suffisamment âgés de libre condition, tout un lieu manoir amassé contenant demi cent d'héritage séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9043 acte 14 - 23/01/1696 - Déclaration

Amand VERDIERE fils de feu Gérard, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, lequel se trouvant présentement incapable de cultiver et labourer les terres qu'il occupe, il résigne au profit de François et Jacqueline VERDIERE ses enfants, le droit qu'il a en dix cents de terre à labour au terroir dudit ALLENES et GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 15 - 30/01/1696 - Bail

Marie Madeleine GUILBERT fille non mariée de feu Pierre, demeurant à OIGNIES, baille à Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, trois cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 16 - 30/01/1696 - Vente

Nicaise DECARNIN fils de feu Jean, laboureur demeurant à CAMPHIN, relict avec enfant de Marie Anne DUROTZ, vend à Piat GRAUWIN fils de feu Claude, manouvrier demeurant audit lieu, deux cents séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 17 - 30/01/1696 - Vente

Piat GRAUWIN fils de feu Claude, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Marie Jeanne DUQUESNE sa femme, vendent à Pierre BOISTEL fils de feu Philippe, manouvrier demeurant audit lieu, demi cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 18 - 31/01/1696 - Contrat de mariage

Louis **LEROY** fils de feu Gilles, non marié demeurant à THUMERIES, assisté de Françoise PLAISANT sa belle soeur. Perpétuelle **COILLE** fille de feu Jean, jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Pierre POLLART son neveu.

2 E 3 / 9043 acte 19 - 01/02/1696 - Vente

Gilles BIGOTTE fils de feu Nicolas, marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, et Michelle DRUMETZ sa femme, vendent à André MILLEVILLE fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant à THUMERIES, un quartron de terre à usage de jardinage.

2 E 3 / 9043 acte 20 - 01/02/1696 - Donation

Marie DUBOIS veuve demeurée es biens et dettes de Nicolas MILLEVILLE, demeurant à THUMERIES, pour l'amour et affection qu'elle porte à André MILLEVILLE son fils et Marie Anne LAURENT sa femme, leur donne tout un petit lieu manoir amassé contenant un quartron séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9043 acte 21 - 04/02/1696 - Contrat de mariage

Mathieu **BERNARD** fils de feu Nicolas, jeune homme non marié demeurant présentement à CAMPHIN, assisté du sieur Jacques DE BEAUVOIS brasseur héréditaire dudit lieu son maître.

Marie Madeleine **GRAVELINE** fille de feu François, aussi jeune fille non mariée demeurant audit lieu, assistée de Marguerite DELECROIX sa mère et Jean Baptiste GRAVELINE son oncle.

2 E 3 / 9043 acte 22 - 04/02/1696 - Contrat de mariage

Michel **GUILBERT** fils de François, jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de son dit père, Antoine GUILBERT son frère et Toussain CAPPE son beau frère.

Antoinette **DELANNOY** fille de feu Paul, aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée d'Anne ROSE sa mère et Jean DELANNOY son frère.

2 E 3 / 9043 acte 23 - 04/02/1696 - Bail

Cornille MAILLARD fils de feu Guillaume, laboureur demeurant à CHEMY, baille à Antoine BRIDELANCE fils de feu Martin, tavernier demeurant à GONDECOURT, six cents de terre à labour audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 24 - 03/02/1696 - Vente

Sieur Philippe TRACHET lieutenant de la terre et vicomté de WAHAGNIES, et Agnès RONCHIN sa femme, demeurant audit WAHAGNIES, vendent à Simon LORTOIS fils de feu Charles, boucher demeurant en la principauté de CARVIN EPINOY et Marguerite LAURENT sa femme, six cents et demi de terre à labour séant audit WAHAGNIES.

2 E 3 / 9043 acte 25 - 09/02/1696 - Contrat de mariage

Etienne **DELECOURT** fils de Pierre, non marié demeurant à CARNIN, assisté de son dit père.

Catherine **LECOMTE** fille de feu François et d'encore vivante Marie VERDIERE, aussi jeune fille à marier et demeurant au PONT A VENDIN, assistée de Jacques SAUVAGE son frère allié et de ladite Marie VERDIERE sa mère.

2 E 3 / 9043 acte 26 - 12/02/1696 - Partage

Jacques et Noël ROSE fils de feu Jean, Jacques BUISINE et Elisabeth ROSE sa femme, demeurant à GONDECOURT, iceux du surnom ROSE enfants et héritiers dudit feu Jean et de Marie BOUTTRY, à raison des biens échus par les trépas des dits père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9043 acte 27 - 12/02/1696 - Contrat de mariage

Simon **DELEFOSSE** fils de feu Noël, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Charles DUBOIS et Valérien SION ses amis.

Marie Anne **DUCASTILLON** fille d'Antoine, aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Philippe et Anselme DUCASTILLON ses frères.

2 E 3 / 9043 acte 28 - 13/02/1696 - Vente

Sieur Jacques DE BEAUVOIS échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, vend à André DEBEAUPRET fils d'Ignace, et Julien CRIEL fils de feu Jean, demeurant à ALLENNES les Marais, une lettre de rente héritière en laquelle est obligé Noël RIVELOIS fils de feu Toussain, et Marie MALLET sa femme, en la somme de sept florins seize patars trois deniers tournois par an au rachat de cent vingt cinq florins carolus, passée par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du sept décembre mil six cent quinze, reconnue par Pasquier RIVELOIS le neuf octobre seize cent vingt sept, du depuis par Jean CRIEL le douze mars seize cent septante, et après par Olivier LECUPPRE le douze février dudit an, et aussi par Jean Baptiste LEDRU le dix décembre seize cent quatre vingt un, desquelles lettres de reconnaissance ledit comparant en a acquis le droit par transport de Damoiselle Catherine BOUCQUENOIS veuve avec enfants d'Anselme DEVAUCELLES, par acte passé par devant POTTIER notaire le vingt sept janvier seize cent septante et un.

2 E 3 / 9043 acte 29 - 13/02/1696 - Contrat de mariage

Joseph **COGET** fils de feu Pasquier, jeune homme non marié demeurant à MONS EN PEVELE, assisté de Jean François RAMERY son beau frère.

Marie Catherine **HUGOT** aussi jeune fille à marier demeurant à THUMERIES, assistée de Jean Baptiste HUGOT son frère.



2 E 3 / 9043 acte 30 - 15/02/1696 - Partage

Sieur Antoine THOBOIS bailli de PROVIN, et Marie Anne POISSONNIER sa femme, Jean, Thomas, Daniel, Guillaume et Barbe POISSONNIER non mariés suffisamment âgés demeurant audit lieu, lesdits du surnom POISSONNIER frères et sœurs enfants et héritiers de feus Thomas et de Marie SION en leurs vivants laboureurs demeurant audit PROVIN, à raison des biens échus par les trépas de leurs dits père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9043 acte 31 - 16/02/1696 - Partage

Jean et Jeanne LEMETTRE frère et sœur enfants de feu Pierre et d'Antoinette LALOE, de libre condition demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, à raison des biens échus par les trépas de leurs dits père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9043 acte 32 - 16/02/1696 - Contrat de mariage

Jean **LEMETTRE** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant au hamel de Wachemy paroisse de CHEMY, assisté de Simon DELECOURT son beau frère.

Marie Catherine **DUPRETZ** fille de feu Piat, aussi à marier demeurant audit lieu, assistée de François et Pierre DUPRETZ ses oncles et Marie DESTREZ sa tante et marraine par alliance.

2 E 3 / 9043 acte 33 - 16/02/1696 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Jacques DEBARGE fils de feu Philippe, laboureur demeurant au hamel de Hocron paroisse de SAINGHIN EN WEPPE, tout un lieu manoir amassé contenant deux bonniers séant audit Sainghin et MARQUILLIES.

Codicille : semblable bail à Louis BILLAU fils de feu Jacques, demeurant audit Hocron, un autre lieu manoir amassé contenant quatorze cents audit Sainghin et MARQUILLIES.

2 E 3 / 9043 acte 34 - 17/02/1696 - Renonciation

Pierre WATTRELOT fils de Jean, échoppier demeurant au hamel de Don paroisse d'ANNOEULLIN, et Marguerite BERNARD sa femme, renoncent au profit de Dominique MARLIERE fils de feu Jacques, et Marie BERNARD sa femme, à un sixième de lieu manoir séant audit ALLENNES, échu à ladite BERNARD par le trépas d'Amand BERNARD et Anne RAMON ses père et mère, contenant deux cents.

2 E 3 / 9043 acte 35 - 17/02/1696 - Vente

Michelle FACOMPRET veuve demeurée es biens et dettes de Charles RIVELLOIS, demeurant à ALLENNES les Marais, vend à Jean DELEFOSSE fils de feu Noël, échoppier demeurant audit lieu, et Aliénore BERNARD sa femme, un quartron et six verges de lieu manoir séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 36 - 17/02/1696 - Renonciation

Jean FACOMPRET fils de feu Charles, manouvrier demeurant à ALLENNES les Marais, et Jeanne BERNARD sa femme, moyennant la somme de septante quatre livres parisis reçue de Jean DELEFOSSE fils de feu Noël, échoppier demeurant audit lieu, renoncent au profit dudit Jean DELEFOSSE et d'Aliénore BERNARD sa femme à un sixième d'un lieu manoir contenant deux cents séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9043 acte 37 - 17/02/1696 - Bail

François DELENEUVILLE fils de Pierre, manouvrier demeurant à GONDECOURT, baille à Antoine DELEVALLEE fils de feu Jean, laboureur demeurant audit lieu, deux cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 38 - 18/02/1696 - Bail

Jean Baptiste LEDRU fils de feu Nicaise, marguelier de l'église d'ALLENNES les Marais, en sa qualité, du consentement de Messieurs les pasteur, lieutenant et hommes de fiefs dudit lieu, baille à Noël MOREL fils de Noël, gorlier demeurant à CARVIN, quatre cents de terre à labour séant au terroir dudit CARVIN.

Codicille : pareil bail à Jean DUFOUR fils de feu Hubert, et Jacques MORTELECQUE fils de feu Pasquier, laboureurs audit ALLENNES, dix dents et demi de terre à labour.

Semblable bail à Adrien Louis MARCHAND fils de Jean, demeurant audit ALLENNES, trois cents de terre à labour séant au terroir de GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 39 - 18/02/1696 - Bail

Philippe DUFOUR fils de feu Hubert, pauvriseur d'ALLENES les Marais, en sa qualité, du gré consentement des lieutenant et hommes de fiefs dudit lieu, baille à François DESMONS fils de feu Michel, manouvrier demeurant à CAMPHIN, six cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 40 - 18/02/1696 - Bail

Philippe DUFOUR fils de feu Hubert, pauvriseur d'ALLENES les Marais, du gré consentement des sieurs pasteur lieutenant et gens de loi dudit lieu, baille à Sébastien VERDIERE fils de feu Gérard, et André DEBEAUPRET fils d'Ignace, laboureurs demeurant audit ALLENES, sept cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9043 acte 41 - 18/02/1696 - Contrat de mariage

Guillaume **BOTTIN** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant au bourg de CARVIN, assisté de Pierre BOTTIN son frère (Rayé : *Antoine MARCHAND son beau frère*).

Marie Françoise **ROZE** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de François ROZE son père, Adrien et Anselme ROZE ses frères.

2 E 3 / 9043 acte 42 - 23/02/1696 - Bail

Damoiselle Barbe DELECOURT femme du sieur Noël BERTOULD, demeurant à GONDECOURT, procuratrice spéciale de son dit mari, baille à Gérard VERDIERE fils d'Amand, couvreur de paille demeurant à ALLENES les Marais, six cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9043 acte 43 - 21/02/1696 - Vente

Jean MARCHAND fils de feu Charles, maçon demeurant à PROVIN, et Marie SION sa femme, vendent à Toussain MARCHAND frère audit Jean, aussi maçon demeurant à BAUVIN, tout un lieu manoir amassé contenant trente sept verges séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 44 - 28/02/1696 - Vente

Guillaume SION fils de feu Jean, non marié suffisamment âgé demeurant à BAUVIN, vend à Marie Anne SION sa sœur aussi suffisamment âgée demeurant audit lieu, les terres ci après spécifiées.

2 E 3 / 9043 acte 45 - 15/03/1696 - Déclaration

Jacques, Martin, Claire, Catherine, Marguerite et Anne MENU frères et sœurs enfants de feu Louis, de libre condition demeurant à PROVIN, iceux donataires avec autres de feu Martin MENU leur oncle en son vivant demeurant en la ville de LILLE, lesquels reconnurent avoir fait constituer leur procureur spécial de Pierre MENU aussi leur frère, auquel ils donnent pouvoir de vendre en leurs noms tels part droits raisons et actions qu'ils ont en une maison en la ville de LILLE sise rue de La Madeleine.

2 E 3 / 9043 acte 46 - 16/03/1696 - Vente

Yve LECLERCQ fils de feu Maximilien, bail et mari d'Anne DETOURMIGNIES, Denis DUPONT fils de feu Denis, bail et mari de Marie Catherine DETOURMIGNIES, et Marc CHUFFART fils de Martin, aussi bail et mari de Marie Anne DETOURMIGNIES, tous laboureurs demeurant en la ville de SECLIN, iceux se faisant et portant fort de Guillaume DETOURMIGNIES, Pierre DOBRICOURT à cause d'Angeline DETOURMIGNIES sa femme et de Marguerite Joseph DETOURMIGNIES absents, vendent par forme de mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant neuf cents séant à Ancoisne paroisse de HOUPLIN LEZ SECLIN, à Michel BRASME fils de feu Pierre, censier à la cense de La Pouillerie audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9043 acte 47 - 16/03/1696 - Vente

Yve LECLERCQ fils de feu Maximilien, bail et mari d'Anne DETOURMIGNIES, Denis DUPONT fils de feu Denis, bail et mari de Marie Catherine DETOURMIGNIES, et Marc CHUFFART fils de Martin, aussi bail et mari de Marie Anne DETOURMIGNIES, tous laboureurs demeurant en la ville de SECLIN, iceux se faisant et portant fort de Guillaume DETOURMIGNIES, Pierre DAUBRICOURT à cause d'Angeline DETOURMIGNIES sa femme et de Marguerite Joseph DETOURMIGNIES absents, vendent par forme de mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant cent et demi séant à Ancoisne paroisse dudit HOUPLIN, audit Denis DUPONT laboureur audit SECLIN.

2 E 3 / 9043 acte 48 - 16/03/1696 - Vente

Yve LECLERCQ fils de feu Maximilien, bail et mari d'Anne DETOURMIGNIES, Denis DUPONT fils de feu Denis, bail et mari de Marie Catherine DETOURMIGNIES, et Marc CHUFFART fils de Martin, aussi bail et mari de Marie Anne DETOURMIGNIES, tous laboureurs demeurant en la ville de SECLIN, iceux se faisant et portant fort de Guillaume DETOURMIGNIES, Pierre DOBRICOURT à cause d'Angeline DETOURMIGNIES sa femme et de Marguerite Joseph DETOURMIGNIES absents, vendent par forme de mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant deux cents séant à Ancoisne paroisse dudit HOUPLIN, à Michel BRASME fils de feu Pierre, censier en la cense de La Pouillerie audit HOUPLIN.

2 E 3 / 9043 acte 49 - 15/03/1696 - Vente

Jean LOHIER fils de feu Jacques, manouvrier demeurant au hamel du Plouich paroisse de PHALEMPIN, et Marie CHIVORER sa femme, vendent à Médard THERY fils de feu Nicolas, marchand demeurant à CAMPHIN, un cent de masurage séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 50 - 17/03/1696 - Vente

Sieur Martin LORAIN fils de feu Martin, bailli de la terre et seigneurie d'Estevelles, et Jean Charles FONTAINE rentier et laboureur demeurant en la principauté d'EPINOY et damoiselle Marie Catherine LORAIN sa femme, vendent à Jacques SAUVAGE fils de feu Jacques, et Marie VERDIERE sa femme, aussi laboureur demeurant au PONT A VENDIN, neuf cents de terre séant au terroir dudit Estevelles.

2 E 3 / 9043 acte 51 - 19/03/1696 - Déclaration

Jean Jacques BRIDELANCE fils de feu Louis, manouvrier demeurant à GONDECOURT, bail et mari de Marie Anne DUPRET, lequel connut avoir dénommé constitué et établi sa procuratrice spéciale de sa dite femme à laquelle il a donné pouvoir de vendre à Messire Lamoral DE QUESSEL écuyer seigneur du Joncquoy, du Bois etcetera, un petit fief à usage de flégard séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 52 - 19/03/1696 - Vente

Jean Jacques BRIDELANCE fils de feu Louis, et Marie Anne DUPRET sa femme, demeurant à GONDECOURT, Jean LEMETTRE fils de feu Pierre, et Marie Catherine DUPRET sa femme, demeurant à CHEMY, François BERNARD fils de feu Jacques, boulanger demeurant es faubourg des malades paroisse de WAZEMMES lez la ville de LILLE et Marie DUPRET sa femme, et Angélique DUPRET fille non mariée de feu François, demeurant présentement à WAVRIN, lesdits du surnom DUPRET sœurs enfants et héritiers de feu Piat, vendent par forme de mise à prix et renchère, tout un lieu manoir amassé contenant trois cents et demi quartron séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 53 - 22/03/1696 - Vente

Sieur Jean MULLIER fils de feu Jean, censier au château de la Cessoy au village d'ATTICHES, vend à Claude LEMESRE fils de feu Jean, laboureur au PONT A MARCQ, cinq cents et demi de terre à labour séant à MARCQ EN PEVELE.

2 E 3 / 9043 acte 54 - 23/03/1696 - Cession

Marguerite DESPRET veuve de Josse DESMASIERES, censière demeurant en la cense de Monsieur le Baron d'AVELIN audit lieu, laquelle connut, moyennant le consentement et agrégation dudit sieur baron, cède à Aliénore et Marie Thérèse DESMASIERES ses filles suffisamment âgées, tels droits de cense que leur mère a en la cense et marché dudit Sieur Baron, fait et passé par devant Charles MOLLET notaire royal à LILLE le six mars mil six cent quatre vingt treize.

2 E 3 / 9043 acte 55 - 24/03/1696 - Vente

Marguerite DESPRET veuve de Josse DESMASIERES, demeurant à AVELIN, vend à Aliénore et Marie Thérèse DESMASIERES ses filles suffisamment âgées, les bestiaux et meubles ci après déclarés.

2 E 3 / 9043 acte 56 - 26/02/1696 - Contrat de mariage

Jacques **LOHETZ** fils de feu Alexandre, jeune homme non marié demeurant à MEURCHIN, assisté de Marie SAUVAGE sa mère et Jean MARTINDART son oncle par alliance.

Marie Jeanne **MARCHAND** aussi jeune fille à marier demeurant à GONDECOURT, assistée de Louis MARCHAND son père et Jacques FLAMEN son beau frère.

2 E 3 / 9043 acte 57 - 27/02/1696 - Bail

Nicolas BOUTTRY fils de feu Thomas, rentier demeurant présentement à COURRIERES pays d'Artois, baille à Valérien MALLET fils de feu Piat, laboureur demeurant à PHALEMPIN, cinq cents et demi de terre à labour séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 58 - 28/02/1696 - Partage

Guillaume et Marie Anne SION frère et sœur enfants de feu Jean, non mariés suffisamment âgés demeurant à BAUVIN, à raison des terres et héritages échus par le trépas de leur dit feu père, en font le partage.

2 E 3 / 9043 acte 59 - 08/03/1696 - Bail

Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Thomas COLLETTE fils de feu Nicolas, et Jean BERNARD fils de feu Ambroise, manouvriers demeurant à ALLENES les Marais, huit cents et trois quartrons de terres à labour audit ALLENES et GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 60 - 08/03/1696 - Bail

Thomas DELEFOSSE fils de feu Jean, laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Simon DELEFOSSE fils de feu Noël, laboureur demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant quatre cents et demi séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 61 - 09/03/1696 - Bail

Monsieur Maître Philippe DEFFONTAINE prêtre pasteur de CARNIN, baille à Mathieu MORTREUX fils de feu André, maçon demeurant audit lieu, douze cents de terre à labour séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9043 acte 62 - 17/03/1696 - Renonciation

Albert COLLETTE fils de feu François, manouvrier demeurant à CAMPHIN, et Pierre WATTRELOT fils de Michel, de libre condition demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, icelui se faisant et portant fort d'Anne et Marguerite WATTRELOT ses sœurs d'une part, Thomas COLLETTE fils de feu Nicolas, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais, et Marie VERDIERE sa femme d'autre part, pour renonciation par les premiers de un cent et demi quartron de terre à labour séant audit ALLENES échus tant aux dits premiers et seconds comparants par le trépas de Marie BERNARD mère dudit Thomas COLLETTE et grand-mère aux dits premiers comparants.

2 E 3 / 9043 acte 63 - 19/03/1696 - Vente

De la part des enfants et héritiers de Piat LEMESRE vivant échoppier demeurant à GONDECOURT, on vend les biens meubles délaissés par ledit défunt.

2 E 3 / 9043 acte 64 - 24/03/1696 - Bail

Guillaume DELERUYELLE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à MEURCHIN, baille à Stanislas POTTEAU fils de feu Pasquier, aussi laboureur demeurant à PROVIN, six cents de terre à labour séant au terroir de MEURCHIN.

2 E 3 / 9043 acte 65 - 29/03/1696 - Bail

Nicolas DESBANS fils de feu Antoine, manouvrier demeurant à CAMPHIN, baille à Pierre BELVAL fils de feu Jean, demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant un cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 66 - 03/04/1696 - Bail

Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, censier demeurant à ALLENES les Marais, baille à Valérien GRAUWIN fils de feu Jean, maréchal demeurant à CARNIN et Agnès DEGAND sa femme, un petit lieu manoir non amassé séant audit CARNIN, contenant demi cent tenant du second audit bailleur à cause de Marie Catherine CAULLIER sa femme.

2 E 3 / 9043 acte 67 - 05/04/1696 - Vente

François GUILBERT fils de feu Jean, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, vend à André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant audit hamel, deux cents de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 68 - 05/04/1696 - Bail

André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, baille à François GUILBERT fils de feu Jean, manouvrier demeurant audit hamel, deux cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 69 - 05/04/1696 - Vente

Jean Baptiste TACQUIN fils de feu Jean, manouvrier demeurant à BAUVIN, et Marguerite LEMENU sa femme, Maurice, Charles, Jean et Anne LEMENU, iceux du surnom LEMENU frères et sœurs enfants et héritiers de Julien, et donataires de feu Martin MENU leur oncle vivant rentier demeurant en la ville de LILLE, pour eux assister à vivre avec leur mère présentement ancienne et pauvre veuve demeurant audit BAUVIN, vendent à Pierre, Jacques, Martin, Claire, Catherine, Marguerite et Anne MENU frères et sœurs enfants de feu Louis, tous suffisamment âgés demeurant à PROVIN, le droit de viager que lesdits premiers ont en quatre cents de terre à labeur audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 70 - 06/04/1696 - Bail

François THIBAUT fils de Denis, ministre de la charité des pauvres du village de MARCQ EN PEVELE, baille à George D'AVRIL fils de feu Gilles, laboureur demeurant au hamel de Troeuppe paroisse de la baronnie d'AVELIN, sept cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Codicille : semblable bail à Alexandre CAUDRELIER fils de Louis, laboureur audit Marcq, deux cents de terre à labeur situés sur le dimage d'ENNEVELIN.

2 E 3 / 9043 acte 71 - 06/04/1696 - Bail

Pierre LELIEVRE fils de feu Grégoire, merglier de l'église paroissiale de MARCQ EN PEVELE, baille à Jean LEMESRE fils de Toussaint, laboureur demeurant au hamel de Ponthibaut paroisse d'ENNEVELIN, six cents de terre à labeur situés sur le dimage d'AVELIN.

Codicille : semblable bail à Jaspard WAUCQUIER fils de feu Noël, laboureur demeurant audit Ponthibaut, six cents de terre à labeur situés sur ledit dimage d'AVELIN.

Semblable bail à Jaspard DESCAMPS fils de feu Nicolas, laboureur demeurant audit Ponthibaut, huit cents de terre à labeur sur le dimage d'AVELIN.

Semblable bail à Philippe MARQUANT fils de Jean, laboureur demeurant audit Ponthibaut, douze cents de terre situés sur le dimage d'AVELIN.

Semblable bail à Vincent WAUCQUIER fils de feu Matthias, cabaretier demeurant audit Marcq, sept cents de terre à labeur situés audit Marcq.

Semblable bail à Guilain MULLIER fils de feu Jacques, laboureur demeurant au village d'ENNEVELIN, six cents de terre à labeur séant sur le dimage dudit ENNEVELIN.

Semblable bail à François DUGARDIN fils de feu François, laboureur audit Marcq en Pévèle, cinq cents de prairie séant audit Marcq.

Semblable bail à Philippe RACHES fils de Jean, laboureur audit Marcq, deux cents de terre à labeur situés audit lieu.

Semblable bail au sieur Maître Henri PASQUIER prêtre pasteur dudit Marcq, sept cents un quartron de terre à labeur situés audit lieu.

Semblable bail à Jean LEMESRE fils de feu Jean, laboureur audit Marcq, un cent deux quartrons de terre à labeur situés sur le dimage dudit lieu.

Semblable bail à Alexandre CAUDRELIER fils de Louis, laboureur audit Marcq, deux cents de terre à labeur situés sur le dimage d'ENNEVELIN.

2 E 3 / 9043 acte 72 - 09/04/1696 - Bail

Nicolas LEFEBVRE fils de feu Adrien, laboureur demeurant à WAVRIN, baille à Alexis SION fils de Philippe, non marié demeurant à CAMPHIN, cinq cents de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 73 - 10/04/1696 - Vente

De la part de Messire Claude Lamoral DE KESSEL écuyer seigneur du Joncqouy, du Bois, Pronville etcetera, et demeurant présentement en la ville de LILLE, on vend plusieurs meubles fourrages tant de blé, avoine et souciron étant dans sa cense à GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 74 - 13/04/1696 - Contrat de mariage

Charles **SION** fils de feu Alexandre, demeurant à Estevelle, assisté de Catherine DELERUYELLE sa mère, de Jean SION son frère, et Bernard DELERUYELLE son oncle du côté maternel.

Marie Anne **DANCOISNE** jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean DANCOISNE et Emerentienne CAMYE ses père et mère.

2 E 3 / 9043 acte 75 -19/04/1696 - Partage

Antoine DELEVALLEE fils de feu Jean, relict de Marie Anne DUROT, demeurant à GONDECOURT d'une part, François DUROT fils de feu Toussain, Seigneur de Péronne, frère de ladite DUROT et tuteur légitime des enfants qu'elle a délaissés, et Antoine DUCASTILLON fils de feu Pierre, oncle par alliance de ladite Marie Anne DUROT et aussi tuteur à ses dits enfants d'autre part, ledit premier paravant convoler en secondes noces, fait partage et formature mobilière des biens échus par le trépas de ladite Marie Anne DUROT, à Pierre Antoine DELEVALLEE son fils (seul enfant apparent).

2 E 3 / 9043 acte 76 - 19/04/1696 - Contrat de mariage

Antoine **DELEVALLEE** relict de Marie Anne DUROTZ, demeurant à GONDECOURT, assisté de François DUROTZ seigneur de Péronne (*barré : Thomas DUROTZ*) son beau frère et Antoine DUCASTILLON son oncle.

Marie Jeanne **BERNARD** jeune fille à marier demeurant présentement à CHEMY, assistée de Jaspard DESBIENS son beau frère, Anne LERMITTE sa tante et Jean Philippe BARATTE son maître.

2 E 3 / 9043 acte 77 - 28/04/1696 - Vente

Marie et Françoise MORTELECQUE, Pierre LEBLON fils de feu Pierre, et Elisabeth MORTELECQUE sa fiancée, les dites du surnom MORTELECQUE sœurs enfants de feu Jean, tous de libre condition demeurant à BAUVIN, vendent à Jean MORTELECQUE fils de Philippe, laboureur demeurant à PROVIN, cent et demi de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 78 - 02/05/1696 - Déclaration

Jean BRUNEL fils de feu Sébastien, laboureur et mosnier demeurant à PROVIN, et Jenne CUVELIER sa femme, déclarèrent qu'ils auraient le vingt cinq août mil six cent quatre vingt quatorze, par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE, vendu sur eux leurs biens et héritages chacun pour le tout au profit de Marcq Anthoine ROMON fils et héritier de Jean, dragon dans la compagnie du Long Gimont, la somme de septante cinq florins de rente héritière par an au rachat de douze cents florins, ledit BRUNEL avait acquis dudit ROMON deux contrats passés par devant Maître Martin DE FAUCOMPRET notaire royal résident à LILLE le dix mai et vingt deux juin dudit an seize cent quatre vingt quatorze y compris quarante six florins en argent par eux reçus des mains de Jean Baptiste ROMON hostelain en la ville de LILLE, de laquelle rente ledit Jean Baptiste ROMON a acquis droit par transport dudit Marcq Anthoine ROMON son frère par instrument passé par devant ledit FAUCOMPRET le vingt six mars mil six cent quatre vingt quinze.

2 E 3 / 9043 acte 79 - 03/05/1696 - Vente

Marguerite DESBIENS veuve demeurée es biens et dettes avec enfants qu'elle a retenus avec Mathieu CRAMETTE demeurant à GONDECOURT, vend par forme de mise à prix et renchère à Antoine ROMON fils de Piat, brasseur héréditaire de GONDECOURT y demeurant, trois cents de terre à labeur séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 80 - 04/05/1696 - Vente

Noël DESPRET fils de feu Noël, échevin et laboureur demeurant à PROVIN, et Michelle LESCUTIER sa femme, vendent à Noël DESBUISSONS fils de feu Guillaume, aussi échevin et laboureur audit lieu, un cent de terre à labeur séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 81 - 05/05/1696 - Renonciation

Antoine DURIER fils de feu George, sergent demeurant à PROVIN, et Marie CAMBIER sa femme fille et héritière de feu Henri d'une part, Jeanne CAMBIER aussi fille et héritière dudit Henri, de libre condition demeurant audit lieu icelle se faisant et portant fort de Catherine, Michelle et Agnès CAMBIER ses sœurs absentes d'autre part, pour renonciation des premiers de toutes tels parts droits raisons et actions que lesdits DURIER et sa femme ont succédé de l'hérédité tant mobilière qu'immobilière dudit feu Henri CAMBIER.

2 E 3 / 9043 acte 82 - 07/05/1696 - Reconnaissance de dette

François ROHART fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à VENDIN, et Marie Anne WANTIER sa femme, doivent à Jean Baptiste, Toussain, Antoine, Marie Joseph, Marie Jeanne, Marie Angélique et Marie Anne ROHART frères et sœurs enfants et héritiers de feu Mathieu et de Catherine CAUROIT en leurs vivants laboureurs demeurant audit VENDIN, le nombre de cent quatre vingt dix huit patagons de quarante huit patars chacun à cause de l'estimation et priserie faite verbalement par Prudence GOURMAND mère grande des dits enfants, Noël CAUROIT leur oncle et Antoine DUBOIS aussi leur oncle par alliance.

2 E 3 / 9043 acte 83 - 08/05/1696 - Bail

Monsieur Maître Jean Baptiste TESTOR licencié en médecine demeurant au bourg de CARVIN EPINOY, bail et mari de Jeanne CRESPEL et icelle paravant veuve de Jean BAILLET, baille à Pierre MARCHAND fils de feu Antoine, et Antoine DUHAYON fils de Laurent, laboureurs demeurant à FROMELLES, huit cents de terre à labeur séant au terroir dudit FROMELLES.

2 E 3 / 9043 acte 84 - 08/05/1696 - Bail

Monsieur Maître Jean Baptiste TESTOR licencié en médecine demeurant au bourg de CARVIN EPINOY, bail et mari de Jeanne CRESPEL et icelle paravant veuve de Jean BAILLET, baille à Claude LAVAZ fils de feu Pasquier, laboureur demeurant à FROMELLES quatorze cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 85 - 10/05/1696 - Déclaration

Jean LIETARD fils de feu Martin, batelier sur la Haute Deûle étant présentement à LILLE, lequel déclara qu'il est apparent à son trépas de délaisser plusieurs héritages patrimoniaux lesquels par la coutume seigneuriale de la salle baillage et châellenie de LILLE les filles qu'il délaissera n'y viendraient à y succéder étant qu'il a enfant mâle, voulant à ce remédier, il veut que tous ses enfants qu'il délaissera tant filles que fils viendront à son trépas à partir également, comme il est du patrimoine qu'a délaissé Marie LEMESRE leur mère.

2 E 3 / 9043 acte 86 - 10/05/1696 - Contrat de mariage

Joachim **LECUPPRE** fils d'Olivier, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de son dit père.

Marie Barbe **LIETARD** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jean LIETARD son père et Jean BRASSART son cousin par alliance.

2 E 3 / 9043 acte 87 - 19/05/1696 - Contrat de mariage

Pasquier **BRASSART** fils de Jean, jeune homme non marié demeurant à ALLENES les Marais, assisté de son dit père et d'Anne LIBERT sa mère.

Marie Marguerite **DUPRETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Jeanne LEUREUX sa mère et Philippe DUPRETZ son frère.

2 E 3 / 9043 acte 88 - 20/05/1696 - Cession et transport

Marie Joseph DELERUYELLE fille de feu Jean, religieuse non professe en l'abbaye de Notre Dame de la Brayelle les ANNAY suffisamment âgée, laquelle déclarant qu'elle n'a présentement le moyen de fournir et entièrement satisfaire à son dot et frais pour son ingression en religion en ladite abbaye, cède au profit de ladite abbaye tout droit nom raison et action qu'elle pourrait prétendre du chef de ses prédécesseurs soit comme héritière ou autrement là où il sera trouvé situé.

2 E 3 / 9043 acte 89 - 21/05/1696 - Vente

Paul LEFEBVRE fils de Pierre, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, et Anne GUILBERT sa femme, vendent à Marchel BOISTEL fils de feu Jean, marchand demeurant audit lieu, un cent de terre à labeur échu aux dits vendeurs par le trépas de Hubert GUILBERT père de ladite Anne séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 90 - 22/05/1696 - Vente

Sieur Jean DESBUISSONS fils de feu Isambart, marchand demeurant en la ville d'ARMENTIERES tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial de Marie Madeleine CORNILLOT fille non mariée de feu Toussain, de libre condition demeurant en la ville de LILLE, fondé de lettre procuratoire passée par devant Jean François CARPENTIER notaire royal héréditaire de la résidence de LILLE en date du vingt huit avril mil six cent quatre vingt seize, ladite Marie Madeleine CORNILLOT sa nièce, vend par forme de mise à prix et renchère à François DUPUICT fils de feu Jacques, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, un petit lieu manoir amassé contenant trois quartrons.

2 E 3 / 9043 acte 91 - 29/05/1696 - Contrat de mariage

Philippe **BOISTEL** fils de Pierre, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de son dit père et Antoinette LEGRARD sa mère, et Médard THERY son cousin.

Catherine **DESBANS** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Nicolas DESBANS son père et Philippe DESBANS son frère.

2 E 3 / 9043 acte 92 - 03/06/1696 - Contrat de mariage

Pierre **DAVRIL** fils de feu Michel, relict de Claire MAURICE, demeurant à la cense de l'Abbiette paroisse d'ENNEVELIN, assisté de Michel DAVRIL son frère et François DAVRIL son cousin.

Françoise **CUVELIER** jeune fille non mariée demeurant à GONDECOURT, assistée de Péronne BEGHIN sa mère, François CUVELIER son frère et Jaspard BOULINGER son ami.

2 E 3 / 9043 acte 93 - 07/06/1696 - Contrat de mariage

Antoine **DESNOULLET** fils de Jean, jeune homme non marié demeurant à PROVIN, assisté dudit Jean son père.

Marie **DESOBRY** fille de feu Jean, non mariée demeurant audit lieu, assistée de Pierre GRARD son cousin du côté maternel.

2 E 3 / 9043 acte 94 - 11/06/1696 - Contrat de mariage

Jean **RINGOT** fils de feu Jean, jeune homme non marié demeurant à GONDECOURT, assisté de Nicolas DELECOURT, Philippe LEFEBVRE, Léon HEDDEBAULT ses beaux frères, et Jean Baptiste RINGOT son cousin.

Marie Anne **DUBRON** aussi jeune fille demeurant audit lieu, assistée de Pasquier MORTELECQUE, Jean DELENEUVILLE ses cousins, et Antoine MORTREUX son maître.

2 E 3 / 9043 acte 95 - 12/06/1696 - Vente

Nicolas DUBAR fils de feu André, manouvrier demeurant à COURRIERES, et Anne GRARD sa femme, vendent à Ambroise MAHIEU fils de feu André, aussi manouvrier demeurant à PROVIN, et Marie Jeanne GRARD sa femme, demi cent de lieu manoir séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 96 - 14/06/1696 - Bail

Jean DESMONS fils de feu Josse, marguillier de l'église paroissiale de la baronnie d'AVELIN, du consentement de Messieurs les lieutenant, pasteur et gens de lois d'icelle baronnie, baille à Martin PORTHOIS fils de feu André, laboureur demeurant au hamel de Le Becq paroisse dudit AVELIN, huit cents de terre à labeur séant sur le dimage dudit AVELIN.

Codicille : semblable bail à Jean HACOULT fils de feu Piat, laboureur audit AVELIN, cinq cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Jean POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur au hamel de Pretz paroisse dudit AVELIN, quatre cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Simon DE TOURMIGNIES fils de feu Jean, laboureur audit AVELIN, trois cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à François DANCOISNE fils de feu Philippe, laboureur au hamel de Le Becq paroisse dudit AVELIN, treize cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Michel MAUROIT fils de feu Toussaint, laboureur audit AVELIN, deux cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Ghislain LANSEL fils de feu Simon, laboureur et mosnier audit AVELIN, treize cents de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Guillaume GRARD fils de feu Fedricq, laboureur audit AVELIN, trois quartrons de terre à labeur situés sur le dimage dudit AVELIN.



Semblable bail à Ollivier CORSAIN fils de feu Clément, laboureur demeurant au village d'ENNEVELIN, huit cents de terre à labour situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Michel DAVRIL fils de feu Michel, laboureur au hamel d'Ennetières paroisse dudit AVELIN, trois quartrons de terre à labour situés audit Ennetières.

Semblable bail à Quentin JACQUART fils de Jean, laboureur au hamel de Le Becq paroisse dudit AVELIN, le bois d'icelle église contenant dix cents situés proche dudit hamel de Le Becq.

Semblable bail audit Jean DESMONS merguilier, trois cents de terre à labour situés au dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Jacques BASSECOURT fils de feu Bauduin, laboureur au hamel d'Ennetières paroisse d'icelle baronnie d'AVELIN vingt cents de terre à labour.

2 E 3 / 9043 acte 97 - 14/06/1696 - Bail

Philippe DE VENDEVILLE fils de feu Noël, ministre de la charité des pauvres de la baronnie d'AVELIN, en sa qualité et du consentement de messieurs les lieutenant pasteur et gens de lois d'icelle baronnie, baille au plus offrant, à Jean Baptiste DUCASTILLON fils de feu Antoine, laboureur au hamel d'Ennetières paroisse dudit AVELIN, six cents de terre à labour situés au dimage dudit AVELIN.

Codicille : semblable bail à Nicolas HERRENG fils de feu Antoine, et Elisabeth HERRENG fille non mariée de feu Gilles, sa nièce, laboureurs demeurant audit AVELIN, deux bonniers sept cents deux quartrons de terre à labour situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Ollivier CORSAIN, neuf cents de terre à labour situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Nicolas LAMBLIN fils de feu Robert, laboureur au hamel d'Ennetières paroisse dudit AVELIN, douze cents de terre à labour situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Rolland LEMESRE fils de Bettrémieux, laboureur audit AVELIN, deux cents de terre à labour situés sur le dimage dudit AVELIN.

Semblable bail à Simon MONIER fils de feu Simon, laboureur au hamel d'Ennetières paroisse dudit AVELIN, un cent de terre à labour situé audit dimage dudit AVELIN.

2 E 3 / 9043 acte 98 - 18/06/1696 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire et échevin de CAMPHIN, baille à Louis LEGROULX fils de feu Anselme, manouvrier demeurant audit lieu, neuf cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 99 - 23/06/1696 - Contrat de mariage

Jean Baptiste **TOURNAND** fils de feu Théodore, jeune homme non marié demeurant à la Neuville paroisse de PHALEMPIN, assisté d'Anne FLINOIS sa mère et Martin VALOIS son beau frère.

Marie Thérèse **LEROY** fille non mariée de feu Antoine, demeurant audit Neuville, assistée d'Antoinette LEROY sa sœur, de Pasquier MORTREUX son parrain et de Catherine LEROY sa marraine.

2 E 3 / 9043 acte 100 - 20/05/1696 - Vente

Sœur Marie Joseph DELERUELLE religieuse non professe en l'abbaye de Notre Dame La Brayelle les ANNAY, suffisamment âgée pour en partie subvenir à son dot et frais pour son ingression en religion en ladite abbaye, vend au sieur Antoine THOBOIS bailli de PROVIN, et Marie Anne POISSONNIER sa femme, quatre cents de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 101 - 02/07/1696 - Contrat de mariage

Valentin **FLAMEN** fils de Sixte, jeune homme non marié demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, assisté de son dit père.

Jeanne **GUILBERT** fille de feu Pierre, aussi à marier demeurant audit hamel (Rayé : *assistée de Michel GUILBERT son frère, Quentin ROHART son beau frère et François GUILBERT son oncle*).

2 E 3 / 9043 acte 102 - 05/07/1696 - Contrat de mariage

Robert **MORTELECQUE** fils de feu Mathieu, assisté de Marguerite DELERUYELLE sa mère, Marc et Louis MORTELECQUE ses frères, Noël DESBUISSONS son cousin.

Marie Jeanne **BOURRETZ** fille non mariée de feu Luc, demeurant à PROVIN, assistée de Marie DELERUE sa mère, Cornille MAILLART son oncle allié, Jacques CHEVALLIER aussi son oncle allié, de Maître Louis CAMUZ greffier de PROVIN BAUVIN son ami.

2 E 3 / 9043 acte 103 - 08/07/1696 - Bail

Julien DESCARPENTRIE fils de feu Charles, tailleur demeurant à ATTICHES, et Anne Rose DESCARPENTRIE sa fille suffisamment âgée, baillent à Philippe THELIER fils de feu Guillaume, manouvrier demeurant audit lieu, demi bonnier de terre à labeur séant audit ATTICHES.

2 E 3 / 9043 acte 104 - 09/07/1696 - Partage

Marie MARCHAND veuve demeurée es biens et dettes avec enfants d'Antoine DELEFOSSE, labourière demeurant à GONDECOURT, pour nourrir paix et amitié entre ses enfants, fait partage, à Pierre DELEFOSSE deux cents de terre à labeur (et autres terres), à Antoine DELEFOSSE quatre cents de terre à labeur séant au marais (et autres terres), à Catherine DELEFOSSE quatre cents de terre à labeur (et autres terres), aux enfants de feu Jean DELEFOSSE icelui aussi fils de ladite comparante, par son contrat de mariage avec Jeanne MOREL.

2 E 3 / 9043 acte 105 - 14/07/1696 - Renonciation

André THERY fils de feu Pierre, lieutenant de CARNIN, Ignace DEDOURGE fils de feu Jean, bail et mari de Jeanne THERY, laboureur demeurant en la principauté d'EPINOY, et Claire Pérosne THERY fille dudit feu Pierre, non mariée demeurant audit CARNIN d'une part, Hubert THERY aussi fils dudit feu Pierre non marié suffisamment âgé demeurant audit CARNIN d'autre part, passent un accord par lequel les premiers renoncent à tous les biens meubles bestiaux ustensiles de labeur étant érigés sur quatre cents séant audit CARNIN.

2 E 3 / 9043 acte 106 - 20/07/1696 - Cession

Paul THOBOIS fils de feu Jean, censier demeurant présentement à PROVIN, et Marie Marthe CAYE sa femme, cèdent à Otte LESCUTIER fils de feu Jacques, et Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, laboureurs demeurant audit lieu, les bestiaux, meubles et grains tant étant présentement croissant que le soucrion renclos en la grange des dits THOBOIS et sa femme ci après déclarés.

2 E 3 / 9043 acte 107 - 21/07/1696 - Vente

François, Thomas et Anne Françoise DENNETIER, frères et sœur suffisamment âgés, enfants de Thomas aussi présent, ses dits enfants qu'il a retenus de Michelle LEGROULX leur mère, lesquels se faisant et portant fort de Pierre Martin, Marie Marguerite et Marie Rose DENNETIER leur frère et sœurs en bas âge, vendent à Jacques LEGROULX fils de feu Maximilien, manouvrier demeurant à THUMERIES, et Marie DUGARDIN sa femme, trois cents de terre à labeur séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9043 acte 108 - 21/07/1696 - Partage

Philippe DUPRET fils de feu Amand, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, tuteur apparent du côté maternel de Marie Jeanne DUFOUR fille de feu Marie Jeanne DUPRET et d'encore vivant Jean DUFOUR, en bas âge d'une part, ledit Jean DUFOUR père de ladite Marie Jeanne et tuteur légitime d'icelle d'autre part, paravant convoler en secondes noces, pour satisfaire à la coutume générale de la salle baillage et châtellenie de LILLE portée au chapitre des successions, fait le partage mobilière à sa dite fille.

2 E 3 / 9043 acte 109 - 21/07/1696 - Contrat de mariage

Jean **DUFOUR** fils de feu Hubert, relict de Marie Jeanne DUPRETZ, laboureur demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Philippe DUFOUR son frère et Philippe DUPRETZ son beau frère.

Marie Jeanne **BUISSETTE** fille de Jean, non mariée demeurant à l'enclavement d'ANNOEULLIN, assistée dudit Jean BUISSETTE son père, d'Antoine CAMBIER son oncle du côté maternel.

2 E 3 / 9043 acte 110 - 28/07/1696 - Vente

Anne DURETESTE veuve demeurée es biens et dettes de Piat DUQUESNE, demeurant à WAHAGNIES, vend à Piat GRAUWIN fils de feu Claude, laboureur demeurant à CAMPHIN, les parties suivantes (divers objets).

2 E 3 / 9043 acte 111 - 29/07/1696 - Bail

Nicolas LEQUIND fils de feu Nicolas, olieur et laboureur demeurant à GONDECOURT, baille à Jacques DUMET fils de feu André, manouvrier demeurant audit lieu, deux cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 112 - 05/08/1696 - Bail

Marie Françoise GUILBERT veuve de François MARCHAND, labourière demeurant à CAMPHIN, baille à André et Joseph DEBEAUPRET frères fils de feu Ignace, manouvriers demeurant à ALLENNES les Marais, six cents moins seize verges et les deux tiers d'une de terre à labeur séant audit ALLENNES.

2 E 3 / 9043 acte 113 - 06/08/1696 - Bail

Claude DESION fils de feu Allexandre, laboureur demeurant à MEURCHIN, baille à Louis Mathieu MORTELECQUE fils de feu Mathieu, et Martin CRAMETTE fils de feu Jacques, aussi laboureurs demeurant à PROVIN, tout un moulin à tordre huile avec la motte seulement séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 114 - 07/08/1696 - Vente

Nicolas DUROT fils de feu Jean, laboureur demeurant à ANNOEULLIN, et Barbe BOURBOTTE sa femme, vendent à Anselme WINGLET fils de feu Thomas, lieutenant dudit lieu, un cent et demi quartron de terre à labour séant au terroir de PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 115 - 10/08/1696 - Bail

Sieur Jean Baptiste TESTOR licencié en médecine et lieutenant de la principauté d'EPINOY demeurant à CARVIN, baille à Philippe COURCELLES fils de feu Antoine, laboureur demeurant à FROMELLES, six cents de terre à labour séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 116 - 14/08/1696 - Vente

Charles DERACHE fils de feu Jean, manouvrier demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, lequel se trouve actuellement incapable de travailler pour gagner sa vie et entretien corporel à raison de son infirmité, vend à André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant audit Ennecourt, un cent de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 117 - 17/08/1696 - Bail

Jean Baptiste POUCHIN fils de feu Antoine, relict de Barbe DORCHIES, gorlier demeurant à LENS, baille à Bartholomé BOTTIN fils de Denis, laboureur demeurant à GONDECOURT, huit cents et demi de terre à labour séant au terroir de CHEMAY et GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 118 - 17/08/1696 - Bail

Lambert BERNARD fils de feu Allexandre, laboureur et tavernier demeurant à GONDECOURT, et Antoinette LEQUIND sa femme, baillent à Maître Jacques LOHER fils de feu Allexandre, chirurgien de chevaux demeurant audit lieu, et Marie Jeanne MARCHAND sa femme, tout un lieu manoir amassé contenant demi cent séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 119 - 18/08/1696 - Bail

Marquette DESPRET veuve de Thomas BRASME, demeurant à ALLENES les Marais, baille à Maximilien HERREN fils de feu Pierre, et Nicolas BRASSART fils de Nicolas, laboureurs demeurant audit lieu, et Ambroise BERNARD fils de feu Ambroise, manouvrier audit lieu, ledit HERREN quatre cents, audit BRASSART un cent de terre à labour, audit Ambroise BERNARD aussi un cent.

2 E 3 / 9043 acte 120 - 25/08/1696 - Bail

Maximilien HEREN fils de feu Pierre, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, et Antoine CAMBIER fils de feu Bernard, manouvrier demeurant à CARNIN, baillent à Jacques DUMET fils d'André, aussi manouvrier demeurant à GONDECOURT, six cents de terre à labour séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 121 - 29/08/1696 - Contrat de mariage

Hubert **THERY** fils de feu Pierre, jeune homme non marié demeurant à CARNIN, assisté d'André son frère, d'Ignace DEDOURGE son beau frère, et Claire THERY sa sœur.

Marie Angélique **DESTIEUX** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée de Marie Madeleine DELEVALLEE sa mère, d'Adrien DESTIEUX son frère, d'Albert RAMON son beau frère, d'Antoine HOCEDEZ son oncle par alliance du côté paternel.

2 E 3 / 9043 acte 122 - 29/08/1696 - Vente

Mathieu PLANCQUES fils de feu Jean, cordonnier demeurant à HAUBOURDIN, vend à Adrien Louis BRASME fils de feu Thomas, laboureur demeurant à ALLENES les Marais, une lettre et rente héritière en laquelle appert être obligés Pierre MOREL fils de feu Maître Jean, et Jeanne MARCHAND sa femme, demeurant à GONDECOURT, par devant auditeurs du souverain baillage de LILLE en date du vingt huit juillet seize cent vingt deux en la somme de six florins cinq patars par an au rachat de cent florins au profit de Jean WILLEMET

brasseur demeurant à HAUBOURDIN et du depuis reconnue par Jean MOREL fils et héritier dudit feu Pierre, tant en non nom que se faisant et portant fort de Marie MOREL sa sœur en date du onze avril seize cent quatre vingt onze au profit dudit Mathieu PLANQUES comme ayant acquis le droit de ladite lettre et rente par transport de Josse WILLEMET fils de feu Jean et héritier d'icelui par contrat passé par devant Jean COURTECUISSÉ notaire en date du quatre décembre seize cent quatre vingt dix.

2 E 3 / 9043 acte 123 - 08/09/1696 - Renonciation

Martin BRIDELANCE fils de feu Martin, non marié, couvreur de paille demeurant à GONDECOURT d'une part, Antoine BRIDELANCE frère dudit Martin, aussi couvreur demeurant audit lieu d'autre part, pour renonciation du second envers le premier de tout tel part droit raison et action qu'il a en un lieu manoir situé audit GONDECOURT échu par le trépas de leurs dits feus père et mère.

2 E 3 / 9043 acte 124 - 09/09/1696 - Vente

Ambroise LEMAHIEU fils de feu André, manouvrier demeurant à PROVIN, et Marie Jeanne GRARD sa femme, vendent à Jean Philippe HOCHIN fils de feu Philippe, un quartron de terre à usage de pré.

2 E 3 / 9043 acte 125 - 15/09/1696 - Vente

François GUILBERT fils de feu Antoine, laboureur demeurant au hamel d'Ennecourt paroisse de CAMPHIN, vend à André LHOSTE fils de feu François, laboureur demeurant audit lieu, un cent de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 126 - 18/09/1696 - Bail

Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur de GONDECOURT procureur spécial de Marguerite Pacifique DELEMER sa sœur, baille à François DELENEUVILLE fils de Pierre, et Monique BACQUEVILLE sa femme, tout un lieu manoir contenant sept quartrons séant audit GONDECOURT.

2 E 3 / 9043 acte 127 - 18/09/1696 - Vente

Josse ROZE fils de feu Nicolas, Nicolas ROZE fils dudit Josse, suffisamment âgé de libre condition, Marguerite BACQUEVILLE veuve demeurée es biens et dettes avec enfants de Jean ROZE, mère et tutrice légitime d'iceux et Jacques BACQUEVILLE tuteur de Marie Joseph, Véronique et Marie Marguerite ROZE enfants en bas âge dudit feu Jean, avec ledit Nicolas ROZE, tous demeurant à GONDECOURT, ledit Josse pour subvenir à ses urgentes nécessités et ladite veuve pour nourrir et entretenir ses enfants aussi en grande nécessité et ledit Nicolas pour son plus grand profit, vendent à Monsieur Maître Jean DELEMER prêtre pasteur dudit GONDECOURT, trois cents et dix sept verges et demi.

2 E 3 / 9043 acte 128 - 20/09/1696 - Bail

Liévin CHESTIEN fils d'Estienne, manouvrier demeurant à PHALEMPIN, baille à Louis VALLET fils de feu Louis, aussi manouvrier demeurant à PHALEMPIN, quatre cents de terre à labour séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9043 acte 129 - 24/09/1696 - Vente

Jean BACHELET fils de feu Philippe, relict avec enfants de Marie Jeanne PETIT, Catherine, Marie Madeleine et Anne Marie BACHELET ses filles demeurant au PONT A VENDIN, vendent à Pierre PETIT fils de feu Pierre, jeune homme non marié aussi de libre condition demeurant audit lieu, demi cent de terre à labour provenant une partie du patrimoine de leur dite mère et l'autre partie par achat qu'en a fait ledit Jean BACHELET pendant sa seconde conjonction avec Jeanne MORTREUX aussi comparante, séant audit PONT A VENDIN.

2 E 3 / 9043 acte 130 - 29/09/1696 - Contrat de mariage

Hilarion **BERNARD** relict de Marguerite BELLEZ, manouvrier demeurant à ALLENES les Marais. Chrestienne **SION** veuve d'Olivier LECUPPRE, demeurant à ANNOEULLIN.

2 E 3 / 9043 acte 131 - 29/09/1696 - Déclaration

Vincent DUBOIS fils de feu François, tuteur judiciairement commis avec Jean LEBORGNE des enfants mineurs délaissés par Nicolas MANNIER ses neveux et nièces à GONDECOURT, lequel déclara en sa qualité avoir vendu six cents de terre à labour en deux pièces par acte passé par devant Philippe Adrien DURIEZ notaire royal héréditaire à SECLIN, et comme les déshérences ne sont encore faites et que le comparant ne s'y peut trouver pour quelque empêchement, il nomme constitue établi son procureur spécial d'André DELEFOSSÉ.

2 E 3 / 9043 acte 132 - 08/10/1696 - Vente  
Pour la raspe et coupe en la tailledite Pallette située à MONCHEAUX.

2 E 3 / 9043 acte 133 - 08/10/1696 - Vente  
Pour la raspe et coupe en la tailledite Blanchart située à MONCHEAUX.

2 E 3 / 9043 acte 134 - 08/10/1696 - Vente  
Pour la raspe et coupe en la taille Grande Frette située à MONCHEAUX.

2 E 3 / 9043 acte 135 - 09/10/1696 - Contrat de mariage  
Pierre **LAURENT** fils de feu Henri, jeune homme non marié demeurant à ALLENNES les Marais, assisté de Joseph DEBEAUPRET son beau frère.  
Catherine **CRIELLE** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Emerentienne LEFEBVRE sa mère et Pierre WATTRELOT son beau frère.

2 E 3 / 9043 acte 136 - 15/10/1696 - Vente  
Jean François VERDIERE fils de François, non marié de libre condition demeurant à TOURMIGNIES, vend à Jean JACQUART fils de feu Antoine, laboureur demeurant audit lieu, tout un lieu manoir amassé contenant six cents et demi séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 137 - 21/10/1696 - Contrat de mariage  
Arthus **DUSART** fils de feu François, relict de feu Catherine MEURILLON, demeurant à LINERCOURT, assisté de François DUSART son frère.  
Elisabeth **FAVAZ** jeune fille à marier de feu Jacques, demeurant à THUMERIES, assistée de Vaast LAURENT son compère.

2 E 3 / 9043 acte 138 - 21/10/1696 - Contrat de mariage  
Alexis **WARTEL** jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Nicolas WARTEL et Vincinette OUDART ses père et mère.  
Jeanne Marguerite **CLOCHER** aussi jeune fille à marier, demeurant à EPINOY, assistée de Marie Anne CARLIER sa mère.

2 E 3 / 9043 acte 139 - 27/10/1696 - Contrat de mariage  
Toussain **DOUCHE** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à CAMPHIN, assisté de Simon GOUBE son ami et Antoine TESTELIN son cousin.  
Catherine **DERETZ** aussi jeune fille à marier demeurant audit lieu, assistée d'Antoine DERETZ son père et Marie BAILLET sa mère, Antoine DERETZ son frère et Marie Jeanne BOULENGER sa marraine.

2 E 3 / 9043 acte 140 - 07/11/1696 - Accord  
Sieur Jacques DE BEAUVOIS échevin et brasseur héréditaire de la principauté de CAMPHIN d'une part, Jean POLLET fils de feu Nicolas, tavernier demeurant audit lieu d'autre part, passent un accord par lequel ledit premier permet audit POLLET de pouvoir brasser huit fois par an en sa brasserie quand bon et quel temps il trouvera à propos.

2 E 3 / 9043 acte 141 - 15/11/1696 - Bail  
Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à Anne MALLET veuve de Toussain DECARNIN, demeurant à PHALEMPIN, neuf cents de terre à labour.

2 E 3 / 9043 acte 142 - 15/11/1696 - Bail  
Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à Albert COLLETTE fils de feu François, manouvrier demeurant audit CAMPHIN, trois cents de terre à labour.

2 E 3 / 9043 acte 143 - 15/11/1696 - Bail  
Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de la principauté de CAMPHIN, baille à Adrien CAUDRELIER fils de feu François, mosnier et laboureur demeurant à PHALEMPIN, un bonnier de terre à labour séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 144 - 15/11/1696 - Vente

Denis François DECARNIN écuyer seigneur de Lassus demeurant à BLANDAIN, et Nicolas Philippe DECARNIN écuyer son frère demeurant audit lieu, vendent à Louis DECARNIN fils de feu Mathieu, laboureur demeurant à BAUVIN, tant en son nom que pour Vaast son frère, deux cents et demi de terre à labeur séant au terroir de PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 145 - 17/11/1696 - Permutation et échange

Antoine MALLET fils de feu Michel, laboureur demeurant à PROVIN, et Gabrielle FACOMPRET sa femme d'une part, Antoine BONTE fils de feu Pierre, laboureur demeurant à WAVRIN, et Marguerite FACOMPRET sa femme d'autre part, échangent des héritages.

2 E 3 / 9043 acte 146 - 18/11/1696 - Bail

François FLINOIS fils de feu Allexandre, non marié mais de libre condition demeurant à ATTICHES, baille à Louis VALLEZ fils de feu Louis, laboureur demeurant à PHALEMPIN, quatre cents de terre à labeur séant audit PHALEMPIN.

2 E 3 / 9043 acte 147 - 19/11/1696 - Contrat de mariage

Ignace **DOUTRELONG** fils de feu Antoine, jeune homme non marié demeurant à HERRIN.

Marie Françoise **FACOMPRETZ** fille de feu Bartholomé, non mariée demeurant à ALLENNES les Marais, assistée d'Antoine LECLERCQ son maître.

2 E 3 / 9043 acte 148 - 20/11/1696 - Bail

Simon BOUTTRY fils de Nicolas, échevin de la principauté de CAMPHIN, baille à Allexandre BONNIER fils de feu Jean, tailleur d'habits demeurant à PHALEMPIN, cinq cents et demi de terre à labeur séant audit CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 149 - 20/11/1696 - Bail

Jeanne DURETESTE veuve de Nicolas IZAMBART, censière en la cense de WAHAGNIES, baille à Bernard BIGOTTE fils de Gille, laboureur demeurant à THUMERIES, et Anne Barbe LEMESRE sa femme, huit cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 150 - 20/11/1696 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de CAMPHIN, baille à Allexandre BONNIER fils de feu Jean, couturier demeurant à PHALEMPIN, quatre cents de terre à labeur séant au terroir de CAMPHIN.

2 E 3 / 9043 acte 151 - 22/11/1696 - Vente

Denis François DUBIEZ fils de François laboureur demeurant à BRILLON, Pierre François DUFLOT fils de Pierre, et Pierre MARTIN fils de Jacques, laboureurs demeurant à SAMEON, vendent à Jean DELECOURT fils de feu Allexandre, laboureur demeurant à CARNIN, quatre cents trois quarts et demi de terre à labeur audit CARNIN.

2 E 3 / 9043 acte 152 - 23/11/1696 - Bail

Sieur Jacques DE BEAUVOIS fils de feu Jacques, échevin et brasseur héréditaire de la principauté de CAMPHIN, baille à Bernard DUHAYON fils de feu Etienne, olieur demeurant audit lieu, trois cents trois quarts de terre à labeur audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 153 - 24/11/1696 - Vente

Nicolas et Gérard DEFRETIN fils de feu Jean, Antoine BARATTE fils de feu Pierre (*barré : et Anne DEFRETIN sa femme*), Robert VANHEUSE fils de feu Antoine, et Marie Madeleine MACHON veuve de Jacques DEFRETIN, icelle mère et tutrice de Marcq Antoine DEFRETIN qu'elle a retenu de son dit feu mari, tous manouvriers demeurant à THUMERIES sauf ledit BARRATTE à MONS EN PEVELE, vendent à Louis LESOILLE maréchal demeurant audit THUMERIES, cinq cents de terre à labeur séant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 154 - 26/11/1696 - Contrat de mariage

Antoine **HOCHIN** fils de feu Philippe, jeune homme non marié demeurant à PROVIN.

Marguerite **WATTIGNIES** fille de feu Ambroise, aussi jeune fille non mariée demeurant à ANNOEULLIN, assistée de Marie Madeleine MAILLE sa mère et Michel MAILLE son oncle et parrain.

2 E 3 / 9043 acte 155 - 16/07/1696 - Reconnaissance de dette

Joannes DUSAR fils de feu Joannes, laboureur et marchand de bois demeurant à WAHAGNIES, doit à Monseigneur le Prince DE BORNONVILLE, la somme de cent seize florins à cause de vente de trois monstres de chênes, et avec lui Marie POLLET sa mère demeurant audit lieu.

2 E 3 / 9043 acte 156 - 06/12/1696 - Accord

Joseph LEGRAIN fils de feu Antoine, non marié demeurant présentement en la ville de LILLE d'une part, Louis Charles LEGRAIN son frère demeurant à ATTICHES d'autre part, passent un accord concernant la succession de leurs dits feu père et mère.

2 E 3 / 9043 acte 157 - 06/12/1696 - Partage

Joseph et Louis Charles LEGRAIN frères enfants de feu Antoine, suffisamment âgés, Jean LEGRAIN fils de feu Jean, père grand et tuteur apparent de Jacques LEGRAIN frère des dits susnommés tous héritiers dudit feu Antoine et de Marie Madeleine DEFRETIN en leurs vivants demeurant à ATTICHES, pour nourrir paix et amitié à raison des biens échus par le trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

2 E 3 / 9043 acte 158 - 12/12/1696 - Bail

André CORDONNIER fils de feu Pierre, maître maréchal demeurant à CAMPHIN, baille à Monsieur Maître Robert DESNISART prêtre chapelain de l'église collégiale de SECLIN, tout un lieu manoir amassé.

2 E 3 / 9043 acte 159 - 23/12/1696 - Bail

Anne DURETESTE veuve du sieur Antoine DUQUESNE vivant grand censier et lieutenant de CAMPHIN, baille à Cécille LESOILLE veuve d'Arnould DUBOIS, demeurant à THUMERIES, neuf cents de terre à labour séant audit THUMERIES.

2 E 3 / 9043 acte 160 - 03/12/1696 - Reconnaissance de dette

Jean HERBAULT fils de feu Charles, laboureur demeurant à WAHAGNIES, doit à Antoine DUROT fils d'Antoine, marchand de chevaux demeurant à Wachemy paroisse de CHEMY, le nombre de treize patagons à cause de vente d'une cavaille de poil brun de la hauteur de quinze paumes.

2 E 3 / 9043 acte 161 - 27/10/1696 - Renonciation

Marie Jenne BRUHIER fille de feu François, non mariée de libre condition demeurant à Estevelles paroisse du PONT A VENDIN, renonce au profit de Pierre BRUHIER son frère, à tout un manoir amassé contenant quatre cents séant audit Estevelles.

2 E 3 / 9043 acte 162 - 29/11/1696 - Vente

André DUBRON fils de feu André, laboureur et échevin d'ANNOEULLIN, et Anne Marguerite PARSY sa femme, vendent à Louis Mathieu MORTELECQUE fils de feu Mathieu, aussi laboureur demeurant à PROVIN, deux cents et demi de terre à labour séant audit PROVIN.

2 E 3 / 9043 acte 163 - 28/11/1696 - Vente

Jean François DELEFOSSE fils de feu Ambroise, laboureur demeurant à HERRIN, vend à Jean DELEFOSSE fils de feu Noël, aussi laboureur demeurant à ALLENES les Marais, deux cents de terre à labour séant audit ALLENES.

2 E 3 / 9043 acte 164 - 20/12/1696 - Partage

André, Hubert et Claire THERY, Ignace DEDOURGE fils de feu Jean, et Jenne THERY sa femme, lesdits du surnom THERY frères et sœurs enfants et héritiers de feus Pierre et d'Hélène DUPUIT, demeurant savoir lesdits André, Hubert et Claire à CARNIN et lesdits DEDOURGE et sa femme à EPINOY, pour éviter tout procès à raison des biens à eux échus par le trépas de leurs dits feus père et mère, en font le partage.

## INDEX

ABLAIN SAINT NAZAIRE, 9038/132  
ACOU, 9038/177  
ALEXANDRE, 9034/3  
ALLARD, 9034/53/110/136, 9036/118, 9037/73, 9041/227/228,  
9041/229/230  
ALLENES, 9034/42/53/62/85/86/125, 9035/03/04/13/22/30/46/47,  
9035/54/58/60/72/76/81/88/101/110/111/123/124,  
9035/133/134/138/140, 9036/01/07/09/10/11/12/41/44,  
9036/45/50/52/53/56/57/60/71/74/75/85/86/87/116, 9037/7,  
9037/13/14/34/35/49/77/97/98/99/100/101,  
9037/115/116/117/119/121/129/130/132/134/135/137,  
9037/173/200/201, 9038/01/03/06/10/18/33/36/43/54,  
9038/55/70/91/126/127/130/132/135/143/174/175, 9039/25,  
9039/40/54/66/67/102/115/117/121/155/162/163/164, 9039/186/187,  
9040/12/18/36/49/55/56/61/62/87,  
9040/111/115/116/127/145/146/168/171/182/196, 9041/1,  
9041/02/13/14/21/24/26/32/66/67/75/76/77/98/106,  
9041/107/110/114/122/126/129/130/138/140/141/159,  
9041/166/167/184/196/209/226/231/236/248/262/264, 9042/4,  
9042/05/09/26/44/45/48/53/55/59/62/67/70,  
9042/75/92/94/95/106/109/110/111/112/113/114/116,  
9042/117/128/141/159/163/187/188, 9043/06/13/14,  
9043/28/34/35/36/38/39/40/42/59/62/66/86/87/108,  
9043/109/112/119/120/122/130/135/147/163  
ALLEXANDRE, 9041/4  
ALLIAME, 9036/19  
AMIENS, 9035/135  
ANNAPPES, 9035/56  
ANNAY, 9035/29, 9043/88/100  
ANNOEULLIN, 9034/42/44/131/149/150, 9035/16/17/59/77/154, 9035/165,  
9036/07/27/71/91/98, 9037/08/80/93/103,  
9037/151/176/177/192/193/201, 9038/32/53/79/134,  
9038/141/142/176, 9039/02/34/53/82/87/89/114, 9040/33,  
9040/48/71/114/129/184, 9041/02/24/36/77/87/95,  
9041/106/107/114/120/133/134/138/140/151/201/246, 9041/248/268,  
9042/28/39/62/64/122/161, 9043/6,  
9043/12/34/62/109/114/130/154/162  
ANSTAING, 9040/200  
ARMENTIERES, 9041/180, 9043/90  
ARRAS, 9034/73/95/158, 9035/19/85/157, 9038/88/155, 9041/171, 9042/14,  
9042/15/17/101/142  
ATTICHES, 9034/27/115/116, 9035/44/49/123/129/132/142/156, 9035/164,  
9036/43/47/62/63/108/109, 9037/01/11/53,  
9037/54/128/139/140/172/197/198/199, 9038/67/103,  
9038/104/112/117/118/120/121/124/144/145/163/164,  
9038/174/177/178, 9039/11/17/18/19/20/32/33/69,  
9039/86/97/100/101/104/106/107/118/133/156/157,  
9039/158/159/188, 9040/25/39/40/94/104/112 bis,  
9040/113/119/139/140/141/142/191, 9041/18/19/29, 9041/83/88/89,  
4269/177, 9041/198/200/219/233, 9042/3,  
9042/06/08/81/126/140/145/147/192, 9043/53/103/146, 9043/156/157  
AUBERCHICOURT, 9039/76/77  
AUBY, 9037/20, 9041/273  
AUCHY, 9041/255  
AUCHY LEZ LA BASSEE, 9038/99  
AUSTRICOURT, 9040/194  
AVELIN, 9034/147/157, 9035/23, 9037/27/56/77, 9039/18/19,  
9039/108/109/133, 9040/25/104/117, 9041/88/91, 9041/198, 9042/74,  
9043/54/55/70/71/96/97  
AVION, 9034/48/49  
BACHELET, 9043/129  
BACLAN, 9040/216  
BACQUEVILLE, 9034/53, 9035/55/89/114, 9036/46/80, 9038/59, 9038/62,  
9039/152, 9040/70/79/223, 9041/153/178, 9041/258/259,  
9042/50/83/136/186, 9043/126/127  
BAILLET, 9034/59, 9035/87, 9043/83/84/139  
BAILLEZ, 9035/29  
BAILLIET, 9041/179  
BALLETZ, 9042/23/195  
BARATTE, 9034/34/82, 9037/163, 9038/22, 9039/32/33/153/167, 9040/112,  
9040/194, 9042/120, 9043/76/153  
BARBIEUX, 9034/110, 9038/76/130, 9039/79  
BARDAILLE, 9036/7  
BARIN, 9042/180  
BARINE, 4269/177  
BARINNE, 9038/108  
BARON, 9036/77  
BARRASTE, 9035/57, 9039/142  
BARRATTE, 9037/77, 9039/168, 9040/40/112/113/158/159/160, 9041/200,  
9041/227/228/229/230/255, 9042/178, 9043/153  
BARRE, 9038/42  
BARREST, 9041/97  
BARRET, 9037/20, 9041/46/185/270  
BARRETZ, 9036/73, 9038/19/138/139, 9040/176/177, 9041/90  
BARREZ, 9038/80  
BARTIER, 9040/166  
BASIN, 9040/30  
BASSECOURT, 9043/96  
BATAILLE, 9035/54, 9042/177  
BATTELET, 9034/44  
BATTEUR, 9035/14  
BAUDELET, 9042/101  
BAUDOU, 9035/48/113, 9038/23, 9039/111, 9040/135, 9041/195  
BAUDUIN, 9035/61, 9036/107, 9037/11, 9039/145, 9040/211,  
9040/214/215, 9041/190/260/266  
BAUVIN, 9034/37/149/150, 9035/25/37/40/90, 9037/62/63/104, 9038/79,  
9038/131/174, 9039/80/96/163/183/185, 9039/191,  
9040/06/34/88/108/109/110/129/149/164, 9040/172/186/202/203/204,  
9041/04/50/53/66/74/87,  
9041/120/135/140/155/156/183/205/213/247/253/265, 9042/2,  
9042/21/40/89, 9043/08/43/44/58/69/77/144  
BAUVIN PROVIN, 9041/265  
BEAUCAMPS, 9040/170  
BEAUREPAIRE, 9037/129, 9042/78  
BEAUVENTRE, 9039/2, 9042/113  
BEAUVOIS, 9042/135  
BECCOURT, 9036/42  
BECQUET, 9034/10, 9037/21  
BEGARD, 9035/38  
BEGHIN, 9039/153, 9042/37, 9043/92  
BEGHUIN, 9038/17/176, 9040/34/185, 9041/1  
BELLET, 9034/62  
BELLEZ, 9043/130  
BELVAL, 9037/94, 9038/110, 9039/43/44/120, 9040/8, 9041/9,  
9041/42/58/80/104/105, 9042/10/11/185, 9043/07/65  
BENIFONTAINE, 9034/77, 9039/113  
BERCLAU, 9034/81, 9035/85, 9039/36, 9040/164, 9041/161  
BERNARD, 9034/11/19/36/62/86/90/134/136, 9035/06/07/44/70/72,  
9035/110/123/142/158/164, 9036/12/29/37/44/45/46,  
9036/50/52/56/60/75/116, 9037/07/12/13/25/51/52,  
9037/77/89/98/99/100/121/160/168/169, 9038/33/36,  
9038/65/67/99/132, 9039/35/66/67/99/146/155, 9040/5,  
9040/14/44/47/48/56/62/77/127/138/141/145/146, 9041/1,  
9041/02/62/70/71/94/122/147/166/212/256/264, 9042/29,  
9042/30/31/51/52/83/188/191/192, 9043/06/21/34/35,  
9043/36/52/59/62/76/118/119/130  
BERSEE, 9034/118/119/120, 9041/99, 9042/129/159  
BERTHE, 9041/191, 9042/152  
BERTOUL, 9034/104/105, 9035/111, 9036/16/20, 9037/78/79/80, 9040/92,  
9041/13/242, 9042/187, 9043/5  
BERTOULD, 9037/97/98, 9040/53, 9043/42  
BEUGIN LEZ HOUDAIN, 9039/76/77  
BEUVETTE, 9035/73  
BIGOT, 9036/103, 9038/140  
BIGOTTE, 9036/2, 9039/98/127, 9041/07/220/221, 9043/19/149  
BILLAU, 9043/33  
BILLY BERCLAU, 9037/75  
BIRLOUET, 9037/26, 9038/133, 9040/91  
BLAIN, 9035/22  
BLANCQUART, 9040/184, 9041/50/53/120/247/253  
BLANDAIN, 9043/144  
BLARY, 9039/76/77, 9041/39  
BLAUART, 9040/210/211, 9042/174  
BLEQUIN, 9035/19/121, 9037/11/128, 9038/163/164, 9039/75, 9039/103,  
9041/08/158/199  
BLOMME, 9040/49  
BLONDEL, 9036/43/47, 9037/56, 9039/1, 9040/25/104/117  
BLONDELLE, 9040/104  
BOCHU, 9034/137/138, 9038/21



BOCQUET, 9036/17, 9037/40/76, 9040/100/146/214, 9041/137,  
 9041/225/244  
 BOCQUETZ, 9040/145  
 BOCQUILLON, 9041/242, 9043/5  
 BOISTEL, 9034/45/46/48/85/102, 9035/157, 9038/100, 9039/15, 9039/53,  
 9040/26/123, 9041/27/40/181/211/225, 9042/102, 9042/116/117,  
 9043/17/89/91  
 BOIVIN, 9037/15  
 BOMY, 9038/167  
 BONNET, 9034/79, 9041/99  
 BONNIER, 9034/90, 9035/15/39/125, 9036/06/82, 9037/145/155, 9038/158,  
 9039/29, 9040/30/41/169, 9042/81, 9043/148, 9043/150  
 BONTE, 9038/54/55/174, 9040/30, 9041/215, 9043/145  
 BONVIN, 9036/85/86/87, 9040/49, 9042/62  
 BONVOISIN, 9034/95, 9041/183  
 BORGNE, 9039/59, 9041/73  
 BOSCHU, 9040/189  
 BOTTIN, 9036/13/17, 9037/10/189, 9038/79/99/169, 9039/171, 9040/110,  
 9041/72/119/121/122/213/276, 9042/104, 9042/105, 9043/41/117  
 BOUCHAIN, 9035/8  
 BOUCQUENOIS, 9043/28  
 BOUDART, 9042/124  
 BOULENGER, 9043/139  
 BOULENGHUIER, 9039/36  
 BOULINGER, 9034/101, 9035/122/123, 9036/25/26, 9037/75, 9038/29,  
 9038/158, 9040/14/53/89/92, 9041/33/34/35/86, 9042/60, 9043/92  
 BOULINGUER, 9040/164  
 BOULOIGNE, 9039/88  
 BOURBOTTE, 9037/50, 9040/88/110, 9042/61, 9043/114  
 BOURDIN, 9040/87  
 BOURE, 9035/25  
 BOURETZ, 9038/131  
 BOURNONVILLE, 9034/154  
 BOURRET, 9034/44/50, 9038/55, 9042/103  
 BOURRETZ, 9034/145, 9035/25, 9038/131, 9040/04/96/164, 9043/102  
 BOURREZ, 9037/50  
 BOURSE, 9034/145, 9042/22  
 BOUTILLIER, 9034/41, 9035/8, 9036/70, 9038/58, 9039/143, 9042/112  
 BOUTTEMY, 9035/29, 9037/105, 9038/138, 9040/57/58/144  
 BOUTTRY, 9034/20/43, 9035/150, 9036/54, 9037/24/118/120, 9038/19,  
 9039/168, 9040/03/38/92/102/120, 9041/17/114/131, 9041/245,  
 9042/68/152/185, 9043/04/26/57/148  
 BOUVINNIÉS, 9035/166  
 BOVIN, 9034/95, 9037/101  
 BOZ, 9041/157, 9042/196  
 BRACHE, 9035/33/34  
 BRAME, 9034/58, 9035/46/47/54/133/134/144, 9036/83/84, 9039/162,  
 9039/163/164, 9040/36, 9041/126, 9042/110/111, 9042/112  
 BRANCQ, 9038/79  
 BRASME, 9036/11/12, 9037/118, 9038/1, 9041/01/66/67/140/203, 9042/9,  
 9042/26/44/107/108/109/113/114, 9043/46, 9043/48/66/119/122  
 BRASSART, 9034/112, 9035/03/04/76/88/111, 9036/01/12/85, 9037/34,  
 9037/129, 9039/12, 9041/184/217/226/262, 9042/1, 9043/86,  
 9043/87/119  
 BRIDELANCE, 9038/68/73/101/134, 9039/04/5, 9040/47/220, 9041/165,  
 9042/54, 9042/125/136/148, 9043/23/51/52/123  
 BRILLON, 9043/151  
 BRISELANCE, 9034/84, 9035/20/21/114/123, 9036/27/28/94/95,  
 9036/96/97/98, 9038/125, 9041/167  
 BRISSE, 9034/12/15/108/109/154, 9038/96/117/124/174, 9039/17,  
 9039/182, 9040/19/29/112 bis/179/212, 9041/111, 9041/112/113/187,  
 9042/06/90  
 BROUSSART, 9035/83  
 BROYE, 9041/270/279, 9042/152  
 BRUHIER, 9038/111, 9040/82, 9041/108/250, 9042/123, 9043/161  
 BRUILLES, 9041/227/228/229/230  
 BRUNEL, 9035/74, 9036/15, 9038/79/139, 9039/13/166, 9040/4,  
 9040/46/204, 9041/119, 9043/78  
 BRUNELLE, 9041/270  
 BRUNET, 9040/30  
 BRUNETZ, 9036/30, 9040/30  
 BUIGNET, 9040/201, 9042/167  
 BUISINE, 9034/48/49, 9035/07/26/123, 9036/42/46, 9037/88, 9038/53,  
 9039/114, 9041/96, 9042/146, 9043/26  
 BUISSET, 9034/42  
 BUISSETTE, 9035/58, 9036/76, 9037/93, 9043/109  
 BULTEAU, 9039/87  
 BURBURE, 9034/07/08/09/12/45/95, 9035/18, 9040/211  
 BURETTE, 9038/48  
 BUTRUILLE, 9035/118/131  
 BUTTIN, 9034/11/66, 9035/123, 9037/49, 9040/105, 9042/106  
 CABBES, 9035/157  
 CABY, 9034/22/23  
 CAIGNY, 9040/144, 9041/254  
 CALCAN, 9036/33  
 CALLAU, 9036/55, 9042/12/13/16/17/149  
 CALLIN, 9039/80, 9040/109, 9042/105  
 CALONNE, 9035/2  
 CALONNE SUR L'ESCAUT, 9037/1  
 CAMBIER, 9034/42/50/122, 9036/58, 9037/104/166/201, 9038/4,  
 9038/72/90/176, 9039/65/130/131/132/133/134/135,  
 9039/136/137/138/139, 9040/48/118/172/199, 9041/50,  
 9041/54/77/120/186/247, 9042/184, 9043/08/81/109, 9043/120  
 CAMBRAI, 9034/158, 9038/42  
 CAMBRAY, 9034/133  
 CAMBRON, 9034/124  
 CAMETTE, 9040/20  
 CAMPAIN, 9034/06/20/24/31/32/39/43/45/46/47/48/49/51/52/54,  
 9034/58/60/63/74/75/80/81/92/95/96/97/99/100/101,  
 9034/102/108/110/113/118/119/120/126/133/139/140,  
 9034/141/143/144/146/158, 9035/01/05/08/09/10/12/18,  
 9035/19/22/24/30/33/38/42/43/45/48/64/67/68/69,  
 9035/71/79/80/99/100/105/107/109/112/113/114/115,  
 9035/119/121/125/135/141/144/148/149/150/151/152,  
 9035/155/157/160/161/162/163/167, 9036/02/06/08/14,  
 9036/18/21/23/24/25/28/32/45/52/53/58/59/73/83,  
 9036/84/90/112/117/120, 9037/08/09/12/15/16/17/20,  
 9037/21/24/25/43/68/76/93/94/95/96/106/118/120,  
 9037/125/126/131/133/144/157/161/170/175, 9038/8,  
 9038/09/11/12/13/15/19/27/28/31/35/37/38/42/49/57,  
 9038/72/74/75/76/84/86/88/92/94/100/109/110/115,  
 9038/119/125/128/137/143/144/152/154/157/161/166,  
 9038/170/171/172, 9039/12/14/15/24/26/43/44/45,  
 9039/50/51/52/55/75/78/79/81/83/84/87/98/105/114,  
 9039/120/141/143/145/150/159/160/168/171/190, 9040/1,  
 9040/08/09/15/19/20/21/24/26/27/29/38/45/47/59/65,  
 9040/71/80/96/102/106/114/115/116/118/122/123,  
 9040/124/149/150/155/166/174/180/181/190/205/211, 9040/223,  
 9041/01/08/09/11/12/15/16/17/27/28/34/35,  
 9041/40/42/58/61/65/80/81/86/89/104/105/115/117,  
 9041/125/126/131/137/181/182/183/194/195/199/202,  
 9041/203/211/224/225/226/234/237/240/241/243/244,  
 9041/245/251/252/257/260/267, 9042/10/11/19/24,  
 9042/26/32/33/39/41/42/43/44/60/65/74/86/88/91,  
 9042/99/102/126/129/130/131/132/139/141/150/152,  
 9042/159/163/164/166/175/178/179/185, 9043/01/04/7,  
 9043/09/11/15/16/17/21/22/28/33/39/49/57/62/65/67,  
 9043/68/72/89/90/91/98/101/110/112/116/125/138,  
 9043/139/140/141/142/143/148/150/152/158/159  
 CAMPAIN EN CAREMBAULT, 9035/147  
 CAMPAIN EN CAREMBAUT, 9034/45/46, 9035/167  
 CAMPAIN LEZ SECLIN, 9042/135  
 CAMU, 9035/123, 9037/128, 9040/104  
 CAMUZ, 9036/62, 9038/79/163, 9039/18/19/29/107/144, 9043/102  
 CAMY, 9037/127  
 CAMYE, 9043/74  
 CANDILLIER, 9034/132, 9035/53/98/112, 9036/72, 9037/37, 9038/38,  
 9039/46  
 CANETZ, 9036/78  
 CANIPEL, 9034/46/117, 9038/09/32/157, 9040/07/89, 9041/33, 9042/158  
 CAPPE, 9040/126, 9041/181, 9043/22  
 CAPPRE, 9041/40  
 CAPPRON, 9040/188  
 CAPRON, 9036/49, 9038/133  
 CARDON, 9040/159  
 CARETTE, 9038/162  
 CARION, 9035/13  
 CARLIER, 9034/114, 9037/27, 9038/108/161, 9039/71/142, 9040/128,  
 9040/135/160, 9041/154/246, 9043/138  
 CARNIN, 9034/07/24/31/48/49/95/104/131/149/150, 9035/12/17,  
 9035/34/36/58/63/71/77/108/157/165, 9036/27/28,  
 9036/38/39/40/42/90/91/92/93/94/95/96/97/98, 9037/79,  
 9037/80/90/93/117/158/201, 9038/01/07/08/32/34/41,  
 9038/43/53/56/125/127/134/166, 9039/34/53/63/82, 9039/102/114,  
 9040/07/24/26/33/48/70/71/84/111, 9040/157/165/171/184,  
 9041/11/31/36/37/81/84/91, 9041/92/95/96/102/201/246,  
 9042/07/25/47/59/63/64, 9042/109/137,  
 9043/25/61/66/105/120/121/151/164  
 CARON, 9040/74

CARPENTIER, 9035/91, 9036/81, 9037/27, 9039/127/149, 9040/83,  
9040/104/140, 9041/112/123/150/269, 9042/90, 9043/90  
CARRE, 9042/67  
CARRET, 9037/111, 9040/32  
CARRETZ, 9039/87/171, 9042/98  
CARVIN, 9034/04/12, 9035/12/24/37/87, 9036/76, 9037/06/20/26,  
9037/53/185, 9038/42/43/55/99/107/135, 9039/54, 9039/171,  
9040/01/06/24/48/72/73/108, 9041/55/56, 9041/139/236/271,  
9042/12/15/16/161, 9043/02/03/38, 9043/41/115  
CARVIN EPINOY, 9041/31, 9043/24/83/84  
CARVIN ESPINOY, 9035/144, 9038/54/93, 9040/81  
CARY, 9042/181  
CASTEL, 9036/03/20, 9041/198  
CASTILLON, 9042/124  
CATENNE, 9040/91  
CAUDRELIER, 9034/132, 9035/113, 9036/43, 9038/148/155, 9039/1,  
9040/22, 9040/23/104/142, 9043/70/71/143  
CAUDRON, 9040/96  
CAUETTE, 9035/69/141, 9041/58, 9042/24  
CAULEZ, 9041/208  
CAULIER, 9034/27, 9039/33, 9041/55  
CAULLIER, 9034/149/150, 9035/91/106/108, 9036/32, 9037/11,  
9037/28/42/44/108/174, 9038/31/178, 9039/32/100, 9040/135,  
9040/169/214, 9041/56/124/140/251, 9042/90, 9043/66  
CAUROIT, 9041/78/90/109, 9043/82  
CAUROT, 9034/98, 9035/74/143, 9037/33, 9039/70  
CAUROY, 9040/144, 9042/153/154/155/156/157  
CAVEROT, 9042/73  
CAVETTE, 9038/9, 9042/24  
CAYE, 9043/106  
CHASSE, 9034/133/158, 9038/42  
CHAVATTE, 9035/140, 9036/09/10/44/45/52/56/116, 9037/7  
CHEMY, 9034/21/32/34/64/65/69/70/71/72/82/83/103/147/157, 9035/28,  
9035/41/50/52/57/118/131/138/170, 9036/29, 9036/88/110/115,  
9037/02/35/51/52/70/89/90/110,  
9037/118/160/163/164/165/167/168/171/175/176/179,  
9037/180/181/182/183/184, 9038/02/13/16/19/22/29,  
9038/37/48/60/70/81/82/85/86/89/99/122/126/141, 9038/146/166/169,  
9039/03/16/27/41/147/153/167, 9039/168/173/181,  
9040/21/52/64/65/84/85/89/107, 9040/112/165/200,  
9041/92/116/133/136/145/172, 9041/227/236/254/261/262/267/272,  
9042/28/30/36, 9042/68/76/80/83/96/97/114/127/150/158/159,  
9043/2, 9043/23/31/32/52/76/117/160  
CHEVALLIER, 9037/118, 9040/73/156, 9043/102  
CHIVORE, 9036/48/51/61/82, 9037/54/143, 9039/26/85, 9041/275,  
9042/190  
CHIVORE, 9034/5, 9035/53/153, 9038/74/75/89/119/153, 9040/41,  
9040/45/125  
CHIVORER, 9043/49  
CHOCQUET, 9034/151, 9035/91/97/128, 9037/01/185, 9038/58, 9038/165  
CHOMBART, 9034/4  
CHOTEAU, 9035/82  
CHRESTALLE, 9041/18  
CHRESTIEN, 9034/147, 9039/05/106/107, 9040/25/104/191, 9043/128  
CHRESTIENNE, 9042/27  
CHUFFART, 9039/06/09/124, 9041/17, 9042/19, 9043/46/47/48  
CHUIN, 9034/112  
CLARIS, 9035/77  
CLICANOIR, 9043/3  
CLICQUET, 9037/87/88, 9038/87, 9041/125  
CLINQUET, 9037/142, 9040/4  
CLIQUENNOIS, 9043/3  
CLOCHER, 9043/138  
COCHET, 9034/45/46/86/95/119, 9035/48/50/80/88/112/125/157, 9035/167,  
9036/2, 9037/12/15/161/170, 9038/09/45, 9038/100/141/152,  
9039/22/27/98/141/160/167/168, 9040/78, 9040/95/149/207/214,  
9041/30/58/155/158, 9041/194/267, 9042/57/58/83/93/122  
COCHETZ, 9040/214  
COCHON, 9041/171  
COCQUEL, 9038/91/132, 9039/66, 9041/13  
COCQUELLE, 9035/13, 9040/112  
COGET, 9043/29  
COILLE, 9041/188, 9043/18  
COLLART, 9040/216/217  
COLLETTE, 9034/66/132, 9035/104, 9037/06/129/157, 9038/38, 9039/25,  
9041/110/196/226, 9042/141, 9043/59/62, 9043/142  
COMINES, 9037/174  
CORDIER, 9037/20, 9038/03/42/95, 9040/32/89/162/175, 9041/44,  
9041/161  
CORDONNIER, 9040/213, 9041/16/17/117/272, 9042/39/61/88,  
9043/158  
CORMORAND, 9042/165/166  
CORNETTE, 9039/7  
CORNIL, 9034/76, 9035/23/116/157, 9036/82, 9037/44, 9038/89,  
9038/119/123/159, 9039/29  
CORNILLE, 9039/85, 9040/91/150, 9041/99  
CORNILLOT, 9035/80, 9036/5, 9037/128, 9038/11/164, 9039/75, 9040/76,  
9041/158, 9042/177, 9043/90  
CORSAIN, 9043/96/97  
CORSIMAU, 9034/55, 9039/92/192, 9041/109/161  
CORSIMON, 9034/98, 9040/175  
COUBERT, 9034/33  
COUBRONNE, 9037/187  
COURCELLES, 9034/146, 9035/87, 9043/115  
COURMONT, 9035/157, 9039/105, 9041/267, 9042/28  
COURRIERES, 9034/110, 9043/57/95  
COURSIMAU, 9041/44  
COURTECUISSIE, 9040/4, 9043/122  
COUSIN, 9037/96  
COUTICHES, 9040/210  
COUVREUR, 9034/47/106, 9035/123, 9039/147, 9040/16/54  
CRAMETTE, 9034/25/112/121/128/130, 9035/112/126, 9037/69, 9038/79,  
9038/93, 9040/20/60/67/92/183/197/223, 9041/32, 9041/65/175/213,  
9042/01/82/164, 9043/79, 9043/106/113  
CRESPEAU, 9038/174  
CRESPEL, 9034/75/102, 9035/87, 9037/43, 9038/94/125, 9039/15, 9040/93,  
9042/75, 9043/83/84  
CRESPIN, 9042/87  
CRESTAL, 9034/90, 9035/127, 9036/77/78, 9037/81/178/196  
CRESTIEN, 9038/118, 9039/20, 9040/104  
CRETAL, 9037/36  
CRIEL, 9036/74/75, 9040/145, 9042/128/163, 9043/28  
CRIELLE, 9043/135  
CRIMEL, 9041/48  
CROMBECQ, 9034/145, 9035/25, 9037/104, 9038/79, 9039/61/72,  
9039/93/95, 9040/101/151/186/202, 9041/50, 9042/2,  
9042/104/105/115  
CROMBET, 9034/122  
CROMBETZ, 9040/129  
CROMBEZ, 9036/99  
CROUSETZ, 9039/148, 9041/169  
CUINCY, 9037/20  
CUINCY LEZ DOUAI, 9041/266  
CUVELIER, 9034/124, 9035/57, 9036/5, 9037/192/193, 9038/17, 9038/122,  
9039/03/153, 9040/81/107/112/136, 9041/118, 9041/138/207/245,  
9043/78/92  
CUVILLIER, 9037/136  
CUVILLON, 9037/53, 9043/2  
CYSOING, 9035/73  
D'ACHEVILLE, 9040/3  
D'ACQUINY, 9040/27  
D'ALLENDRÉS, 9035/158  
D'ANCHIN, 9041/25  
D'ANNOEULLIN, 9035/129/160/161/162/163, 9036/63, 9037/54, 9037/172,  
9038/94/120/149, 9039/118, 9040/89/94, 9041/33, 9041/34/35/86,  
9042/19/115  
D'ANVERS, 9038/63, 9040/198  
D'APVRIL, 9041/20  
D'ARLER, 4269/177  
D'ARLETZ, 9038/121  
D'ASSONNEVILLE, 9038/162  
D'ATTICHES, 9040/125  
D'AVRIL, 9034/108/109, 9035/92, 9038/105/154, 9039/21, 9041/18,  
9043/70  
D'EGMONT, 9041/180  
D'ENGLOS, 9039/82  
D'ENGREMONT, 9036/16/20  
D'EUCHIN, 9039/173/182  
D'HISENGHIEN, 9039/180  
D'HISENGHUIEN, 9036/105, 9039/122/189  
D'HUNAULT, 9037/189/190, 9040/41  
D'ISENGHIEN, 9036/83, 9039/177/179, 9041/187/189/280  
D'ISENGHUIEN, 9039/175/176, 9041/193, 9042/133/134  
D'ACQUINY, 9035/152, 9036/14  
DACQUINY, 9041/243/244  
D'ALLENNES, 9034/4  
D'ANCOISNE, 9041/261  
DANCOISNE, 9037/11/68, 9038/35/104/168, 9039/48, 9040/91, 9040/132,  
9042/68, 9043/74  
DANCOISNE, 9043/96

DANNELLE, 9038/47  
D'ANNOEULLIN, 9036/72, 9038/158, 9041/29, 9042/81  
DANVERS, 9037/52  
D'APRIL, 9034/12  
DARESMAULX, 9034/137/138, 9035/143, 9042/73  
DARLEZ, 9039/128  
DARRAS, 9035/73  
DASSONDEVILLE, 9039/71, 9040/4  
D'ASSONNEVILLE, 9042/137  
DASSONNEVILLE, 9034/59, 9037/186, 9040/177, 9041/243  
DATTICHE, 9035/166  
D'ATTICHES, 9034/10  
DATTICHES, 9034/27/116/117/127, 9036/65/67/72, 9041/123,  
9041/256/269  
D'AUBRICOURT, 9040/179  
DAUBRICOURT, 9039/47, 9043/47  
DAUCHY, 9042/13  
D'AUSTRICOURT, 9036/14  
DAUSTRICOURT, 9041/243  
DAVENNE, 9037/20, 9038/42  
D'AVRIL, 9042/124  
DAVRIL, 9034/56, 9036/99, 9040/02/75, 9041/173, 9043/92/96  
DE BACHY, 9038/177  
DEBACHY, 9042/78  
DEBAILLEUL, 9036/18  
DEBAILLEUX, 9041/57  
DE BAILLOEUL, 9038/131  
DEBAILLOEUL, 9037/15  
DEBARGE, 9039/151, 9043/33  
DE BAY, 9034/145  
DE BAYE, 9034/145, 9038/93  
DEBAYE, 9039/96  
DEBEAUCAMP, 9037/21  
DE BEAUCAMPS, 9034/114/153/155, 9038/172  
DEBEAUCAMPS, 9036/32/36, 9040/72/135  
DEBEAUPRET, 9041/1, 9043/28/40/112/135  
DE BEAUPRETZ, 9035/76, 9040/62  
DEBEAUPRETZ, 9036/75  
DE BEAUSART, 9034/22/23/29  
DEBEAUSART, 9034/82, 9037/163  
DE BEAUSSART, 9034/34  
DE BEAUVOIS, 9034/45/46/113/140/158, 9035/135/147, 9037/9, 9038/36,  
9038/84, 9039/55/190, 9040/47/114/115, 9040/116/166/180,  
9041/12/125/181/182/183/194,  
9041/224/225/237/241/244/245/252/267, 9042/32,  
9042/130/131/132/163, 9043/21/28/33/98/140/141,  
9043/142/143/150/152  
DE BELVA, 9038/163  
DEBERSEZ, 9042/170/174  
DE BISSCHOP, 9034/60/74, 9035/42/43/45  
DE BORNONVILLE, 9039/174, 9040/222, 9043/155  
DEBOULOIGNE, 9037/29  
DEBOULT, 9035/156, 9037/128, 9038/163, 9040/39  
DE BOURNONVILLE, 9034/153, 9037/195, 9038/124, 9039/178, 9041/190  
DE BRAY, 9034/67/77/78/144  
DE BROUSSE, 9039/76/77  
DE CAIGNY, 9034/34/82/83, 9036/88, 9037/110, 9038/81/82, 9039/167,  
9041/261, 9043/2  
DECAMPS, 9038/156  
DE CARNIN, 9034/16/52/54/76/113/115/116/140, 9035/49/157,  
9035/160/161/162/163/167, 9038/12/13/89/105/118, 9038/121,  
9040/34/94/104/170/174/191/221  
DECARNIN, 9034/123, 9035/148, 9036/25/43/47/103, 9037/28,  
9037/53/108/141/149/161/197/198/199, 9039/01/20,  
9039/52/96/100/101/145, 9040/222, 9041/29/132, 9041/146/234/235,  
9042/07/60/143, 9043/16/141/144  
DE CASTILLON, 9040/90  
DECKER, 9040/216/217  
DECOUROUBLE, 9037/33  
DE DOURGE, 9040/20  
DEDOURGE, 9043/105/121/164  
DE DRUME, 9035/94  
DE DRUMETZ, 9035/94  
DE FAUCOMPRET, 9043/78  
DEFAUX, 9038/174  
DEFFAU, 9038/174  
DEFFONTAINE, 9036/90/91/92/93, 9037/83/84/85/86, 9041/271, 9042/25,  
9042/57/58, 9043/61  
DEFFONTAINES, 9040/26, 9042/63  
DEFIBVE, 9040/138  
DEFIBVES, 9040/146  
DEFIVE, 9034/24/86/107/111, 9035/22/110/134, 9036/24/37, 9037/109,  
9037/161, 9038/36/39/40/57/113/114, 9040/50, 9040/51/52/54/77,  
9041/01/71/98/147/214, 9042/76, 9042/77  
DEFIVES, 9037/48, 9038/39  
DE FRANCE, 9034/24/89/107, 9035/34/36/63/77, 9038/08/41, 9040/171,  
9040/182/184  
DEFRANCE, 9036/47, 9039/102, 9041/91, 9042/59/64  
DE FRANCHE, 9034/107  
DEFRANCHE, 9037/109  
DE FRETIN, 9035/94/139, 9040/113/160  
DEFRETIN, 9036/61, 9037/59/92, 9038/140, 9041/07/220/266, 9042/120,  
9042/189/190, 9043/153/157  
DE GAND, 9035/68/94, 9040/26  
DEGAND, 9036/64, 9037/12/15, 9038/92, 9041/126/251, 9042/83, 9043/66  
DEGHOSTEN, 9042/177  
DE GILLEMANN, 9040/187  
DEHAINAULT, 9042/101  
DE HALLUIN, 9034/104  
DE HEDIN, 9034/109  
DE HENNIN, 9034/153, 9035/31/123, 9038/177, 9041/209  
DEHENNIN, 9034/88, 9035/32/152, 9039/117  
DE HENNION, 9040/98/99/100/215  
DE HERBAME, 9040/107  
DE HULLU, 9041/86  
DEHULLU, 9041/33/34/35  
DE JONCQUOY, 9034/24  
DE KESSEL, 9039/91, 9043/73  
DE LABBRE, 9040/151  
DELACOURT, 9039/111  
DELACROIX, 9039/23  
DELAFORTRIE, 9042/68  
DELAGRANGE, 9034/33, 9037/198, 9038/156  
DE LA HAMAIDE, 9034/114, 9035/2  
DELAHAMAIDE, 9036/33/34/35/36/104  
DELAHAYE, 9036/3, 9040/160, 9042/13  
DELANNOIS, 9036/54, 9039/57  
DE LANNOY, 9034/96/114/151, 9035/157/168, 9038/162, 9040/181,  
9040/190/198  
DELANNOY, 9036/103, 9037/82/121/163/165/179, 9040/128, 9041/94,  
9041/111/112/113/202, 9043/22  
DELANNOYE, 9041/203  
DELARUE, 9039/150  
DELATTRE, 9034/10, 9035/85/95, 9036/19/119, 9037/20/153, 9038/42,  
9038/62/93/96, 9039/181, 9041/232/257/262, 9042/169, 9042/171  
DELAU, 9036/117  
DELAU, 9037/17, 9040/24, 9041/225  
DELEBOURSE, 9037/3, 9039/56, 9041/03/54/278, 9042/143/184  
DE LE CAMBRE, 9034/45/46/93/101/144, 9035/42/43/45/167, 9038/27,  
9038/65/74/120, 9039/43/118, 9040/15/40/59/65,  
9040/124/150/180/181/190, 9041/17/88/89/240, 9042/41,  
9042/74/126/152, 9043/09/11  
DELECOURT, 9034/39/48/49/64/65/72/95, 9035/48/52/81/115,  
9035/140/157, 9036/38/45/52/53/88/93/116, 9037/7,  
9037/76/93/110/151/175/176/180/181/182/183/184, 9038/7,  
9038/15/16/60/61/81/82/130/155/166, 9039/14/84, 9039/171,  
9040/15/80/96/122/145/154/205/214, 9041/26,  
9041/81/102/133/137/172/195/242/267, 9042/30/63,  
9042/64/76/83/97/139/150/161/175, 9043/05/06/25/32,  
9043/42/94/151  
DELECCROIX, 9034/121/128/130, 9035/30/123, 9037/64/103/180, 9038/19,  
9038/166, 9039/79/116, 9040/11/93/150, 9040/153/154/206/208,  
9041/10/127/128/164/175, 9041/234/263, 9043/21  
DE LE FLIE, 9040/184  
DELEFOLLIE, 9041/232  
DELEFOSSE, 9034/13/35/36/37/66/69/95/141, 9035/31/102/119,  
9035/122/123, 9036/79/80, 9037/18/30/65/72/99, 9037/100/130/173,  
9038/29/30/40/73/78/101/102, 9039/50, 9039/89/117/152/155/193,  
9040/37/85/90/95/105, 9040/111/209,  
9041/02/25/85/93/129/130/135/165, 9041/174/197/259,  
9042/82/85/87/136/148/165/186, 9042/188,  
9043/09/11/27/35/36/59/60/104/131/163  
DE LE HAYE, 9034/104/124  
DELEHAYE, 9034/56, 9035/126/128, 9036/05/30, 9037/13/14, 9038/105,  
9039/169, 9040/68/93/147/153/154/194, 9041/62, 9041/164/249,  
9042/94/95, 9043/6  
DE LE HETTE, 9035/38  
DELEMAR, 9041/147  
DELEMASURE, 9034/11

DELEMER, 9034/104/147, 9038/62, 9039/97/152/167, 9040/7,  
 9040/136/152/161/198, 9041/25/59/69/101/116/178,  
 9041/180/227/228/229/230, 9043/126/127  
 DELEMERE, 9042/195  
 DELEMOTTE, 9036/30, 9037/60/156, 9041/06/279, 9042/72/149  
 DE LE NEUVILLE, 9035/123/170, 9040/103/105/183/207  
 DELENEUVILLE, 9034/35/36/66/112, 9036/113, 9037/72, 9038/61,  
 9038/102, 9039/152, 9040/90/223, 9041/85, 9042/83, 9042/118/119,  
 9043/37/94/126  
 DELEPLACE, 9039/25, 9041/54  
 DELEPLANCQUE, 9040/218  
 DE LE PLANCQUES, 9040/151/170  
 DELEPLANCQUES, 9037/141  
 DELEPORTE, 9035/113, 9041/157  
 DELERUE, 9035/64, 9037/25/166/179, 9038/124, 9039/32/33, 9039/100,  
 9040/104, 9042/126, 9043/102  
 DELERUELLE, 9043/100  
 DE LE RUYELLE, 9034/94/122/138, 9035/40, 9038/21/129/139, 9040/4,  
 9040/46/202  
 DELERUYELLE, 9034/44, 9035/74/143, 9036/15/17/66, 9037/50,  
 9037/91/187/188, 9038/4, 9039/38/93/192, 9040/109, 9041/149,  
 9041/151/161/162/239, 9042/02/73, 9043/64, 9043/74/88/102  
 DELESALLE, 9040/114  
 DELESAULX, 9041/206  
 DELESPIERRE, 9036/115  
 DE LESTEULLE, 9040/1  
 DELESTOEULLE, 9040/97  
 DELESTREZ, 9042/1  
 DELETOMBE, 9035/142, 9037/11/44/138, 9038/51/67, 9039/101,  
 9040/140, 9040/200, 9042/127  
 DELEVAL, 9035/160/161/162/163  
 DELEVALLÉ, 9037/64, 9039/73, 9042/186  
 DELEVALLÉE, 9034/10/48/102/111/146/149/150, 9035/10/108,  
 9035/123/151/170, 9036/05/101/102, 9037/65/171, 9037/180,  
 9038/10/45/99/128/137, 9039/15/23/47, 9039/62/68/116/169/186/187,  
 9040/24/61/67/77/84, 9040/85/93/104/155/157,  
 9041/30/37/62/66/67/68, 9041/84/147/156/164/180/197/230/269,  
 9042/18/56, 9042/66/77/83/93/109, 9043/37/75/76/121  
 DELEZENNE, 9037/131  
 DELEZENNES, 9039/159  
 DE LILLERS, 9040/13  
 DELOBEL, 9039/04/5, 9041/170/182, 9042/92/125  
 DELOMBRE, 9036/82, 9037/29/57, 9039/88  
 DELORY, 9036/76  
 DEMAÏLLY, 9035/75, 9036/22, 9037/110/174/191, 9041/46, 9042/98  
 DE MAIRLE, 9038/130  
 DE MARQUETTE, 9038/163, 9040/211  
 DEMASIERES, 9041/91  
 DE MAY, 9038/22/29/30/32/41/134  
 DEMAY, 9037/80, 9039/34, 9041/93  
 DE MERODE, 9036/23  
 DEMONCHY, 9036/3, 9039/102  
 DE MOUCHY, 9038/167  
 DE MOUVAULX, 9035/12/22  
 DEMOUVAULX, 9034/43, 9037/114/125/126, 9042/39/65  
 DENAIN, 9040/87, 9042/48  
 DENCHIN, 9041/263  
 DENIS, 9042/171  
 DENNETIER, 9043/107  
 DENNEULIN, 9035/166  
 DENEUVILLE, 9035/19  
 DENOYELLE, 9039/149  
 DEPARIS, 9041/242  
 DE PIETIN, 9034/113  
 DE PITAIN, 9034/140, 9038/84  
 DE POUQUES, 9038/150  
 DE QUESSÉL, 9043/51  
 DEQUESSEL, 9042/183  
 DERACHE, 9034/95, 9037/09/94, 9038/15/88/110, 9039/79/84, 9040/8,  
 9041/9, 9041/80/104/184, 9043/07/116  
 DERET, 9040/54  
 DERETESTE, 9040/69  
 DERETZ, 9035/167, 9043/08/12/139  
 DEREZ, 9034/45/46  
 DERIBLE, 9041/99  
 DE RICQUEBOUR, 9042/47  
 DE ROBESPIERRE, 9034/129, 9040/81  
 DEROCH, 9036/76, 9039/161  
 DEROTZ, 9042/78  
 DE ROULETZ, 9038/59  
 DEROUSSEAU, 9042/85  
 DERVILERS, 9042/21  
 DERVILLER, 9041/73  
 DERVILLERS, 9042/143  
 DERVILLEZ, 9042/22  
 DESBANS, 9034/05/39/45/46/47, 9035/14/19, 9037/09/24/95/96, 9038/11,  
 9038/28, 9040/27/80/102/155, 9041/171, 9041/225, 9042/43/175,  
 9043/65/91  
 DESBIENS, 9034/34/73/82/104/125/143, 9035/30/55/63/66/68,  
 9035/69/170, 9036/65/110/111, 9037/19/30/83/89,  
 9037/119/130/163/164/165/179, 9038/24/25/44/45,  
 9038/48/63/85/86/89/106/122/126/145, 9039/11/22, 9039/64/152/167,  
 9040/10/14/52/165/206, 9041/71, 9041/144/165/249/256,  
 9042/27/30/31/52/92/93, 9043/76, 9043/79  
 DESBOUVRY, 9038/125  
 DESBUISSON, 9037/50, 9039/75  
 DESBUISSONS, 9034/44/129, 9035/25/46/47, 9036/85/86/87, 9037/33,  
 9038/1, 9038/127, 9039/162/163, 9041/103/122/134, 9041/239/276,  
 9042/44/107/108/110/154/155, 9043/80, 9043/90/102  
 DESCAMPS, 9034/103, 9035/24/53/67/105/167, 9036/14, 9037/47,  
 9038/37, 9038/72/115/134, 9039/139, 9040/27/33, 9040/71/135/190,  
 9041/65/95, 9042/81/164, 9043/71  
 DESCARPENTIER, 9038/164  
 DESCARPENTRIE, 9034/146, 9037/28/128, 9039/135, 9043/103  
 DESCARPENTRIES, 9037/128, 9042/140  
 DESCATOIRE, 9037/190, 9038/131  
 DESCLOCQUEMANT, 9040/100  
 DESFONTAINES, 9038/113/114  
 DESION, 9043/113  
 DESIX, 9039/166  
 DESMADRIL, 9036/3  
 DESMALINES, 9041/3  
 DESMASIERES, 9034/33/58/78/135/136, 9035/144, 9036/83/84, 9039/71,  
 9040/36/189, 9041/62, 9042/96, 9043/54, 9043/55  
 DESMAZIERES, 9038/39, 9040/81/169  
 DESMOLIN, 9041/273  
 DESMONS, 9034/20, 9035/16/17/87/170, 9036/76, 9037/31/76,  
 9037/151/192/193, 9039/14/167, 9040/48, 9041/95, 9041/137/227,  
 9042/74, 9043/39/96  
 DESNISART, 9043/158  
 DESNOULLET, 9034/29/145, 9035/11/120/123/157, 9038/08/22, 9038/116,  
 9039/94, 9040/35/221, 9041/49/82/276, 9043/93  
 DESOBRY, 9035/11, 9036/13, 9039/25/95, 9040/31/32, 9041/278, 9043/93  
 DESPINOY, 9037/55  
 DESPRET, 9037/63/154, 9039/54/61/112/154, 9041/121/205/215, 9041/276,  
 9042/104/105/121/178/179/180, 9043/54, 9043/55/80/119  
 DESPRETZ, 9035/46/47/54/84/133/134, 9036/11/12/70, 9038/1,  
 9038/79/98/157, 9039/123/153, 9040/36/112/178, 9041/91, 9041/168,  
 9042/121/122  
 DESREMEAUX, 9041/257  
 DESRUCQUES, 9034/135, 9039/129  
 DESRUTTE, 9042/158  
 DESTIEUX, 9034/149/150, 9035/108, 9037/90, 9039/34, 9040/157,  
 9042/109, 9043/121  
 DESTREZ, 9037/152  
 DESTRET, 9037/32  
 DESTRETZ, 9040/16/68  
 DESTREZ, 9034/11, 9035/07/70, 9036/46, 9037/159/160, 9038/26, 9040/16,  
 9040/77, 9041/147, 9042/148, 9043/32  
 DE THEFFRY, 9040/70  
 DE TOURMIGNIES, 9038/108/115/116, 9040/20, 9043/96  
 DETOURMIGNIES, 9043/46/47/48  
 DEVAUCELLES, 9043/28  
 DE VENDEVILLE, 9043/97  
 DEVENDEVILLE, 9042/177  
 DEWELDE, 9038/80  
 DEWESME, 9039/150  
 DE WULF, 9034/75  
 DE ZIMMES, 9040/184  
 DILLIES, 9037/104  
 DOBRICOURT, 9039/125/188, 9042/194, 9043/46/48  
 DOBY, 9035/62, 9039/148, 9041/05/115/169  
 DOIGNIES, 9037/148, 9040/23  
 DONGNIES, 9035/116, 9040/104  
 DONNEZ, 9040/82  
 DORCHIES, 9035/55/57/138/144, 9036/58, 9037/139/140, 9038/110,  
 9039/3, 9039/142/149/151, 9040/07/107/128/136/161, 9041/115,  
 9041/118/119/154, 4269/177, 9042/67, 9042/130/195, 9043/15/117  
 DORESMAULX, 9043/10

DOUAI, 9037/31, 9040/33/40/69/107/119/136/160, 9041/100, 9041/125, 9042/37/182  
DOUAI, 9034/76, 9038/125  
DOUCHE, 9043/139  
DOUCHET, 9034/142, 9039/130, 9042/144/145  
DOURGES, 9038/174  
DOURLEZ, 9040/199  
DOUTRELON, 9038/155, 9040/63/64  
DOUTRELONG, 9034/95, 9035/157, 9036/90, 9041/36, 9043/147  
DOUVRIN, 9037/124, 9041/168/218/238  
DRAMETZ, 9042/172  
DRUMET, 9037/74/150  
DRUMETZ, 9035/61, 9041/160, 9043/19  
DUBAR, 9034/2, 9037/201, 9039/40, 9041/110, 9043/06/95  
DUBIEZ, 9043/151  
DUBOIS, 9034/39/48/49/104/105, 9035/25/101/123/170, 9036/15, 9036/59/66/106/107, 9037/19/186/194, 9038/24/42, 9038/63/108/113/114, 9039/90/151/164/166/170, 9040/44, 9040/97/105/134/193, 9041/77/149/162/228/263, 9042/27, 9042/88/93/116/117, 9043/10/20/27/82/131/159  
DUBREUCQ, 9035/61, 9036/08/45, 9038/27/57/59, 9040/21, 9041/169  
DUBRON, 9039/2, 9043/94/162  
DUBRUSLE, 9040/160  
DUBURCQ, 9035/123, 9042/115  
DUBURCQUE, 9037/159  
DUBUS, 9040/179, 9042/151  
DU CASTEAU, 9035/109, 9038/107, 9040/178  
DU CASTILLON, 9040/05/13/219  
DUCASTILLON, 9036/16/20, 9039/58, 9040/14, 9041/71/229/258, 9042/51, 9043/27/75/76/97  
DU CATTEAU, 9034/97  
DUCLERMORTIER, 9038/163  
DUCORROYE, 9042/38  
DU FAY, 9040/89  
DUFAY, 9041/34/35  
DUFLOT, 9038/32/134, 9039/34, 9040/127, 9041/56, 9043/151  
DUFOUR, 9035/04/60, 9036/50, 9037/137/173, 9039/115, 9040/55, 9040/65/111, 9041/99, 9043/38/39/40/108/109  
DUGARDIN, 9034/23/27/30/35/39/71/103/104/105/106, 9035/19, 9035/27/62/70/121/123/127/131/138/159/160/170, 9036/3, 9036/55/72/110/114, 9037/11/18/70/72/73/86/160, 9037/185, 9038/44/45/115, 9039/44/120/126/181, 9040/10, 9040/20/65/85/96/112/121/211, 9041/01/38/188/199, 9041/209/262, 9042/67/82/196, 9043/04/71/107  
DUHAMEL, 9035/16, 9040/20, 9041/206, 9042/167/168/169/170, 9042/171/172/173  
DUHAYON, 9034/45/101/145, 9035/25/157, 9037/38, 9039/07/52, 9040/24, 9040/124, 9041/4, 9043/83/152  
DUHEM, 9035/168, 9036/82, 9038/23, 9039/85, 9040/131, 9041/61  
DUHENNEZ, 9041/6  
DU HOT, 9034/71, 9035/22, 9038/70  
DUHOT, 9034/85, 9036/86, 9037/129, 9039/181, 9041/1  
DU HOTZ, 9034/125, 9035/76/81, 9040/171  
DUHOTZ, 9036/41/71/85/86, 9037/34/157, 9041/106/107/114, 9041/226/262, 9042/4  
DUHOYON, 9035/25  
DUJARDIN, 9034/07/08/09/17, 9035/57, 9040/95/216, 9041/197, 9041/214, 9042/13/33/42  
DU JONCQUOY, 9035/13, 9036/24, 9042/27/191/193  
DUMET, 9036/118, 9037/73, 9039/99/146, 9042/177, 9043/111, 9043/120  
DU METZ, 9040/166  
DUMETZ, 9034/35/42/57/88/158, 9035/31/147, 9038/84, 9039/64, 9040/10, 9040/163/172, 9041/87/167/195, 9042/93, 9042/135/137  
DUMONT, 9038/46/80/139, 9039/31/39, 9040/18  
DUMORTIER, 9035/2, 9040/144, 9042/145  
DUPISRE, 9034/36, 9039/152, 9041/255  
DUPONCHEL, 9034/17/18, 9035/27/65/89/123/152, 9036/118, 9037/18, 9037/72, 9038/34/68, 9039/64/78/152, 9040/163, 9040/208, 9041/10/197/248, 9042/67  
DUPONCHELLE, 9034/35  
DUPONT, 9034/31/94/96/101, 9035/143, 9036/49/96/108/109, 9036/114, 9037/185, 9038/133, 9039/174/175, 9040/11, 9040/188/211, 9041/11/37/266, 9042/190, 9043/46, 9043/47/48  
DUPRET, 9037/32/51/52/89/160, 9040/16/182, 9041/68, 9042/70, 9042/96/148/187, 9043/51/52/108  
DUPRETZ, 9034/02/124/135/136, 9035/41/57/60/70/81/146, 9036/5, 9037/34, 9037/141, 9038/68, 9039/162/163, 9040/170, 9040/200, 9041/62/114/147/226/231, 9042/56/66, 9043/32, 9043/87/109  
DUPREZ, 9038/68  
DUPUICH, 9041/208  
DUPUICT, 9034/12/108, 9035/19/48/79/112/121, 9036/21/40, 9037/92, 9037/94/106/170, 9038/92/110, 9039/83, 9040/09/20, 9040/126, 9041/40/126/244, 9042/44/177, 9043/90  
DUPUIT, 9034/120/146, 9037/169, 9043/164  
DUQUESNE, 9034/40/45/46/51/58/60/74/96/97/114/152, 9035/8, 9035/64/109/144/167, 9036/03/06/17/21/23/32/35/68, 9036/83/84/117, 9037/16/17/25/195, 9038/31/88, 9038/161/170/171/172, 9039/104/143, 9040/08/19/29, 9040/45/106/121/133/148/160, 9041/09/61/138/157, 9041/202/222, 9042/14/20/23/33/34/49/69/79/86/91, 9042/99/126/176/178/179/189/190/192/195, 9043/1, 9043/17/110/159  
DUQUESNOIS, 9034/74  
DUQUESNOY, 9042/177  
DURETESTE, 9034/07/08/09/14/15/28/40/41/58/60, 9035/64/169, 9036/3, 9036/04/23/55/84, 9038/161/170/171/172, 9039/111, 9039/143, 9040/69/133/148/173, 9042/12/13/14/15, 9042/17/20/33/34/49/79/86/91/99/142, 9043/01/110, 9043/149/159  
DURIER, 9037/13/14/31/39/114, 9039/102/110/147/150, 9041/4, 9041/26/30/38/73/186/216/267, 9042/21/26/48/71, 9042/84/163/177, 9043/81  
DURIEZ, 9034/43/64/66/79/81/84/121/128/132/133, 9035/15/22, 9035/51/58/123/171, 9036/07/59, 9037/102, 9038/5, 9038/64/79/131, 9039/22/47, 9040/87/145/146/197, 9041/199, 9041/217, 9042/22/53/122/143, 9043/04/7, 9043/131  
DUROT, 9036/115, 9037/02/106/109/171, 9039/53, 9041/65/252, 9041/254, 9042/159/164, 9043/75/114/160  
DU ROTZ, 9035/123, 9038/12/13/14/37/81/124/166, 9040/142, 9040/143/152/174  
DUROTZ, 9034/34/82/107, 9035/18/28/41/56/57, 9036/24/37/88, 9037/110, 9037/161, 9038/56/82, 9040/67, 9041/96, 9041/128/261, 9043/16/76  
DUSAR, 9043/155  
DUSART, 9034/8, 9035/153, 9038/133, 9039/180, 9040/223, 9041/43, 9042/16, 9042/134, 9043/137  
DUSSART, 9037/6  
DUTHILLOEUL, 9040/20  
DU TILLOEUL, 9034/76/124/134/135/136, 9040/200  
DUTILLOEUL, 9034/1, 9036/39/40/107, 9037/13/14, 9038/61, 9039/97, 9039/109/110, 9040/20, 9041/62/123/127/128/186  
DUVIVIER, 9039/132  
EMMERIN, 9038/130, 9039/170, 9042/93/124/177  
ENGLOS, 9038/63  
ENNEVELIN, 9040/70, 9043/70/71/92/96  
EPINOY, 9036/18/49/89/114/118, 9037/73/111/185, 9038/80, 9039/161, 9039/166/192, 9041/57/146, 9042/126, 9042/139/192, 9043/50/105/115/138/164  
ESCAILLET, 9041/225  
ESPINOY, 9034/137/138, 9038/21/95/133, 9040/03/32/151/188, 9040/214/218  
ESQUERMES, 9034/53  
ESTAIRE, 9034/92, 9035/144  
ESTEVELE, 9040/134  
ESTREES, 9039/21/37  
ETER, 9034/92  
EVIN, 9037/125/126, 9040/89, 9041/33/34/35/86, 9042/65  
EVRARD, 9042/182  
FACOMPRET, 9035/35, 9039/69/121, 9041/02/21/32, 9042/9, 9043/35, 9043/36/145  
FACOMPRETZ, 9034/123, 9035/84/171, 9038/33/54/55/93/143, 9038/174/175, 9039/25, 9040/61/127/196, 9041/110, 9041/143/144/248, 9043/147  
FACON, 9037/2  
FAILLE, 9036/17  
FAUCOMPRET, 9043/78  
FAUCOMPRETZ, 9041/141  
FAUMONT, 9040/211  
FAUVEL, 9035/132, 9037/27, 9039/108/109/133/134/157  
FAVAZ, 9043/137  
FAVIER, 9036/33/68, 9037/190, 9038/66/108/163, 9039/33, 4269/177, 9041/240, 9042/177  
FAVIERE, 9036/34  
FAY, 9035/2  
FICEAUX, 9037/71  
FICHEAUX, 9040/28, 9041/22  
FICHEL, 9037/1, 9041/146  
FICHELLE, 9037/199, 9040/117, 9042/81  
FIEVET, 9041/179  
FLAMEN, 9035/80/152, 9038/143/144, 9039/11/26, 9041/198, 9041/217, 9042/181, 9043/56/101  
FLAMEND, 9040/45  
FLERS, 9037/20, 9038/42, 9040/33

FLERS LEZ DOUAI, 9036/73  
FLINOIS, 9034/54/90/91/123, 9035/159/160/161/162/163, 9036/43,  
9036/47/105, 9037/01/05/41/46, 9038/49/52/64/158, 9038/177,  
9039/01/17, 9040/65/104, 9041/254/257, 9042/6, 9042/147,  
9043/99/146  
FLORIN, 9038/74  
FLOURET, 9039/51/103, 9040/71, 9041/257, 9042/132  
FLOURETZ, 9035/157  
FONTAINE, 9040/125, 9043/50  
FORETZ, 9040/201  
FOSSIEU, 9036/118, 9037/73  
FOUCQUE, 9039/137/165  
FOULON, 9036/44  
FOURMANOIR, 9041/180  
FOURNES, 9041/184  
FOURRURES, 9042/31  
FOURURE, 9034/57, 9035/73, 9039/137  
FRANCOIS, 9038/98, 9041/150, 9042/46  
FRANCQUET, 9039/108  
FRANCQUEVILLE, 9041/116, 9042/138/182  
FREMAU, 9035/123, 9039/63  
FREMAULT, 9034/36, 9035/65, 9037/51, 9038/77, 9040/152/211,  
9041/217, 9042/151  
FREMINE, 9034/29, 9040/92  
FRETIN, 9035/152, 9036/88, 9041/18, 9042/115  
FROIGNEUX, 9037/134  
FROIGNU, 9038/135  
FROMELLES, 9035/87, 9043/83/84/115  
FRONGNIEUX, 9038/43  
FRUICT, 9041/222, 9042/69  
GAILLARD, 9034/37/38, 9036/59, 9037/124, 9040/6  
GALLOT, 9042/47  
GAMBIER, 9041/277  
GAND, 9034/60/74, 9035/42/43/45/148/149/151, 9038/42  
GANTIER, 9037/172  
GARIN, 9038/168  
GAUTHIER, 9039/156/158  
GAUTIER, 9038/177, 9039/69, 9042/140  
GAUWIN, 9036/17, 9038/99/169, 9041/122  
GELLE, 9036/70  
GELLEZ, 9034/33, 9040/91, 9042/79  
GERARD, 9038/29  
GHILUY, 9040/3  
GLORIAN, 9043/3  
GLORIEUX, 9037/194  
GODEFROY, 9037/157, 9042/131  
GODIN, 9038/168, 9039/38/69, 9041/270  
GONAIN, 9040/107  
GONDECOURT, 9034/02/10/11/13/17/18/19/22/23/24/25/26/29/35,  
9034/36/42/47/53/57/63/66/68/69/70/73/79/84/86,  
9034/88/89/104/105/106/107/111/112/121/125/127,  
9034/128/130/139/141/147/157, 9035/01/06/07/11/13,  
9035/17/18/20/21/26/27/28/30/31/32/36/51/52/55,  
9035/63/65/66/70/83/88/89/110/111/114/117/119,  
9035/120/122/123/130/136/138/154/158/170, 9036/16,  
9036/20/24/29/31/37/46/47/65/67/79/80/101/110,  
9036/111/113/116/118, 9037/07/18/19/26/30/31/32,  
9037/48/51/52/64/65/66/67/70/72/73/78/79/80/83,  
9037/84/85/86/87/88/89/97/98/106/107/109/112/113,  
9037/115/117/121/130/152/159/160/161/162/168/169,  
9037/173/180/181/182/183/184/192/193, 9038/01/05/6,  
9038/08/12/13/14/16/17/19/22/24/25/26/29/30/39/40,  
9038/44/45/57/59/62/63/65/68/71/73/77/78/82/85,  
9038/86/87/91/99/101/102/106/113/114/116/122/136, 9039/3,  
9039/04/05/22/23/35/47/53/57/58/62/63/64,  
9039/73/78/89/90/91/97/99/103/116/117/146/147,  
9039/149/151/152/153/162/164/170/173/190/193, 9040/5,  
9040/07/10/13/14/16/37/43/44/47/50/51/52/53/54/56,  
9040/59/60/61/63/64/67/68/76/77/78/79/83/84/85,  
9040/86/90/92/95/97/103/104/105/107/111/120/130,  
9040/136/137/138/143/152/163/165/181/182/183/190,  
9040/192/193/198/206/207/208/209/219/220/223, 9041/1,  
9041/10/11/12/13/23/25/26/30/37/41/59/60/65/66,  
9041/69/70/71/82/84/85/92/93/94/101/106/116/118,  
9041/119/129/130/132/135/139/145/147/148/153/155,  
9041/156/159/165/166/167/170/174/175/178/180/196,  
9041/197/207/209/210/214/216/217/227/228/229/230,  
9041/232/241/256/258/259/263/268, 9042/08/09/27/31,  
9042/50/51/52/54/57/58/66/67/71/76/77/82/83/84,  
9042/85/87/92/93/110/118/119/122/124/125/136/138,  
9042/146/148/151/159/160/164/165/186/187/191/193, 9043/9,  
9043/11/14/22/23/26/27/37/38/41/42/51/52,  
9043/56/59/60/63/73/75/76/79/92/94/104/111/117,  
9043/118/120/122/123/126/127/131  
GOSSART, 9035/67, 9038/28, 9041/211  
GOUBE, 9043/139  
GOUBEZ, 9041/116  
GOUEDEMAN, 9034/98, 9042/153/154/156  
GOURMAND, 9037/33, 9041/78/90/109, 9043/82  
GRAD, 9041/92  
GRANDEL, 9039/124/125/126/127/128/129/150  
GRANDELLE, 9035/73  
GRANSIRE, 9035/117  
GRARD, 9034/03/22/23/37/38/57/145, 9035/07/25/26/120/123/154,  
9036/13, 9036/111, 9037/124, 9038/6, 9039/23/35,  
9039/80/94/121/144/183/184/185/191, 9040/06/88,  
9040/108/109/110/143/164/183/203, 9041/04/49/74, 9041/276/277,  
9042/21, 9043/93/95/96/124  
GRAUWIN, 9034/45/146, 9035/10/71, 9036/28/94, 9038/31/107,  
9038/128/137/157, 9040/118/155, 9041/15/17/245, 9042/25,  
9042/49/86/88/91, 9043/16/17/66/110  
GRAVELINE, 9034/95, 9038/109, 9040/149, 9041/234, 9042/19,  
9042/144/145, 9043/21  
GRENEDON, 9038/42  
GREVEDON, 9037/20  
GRIMBEL, 9035/108  
GRINMEL, 9041/63/223  
GROHIER, 9035/93  
GROINETZ, 9041/193  
GROUSEZ, 9038/168  
GRUEL, 9035/129, 9040/139  
GRUELLE, 9040/140  
GRUHIER, 9040/106  
GRUIEL, 9042/23  
GRUIELLE, 9042/195  
GRUMEL, 9034/77  
GUILBERT, 9034/43/81/126, 9035/03/19/22/110/157, 9036/120, 9037/63,  
9037/116/134/135, 9038/92/135/157, 9039/45, 9039/83/98/112/159,  
9040/09/122/126, 9041/14/27, 9041/40/168/181/205/237,  
9042/44/67/102/121/122, 9043/15, 9043/22/67/68/89/101/112/125  
HACE, 9042/28  
HACHE, 9034/147/157  
HACHIN, 9035/46/47/74/75/143, 9036/89, 9037/33/61/111, 9038/1,  
9038/43, 9040/175, 9041/79/179, 9042/73/108/110,  
9042/111/153/154/155  
HACIN, 9039/70  
HACOU, 9042/162  
HACOULT, 9043/96  
HAGHE, 9040/215  
HAISNES, 9041/87  
HALLE, 9040/182  
HALLUIN, 9034/105, 9037/93, 9041/247  
HANOTTEAU, 9035/10  
HANTAY, 9038/168/174  
HAPPELMANT, 9034/142  
HARNES, 9034/60/74, 9041/116  
HAUBOURDIN, 9038/135, 9043/122  
HAVET, 9034/91, 9037/28/128/143, 9038/144/158/163, 9039/49, 9041/176,  
9042/72  
HAVETZ, 9034/90/91, 9035/53/59/96/118/131/156, 9036/59/81, 9038/23,  
9038/89/163/164  
HAVINE, 9040/200  
HEDDEBAULT, 9035/82/91/92/93/96/97/98/99, 9038/47/49/50/51,  
9038/52/89/147/148/149/150/151/152/153/154/173, 9039/113,  
9039/119/172, 9040/138, 9043/94  
HEDDEBAUT, 9037/36/37/38/39/40/41/42/43/44/45/46/47/48/55,  
9037/57/58/59/60/143/144/145/146/147/148/149/153,  
9037/154/155/156, 9039/06/07/08/09/28/49  
HELIN, 9034/21, 9035/48/157, 9037/90/167/168, 9038/2, 9041/172  
HENIN LIETARD, 9037/120, 9042/48  
HENNART, 9036/43  
HENNEBEL, 9034/01/76, 9037/103/114, 9039/08/41/51/74, 9040/20  
HENNEBICQUE, 9034/73  
HENNEBUISSE, 9036/3  
HENNERON, 9034/118/119/120, 9035/24, 9036/31, 9037/133/157,  
9037/161, 9040/53/92, 9042/129/159  
HENNIART, 9037/1, 9039/1, 9040/104, 9041/29  
HERBAULT, 9034/12/23/108/109, 9035/78/85/86/100/103/104,  
9035/105/106/107/113/115, 9036/108/109, 9037/122, 9040/135,  
9042/15/175, 9043/160

HEREN, 9034/42, 9035/03/133/154, 9037/6, 9043/120  
 HERIN, 9037/130  
 HERLIN, 9036/15  
 HERMAN, 9036/42  
 HERMAND, 9034/48/85, 9035/01/126, 9036/15, 9038/33/130/139, 9039/50,  
 9039/63, 9040/196, 9041/28/92/96, 9042/19  
 HERMETZ, 9035/3, 9040/88, 9041/245, 9042/116/117/158  
 HERMEZ, 9037/50, 9040/110  
 HERNEQUEAU, 9034/157  
 HERRE, 9041/97  
 HERREN, 9038/57, 9040/18, 9041/87/268, 9043/119  
 HERRENG, 9037/132, 9043/97  
 HERRIN, 9034/02/36/53/86/124/134/135/136/143, 9035/68/69/77,  
 9035/102/146, 9036/05/41/118, 9037/13/14/49/73, 9037/119/200,  
 9038/10/13/61/87/91/102/132, 9039/55, 9039/64/66/68/103/163,  
 9040/10/68/77/87/147/182, 9041/1,  
 9041/12/13/62/65/68/76/102/123/147/180,  
 9041/229/231/242/249/269, 9042/48/53/54/55/56/59,  
 9042/66/71/94/95/96/136, 9043/05/147/163  
 HIEN, 9041/57  
 HOBREDEN, 9041/235  
 HOCEDEZ, 9043/121  
 HOCHIN, 9039/31/96/149, 9040/110/140/144, 9043/124/154  
 HOCIN, 9039/39  
 HONINGUE, 9037/29  
 HOTTIN, 9035/29/94/125/171, 9037/05/146, 9039/179, 9042/18  
 HOUPLIN, 9034/135/136, 9035/15/160/161/162/163, 9036/25/39,  
 9036/40/76/83/84, 9037/62/169, 9038/01/109/166, 9039/2, 9039/110,  
 9040/20/61/84/85/93/153/154, 9041/186, 9042/60,  
 9042/107/108/111/113, 9043/46/47/48  
 HOUPLIN LEZ SECLIN, 9036/39/40, 9037/103, 9039/02/110/129,  
 9039/169, 9041/127/128/155/156/164/186, 9042/60, 9042/82/107,  
 9043/46  
 HOUPPE, 9034/64/65, 9037/90  
 HOURIE, 9037/62  
 HOUTIEME, 9035/77  
 HUGOT, 9043/29  
 HULEU, 9040/194  
 HULLUCH, 9042/70  
 HULLUZ, 9040/89  
 HURTAULT, 9037/96  
 HURTAUX, 9037/95  
 HURTRE, 9037/128  
 HURTRER, 9036/48  
 HURTREZ, 9035/156, 9038/163/164, 9040/39  
 ILLIES, 9034/113, 9039/16  
 ISAMBART, 9039/111, 9042/13/133/142  
 ISENGHIEN, 9040/212/213  
 ISENGHUIEN, 9034/151/152/155/156, 9035/168/169, 9038/104,  
 9038/107/123, 9040/180  
 ISERBY, 9040/215  
 IZAMBARD, 9040/69  
 IZAMBART, 9036/55, 9038/168, 9043/149  
 JACQUART, 9038/177, 9041/36, 9043/96/136  
 JOLAIN, 9041/160  
 JOLLAIN, 9037/74  
 JOLY, 9037/137, 9040/56  
 JOURDAIN, 9035/110, 9036/37, 9037/181/183, 9040/14/165, 9041/71  
 JOVENE, 9038/23  
 JOVENEL, 9035/44  
 JOVENET, 9037/172, 9039/97  
 JUAIN, 9039/166  
 LA BASSEE, 9035/146, 9038/125, 9039/145, 9040/13/125, 9041/260  
 LABBE, 9034/63/99, 9035/03/123, 9036/73/85/86/87, 9037/20, 9037/175,  
 9038/05/23/42/166, 9039/78/171, 9040/90, 9040/96/218,  
 9041/28/66/67/81, 9042/88/150  
 LABE, 9038/42  
 LACHEREZ, 9034/93  
 LADEN, 9035/145, 9038/79  
 LAGACHE, 9034/45/110/142/148, 9035/02/43/45/155/167, 9036/81,  
 9036/112, 9037/21/24/93/118/138, 9038/27/28/57, 9038/100/112,  
 9039/12/114, 9040/09/20/22/98/123, 9041/8,  
 9041/17/83/86/104/105/126/219/245, 9042/10/11/41,  
 9042/42/43/166/173  
 LAIGNEAU, 9041/52  
 LAIGNEL, 9040/35  
 LAINGNEL, 9040/66  
 LAINNEAUX, 9039/92  
 LAISNEL, 9034/150, 9040/129, 9041/139/140/143/144/152, 9042/161,  
 9043/12  
 LALLOE, 9034/20/30/32/34/39/45/46/71/76/82/103/113/142/148, 9035/5,  
 9035/12/28/50/71/153/159/160/161/162/163, 9035/167, 9036/18/73,  
 9037/138/177/179, 9038/19, 9038/69/115/141/142,  
 9039/16/27/44/74/82/120, 9040/2, 9040/65/200, 9041/245/275,  
 9042/33/42/68/97, 9043/4  
 LALOE, 9043/31  
 LAMAND, 9038/9, 9039/44, 9041/131, 9042/152/178  
 LAMBELIN, 9037/93, 9040/175, 9041/24/44/161  
 LAMBERSART, 9040/218  
 LAMBERT, 9040/201  
 LAMBLIN, 9040/93, 9043/97  
 LAMPIN, 9034/129  
 LANCRY, 9042/144/145  
 LANSEL, 9035/87, 9041/198, 9043/96  
 LANTOIN, 9038/31, 9041/15/17  
 LANTOINE, 9035/71  
 LAOUSSE, 9039/186/187  
 LARCHER, 9034/78/129, 9039/71, 9040/81/189, 9041/250, 9042/35  
 LARCHIER, 9038/160, 9039/119/166, 9040/81/176, 9042/157  
 LARDRIERRE, 9035/33/34  
 LARMINEZ, 9034/21, 9038/2  
 LAURENT, 9034/28/55/110, 9035/124, 9037/82/92/110, 9038/81, 9038/140,  
 9039/79/179, 9040/144, 9041/28/111/113, 9041/274/280, 9042/98,  
 9043/20/24/135/137  
 LAVAZ, 9043/84  
 LAVENTIE, 9040/87, 9042/48  
 LEBLANCQ, 9040/125  
 LEBLON, 9043/77  
 LE BOISTEL, 9034/131, 9035/135, 9038/07/34/94  
 LEBOISTEL, 9034/102, 9036/91/92  
 LEBORGNE, 9034/20/88/127/147/157, 9035/03/05/09/32/49/55/110,  
 9035/114, 9036/46/80, 9037/03/22/23/64/171, 9038/15,  
 9038/33/59/79/82, 9039/142/173, 9040/54/66/86/89, 9040/161,  
 9041/84/103/214/254/268, 9042/21/28, 9042/116/117/136/143/195,  
 9043/131  
 LEBOURSE, 9043/8  
 LECLERCQ, 9034/62/88, 9035/142, 9036/101/102/115, 9037/130, 9038/10,  
 9038/18/56/87/126/177, 9039/23/54/86,  
 9039/116/156/157/158/159/184, 9040/12/139/147, 9041/14,  
 9041/18/24/26/37/77/121/159/166/167/198/264, 9042/3,  
 9042/07/08/53, 9043/46/47/48/147  
 LE COCQ, 9040/106  
 LECOCQ, 9035/66, 9040/62, 9041/206/218/238  
 LECOMPTE, 9037/187, 9038/164, 9040/156, 9041/24  
 LECOMTE, 9034/77, 9036/43/47/89, 9037/128/188, 9038/120, 9038/121,  
 9039/20/42/104/113, 9040/04/104/214, 9041/48, 9041/63/223,  
 9042/35, 9043/25  
 LE CUPPRE, 9034/100/149/150  
 LECUPPRE, 9036/87, 9037/14, 9038/43/127, 9042/110, 9043/28,  
 9043/86/130  
 LECUTIER, 9041/74  
 LEDOUX, 9034/50, 9036/97, 9038/53/56/166, 9039/36, 9040/70, 9041/31,  
 9041/96/246, 9042/7  
 LEDRU, 9034/103, 9035/81, 9036/74/75, 9037/3, 9038/70/89, 9039/162,  
 9039/163/167, 9040/21, 9041/129/130, 9042/45, 9042/75/92/128,  
 9043/28/38  
 LEDRUT, 9038/169  
 LEDUIN, 9041/57  
 LEFEBVRE, 9034/62, 9035/124, 9037/9, 9038/32/88/99/130/134, 9039/84,  
 9040/07/13/145, 9041/14/30/40/114/267, 9041/274, 9042/4,  
 9043/72/89/94/135  
 LEFEBVRE DIT DELATTRE, 9042/135  
 LEFER, 9037/56/194  
 LEFIN, 9035/12, 9041/55/56  
 LEGHUIE, 9035/170, 9040/84, 9041/30  
 LEGHUYE, 9039/22/62  
 LEGRAD, 9041/92  
 LEGRAIN, 9034/68/69/70/127, 9035/01/51/52/129, 9037/107/139,  
 9037/140/172, 9038/124/164/177, 9039/86/188, 9040/39,  
 9040/40/53/112 bis/139, 9041/18/19/20/173, 4269/177, 9041/200,  
 9041/233, 9042/03/147, 9043/156/157  
 LEGRAND, 9035/166, 9039/102  
 LE GRARD, 9040/37/60/108  
 LEGRARD, 9041/101/170, 9043/91  
 LE GROULX, 9034/27/30/33/46/114, 9035/107/132/161, 9038/11,  
 9038/59/165, 9040/73/79/91/119  
 LEGROULX, 9034/101, 9036/69/79/114, 9037/01/30/120/133, 9039/141,  
 9039/160/177/178, 9041/43/159/193/235/275, 9042/18, 9043/98,  
 9043/107  
 LEGROUX, 9037/95/96/157, 9038/173, 9041/169/273

LEHOUC, 9036/119  
 LEHOUCQ, 9035/95  
 LEKEULX, 9039/159  
 LELEU, 9040/40/218, 9041/248  
 LE LIEVRE, 9040/119  
 LELIEVRE, 9035/80/132, 9036/63, 9038/177, 9039/69/75/128, 9039/156,  
 9040/119, 9043/71  
 LELONG, 9035/8, 9036/95  
 LEMAHIEU, 9035/79, 9036/59, 9039/102, 9042/177, 9043/124  
 LEMAISTRE, 9042/36/68  
 LE MENU, 9034/100/122/141, 9035/119/154, 9040/101/129/151,  
 9040/186/202  
 LEMENU, 9037/104, 9039/191, 9040/109, 9041/50/53/54/120,  
 9041/134/204/205/212/247/253/268/278, 9042/2, 9043/8, 9043/12/69  
 LEMESRE, 9034/15/20/36/132, 9035/88/111, 9036/38/71/79, 9037/39,  
 9037/122/131/200, 9038/89/108/123, 9039/122/151, 9040/83,  
 9040/128/129/168/186, 9041/7, 4269/177, 9041/180,  
 9041/207/220/221, 9042/160, 9043/53/63, 9043/71/85/97/149  
 LEMETTRE, 9034/72, 9038/60/142, 9039/16, 9042/80/97/114, 9042/127,  
 9043/31/32/52  
 LENFANT, 9039/28  
 LENGART, 9034/116/117, 9035/23, 9038/19, 9039/7, 9040/125  
 LENGRAND, 9040/201  
 LENS, 9038/42, 9039/93/149, 9040/03/107, 9041/118/257, 9042/1,  
 9042/153, 9043/117  
 LEPET, 9037/63, 9042/50/70  
 LEPETZ, 9035/114, 9036/5, 9038/62/96, 9040/61/163, 9041/231, 9042/28,  
 9042/56/59/70/71  
 LEPEZ, 9034/53/104, 9035/60, 9036/5, 9038/1, 9039/101, 9040/179,  
 9041/167, 9042/55/108  
 LEPRESTRE, 9035/82/85/86/91/92/93/96/97/98/99/100/103/104,  
 9035/105/106/107/113/115  
 LEQUESNE, 9034/37, 9035/37, 9039/183/185, 9040/6  
 LEQUIN, 9040/47  
 LEQUIND, 9035/66/110/123, 9036/29/37/113, 9037/66/67/158,  
 9037/181/182/183, 9038/44/45/87/136, 9039/04/90, 9039/170,  
 9040/14/51/70/138/165, 9041/71/139/268, 9042/47, 9042/136/137,  
 9043/111/118  
 LERMINEZ, 9034/13  
 LERMITTE, 9042/137, 9043/76  
 LERNOULD, 9038/72, 9040/118  
 LEROUGE, 9035/123, 9036/37, 9037/8, 9038/129, 9039/04/60/61,  
 9039/140/161, 9040/47/165, 9041/73, 9042/38/40  
 LEROUX, 9039/159  
 LEROY, 9034/92/110, 9035/71, 9038/76/146, 9040/112, 9041/245, 9042/88,  
 9043/18/99  
 LESAGE, 9034/87, 9035/116/131/137/153, 9038/89/153, 9040/11, 9040/94,  
 9041/275  
 LESCAILLER, 9036/50, 9039/162  
 LESCAILLET, 9035/123, 9036/85/86, 9037/34  
 LESCAILLETZ, 9036/1  
 LESCAILLEZ, 9035/123, 9040/49, 9041/226  
 LESCAILLIEZ, 9041/114  
 LESCHEVIN, 9041/19  
 LESCUTIER, 9034/38/61, 9035/25/90, 9038/79/131, 9039/60/61, 9039/95,  
 9040/86/110/187, 9041/41/51, 9042/104, 9042/105, 9043/80/106  
 LESIMON, 9039/21/37  
 LESION, 9042/39  
 LESNE, 9039/4  
 LE SOIL, 9038/171  
 LESOILLE, 9043/153/159  
 LESPAGNOL, 9035/158, 9038/12/71  
 LESPAGNOL, 9040/137/143  
 LESQUIN, 9036/2, 9037/55  
 LESTIENNE, 9037/3, 9039/56  
 LEUREUX, 9043/87  
 LEURIDAN, 9037/91, 9038/4  
 LEVAZ, 9042/160  
 LEVIEUX, 9034/2, 9035/83/130  
 LEWARDE, 9039/21/37  
 LEZENNES, 9034/2, 9035/83/130  
 LEZ SECLIN, 9036/26  
 LEZY, 9034/101, 9035/167  
 LHERMITE, 9041/114  
 LHERMITTE, 9041/256  
 LHERNOULD, 9036/58  
 LHEUREUX, 9039/186/187, 9041/231  
 LHORTOIS, 9038/4  
 LHOSTE, 9034/80/92/126, 9038/38, 9039/24, 9040/03/15/205, 9041/34,  
 9043/67, 9043/68/116/125  
 LIBERCOURT, 9034/07/156, 9038/107, 9040/01/91/223  
 LIBERT, 9036/48, 9043/87  
 LIENART, 9035/95  
 LIEPPE, 9035/123, 9037/84, 9041/101, 9042/97  
 LIEPPES, 9040/37  
 LIETARD, 9035/61, 9037/04/115/116/117/119/150, 9038/168, 9039/160,  
 9040/168, 9040/222, 9041/06/102, 9042/94/95, 9043/85, 9043/86  
 LIGNY, 9041/110  
 LILLE, 9034/07/08/09/32/34/82/83/86/97/107/109/122/124/139, 9034/140,  
 9035/13/16/38/50/66/102/109/129/147, 9035/158/170,  
 9036/03/16/19/20/26/33/34/40/52/53, 9036/55/100/101/103/106/117,  
 9037/02/21/32/56/63, 9037/95/101/123/134/139/158/177,  
 9038/24/25/39, 9038/40/42/84/94/105/108/115/116/125/146/159/164,  
 9038/174/177, 9039/18/19/59/75/91/100/101/103,  
 9039/123/150/152/166/169, 9040/04/20/38/40/49/53,  
 9040/61/63/79/92/106/136/138/182/201/211/218, 9041/10,  
 9041/15/19/20/30/81/100/153/176/180/206/222/243, 9041/248/253,  
 9042/06/13/29/30/31/36/68/69/97/103,  
 9042/126/167/168/169/170/171/172/173/177/189, 9043/8,  
 9043/12/28/45/52/54/69/73/78/85/90/108/122/156  
 LINERCOURT, 9043/137  
 LINGLET, 9034/99, 9035/14, 9038/111  
 LOE, 9040/101  
 LOGIER, 9041/54  
 LOHER, 9034/129, 9041/47, 9043/118  
 LOHETZ, 9043/56  
 LOHEZ, 9038/111, 9039/48, 9040/177  
 LOHIER, 9034/06/123, 9035/95/139, 9037/04/79/167/172, 9038/20,  
 9038/74/75/104, 9039/11/74/81/82, 9040/45/141, 9040/150,  
 9041/29/39/84/201/232, 9043/49  
 LOMBART, 9042/28  
 LONGUEPE, 9043/12  
 LONGUEPEE, 9035/165, 9038/112, 9041/134  
 LONGUEPEES, 9041/151  
 LOOS, 9041/10  
 LOOS EN ARTOIS, 9041/272, 9042/61  
 LOOS LEZ LILLE, 9035/108, 9041/145  
 LORAIN, 9043/50  
 LORGIES, 9034/86, 9040/125  
 LORIDAN, 9037/127  
 LORTHOIS, 9040/197, 9042/92  
 LORTHOIS, 9038/80  
 LORTHOIS, 9041/3, 9042/40  
 LORTOIS, 9041/236, 9043/24  
 LOTTIN, 9034/48/49  
 LOUY, 9039/131  
 LOXEMAN, 9036/77, 9037/123  
 LOXEMAND, 9037/196, 9038/50  
 LOZ, 9040/136  
 LUCHET, 9041/52  
 LUTUN, 9041/10  
 MACHON, 9034/84, 9035/21, 9036/11, 9037/58, 9038/140, 9039/54,  
 9043/153  
 MACTAGARD, 9041/279  
 MAGNICOURT EN COMTE, 9042/149  
 MAGRETZ, 9035/44  
 MAHIEU, 9041/276/277, 9043/95  
 MAIGNY, 9039/10  
 MAIL, 9037/8  
 MAILLARD, 9034/34/82, 9035/20, 9036/75, 9037/163/179, 9038/89,  
 9041/136, 9042/68, 9043/23  
 MAILLART, 9039/167, 9043/102  
 MAILLE, 9035/77, 9039/25, 9040/07/184, 9043/154  
 MAISNIL, 9040/41  
 MAISNIL EN WEPPE, 9040/166  
 MALBESIN, 9034/20, 9036/18, 9041/245  
 MALBRANCQ, 9040/184  
 MALFAY, 9036/88  
 MALLET, 9034/01/87/95/99, 9035/12/23/33/34/53/59/100/116,  
 9035/142/146/157, 9036/33/53/68, 9037/08/108/114,  
 9037/136/140/141/144/147/194, 9038/31/54/55/67,  
 9038/69/74/75/89/93/121/143/159/174/175, 9039/49,  
 9039/95/115/131, 9040/24/75/94/125/170, 9041/80,  
 9041/141/142/143/144/176/192/276, 9042/72/162, 9042/190,  
 9043/28/57/141/145  
 MALO, 9040/216  
 MANGER, 9040/216  
 MANIER, 9040/201, 9041/228  
 MANNIER, 9034/68/69/127, 9035/102/116, 9036/46/67, 9040/121,  
 9040/128, 9041/222, 9042/100/151/172/194, 9043/131



MANNY, 9040/167, 9041/64  
MANY, 9037/190, 9040/195  
MARCHAND, 9034/43/63/81/86/89/107/111/121/126/128, 9035/3,  
9035/22/23/36/56/89/114/119/122/123/134/136, 9036/47, 9036/50,  
9037/35/64/83/84/85/86/112/113/130/152, 9037/162/173,  
9038/05/16/24/25/39/40/85/86/113, 9038/114,  
9039/01/22/47/49/73/91/161/189, 9040/49,  
9040/50/51/52/59/63/76/77/92/93/104/111, 9041/1,  
9041/11/59/60/69/75/84/116/132/145/147/153/164,  
9041/174/196/236/237/252/259/272, 9042/08/39/50,  
9042/57/58/66/76/77/82/84/138/181/182, 9043/38,  
9043/41/43/56/83/104/112/118/122  
MARCHANT, 9035/110  
MARCHIENNES, 9038/131/168, 9041/41, 9042/151  
MARCQ EN PEVELE, 9038/47, 9041/258, 9043/53/70/71  
MARLIERE, 9035/124, 9036/60, 9037/53/100, 9038/18, 9039/155,  
9040/127, 9041/2, 9042/118/119/128/141, 9043/34  
MARQUANT, 9034/17/29, 9035/27/32/55/65/117/120/123, 9036/42,  
9036/80, 9037/66/67, 9038/22, 9039/04/56/136, 9040/92, 9041/71,  
9041/82, 9042/193, 9043/71  
MARQUETTE, 9041/266  
MARQUILLIES, 9041/75, 9043/33  
MARTIN, 9038/46/80, 9041/78/90/185, 9043/151  
MARTINACE, 9041/6  
MARTINDART, 9043/56  
MASENGHIEN, 9034/130  
MASENGHUIEN, 9037/98, 9041/210  
MASENGUE, 9041/255  
MASURE, 9035/07/16/17/123, 9036/46, 9037/31/151/192/193, 9038/125,  
9039/35, 9040/48, 9041/70/95/133  
MATHELIN, 9034/08/9, 9035/119  
MAUBILLART, 9035/10  
MAUGRE, 9035/123  
MAUMON, 9040/104  
MAUMONT, 9040/104  
MAUPAYE, 9034/88, 9036/44/45/47/52/56/116, 9037/7, 9039/23, 9040/44,  
9040/59/67/92/193, 9041/77/167/170/196, 9041/201  
MAURICE, 9043/92  
MAUROIS, 9034/25, 9035/101, 9037/103, 9038/47, 9039/164, 9040/20  
MAUROIT, 9043/96  
MEDARD, 9038/35  
MEIGNOT, 9040/74  
MELINCOURT, 9036/69  
MELLEZ, 9034/114  
MENARD, 9041/188  
MENGER, 9034/104, 9040/213  
MENIN, 9040/18  
MENU, 9038/90, 9039/80, 9040/129, 9041/87, 9042/21/29/37, 9042/89,  
9043/45/69  
MERCHIER, 9038/145, 9039/11, 9041/132  
MERIGNIES, 9035/85, 9036/48, 9040/104/214, 9041/124/246  
MEURCHIN, 9039/38/48, 9041/162/239, 9043/56/64/113  
MEURILLON, 9037/128, 9038/117, 9039/19/69/159, 9041/39, 9043/137  
MIGNOT, 9038/58, 9040/123  
MILLEVILLE, 9034/114, 9036/64, 9038/170, 9043/19/20  
MEURCHIN, 9034/25/122, 9035/46/47, 9038/01/43/129/168, 9040/156  
MOEURILLON, 9038/164  
MOINAUX, 9034/3  
MOLLET, 9037/123, 9039/102/111, 9043/54  
MOMONT, 9038/98, 9040/194  
MONCEAU, 9038/112, 9040/211  
MONCEAUX, 9040/177  
MONCHEAU, 9038/46  
MONCHEAUX, 9040/121/201, 9042/167/168/169/170/171/172/173,  
9042/174, 9043/132/133/134  
MONEZ, 9042/19  
MONIER, 9042/69, 9043/97  
MONNIER, 9035/109  
MONS, 9038/159  
MONS EN PEVELE, 9038/108, 9039/32/33/125, 9040/113/135/159,  
9040/161/179/201/210/214, 9041/99/124, 9042/23,  
9042/78/100/101/120/194/195, 9043/29/153  
MONTAIGNE, 9034/57, 9035/4, 9036/01/50, 9037/134/135, 9038/75,  
9038/135, 9041/67  
MONTAINE, 9041/1  
MONTREUL, 9040/186/202, 9041/151  
MONTROEUL, 9043/12  
MORAND, 9035/144  
MORBECQUE, 9042/152  
MORDACQ, 9037/122  
MORDACQUE, 9036/105  
MOREAU, 9036/33, 9039/28  
MOREL, 9034/22/23/26/39/45/48/49/56/75/79/84/132, 9035/30,  
9035/113/122/130/153/167, 9036/25/26/29, 9037/147, 9038/89,  
9038/146/148, 9039/41/89/193, 9040/27, 9040/38/75/102/111/209,  
9042/85/118/119/122/165, 9043/38, 9043/104/122  
MORET, 9036/110, 9037/61/70  
MORETZ, 9034/55/98/103/157, 9035/138, 9040/175  
MORONVAL, 9042/182  
MORTAINE, 9041/149  
MORTELECQUE, 9034/44/85/86/124, 9035/03/72/76, 9036/01/07/71,  
9037/50, 9038/06/36/61/79, 9039/95/140/162/163, 9040/187,  
9041/66/67/75/76/106/107/138/151/276, 9042/38, 9042/44/54/61/161,  
9043/38/77/94/102, 9043/113/162  
MORTEUX, 9042/184  
MORTIER, 9038/95  
MORTREUX, 9034/01/76/103/139, 9035/66/116/123/131/136, 9036/27,  
9037/131, 9037/141/152/158/176/177, 9038/07/19/48,  
9038/79/89/141/142, 9039/16/25/65/81/82/105/151, 9039/167/189,  
9040/20/35/53/54/70/89/92/129/221, 9041/33,  
9041/55/56/84/116/134/152/167/224/227, 9041/228/229/230,  
9042/47/66/137/184, 9043/61/94, 9043/99/129  
MOSNIER, 9035/129  
MOTTE, 9034/115/139, 9035/38, 9036/88  
MOUCHIN, 9035/82  
MOUCQUE, 9035/73  
MOUCQUES, 9039/123  
MOUVAULX, 9040/108/109  
MOUVAUX, 9038/74  
MULLET, 9035/14, 9040/176, 9041/162  
MULLIER, 9035/39, 9038/112, 9039/72, 9040/41, 9041/24/83, 9041/219,  
9043/53/71  
NAMUR, 9040/136  
NICOLLE, 9034/73  
NIQUETTE, 9035/119  
NOMAIN, 9035/33/34  
NOYELLES, 9035/88/111  
NOYELLES GODAULT, 9041/208/232, 9042/160  
NOYELLES LEZ SECLIN, 9035/164, 9042/87/137  
NOYELLES SOUS BELLONNE, 9042/78  
NOYELLES SOUS LENS, 9039/80  
OBERDENNE, 9041/234  
OBY, 9038/42  
ODEN, 9041/57  
OGIMONT, 9035/2  
OIGNIES, 9036/106, 9037/76, 9039/83, 9041/40/157/280, 9042/152,  
9043/15  
ONGNIES, 9034/96, 9040/74  
ORCHIES, 9035/33/34  
OSTRICOURT, 9036/03/106/107, 9039/28/109, 9041/157/191, 9042/178,  
9042/179/196  
OUART, 9042/19  
OUDART, 9043/138  
OUDEN, 9038/33  
PADIEU, 9034/100, 9041/87  
PARENT, 9041/271, 9043/3  
PARIS, 9042/30  
PARMENTIER, 9034/83, 9036/41, 9038/61, 9041/31/76  
PARSY, 9034/44, 9035/171, 9036/07/29/69, 9037/22/92, 9038/79,  
9038/108/146, 9039/165, 9041/142, 9043/162  
PASQUIER, 9043/71  
PATIN, 9035/123, 9040/63/64/76/86  
PATTIN, 9040/120  
PECQUEUR, 9040/214  
PENNEQUIN, 9035/78, 9038/107, 9040/33/71/154/214, 9041/124,  
9041/246, 9042/14  
PEPIN, 9035/10  
PEQUENCOURT, 9038/131  
PERCOIT, 9042/152  
PETIT, 9034/33, 9035/29/68/71/77, 9036/64, 9037/71/75/200, 9038/92,  
9039/36, 9040/74/123/164, 9041/22/46/79, 9041/97/100/163/179/242,  
9043/05/129  
PHALEMPIN, 9034/01/04/05/06/16/27/29/30/33/45/54/56/64/67/75,  
9034/76/77/78/87/90/91/95/102/103/113/116/117,  
9034/123/132/140/144, 9035/15/19/23/35/39/49/53,  
9035/59/82/85/86/91/92/93/95/96/97/98/99/100/103,  
9035/104/105/106/107/113/115/116/125/126/127/128,  
9035/137/139/142/146/153/156/157/159/160/161/162,  
9035/163/166/168, 9036/06/19/30/33/34/48/51/61/68,  
9036/69/72/81/82/99/105/119, 9037/01/04/05/06/17/28,

9037/29/36/37/38/39/40/41/42/43/44/45/46/47/48,  
 9037/54/55/57/58/59/60/108/128/136/138/141/143,  
 9037/144/145/146/147/148/149/153/154/155/156/167,  
 9037/168/171/175/189/190/194/197/198/199, 9038/16,  
 9038/20/23/31/38/47/49/50/51/52/62/64/67/69/70,  
 9038/74/75/89/93/94/103/104/105/119/123/140/144,  
 9038/147/148/149/150/151/152/153/154/155/156/158,  
 9038/159/164/165/173, 9039/06/07/08/09/15/21/24/26,  
 9039/28/29/33/41/46/49/51/52/72/74/81/85/88/91,  
 9039/101/105/113/119/122/167/168/172/179/189, 9040/2,  
 9040/11/22/23/24/30/41/65/73/75/89/94/117/125,  
 9040/131/140/148/150/165/169/170/200, 9041/18/20,  
 9041/33/34/35/39/61/86/132/133/146/173/176/193,  
 9041/225/234/235/236/240/251/257/273/275, 9042/3,  
 9042/18/72/76/88/90/115/127/150/180/190, 9043/49,  
 9043/57/99/128/141/143/146/148/150  
 PICQUET, 9041/265  
 PILATTE, 9040/160  
 PINT A MARCQUE, 9037/174  
 PINTE, 9034/142/148, 9039/102/127, 9042/175  
 PIPPELART, 9034/04/117, 9035/99/106/137, 9039/24/101/168  
 PITAIN, 9034/113, 9035/147  
 PLACET, 9034/4, 9036/107  
 PLAISANT, 9034/114, 9036/68, 9037/92, 9039/21/37/76/77, 9041/208,  
 9042/120, 9042/190, 9043/18  
 PLANCQUE, 9041/201  
 PLANCQUES, 9038/89, 9041/271, 9042/93, 9043/122  
 PLOUVAIN, 9036/55, 9042/12/16/17  
 POISSONNIER, 9034/37, 9036/71, 9038/79, 9040/17, 9041/41, 9041/51/72,  
 9043/30/100  
 POLLART, 9036/107, 9039/142, 9040/128, 9041/154/188, 9043/18  
 POLLET, 9034/43/46/146, 9037/16/24/25/125, 9038/98/104/107, 9039/106,  
 9039/138/174/175/176, 9040/38/91, 9040/112  
 bis/131/132/148/218/223, 9041/07/43/61, 9041/169, 9042/46/126,  
 9043/04/140/155  
 POLLETTE, 9034/97  
 PONT A MARCQ, 9034/100/141, 9035/119, 9040/70, 9041/178, 9043/53  
 PONT A MARCQ EN PEVELE, 9041/259  
 PONT A RACHE, 9035/131  
 PONT A VENDIN, 9034/39/48/49/55/59/78/94/98/129, 9035/14,  
 9035/29/74/75/143, 9036/15/22/66/89, 9037/33/61,  
 9037/71/91/105/110/111/142/174/186/187/188/191, 9038/3,  
 9038/46/80/95/111/138/139/160, 9039/10/30/31/39,  
 9039/42/70/71/92/119/192, 9040/04/28/46/57/58/81,  
 9040/82/101/134/144/156/162/167/175/176/177/185, 9040/189/195,  
 9041/22/44/45/46/47/48/52/63/64/78,  
 9041/79/90/97/100/108/109/161/162/179/185/223, 9041/250/270/279,  
 9042/35/37/73/98/123/153/154, 9042/155/156/157,  
 9043/10/25/50/129/161  
 PORION, 9035/73  
 PORTHOIS, 9043/96  
 POTTEAU, 9034/44/85/145, 9035/90, 9036/13, 9037/63/121, 9038/71,  
 9038/79/113/114, 9039/40/57/58/80/112/191, 9040/5,  
 9040/06/34/56/109/110/171/204, 9041/23/94/204/205,  
 9041/213/218/231/238/265, 9042/62/105/121/122, 9043/64  
 POTTIER, 9038/159, 9040/28, 9041/22, 9042/142, 9043/28  
 POTTIN, 9036/100, 9039/171  
 POUCHIN, 9039/149, 9040/107, 9041/118, 9043/117  
 POUCCQ, 9038/150  
 POUPPART, 9035/33/34  
 POUTRAIN, 9043/96  
 PREVOST, 9035/1, 9036/100, 9039/123/124/125/126/127/128,  
 9039/129/130/131/132/133/134/135/136/137/138/139, 9039/150,  
 9040/199, 9041/28/208/211/273  
 PROUVOST, 9034/95, 9041/75  
 PROVIN, 9034/37/38/44/50/61/100/122/145/149/150, 9035/25,  
 9035/37/40/46/47/84/90/145, 9036/13/17, 9037/3,  
 9037/10/22/23/50/63/69/75/104/124/166, 9038/01/54,  
 9038/55/79/90/93/99/127/129/131/143/169/174/175, 9038/176,  
 9039/13/25/36/56/59/60/61/65/80/93/94,  
 9039/95/96/112/121/140/144/154/161/183/184/185, 9039/191,  
 9040/06/17/31/32/34/35/48/60/66/88/101,  
 9040/108/109/110/129/151/164/172/186/187/197/202,  
 9040/203/204/221, 9041/03/04/32/41/49/50/51/54/55,  
 9041/56/72/73/74/87/103/119/120/121/122/134/139,  
 9041/140/141/142/143/144/151/152/168/204/205/206,  
 9041/212/213/215/218/238/239/247/253/276/277/278, 9042/2,  
 9042/07/21/22/29/38/40/61/89/103/104/105,  
 9042/107/121/122/143/161/184/187, 9043/08/12/30,  
 9043/43/45/64/69/77/78/80/81/93/95/100/102/106,  
 9043/113/114/124/144/145/154/162  
 PROVIN BAUVIN, 9039/144, 9043/102  
 PROVINNAGE, 9038/168  
 QUEAN, 9034/93  
 QUENNIPEL, 9034/46  
 QUEVAL, 9039/38  
 QUEVERU, 9035/73  
 QUINCY, 9038/42  
 RACHES, 9043/71  
 RAMART, 9042/1  
 RAMERY, 9040/166, 9043/29  
 RAMON, 9034/13/22/26/112, 9035/114/117/123, 9036/37/47, 9037/113,  
 9038/26, 9039/151/152, 9040/50/103/157/220, 9041/2, 9041/210,  
 9042/136, 9043/34/121  
 RAOULT, 9040/40/158  
 RAOUST, 9040/40, 9041/200  
 REGNAUD, 9039/06/07/08/09/28/49  
 REGNAULD, 9038/47/49/50/51/52/147/148/149/150/151/152/153,  
 9038/154/173  
 REGNAULT, 9035/82/85/86/91/92/93/96/97/98/99/100/103/104,  
 9035/105/106/107/113/115, 9037/36/37/38/39/40/41,  
 9037/42/43/44/45/46/47/48/55/57/58/59/60/155, 9039/113, 9039/119  
 REMBAULT, 9034/129  
 REMY, 9038/103/104/144  
 RENARD, 9037/96  
 REYS, 9034/77/78/144, 9035/82/85/86/91/92/93/96/97/98/99,  
 9035/100/103/104/105/106/107/113/115, 9037/36/37,  
 9037/38/39/40/41/42/43/44/45/46/47/48/55/57/58,  
 9037/59/60/143/144/145/146/147/148/149/153/154, 9037/155/156,  
 9038/47/49/50/51/52/147/148/149, 9038/150/151/152/153/154/173,  
 9039/06/07/08/09/28/49, 9039/113/119  
 RIBAUCOURT, 9034/52, 9038/57, 9040/158/159  
 RIBEAUCOURT, 9040/160  
 RICHARD, 9041/279  
 RICHART, 9042/177  
 RICOURT, 9042/137  
 RICQUART, 9041/233  
 RICQUIER, 9035/129  
 RIDON, 9035/123, 9037/85, 9039/173, 9042/193  
 RIEULETZ, 9038/131  
 RINBEL, 9042/101  
 RINGOT, 9034/39/43/95/157, 9037/9, 9038/15/88, 9039/84, 9040/27,  
 9040/102/106/113, 9041/15/17, 9042/175, 9043/94  
 RIVELLOIS, 9035/11/40/81/123, 9036/74/75, 9037/78, 9038/8, 9039/56,  
 9039/113, 9041/03/165, 9042/184, 9043/28, 9043/35  
 ROBILART, 9035/119  
 ROCHE, 9037/142, 9040/4  
 ROGEAU, 9041/184, 9042/106  
 ROGER, 9035/71, 9036/1, 9038/32/41/134, 9039/152  
 ROGIER, 9039/162  
 ROHART, 9034/87/137/138/143, 9035/50/103/126/128, 9036/2, 9036/30,  
 9038/21/94, 9039/98, 9040/03/11/82, 9041/27, 9041/40, 9043/82/101  
 ROHAU, 9036/106, 9042/178/179  
 ROMAN, 9042/118  
 ROMON, 9039/155, 9040/220, 9041/12/138, 9042/124, 9043/78, 9043/79  
 RONCHIN, 9040/199, 9043/24  
 ROSE, 9039/151, 9040/79/219, 9041/70, 9043/22/26  
 ROUSE, 9037/45  
 ROUSEL, 9036/03/55/69, 9041/24  
 ROUSEZ, 9041/136  
 ROUVROIX, 9040/137  
 ROUVROY, 9034/33, 9035/141  
 ROZE, 9034/13/19/21/25/36/59/66/79/112, 9035/01/55/120/123, 9035/158,  
 9036/31/111/116, 9037/07/26/107/162, 9038/12, 9038/19/59/61/71,  
 9039/47/53/190/193, 9040/43/53,  
 9040/78/86/90/103/120/137/143/181/190/192/219, 9040/223,  
 9041/23/94/207/241, 9042/146/160/186, 9043/41, 9043/127  
 RUBIN, 9034/131  
 RUCHOT, 9038/22  
 RUYANT, 9034/64, 9035/89, 9041/145  
 SAINGHIN EN MELANTOIS, 9042/19  
 SAINGHIN EN WEPPE, 9035/66, 9040/62/146, 9041/136/242, 9043/33  
 SAINT ANDRE, 9040/218  
 SALADIN, 9037/187, 9040/13, 9041/218  
 SALMON, 9034/154, 9038/96, 9039/37/182, 9040/133/173/179, 9040/212,  
 9041/187/273  
 SAMEON, 9043/151  
 SAMIER, 9034/123, 9038/119, 9041/192  
 SANTES, 9034/13/21/64, 9035/16/17, 9038/2, 9041/24/127, 9042/67

SAUVAGE, 9034/39/48/49, 9035/58, 9036/7, 9037/13/14/49/115,  
9037/116/117, 9038/18/168, 9039/30/55/70/187, 9040/87,  
9040/134/168, 9041/45/161/249/262, 9042/48/53/55, 9042/106,  
9043/10/25/50/56

SCRIVE, 9036/40

SECA, 9037/103

SECLIN, 9034/10/43/64/66/142/148, 9035/15/73/103/159/160,  
9035/170/171, 9036/05/77/78, 9037/12/25/40/81/102,  
9037/114/123/138/178/196/199, 9038/19/24/50/112,  
9038/144/150/164/167, 9039/06/09/12/50/102/123/124,  
9039/125/126/127/128/129/130/131/132/133/134/135,  
9039/136/137/138/139/150/165/167, 9040/20/93/95,  
9040/113/117/140/141/144/154/199/213/215/216/217, 9041/16,  
9041/17/18/30/38/84/117/163/198, 9042/1,  
9042/03/79/81/144/145/162/177, 9043/46/47/48/131, 9043/158

SECQ, 9041/30

SEGOND, 9039/144

SELANDRE, 9041/260

SENECHAL, 9041/191

SENESCHAL, 9041/272

SIMON, 9039/76/77, 9040/200

SION, 9034/25/31/33/99/118/138, 9035/33/57/59/112/123, 9036/13,  
9036/112, 9037/8, 9038/28, 9039/95, 9040/17/20, 9040/185,  
9041/01/28/41/47/51/52/72/80/100/201, 9042/37, 9042/129/166,  
9043/27/30/43/44/58/72/74/130

SIX, 9035/170, 9039/152

SOHIER, 9035/149, 9037/118, 9038/57, 9039/114

SOICHE, 9042/103

SOILLE, 9034/114

SPETBROIT, 9035/109

STINWERCQ, 9041/227/228/229/230

TACQUIN, 9040/186/202, 9042/2, 9043/08/69

TAHON, 9038/174

TAILLER, 9039/92, 9041/46/47

TAILLEZ, 9034/129, 9038/46, 9040/28/57/58/185, 9041/52/109, 9042/37

TAILLIER, 9039/192

TAVERNE, 9039/123/124/125/126/127/128/129/130/131/132/133,  
9039/134/135/136/137/138/139/150, 9040/199

TEFFRY, 9038/167

TEMPLEMARS, 9034/22/23/29/73/99, 9037/15, 9040/36, 9042/112,  
9042/177

TEMPLEUVE EN PEVELE, 9034/57, 9035/37, 9037/172

TESSON, 9038/147

TESTELIN, 9034/52, 9035/67/123/157, 9036/14/108/109, 9037/108,  
9037/143, 9038/09/105, 9039/43/44/79/120, 9040/16, 9040/27,  
9041/35/42/58/131/194/251, 9042/10/85, 9042/90/152, 9043/139

TESTOR, 9035/87, 9043/83/84/115

THELIER, 9041/31, 9043/103

THERY, 9034/06/45/46/95, 9035/108/157/165, 9036/39/40/42, 9037/68,  
9038/35, 9038/155, 9039/87, 9040/20/33/48/71/157, 9042/32,  
9042/139/166, 9043/49/91/105/121/164

THIBAUT, 9034/48, 9036/02/99, 9040/93, 9041/92/127, 9043/70

THOBOIS, 9034/145, 9037/63/69, 9038/79/102/116, 9039/95, 9039/112,  
9040/17/60/92, 9041/32/72/204/205/206, 9041/218/276,  
9042/121/122, 9043/30/100/106

THOREL, 9041/146

THORET, 9037/174, 9042/73

THORETZ, 9035/143

THOREZ, 9035/74

THUMEREL, 9034/33

THUMERIES, 9034/40/67/96/114/153/155, 9035/61/62/94, 9036/3,  
9036/29/32/33/34/35/36/64/68/70, 9037/74/92/150, 9037/154/195,  
9038/66/98/108/140/146/161/170/171, 9038/172, 9039/123/142/148,  
9040/11/40/72/74/128, 9040/135/158/159/160/161/178/211/215/222,  
9041/5, 9041/06/07/115/150/154/160/169, 4269/177, 9041/188,  
9041/190/208/220/221/222/266/275, 9042/46/69/79,  
9042/91/100/120/149/177/180/189/190/194/195, 9043/18,  
9043/19/20/29/107/137/149/153/159

TORQUIN, 9036/41, 9038/61, 9041/76

TOURBE, 9036/118, 9037/73/110

TOURBE, 9034/129

TOURBEZ, 9040/46, 9042/98

TOURMIGNIES, 9037/28, 9038/108/120/121/163, 9039/128/133, 9039/135,  
9040/98/99/100/214/215, 9041/124/246, 9043/136

TOURNAL, 9036/3, 9039/150, 9040/102, 9041/197/262

TOURNAND, 9036/22/81, 9037/105/191, 9043/99

TOURNANT, 9035/91

TOURNAY, 9035/33/34

TOURNEMINE, 9035/68/69, 9036/99, 9037/10/62, 9038/64, 9040/100,  
9040/182, 9042/94/95

TOURNEMINES, 9037/119

TOURTOIS, 9040/159/160, 9042/69

TRACET, 9041/280

TRACHET, 9036/83, 9037/1, 9038/104, 9040/173, 9041/274, 9042/17,  
9042/20/34/78/142, 9043/24

TREDE, 9041/119

TREDER, 9037/63/127, 9039/96, 9041/45

TREDEZ, 9037/10/50/104, 9038/43/79, 9040/57/58/176/177/189,  
9040/204/221, 9041/213, 9042/07/40/89/143

TURBELIN, 9037/4

VAILLANT, 9042/79

VALENCIENNES, 9037/68, 9042/182

VALEREUX, 9038/20

VALLE, 9040/45

VALLER, 9036/06/51, 9037/01/17

VALLERS, 9040/38

VALLET, 9043/128

VALLEZ, 9034/6, 9036/61, 9038/74/75/151, 9039/26, 9040/24, 9043/146

VALLOIS, 9034/15/67/80/96/156, 9035/86, 9038/103/107, 9041/189

VALOIS, 9043/99

VANACKER, 9043/8

VANACKERE, 9043/12

VANAMBREBECQ, 9035/164

VANASTES, 9034/33

VANDERMARIEN, 9035/42/43/45

VANHEUSE, 9034/155, 9043/153

VASSEUR, 9035/74

VENDEVILLE, 9037/82, 9040/216, 9041/157

VENDIN, 9037/186, 9043/82

VERDIER, 9040/100

VERDIERE, 9034/53, 9035/13/60/101/102, 9036/11/57, 9037/35, 9037/97,  
9038/03/10/36/82/87/91/95/132, 9039/40, 9039/66/67/68/163,  
9040/12/115/116/162/168, 9041/1,  
9041/13/21/45/98/196/207/242/248, 9042/04/5, 9043/13,  
9043/14/25/40/42/50/62/136

VERLINGHEM, 9034/11, 9040/170

VICART, 9034/3

VICART, 9035/25/145, 9037/22/23/75, 9038/54/55/143/174, 9038/176,  
9039/59, 9040/32/66/108/109/164/203, 9041/141, 9041/142

VICQUART, 9041/103

VILLERS, 9040/137

VIMMY, 9039/100

VIMY, 9036/59, 9039/150

VINCHENT, 9035/140, 9036/09/10

VINMY, 9038/112

VINOCQ, 9034/33

VIOLAINES, 9038/125

VION, 9042/168

WAHAGNIES, 9034/07/08/09/12/14/15/28/33/40/41/51/58/60/80/96,  
9034/97/109/151/152/154, 9035/08/64/78/109/153, 9035/168/169,  
9036/03/04/23/49/54/55/69/70/83/84, 9036/103/114/117,  
9037/16/82/120/122/154/185/195, 9038/20,  
9038/58/96/98/104/107/133/168, 9039/104,  
9039/111/143/160/174/175/176/177/178/179/180/182, 9040/11,  
9040/19/29/69/74/91/123/131/132/133/148,  
9040/173/178/179/188/212, 9041/07/43/61/84/111,  
9041/112/113/150/169/187/189/193/202/203/274/280, 9042/12,  
9042/13/14/15/17/20/33/34/46/49/78/79,  
9042/90/91/99/133/134/142/176/180, 9043/01/19/24,  
9043/110/149/155/160

WAMBRECHIES, 9035/2

WAMCQUETIN, 9035/22

WANTIER, 9041/216/217, 9043/82

WARLOP, 9040/216

WARNETON, 9034/147/157

WARQUAIN, 9034/02/34/64/65/72/82, 9035/83, 9036/88, 9037/49,  
9037/184, 9038/01/59/73/81/82/102/136, 9039/55/99,  
9039/146/147/167, 9040/43/95/130/209, 9041/148, 9041/232/261,  
9042/48/53/55/136

WARQUOIN, 9035/12

WARTEL, 9035/155, 9037/170, 9038/112/152, 9041/83, 9043/138

WARTELLE, 9041/219

WASIE, 9040/96

WASIER, 9038/108

WATTELLIER, 9035/157, 9038/119/147/155/156

WATTIGNIES, 9034/104/106, 9035/164, 9037/11/83/84/85/86, 9037/101,  
9038/01/96, 9042/57/58/165/166, 9043/154

WATTRELOT, 9034/60/74, 9035/53/59/165, 9036/98, 9037/37/61,  
9037/111, 9038/79/160, 9039/02/30/155, 9040/176, 9040/177/189,  
9041/02/45/79/167/201/270, 9042/28, 9042/98, 9043/34/62/135

WATTREQUIN, 9034/122, 9035/84, 9039/154, 9041/168  
WAUCQUIER, 9034/100, 9037/30, 9038/24/106, 9039/62/152, 9040/76,  
9040/120/135, 9042/146, 9043/71  
WAVRIN, 9034/81/101, 9035/123/145, 9038/54/55/174, 9040/20, 9041/138,  
9041/215/217/262/271, 9042/27/181, 9043/3, 9043/52/72/145  
WAZEMMES, 9043/52  
WAZIERS, 9040/40  
WEDDIER, 9034/27, 9040/67  
WENDIN, 9040/13/150  
WILLEMET, 9043/122  
WILLEMOT, 9035/115/152  
WINGLET, 9034/44, 9037/35, 9039/101, 9041/24/64/236, 9042/122,  
9043/114  
WIPPLIER, 9035/14  
WUILLEMOT, 9040/1  
WUIMEL, 9040/20/72, 9042/82, 9043/3  
WUINGLET, 9037/171, 9041/63  
WUIPLIER, 9034/55, 9041/63/64, 9042/98  
ZAMFORT, 9035/77  
ZEGRE, 9038/63